

Thématique : Décrochage scolaire

ENJEUX ET DIFFICULTES DE L'INNOVATION DANS
LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE – Le
cas de l'enseignement agricole

Evaluation du projet PRÉDÉCAGRI

Rapport d'évaluation finale remis par Eduter Recherche
au Fonds d'expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2009
par le Ministère en charge de la jeunesse

AP1-57

15 avril 2012



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets lancé en avril 2009 par le Haut commissariat en charge de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentations est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, ni le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Evaluation du projet « Prédécagri »

Lutte contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole

Structure porteuse du projet : Eduter Ingénierie

Responsable : Estelle Veuillerot, chargée d'études, Eduter Ingénierie

Structure porteuse de l'évaluation : Unité Propre « Développement professionnel et formation », Eduter Recherche et AgroSup Dijon

Responsable : Claire Tourmen, maître de conférences, Eduter Recherche

Membres de l'équipe d'évaluation :

Sébastien Jakubowski, maître de conférences, Eduter Recherche

Nathalie Droyer, maître de conférences, Eduter Recherche

Carine Rossand, ingénieur d'études, Eduter Ingénierie

Avec la collaboration de Marine Vuillemin, stagiaire de Master II (2010) et d'Aurélié Coppin, stagiaire de Master II (2012)

Durée de l'expérimentation : septembre 2009-octobre 2011

Date de remise du rapport d'évaluation : 15 avril 2012

Remerciements : L'équipe d'évaluation tient à remercier chaleureusement l'équipe projet pour la confiance qu'elle lui a témoignée et sa disponibilité pour contribuer au travail d'évaluation. Elle espère par le présent rapport apporter une contribution à la prise en compte des problématiques liées au décrochage scolaire, prise en compte qui se poursuit par-delà le projet Prédécagri. L'équipe d'évaluation tient aussi à remercier tout particulièrement les membres des établissements pilotes pour leur accueil et le temps qu'ils leur ont consacré malgré leurs emplois du temps chargés. Ils garderont un excellent souvenir des visites en établissements. L'équipe d'évaluation remercie enfin les membres du comité de pilotage pour leur fructueuse contribution à la présente étude.

RESUME (1 page maximum)

Le présent rapport évalue le déroulement, la pertinence et les impacts du projet « Prédécagri », un projet visant à lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole. Les évaluateurs ont procédé par deux questionnaires auprès des 138 établissements de 3 régions pilotes, avant et après le projet, ainsi que par des monographies d'études de cas dans 3 établissements pilotes (avant et après le projet), des entretiens réguliers avec les porteurs de projet, l'observation des séminaires de lancement et de clôture et leur évaluation par deux questionnaires.

De septembre 2009 à octobre 2011, Eduter Ingénierie, appuyé par des services du Ministère de l'Agriculture (MAAPRAT) et des correspondants régionaux, a accompagné et supervisé la mise en place du logiciel Sconet-SDO (logiciel devant aider au repérage et au suivi des élèves décrochés) dans 3 régions pilotes (Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur), logiciel aujourd'hui mis en place dans ces 3 régions et ayant donné lieu à plusieurs formations (volet 1 du projet Prédécagri). Malgré le manque de recul temporel, les évaluateurs ont observé que l'utilisation du logiciel reste incertaine et encore mal perçue par une majorité d'établissements. Outre des doutes sur l'utilisabilité de l'outil, il subsiste un hiatus entre l'utilité prônée et le manque d'utilité perçue par les établissements. Il semble que l'entrée par la technicité de l'outil – dans les formations comme les présentations – n'ait pas été la plus pertinente à ce stade pour convaincre les établissements de leur intérêt à utiliser cet outil pour autre chose qu'un comptage administratif, mais nous ne sommes qu'au démarrage de la mise en place du logiciel.

Le projet a également consisté en un autre volet (volet 2), destiné à accompagner 9 établissements des 3 régions pilotes dans la mise en place de projets innovants en matière de prévention du décrochage scolaire et de prise en compte du décrochage dit « passif », en établissement. Si le volet 2 a permis des apprentissages collectifs et la mise en place – ou la continuation – de projets dans les établissements, il a sans doute pêché par manque d'ambition – d'une demande d'innovation et d'expérimentation, nous sommes passés à une demande de formalisation de l'existant –, manque d'évaluation des projets dans les établissements – ce qui rend la généralisation problématique – et manque de suivi dans deux des trois régions pilotes, ce qui a pu décourager les équipes projet en établissement.

Le présent rapport entend contribuer à tirer des leçons de la conduite de ce type de projet et de la manière d'en renforcer la pertinence et les impacts, afin de renforcer l'aide nationale et le pouvoir des acteurs de terrain en matière de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire. Le présent rapport montre la difficulté de l'incitation à l'innovation dans les établissements et l'exercice délicat de son accompagnement.

NOTE DE SYNTHÈSE (6 pages maximum)

Le présent rapport évalue le déroulement, la pertinence et les impacts du projet « Prédécagri », un projet visant à lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole. Le projet a été mis en place entre septembre 2009 et octobre 2011 dans 3 régions pilotes (Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le projet évalué

Le projet s'est déroulé en deux volets relativement séparés :

- Volet 1 : mise en place progressive d'un logiciel de suivi des élèves décrochés – sortis du système sans diplôme –, Sconet-SDO, permettant de partager les informations sur le devenir des élèves avec les autres administrations et acteurs du décrochage. Ce volet a donné lieu à la préparation de la version enseignement agricole du logiciel, la mise à disposition progressive dans les établissements des 3 régions et des formations en région.
- Volet 2 : accompagnement de 9 établissements pilotes dans des actions visant à lutter contre le décrochage scolaire passif en établissement et prévenir le décrochage scolaire actif. Ce volet a donné lieu à deux séminaires (1 séminaire de lancement, 1 séminaire de clôture), 3 formations en région et un suivi régional, une formalisation des 9 projets et un DVD.

Méthodologie d'évaluation

Les évaluateurs ont procédé à l'aide de recueils de données avant, pendant et après le projet, en mêlant enquêtes quantitatives et qualitatives. Voici le détail des données qui ont servi de base à ce rapport :

- observations des 2 séminaires de lancement (Dijon) et de clôture du projet (Marseille), 45 questionnaires d'évaluation des séminaires dépouillés à ces occasions (26 au premier séminaire, 19 au second séminaire) ;
- 6 visites de 3 établissements pilotes : Digne-Carêmejane (04, PACA, lycée agricole), Noirétable (42, Rhône-Alpes, antenne de lycée agricole), Avize (51, Champagne-Ardenne, Centre de Formation d'Apprentis (CFA)). Ces établissements ont été sélectionnés pour cette étude en raison de la diversité de leurs tailles, statuts et de leur état d'avancement dans la mise en œuvre du volet 2 de l'expérimentation au printemps 2010. Les visites ont eu lieu au printemps 2010 et à l'hiver 2012 et elles ont donné lieu à des entretiens individuels et de groupe avec au total 16 élèves (11 élèves de seconde professionnelle, 3 élèves de Première et 2 élèves de Terminale baccalauréat professionnel), 9 personnels de direction des établissements, 23 personnels éducatifs, 12 personnels administratifs (ce qui inclut notamment le Conseiller principal d'éducation (CPE), personnels en charge du projet et personnels des exploitations des lycées) ;
- 14 entretiens réguliers avec les pilotes et maîtres d'œuvre du projet, pour en assurer le suivi (5 entretiens en cours de projet, 9 entretiens en fin de projet) ;
- 2 questionnaires en ligne auprès des 138 établissements des régions pilotes en amont et en aval du projet, ayant donné lieu à 116 réponses – 62 réponses en 2010 et 54 en 2012, soit des taux de réponse respectifs de 44.9% et 39.1%.

Les évaluateurs se sont également appuyés sur l'expertise d'un comité de pilotage pluraliste, composé d'experts, de partenaires et de maîtres d'œuvre du projet, qui s'est réuni en mars 2010 pour valider la méthodologie et en mars 2012 pour discuter et valider les conclusions du présent rapport.

Voici les principales conclusions que nous apportons en réponse aux trois questions évaluatives :

1. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (Volet 1) répond-il aux besoins et contraintes des acteurs de l'enseignement agricole ?

1.1. La mise en place de Sconet-SDO émane davantage d'une demande politique de pilotage du système éducatif que d'une demande des établissements agricoles ou du système éducatif agricole.

1.2. Le décrochage scolaire n'est pas perçu comme un problème majeur par les établissements de l'enseignement agricole. Les acteurs de terrain reconnaissent toutefois la nécessité de coordonner et de mutualiser le repérage et le suivi des élèves sortis du système.

2. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (Volet 1) permet-il de mieux repérer les apprenants (élèves et/ou apprentis) qui ont décroché et de mieux les accompagner ?

2.1. Si le logiciel a aujourd'hui été mis en place, l'équipe d'évaluation conserve des doutes sur sa réelle utilisation dans les établissements par les personnels en charge de renseigner l'application. La plupart n'en voit pas l'utilité pour leur établissement. Certains ont des doutes sur son utilisation et son usage indirect. Enfin, dans la plupart des cas, la formation ne semble pas suffisante pour une appropriation complète de l'outil.

2.2. La mesure des décrocheurs semble être améliorée depuis la mise en place des listes même si des inconnues subsistent.

Synthèse des questions 1 et 2 (sur le volet 1) : Le volet 1 a permis, malgré des retards, de mettre l'outil Sconet-SDO à disposition de tous les établissements des 3 régions pilotes, au cours de l'automne et de l'hiver 2011-2012. Des doutes subsistent toutefois sur sa réelle utilisation – en février 2012. L'outil est perçu comme émanant d'une demande politique et administrative, éloignée des préoccupations des acteurs de terrain, pour qui le décrochage scolaire (effectif, *drop out*) est perçu comme un phénomène peu fréquent, à l'inverse du décrochage passif (*drop in*), qui mobilise les équipes. De plus, les établissements perçoivent rarement qu'il est de leur rôle de suivre les décrocheurs sortis de leur établissement, et sont rarement appuyés par des réseaux de partenaires pour le faire. L'utilité de l'outil est donc peu ou pas perçue et des doutes subsistent sur les personnels qui devront l'utiliser. Des efforts restent donc à faire en termes de formation et d'information. L'introduction de l'outil n'a pas permis de lancer une dynamique de lutte contre le décrochage scolaire dans les établissements, et l'on peut regretter en cela la déconnexion complète avec le volet 2. Le volet 1 a toutefois permis, par le biais des échanges de données avec la plateforme nationale, de se rendre compte que le nombre estimé de

décrocheurs dans l'enseignement agricole et dans le système éducatif français en général était largement surestimé. Des inconnues subsistent toutefois dans la mesure des décrocheurs réels.

3. En quoi les actions mises en place dans le cadre du projet (Volet 2) permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les apprenants en situation potentielle de décrochage ?

3.1. Il existait une variété d'actions mises en place dans les établissements avant Prédécagri. Ces actions ont été peu prises en compte dans le projet.

3.2. Le projet Prédécagri a impulsé une dynamique qui s'est peu à peu essoufflée.

3.3. Prédécagri a été l'occasion d'apprentissages nombreux mais n'a pas suffisamment permis d'outiller les équipes éducatives. Au mieux, le projet leur a permis de formaliser sur le papier certaines pratiques alors que, justement, ce n'est pas la pratique en établissement que de le faire.

3.4. Prédécagri a permis de mettre en place ou de continuer des actions dont le caractère novateur et expérimental reste limité.

Synthèse : Le volet 2 a permis de continuer ou de mettre en place de nouvelles actions dans les établissements pilotes, de lancer une dynamique au printemps 2010 et de favoriser des apprentissages collectifs, à tous les niveaux. Toutefois, le manque de diagnostic initial, le manque de suivi des établissements entre les séminaires, l'abandon de l'esprit d'innovation et le manque d'évaluation des projets en établissements ont déçu certains établissements et certains des porteurs du projet. Ceci a probablement limité les impacts du projet et rendu sa généralisation problématique, d'autant qu'il y a eu peu d'interconnaissance sur les projets mis en place dans les établissements au sein d'une même région pilote, *a fortiori* entre les trois régions pilotes. Les ambitions initiales n'ont pas pu se concrétiser si bien que les établissements n'ont qu'un retour limité de leurs investissements. La conduite non articulée des deux volets et le télescopage avec la RVP ont limité le caractère innovant du projet.

Recommandations

Les conclusions de l'évaluation ont permis aux évaluateurs et au comité de pilotage de tirer quelques enseignements en matière de :

- Pilotage de projet avec des établissements ;
- Accompagnement de projets innovants en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;
- Accompagnement à la mise en place d'un outil comme Sconet-SDO ;
- Facteurs favorisant les apprentissages collectifs.

Nous renvoyons à la dernière section du rapport pour le détail des recommandations issues de ce travail.

Sommaire général

INTRODUCTION

I. L'expérimentation « Prédécagri »

Préalable

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée
2. Objectifs et modalités de l'évaluation

II. Enseignements de politique publique

3. Résultats de l'évaluation
 - i. Question 1 : En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet répond-il aux besoins et contraintes des acteurs de l'enseignement agricole ?
 - ii. Question 2 : En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet permet-il de mieux repérer les apprenants qui ont décroché et de mieux les accompagner ?
 - iii. Question 3 : En quoi les actions mises en place dans le cadre du projet permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les personnes en situation potentielle de décrochage ?
4. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage
 - i. Caractère expérimental du dispositif évalué
 - ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle
 - iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

CONCLUSIONS ET PISTES D'ACTION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

En avril 2009, le Haut commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté et à la jeunesse a publié un appel à projets. Au sein de l'axe 1, plusieurs programmes concernaient la lutte contre le décrochage scolaire : « Réduire les sorties prématurées du système de formation initiale », « Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs » et « Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire ». La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit plus largement dans un contexte politique fort : le plan « Agir pour la jeunesse », annoncé par le président de la République le 29 septembre 2009, a fait de la lutte contre le décrochage une priorité nationale. Les acteurs de l'éducation et de l'insertion ont été invités à agir ensemble.

En réponse à cet appel d'offre qui proposait d'innover et d'expérimenter pour la jeunesse, Eduter Ingénierie, en collaboration étroite avec les services du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, a soumis un projet qui a été financé dès septembre 2009. Ce projet, intitulé « Prédécagri », visait plusieurs objectifs et s'est divisé en deux volets. Il a pris fin le 13 octobre 2011 lors d'un séminaire de clôture qui s'est tenu à Marseille et ce rapport en constitue l'évaluation.

Les objectifs du projet se présentaient en 2009 en ces termes (réponse à l'appel d'offre, convention initiale FEJ-ASD, pp. 2-3) :

« L'objectif du projet est de mettre en œuvre un dispositif pour que les jeunes de l'enseignement agricole sortant sans qualification à l'issue de leur scolarité soient repérés et ne quittent pas le système de la formation initiale scolaire ou par apprentissage, sans qu'un accompagnement et un suivi individualisés n'aient été mis en place pour la poursuite de leur parcours. Le public prioritaire est constitué par les jeunes quittant chaque année le système de formation initiale sans avoir obtenu une première qualification. Il s'agit de participer à une action cohérente de l'Etat (service public de l'emploi, Education nationale, ministère chargé de l'Agriculture, secrétariat d'état à la politique de la ville), en collaboration avec les collectivités territoriales, le réseau des missions locales, les représentants des filières professionnelles, les fédérations de parents d'élèves, le secteur associatif, dans le cadre d'une coordination locale à mettre en œuvre. Ce projet vise le repérage/signalement des décrocheurs pour un recensement exhaustif, le partage d'informations entre prescripteurs et opérateurs avec une interface prenant en compte les établissements privés et les services de l'apprentissage des Conseils Régionaux, l'expérimentation de modalités d'accompagnement renforçant l'implication des différents acteurs selon le triptyque : diagnostic / préconisation / prescription, l'organisation de la concertation entre ceux-ci et la construction d'un suivi plus individualisé qui contribuent à la prévention et au suivi des décrocheurs potentiels. Le projet sera expérimenté dans 3 régions pilotes, Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Champagne Ardenne, sur l'ensemble des établissements sous tutelle du Ministère chargé de l'agriculture pour la partie repérage et partage d'informations, et sur un échantillon représentatif d'établissements pour les modalités d'accompagnement spécifiques. (...) L'établissement national d'appui AgroSup Dijon- Eduter assurera l'animation du projet et l'accompagnement

méthodologique des établissements tant dans la mise en œuvre de l'expérimentation que dans la capitalisation des résultats en vue de leur transfert. Une équipe de recherche spécialisée sur les questions d'évaluation de politiques des systèmes éducatifs interne à AgroSup Dijon / Eduter assurera l'évaluation. (...) Les établissements publics et privés de la voie scolaire de l'enseignement agricole des régions d'expérimentation, accompagnés par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, leur autorité académique, assureront le **repérage** des décrocheurs. Avec l'appui du système d'information national, ils se mettront en capacité d'**échanger des données** sur les décrocheurs avec les partenaires locaux (rectorat, Centres d'information et d'orientation, Mission générale d'insertion, missions locales-Permanence d'accueil, d'information et d'orientation, Conseil Régional). Ils s'organiseront pour **accompagner** ces décrocheurs dans leur domaine de compétences et pour en tracer le suivi, y compris lors de l'accompagnement par les autres acteurs. Dans le cadre de ce dispositif expérimental de – repérage partage accompagnement –, une attention particulière sera portée d'une part, sur l'implication des maîtres de stage et d'apprentissage dans le suivi de l'apprenant et d'autre part, sur la mise en place d'outils d'individualisation. Cela visera à confirmer que l'implication accrue des professionnels et l'individualisation des parcours sont des leviers pour améliorer la prévention et l'accompagnement du décrochage. »

Le projet distinguait bien deux volets (nous résumons les trois actions prévues initialement en deux volets) : un volet repérage des décrocheurs et partage des informations entre prescripteurs et opérateurs (volet 1) et un volet accompagnement des décrocheurs en établissement (volet 2).

L'équipe d'évaluation a examiné trois questions d'évaluation et a mis en place, pour cela, une méthodologie variée mêlant enquêtes quantitatives et qualitatives (observations, questionnaires, entretiens individuels et de groupe, visites en établissements). Les questions d'évaluation sont les suivantes :

1. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (volet 1) répond-il aux besoins et contraintes des acteurs de l'enseignement agricole ?
2. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (volet 1) permet-il de mieux repérer les apprenants (élèves et/ou apprentis) qui ont décroché et de mieux les accompagner ?
3. En quoi les actions mises en place dans le cadre du projet (volet 2) permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les apprenants en situation potentielle de décrochage ?

Nous allons, à travers ce rapport, rappeler les objectifs du projet, son déroulement, avant de présenter le déroulement de l'évaluation et d'en arriver à nos résultats, présentés question par question.

La problématique qui a émergé, à l'écriture de ce rapport, est la suivante : est-ce encore possible d'innover en matière de lutte contre le décrochage scolaire ? Comment faire mieux ou différemment avec les acteurs de terrain ?

I. L'EXPERIMENTATION PRÉDÉCAGRI

Préalable

« Toute évaluation de politiques et de performances d'entreprise commence par une interrogation sur les producteurs et les destinataires de l'évaluation¹. »

Certes, il ne s'agit pas ici d'une évaluation d'une politique d'entreprise mais d'une politique publique. Néanmoins, nous retenons l'idée qu'il nous faut aussi, en tant qu'équipe d'évaluation, nous interroger sur les producteurs (ce que nous ferons dans le présent rapport) mais aussi sur les destinataires de cette évaluation.

En la matière, l'équipe d'évaluation entend apporter à l'équipe projet, aux institutions éducatives publiques mais surtout aux décideurs (principalement à ceux en charge de les conseiller) des éléments qu'elle espère pertinents pour mieux construire et mettre en œuvre des politiques publiques d'une part, pour attirer son attention sur certains résultats produits à la fois par des outils de repérage et par des dispositifs d'accompagnement des décrocheurs d'autre part. Si l'équipe d'évaluation y parvient, alors nous estimons que nous aurons au moins en partie atteint nos objectifs.

Ce rapport entend ainsi apporter une modeste contribution à la réflexion sur l'évaluation des politiques publiques et sur la lutte contre le décrochage scolaire.

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Présentation générale du projet

Initialement prévu pour durer 30 mois, le projet « Prédécagri » s'est étendu sur 2 ans : il a démarré en septembre 2009 et a pris fin en octobre 2011 lors d'un séminaire de clôture à Marseille. La particularité originelle de ce projet était de concerner un appareil de formation complet : l'Enseignement Agricole (EA). Il visait à lutter contre le décrochage scolaire, d'une part en réduisant la sortie du système scolaire sans diplôme pour les élèves de l'Enseignement Agricole, d'autre part en favorisant le repérage des élèves sortis sans diplôme. Il s'agissait d'une expérimentation : le projet s'est développé dans 3 Régions pilotes – Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Champagne-Ardenne – et concernait les 138 établissements scolaires agricoles publics et privés de ces 3 régions.

Objectifs du projet

Ce projet s'est inscrit pleinement dans les objectifs de lutte contre le décrochage scolaire qui ont été fixés par le gouvernement, et notamment par le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,

¹ Michel Capron, Françoise Quairel, « Evaluer les stratégies de développement durable des entreprises : l'utopie mobilisatrice de la performance globale », *Revue de l'organisation responsable*, n°1, juin 2006, pp. 5-17, p. 6.

de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en charge de l'enseignement agricole². Le projet est né de deux constats :

- la difficulté, aux vues du système d'information existant en 2009, de quantifier le nombre réel d'élèves sortis du système de l'enseignement agricole et de quantifier le nombre de ces élèves sortis du système restés sans solutions (faute d'outil de suivi harmonisé entre établissements, faute de partage d'informations entre partenaires publics).
- L'engagement très inégal des établissements de l'enseignement agricole dans l'accompagnement de leurs décrocheurs, sortis ou non de leurs murs. Les pratiques de prévention du décrochage et de suivi des jeunes concernés semblaient fort disparates.

Le but de ce projet était ainsi de mieux repérer et de mieux accompagner les décrocheurs scolaires et les élèves en situation potentielle de décrochage de l'enseignement agricole (EA), en partenariat avec les autres acteurs éducatifs (Education Nationale, Conseils Régionaux, Pôle emploi, Missions locales,...). Il était prévu, au démarrage, plusieurs types d'actions pouvant être présentées en deux volets :

- Volet 1 : conception et mise en place d'un outil spécifique de suivi des décrocheurs dans l'enseignement agricole (public et privé) dans 3 régions pilotes et partage de l'information avec les partenaires (Education Nationale...);
- Volet 2 : conception d'une procédure et de mesures d'accompagnement des décrocheurs.

Dans le cadre du volet 1, les objectifs initiaux ont rapidement changé : il n'a rapidement plus été question que l'EA conçoive et mette en place son propre outil. Il a au contraire été demandé à l'EA d'adapter un outil déjà utilisé dans certaines académies par l'Education Nationale, Sconet-SDO, qui devrait ensuite être généralisé à l'ensemble du territoire français dans les deux systèmes de formation. Nous reviendrons sur cette évolution importante dans le descriptif plus détaillé du déroulement du projet.

Portage du projet

Le portage du projet a été confié par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du MAAPRAT à Eduter Ingénierie³ qui a rédigé la réponse à l'appel d'offres. Les différentes actions développées dans PRÉDECAGRI requéraient à la fois une expertise et un appui informatiques (pour le volet 1) demandés à Eduter CNERTA⁴, et des compétences plus ciblées sur l'encadrement et l'animation au niveau régional des équipes éducatives dans les établissements (pour le volet 2), pour lesquelles les chargés de mission du réseau insertion et égalité des chances ont été sollicités⁵.

² Voir à ce sujet l'instruction n°09-060 JS du 22 avril 2009 sur le décrochage signée par le Ministre en charge de l'agriculture.

³ Estelle Veuillerot a été désignée comme chef du projet, chargée de la coordination nationale de PRÉDECAGRI.

⁴ Hughes Colin et Mirjana Mardésic sont les responsables du développement du volet 1 dans cette unité d'Eduter en charge notamment des questions relatives au système d'information de l'Enseignement agricole.

⁵ Il s'agit des trois correspondants régionaux des trois régions pilotes de PRÉDECAGRI : Agnès Dechy en PACA, Fabienne Vasseur en Champagne-Ardenne, initialement Jacqueline Salesse en Rhône-Alpes, remplacée par Pascaline Burgat. Suite au congé maternité de cette dernière, le relai est pris par l'adjointe au Service régional de la formation et du développement (SRFD) Marie-Jacqueline Lisberney, avec l'appui de Patrick Maséra, l'animateur du réseau insertion et égalité des chances.

A la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du Ministère de l'agriculture, le projet a été instigué et suivi par le bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion (BVIE)⁶ qui a en charge les questions relatives aux élèves en difficulté et à l'abandon scolaire. La teneur du volet 1 fait que la Mission de la stratégie et des systèmes d'informations (MISSI) est associée dès le départ au projet⁷.

Choix initiaux : définition du « décrochage scolaire »

La première réunion de cadrage du projet qui a réuni l'ensemble des parties prenantes de celui-ci est intervenue le mardi 29 septembre 2009 à la DGER. Deux choix importants, et qui ont des conséquences pour la suite du déroulement du projet, ont été actés ce jour-là. Le premier choix concerne le volet 1. Le second choix concerne le volet 2.

Le premier choix concerne la définition opérationnelle de ce qu'est le décrochage scolaire et de ce qu'est un décrocheur pour permettre aux différentes équipes mobilisées dans le cadre du projet de travailler à partir d'une base commune. La définition choisie est la suivante. Est considéré comme décrocheur : « tout élève, étudiant, apprenti qui quitte sa formation en cours d'année sans projet personnel ou professionnel, sort du système de formation en fin d'année sans qualification, est absent de manière chronique de la formation sans raison justifiée. » Cette délimitation du décrochage engendre immédiatement des discussions et des questions. Les points suivants sont notamment soulevés :

- Quid des critères statistiques de la situation « sans projet », davantage qualitative que quantitative ? Comment vérifier l'effectivité des solutions trouvées (poursuites d'études ou emploi) ? Autrement dit, à partir de quand considérer qu'un individu est passé de la situation « sans solution » à la situation « avec un projet » (et vice-versa) ?
- Quelle est la population retenue au final ? Parle-t-on seulement des sortants sans qualification, soit des apprenants qui interrompent leurs études avant l'année terminale de préparation du CAP/A, BEP/A, ou juste après le collège ? Ou plus largement des sortants sans diplômes, qui interrompent leurs cursus sans avoir obtenu ni CAP/A, ni BEP/A, ni Bac (ce sont les sortants précoces) ?
- Qu'est-ce qu'être « absent de manière chronique » ? Quels indicateurs utiliser : ceux utilisés jusqu'ici dans les statistiques sur l'absentéisme (soit les 4 demi-journées d'absence injustifiées mensuelles) ou de nouveaux qui sembleraient plus adaptés pour cerner le décrochage tel que défini plus haut ?

Ces questions relatives à la définition du phénomène de décrochage scolaire montrent la nécessité pour l'équipe projet de travailler sur une population clairement délimitée d'un point de vue statistique. L'enjeu du repérage des décrocheurs était bien là. De fait, la définition retenue excluait totalement du travail du volet 1 les décrocheurs dits passifs qui n'ont pas quitté le système ou leur établissement. En revanche, ces derniers ont fait l'objet de l'expérimentation conduite dans le cadre du volet 2.

Clairement, s'agissant de ce premier choix opéré dans la réunion, celui de la construction de la définition du décrocheur, la logique d'autorité et d'imposition de cette définition a été explicitement formulée. Il s'agissait, dès le début du projet, d'enclencher une logique « d' enrôlement » de l'ensemble des acteurs impliqués tel que l'a alors formulé la chef du BVIE.

⁶ Nathalie Prudhon-Desgouttes est alors chef de ce bureau. Lui succèdera Emmanuel Hémerly à partir de Mars 2011.

⁷ Véronique Le Guen est chef de cette Mission.

Choix initiaux : deux populations cibles et principes de travail

Le second choix opéré dans le cadre du volet 2 a été de considérer que seuls les élèves de seconde professionnelle scolarisés en établissements publics étaient concernés par l'accompagnement et l'expérimentation en établissement. Plusieurs principes de travail ont alors été énoncés, parmi lesquels :

- Les pratiques pédagogiques ne seront pas abordées dans le cadre du volet 2.
- Il serait intéressant de partir de l'existant en région, dans les établissements, en matière de lutte contre le décrochage scolaire.
- Il est du ressort des Régions et de leurs établissements d'aller au-delà de l'accompagnement, pour envisager la généralisation des actions et dispositifs offrant une plus-value dans la prévention du décrochage scolaire.
- La Rénovation de la voie professionnelle (RVP) lancée dans les établissements à partir de la rentrée 2009 est le contexte conjoncturel dans lequel Prédécagri se déploie, d'où le choix du public cible (les secondes professionnelles) visé par les expérimentations du volet 2.
- Dans sa structuration, avec la mise en place des parcours du baccalauréat professionnel en 3 ans à compter de la rentrée 2009, la seconde professionnelle offre des opportunités d'innovations.

On peut remarquer immédiatement qu'il y avait une volonté politique de couvrir l'ensemble des décrochés à travers les deux volets de Prédécagri : les *droppers out* qui sont sortis prématurément des établissements font l'objet du volet 1, les *droppers in* qui y demeurent, mais démobilisés, sont au cœur du volet 2. Dès le départ, il y avait donc deux populations distinctes – pourtant réunies sous un même vocable – qui étaient ciblées par le projet, sans forcément qu'il y ait une conjonction entre les deux. Très tôt, la disjonction entre les deux volets du projet était donc mise en place.

De plus, le choix a été fait de laisser une large autonomie aux régions pour choisir et développer avec des établissements volontaires choisis par leurs soins leurs actions de lutte contre le décrochage scolaire. L'idée est d'éviter un pilotage « par le haut ». Matériellement, cela s'est traduit par une délégation de fonds aux trois régions pilotes qui étaient ainsi libres de choisir la façon d'utiliser l'enveloppe financière qui leur est attribuée dans le cadre du suivi des actions du volet 2.

Il y a eu, dès le début du projet, une conjonction entre Prédécagri et le lancement de la rénovation de la voie professionnelle, d'où le choix des élèves de seconde professionnelle. Cela écartait de fait les 4^{ième}-3^{ème} qui sont pourtant identifiés comme un cycle à fort potentiel de décrochage, ainsi que la filière Services (Services aux personnes-Services en milieu rural) qui n'était alors pas inscrite dans la RVP et qui, elle aussi, était fortement exposée au phénomène.

L'expérimentation mettait hors champ tout ce qui se passe dans le face-à-face enseignant/apprenant pour privilégier les temps d'apprentissage ou – plus largement – d'éducation péri et/ou para-scolaires.

Il s'agissait enfin d'essayer en région – selon leurs envies et les pratiques déjà existantes dans les établissements en termes de lutte contre le décrochage scolaire - différentes formes d'actions, de mettre en place des dispositifs qui, s'ils fonctionnaient, pourraient éventuellement être généralisés à l'ensemble des établissements agricoles. A cet égard, les trois régions pilotes

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

faisaient figure de « laboratoires » grandeur nature. Les possibilités d'actions étaient très peu bornées ; toute liberté était laissée aux régions et aux établissements qui souhaitaient s'impliquer dans le projet, pour tester des idées nouvelles.

Au cours de cette réunion de lancement, plus exactement en amont de celle-ci, des choix et postulats de travail ont donc été faits, qui ont structuré et orienté nettement le projet, tant dans sa conduite que dans son contenu. Ces choix et postulats, tantôt dictés par le politique (réponse au projet Hirsch, choix des régions pilotes, organisation de l'encadrement du projet...), tantôt guidés par la conjoncture (mise en place de la RVP) ou encore des considérations d'ordre techniques (pour tout ce qui affère à la mise en place du logiciel de repérage des décrocheurs) s'inscrivent pour une large part dans un pilotage plus global de l'appareil de formation dont il est difficile ici de restituer toute la complexité, mais qui conditionne largement le déploiement et l'évolution du projet dans toutes ses dimensions.

Nous allons revenir à présent de manière détaillée sur le déroulement effectif de chaque volet du projet, afin de permettre aux lecteurs de bien comprendre les résultats de l'évaluation qui en a découlé.

Historique de la mise en œuvre du Volet 1

Un changement rapide d'objectifs

La réponse à l'appel d'offre du 22 avril 2009 prévoyait, à son origine, la conception et la mise en place d'un outil de repérage des élèves décrochés propre à l'enseignement agricole. Toutefois, les directives données par le Président de la République pour une action commune (acteurs éducatifs locaux, missions locales...) contre le décrochage scolaire, traduites dans la loi du 24/11/2009, ont conduit le Ministère en charge de l'enseignement agricole, en décembre 2009, à utiliser l'outil du Ministère de l'Education Nationale, le logiciel Sconet, dans l'appareil de formation agricole. Il n'a donc plus été question de concevoir un logiciel propre à l'EA, mais bien d'adapter un logiciel existant, conçu pour les besoins d'un autre système de formation.

Présentation du logiciel Sconet et de l'application SDO

Sconet (SColarité sur le NET) est un logiciel permettant la gestion de la scolarité des élèves du second degré de l'Education nationale via Internet. Il comporte plusieurs applications, dont SDO (Suivi D'Orientation) qui permet de suivre l'orientation, l'affectation et les actions d'appui menées envers les élèves en situation de décrochage scolaire. L'établissement peut déclencher ce suivi d'une part pour les élèves scolarisés dans l'établissement à l'année n-1 et qui ne le sont plus à l'année n (décrocheurs sortants de plus de 16 ans sans diplôme) et d'autre part, les élèves présents mais en risque de décrochage scolaire (démobilisés passifs).

Comment ces élèves sont-ils repérés ? Les établissements reçoivent, par le biais de SCONEt, plusieurs fois par an et depuis peu (cf. partie suivante), des listes d'élèves qui étaient scolarisés chez eux, ne le sont plus et sont sans « rescolarisation » connue, sans diplôme et ne sont pas suivis par une mission locale. A partir de cette liste d'élèves sans solution, il revient aux établissements de mettre en place des actions de suivi pour voir où ils sont et les orienter vers les partenaires appropriés pour une prise en charge. Ce suivi peut-être formalisé et détaillé dans l'application SDO qui en offre la possibilité. Les élèves dits « démobilisés passifs » (en situation

potentielle de décrochage) repérés par les établissements peuvent également être signalés comme démobilités dans le logiciel et suivis par son intermédiaire, puisque SDO permet d'inscrire toutes les actions menées envers ces élèves (nom d'un référent, compte rendu des entretiens qu'il a menés avec l'élève, actions entreprises...).

Remontées et retours des listes d'élèves décrochés : une gestion au niveau national et régional

Parallèlement au choix d'installer Sconet-SDO dans l'ensemble des systèmes éducatifs sur l'ensemble du territoire⁸, a été créée une plateforme nationale d'identification des élèves décrochés (sortis du système sans diplôme). Le SIEI (Système Interministériel d'Echange d'Informations, géré par l'Education Nationale), basé au rectorat de Orléans-Tours, a ainsi été créé pour comparer différentes listes d'élèves sortis – émises par les établissements de l'EN, de l'EA, de l'apprentissage et les missions locales – afin de pouvoir déterminer les jeunes de plus de 16 ans qui ont quitté les systèmes de formation sans diplôme et pour lesquels les acteurs du service public ont une obligation de prise en charge. Chaque année scolaire, il est prévu trois campagnes de repérage. Plusieurs ont eu lieu à ce jour (2 en mars et juin 2011, 3 autres étant prévues en 2011-2012), comparant des élèves inscrits l'année n-1 à ceux inscrits l'année n, dans différentes académies et dans différents systèmes (EN, EA, apprentissage, suivis en missions locales). Le travail d'incrémentation et de croisement des données effectué par la plateforme nationale a vocation à se pérenniser.

Un des premiers travaux des acteurs de Prédécagri a donc été de mettre en place, pour les trois régions pilotes impliquées dans le projet, ces listes pour les transmettre à la plateforme, dès novembre 2010.

- Il s'est d'abord agi (itération 1) de repérer tous les élèves qui étaient dans l'enseignement agricole à l'année n-1 et qui ne l'étaient plus à la date d'observation (année n), qui avaient plus de 16 ans et qui n'avaient pas réussi leurs examens, et, en second lieu, d'établir la liste des nouveaux inscrits entrant dans l'EA. L'éducation nationale réalisait de son côté cette première itération. Pour ce qui concerne les apprentis, que ce soit à l'éducation nationale ou dans l'enseignement agricole, des listes semblables étaient également éditées. Deux autres itérations permettaient ensuite de comparer ces différentes listes issues de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole, de l'apprentissage et des missions locales.
- Les établissements des régions pilotes recevaient alors – via Sconet-SDO – des listes d'élèves de l'année précédente, qui ne sont plus scolarisés dans l'établissement ni ailleurs, d'après les croisements de listes, ni pris en charge par des missions locales. A charge pour eux de les retrouver pour vérifier leur situation et, si besoin, leur proposer des actions qui doivent ensuite être inscrites dans Sconet-SDO.
- Parallèlement à ces travaux, et pour faciliter le traitement du SIEI, des coordinateurs départementaux ont été nommés par les préfetures afin d'appuyer ce travail de remontée et de redescende des listes d'élèves sortis du système scolaire, et d'animer une politique de lutte contre le décrochage scolaire à l'échelle départementale.

On peut donc dire qu'on a assisté à une institutionnalisation du projet de repérage et de création d'indicateurs chiffrés du décrochage scolaire à la demande expresse de la plus haute autorité de

⁸ Ne sont pas concernés pour l'instant les élèves scolarisés dans les systèmes éducatifs de la défense, de la mer, de l'industrie et de la santé.

l'Etat. L'injonction politique, au plus haut niveau de l'Etat, est ainsi venue rendre les arbitrages notamment en ce qui concernait l'utilisation des logiciels. Logiquement, le déroulement du projet Prédécagri a été fortement impacté et contraint par ce contexte, qui a précédé, et qui accompagné la mise en place du logiciel Sconet-SDO dans l'EA. Mais ce contexte « politique » a aussi donné au projet toute sa justification politique et institutionnelle.

Du retard dans l'installation du logiciel Sconet-SDO dans les 3 régions pilotes de l'enseignement agricole

L'installation du logiciel dans les 138 établissements des trois régions pilotes a subi plusieurs retards : elle était initialement prévue en septembre 2010, puis elle a été repoussée en janvier 2011 puis en septembre 2011. A ce jour, tous les établissements sont censés avoir un accès à l'application Sconet-SDO ainsi que deux clés OTP (clé de cryptage permettant un accès sécurisé à l'application) le leur permettant.

Une installation test a toutefois été réalisée dans 22 établissements des régions pilotes dès le printemps 2011, sous l'égide des Délégués régionaux aux technologies de l'information et de la communication (DR-TIC) de chaque région, jouant un rôle d'appui et de suivi dans la mise en œuvre de Sconet-SDO. En février-mars 2011, 22 établissements publics et privés (CFA inclus) ont ainsi pu avoir accès à Sconet-SDO pour tester le logiciel et répondre à une première campagne d'observation. Au 15 avril 2011, la liste des décrocheurs leur a été fournie par la plate-forme SIEI. Si en théorie, depuis la rentrée 2011, l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole des trois régions pilotes peuvent utiliser Sconet-SDO – puisque la première campagne de remontée des listes pour l'année scolaire 2011-2012 est fixée au 31 octobre 2011 avec un retour dans les établissements pour le 17 novembre 2011 –, en pratique, ils n'ont pas tous reçu immédiatement les clés OTP pour qu'ils puissent effectivement utiliser cette application. Les DR-TIC n'ont reçu les clés OTP et n'ont eu accès à la console de gestion des clés qu'à partir de mi-novembre 2011, voire début décembre 2011.

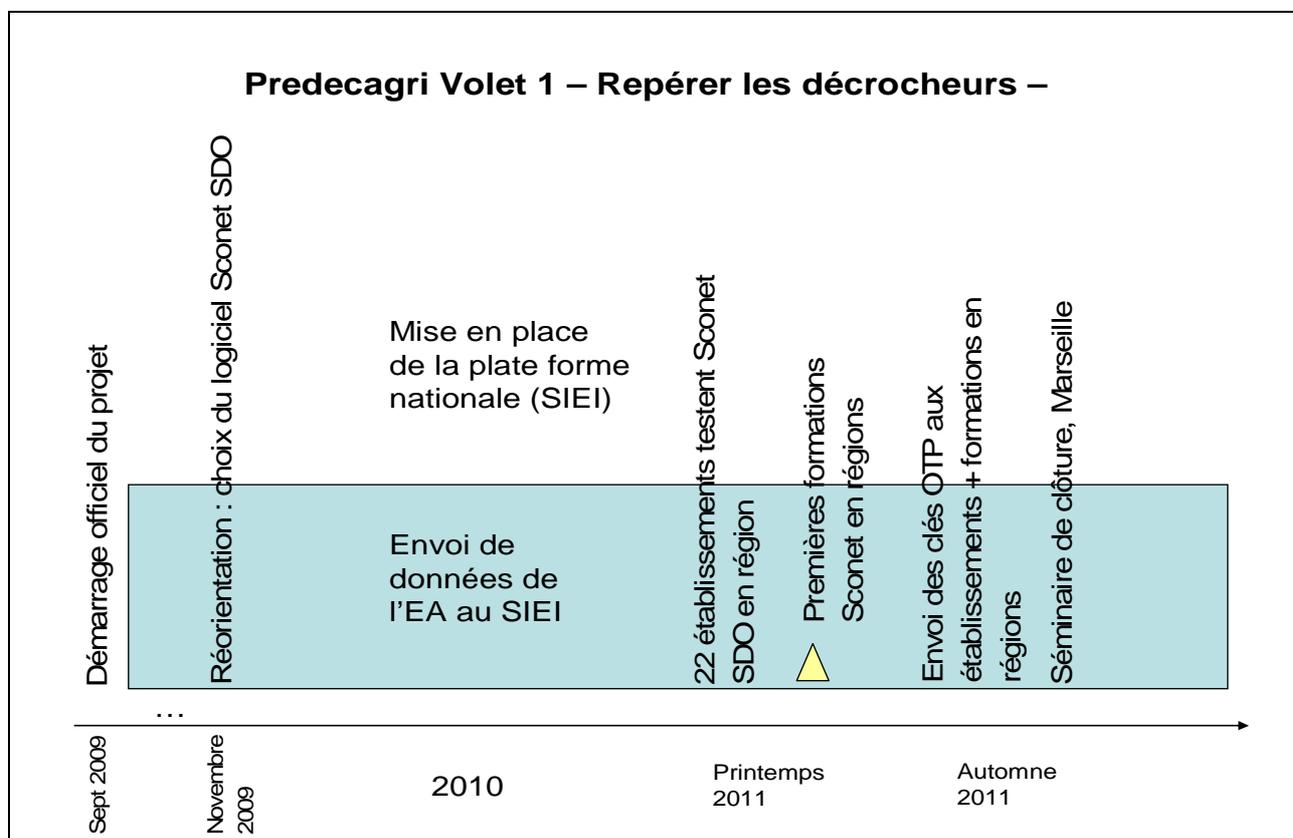
Pourquoi ces retards successifs ? Le feu vert de la CNIL (qui a autorisé la mise en place du logiciel et le transfert des données au SIEI sous réserve d'en exclure les élèves de moins de 16 ans) n'a été obtenu qu'en décembre 2010. Tant que la délibération de la CNIL n'avait pas été prononcée, les tests étaient suspendus. De plus, de nombreuses adaptations techniques étaient nécessaires pour qu'un environnement de l'EN (équivalent au périmètre de celui d'un rectorat) puisse héberger les établissements de l'EA dans un environnement de périmètre national. Une analyse des données des élèves, des responsables et des nomenclatures utilisées par l'EN et de celles de l'enseignement agricole a dû être menée. Les différences ont été constatées en lien notamment avec la scolarité, les référentiels de formation et d'établissement. Il existe aussi des notions et spécificités organisationnelles à l'Education Nationale qui ne sont pas applicables dans l'Enseignement Agricole et vice versa (exemple la notion « académie » n'existe pas dans l'enseignement agricole). Enfin, un chantier a été engagé concernant l'authentification et l'accès des utilisateurs à l'application. Chaque utilisateur de Sconet-SDO doit posséder un compte dans un annuaire et une clé OTP puisque Sconet-SDO est sur le réseau interne propre à l'éducation nationale, réseau sécurisé qui nécessite un accès lui aussi sécurisé. Il a fallu mettre en place toute l'organisation de collecte des informations sur les comptes, de saisie et de transmission au Pôle hébergement pour intégration dans l'annuaire. Parallèlement, il fallait acheter les clés OTP, définir les domaines de sécurité, monter la console d'administration des clés, former les gestionnaires des clés et diffuser ces dernières aux utilisateurs. A ce jour, la mise en place du logiciel s'est accompagnée de la production de 400 clés OTP (ce sont des clés nominatives

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

cryptées d'accès à l'application ; elles ont un coût d'environ 8 euros pièce) qui ont été envoyées aux établissements. La clé donne un code qui change toutes les minutes environ. Ce code permet l'identification et l'accès à l'application Sconet-SDO.

Enfin, il a fallu former les utilisateurs. Des formations ont été organisées dans les régions. Une première vague a eu lieu au printemps 2011. Eduter Cnerta a formé une quarantaine de personnes, dont au moins une personne de chacun des 22 établissements pilotes (Volet 1) pour Sconet-SDO, et les DR-TIC. Chaque utilisateur a pu tester l'application et faire part de ses éventuelles difficultés. A charge pour ces personnes formées d'en former d'autres à leur tour via l'organisation de formations régionales à destination de tous les établissements des trois régions pilotes, formations prévues entre septembre et novembre 2011. Les trois DR-TIC interrogés ont mis en place ces formations. Pour l'un, en Champagne-Ardenne, au niveau des départements à raison d'½ journée par département. Ont été invités à ces formations une à deux personnes de la direction des établissements et un à cinq formateurs par établissement (selon la taille de l'établissement) : 53 personnes sont venues sur les 65 prévues. Mais il est à noter que l'information sur ces formations n'a pas toujours bien circulé et que certains établissements (c'est le cas du CFA de l'Aube) n'en ont eu connaissance qu'une fois la date passée. Le DR-TIC de Rhône-Alpes a quant à lui organisé 17 formations au niveau des établissements. Ont été formés le plus souvent pour les établissements du public un membre de l'équipe de direction et pour les établissements du privé une secrétaire. Environ 120 personnes ont donc été formées. Enfin, le troisième DRTIC, en région Provence Alpes Côte d'Azur, a organisé deux formations les 14 et 23 novembre 2011. 25 personnes du public et 12 personnes du privé ont été formées, majoritairement des membres de la direction ou CPE.

Le schéma ci-dessous résume les actions menées dans le cadre du Volet 1.



Synthèse sur la mise en œuvre du Volet 1

Le volet 1 a subi d'importantes modifications, notamment dans sa nature et sa portée, du fait de décisions politiques qui dépassaient le cadre du seul projet Prédécagri, même si la finalité initiale – avoir une meilleure visibilité sur le décrochage scolaire – a été préservée. Sa mise en œuvre a été ralentie par des difficultés d'ordre technique (correspondance des logiciels), réglementaires (accord CNIL) et matérielles (délivrance des clés OTP). Malgré tout, la mise en place du logiciel dans les établissements des trois régions pilotes est quasiment achevée à la fin du projet (octobre 2011). Les établissements utilisent-ils pour autant ce logiciel ? Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse à cette question dans l'évaluation.

Historique de la mise en œuvre du Volet 2

Une réduction de l'ambition par rapport aux objectifs initiaux

Le projet visait, à son origine, à créer des « parcours » et des « procédures d'accompagnement » des élèves, à « impliquer les maîtres d'apprentissage » dans leur suivi et à mettre en place des « outils d'individualisation » (Convention FEJ-ASD, p. 9). Outre la « création de ressources et d'outils », était prévue une « capitalisation des méthodes et des premiers acquis » et un « appui méthodologique » aux équipes (Convention FEJ-ASD, p. 11). L'aspect innovant de l'expérimentation résidait dans « la mise en place de NOUVELLES⁹ procédures d'accompagnement pour prévenir le décrochage scolaire » et par « le transfert d'acquis ou d'expériences de la formation par apprentissage à la formation initiale scolaire » (Convention FEJ-ASD, p. 12).

Le cahier des clauses techniques particulières concernant le volet 2 du projet Prédécagri et rédigé en janvier 2010 par le BVIE de la DGER (MAAPRAT) précise et cadre la démarche de « conception d'un parcours d'accompagnement ». Cette note rappelle que seuls les élèves repérés comme potentiellement décrocheurs mais n'ayant pas encore quitté leur établissement sont concernés par les actions de ce volet. Trois axes d'actions figurent dans cette note. Le premier concerne l'implication des maîtres de stage et/ou d'apprentissage. Le second se centre sur les parcours individualisés tandis que le troisième s'intéresse à la capitalisation et au transfert des deux axes précédemment décrits. Au départ, le volet 2 est ainsi pensé en complément du volet 1 en s'intéressant à la population de décrocheurs non concernés par le volet 1 et en cherchant à expérimenter dans les établissements des pratiques nouvelles. Cette note prévoit même une certaine linéarité dans la conduite du projet : axe 1 la première année et axe 2 la seconde. Toutefois, on ne peut s'empêcher de remarquer que le volet 2 poursuit en réalité deux objectifs. Le premier vise à créer des dispositifs d'accompagnement des décrocheurs. Le second objectif vise, compte-tenu des choix opérés, à « suivre l'impact de la rénovation pédagogique de la mise en place du baccalauréat en trois ans ». Certes, le télescopage entre le projet Prédécagri et la rénovation de la voie professionnelle est concomitant d'un point de vue temporel mais ce sont également les choix opérés lors du démarrage du projet qui ont permis à ce télescopage de se réaliser. Rien ne contraignait le projet à choisir comme public cible les élèves de seconde professionnelle. Ces filtres quant au choix de la population cible et quant au choix des axes thématiques sont parfaitement assumés par l'équipe en charge du projet ainsi que l'atteste un compte-rendu d'une réunion en date du 10 juin 2010. Le rôle central des personnes du réseau

⁹ Les majuscules sont de notre fait.

insertion et égalité des chances en région est rappelé quant à leur suivi et à leurs visites en établissements. C'est d'ailleurs ce que prévoient les conventions établies et rédigées à la même période entre les régions et le projet. Si la convention engage les régions à faciliter le repérage et à échanger les données avec les autres acteurs (volet 1), l'annexe de la convention précise bien le rôle des coordinateurs régionaux du projet.

« En année 1, le coordonnateur régional du projet accompagne le groupe de travail constitué dans les établissements pilote choisis par la DRAAF. Ce groupe de travail outre les acteurs éducatifs internes associe les fédérations professionnelles, les maîtres d'apprentissage, les associations de parents d'élèves. Les modalités d'accompagnement spécifiques ciblent plus particulièrement la classe de seconde professionnelle afin de suivre l'impact de la rénovation professionnelle (mise en place du BAC PRO en 3 ans). Après une phase de concertation et de sensibilisation, impliquant les maîtres de stage/apprentissage, les parents, le coordinateur régional accompagnera le groupe pour mettre en place : *des procédures de suivi, d'outils, pour améliorer la sensibilisation des acteurs professionnels (maîtres de stage), ainsi que celle des parents à une approche globale du projet et de la situation de l'apprenant dans la construction de son parcours individualisé.*

En année 2, généralisation aux autres établissements de la région pilote : mise en place de ressources et d'outils permettant de former les maîtres de stage, les parents et les équipes. Préparation de la phase de transfert à l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole. Mise en évidence des effets de la mise en place de parcours individualisés dans l'aide au décrochage par la prise en compte de la dimension globale de l'apprenant. La capitalisation des méthodes, outils, freins et leviers constatés au cours de l'expérimentation sera réalisée tout au long du déroulement de l'action. »

A l'issue du séminaire organisé par l'équipe projet à Dijon en avril 2010 et au moment où les régions doivent choisir les établissements pilotes, la structuration des actions se met bien en place de façon cadrée et claire.

Cela n'empêchera pas, toutefois, au cours du temps, le volet 2 de perdre en ambition. La consigne auprès des établissements est rapidement devenue (dès le séminaire de lancement du volet 2, à Dijon, en avril 2010) une consigne de « formaliser l'existant », selon la coordinatrice nationale du projet (entretien du 22/11/10) : « Il a été demandé aux établissements de formaliser l'existant et non de se lancer dans quelque chose de nouveau, vu le temps imparti. Il leur est demandé « d'observer » leurs projets et de « prendre du recul dessus ». Comme le dit aussi un coordinateur régional en Rhône-Alpes (entretien du 17/11/11 avec l'animateur de réseau arrivé en renfort de la coordination régionale), « au départ, cela devait aussi être une expérimentation qui s'est finalement transformée en formalisation. Cela changeait un peu la donne. ». A toutefois été maintenue la volonté de créer des outils avec la création d'un DVD dans le projet.

Repérage et engagement de 10 établissements pilotes

Le premier travail des coordinateurs du volet 2 a été de sélectionner – avec l'aide des DRAAF et des DR-TIC – des établissements pilotes. Le choix avait été fait, par les pilotes nationaux du projet, de se centrer sur les élèves de seconde professionnelle afin de « suivre l'impact de la rénovation

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

pédagogique (mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans) » (Convention FEJ – ASD, p.10). Un cahier des charges – rédigé en janvier 2010 – demandait des établissements publics et accueillants des secondes professionnelles, répartis dans les 3 régions pilotes et de statut différents (2 Lycées d'enseignement général et technologique agricole (Legta) ou Lycée professionnel agricole (LPA) par région, 1 CFA). Enfin, des établissements ont été « repérés car ils conduisent déjà des actions sur le décrochage scolaire » (diaporama de présentation du projet par les pilotes, 27/04/2010, séminaire de Dijon).

Les 10 établissements pilotes sélectionnés en 2010 et invités au séminaire de lancement à Dijon étaient les suivants :

- Digne-Carêmejane (04), LPA, PACA
- Isle sur la Sorgue (84), LPA, PACA
- Saint-Rémy de Provence (13), LPA, PACA
- Bourg-en-Bresse (01), LPA, RA
- Noiretable (42), antenne d'EPL, RA
- La motte-Servolex (Chambéry), (73), LPA, RA
- Avize (51), CFA, CA
- Troyes (10), CFA, CA
- Rethel (08), Legta, CA
- Fayl Billot (52), LPA, CA

Le cas de PACA est particulier. En effet, les 3 établissements (Digne-Carêmejane, Isle sur La Sorgue et Saint-Rémy de Provence) étaient déjà impliqués, avec la correspondante régionale, dans un projet d'observatoire du décrochage scolaire financé sur fonds européens (FSE). « Nous avons proposé logiquement à ces établissements qui étaient déjà inscrits dans une démarche structurée de continuer. (...) C'est un choix de continuité et d'expérience. », selon la coordinatrice régionale (entretien du 23/11/10).

En Rhône-Alpes, selon l'adjointe au SRFD (entretien du 30/11/11), « Nous avons fait le choix d'établissements et de lycées déjà impliqués dans le décrochage : Bourg-en-Bresse, Noiretable et La Motte Servolex. L'objectif était aussi de ne pas charger de nouveau les équipes avec un nouveau dispositif. »

Enfin, en Champagne-Ardenne, quatre établissements pilotes étaient entrés initialement dans le projet (CFA d'Avize, CFA de Troyes, Legta de Rethel et Lpa de Fayl Billot). Le Legta de Rethel a été exclu du projet par Eduter au bout d'une année, faute d'implication. La raison semble être une non implication des équipes, en conflit avec la direction. Concernant les autres établissements, le choix a pu provenir d'un directeur particulièrement moteur ou d'une proposition de la coordinatrice régionale (« Pour notre part, nous avons sélectionné les établissements en fonction des thèmes donnés par Eduter pour les projets : accueil, individualisation... », entretien avec la coordinatrice régionale du 24/11/10). Des établissements étaient ainsi déjà impliqués dans des projets de ce type, ou aspiraient à l'être (Avize par exemple).

Les raisons de nature différente pour lesquelles les établissements ont choisi ou ont été choisis pour participer au volet 2 du projet Prédécagri a un impact sur la manière dont le projet s'est décliné au sein des établissements, sur l'implication de la direction, sur le dynamisme des équipes et, bien entendu, sur les résultats obtenus. L'encadrement régional a également permis de catalyser ou de moins catalyser l'action des équipes dans les établissements retenus. En PACA

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

(entretien du 23 novembre 2010), la difficulté était presque inverse. Elle était de continuer à mobiliser des établissements déjà impliqués dans des dispositifs existants et qui donnaient déjà beaucoup d'eux.

Très tôt et dès la première année de fonctionnement (bilan par des entretiens avec les porteurs de projet à l'automne 2010), les correspondants régionaux regrettaient que la complémentarité imaginée aux débuts du projet entre les volets 1 et 2 ne puissent effectivement être mise en place. A cette même période, l'un des personnels de la DGER confessait même que le projet avait pris une ampleur non prévue au départ (notamment le volet 1). Indirectement, cela a renforcé le rôle des correspondants régionaux dans leur mission d'accompagnement des établissements mobilisés dans le cadre du volet 2.

Un séminaire de démarrage en avril 2010

L'équipe d'Eduter Ingénierie a organisé un séminaire de 3 jours (27, 28 et 29 avril 2010, à Dijon) afin de lancer le volet 2 du projet. 47 personnes étaient inscrites à ce séminaire. Deux à trois personnes représentaient chaque établissement pilote.

Au cours du séminaire, plusieurs intervenants extérieurs reconnus sont venus apporter une expertise sur les causes, les formes et les remèdes possibles au décrochage scolaire. Le projet Prédécagri a également été présenté, ainsi que son évaluation. Les coordinateurs régionaux ont pu travailler en sous-groupes avec les membres des établissements pilotes de leur région, pendant 2 ateliers durant en tout 3 heures.

A l'issue du séminaire, l'équipe projet d'Eduter a demandé aux établissements de rédiger un état des lieux de leurs pratiques selon une trame qui a été envoyée. La trame était la suivante : décrire le contexte de l'action, sa thématique, ses objectifs, puis décrire l'action avec ses freins, ses leviers, un calendrier de déroulement, les bénéficiaires, le porteur de projet, les conditions de transférabilité.

Un suivi en région des établissements pilotes

Durant l'année scolaire 2010-2011, le suivi des établissements pilotes a été délégué aux correspondants régionaux. Dès le départ, le rôle de l'équipe projet d'Eduter a été envisagé comme un rôle de « fluidifiant » pour reprendre les termes employés lors de la réunion de lancement en septembre 2009. L'équipe projet d'Eduter s'y est tenue et n'a pas fait le tour des établissements pilotes, laissant aux régions le soin de se coordonner elles-mêmes tout en appuyant celles-ci dans leurs actions si elles le désiraient. Par conséquent, et c'est la limite de cette démarche, le suivi n'a été identique dans les trois régions pilotes.

En Rhône-Alpes, le choix avait été fait de recruter une personne à temps plein spécifiquement sur ce poste, avec le budget de Prédécagri. Or cette personne est partie en congé maternité dès l'été 2010. L'adjointe au SRFD de la région a donc repris le suivi du projet, mais en plus de ses activités courantes, elle a donc manqué de temps. Elle s'est adjoint l'aide de l'animateur du réseau national Insertion et égalité des chances, qui a manqué de « légitimité » pour aller dans les établissements (entretien du 17/11/11), il n'en a donc visité qu'un (La Motte Servolex). Ils ont sinon effectué un suivi à distance (par le biais de réunions régionales et de contacts téléphoniques et mails avec les établissements). Selon l'adjointe du SRFD (entretien du 25/11/10), cela n'a pas été un problème car « les équipes tournent, sont autonomes car impliquées depuis de

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

nombreuses années dans le suivi individualisé des apprenants ». Une partie du budget non dépensé a été répartie dans les établissements pour financer des heures aux équipes pédagogiques.

En région PACA, un mi-temps de coordination a été utilisé, en plus de frais de déplacements. Des réunions régulières ont eu lieu avec les établissements, notamment dans le cadre d'autres projets (fin du projet FSE décrochage scolaire et lancement d'un nouveau projet FSE en 2011) ou d'autres réseaux. Selon la coordinatrice régionale (entretien du 04/11/11), « J'ai eu des réunions téléphoniques très fréquentes avec les porteurs de projet dans les établissements. Les formations ont été aussi des occasions de se voir. Il y avait aussi des réunions régionales sur d'autres sujets qui permettaient de se réunir et de consacrer une partie du temps restant à Prédécagri. » Elle signale aussi de nombreuses réunions de coordination entre porteurs nationaux et régionaux de projet, y compris avec des membres de la DGER, et sur les 2 volets : « Nous avons eu aussi beaucoup de réunions téléphoniques : tous les mois environ et une réunion à Paris tous les 2 mois environ. ».

En région Champagne-Ardenne, c'est le SRFD qui a choisi de lancer sa région dans l'expérimentation. La coordinatrice (chargée d'insertion en SRFD) a choisi de financer des heures dans les établissements avec l'enveloppe budgétaire du projet (« 15000 € à la clé, c'est énorme ! », entretien avec la coordinatrice du 24/11/10). « Nous avons fait le choix de ne pas recruter, de garder le budget pour le distribuer en intégralité dans les établissements pour booster les équipes ». Elle s'est rendue dans 2 établissements (en 2010) et a suivi les autres par téléphone, mais déplorait dès novembre 2010 un manque de temps pour qu'elle fasse plus de suivi dans les établissements. Au final, elle n'a pas dépensé toute son enveloppe car certains établissements n'ont pu produire de facture.

Une grille de formalisation des projets existants

En septembre 2010, une grille fournie par Eduter Ingénierie (et inspirée d'« Apprendre à sa mesure¹⁰ », un ouvrage de l'enseignement agricole) a été envoyée aux établissements pilotes pour qu'ils la remplissent (voir de détail de la fiche plus haut, à la rubrique séminaire de lancement). Consigne a été donnée de « formaliser l'existant », selon la pilote du projet (entretien du 22/11/10).

Tous les établissements n'ont pas rempli la grille au même rythme ni selon le même contenu. D'après une réunion des coordonnateurs régionaux et nationaux de septembre 2010, les premiers devaient « aller dans les établissements pour les aider à remplir la grille. » (Entretien avec la coordonnatrice nationale, 22/11/10). Les grilles des établissements de Champagne Ardenne ont été remplies par la correspondante régionale, tandis que le nouveau coordonnateur de Rhône-Alpes a fourni un soutien pour celles de sa région. Les grilles de la région PACA ont quant à elles été remplies par les établissements, en lien régulier avec la coordinatrice régionale. Une synthèse des grilles a ensuite été réalisée par la pilote du projet, inspirée par les travaux d'une experte, Maryse Esterle (Maître de conférences en sociologie à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Nord Pas-de-Calais / Université d'Artois), présente au séminaire de lancement, grille de synthèse en 13 points qui a été envoyée aux experts lors du séminaire de clôture et qu'ils avaient en charge de commenter.

¹⁰ MAAPRAT, *Apprendre à sa mesure. Guide pratique pour l'accompagnement pédagogique individualisé des apprenants en difficulté*, 2^{ème} édition, juin 2011.

3 actions de formation en région

A la demande de la correspondante régionale de PACA, trois actions de formation se sont tenues en PACA :

- L'une le 4 juin 2010, au lycée de L'Isle Sur Sorgue (PACA), animée par Anne-Françoise Trollat (Eduter Recherche), sur le thème « Accueil, positionnement et suivi » et financée dans le cadre du Plan National de Formation (PNF). Etaient présents des membres des 3 établissements pilotes de PACA.
- La seconde le 18 juin 2010 à Saint Rémy de Provence (PACA), toujours animée par Anne-Françoise Trollat, sur « l'individualisation ».

Une autre formation a eu lieu le 17 mai 2011, en Avignon, sur le thème de la « Gestion de Projet » (animée par François Guerier). Cette formation était ouverte à tous les établissements pilotes, seuls sont venus ceux de PACA et Noirétable (42). Cette seconde formation a donné lieu à une évaluation par le formateur mais seulement deux personnes présentes ont répondu au questionnaire. On peut noter que les équipes d'Avize n'ont eu connaissance de l'organisation de cette formation qu'après que celle-ci se soit déroulée. Si la région PACA a pu organiser ces formations, c'est parce que les établissements de cette région étaient déjà engagés depuis plusieurs années dans un projet FSE qui a permis la création d'un observatoire du décrochage.

Un séminaire final de clôture en octobre 2011

Enfin, un séminaire de clôture a eu lieu les 13 et 14 octobre 2011, à Marseille. Malgré l'inquiétude des organisateurs sur la présence des membres des établissements pilotes, ceux-ci sont venus (une cinquantaine de personnes environ sur les deux jours). La seconde journée a permis de toucher un public plus large, dans le cadre d'un autre projet (Signalée). La matinée du jour consacré au projet Prédécagri a été essentiellement consacrée au volet 1 (application et enjeux) tandis que la seconde partie de la journée a été consacrée au volet expérimentation par la mobilisation de deux grands témoins, Maryse Esterle et Patrick Mayen (Professeur en sciences de l'éducation à AgroSup Dijon / Eduter recherche), chargés de mettre en perspective les actions conduites dans et par les établissements.

Après le séminaire final, les correspondants régionaux ont souhaité en rester là et ils n'ont pas repris contact avec les établissements, sauf dans le cas de PACA où un nouveau projet européen a pris le relais.

Un DVD produit

Un DVD a enfin été produit par l'équipe d'Eduter Ingénierie, avec l'aide d'experts associés, pour le mois d'octobre 2011 et distribué aux participants du séminaire de clôture à Marseille.

Selon la coordinatrice nationale du projet, « L'idée initiale du projet était de former les personnels non enseignants (maîtres de stage, notamment) au repérage des signaux du décrochage scolaire. Des journées de formation interrégionales ont semblé peu faisables (« les gens ne viendront pas »). L'idée était donc d'aller au plus près d'eux, sur leurs sites. Le DVD a été imaginé « comme un support (un outil de vulgarisation) qui peut être diffusé lors d'une soirée par exemple et donner lieu à des débats » (entretien du 22/11/10).

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ce DVD croise des témoignages de jeunes décrochés et raccrochés et de parents. Ces témoignages sont mis en perspective par des analyses d'experts. Il semblerait que des extraits de ce DVD soit désormais utilisés dans les nouvelles formations à Sconet-SDO, afin d'illustrer ce qu'est le décrochage scolaire et de rendre les formations plus « pédagogiques ». (Précision apportée au Comité de pilotage du 13/03/2012).

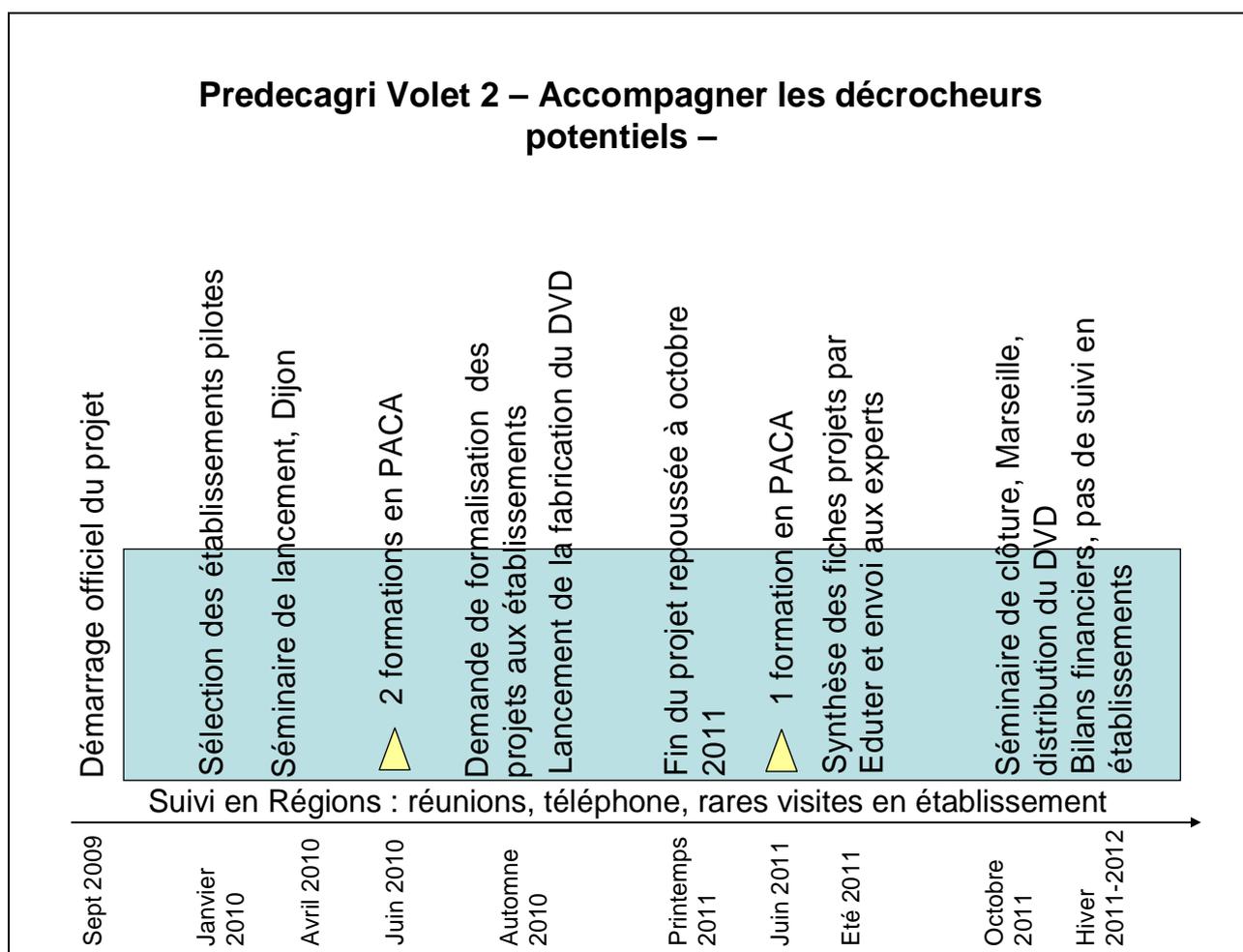
Les Suites données au projet

Selon l'entretien mené le 04/01/12 avec la coordinatrice nationale du projet, un comité de pilotage des maîtres d'œuvre a eu lieu fin novembre 2011 à la DGER (en l'absence de l'équipe d'évaluation, qui n'a pas été invitée). Ont été discutées les suites à donner au projet. En ce qui concerne le volet 1, il a été décidé qu'Eduter Ingénierie reverrait l'ingénierie des formations Sconet et créeraient une ressource pédagogique pour faciliter la démultiplication en région. Ces formations seront réalisées dans le cadre du Programme National de Formation (PNF) 2012. Une fiche du Système national d'appui¹¹ (SNA) 2012 « Ancrage des élèves dans les établissements » a été réalisée, le but étant de mieux favoriser le lien entre la formation technique à Sconet et Sconet comme outil de pilotage en établissement.

Sur le volet 2, Eduter Ingénierie va accompagner 10 établissements pour « voir les mesures qui favorisent l'ancrage des élèves dans les établissements ». SupAgro Florac (Institut d'éducation à l'agroenvironnement) et Agrocampus Ouest vont y participer dans le cadre du Système National d'Appui pour former des accompagnateurs (en binôme avec Eduter Ingénierie) sur cette question.

Le schéma ci-dessous représente le déroulement global du volet 2.

¹¹ Note de service de l'enseignement agricole du 17 mars 2009. Le système national d'appui met à disposition des établissements un ensemble de ressources et de personnes pour impulser l'évolution de l'enseignement agricole et accompagner son adaptation au changement.



Enfin, le tableau ci-dessous synthétise les projets mis en place dans les 9 établissements pilotes, sur la base des informations détenues par l'équipe d'évaluation (malheureusement lacunaires).

Etablissement pilote	Type d'établissement	Type de projet mis en place	Projet existant avant Prédécagri ? Calendrier de mise en place ?	Equipe qui suit le projet dans l'établissement	Le projet a-t-il été évalué ?	Pérennité du projet après Prédécagri	Participation à Prédécagri
Avize (51) - Voir monographies en juin 2010 et février 2012 -	CFA	Tutorat individuel des élèves de seconde pro par un enseignant/membre choisi par les élèves ; 5-6 rencontres / an ; le tuteur fait aussi le suivi sur le lieu d'apprentissage	Projet nouveau mis en place dans le cadre de Prédécagri Le projet a été mis en place à la rentrée 2010 et s'est arrêté à la rentrée 2011	Une animatrice CDR, une chargée de mission et une responsable administrative	Oui, par le biais d'un questionnaire auprès des élèves, à l'initiative des équipes	Douteuse Projet arrêté à la rentrée 2011-2012 Manque de moyens Direction indécise	2 personnes présentes au séminaire de Dijon 2 au séminaire de Marseille Aucune visite reçue en établissement Déception quant au suivi du projet
Digne (04) - Voir monographies en juin 2010	LEGT	Mise en place d'une commission de suivi des élèves (travaillant sur les outils de suivi des élèves et un	Nouveau - Commission mise en place en janvier 2012	CPE, direction, CLP (recrutée en septembre 2011)	Rien de spécifique ni de formalisé	Incertaine Doute sur maintien du poste de la CLP	2 personnes présentes au séminaire de Dijon 2 au séminaire de Marseille

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

et janvier 2012 -		questionnaire en début d'année) Tutorat collectif (1h/semaine pendant 1 semestre) en petits groupes, avec enseignants	Nouveau projet mis en place dans le cadre de Prédécagri			après avril 2012	Satisfaction quant au suivi du projet
Noirétable (42) Voir monographies en juin 2010 et janvier 2012	Antenne de l'EP L – Site forestier de Noirétable	Accueil et soutien scolaire : Entretien d'accueil, semaine d'accueil, carnet de suivi, heures de soutien en demi groupes (« individualisation ») et projets interclasses	Projet mis en place depuis 2009 dans le cadre de la RVP Evolution du projet « individualisation » chaque année	Directeur adjoint, enseignants, coordinatrice « individualisation » (depuis septembre 2010)	Oui, par le biais d'un questionnaire auprès des élèves, sur initiative des équipes	Incertaine Maintien du poste de coordinatrice ?	2 personnes présentes au séminaire de Dijon 2 au séminaire de Marseille Aucune visite reçue en établissement Déception quant au suivi du projet
Isle-Sur-La-Sorgue (84) Sur base fiche bilan envoyée à Eduter	Lycée Public Agricole	Accueil et intégration scolaire : semaine banalisée à la rentrée pour les apprenants et personnels du site	Projet nouveau – suite logique de l'implication de l'établissement dans le projet PACA/FSE Projet mis en place à la rentrée 2010	Direction, vie scolaire, enseignants	Non, « Manque un bilan du projet par les équipes et pour les équipes au niveau de l'établissement »	?	X participants au séminaire de Dijon Formation intra établissement le 4 juin 2010 1 participant au séminaire de Marseille
Chambéry - La motte Servolex - (73) Sur base fiche bilan envoyée à Eduter	CFP PA	Travail sur orientation et recrutement des apprentis CAPA et Bac Pro : séances d'information collective + entretiens individuels pré signature du contrat d'apprentissage Action « démobilisation » : groupes de soutien (1/2 classe) + individualisation de la formation avec animatrice CDR + actions « perturbateurs »	Actions « démobilisation » mise en place dès 2008-2009	2 formatrices et animatrice CDR	Pas à notre connaissance	?	X participants au séminaire de Dijon 1 visite sur site par le coordinateur régional 2 participants au séminaire de Marseille
Bourg-En-Bresse – Les Sardières (01) Sur base fiche bilan envoyée à	LEGT A	Entretiens de suivi élèves/CPE/professeur principal Groupe Adulte Relais	Groupe adultes relais mis en place il y a plusieurs années	?	?	?	?

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Eduter							
Fayl-Billot (52) Sur base fiche bilan envoyée à Eduter	LPA	Tutorat individuel (1/mois environ) sur base bénévolat des personnels, accompagné d'un livret Suivi obligatoire pour élèves en difficulté, facultatif pour les autres Repérage des élèves ayant des troubles d'acquisition du langage (par l'infirmière)	Action mise en place avant Prédécagri – depuis 2008 – et poursuivie jusqu'en juin 2010 Action mise en place en septembre 2010	1 enseignant, assistant de vie scolaire, soutien direction Infirmière	Pas à notre connaissance	?	X participants au séminaire de Dijon Pas de participants au séminaire de Marseille
Aube (10) Sur base fiche bilan envoyée à Eduter et entretien téléphonique du 06/02/12	CFA	Positionnement : tests et entretiens de positionnement avec des apprentis à la fin de l'année précédent la rentrée de l'apprenti Accompagnement individualisé par un formateur référent (tutorat) Accueil : semaine d'insertion en début d'année	Existant depuis 2004, mais révision des procédures dans le cadre de Prédécagri Action existant depuis 2004 (démarche qualité) Action démarrée en 2005	Responsable pédagogique et animatrice qualité, enseignants, CPE	La mise en place des référents a fait l'objet d'enquêtes de satisfaction dans le cadre de la démarche qualité Evaluation du nouveau dispositif de positionnement prévue en juin 2012	Probable (actions en place depuis longtemps)	X participants au séminaire de Dijon 2 participants au séminaire de Marseille Pas de visite reçue en établissement Déception quant au suivi du projet
Saint Rémy de Provence (13) Sur base fiche bilan envoyée à Eduter	Lycée	Soutien scolaire en sous-groupes Instauration d'un permis à points et réécriture du règlement intérieur Tutorat par des enseignants	?	Direction et équipe éducative	?	?	X participants au séminaire de Dijon 3 participants au séminaire de Marseille

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

L'équipe d'évaluation

L'évaluation a porté sur le projet expérimental et ses conclusions sont censées permettre aux décideurs d'envisager, le cas échéant, la pertinence et les conditions d'une éventuelle généralisation du dit projet à l'ensemble du territoire.

L'évaluation a été menée par une équipe d'Eduter Recherche (C. Tourmen, S. Jakubowski, N. Droyer, tous trois maîtres de conférences), indépendante de l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet, à laquelle s'est ajoutée C. Rossand, ingénieur d'études à Eduter Ingénierie mais

non impliquée dans la mise en œuvre du projet et en charge, de par ses compétences particulières, de l'administration et de l'exploitation des enquêtes par questionnaires réalisées par des membres de son équipe.

L'équipe d'évaluateurs s'est appuyée sur un comité de pilotage pluraliste et indépendant qui s'est réuni pour la première fois le 18 mars 2010, et pour la seconde fois le 13 mars 2012. Le comité de pilotage était constitué de personnalités dans des positions institutionnelles différentes. Outre les membres de l'équipe d'évaluation, celui-ci comprenait :

- Des experts du décrochage scolaire : Maryse Esterle et Brigitte Monfroy maîtres de conférences en sociologie à l'IUFM Nord Pas-de-Calais / Université d'Artois, Dominique Glasman professeur de sociologie à l'université de Savoie,
- La coordinatrice nationale du projet à Eduter : Estelle Veullerot,
- Les chefs de SRFD des trois régions pilotes (Max Louette pour la région Champagne-Ardenne, Marie-Jacqueline Lisberney et Michel Touitou pour la région Rhône-Alpes) ou leur représentant en leur qualité de coordinateurs régionaux du réseau insertion et égalité des chances (Agnès Dechy pour la région PACA) : 3 personnes auxquelles s'est adjoint en 2012 Patrick Maséra responsable national du réseau qui est intervenu en région Rhône-Alpes,
- Les représentants de la DGER (BVIE et MISSI) : Véronique Le Guen, Françoise Rossi et Jean-Charles Cothenet,
- Les représentants des fédérations du privé de l'enseignement agricole : Marie-Thérèse Pige pour l'Union nationale des Maisons familiales et rurales (MFR) (Hubert Hougon en 2012), Daniel Benistant pour l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP), Pierre Sivigliani pour le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP),
- Un représentant d'un Conseil régional : François Charlier, directeur général adjoint du Conseil régional de Champagne-Ardenne,
- Un représentant de l'éducation nationale : Bernard Escande du rectorat de Lyon.

Ce comité de pilotage a permis, comme en attestent les comptes rendus qui figurent en pièces jointes, de discuter et de valider les propositions méthodologiques (référentiel, modalités de recueil de données) en mars 2010, et de discuter et de valider les conclusions provisoires du présent rapport en mars 2012.

Le référentiel d'évaluation

Les évaluateurs ont commencé (à l'automne 2009) par se doter d'un référentiel d'évaluation, qui a été soumis et enrichi au premier comité de pilotage de l'évaluation en mars 2010. Il a été décidé d'évaluer le projet sous l'angle de sa **pertinence** et de son **efficacité** (à N + 6 mois). Il a été convenu que l'évaluation devait répondre à trois principales questions d'évaluation :

1. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (volet 1) répond-il aux besoins et contraintes des acteurs de l'enseignement agricole¹² ?

¹² Ces acteurs sont : l'institution éducative (Direction générale de l'enseignement et de la recherche -DGER, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt -DRAAF...) et les établissements d'enseignement en région.

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

2. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (volet 1) permet-il de mieux repérer les apprenants (élèves et/ou apprentis) qui ont décroché¹³ et de mieux les accompagner ?
3. En quoi les actions mises en place dans le cadre du projet (volet 2) permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les apprenants en situation potentielle de décrochage¹⁴ ?

Afin de répondre à ces questions, un référentiel d'évaluation a été conçu. Il reprenait pour partie les critères d'utilisabilité des outils définis par Tricot (2002)¹⁵. En effet, les critères suivants ont été précisés (voir le détail et les indicateurs afférents dans le référentiel en annexe) :

1. Question 1 : critères d'utilité, d'utilisabilité et d'acceptabilité de l'outil.
2. Question 2 : critères d'utilisation effective de l'outil, de partage d'informations permis par l'outil, de meilleur repérage des élèves décrochés et de meilleur suivi des élèves décrochés.
3. Question 3 : critères de sensibilisation des membres des établissements aux signaux du décrochage scolaire, critères d'ampleur, de nouveauté et de pérennité des actions d'accompagnement des élèves en situation potentielle de décrochage et de lutte contre le décrochage mises en place dans les établissements dans le cadre du projet.

Recueils de données

Afin de répondre à ces 3 questions d'évaluation, ont été réalisées 3 phases de recueil de données, avant, pendant et après le projet, selon des modalités qualitatives et quantitatives (observations, entretiens individuels et collectifs, visites d'établissements, questionnaires à grande échelle).

Voici le détail de ce qui a été réalisé dans le cadre de cette évaluation :

- observations des 2 séminaires de lancement (Dijon) et de clôture du projet (Marseille), 45 questionnaires d'évaluation des séminaires dépouillés à ces occasions (26 au premier séminaire, 19 au second séminaire) ;
- 6 visites de 3 établissements pilotes : Digne-Carnejane (04, PACA, lycée agricole), Noirétable (42, Rhône-Alpes, antenne de lycée agricole), Avize (51, Champagne-Ardenne, Centre de Formation d'Apprentis). Ces établissements ont été sélectionnés pour cette étude en raison de la diversité de leurs tailles, statuts et de leur état d'avancement dans la mise en œuvre du Volet 2 de l'expérimentation au printemps 2010 (peu avancé, moyennement avancé, très avancé). Les visites ont eu lieu au printemps 2010 et à l'hiver 2012 et elles ont donné lieu à des entretiens individuels et de groupe avec au total 16 élèves (11 élèves de seconde professionnelle, 3 élèves de Première et 2 élèves de Terminale baccalauréat professionnel), 9 personnels de direction des établissements, 23 personnels éducatifs, 12 personnels administratifs (ce qui inclut notamment CPE, personnels en charge du projet et personnels des exploitations des lycées) ;

¹³ Les élèves sortis du système scolaire sans diplôme ou « Drop out » en cours et en fin d'année scolaire comme stipulé dans le projet Prédécagri.

¹⁴ Elèves démobilisés passifs non sortis de l'établissement ou « Drop in » comme stipulé dans le cahier des clauses techniques du volet 2 Prédécagri.

¹⁵ Tricot, A. (2002). IHM, cognition et environnements informatisés d'apprentissages. In Boy, G. (ed). *L'ingénierie cognitive : IHM et cognition*. Paris : Hermes Science, 411-447.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- 14 entretiens réguliers avec les pilotes et maîtres d'œuvre du projet, pour en assurer le suivi (5 entretiens en cours de projet, 9 entretiens en fin de projet) ;
- 2 questionnaires en ligne auprès des 138 établissements des régions pilotes en amont et en aval du projet, ayant donné lieu à 116 réponses – 62 réponses en 2010 et 54 en 2012, soit des taux de réponse respectifs de 44.9% et 39.1%).

Population enquêtée

L'enquête a donc porté, de manière globale, sur 138 établissements¹⁶ au total, publics et privés, représentant plus de 38 000 apprenants, répartis dans les 3 régions pilotes et concernés par le volet 1, incluant les 9 établissements pilotes choisis dans le cadre du volet 2 et enquêtés de manière plus approfondie. 138 personnels de direction et CPE ont donc eu l'occasion de s'exprimer (à deux reprises), et 44 personnels d'établissement (direction, administratifs, éducatifs) ont été rencontrés lors d'entretiens individuels ou collectifs, en plus de 16 élèves ayant été concernés par une des actions mises en place dans le cadre du projet.

Nous présentons le détail et le calendrier des recueils de données ci-après.

Démarrage du projet (printemps 2010)

- 1 questionnaire en ligne d'état des lieux des pratiques relatives au décrochage scolaire dans les établissements passé en juin 2010 dans les trois régions pilotes auprès des établissements publics et privés des 3 régions pilotes. 62 questionnaires ont été remplis, ce qui représente un taux de réponse d'environ 45%.
- 3 études de cas d'établissements pilotes (1 dans chaque région) donnant lieu à la rédaction de 3 monographies (voir le détail et les résultats en annexes).
- Rencontres avec les maîtres d'œuvre du projet, suivi de 2 réunions de lancement à Paris et entretien avec 1 Conseiller Principal d'Education de la région Bourgogne (pour information et test du questionnaire).
- Observation et questionnaire d'évaluation du séminaire de lancement du volet 2 du projet mis en place en avril 2010 (à Dijon) – 26 répondants - (voir détail et résultats en annexes).

En cours de projet (2010 – 2011)

- 3 entretiens téléphoniques auprès des correspondants régionaux en charge de la mise en œuvre du projet (les comptes rendus d'entretiens ne sont pas mis en annexe du présent document afin de maintenir la confidentialité des propos – ils sont disponibles sur demande et avec l'accord des personnes - grille d'entretien en annexe).
- 2 entretiens avec les maîtres d'œuvre du projet (les comptes rendus d'entretiens ne sont pas mis en annexe du présent document afin de maintenir la confidentialité des propos – ils sont disponibles sur demande et avec l'accord des personnes – (grille d'entretien en annexe).
- Observation d'une formation à la gestion de projet en région PACA (17 mai 2011, Avignon), organisée dans le cadre du volet 2.

¹⁶ Etablissement est entendu pour le public au sens d'Etablissement public local d'enseignement (EPL) et correspond pour le privé à chaque centre ou lieu de formation physique (lycées et équivalents, CFA et équivalents).

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Un entretien auprès de la responsable du volet 1 au sein d'Eduter CNERTA (le compte-rendu d'entretien n'est pas mis en annexe du présent document afin de maintenir la confidentialité des propos – il est disponible sur demande et avec l'accord de la personne – grille d'entretien en annexe).

A la fin du projet (Octobre 2011 – mars 2012)

- Observation et questionnaire d'évaluation du séminaire de clôture du volet 2 du projet mis en place en octobre 2011 (à Marseille) – 19 répondants - (voir le détail et les résultats en annexes).
- 1 nouveau questionnaire en ligne destinés à mesurer l'évolution des pratiques relatives au décrochage scolaire dans les établissements et l'impact de l'introduction de l'outil Sconet-SDO a été passé en janvier/février 2012 dans les trois régions pilotes (voir détail et résultats en annexes). Nous avons obtenu à ce questionnaire 54 réponses. Il est à noter que 30 questionnaires n'ont pas été renseignés en totalité et n'ont pu être exploités.
- 3 nouvelles études de cas dans les établissements pilotes visités en début de projet, donnant lieu à la rédaction de 3 monographies (les monographies sont en annexes).
- Entretiens téléphoniques avec les 6 établissements pilotes non visités dans le cadre des études de cas (à ce jour, un seul entretien a pu être mené – voir en annexe – les autres établissements n'ont pas pu ou voulu répondre).
- 9 entretiens avec les maîtres d'œuvre du projet – 6 avec les correspondants régionaux, 3 avec les pilotes nationaux – (les comptes rendus d'entretiens ne sont pas mis en annexe du présent document afin de maintenir la confidentialité des propos – ils sont disponibles sur demande et avec l'accord des personnes – grille d'entretien en annexe).
- Deux entretiens téléphoniques auprès des DR-TIC de deux régions, Rhône Alpes et Champagne- Ardenne et un entretien auprès du DR-TIC de PACA.

Les évaluateurs ont disposé d'un budget de 28 080 € pour réaliser cette évaluation, budget qui a été pour la majeure partie dépensé (détail en cours de calcul au 15 avril 2012). Une partie non négligeable des heures de travail a été prise en charge par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire. Le budget a notamment permis le recrutement de deux stagiaires de Master II (Ingénierie des Apprentissages et de la Formation Professionnelle et Technologies Educatives, de l'Université de Bourgogne-AgroSup Dijon), Marine Vuillemin (2010) et Aurélie Coppin (2012), qui ont contribué au recueil et à l'analyse des données. Toutes deux ont réalisé un mémoire de Master sur base des données recueillies dans le cadre de cette étude (celui d'Aurélie Coppin est en cours de réalisation à ce jour).

Précautions méthodologiques

Les évaluateurs tiennent à souligner ici quelques limites inhérentes à leur travail.

Tout d'abord, il n'a pas été possible, comme cela était recommandé dans le cahier des charges des évaluations de projets financés par le Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse, de mettre en place une méthode de comparaison expérimentale entre un groupe test et un groupe témoin. En effet, le doublement de l'enquête sur des régions non pilotes aurait été extrêmement lourd en terme de recueil de données, pour des résultats plus qu'incertains (sur des effets aussi difficiles à mesurer). De plus, il avait été envisagé, au démarrage de l'étude, de comparer le nombre de

décrocheurs scolaires sur des régions utilisant le nouveau logiciel et sur des régions ne l'utilisant pas, pour mettre à jour en possible effet d'amélioration de la mesure de la part du logiciel. Là encore, cela n'a pas été possible, toutes les régions ayant été finalement soumises à une demande de remontée d'informations à une plateforme nationale, et les chiffres sur le décrochage scolaire étant encore à prendre avec beaucoup de précautions, comme nous le montrerons.

De plus, il aurait été intéressant de visiter, et particulièrement à la fin du projet, tous les établissements pilotes, dans les 3 régions. Cela n'a pas été possible faute de temps et de moyens. Il a été décidé de toutefois interroger ces 6 établissements par téléphone. A ce jour, seul un établissement a accepté de réaliser un entretien avec nous, les autres n'ont pu ou voulu répondre. Nous avons toutefois pu avoir des rapports informels avec ces autres établissements lors des séminaires du Volet 2, à Dijon (avril 2010) et à Marseille (octobre 2011). De même, les évaluateurs n'ont pas eu le temps de mettre en place une évaluation systématique des formations Sconet-SDO de 2011 et des formations Volet 2 tenues en PACA en 2012.

Enfin, des précautions ont été prises pour assurer l'indépendance de l'équipe d'évaluation par rapport aux porteurs de projet (cf. 4.3. plus loin dans ce dossier). Le comité de pilotage a notamment permis de créer un espace indépendant de discussion et de validation des méthodes et des premiers résultats proposés.

II. Enseignements de politique publique

3. Résultats de l'évaluation

i. Question 1 : En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet répond-il aux besoins et contraintes des acteurs de l'enseignement agricole ?

La mise en place de Sconet-SDO émane davantage d'une demande politique de pilotage du système que d'une demande des établissements

Une demande politique

La mise en place d'un système permettant de dénombrer le nombre réel d'élèves décrochés a été voulue au plus haut niveau de l'Etat, dans le contexte d'une politique nationale de lutte contre le décrochage scolaire. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce souhait : la volonté de disposer d'indicateurs chiffrés au plus près des réalités (le dénombrement des décrocheurs scolaires étant quasiment impossible en 2009, car les systèmes d'information étaient différents selon les académies et même les ministères), dans un souci de pilotage et d'affichage politique, mais également de disposer de moyens permettant d'offrir aux jeunes décrochés – non repérés et sans suivi – un accompagnement ciblé.

Il a donc été décidé par le chef de l'Etat, à l'automne 2009, d'harmoniser les systèmes d'information des différents ministères à l'aide d'une plateforme nationale, et d'utiliser un logiciel commun, Sconet-SDO. On voit que le programme de suivi et de dénombrement des décrocheurs scolaires s'inscrit dans un contexte politique fort.

Beaucoup de projets financés par le Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse (Haut commissariat pour la jeunesse dirigé en 2009 par Martin Hirsch) ont également pris pour thème la lutte contre le décrochage scolaire, c'est dire si c'est un sujet d'actualité et de préoccupation de l'ensemble des acteurs éducatifs.

Une perception différente des établissements

Si le politique a mis la lutte contre le décrochage scolaire et leur dénombrement au sommet de son agenda, ce n'est pas le cas des établissements de l'enseignement agricole. Les chefs d'établissements que nous avons rencontrés ont perçu la dimension politique et l'intérêt institutionnel de la chose, mais en rien ce que cela allait leur apporter, si cela devait même leur apporter quelque chose. Aux dires de certains personnels rencontrés, le suivi institutionnel des élèves décrochés ne relève pas de leur rôle. La mise en place du logiciel Sconet-SDO est même perçue, par les équipes éducatives, comme une « lourdeur administrative » de plus, une injonction venant d'en haut, des préoccupations du haut, déconnectée des préoccupations réelles des établissements. « Le volet 1 intéresse les SRFD et les régions pour les subventions et les statistiques » (entretien du 17/11/2011 avec un correspondant régional Rhône-Alpes). Ce d'autant plus qu'avec le retard qui a été pris sur le volet 1, beaucoup se sont demandés au démarrage du projet à quoi ce logiciel va-t-il servir ? Un manque de communication a été pointé sur l'outil (les

personnels interrogés dans les établissements lors des monographies parlent beaucoup de « flou » dans les informations qu'ils ont reçues) et sur l'accompagnement des établissements pour l'utiliser. « Il y a une absence de gestion du projet au niveau national pour la mise en place du logiciel dans les établissements », « il faudrait un chef de projet pour faire remonter aux décideurs ce qui se passe sur le terrain quant à l'outil et sa mise en œuvre » (entretiens avec deux correspondants régionaux les 4 et 17 novembre 2011). Par ailleurs, le fait que le volet 1 soit complètement déconnecté du volet 2 a produit « une perte de cohérence » (entretien la correspondante régionale PACA, 23/11/2010), « c'est une erreur stratégique de présenter l'outil sans lien avec le dispositif d'accompagnement » (entretien DR-TIC 06/12/2011), « l'outil n'est qu'un moyen et pas une finalité en tant que telle ». Certains pensent même que l'outil a été trop mis en avant sans faire le lien avec la plus-value pour l'établissement, pour sa gestion quotidienne.

D'ailleurs, si dans le questionnaire¹⁷ de fin de projet, trois quarts des établissements répondants considèrent que le suivi des décrochés relèvent de la mission du chef d'établissement ou du CPE, les autres estiment que cette mission ne peut pas être à la charge de ces seules personnes voire de l'établissement d'origine (partagée avec des partenaires extérieurs).

Le décrochage scolaire n'est pas perçu comme un problème majeur par les établissements de l'enseignement agricole

En effet, il ressort de notre enquête¹⁸ que le décrochage scolaire (au sens d'élèves *décrochés*, sortis du système sans diplôme) n'est pas perçu comme une priorité par les établissements, car le phénomène est jugé de faible ampleur, et que ce qui préoccupe les équipes, davantage que les élèves qui sortent, ce sont ceux qui restent et sont en difficulté (les *décrocheurs passifs*, voir 3^e question d'évaluation).

Un décrochage scolaire perçu comme peu élevé dans l'enseignement agricole

Ainsi, les chefs d'établissements qui ont répondu à notre premier questionnaire (en juin 2010) estimaient majoritairement que le décrochage scolaire était peu fréquent (deux tiers), les démobilisations passives d'apprenants l'étant plus.

¹⁷ Parmi les 54 établissements répondants, 33 sont en Rhône Alpes, 12 en Champagne Ardenne et 9 en PACA. Globalement, la majorité des établissements répondants relève du privé, en particulier de l'Union nationale des maisons familiales rurales (UNMFREO).

¹⁸ Questionnaire au démarrage du projet. Parmi les 62 établissements répondants, plus de la moitié des établissements est située en Rhône Alpes, un petit tiers en Champagne Ardenne, le reste (8 seulement) en PACA. Globalement, la répartition public-privé des répondants au questionnaire respecte celle du national, avec cependant une légère sous-représentation du CNEAP et, à l'inverse, une sur-représentation de l'UNMFREO.

Un phénomène jugé globalement peu fréquent, des démobilisations passives considérées comme plus répandues que les interruptions prématurées de formation.

Fréquence des interruptions prématurées de formation en cours ou fin de cycle	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Fréquentes	0	0	0	0	0
Assez fréquentes	14,5% (9)	28,0% (7)	7,1% (1)	5,0% (1)	0
Peu fréquentes	67,7% (42)	60,0% (15)	64,3% (9)	80,0% (16)	66,7% (2)
Rares	17,7% (11)	12,0% (3)	28,6% (4)	15,0% (3)	33,3% (1)
TOTAL	100% (62)	100% (25)	100% (14)	100% (20)	100% (3)

Fréquence des interruptions prématurées de formation en cours ou fin de cycle	Rhône-Alpes	Ch-Ardenes	PACA
Fréquentes	0	0	0
Assez fréquentes	8,8% (3)	20,0% (4)	25,0% (2)
Peu fréquentes	73,5% (25)	65,0% (13)	50,0% (4)
Rares	17,7% (6)	15,0% (3)	25,0% (2)
TOTAL	100% (34)	100% (20)	100% (8)

Fréquence des démobilisations passives	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Fréquentes	0	0	0	0	0
Assez fréquentes	27,9% (17)	37,5% (9)	35,7% (5)	15,0% (3)	0
Peu fréquentes	55,7% (34)	54,2% (13)	50,0% (7)	60,0% (12)	66,7% (2)
Rares	16,4% (10)	8,3% (2)	14,3% (2)	25,0% (5)	33,3% (1)
TOTAL	100% (61)	100% (24)	100% (14)	100% (20)	100% (3)

1 non réponse

Fréquence des démobilisations passives	Rhône-Alpes	Ch-Ardenes	PACA
Fréquentes	0	0	0
Assez fréquentes	21,2% (7)	30,0% (6)	50,0% (4)
Peu fréquentes	63,6% (21)	50,0% (10)	37,5% (3)
Rares	15,2% (5)	20,0% (4)	12,5% (1)
TOTAL	100% (33)	100% (20)	100% (8)

1 non réponse

Seuls 22% des établissements estiment avoir plus de 6% de décrochage en cours de formation, les autres se situant – selon leur estimation – à moins de 5%.

Des interruptions prématurées de formation estimées comme marginales ($\leq 5\%$ dans les $\frac{3}{4}$ des réponses)

Pourcentage d'interruptions prématurées dans l'effectif global	
$\leq 1\%$	15,1% (8)
$\leq 2\%$	9,4% (5)
Environ 3%	<u>18,9%</u> (10)
Environ 4%	7,5% (4)
$\leq 5\%$	26,4% (14)
7%	1,9% (1)
Environ 8%	9,4% (5)
Environ 9%	3,4% (2)
10%	5,6% (3)
15%	1,9% (1)
TOTAL	100% (53)

Moins de 1%	15,1% (8)
Entre 2 et 5%	62,3% (33)
Entre 6 et 9%	15,1% (8)
10% et plus	7,5% (4)

9 non réponses

Selon eux, le phénomène était stable, voire en hausse légère pour les démobilisations passives.

Un phénomène vu comme stable le plus souvent ($\frac{3}{5}$ ^{ème} des réponses), plutôt en augmentation dans un deuxième temps (1 réponse sur 3)

Evolution des interruptions prématurées de formation	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
En augmentation	<u>28,3%</u> (17)	36,0% (9)	25,0% (3)	25,0% (5)	0
Stables	58,3% (35)	36,0% (9)	66,7% (8)	75,0% (15)	100% (3)
En diminution	13,3% (8)	28,0% (7)	8,3% (1)	0	0
TOTAL	100% (60)	100% (25)	100% (12)	100% (20)	100% (3)

2 non réponses

Evolution des démobilisations passives	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
En augmentation	31,2% (19)	36,0% (9)	38,5% (5)	15,0% (3)	66,7% (2)
Stables	62,3% (38)	52,0% (13)	53,9% (7)	85,0% (17)	33,3% (1)
En diminution	6,6% (4)	12,0% (3)	7,7% (1)	0	0
TOTAL	100% (61)	100% (25)	100% (13)	100% (20)	100% (3)

1 non réponse

Le rapport du cabinet Geste¹⁹ sur le décrochage scolaire dans les établissements d'enseignement professionnel en Rhône-Alpes semblait aller dans le même sens (p. 28) : « Les établissements relevant de l'Education Nationale semblent subir un décrochage scolaire plus important que ceux relevant de l'enseignement agricole (bases statistiques faibles toutefois). » Et d'ajouter : « Dans les lycées agricoles, le nombre de répondants au questionnaire était trop faible pour tirer des conclusions sur l'importance du décrochage. Tendanciellement, le décrochage semble tout de

¹⁹ Nous nous référons ici à un autre rapport d'évaluation, ou « Suivi du plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification » réalisé par le cabinet de conseil Geste à la demande du Conseil Régional de Rhône-Alpes (paru en octobre 2011). Nous nous y référons car cette étude a porté sur la gestion du décrochage scolaire dans des lycées professionnels de la région Rhône-Alpes – dont des établissements de l'enseignement agricole – et nous permet de comparer certains des phénomènes qui nous préoccupent ici. Nous ne disposons pas d'autres études d'ampleur sur ce point. Nous sommes toutefois conscients – comme cela a été rappelé au comité de pilotage du 13 mars 2012, des spécificités de chaque étude et des limites inhérentes au recueil de données du rapport Geste, qui ne porte que sur un échantillon d'établissements. Les rapprochements entre les deux études sont donc à considérer avec prudence.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

même moins important que dans les établissements relevant de l'éducation nationale. En effet, lorsque l'on compile l'ensemble des réponses quelles que soient les filières, les établissements estiment le décrochage scolaire important dans 40% des cas pour ceux relevant de l'Education Nationale, contre 26% pour ceux relevant de l'enseignement agricole. » On ne relève pas non plus de filières agricoles dans les filières les plus touchées par le décrochage scolaire (surtout hôtellerie, comptabilité/secrétariat et métallurgie, p. 29).

Une identification peu formalisée des élèves décrochés

D'après le questionnaire de juin 2010, les CPE et les professeurs principaux sont en première ligne pour l'identification des élèves sortis des établissements. Ils sont identifiés – ainsi que les raisons du décrochage – par un faisceau d'indices et de méthodes, dont des contacts directs avec le jeune et sa famille.

Les signaux du décrochage : le primat des absences ; le plus souvent une combinaison d'indicateurs

Signaux pris en compte dans le repérage des apprenants potentiellement dans cette situation (→ engagement d'une procédure de vérification/identification)	TOTAL
Absence physique non motivée depuis plus de X jours	31,4% (49)
Appel de l'apprenant à l'établissement	11,5% (18)
Appel des parents (ou des responsables légaux) à l'établissement	18,6% (29)
Signalement du professeur principal ou du coordinateur de cycle	26,3% (41)
Signalement d'un camarade de classe	5,1% (8)
Autre(s)	7,1% (11)
TOTAL	100% (156)

QRM. %/citations

La procédure d'identification des apprenants décrocheurs sortants

L'identification des apprenants décrocheurs sortants est souvent effectuée en équipe, aussi bien par les enseignants (professeurs principaux ou équivalents), que par la direction et la vie scolaire, sans pour autant qu'un groupe spécifiquement chargé de ces apprenants soit mis en place (1 seul cas).

Qui se charge d'identifier les décrocheurs ?	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Le proviseur ou le directeur du CFA	16,2% (24)	8,1% (6)	21,2% (7)	29,4% (10)	14,3% (1)
Le proviseur adjoint	8,8% (13)	14,9% (11)	6,1% (2)	0	0
Le(s) CPE	24,3% (36)	32,4% (24)	27,3% (9)	0	42,9% (3)
Un/des surveillant/s	6,1% (9)	9,5% (7)	6,1% (2)	0	0
Une secrétaire	8,1% (12)	6,8% (5)	3,0% (1)	17,7% (6)	0
Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation	32,4% (48)	23,0% (17)	30,3% (10)	52,9% (18)	42,9% (3)
Un groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants en situation de décrochage	0,7% (1*)	1,4% (1)	0	0	0
Autre	3,4% (5)	4,1% (3)	6,1% (2)	0	0
TOTAL	100% (148)	100% (74)	100% (33)	100% (34)	100% (7)

QRM. %/citations

*Groupe adulte relais

2 Formateur référent (CFA)
1 Enseignants

1 Consultation psychologue et assistante sociale
1 Conseil de classe

Rapport d'évaluation finale

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

En quoi consiste la procédure ? (Nature)	TOTAL
Prise de contact avec le jeune et/ou sa famille pour entretien-état des lieux	61,6% (43)
Concertation en interne (enseignants, camarades)	12,7% (9)
Concertation maîtres de stage/d'apprentissage	5,6% (4)
Autre concertation externe	2,8% (2)
Recueil de preuves-Inventaire des signaux du décrochage	16,9% (12)
Autre	1,4% (1)
TOTAL	100% (71)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 53 réponses brutes). QRM. %/citations

9 non réponses

Toujours selon le questionnaire de juin 2010, plus de 9 fois sur 10, c'est la lettre de démission qui entérine l'interruption de la formation. Si 24 établissements s'en contentent, les autres officialisent cette démission dans des cadres complémentaires, le plus souvent lors d'un entretien avec l'apprenant (21), mais aussi en convoquant un conseil de discipline (17). La prise de contact avec le jeune et sa famille (quand celle-ci accepte de communiquer avec l'établissement à propos du jeune, car certaines familles refusent tout contact) semble aussi être la règle dans les établissements visités lors des études de cas. Les équipes témoignent d'une bonne connaissance des jeunes sortis et des raisons qui les y ont poussés, même si les contacts sont parfois rompus. Les établissements arrivent notamment à savoir ce que le jeune parti devient, grâce aux élèves encore présents dans l'établissement qui ont gardé contact avec ce jeune, et qui renseignent les professeurs, l'établissement sur la situation du jeune.

Aucun établissement ne déclare se contenter d'enregistrer la démission de l'apprenant sans chercher à l'expliquer sinon à la comprendre. Presque tous s'informent sur les motifs du départ et le projet du jeune à la sortie de l'établissement, près des ¾ recherchent l'événement qui a décidé le jeune à partir.

Informations complémentaires recherchées	TOTAL
Aucune	0
Motifs du départ	93,6% (58)
Elément/Événement déclencheur	72,6% (45)
Projet après la sortie de l'établissement	93,6% (58)
Personnes ou institutions relais en charge de l'apprenant à sa sortie de l'établissement	27,4% (17)
Autre(s)	3,2% (2)

QRM. %/ observations. 1 non réponse

Autre :
1 Projet de vie de l'élève
1 Non précisé

n°29 : Une réflexion s'engage systématiquement pour faire évoluer les outils et les pratiques de lutte contre le décrochage scolaire : Quels éléments avons-nous négligés ? Que n'avons-nous pas vu ou fait pour qu'il reste ? La démission de l'élève est-elle la bienvenue pour lui ou un aveu d'échec pour nous ?

La plupart des établissements s'inquiètent donc du devenir des jeunes et enquêtent sur les motifs de son départ et les projets du jeune à la sortie de l'établissement. Les traces sont toutefois peu formalisées, sous forme papier ou même juste sous forme orale. Plus des 2/3 des établissements gardent trace du travail d'identification des décrocheurs sortants effectué. Les outils utilisés sont rarement spécifiques, reflets de procédures d'identification le plus souvent peu formalisées et standardisées. 1 fois sur 7, ces dernières aboutissent à des listes d'apprenants « décrocheurs sortants ».

Trace du travail d'identification effectué	TOTAL
Non, le travail d'identification n'est pas formalisé	36,1% (22)
Des listes nominatives d'apprenants "décrocheurs sortants" sont établies (par classe, cycle, etc.) en dehors des recensements effectués pour la tutelle (par exemple, via Libellule pour la DGER)	14,8% (9)
Les informations collectées sur les apprenants "décrocheurs sortants" sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un cahier, un classeur, un fichier, etc.)	41,0% (25)
Chaque apprenant "décrocheur sortant" est identifié à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée	6,6% (4)
Autre(s) mise(s) en forme du travail d'identification effectué	1,6% (1)
TOTAL	100% (61)

1 non réponse

Autre : (1) Un certain formalisme qui peut être amélioré
--

Quand traitement statistique il y a, c'est le CPE qui s'en charge. Le CPE a bien un rôle pivot en matière d'identification et de suivi des élèves décrochés.

Le suivi des élèves décrochés, une mission mal perçue par les établissements

Si l'identification des élèves décrochés n'est pas un problème et s'effectue de manière informelle dans beaucoup d'établissements, beaucoup n'effectuent aucun suivi une fois les élèves sortis de chez eux. En effet, beaucoup considèrent qu'il n'est pas de leur ressort de s'en occuper alors que, selon le ministère, il s'agit bien d'une de leurs missions. L'article 317-7 du code de l'éducation précise que les établissements doivent effectuer le suivi des jeunes de plus de 16 ans sortis du système de formation initiale sans diplôme ni qualification pour leur proposer une solution d'accompagnement lorsqu'ils ne sont pas déjà suivis par une mission locale.

Le questionnaire de fin de projet (février 2012) fait remonter des perceptions très variées des répondants à ce sujet : si certains déclarent que le suivi des élèves décrochés est « une mission de l'enseignement agricole », d'autres s'interrogent : « oui et non, le travail est de l'accompagner dans ses difficultés et sa démarche d'orientation mais où est notre légitimité lorsqu'il est sorti de l'établissement? », ou encore : « il est parfois difficile d'obtenir des informations par la famille ». Certains renvoient au fait qu'ils effectuaient déjà cette mission : « sans Sconet, nous avons toujours essayé de suivre nos élèves qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme. » C'est d'ailleurs aussi ce que nous confirment les équipes que nous avons rencontrées en établissements lors de nos visites.

D'après la première enquête, en juin 2010, plus de la moitié des établissements ne mettent en place aucun suivi après le départ des jeunes. Le suivi se limite souvent à un entretien de sortie avec l'élève et ses parents. Quand il a lieu, le suivi est réalisé en majorité par les directeurs, CPE et professeurs principaux.

Une pratique non majoritaire (48,3% des établissements)

Existence d'un suivi des "décrocheurs sortants" dans l'établissement	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Tous les apprenants "décrocheurs sortants" sont suivis	18,3% (11)	20,0% (5)	15,4% (2)	21,1% (4)	0
Seuls les apprenants âgés de moins de 16 ans sont suivis	20,0% (12)	8,0% (2)	23,1% (3)	31,6% (6)	33,3% (1)
Seuls les apprenants qui n'ont pas de "solution" à la sortie de l'établissement sont suivis (ils sont sans projet, ne savent pas ce qu'ils vont faire ensuite)	8,3% (5)	4,0% (1)	7,7% (1)	10,5% (2)	33,3% (1)
Aucun suivi n'est mis en place dès lors que l'apprenant quitte officiellement l'établissement	51,7% (31)	64,0% (16)	53,9% (7)	36,8% (7)	33,3% (1)
Autre	1,7% (1*)	4,0% (1*)	0	0	0
TOTAL	100% (60)	100% (25)	100% (13)	100% (19)	100% (3)

2 non réponses

*Non précisé

Il est difficile, vues les réponses données à la question ouverte qui suivait, de cerner la nature du suivi des apprenants décrocheurs sortants effectué par les établissements. Une part d'entre eux n'évoque que l'entretien de sortie, qui entérine la démission de l'élève, ainsi que la prise de contact antérieure avec les parents qui le précède. Le suivi se limite à cette seule rencontre, qui peut être l'occasion de faire un bilan et de donner des informations sur les possibilités d'avenir pour le jeune qui interrompt sa scolarité. Plus fréquemment, les réponses laissent supposer qu'il s'agit d'un suivi à distance, téléphonique, le plus souvent extérieur, où l'établissement s'informe des choix faits par le jeune sans participer à la maturation de ces derniers. 6 établissements semblent mettre en place un suivi plus régulier et actif des apprenants sortis en cours de formation et accompagner ces derniers dans la construction de leur projet. 9 fois sur 10, la famille est associée au suivi du « décrocheur sortant », présente lors des entretiens et rendez-vous, à défaut contactée par téléphone.

Au mieux, certains établissements donnent de l'information et contactent des partenaires.

Un peu moins de la moitié des établissements assurant un suivi des apprenants « décrocheurs sortants » déclare travailler avec des partenaires extérieurs. Il s'agit le plus souvent de la Milo-PAIO et du CIO-MGI.

Travail avec des partenaires extérieurs à l'établissement	TOTAL
oui	48,3% (14)
non	51,7% (15)
TOTAL	100% (29)

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Partenaires extérieurs	TOTAL
Mission locale-permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)	25,7% (9)
CIO-Mission générale d'insertion (MGI)	25,7% (9)
Dispositifs relais	5,7% (2)
Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)	8,6% (3)
Associations	5,7% (2)
Municipalités	2,9% (1)
Services sociaux (Education nationale, conseil régional, conseil général : CAS)	17,1% (6)
Autres établissements scolaires ou de formation	8,6% (3)
TOTAL	100% (35)

QRM. %/citations

D'après les réponses des établissements en juin 2010, le suivi des apprenants décrocheurs sortants s'inscrit peu dans la durée et son interruption ne coïncide pas forcément avec une solution concrète mise en œuvre par le jeune concerné. Pour les apprenants avec projet, la moitié des établissements s'en tient au déclaratif. Seul un quart des établissements poursuit l'accompagnement jusqu'à l'engagement effectif du jeune dans la solution trouvée. De même, pour les apprenants sans projet, près de la moitié des établissements se contente d'informer sur les aides/partenaires existants et 1 sur 7 contacte ces mêmes aides/partenaires. Moins de 5% prolongent le suivi jusqu'à la mise en œuvre effective du projet du jeune.

Si les établissements s'inquiètent des élèves sortis, c'est surtout « pour la culture personnelle » (cf. ci-dessous l'extrait de la monographie de Noirétable (42) en juin 2010).

De ce fait, l'établissement ne procède pas véritablement à un accompagnement ou à un suivi institutionnalisé des élèves sortis. Le directeur d'antenne a été surpris par notre question et nous a dit que tel n'était pas son rôle. Les formateurs ont également souligné qu'ils n'avaient pas d'obligation de suivi des élèves sortis. Ce suivi d'informations, directes ou indirectes, se fait plutôt par le bouche-à-oreille (entre professeurs, CPE et élèves, ou entre chefs d'établissements) mais l'établissement n'y porte pas une attention particulière autre que celle de savoir « pour la culture personnelle » des individus. Cependant, lorsque cela est possible, c'est-à-dire principalement lorsque les décrocheurs ne sont pas des exclus, les personnels de l'établissement (formateurs et CPE) s'efforcent de rechercher des solutions. Ils ne connaissent toutefois pas les interlocuteurs relais potentiels, a fortiori quand les jeunes partent dans d'autres régions. Enfin, le directeur d'antenne n'avait pas connaissance, lors de notre venue, de l'expérimentation à venir (à la prochaine rentrée) du logiciel Sconet-SDO dans sa région, et a énoncé une peur de « construire une usine à gaz ».

Le cas du CFA d'Avize (52) confirme la faiblesse du suivi post décrochage des apprentis, par simple courrier (extrait de la monographie juin 2010).

Concernant le suivi des jeunes « décrochés », l'établissement a obligation de mener des enquêtes commandées par le Conseil Régional, par le Ministère ou encore le Rectorat, qui sont envoyées aux anciens apprentis. Le suivi de ces enquêtes est assuré par courrier, sans relance téléphonique. Les dernières statistiques indiquent que le taux de réponse est faible, avec seulement 47

réponses sur 137 envois. Les personnels rencontrés notent qu'il s'avère difficile d'obtenir des réponses de la part des apprentis ayant connu un échec. Ce sont majoritairement les apprentis ayant réussi qui répondent à ce type de sollicitation.

De rares établissements pratiquent un suivi régulier, avec des partenaires, des élèves sortis, sur base du volontariat d'un CPE particulièrement actif, par exemple, comme à Digne (02) (extrait de la monographie juin 2010).

Depuis l'année dernière, la CPE effectue un suivi des élèves n'ayant pas obtenu leur diplôme l'année précédente. Ce suivi est notamment motivé par la participation à des réunions FSE mises en place par la Région sur le thème du décrochage scolaire qui a permis de sensibiliser la CPE à l'importance de ce suivi. Sous forme d'entretien téléphonique, l'objectif est d'obtenir des informations à titre indicatif sur leur parcours depuis un an et leur projet professionnel. Cette démarche n'a pas été évidente, compte tenu de la difficulté à reprendre contact avec eux suite à leur échec scolaire. D'autant qu'à cette occasion, beaucoup changent de coordonnées.

Dans ce cadre, la CPE (en poste depuis 2 ans) a tenu à sortir l'établissement de son isolement dans le bassin et a participé à des réunions avec le CIO et l'EN, pour mettre en place un suivi des élèves décrochés. Une fiche de liaison avec le CIO a ainsi été mise en place. Il est de plus intéressant de noter que la CPE considère que ce suivi des élèves décrochés et le partage des informations avec les partenaires fait pleinement partie de son rôle, même s'il est preneur en temps et qu'elle le réalise davantage sous forme d'auto prescription. Ce rôle pourrait-il être davantage formalisé par l'institution ?

La CPE nous a fourni les tableaux de suivi des élèves décrochés. Concernant les élèves de l'année 2008-2009, 11 élèves ont été concernés par ce suivi (...) Malgré trois jeunes en situation de précarité, le bilan semble correct pour l'équipe, avec 6 élèves en nouvelle formation et 2 autres qui se sont engagés dans des professions qui peuvent leur permettre de construire un projet professionnel.

La CPE de Digne réalise un tel suivi certainement car elle a été sensibilisée au décrochage scolaire suite à un projet européen mené dans sa région et auquel elle a participé. De plus, le directeur du lycée a conscience que le suivi des élèves décrochés fait partie de ses missions (monographie de juin 2010 : « Pour le proviseur adjoint, cette problématique du décrochage est une responsabilité à conduire : c'est une commande de notre ministère, mais c'est aussi une commande que l'on peut se donner parce que c'est normal par rapport au travail accompli ».) L'inverse était perçu à Noirétable : le directeur d'antenne disait que ce suivi, ce n'était pas « son rôle ».

Le suivi systématique des élèves sortis de l'établissement et leur accompagnement vers ou avec des partenaires n'est donc pas perçu comme « naturel » ou spontané de la part des équipes de direction et des CPE, il est plutôt réalisé lorsqu'une sensibilisation ou une incitation a lieu (venant par exemple d'un travail en partenariat déjà institué). Cette mission est-elle inscrite clairement dans les statuts des CPE et chefs d'établissements ? Y sont-ils sensibilisés et formés dans leur formation ? Il semblerait que nous ayons ici une perception des rôles différente entre ce qui est Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

prescrit et ce qui est réellement pris en compte dans les établissements, ce qui pourrait expliquer que le suivi des élèves décrochés soit souvent réalisé de manière informelle, sans lien avec des partenaires repérés, et sans formalisation. La mise en place de Sconet-SDO va-t-elle permettre de questionner ces pratiques ? Si rien n'est dit ou perçu du rôle des établissements en la matière, il est probable que les membres des établissements vont le vivre à minima, comme une contrainte administrative de plus, sans conscience de leur mission en la matière. La mise en place d'un tel outil est perçue comme un travail supplémentaire pour les équipes, comme l'indique un répondant au questionnaire de février 2012 : « Nous sommes déjà saturés d'enquêtes diverses et variées sur le devenir de nos anciens élèves. Ceci constitue encore un travail administratif supplémentaire qui n'apporte pas forcément un grand intérêt pour l'établissement en lui-même », ou un autre : « trop d'enquêtes, trop de papiers, un surcroît de travail administratif empêchant de recevoir cet outil avec bienveillance. ». Cette perception est confirmée lors des entretiens conduits au cours desquels les professionnels avouent déjà se plaindre du nombre de tâches administratives à effectuer et du manque de temps et de personnels pour les réaliser. L'enquête de fin de projet (février 2012) montre que plus de la moitié des établissements considèrent l'outil comme une contrainte de plus.

Considérez-vous SCONET-SDO comme ?	
un outil pouvant apporter une plus-value dans le pilotage de votre ét	45,7% (21)
une contrainte supplémentaire pour votre ét	54,4% (25)
TOTAL	100% (46)

*8 Non réponses

Nos conclusions rejoignent à nouveau celles du cabinet Geste en Rhône-Alpes (p. 118) : « de nombreux acteurs ont exprimé le sentiment de manquer de relais, de ne pas connaître l'ensemble des ressources et, pour une partie des cas de décrochage, de « ne plus savoir faire ». Parallèlement, on a souvent constaté que les équipes projet n'avaient que peu de visibilité sur ce qu'étaient devenus les décrocheurs accompagnés lorsqu'ils avaient quitté l'établissement. Les équipes projet ont le plus souvent accompagné les décrocheurs dans une étape de leur parcours (« trouver une solution à court terme pour éviter le décrochage »), mais pas dans une logique globale de sécurisation du parcours de qualification, ce qui supposerait une mobilisation et un maillage beaucoup plus large des acteurs scolaires, de l'insertion sociale et professionnelle et sans doute du monde économique. Seul le recours à la MGI, quand celle-ci existait dans l'établissement ou dans le bassin de formation, semble avoir permis d'apporter une réponse « construite », globale, facilitant une logique de parcours sans rupture. Cette ressource a sans doute été d'autant plus aisée et privilégiée à mobiliser qu'elle se situe dans le cadre institutionnel de l'Education nationale. »

La question des partenariats – agissant comme une ressource pour accompagner les établissements dans ce suivi – reste donc posée, centrale, et non résolue par l'outil Sconet-SDO, qui reste un outil isolé dans son utilisation.

ii. **Question 2 : En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet permet-il de mieux repérer les apprenants qui ont décroché et de mieux les accompagner ?**

Si le logiciel a aujourd'hui été mis en place, nous conservons des doutes sur sa réelle utilisation dans les établissements

Un logiciel distribué, mais réellement utilisé ?

La mise en place du logiciel Sconet-SDO dans les établissements a connu de multiples retards (cf. historique du volet 1, plus haut). Elle a toutefois bien eu lieu à l'automne 2011, où 400 clés OTP ont été envoyées aux établissements des régions pilotes. Des formations y ont été organisées. Il faut toutefois souligner, en mars 2012, le fait que les clés OTP n'ont pas encore été distribuées aux Maisons Familiales et Rurales de la Région Rhône-Alpes et que les établissements du CNEAP de cette région ont marqué leur refus vis-à-vis de ce nouvel outil.

Les visites en établissements nous laissent penser que le logiciel n'est, à l'heure actuelle, pas réellement utilisé. Soit les équipes ne disposent pas encore de clé OTP, soit les équipes ne se sont pas encore connectées à l'application (n'ont pas même essayé). On peut noter que le projet Prédécagri a toutefois permis à un plus grand nombre de personnes de prendre en compte la nécessité légale du chef d'établissement de faire cet accompagnement.

Le questionnaire envoyé trois mois après la fin du projet (en février 2012) corrobore les remarques faites lors des visites en établissement. En effet, si 49/54 des répondants connaissent l'application Sconet-SDO, pour 32, elle n'est pas installée dans l'établissement.

Cette application est-elle installée²⁰ dans votre établissement ?

Application installée dans l'éts	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Non, elle n'est pas installée	48,5% (32)	10,0% (3)	100% (1)	84,4% (27)	33,3% (1)
Oui, sur le/s poste/s de la direction	<u>19,7%</u> (13)	33,3% (10)	0	6,3% (2)	33,3% (1)
Oui, sur le/s poste/s du/des CPE ou de la vie scolaire	<u>18,2%</u> (12)	36,7% (11)	0	0,0% (0)	33,3% (1)
Oui, sur le/s poste/s de la/des secrétaire/s	9,1% (6)	10,0% (3)	0	9,4% (3)	0
Oui, sur l'ensemble des postes accessibles aux personnels éducatifs de l'éts	0	0	0	0,0% (0)	0
Autre	4,6% (3)	10,0% (3)	0	0,0% (0)	0
TOTAL	100% (67)	100% (30)	100% (1)	100% (32)	100% (3)

QRM. 1 non réponse

Autre :
 Responsable de l'antenne UFA
 Chargé local prévention
 Poste chargée de la prévention des ruptures scolaires

²⁰ Le terme « installation » n'est pas vraiment approprié en la matière puisque l'on se connecte à Sconet-SDO depuis un module internet. C'est davantage l'idée que le terme technique qu'il faut ici retenir.

Même si trois quarts des établissements répondants n'étaient pas pilotes pour la phase test de cette application, ils ont été informés « assez bien » pour 26 d'entre eux de l'introduction de Sconet-SDO, de ses finalités et de son intérêt potentiel.

Avez-vous été informé de l'introduction de cet outil dans les établissements de l'enseignement agricole, de ses finalités et de son intérêt potentiel ?

Information sur intro de l'outil dans l'EA	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Bien	29,6% (16)	31,6% (6)	0	32,3% (10)	0
Assez bien	48,2% (26)	47,4% (9)	100% (1)	45,2% (14)	66,7% (2)
Peu	18,5% (10)	21,1% (4)	0	19,4% (6)	0
Pas du tout	3,7% (2)	0	0	3,2% (1)	33,3% (1)
TOTAL	100% (54)	100% (19)	100% (1)	100% (31)	100% (3)

D'ailleurs, pour 48 établissements répondants, quelqu'un de l'établissement a suivi la formation à l'utilisation de Sconet-SDO, le plus souvent une secrétaire (pour 24 d'entre eux) ou le CPE (15), formations assurées en majorité par la région via le DR-TIC. Le fait qu'autant de secrétaires aient été envoyées en formation illustre bien le décalage entre la perception du logiciel – simple suivi administratif – et son utilisation voulue – un engagement du chef d'établissement.

Participants à la formation	
Le proviseur ou le directeur de CFA	14,6% (7)
Le proviseur adjoint	10,4% (5)
Le(s) CPE	31,3% (15)
Un(e)/des surveillants	2,1% (1)
Un(e)/des secrétaires	50,0% (24)
Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation	8,3% (4)
Un membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs	14,6% (7)
Autre	8,3% (4)
TOTAL	100% (48)

Qui a assuré ces formations ?	
La région (via le DRTIC)	61,7% (29)
Eduiter-CNERTA	19,2% (9)
Autre	19,2% (9)
TOTAL	100% (47)

QRM. 2 non réponses

Même si les formations ont été jugées « assez utiles » pour 34 établissements répondants, 16 demandent des formations supplémentaires sur Sconet-SDO soit parce que la formation est en décalage dans le temps avec la possibilité de connexion effective sur Sconet-SDO, soit parce que seule une personne, généralement la secrétaire, a été formée et pas d'autres personnes susceptibles d'être amenées à saisir des données sur Sconet-SDO (pour le suivi des démobilisés passifs en particulier). Enfin, à cette question ouverte, trois personnes s'interrogent sur l'exploitation et la finalité de l'outil au niveau interne. Est-ce parce que les premières formations à Sconet-SDO semblaient uniquement orientées « technique », comme le fait remonter un

répondant du questionnaire (« la première formation n'a servi qu'à présenter l'outil et les modalités de connexion », mais rien sur son « emploi ») ?

Des doutes sur l'utilisabilité de l'outil

Le manque d'utilisation actuelle de l'outil pourrait s'expliquer par une utilisabilité faible. En effet, l'application semble peu s'adapter et s'articuler aux pratiques et aux outils déjà existants dans les établissements et plus sûrement dans les régions. De plus, la question de la motivation des établissements se pose sachant que pour certains ils ont envoyé en formation des secrétaires pédagogiques alors que les clés OTP nominatives sont remises au chef d'établissement. Enfin, se pose explicitement la question de l'enrôlement des établissements (pour reprendre la terminologie de la précédente chef du BVIE) : à défaut d'incitation à le faire, les établissements et chefs d'établissements n'ont pas forcément conscience des possibles qu'ils risquent d'encourir – à terme ? – s'ils ne satisfont pas cette obligation légale.

Pendant les premières formations à Sconet-SDO (printemps 2011), même si, pour les utilisateurs, le logiciel est apparu comme simple d'utilisation, « facile à prendre en main, relativement logique » (entretien DR-TIC du 9/12/2011), différentes interrogations ont été soulevées par les stagiaires (entretiens réalisés auprès des DRTIC) :

- Le problème des moyens puisque les établissements de l'enseignement agricole doivent faire une double saisie des données élèves : d'une part dans un des logiciels de gestion des élèves propre à l'enseignement agricole (Libellule pour l'enseignement public ou DONNAPP pour le privé, logiciels qui existent depuis longtemps) et d'autre part, dans Prédécagri. Il n'y a pas possibilité actuellement d'extraire des données dans Libellule pour les injecter dans Prédécagri. Cette double saisie pose la question des moyens parce que « mine de rien, ça prend du temps » (entretien DR-TIC 09/12/2011). Dans certains cas, la saisie peut être multiple par la saisie des mêmes données dans plusieurs applications (pour les établissements privés, la région PACA avec l'observatoire du décrochage,...) ;
- Le nombre de clés OTP puisque le maître d'ouvrage (la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) a décidé que chaque établissement voire chaque site serait porteur de deux clés OTP. L'une pour le directeur, l'autre pour la personne chargée du suivi des élèves en situation de décrochage scolaire, désignée par le chef d'établissement. Deux raisons invoquées à cela : d'une part le coût et un marché spécifique pour ces clés à l'Education Nationale (environ 400 clés pour les trois régions pilotes à environ 8 euros pièce) ; d'autre part, parce que ces clés permettent l'accès au réseau sécurisé de l'Education Nationale. Les personnes formées ont pointé la difficulté d'organisation et de saisie des données notamment pour le suivi des élèves démobilisés passifs. La question se pose de savoir « comment créer une dynamique si les équipes dans les établissements se heurtent à des problèmes techniques ? » (entretien DR-TIC 06/12/2011) ;
- La surcharge de travail liée à la formalisation des actions qu'ils mènent pour les élèves démobilisés passifs. Une CPE (monographie de Noirétable de janvier 2012) souligne qu'elle a bien reçu une clé OTP mais que l'application n'est pas installée sur son poste, elle n'a pas été formée et la formalisation des actions menées envers les jeunes lui paraît lourde. « Les entretiens qui ont lieu avec les élèves décrocheurs se font à l'aide d'un carnet de notes qui permet de reporter les informations essentielles qui ont trait à la discussion. Elle ne se voit pas reporter ces informations dans le logiciel une fois l'entretien terminé, en encore moins demander aux autres personnes qui réalisent ces entretiens de le faire » ; Nous doutons par ailleurs de l'usage qui sera fait de Sconet-SDO pour le suivi des

décrocheurs passifs, la formalisation étant perçue comme une lourdeur qui n'apporte pas, de notre point de vue ni de celui des établissements, beaucoup. Il faut à chaque fois rentrer à nouveau toutes les données sur un élève sorti prématurément pour lequel on décide de mettre en place un suivi. Tout le monde n'y a pas accès, et finalement ça reste dans l'établissement comme un suivi papier une fois le suivi arrêté. Du coup, quelle plus value par rapport à un suivi papier ?

- Un problème déontologique d'étiquetages des apprenants dit « démobilisés » ou « décrochés » qui pourraient les suivre tout au long de leur carrière scolaire et qui ressort aussi lors des entretiens menés dans les établissements : « si tout le monde se sent concerné par le décrochage, l'idée que l'outil puisse avoir des conséquences néfastes semble l'emporter pour le moment. Ne pas l'utiliser complètement c'est au moins ne pas prendre le risque de desservir l'élève » (Monographie de Noirétable de janvier 2012). Quel lien avec les outils existants déjà dans certains établissements comme des classeurs excel, des bases de données access, voire des outils développés sur le serveur web local en particulier dans les établissements privés (entretien DR-TIC 09/12/2011) ou le lien avec ce qui existe déjà dans les régions, notamment l'observatoire sur le décrochage en PACA ? Mais les questions semblent surtout concernées le volet 2 : « que pouvons-nous faire pour éviter que les élèves ne décrochent ? » (entretien DR-TIC 09/12/2011), « comment les motiver, les raccrocher ? » (entretien DR-TIC 06/12/2011).

Ces difficultés se retrouvent dans le questionnaire de fin de projet. En effet, 32/54 des établissements répondants déclarent que l'application n'est pas encore installée chez eux ; 34 n'en font aucun usage. Par ailleurs, parmi les établissements qui font un premier bilan de leur utilisation de Sconet-SDO (entre 50 et 60% des établissements selon les questions posées), les trois quarts déclarent avoir eu des difficultés pour utiliser Sconet-SDO, en premier lieu techniques et matérielles, en second lieu ergonomiques. Près des trois cinquièmes jugent que l'utilisation de l'application est « assez difficile », voire « difficile ».

Difficultés techniques et matérielles (clés, installation de l'application, connexion, modalités d'accès...)	41,7% (20)
Difficultés ergonomiques (structuration/plan de l'application, instructions pour remplir les modules, fonctionnalités proposées, etc.)	<u>20,8%</u> (10)
Difficultés liées à la compréhension des rubriques/libellés proposés	8,3% (4)
Difficultés liées aux <i>a-priori</i> relatifs à l'utilisation des informations recueillies sur les apprenants via SCONET-SDO	6,3% (3)
Difficultés liées à la disponibilité des personnels de l'établissement (pas de personnel concerné, manque de temps, intérêt réduit à l'égard de cet outil, problème non prioritaire dans l'établissement, etc.)	10,4% (5)
Difficultés liées au manque d'information/formation sur l'application	12,5% (6)
TOTAL	100% (48)

Les adjectifs proposés pour qualifier Sconet-SDO sont : « peu pratique et inadapté », « complexe, laborieux et lourd ». L'équipe d'évaluation a eu l'occasion de tester le logiciel. Elle en a fait les constats suivants :

- Un manque d'articulation entre la liste des décrocheurs sortis qui redescend via Sconet-SDO et le module de suivi : il est nécessaire de ressaisir en grande partie les données individuelles des élèves pour lesquels un suivi est déclenché. Dans le module de suivi, les champs obligatoires à la saisie ne sont pas signalés,
- Nécessité de passer par une succession d'écrans avant d'arriver à l'interface de suivi recherchée,

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- La formulation des items n'est pas adaptée à l'enseignement agricole mais elle est calibrée pour l'éducation nationale,
- La structuration de l'interface de suivi a été conçue de manière assez générique mais semble peu adaptée à la prise en compte des particularismes de l'accompagnement d'un décrocheur. Les libellés types peu ciblés ne facilitent pas pour les équipes le suivi des élèves même si cela leur laisse toute latitude d'action.

Depuis cette observation, l'application Sconet-SDO a subi des modifications cherchant à corriger un certain nombre de défauts signalés le plus souvent dans le cadre des formations à l'utilisation de l'outil.

Une utilité mal perçue

De plus, en lien avec ce que nous avons dit précédemment sur le hiatus entre rôle prescrit et rôle adopté par les membres des établissements en matière de suivi des élèves décrochés, l'utilité du logiciel est peu ou mal perçue. Des doutes importants subsistent sur ce à quoi il va servir, pour qui, et sur qui doit l'utiliser et quand. Concernant l'utilité pour les équipes, le logiciel provoque de multiples interrogations sur l'utilisation des données recueillies. En effet, une CPE nous a confirmé que beaucoup de personnels de la communauté éducative semblaient réticents face à une telle organisation. Certains craignent ainsi de possibles jugements et blâmes sur l'organisation et le fonctionnement des établissements, recueillant des statistiques peu avantageuses (cette question a d'ailleurs aussi été oralement débattue lors du séminaire de clôture à Marseille). Les statistiques sur le décrochage scolaire vont-elles servir à évaluer les chefs d'établissements ? Rien n'est moins clair dans le discours du ministère, même si on peut le supposer.

Pour les établissements répondants au questionnaire de fin de projet, 16/54 déclarent l'utiliser pour identifier les apprenants décrochés et partager cette information avec les partenaires extérieurs, 13 pour formaliser le suivi des décrocheurs potentiels et 8 pour effectuer des statistiques sur le décrochage scolaire dans leur établissement. Seulement 5 d'entre eux l'utilisent à ces trois fins, 5 également aux deux premières.

Même s'ils estiment en majorité que Sconet-SDO va leur permettre de mieux identifier et de mieux suivre les apprenants décrochés ou démobilisés passifs, 25/54 considèrent Sconet-SDO plus comme une contrainte supplémentaire pour leur établissement (« un outil de plus que les équipes doivent s'approprier », « du travail supplémentaire », « très grande lourdeur administrative et document en double avec un outil interne mieux adapté à la petite taille de l'établissement ».) que comme un outil pouvant leur apporter une plus value dans le pilotage (21/54)

Selon vous, l'application SCONET-SDO peut-elle vous permettre de :

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	
mieux identifier les apprenants sans solution sortis de votre été en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme	12,0% (6)	22,0% (11)	54,0% (27)	12,0% (6)	*
mieux repérer les apprenants potentiellement décrocheurs	22,0% (11)	34,0% (17)	38,0% (19)	6,0% (3)	*
mieux suivre les apprenants sans solution ayant quitté votre été	6,1% (3)	22,5% (11)	51,0% (25)	20,4% (10)	**
mieux suivre les apprenants potentiellement décrocheurs	12,2% (6)	32,7% (16)	46,9% (23)	8,2% (4)	**
engager une réflexion collective sur le décrochage scolaire	16,0% (8)	24,0% (12)	42,0% (21)	18,0% (9)	*

* 4 non réponses ** 5 non réponses

Comptez-vous utiliser SCONET-SDO dans votre établissement à l'avenir pour :

Usages projetés de SCONET-SDO dans l'établissement	
identifier les apprenants décrochés sortis de l'été en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme	72,0% (36)
formaliser le suivi de ces apprenants décrochés sortis de l'été	64,0% (32)
formaliser le suivi des apprenants potentiellement décrocheurs	64,0% (32)

4 non réponses

Enfin, la généralisation de Sconet-SDO ne s'est pas accompagnée d'une dynamique dans les établissements sur la question du décrochage scolaire, n'a pas suscité la mise en place de cellules de veille (comme cela était supposé au démarrage du projet), ni n'a sensibilisé les équipes à ce thème. Le logiciel apparaît plus comme un outil de plus, une demande de remontée d'indicateurs de plus qui sert davantage des intérêts politiques et/ou technocratiques, en rien des intérêts de gestion quotidienne des établissements. Cela peut être dû au fait que les premières formations à Sconet-SDO (et ses premières présentations, comme au séminaire de Marseille) ont été conçues et menées selon une approche « techno-centrée » et non « anthro-centrée », privilégiant son utilisation technique et non son sens et ses usages possibles.

La mesure des décrocheurs semble être améliorée depuis la mise en place des listes même si des inconnues subsistent

Une révision du chiffre de décrocheurs réels à la baisse

A la question, les décrocheurs réels sont-ils mieux repérés et mieux suivis suite à la mise en place de Sconet-SDO et du SIEI, nous ne pouvons répondre en l'état. En effet, il est encore trop tôt pour observer ce type d'effets, tant la mise en place du logiciel est récente et rencontre dans les établissements quelques résistances.

On peut toutefois dire qu'en matière de mesure du nombre de décrocheurs, du point de vue de l'institution, des progrès ont été faits grâce au travail de croisement des listes par la plateforme nationale.

Il faut dire que l'on partait d'une situation où la quantification des décrocheurs était encore imprécise et parfois fantasmagique, d'un nombre de « décrocheurs potentiels » très élevé, qui ne donnait que les élèves sortis d'un établissement sans qualification, sans croisement aucun avec les autres systèmes éducatifs.

La situation était telle, qu'en Rhône-Alpes par exemple, le cabinet Geste a lui aussi observé une « vraie difficulté à mesurer le décrochage scolaire » (p. 45). Ils s'en expliquent : « cette difficulté à définir et caractériser le décrochage est corrélée à la difficulté des acteurs à mesurer le décrochage. Là encore, dans la majeure partie des établissements, on constate un manque de visibilité sur l'importance du phénomène, sa répartition précise par classe et par filière. Les acteurs interrogés (chefs d'établissement, CPE, professeurs principaux...) ont en général une appréhension plus qualitative que quantitative, et éprouvent des difficultés à formuler des chiffres ou des statistiques précises au-delà des ordres de grandeur ou du comptage « sur les doigts de la main ». Ils sont en mesure de parler des cas de décrochage qu'ils ont traités, des élèves concernés qu'ils connaissent souvent bien, mais ne disposent pas – hormis quelques exceptions – de données précises sous forme de tableau de suivi ou de bilan. »

Or, les premiers retours des chiffres « épurés » des élèves qui suivent une scolarité ailleurs semblent éloquentes. Nathalie Prudhon-Desgouttes, ex chef du BVIE et aujourd'hui coordinatrice départementale du SIEI en Franche Comté, note ainsi que sur les 8 000 élèves disparus tous ministères confondus en mars 2011 dans sa région, seulement 50 étaient réellement sans solutions au final (une fois la liste épurée) ! A été portée à notre connaissance, (entretien avec la coordinatrice régionale Rhône-Alpes le 30/11/11, données confirmées lors du comité de pilotage du 13 mars 2012), une récente étude réalisée par le SRFD de Rhône-Alpes sur la base des fiches mouvement des élèves en 2010-2011 : sur les 950 élèves sortis de l'enseignement agricole, les élèves sans solution n'étaient finalement estimés qu'à 2% des effectifs. Un extrait de l'entretien du 30/11/11 :

En 2010/2011, sur nos 21 000 élèves, nous avons eu 950 sorties. Sur ces 950, il y a 450 réorientations, 111 pour lesquels nous ne savons rien, environ 100 partis dans la vie active (dont les trois quarts avaient déjà un diplôme Bac pro ou BTS) et 88 vraiment déscolarisés. Les chiffres n'ont plus rien à avoir avec ce que l'on nous annonçait. Et encore, tous ne sont pas forcément décrocheurs. Cela concerne donc (les sorties) à peine 2% de nos effectifs de 4^{ième} jusqu'au BTS. On sait aussi que certains sont partis travailler à l'étranger, que d'autres sont malades et que des jeunes filles sont en arrêt maternité. Avec notre dispositif, nous avons mis au jour un effet important qui est celui de la date anniversaire du jeune (16 ou 18 ans) et un autre effet important qui est que le décrochage est plus fort dans les filières services. La population n'est pas tout à fait la même que dans les autres formations : il y a davantage de filles issues de milieux défavorisés ou des « banlieues ». Certains s'arrêtent en cours de route pour travailler mais d'autres peuvent aussi rejoindre d'autres formations.

L'étude montre aussi un « effet filière » (beaucoup de décrochage dans les filières sanitaires et sociales) et un « effet date anniversaire » (16 à 18 ans), ce qui montre l'intérêt de telles études pour affiner le diagnostic sur les populations les plus à risque de décrocher et mieux cibler les actions de prévention. Les mêmes phénomènes (« effet filière » et « effet apprentissage ») semblent avoir été observés par le SRFD de Champagne-Ardenne.

Des problèmes de mesure subsistent

Demeurent toutefois des problèmes dans le travail de remontée et de croisement des listes. Ainsi, les systèmes de formation de la santé, de la mer, de l'industrie et de la défense sont encore exclus

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

du décompte, ce qui contribue à expliquer le caractère encore approximatif et le niveau parfois élevé du nombre de décrocheurs.

De plus, un premier problème a été identifié à l'issue du test de Sconet dans les 22 établissements pilotes (printemps 2011) : il y avait beaucoup plus de noms sur la liste d'élèves sensés ne plus être scolarisés que de décrocheurs réels. Ce problème est lié au fait que les élèves scolarisés hors EN ou EA ne sont pas connus par le SIEI. La situation des jeunes qui ont trouvé un emploi n'est pas non plus connue par le SIEI. Une autre partie des erreurs est de nature plus « technique » : une erreur de frappe peut rendre l'élève introuvable (c'est la question de l'orthographe correcte des noms et prénoms des élèves, de leur date et lieu de naissance...). Ce problème n'a pas, à notre connaissance, été résolu. N'y a-t-il pas également des problèmes avec l'apprentissage ?

Synthèse des questions 1 et 2 (sur le volet 1)

Le volet 1 a permis, malgré des retards, de mettre l'outil Sconet-SDO à disposition de tous les établissements des 3 régions pilotes, au cours de l'automne et de l'hiver 2011-2012. Des doutes subsistent toutefois sur sa réelle utilisation – en février 2012. L'outil est perçu comme émanant d'une demande politique et technocratique, éloignée des préoccupations des acteurs de terrain, pour qui le décrochage scolaire (actif, *drop out*) est perçu comme un phénomène peu fréquent, à l'inverse du décrochage passif (*drop in*), qui mobilise les équipes. De plus, les établissements perçoivent rarement qu'il est de leur rôle de suivre les décrocheurs sortis de leur établissement, et sont encore peu appuyés par des réseaux de partenaires pour le faire. L'utilité de l'outil est donc peu ou pas perçue et des doutes subsistent sur les personnels qui devront l'utiliser. Des efforts restent donc à faire en termes de formation et d'information. L'introduction de l'outil n'a pas permis de lancer une dynamique de lutte contre le décrochage scolaire dans les établissements, et l'on peut regretter en cela la déconnexion complète avec le volet 2.

Le volet 1 a toutefois permis, par le biais des échanges de données avec la plateforme nationale, de se rendre compte que le nombre estimé de décrocheurs était largement surestimé. Des inconnues subsistent toutefois dans la mesure des décrocheurs réels.

iii. Question 3 : En quoi les actions mises en place dans le cadre du projet permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les personnes en situation potentielle de décrochage ?

Une variété d'actions existant avant Prédécagri et peu prises en compte dans le projet

Des démobilisations passives peu fréquentes mais problématiques

Notre enquête préalable au démarrage du projet a permis d'explorer les pratiques existantes et attentes en matière de lutte contre le décrochage scolaire dans les 138 établissements des 3 régions pilotes (questionnaire du printemps 2010) et plus particulièrement dans 3 établissements pilotes (monographies du printemps 2010). Selon les résultats de cette enquête, ce qui pose problème aux établissements, ce ne sont pas tant les élèves qui en partent, en nombre d'ailleurs plutôt restreint – cf. partie précédente – (donc les problèmes ne sont pas formulés en terme de « décrochage scolaire », catégorie plutôt administrative) mais ce sont les élèves qui restent et ont

des difficultés scolaires, de comportement, des problèmes de motivation, des doutes sur leur orientation... et que les équipes doivent gérer au quotidien ! Ce que l'on pourra appeler « la démobilisation passive ». Cette démobilisation passive ou ce décrochage dit passif n'est pas questionné par le volet 1 et fait l'objet des dispositifs d'accompagnement des décrocheurs potentiels dans le cadre du volet 2 du projet, à présent évalué.

Le premier constat – qui pourrait porter au paradoxe – est que les établissements déclarent ce phénomène peu fréquent.

Les démobilisations passives d'apprenants qui, tout en restant dans l'établissement, n'arrivent pas ou plus à suivre leur formation, sont...

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,60%
Fréquentes	0	0,00%
Assez fréquentes	17	27,90%
<u>Peu fréquentes</u>	<u>33</u>	<u>54,10%</u>
<u>Rares</u>	<u>10</u>	<u>16,40%</u>
TOTAL CIT.	61	100%

Les démobilisations passives en cours ou fin de cycle sont...

	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,60%
En augmentation	19	31,10%
<u>Stables</u>	<u>37</u>	<u>60,70%</u>
En diminution	4	6,60%
TOTAL CIT.	61	100%

Concernant les démobilisations passives d'apprenants, près de 70% des professionnels indiquent qu'elles se trouvent peu fréquentes et même rares au sein des établissements, et seulement un tiers les jugent assez fréquentes. Ces démobilisations seraient également en grande majorité stables au cours des années.

Pourtant, ce phénomène semble poser problème dans les établissements. Selon le premier questionnaire (juin 2010), les démobilisations passives semblent davantage préoccuper les établissements que les interruptions prématurées de formation, ce qui semble surtout affecter les filières professionnelles (deux tiers) mais à tous les niveaux (CAPA, BEPA, Bac Pro, BTS).

Une plus grande attention portée aux démobilisations passives (2/3 des établissements)

Forme de décrochage scolaire la plus préoccupante/problématique	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Interruptions prématurées de formation	34,6% (19)	23,8% (5)	25,0% (3)	52,6% (10)	33,3% (1)
Démobilisations passives	65,5% (36)	76,2% (16)	75,0% (9)	47,4% (9)	66,7% (2)
TOTAL	100% (55)	100% (21)	100% (12)	100% (19)	100% (3)

Aux dires des personnels rencontrés, cette forme de décrochage tiendrait une place prenante au sein des groupes classes et aurait même tendance à primer sur la scolarité des élèves et les pratiques professionnelles des équipes. Par décrochage passif, les professionnels entendent également une baisse générale de la motivation des élèves, qui influence l'ambiance de travail au sein de la classe. Un directeur d'établissement nous confiait : « il y a des jeunes qui ne sont pas motivés pour l'enseignement qu'on leur prodigue, c'est terrible parce que ça se traduit par une pollution des groupes classes, par une dégradation des conditions de travail des enseignants, ça génère du stress, des sanctions, qui sont totalement inefficaces, c'est un échec définitif » (CFA d'Avize en juin 2010). Ces propos ont d'ailleurs été confirmés par les jeunes rencontrés, qui nous ont relaté le cas de certaines classes : « quand on voit les CPA ou les CAPA, le bordel qu'ils font, les notes qu'ils ont en classe c'est pas normal, c'est parce qu'ils n'ont pas envie de bosser, et ceux qui ont envie de bosser, bah c'est pas normal qu'ils prennent pour le bordel des autres, et faut peut-être faire quelque chose contre ces élèves-là, qui empêchent les autres de bosser et je pense que quand on aura régler ce problème-là, on pourra se pencher sur les autres problèmes, ça régler beaucoup de choses, se dire qu'on aura moins la honte si on fait pas comme les autres, et y'en a qui se mettront à bosser parce qu'ils en ont envie, et ne pas faire le contraire de ne pas bosser parce qu'on a la honte, parce qu'ils nous embêtent, parce que ceci, parce que cela » (CFA d'Avize en juin 2010). Et également par certains formateurs, persuadés que la motivation des élèves permettait de « surmonter leurs difficultés, et sont demandeurs de connaissances ». Par conséquence, la principale problématique des professionnels demeure celle des décrocheurs passifs, qui, toujours présents au sein de l'établissement, subissent des difficultés d'apprentissages et/ou des problèmes de motivation dans leur formation. Ainsi, au-delà même de la question du décrochage scolaire « passif », les difficultés scolaires des élèves semblent tenir une place importante pour les équipes éducatives interrogées. La problématique du décrochage passif se présente ainsi plus sous la forme de la difficulté scolaire, du manque de motivation et des problèmes d'orientation, dans la gestion quotidienne des classes et des établissements.

Le même constat a été fait au lycée de Digne-Carnejane (02) (extrait de la monographie de juin 2010) :

Pour eux, la principale problématique se poserait plus en termes de décrochage « passif » des élèves. Les jeunes présents au sein de l'établissement se sentent bien et les équipes éducatives observent un fort sentiment d'appartenance au lycée. Certains élèves décrocheurs demandent de se réorienter au sein même de l'établissement alors que plusieurs démarches vers d'autres formations ont été engagées. Un point qui pose souci aux équipes, vécu comme un échec, et qui les amènent à s'interroger sur de nouvelles actions de travail à engager avec ces élèves.

Le même constat vaut pour les équipes que nous avons rencontrées à Noirétable (42) (extrait de la monographie de juin 2010) :

Cet enjeu semble limité et les équipes semblent davantage préoccupées par la question des difficultés scolaires et de l'accompagnement méthodologique des élèves. Cet enjeu est limité car, au cours de l'année 2010, l'écart entre le nombre d'inscrits en septembre 2009 et le nombre prévu d'inscrits à la fin du mois de juin 2010 est de quatre. Sur ces quatre individus, deux ont été exclus de l'établissement pour des raisons comportementales, suite à un conseil de discipline. Cela laisse donc deux cas récents de décrocheurs, qui sont rapportés, selon le directeur d'antenne, à des problèmes familiaux ou à des erreurs d'orientation. (...) En formation initiale, comme en formation adultes, la problématique principale demeure finalement celle des décrocheurs passifs qui restent dans l'établissement mais qui subissent des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de motivation principalement liés à leur orientation.

Au moment des visites de 2012 dans les établissements pilotes, ce constat est également revenu, à l'identique. Dans l'antenne de Noirétable et à Digne-Carnejane, le nombre de décrocheurs ou de cas de décrochage n'est pas, selon les équipes, beaucoup plus élevé qu'il ne l'était au moment de notre précédente visite en 2010. Il ne concerne toujours que quelques cas. Cela semble moins vrai au CFA d'Avize où le nombre de décrocheurs est relativement plus important (20 décrocheurs par exemple entre septembre et novembre 2011). Par contre, même si le nombre de décrocheurs peut paraître modeste, il est tout à fait clair que le projet Prédécagri a plus que joué favorablement dans la préoccupation des équipes à prévenir le décrochage. Les équipes visitées reconnaissent toutefois qu'elles ne sont pas en mesure d'indiquer s'il y aurait eu plus ou moins de décrocheurs dans leur établissement sans le projet Prédécagri.

Un repérage ponctuel et collectif des démobilisations passives qui ne semble pas poser de problèmes

Les établissements semblent en alerte sur les signaux de démobilisation, avec des pratiques plutôt informelles donnant lieu à des actions de remédiation souvent isolées, au cas par cas. Ainsi, à la question ouverte « Quelle question la démobilisation passive pose-t-elle aux établissements », seuls 7% des établissements interrogés lors du premier questionnaire évoquent des interrogations liées au repérage et à la détection des élèves démobilisés, les questions les plus souvent évoquées étant les problèmes de moyens et dispositifs à mettre en place et celle de la motivation des élèves.

Le repérage semble une pratique ponctuelle réalisée au fur et à mesure où les problèmes se présentent.

La pratique usuelle des établissements : un repérage ponctuel et occasionnel, non organisé (2/3 des établissements)

Existence d'un repérage des apprenants démobilisés dans l'établissement	TOTAL
Une procédure de repérage est appliquée à l'ensemble des apprenants de l'établissement pour déterminer lesquels d'entre eux se trouvent dans cette situation	13,1% (8)
Les apprenants démobilisés sont repérés grâce à une ou des actions de repérage coordonnées mais non systématisées à l'ensemble de la population lycéenne	14,8% (9)
Les apprenants démobilisés sont identifiés au coup par coup, de manière ponctuelle, sans qu'aucune action de repérage coordonnée ne soit menée	65,6% (40)
Il n'y a aucun travail particulier de repérage de ces apprenants effectué dans l'établissement	6,6% (4)
TOTAL	100% (61)

1 non réponse

Les signaux d'alerte sont multiples et renvoient surtout à des problèmes d'absentéisme, de comportement et de résultats scolaires.

Des signaux d'alerte multiples et combinés, avec une triple composante : scolaire, comportementale, psychologique

Signaux de la démobilisation	TOTAL
Résultats	<u>17,1%</u> (24)
Absentéisme (à l'école, en stage)	22,1% (31)
Démotivation-désintérêt	10,7% (15)
Absence-manque de travail personnel	11,4% (16)
Comportement-discipline (dont retards)	19,3% (27)
Fatigue-maladie (séjours à l'infirmerie)	3,6% (5)
Isolement-mutisme-retrait	5,7% (8)
Pbs avec les stages	2,1% (3)
Alerte-signallement-réaction de l'environnement (MS, famille)	4,3% (6)
Autre	3,6% (5)
TOTAL	100% (140)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 46 réponses brutes). QRM. %/citations

8 non réponses

Le repérage est effectué par plusieurs personnes, professeurs principaux et CPE se retrouvant souvent en première ligne pour centraliser les informations.

La procédure d'identification des apprenants démobilisés : un travail collectif, qui repose le plus souvent sur les enseignants et la vie scolaire.

Qui effectue ce repérage ?	TOTAL
Le proviseur ou le directeur du CFA	8,8% (13)
Le proviseur adjoint	5,4% (8)
Le(s) CPE	<u>17,6%</u> (26)
L'infirmière	6,1% (9)
Un/des surveillant/s	5,4% (8)
Les enseignants des apprenants concernés	25,0% (37)
Les professeurs principaux de chaque classe ou coordinateurs de cycles	28,4% (42)
Groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants dans cette situation	0,7% (1)*
Autre	2,7% (4)
TOTAL (1 non réponse)	100% (148)

Qui centralise ces informations ?	TOTAL
Le proviseur ou le directeur du CFA	17,7% (14)
Le proviseur adjoint	10,1% (8)
Le(s) CPE	30,4% (24)
L'infirmière	0
Un/des surveillant/s	1,3% (1)
Les professeurs des apprenants concernés	6,3% (5)
Les professeurs principaux de chaque classe ou coordinateurs de cycles	31,7% (25)
Groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants dans cette situation	0
Secrétaire	2,5% (2)
TOTAL	100% (79)

QRM. %/citations

3 non réponses

Le repérage des apprenants démobilisés semble s'effectuer dans le cadre habituel et ordinaire du fonctionnement quotidien des établissements, le plus souvent à l'occasion des réunions des équipes pédagogiques et des conseils de classe. Dans la plupart des établissements, il s'inscrit dans des cadres préétablis qui ne lui sont pas spécifiquement dédiés, ce qui explique son caractère très « occasionnel ». Les quelques cadres « extraordinaires » consacrés à part entière à ce repérage restent encore peu développés, de même que ceux permettant un dépistage permanent.

Des cadres de repérage plutôt classiques, peu spécifiques

Occasions/Cadres du repérage des apprenants démobilisés	TOTAL
Entretiens d'accueil	7,1% (9)
Entretiens de positionnement de début d'année	3,9% (5)
Entretiens autres	3,1% (4)
Réunions-concertations des équipes pédagogiques (ou autres)	40,2% (51)
Réunions du groupe spécifiquement chargé des apprenants démobilisés	1,6% (2)
Conseils de classe	30,7% (39)
Conseils de mi-trimestre	10,2%(13)
Autre	3,1% (4)
TOTAL	100% (127)

QRM. %/citations

2 non réponses

Seuls deux établissements déclarent avoir des groupes « apprenants démobilisés » et seulement 7 établissements déclarent, en réponse à une question ouverte, disposer d'un dispositif de repérage pas forcément spécifique mais fonctionnant (quasiment) en continu et qui permet un repérage permanent. Malgré tout, plus de la moitié des établissements garde trace du travail de repérage des apprenants démobilisés, même si les informations recueillies ne sont pas formalisées de manière particulière ni selon une procédure prédéfinie ou standardisée.

Une difficulté réelle à répondre aux cas de démobilisation

Si le repérage des élèves démobilisés ne semble pas poser de problèmes majeurs pour les établissements et s'effectuer au fil de l'eau, dans le travail quotidien des équipes, la réponse à y

apporter est plus problématique. Ainsi, un peu plus d'un tiers des établissements déclarent ne pas avoir mis en place d'actions ciblées sur ce public, ce qui nous semble une proportion significative.

Une pratique répandue dans 2/3 des établissements

Existence d'actions ou dispositifs ciblés d'accompagnement des apprenants démobilisés	TOTAL
oui	65,6% (40)
non	34,4% (21)
TOTAL	100% (61)

1 non réponse

Certes, 2/3 des établissements ont mis en place des actions, et parmi eux 32 établissements rapportent le cas d'actions combinées entre elles et ciblées sur ce type d'élèves. Les trois plus fréquentes sont : soutien scolaire, travail sur la motivation et le projet et suivi médico psychologique. Ce sont majoritairement les CPE et les professeurs principaux qui se trouvent en situation de coordonner ces actions d'accompagnement, avec les personnels de direction et d'autres intervenants occasionnels.

Des dispositifs ciblés d'accompagnement souvent combinés et coordonnés

Coordination des actions ou dispositifs d'accompagnement	TOTAL
oui	78,4% (29)
non	21,6% (8)
TOTAL	100% (37)

3 non réponses

Coordinateur	TOTAL
Proviseur adjoint	22,0% (9)
CPE	29,3% (12)
Professeur principal ou équivalent	24,4% (10)
Autres enseignants	4,9% (2)
Infirmière	2,4% (1)
Proviseur	2,4% (1)
Autre	14,6% (6)
TOTAL	100% (41)

Coordination double, voire triple dans 7 établissements :
 3 Proviseur adjoint + CPE
 1 Proviseur adjoint + des enseignants
 1 CPE + Animateur local insertion + Professeur principal ou équivalent
 1 CPE + Professeur principal ou équivalent + Secrétaire

QRM. %/citations

Parmi les actions proposées, une majorité concerne à la fois les élèves démobilisés en risque de décrochage mais aussi les autres élèves, ce qui n'en fait des actions ciblées que dans une partie des cas. Ainsi, 12 établissements ne mettent en œuvre que des actions ou dispositifs d'accompagnement ciblés sur les apprenants démobilisés, 12 autres ne proposent que des actions ou dispositifs non spécifiques, 28 proposent les deux. Parmi ces actions, on observe un nombre important d'actions de soutien scolaire (près de la moitié), devant des actions sur le projet, en proportion moindre.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Formes prises par les actions ou dispositifs d'accompagnement des apprenants démobilisés	TOTAL
Soutien scolaire (cognitif et/ou méthodologique)	25,7% (27)
Tutorat	16,2% (17)
Aide au devoir	20,0% (21)
Travail sur la motivation et le projet de l'apprenant	22,9% (24)
Suivi médico-socio-psychologique	9,5% (10)
Autre(s)	5,7% (6)
TOTAL	100% (105)

QRM. %/citations

1 non réponse

Les familles et les professionnels semblent globalement associés pour le suivi des élèves démobilisés. Quels que soient les actions ou dispositifs mis en place (ciblés ou non), l'accompagnement des apprenants démobilisés apparaît le plus souvent comme une action collective : outre les personnels de la communauté éducative de l'établissement qui prennent en charge ce suivi, les familles y sont associées plus de 9 fois sur 10. Des partenaires extérieurs, le plus souvent des assistantes sociales ou des psychologues, interviennent dans plus de la moitié des cas. Les professionnels, bien que moins fréquemment sollicités, sont impliqués près de 2 fois sur 5.

Partenaires associés à l'accompagnement proposé	oui	non	TOTAL	
Famille/Responsables légaux	92,2% (47)	7,8% (4)	100% (51)	11 non réponse
Professionnels	38,8% (19)	61,2% (30)	100% (49)	13 non réponse
Partenaires extérieurs	52,0% (26)	48,0% (24)	100% (50)	12 non réponse

Les réponses libres données aux questions visant à préciser les modalités des associations des différents intervenants dans le suivi des jeunes démobilisés conduisent cependant à relativiser sinon à minorer le partenariat instauré dans le cadre de cet accompagnement. En effet, les réponses sont trop brèves et elliptiques pour permettre de cerner la nature exacte des relations qui s'instaurent entre les établissements et les parents des élèves démobilisés, notamment leur durée. De plus, 21 réponses semblent décrire des relations réduites à un contact unique (entretien suite à courrier et/ou appel téléphonique), de type plutôt informatif-bilan. L'association des professionnels à l'accompagnement des jeunes démobilisés ne semble guère sortir des cadres habituels de coopération école-entreprise ni différer du suivi effectué pour l'ensemble des apprenants : les contacts ont le plus souvent lieu par téléphone, courriers ou dans le cadre des visites de stage. Seules deux réponses évoquent des réunions multipartites entre le jeune, sa famille, le professionnel, les enseignants, le CPE et la direction.

Les pratiques de formalisation des données relatives à l'accompagnement des apprenants démobilisés sont partagées, puisque une moitié des établissements déclare garder trace de cet accompagnement et l'autre non. Lorsqu'une telle formalisation existe, elle n'est qu'exceptionnellement standardisée et mise en forme de manière particulière à l'aide d'outils spécifiques (2 établissements).

Trace de l'accompagnement effectué	TOTAL.
Non, l'accompagnement réalisé n'est pas formalisé	50,0% (18)
Les informations collectées sur les apprenants démobilisés sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un carnet, un classeur, un fichier, etc.)	<u>38,9%</u> (14)
Chaque apprenant démobilisé est accompagné à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée	2,8% (1)
Autre(s) mise(s) en forme du travail d'accompagnement effectué	8,3% (3)
TOTAL	36

4 non réponses

L'absence de formalisation systématique des données sur les apprenants démobilisés ne semble guère être un obstacle à leur circulation, puisque les appréciations portant sur cette dernière sont positives pour les trois quarts, davantage encore pour les informations relatives au repérage des apprenants démobilisés que pour celles concernant leur accompagnement.

	Bien	Assez bien	Assez mal	Mal	TOTAL
Circulation de l'information relative au repérage des apprenants démobilisés	<u>21,3%</u> (13)	55,7% (34)	19,7% (12)	3,3% (2)	100% (61)
Circulation de l'information relative à l' accompagnement des apprenants démobilisés	8,2% (5)	63,9% (39)	<u>26,2%</u> (16)	1,6% (1)	100% (61)

1 non réponse à chaque question

Ce qui préoccupe donc les membres des établissements, ce n'est pas la formalisation ni le partage des informations sur les élèves démobilisés – encore moins leur procéduralisation – mais davantage l'existence de solutions et leur adéquation aux problèmes des jeunes.

Pour cela, encore faut-il avoir connaissance des problèmes de ces jeunes. Ce n'est pas un hasard si à Digne-Carêmejane et à Avize, par exemple, les dispositifs mis en œuvre ont été des dispositifs d'individualisation et de tutorat. Ces dispositifs permettent à l'équipe pédagogique de mieux connaître le jeune et de pouvoir, plus tôt, repérer et éventuellement résoudre un certain nombre de ses difficultés qui auraient pu le conduire progressivement à prendre de la distance vis-à-vis de l'école.

Une difficulté parfois ressentie comme une impuissance

La prise en charge des jeunes démobilisés renvoie en effet souvent les équipes éducatives à un sentiment d'impuissance. En effet, les équipes de Noirétable (42) insistent sur l'importance des problématiques familiales (extrait de la monographie de juin 2010) :

Il est à noter, sur le plan de la gestion du décrochage, que les personnels de l'établissement constatent une intrusion de plus en plus grande des problématiques familiales dans l'institution scolaire. La CPE a souligné qu'il n'y a pas de lien automatique entre décrochage et difficultés scolaires et que le fait d'avoir des élèves internes aide à lutter contre ce phénomène, en extrayant les élèves de leur contexte familial. Ce paramètre déstabilise un peu ces personnels qui se sentent démunis pour gérer ces problèmes d'élèves parfois majeurs et pour lesquels leurs compétences, connaissances et légitimité s'avèrent largement insuffisantes. Pour ces personnels, la lutte contre le décrochage scolaire passe par de la présence auprès des élèves, par de l'écoute pour capter et faire remonter les informations.

(...) deux cas récents de décrocheurs, qui sont rapportés, selon le directeur d'antenne, à des problèmes familiaux ou à des erreurs d'orientation.

Le premier est celui d'un jeune adulte de formation initiale (terminale) qui n'est pas revenu après les vacances de Noël. Des troubles de santé et des troubles familiaux semblent être à l'origine de cette défection. L'équipe n'a pas vraiment de nouvelles de ce jeune adulte qui n'était pas à la recherche d'un emploi. Ses camarades n'ont pas de nouvelles non plus. Selon une formatrice, « il ne supportait plus les bancs de l'école. »

Le second cas est celui d'une jeune fille de seconde, « brillante et très impliquée » selon la CPE, qui a été enceinte pendant sa scolarité et est revenue après son accouchement. Mais ses parents ont déménagé dans une autre région dans le cadre d'un projet de création d'entreprise. Des problèmes de trajet, ajoutés à des problèmes financiers, ont eu raison de la scolarisation de cette jeune fille au sein de cet établissement. Celle-ci a, néanmoins, gardé contact avec certains de ses camarades. Les formateurs rencontrés supposent une pression familiale accentuant (voire causant) ce départ et n'arrivent pas à en parler avec les parents de la jeune fille.

Les équipes de Digne-Carêmejane (04) rencontrent le même phénomène (extrait de la monographie de juin 2010) :

Les professionnels repèrent deux grandes causes de décrochage : (i) une mauvaise orientation du jeune ; ou (ii) des raisons extérieures à la vie de l'établissement. Dans le cas d'un mauvais choix de formation, les équipes arrivent à mener une démarche d'orientation avec le jeune par le biais de rencontres avec lui, avec sa famille et cherchent à trouver en interne des possibles solutions. Dans le second cas, les professionnels nous indiquent qu'ils ne savent pas quoi faire face à ces problématiques : « on se sent démunis dans l'action », « on n'a pas vraiment d'outils ». Ils essayent d'établir une relation de confiance avec l'élève, mais leur manque de compétences dans un domaine plus psychologique leur pose un réel problème : « il faut quand même un accompagnement derrière un peu plus professionnel, parce que là on touche vite nos limites ».

Face à ces élèves démobilisés, les établissements semblent parfois démunis. Comme l'exprime l'un des formateurs du CFA d'Avize, il n'y a parfois « aucun moyen de les raccrocher » (monographie de février 2012). Les jeunes arbitrent aussi parfois entre des choix concurrents (aller travailler en entreprise par exemple). Le choix de suivre une scolarité n'est que l'un d'eux et les établissements, enseignants et formateurs, n'ont pas forcément d'influence sur les autres choix possibles. Les possibilités d'action face aux libertés individuelles s'arrêtent bien souvent là.

Le même constat a été dressé à l'issue de l'enquête en Rhône-Alpes (rapport du Cabinet Geste, p.47). Les auteurs du rapport mentionnent « des acteurs qui se sentent relativement démunis » dans la lutte contre décrochage scolaire, phénomène complexe et multifactoriel (et toujours particulier) qui dépasse pour partie leur cadre d'intervention (qui se joue avant l'entrée ou en

dehors de l'établissement). Une partie des raisons qui poussent au décrochage sont en effet propres aux individus, à leur histoire et leurs contextes familiaux, et certains évoquent des problèmes psychologiques ou sociaux pour lesquels ils ne se sentent pas compétents (renvoyant par la même le besoin d'une intervention de psychologues ou d'assistantes sociales).

Pour autant, le risque n'est-il pas de négliger ou minorer la force possible de certains facteurs propres au format scolaire, à l'environnement du groupe classe et de l'établissement, sur lesquels ils pourraient davantage agir ? Les membres du comité de pilotage du 13 mars 2012 ont souligné le fait que, ici encore, les personnels des établissements scolaires ne pensent pas souvent le décrochage scolaire en lien avec les pratiques pédagogiques dans la salle de classe, et qu'une remise en cause est ainsi souvent évitée.

Il existe en effet un double système de contraintes offrant quelques éléments d'explication du décrochage scolaire. Ces contraintes peuvent se combiner, s'agréger les unes aux autres et produire la décision de décrochage (Bautier, 2003). Il y a d'abord ce qui est propre au système scolaire (son organisation, ses normes, ses usages, ses apprentissages, son système d'orientation). Esterle et Douat insistent sur l'importance de ce qui se passe et se joue dans les établissements, sur l'importance du « climat relationnel » (2009) et des règles de fonctionnement instaurées dans chaque établissement. Glasman va dans le même sens en indiquant que c'est au lycée que se produisent décrochage et démobilitation (2000). Il y a certes, également, ce qui est propre à l'individu (problèmes sociaux, familiaux, de santé, d'apprentissage,...) et qui entre en médiation avec la représentation que se fait le jeune du système scolaire. Or, le sentiment d'impuissance vient évidemment du fait que le système ne peut avoir une action que sur lui-même en espérant que celle-ci vienne compenser ou solutionner une partie des difficultés des élèves. Toutefois, l'établissement scolaire est parfois démuni face à certaines situations de décrochage. On pourrait presque d'ailleurs indiquer que certains cas de décrochage (à la stricte condition qu'il y ait une réorientation scolaire) peuvent être positifs pour des jeunes mal orientés ou qui sont, compte-tenu de leurs caractéristiques propres, finalement peu apprêtés à occuper un métier pour lequel ils se forment.

Des pratiques d'accompagnement variées et peu étudiées dans le cadre de Prédécagri

Les formes d'accompagnement majoritaires qui ressortent de l'enquête de 2010 concernent en premier lieu le soutien scolaire, typiquement par le biais de séances en petits groupes, et en second lieu un travail plus individualisé sur le projet et la motivation des élèves, typiquement par le biais d'entretiens individuels. Nous sommes face ici à une palette d'actions souvent peu formalisées par les équipes : individuelles ou en petits groupes, et plus rarement avec les familles, les maîtres d'apprentissage, avec des relais extérieurs... Le cabinet Geste a quant à lui proposé de classer les actions menées par les établissements professionnels de la région Rhône-Alpes comme suit : « projets concernant le mieux-être des élèves (accueil, intégration) », « projets directement scolaires (soutien...) » et « accompagnement des parcours et orientation (visites d'entreprises, orientation...) » (rapport du cabinet Geste, p. 21).

Beaucoup de choses existaient donc déjà avant Prédécagri et la variété des pratiques existantes dans l'enseignement agricole n'a pas été objet d'enquête de la part des porteurs du projet Prédécagri²¹ ce qui les a privés d'un élément de diagnostic et de comparaison pour positionner les projets mis en place dans les 9 établissements pilotes et d'un élément de réflexion à leur

²¹ Les résultats et l'exploitation de notre questionnaire ont pourtant été communiqués à l'équipe projet dès 2010.
Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

apporter. Prédécagri a en effet porté sur une palette d'actions limitées (9 établissements) dont on ne peut rien dire sur la représentativité par rapport à l'ensemble, si ce n'est en référence à ce questionnaire. De même, les porteurs de projet n'ont pas, à notre connaissance, enquêté sur les pratiques existantes hors de l'enseignement agricole, si ce n'est par le biais des conférences lors du séminaire de lancement du projet (en avril 2010 à Dijon), où des témoignages de pratiques ont pu être apportés par les experts présents. Le manque d'enquête spécifique sur les pratiques existantes avant le projet nous semble être un frein à la capitalisation des pratiques du projet, dont l'originalité ou l'efficacité reste parfois à démontrer (nous y reviendrons). La tâche est toutefois ardue : « Il y a plein de choses partout qui se font dans les établissements mais on ne le sait pas. On ne sait pas le formaliser et il faudrait aussi le faire pour le montrer aux autres. On pourrait aussi valoriser cela avec des experts. Il faudrait arriver à mettre cela en avant. » (entretien du 17/11/11 avec l'animateur de réseau arrivé en renfort sur la coordination régionale en Rhône-Alpes).

Une telle comparaison pourrait par exemple permettre de comprendre que les projets mis en place dans le cadre de Prédécagri sont plutôt classiques, si on les compare à l'ensemble des projets mis en place en Rhône-Alpes (rapport du cabinet Geste). Ainsi, malgré leur hétérogénéité, ceux-ci portent majoritairement sur des actions de repérage, de suivi individuel et collectif, d'orientation et de soutien scolaire. Peu de projets sortent des établissements et concernent les partenaires, les familles, les entreprises (Rapport du cabinet Geste, pp. 59, 61, 74 et 119). Le cas est identique pour Prédécagri où, malgré la volonté initiale des porteurs de projet de travailler sur les relations avec les milieux professionnels (et les maîtres d'apprentissage dans le cadre des CFA), les 9 projets pilotes restent centrés sur des actions à l'intérieur de l'établissement, comme le constate aussi la coordinatrice à l'issue du projet (entretien du 04/01/12).

De plus, un diagnostic préalable aurait permis de ne pas se centrer uniquement sur les élèves de seconde professionnelle et de ne pas négliger les niveaux (classe de première professionnelle) ou filières (services) où le décrochage semble plus crucial. Selon la coordinatrice nationale du projet, l'erreur a été commise dès la réponse à l'appel d'offre où il a été décidé de lier Prédécagri et l'accompagnement de la Réforme de la Voie Professionnelle (comme nous l'avons montré plus haut), ce qui a dès lors limité la population cible aux classes de seconde professionnelle.

Dans le questionnaire de fin de projet, 28 établissements répondants reconnaissent avoir développé, depuis 2009, des actions et/ou des dispositifs spécifiques pour repérer et suivre les décrocheurs et/ou prévenir le décrochage scolaire au sein de l'établissement. Le plus souvent, ces actions sont un suivi individualisé du jeune, sous forme d'entretiens, de bilans réguliers, en partenariat avec les familles, les maîtres de stage ou d'apprentissage.

Pour ce qui concerne la sensibilisation/formation au décrochage scolaire depuis 2009, la moitié des établissements répondants estime l'avoir été et affirme que ces actions ont eu un impact sur les pratiques de l'établissement. Un bémol est de mise sur ces réponses puisque lorsqu'on leur demande de préciser, beaucoup d'établissements répondants citent des réunions d'information, des temps d'échanges en équipe.

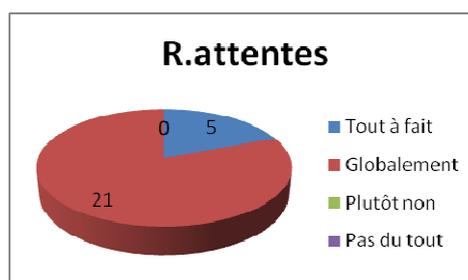
Le projet Prédécagri a impulsé une dynamique qui s'est peu à peu essoufflée

Un séminaire de lancement très apprécié et fourmillant d'idées

Le véritable démarrage du volet 2 a eu lieu au moment du séminaire de lancement, à Dijon, fin avril 2010. Au moins un représentant de chaque établissement pilote était présent, même si certains ont été prévenus très tard (quelques jours avant) de leur venue à Dijon et de leur implication dans le projet, par leur direction (40% des participants sont ainsi venus sur demande de leur responsable hiérarchique). Le projet Prédécagri a été présenté dans son ensemble, y compris le volet 1, et des séances en atelier régional ont permis aux membres des établissements d'une même région de faire connaissance et de discuter de leurs projets avec leur animateur régional.

Les participants au séminaire en semblent très satisfaits, comme le montre le questionnaire d'évaluation (rempli par 26 répondants, dont 18 membres des établissements pilotes). Nous pouvons observer que la très grande majorité des participants (21 sur 26 personnes ayant répondu au questionnaire) ont trouvé réponses à leurs attentes lors de ce séminaire.

Ce séminaire a-t-il répondu à vos attentes ?



Ces attentes étaient multiples : information sur le décrochage scolaire, partage de pratiques, aide à monter des projets. Il est à noter que la plupart des participants étaient déjà impliqués dans des actions de lutte contre le décrochage scolaire en tant que CPE (4 répondants) ou enseignants formateurs (14 répondants).

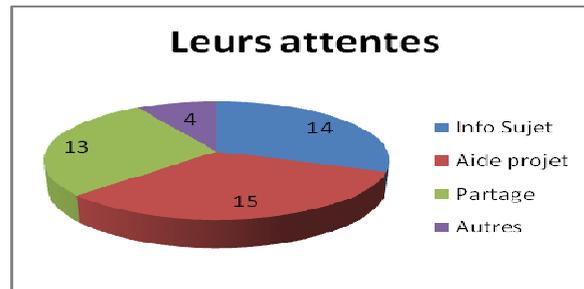
Qu'attendiez-vous de ce séminaire ?

14/ M'informer sur le thème du décrochage scolaire

13/ Partager mes pratiques et mes questions avec des collègues et chercheurs

15/ M'aider à monter des projets de lutte contre le décrochage scolaire

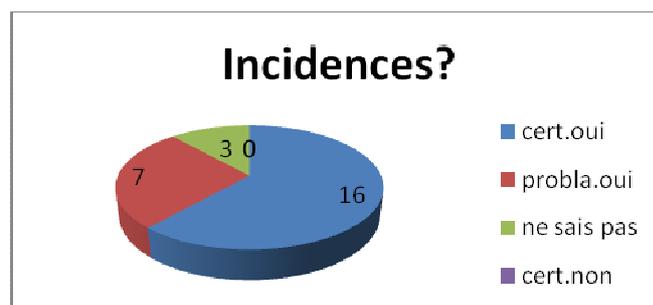
- 4/ Autre (précisez) : 3 : aide, appui, formalisation pour le projet Prédécagri ;
- 1 : aide dans la lutte du DS, sans projet ;
- 1 : diversifier des pratiques pour professionnels administratifs ;



Les visites dans les 3 établissements pilotes confirment cette bonne impression générale. A l'issue du séminaire, une majorité (23 répondants, soit environ 86%) des participants pensaient que le séminaire aurait une incidence sur leurs pratiques de travail, à plusieurs niveaux (et pas uniquement dans le cadre du lancement de Prédécagri).

Ce que vous avez entendu dans ces interventions aura-t-il des incidences sur vos pratiques de travail ?

16/ Oui certainement 7/ Oui probablement 3/ Ne sait pas encore
0/ Probablement non 0/ Certainement non



Si oui, en quoi ?

- 10 : dans l'aide, prise en charge, écoute, connaissances des élèves DS (« meilleures connaissances du fonctionnement des jeunes », « problèmes divers et variés », « gérer les déceptions ») ;
- 9 : dans l'aide, le travail des équipes (« cas plus concret pour les cours », « évoluer les pratiques éducatives », « mieux analyser le comportement des élèves ») ;
- 7 : dans l'efficacité, meilleurs fonctionnements des dispositifs (« mise en place de dispositifs plus efficaces », « expérimenter les situations d'apprentissage ») ;
- 2 : dans l'évolution du projet Prédécagri (« finaliser le projet ») ;

De plus, la majorité des participants ont trouvé les discussions en atelier régional intéressantes (50%) voire tout à fait intéressantes (46%). Plusieurs rapportent une « prise de conscience de ce qui existe », une aide pour « comprendre la diversité des situations, des outils », des « échanges de pratiques » qui peuvent donner des « idées de projets », voire « une ouverture vers d'autres façons de penser ».

Enfin, une majorité de participants (84%) a estimé que ce séminaire allait modifier des pratiques existantes ou en impulser de nouvelles, dans la modification de dispositifs plus adaptés (« axé projet de vie scolaire », « envisager de nouvelles actions »), dans leur pratique professionnelle

(« échanger avec d'autres régions », « on a un cadre d'aide ») et en intégrant de nouvelles connaissances et questions (« appuis théoriques », « nouvelles questions autour du stress, gestion mentale »). Une majorité de participants (74%) était également intéressée pour participer à des formations sur ce thème.

Pour finir, les 4 participants qui ont déclaré, à l'issue du séminaire, que celui-ci n'aurait pas d'incidence sur leurs pratiques et leurs visions en matière de lutte contre le décrochage scolaire (et qui étaient donc potentiellement mécontents), étaient de jeunes professionnels travaillant déjà sur cette problématique, qu'ils connaissaient déjà. Ainsi, si le séminaire n'a pas modifié leur vision du décrochage, ces personnes se disaient toutefois satisfaites des échanges en atelier et des apports des conférences plénières. Ce ne sont donc pas de réels mécontents, il semble que ce soit plutôt des personnes qui étaient déjà bien informées sur le sujet.

On peut donc dire que le séminaire de lancement a joué pleinement son rôle d'enrôlement dans le projet, de mise au travail sur le thème de décrochage scolaire, qu'il a en plus apporté des connaissances et idées nouvelles aux participants, et fait émerger des questions, des demandes de formation et d'approfondissement. Il a également motivé les membres des établissements pilotes pour s'investir dans le projet. Une dynamique a été lancée, comme l'a aussi constaté la coordinatrice PACA : « Le point de lancement a vraiment été le séminaire de Dijon qui a aussi apporté des éléments théoriques pour mettre en place les actions envisagées par les établissements » (entretien du 23/11/10).

L'établissement d'Avize a, par exemple, conçu son projet au retour du séminaire de Dijon et spécifiquement pour Prédécagri.

Des attentes fortes de la part des établissements

Les établissements des régions pilotes ont tous fait remonter des attentes en matière de prévention du décrochage scolaire.

Les établissements des 3 régions pilotes ont fait remonter un certain nombre de besoins par le biais du questionnaire du printemps 2010. Le recensement des besoins des établissements pour accompagner les apprenants démobilisés met en première ligne la formation des équipes à la question du décrochage scolaire, devant l'outillage pour la prendre en charge, en premier lieu pour la repérer (outils diagnostic). La troisième piste donnée par les répondants est celle des moyens consacrés au suivi des apprenants démobilisés, moyens tant humains, que matériels ou encore temporels. Pour les premiers, le renforcement de la présence de partenaires extérieurs spécialisés sur la question, tels que les conseillers d'orientation-psychologues, les assistantes sociales, les psychologues ou – quand il n'y en a pas dans l'établissement – les infirmières, est mis en avant.

Besoins des établissements pour accompagner les apprenants démobilisés	TOTAL
Outils diagnostic	15,4% (14)
Outils autres	9,9% (9)
Formations	30,8% (28)
Présence-Interventions de spécialistes (COPSY, assistante sociale, infirmier)	15,4% (14)
Temps (scolaire : 2 – autre : 7)	9,9% (9)
Du lien-des relais-des partenariats renforcés	3,3% (3)
Formalisation de l'existant	3,3% (3)
Mobilisation plus large	2,2% (2)
Moyens (humains et financiers) supplémentaires	5,5% (5)
Autre	4,4% (4)
TOTAL	100% (91)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 47 réponses brutes). QRM. %/citations

12 non réponses

Autre :

n° 2 : Encadrement plus rigoureux lorsqu'il s'agit de jeunes en foyers

n°10 : Amélioration des pratiques éducatives et pédagogiques

n°17 : Un soutien psychologique de l'ensemble des personnels qui intervient directement auprès des jeunes (...) et une médiation auprès des familles.

n°58 : Une "reconnaissance" plus forte de ce suivi - Une réflexion plus grande sur l'orientation

Les établissements pilotes ont quant à eux exprimé des attentes similaires mais aussi d'autres, liées au fait même de participer à Prédécagri. Ils ont ainsi exprimé les attentes suivantes :

- Attente de « nouveau », d'idées et « d'expérimenter »,
- Attentes de connaissances, de méthodes, d'outils et de soutien de la part d'Eduter, de formation, de compétences,
- Attentes de retours et d'aide à l'évaluation de leurs projets,
- Attentes de partage de pratiques avec les autres établissements, de capitalisation, de reconnaissance de ce qu'ils ont accompli,
- Attentes de moyens pour mettre en place et pérenniser les actions.

Le questionnaire de fin de séminaire de Dijon a montré que les membres des établissements étaient en attente de « nouvelles idées », de « solutions de lutte contre le décrochage scolaire », de connaissances et d'échanges entre établissements.

Par exemple, l'équipe d'Avize (52) a exprimé, dès le démarrage du projet, un fort besoin d'appui méthodologique (extrait de la monographie de juin 2010) :

Face à toutes ces interrogations, l'équipe est en grande demande et besoin d'appui et d'accompagnement. Après les différentes rencontres lors du séminaire Prédécagri, l'équipe porteuse du projet est en demande de mutualiser et d'échanger ses pratiques, réflexions et difficultés avec les professionnels d'établissements pilotes de la même Région ou avec les deux autres régions. Par exemple, les personnes en charge du projet au CFA d'Avize suggèrent la création d'une conférence qui serait un lieu d'échanges concrets autour des actions mises en œuvre dans les établissements pilotes. Cette demande s'accompagne également d'un besoin de travailler avec d'autres instances du milieu éducatif, comme des associations, la DGER ou encore Eduter. Ils souhaiteraient être plus accompagnés et que leur soient apportées de possibles réflexions sur de

nouvelles méthodes, pour un apport de méthodologie. Ils ont besoin d'outillages pour travailler autrement et faire face à toutes ces évolutions démographiques, de populations, de façons de travailler, avec les nouveaux référentiels...

Au vue des possibles changements d'organisation, de travail, et de la nécessité de maîtriser de nouvelles connaissances sur le jeune et la situation du décrochage scolaire, les formateurs ont fait part, lors de la réunion de présentation du projet, de leur besoin en formations pour les accompagner et leur apporter un appui méthodologique. Elément actuellement en cours de réflexion par l'équipe porteuse du projet, avec la possible mise en place de formations collectives par demi-journée directement sur site. Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à eux, par des formations du PNF, dans le cadre de programmes régionaux, ou encore sur demande spécifique au bureau FORMCO (Bureau de la formation continue et du développement des compétences, proposant aux agents travaillant pour le Ministère de l'alimentation, l'agriculture et de la pêche des formations continues) ou auprès d'Eduter.

Cette équipe est aussi en demande de retour spécialisé sur ce qu'ils font (extrait de la monographie de juin 2010) :

Leur participation à ce projet fait partie intégrante de leur réflexion menée sur leur travail et sur les actions qu'ils mettent en place. Au cours de l'entretien, l'équipe s'interpelle sur l'organisation de leur fonctionnement, si ce qu'ils font est bien fait, si leurs actions sont bien menées et cela avec de bonnes méthodes. En participant à ce projet, ils souhaitent trouver quelques éléments de réponses, formaliser leur travail pour obtenir des résultats probants et une mobilisation plus forte des professionnels. Un besoin de cadrage et de guidage dans leurs actions de la part d'instances spécialisées, telles que le SRFD ou encore Eduter par son appui, ses conseils et son accompagnement dans cette réflexion, apparaît nettement.

L'équipe de Digne-Carêmejane (04) est elle aussi en demande d'appui, de partage avec les autres établissements, et de « voir si on fait fausse route » (extrait de la monographie de juin 2010) :

L'équipe pédagogique et administrative fait le constat d'une grande évolution du profil des élèves, évolution envers laquelle ils ne savent pas comment travailler et qui pourtant est un facteur important à prendre en compte pour eux. Ils sont donc en forte demande de formations pour les accompagner dans l'évolution de leur travail et ainsi leur apporter de nouvelles méthodologies de travail, mais aussi sur le plan du suivi de l'élève (psychologie, informations sur les réseaux d'aides possibles suivant les difficultés rencontrées, etc.). En effet, les professionnels se confrontent à un nouveau profil de public, auquel ils ne se sentent pas forcément bien préparés : « on remarque des changements, ça serait intéressant d'avoir aussi des formations théoriques sur ces évolutions, sur quoi on peut s'appuyer pour travailler, redynamiser ces nouveaux publics, parce que c'est pas les mêmes approches... pour mieux les comprendre ».

Le suivi avec la coordinatrice régionale du projet « Prédécagri » semble leur apporter un cadrage temporel, en leur donnant des échéances dans l'évolution des projets. Néanmoins, ils souhaiteraient plus de partage d'informations entre établissements, entre professionnels, et un partage des pratiques, des projets déjà existants dans d'autres structures pour leur apporter d'autres pistes de réflexions dans leurs actions. La CPE souhaite qu'Eduter puisse faire remonter des informations et évaluations des expérimentations tentées dans d'autres établissements, pour favoriser un partage des pratiques, et puisse leur dire « si on fait fausse route », et les aider à auto évaluer l'impact de leurs propres projets (formation aux techniques d'enquête par questionnaire par exemple).

On retrouve des attentes semblables exprimées dans les établissements professionnels de la région Rhône-Alpes lors de l'évaluation menée par le cabinet Geste : besoin de formations ciblées, de mutualisation de pratiques et d'accompagnement à l'évaluation, besoin de « repères à l'action » (rapport du cabinet Geste, p. 82). On retrouve également des attentes proches exprimées dans le questionnaire de fin de projet (février 2012). A la question de savoir ce qui pourrait aider les établissements dans la lutte contre le décrochage scolaire, plusieurs pistes sont citées :

- Des outils de prévention plutôt que de suivi,
- Professionnaliser les personnels pour modifier leurs pratiques,
- Des moyens financiers et humains,
- Un meilleur travail en amont sur l'orientation,
- Un outil et une procédure plus adaptés aux contraintes des établissements,
- Plus de cohérence entre les établissements, en particulier public-privé.

Les attentes exprimées au début du projet et récoltées au moment des premières visites dans les établissements se retrouvent également à la fin du projet, avec pour certains d'entre eux une tonalité un peu plus négative.

L'équipe du CFA d'Avize précise ainsi sa frustration de ne pas avoir reçu davantage d'aide (extrait de la monographie de février 2012) :

Enfin, concernant l'aide extérieure, le CFA n'en a reçu aucune dans le cadre du projet. L'équipe en charge du projet remarque que la coordination nationale (Eduter) n'a pas proposé son aide sur la méthodologie. L'équipe a ainsi eu le sentiment de s'être « débrouillée seule » : « chacun s'est débrouillé dans son coin et il n'y a pas eu d'échanges avec les autres établissements. » L'équipe va plus loin et regrette de n'avoir été sollicitée que « pour remplir des bilans et des questionnaires ». « Cela nous a pollué » juge-t-elle. Ils n'ont pas eu particulièrement besoin d'aide. Néanmoins, l'équipe porteuse du projet a sollicité une fois la coordinatrice régionale pour obtenir un appui méthodologique mais cette demande est restée sans réponse. Ils l'ont tout de même rencontrée à plusieurs reprises mais c'était presque toujours pour remplir des documents administratifs, qui ne leur étaient pas d'une très grande utilité pour avancer dans leur projet.

Pour l'équipe de Noirétable (extrait de la monographie de janvier 2012), le sentiment est similaire à ceci près que les équipes reconnaissent avoir néanmoins retiré une forme de visibilité pour leur établissement :

A la question de savoir ce qu'a apporté le projet Prédécagri, le responsable de l'antenne de Noirétable répond : « d'être invité à plein de réunions avec plein de gens bien !!! Cela nous fait connaître et fait connaître l'établissement sans passer par la maison mère. » Un peu plus tard, il le répète. Le gain pour l'établissement se situe en termes de visibilité accrue au sein de l'appareil de formation, cette reconnaissance au niveau national lui permettant de mieux être informé des projets expérimentaux à venir et de se positionner rapidement dessus. Financièrement, Prédécagri n'a rien apporté à l'établissement. Suite aux difficultés rencontrées par la région pour recruter un coordonnateur régional de l'action, personne d'autre que l'équipe d'évaluation n'est venu et lui n'a vu personne en dehors des séminaires ou formations auxquels il a assisté. Le projet n'a donc bénéficié d'aucun encadrement sur place dans ce cadre. Mais, aux yeux du responsable de l'antenne, la finalité première n'est pas ce que cela doit ou peut apporter à l'établissement. Ce qui compte est surtout ce que cela apporte aux élèves et notamment la façon nouvelle de travailler des équipes que le projet a pu impulser.

On l'aura compris également, le sentiment est un peu différent à Digne-Carêmejane qui est un établissement engagé dans d'autres dispositifs. Dans ce cas (monographie de janvier 2012), le projet Prédécagri leur a apporté des éléments de formalisation complémentaires qui servent pour les projets suivants et surtout des éléments pour mieux sensibiliser en interne les équipes (grâce aux experts) à la question centrale de la prévention contre le décrochage scolaire.

Un essoufflement faute de suivi suffisant

L'enthousiasme des débuts s'est ainsi essoufflé faute de suivi, de rencontres et d'apports suffisants. Ce qui explique que le degré de réalisation des projets soit différent, ainsi que leur pérennisation possible dans l'établissement.

On peut tout d'abord pointer un défaut global de suivi. A notre connaissance, peu d'établissements ont été visités dans le cadre spécifique du projet Prédécagri par les coordonnateurs régionaux, encore moins nationaux. Ils ont eu le sentiment d'être laissés à l'abandon, sauf en région PACA où le suivi régional a été plus régulier et inséré dans d'autres réseaux existants. Les établissements de Champagne-Ardenne et de Rhône-Alpes que nous avons rencontrés à la fin du projet nous ont confié leur déception. Ils n'ont vu que l'équipe d'évaluation au cours du projet ! Ils ont le sentiment que la participation au projet, outre les deux séminaires (lancement/clôture), n'aura consisté pour eux qu'en une suite de tracasseries administratives (ils ont eu à renvoyer des fiches de suivi et des bilans, sans méthodologie aucune ni aide spécifique autre que pour leur formulation). Pour la coordinatrice de Champagne-Ardenne, « nous avons fait des synthèses de synthèses de synthèses. Ces fiches, ce ne sont pas leurs bilans à eux. » (entretien du 14/11/11).

De plus, en dehors des deux séminaires à 1 an et demi d'intervalle, les établissements pilotes ont eu très peu d'occasions de se rencontrer (seulement lors des formations, uniquement organisées en PACA et au nombre réduit de 3, ou lors de réunions régionales quand elles avaient lieu).

Une analyse, qui nous semble correspondre au sentiment des établissements, a été formulée par l'animateur de réseau arrivé en renfort sur la coordination régionale en Rhône-Alpes (entretien du 17/11/11) : « Le problème dans Prédécagri est que l'appui aux établissements n'a pas été suffisant. Il faut des personnes disponibles, qui ont les compétences, qui vont sur le terrain. La région PACA a été mieux suivie en partie pour cela. Mais il n'y a pas eu ce suivi en Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes. Pour les établissements et les équipes, le démarrage du projet, cela a vraiment été le séminaire à Dijon. Pour eux, cela a commencé là, d'où un certain calage avec la mise en place de l'action. Pour eux, le début, c'était là. Avant, ils ne savaient pas vraiment ce qu'était Prédécagri. Ensuite, des établissements se sont démobilisés car pour eux c'était difficile. On leur a envoyé les grilles. Mais c'est différent d'aller sur place. Cela demanderait plus de travail et plus de suivi. C'est vraiment compliqué en termes de temps et de déplacements. »

Le projet Prédécagri semble donc s'être heurté à une question de moyens financiers et humains mais aussi à la difficulté de créer de manière intra-régionale une forme de synergie. Outre les aléas inhérents à tous projets, sans doute est-ce là une piste de réflexion et d'amélioration dans la conduite future de dispositifs tels que celui-ci qui tiennent à décentraliser l'accompagnement et le suivi des équipes au plus près du terrain. A noter également que dans le questionnaire de fin de projet, seuls 34/54 des établissements répondants affirment avoir été informés de l'existence de l'expérimentation Prédécagri. La volonté initiale de ne pas piloter le projet « par le haut » et de laisser aux régions et à leurs établissements volontaires toutes latitudes pour développer leurs actions ne s'est pas pour autant toujours accompagnée d'une appropriation du projet à ces deux niveaux (régional et local).

Des suivis inégaux selon les régions

Plusieurs facteurs explicatifs et contextuels peuvent être amenés. Tout d'abord, les choix initiaux de l'équipe projet ont conduit à ce que le suivi des établissements soit complètement délégué aux correspondants régionaux par la coordination nationale du projet qui ne considérait pas qu'il était de son ressort (pour des raisons de faisabilité, de moyens, de disponibilité mais aussi pour des questions de division du travail en accord avec les services de la DGER) de faire le tour des établissements (entretien du 04/01/12 avec la pilote nationale). Cette délégation, pourtant assez complète, puisqu'une délégation de fonds²² était mise à disposition de l'échelon régional, n'a pas été perçue clairement ni positivement par tous. Il semble qu'il était du rôle de tous de réaliser ce suivi, et que les défaillances à un niveau n'ont pas toujours été palliées par l'autre. Ces décisions ont été prises dès le début du projet où le rôle d'Eduter est qualifié de « fluidifiant » (en ce qui concerne le volet 2) dès la première réunion de lancement du projet. Ce rôle de facilitateur (des accompagnateurs régionaux plutôt que des établissements) est bien posé dès le départ mais il semblerait que tous, en région, n'aient pas forcément intégré ce qu'il impliquait concrètement, à défaut peut-être d'une procédure précisant bien par l'écrit la distribution des rôles et la division du travail.

Deuxièmement, des circonstances ont handicapé le suivi en région Rhône-Alpes. En effet, choix avait été fait de recruter une personne sur un poste de suivi du projet en région, personne qui est rapidement partie en arrêt maladie. L'adjointe au SRFD qui a repris la coordination a vite été

²² L'échelon régional ne s'est pas toujours saisi de la liberté de manœuvre qui lui avait été déléguée. A notre connaissance, toutes les régions n'ont pu utiliser cette enveloppe. En tout cas, toutes ne l'ont pas utilisé de la même façon. Par nos visites en établissements, nous savons que des heures ont été financées à Avize et Noirétable.

débordée sur le volet 2, qu'elle a mis de côté. Lors de l'entretien à mi projet du 25/11/10, elle assure que « les équipes tournent, sont autonomes car impliquées depuis de nombreuses années dans le suivi individualisé des apprenants ». Cette perception est inverse de celle que nous avons eue au contact des établissements ! Pourtant, dans l'entretien post projet, où elle reconnaît avoir « fait défaut », avant d'avoir pu s'adjoindre l'aide d'un animateur de réseau, qui a peiné à restaurer un lien de confiance avec les établissements (entretien du 17/11/11) : « Il n'y avait plus personne en Rhône-Alpes. C'était donc soit rien, soit moi. J'ai donc essayé de transmettre des informations. Les établissements de Rhône-Alpes pouvaient se sentir perdus, lâchés, abandonnés. Mais je n'avais pas non plus de légitimité. C'était donc difficile pour moi d'intervenir dans les établissements. Seul l'établissement de La Motte Servolex (Chambéry) a répondu. Donc, j'ai pu y aller mais pas dans les autres. »

L'animateur de réseau arrivé en renfort sur la région Rhône-Alpes en tire d'ailleurs des leçons en terme de suivi de projet (entretien du 17/11/11) : « Il faudrait envisager à l'avenir des moyens de soutien et d'appui plus précis : qui fait quoi ? Combien de temps ? Quel calendrier d'action sur l'expérimentation ? Avec un appui sur place, au sein de l'établissement. Cela demande d'aller sur place et c'est ce qu'ils attendaient. Cela aurait été plus facile car là nous avons fait un travail à distance. Il aurait fallu que l'équipe projet réalise pour chaque établissement des monographies ou un travail du même type que celui de l'évaluation. Cela aurait été intéressant et valorisant pour l'établissement. On aurait peut-être dû commencer par cela en 2009 en allant sur place dans tous les établissements. Je ne veux pas être négatif mais je regarde ce qui aurait pu être amélioré. »

Le cas de Champagne-Ardenne est différent, puisque la coordinatrice régionale a, de son aveu, « baissé les bras » devant « la galère » Prédécagri, la perte de sens du projet et un manque, selon elle, de pilotage national (entretien du 14/11/11). « Je n'ai pas joué mon rôle d'animation régionale jusqu'au bout. », avoue-t-elle. Elle dit en avoir perdu le sens au moment de la préparation du séminaire final : « J'ai en ma possession les fiches de synthèse des établissements mais je n'ai pas leurs bilans, leurs données, leurs conclusions. Je n'en ai pas discuté avec les équipes. Pour moi, nous avons fait des synthèses de synthèses de synthèses. Ces fiches, ce ne sont pas leurs bilans à eux. » Son bilan est amer et renvoie au manque de sens du projet : « Nous avons dû travailler sans cadre, sans perspective, sans modèle de documents. Pour PACA, c'était forcément plus facile car ils étaient déjà dans cette démarche-là. Eduter devait animer, se déplacer et venir expliquer dans les établissements. Cela ne s'est pas passé comme ça. J'ai le sentiment que nous avons fait comme cela parce que nous avons des comptes à rendre au financeur. Toute la matière a été collectée et produite dans cet objectif-là. (...) Mais j'ai des doutes aussi sur le contenu des grilles et des tableaux. Où allait-on avec ces synthèses de synthèses ? (...) Je n'ai pas pu me poser en tant qu'animatrice régionale. Je n'avais aucun retour à donner aux équipes. Le seul aboutissement était ce fameux séminaire. » Elle en tire elle aussi des leçons : « Une suite peut être donnée à Prédécagri à condition de se donner les moyens pour animer, encadrer, rencontrer les établissements pour faire une vraie expérimentation. Il n'y a jamais eu de répartition claire des rôles entre Eduter, le local et le régional. »

Enfin, il semble que seule la région PACA ait bénéficié d'un suivi régulier. Outre le fait que la coordinatrice régionale ait organisé trois formations en PACA, elle connaissait les établissements (ayant travaillé avec eux sur un précédent projet FSE de lutte contre le décrochage) et les voyait régulièrement lors de rencontres de réseau, ou des formations par exemple. Elle a de plus continué à travailler avec les établissements après le projet, sur un autre projet FSE, ce qui permet de tisser des liens dans la continuité. Selon la coordinatrice, on peut même dire que « la Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

dynamique régionale a été renforcée » (entretien du 23/11/10). Son expertise sur le décrochage scolaire, acquise notamment lors du premier projet FSE, a par ailleurs été reconnue. Le seul bémol est qu'elle reconnaissait avoir terminé le travail sur Prédécagri un an avant la fin du projet, soit dès l'entretien du 23/11/10. « Pour nous et en ce qui nous concerne, la mise en œuvre de Prédécagri (volet 2) est aujourd'hui terminée. Le bilan a été fait il y a un mois environ. Les fiches bilan sont rédigées. Nous les avons préparées en réunion régionale. » Un an plus tard (entretien du 04/11/11), elle avoue : « On constate un certain essoufflement maintenant. On est parti sur autre chose nous aussi avec d'autres équipes. » Prédécagri aura donc été une courte parenthèse entre deux projets FSE, d'autant plus courte qu'elle n'a fait que formaliser des projets pensés avant (FSE précédent) et pour partie financés après (FSE suivant). Dans un établissement, Digne-Carmejeane par exemple, c'est le FSE qui a permis la mise en place du projet et qui est envisagé pour financer la continuité du projet Prédécagri.

Une autre interprétation peut être donnée. L'inégalité de suivi est peut-être liée à l'origine des implications régionales dans le projet, selon le responsable du BVIE à la DGER (entretien du 15/11/11). Selon lui, cela a bien fonctionné en région PACA car il y avait déjà une culture et une habitude autour de ce thème. Le soutien des SRFD en région a pu manquer par ailleurs. Enfin, selon l'analyse de la coordinatrice nationale du projet (entretien du 04/01/12), il y a eu un turn-over des équipes car le projet était long (pas de turn-over en tout cas dans les 3 établissements pilotes visités dans les monographies), et une réelle difficulté à mobiliser les équipes. Comme souvent pour ce type de projet qui décide de décentraliser assez fortement l'accompagnement et la mise en œuvre, les investissements et les engagements personnels (certes contraints également par des enjeux institutionnels locaux particuliers) comptent pour beaucoup dans les résultats obtenus.

Un séminaire final qui reflétait le manque de mise en valeur des projets pilotes

Le séminaire de clôture (Marseille, 13 et 14 octobre 2011) est venu, un an et demi après Dijon, mettre fin officiellement au projet. Si des membres des établissements pilotes sont venus, ils l'étaient en nombre moindre qu'à Dijon (18 avaient répondu au questionnaire, uniquement 7 à Marseille). De plus, la coordinatrice régionale de Champagne-Ardenne n'est pas venue.

Les établissements pilotes ont-ils eu le sentiment d'être mis de côté, du moins peu mis à l'honneur dans ce séminaire final ? Telle est du moins l'impression de deux d'entre eux (à Avize et Noirétable). Ils déplorent le fait que les 9 projets pilotes n'aient pas été présentés (il y a juste eu une synthèse faite par une experte, sans présentation détaillée de tous les projets). Le seul retour qu'ils auront eu de cette année et demie de travail aura été le retour trop bref – vu le temps imparti – de cette experte, qui tentait avant tout une mise en perspective des projets. De l'aveu même des porteurs de projet nationaux et régionaux, rien n'a été fait après le séminaire de Marseille et les établissements n'ont pas été recontactés (sauf pour régler les factures), encore moins visités (mais l'avaient-ils été avant ?).

On retrouve une trace de cette perception négative dans les questionnaires d'évaluation du séminaire de Marseille, même tenue. En effet, si la majorité des répondants ont estimé « assez intéressante » la synthèse des projets pilotes, 3 personnes regrettent le manque de présentation et de contextualisation des projets d'établissements, et une personne n'a pas compris « le diagnostic initial, les hypothèses, les actions, l'évaluation dans le projet d'établissement ». En fait, ceci s'explique par le fait que les projets n'ont pas été présentés dans leur déroulement. Il a d'ailleurs été frappant – pour les évaluateurs d'Eduter Recherche, observateurs du séminaire – Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

qu'aucun des porteurs de projet en établissement pilote ne soit nommé, ni même appelé à présenter son projet sur l'estrade. Les membres des établissements pilotes sont restés assis dans la salle, observateurs d'un séminaire auquel ils ne participaient pas comme acteurs. Certains sont toutefois intervenus oralement, à de rares reprises, comme pour rappeler leur présence ? Quelques équipes présentes ce jour-là ont également découvert que le projet Prédécagri était un projet ponctuel qui, dans la plupart des cas, s'arrêtait.

Les conditions de réalisation du projet, que nous avons rappelées plus haut, n'ont pas permis en effet de rendre complémentaires les deux volets tel que cela avait été imaginé au début du projet. Par conséquent, assez rapidement, la gestion des deux volets a été séparée parce que les circonstances l'exigeaient. La temporalité n'a pas non plus été la même d'un volet à l'autre. Dans ces conditions, comme souvent, c'est l'outil qui tend à prendre le pas sur le reste. Les établissements visités en janvier 2012 ont d'ailleurs perçu la place (trop ?) importante donnée à l'outil Sconet-SDO dans le séminaire final. D'autant plus facilement que l'outil est destiné à être pérennisé, ce qui n'est pas tout à fait le cas des projets conduits au sein des établissements engagés dans le cadre du volet 2 du projet.

Un doute sur la pérennité des projets pilotes

La question de la pérennité des projets pilotes à l'issue de Prédécagri est posée. La coordinatrice régionale de PACA souligne l'importance du soutien financier : « Il faudrait sans doute aussi accompagner financièrement les actions d'accompagnement. » (entretien du 04/11/11). Elle le constatait dès le 23/11/10 : « Pour nous, les actions qui relèvent de Prédécagri (volet 2) sont terminées. Désormais, le prolongement de ces actions s'inscrit dans le volet accompagnement du projet FSE. Sans ce projet FSE, les actions Prédécagri auraient certainement continué dans les établissements mais pas sous la même forme... pour 2 établissements sur les 3 au moins, sauf peut-être l'individualisation. (...) Ce qui manque dans l'expérimentation, c'est la partie inscription dans le projet d'établissement. Les actions dans les établissements sont très personnalisées aux meneurs du projet. Et puis, il y a aussi la question de l'implication et de la formation des équipes de direction sur cette question... Nous avons essayé de faire en sorte que cela ne dépende pas que d'un petit groupe. Mais il faut un levier pour pérenniser ces actions et arriver à changer une culture d'établissement sur ces questions. Il y a des enseignants qui considèrent que ce n'est pas à eux de résoudre ce problème et des directions qui n'ont pas toujours la possibilité de faire travailler les équipes sur cette question. »

Le rôle de l'implication des personnes – et la faible institutionnalisation des actions – reste problématique. Selon le responsable du BVIE (DGER, entretien du 15/11/11), les actions ont été mises en place et conduites par des personnes précises. Cela produit incontestablement de la fragilité au niveau de l'expérimentation. La coordinatrice de Rhône-Alpes va dans le même sens (entretien du 30/11/11) : « C'est un dispositif qui prend racine dans des contextes locaux avec une personne ou une petite équipe qui démarre l'action. Le chef d'établissement peut ensuite reprendre l'action. Cela tient pour une bonne part à la volonté des équipes et au moteur de l'équipe. Il y a donc des risques importants lorsque le moteur part en retraite ou est muté. Ces risques fragilisent les projets ou bien le soufflet retombe. Cela pose des questions : comment pérenniser les actions ? Quelle durée ? Une fois encore, cette fois-ci plus explicitement en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sur le plan local, nous retrouvons la dimension de forte personnalisation (consubstantielle à ce type de projets ?) qui amène forcément à des écarts quant à la production effective et aux conditions de celle-ci.

Aucune réflexion n'a été menée, semble-t-il, par les pilotes du projet (hors région PACA où la coordinatrice a trouvé de nouveaux financements FSE) pour penser, avec les équipes et les partenaires locaux (SRFD en tête), la pérennisation de leurs projets. Les établissements sont sollicités puis sont laissés seuls pour gérer leurs projets.

En quelques mots, on peut indiquer que l'action à Noirétable est menacée faute de financement (le temps de travail de la personne recrutée sur un contrat aidé par l'établissement sur ses fonds propres pour gérer les actions du projet a été fortement réduit cette année et l'établissement n'est pas sûr de pouvoir pérenniser le poste), que celle à Digne a pu continuer grâce au FSE (mais jusqu'à avril 2012 date à laquelle s'arrête le contrat de la personne recrutée par l'établissement pour gérer les actions du projet) tandis que celle à Avize s'est arrêtée à la rentrée en l'absence de financement (et sans aucune recherche de nouveaux financements).

Mais la question même de la pérennité du projet n'était visiblement pas claire pour toutes les équipes engagées et pour tous les établissements. A Avize, par exemple (extrait de la monographie de février 2012) :

Les personnels du CFA qui ont assisté au séminaire de clôture à Marseille y ont alors appris qu'il n'y aurait pas de nouvelles subventions pour pouvoir continuer le projet (le message n'était pas clair jusque-là). Les personnels du CFA impliqués dans le projet n'ont donc pas eu le temps de chercher de nouvelles sources de financements. Cependant, il est à noter que, même si le temps leur avait été donné, le CFA ne voit pas à qui il pourrait s'adresser pour cette demande. La piste du Conseil Régional, alors que nous interrogeons l'équipe sur cette possibilité, ne semble pas avoir été retenue par le CFA.

Les personnels du CFA ont découvert lors du séminaire de clôture que le projet ne pourrait pas être reconduit. Ce doute une fois levé sur la pérennité du projet renseigne sur le fait que les règles de départ n'étaient peut-être pas suffisamment claires et sur le fait que cela risque aussi de démotiver quelque peu à l'avenir certaines équipes, qui n'auraient pas anticipé comme à Noirétable ou Digne-Carnejane, de s'engager dans de nouveaux projets expérimentaux.

Prédécagri a été l'occasion d'apprentissages nombreux mais n'a pas suffisamment permis d'outiller les équipes éducatives

Des apprentissages à plusieurs niveaux

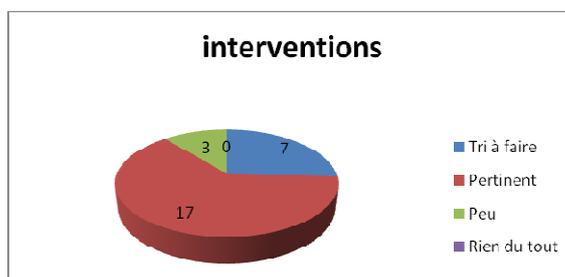
Le volet 2 de Prédécagri, outre son cadre incitatif et les quelques moyens financiers mis à disposition des équipes (dans certaines régions), a tout de même eu un apport pour tous ceux qui y ont participé : il a offert l'opportunité de nombreux apprentissages sur la problématique du décrochage scolaire, il a créé un espace de partage de pratiques et connaissances sur ces questions, et un espace de transfert avec la présence remarquée et appréciée d'experts universitaires reconnus. En ce sens, et grâce à eux, le projet a eu des retombées positives en termes d'apprentissages collectifs. Comme nous allons le voir, si la plupart des membres des établissements pilotes ont enrichi leur expérience de gestion de projet et gagné en connaissances sur le décrochage scolaire à l'occasion de ce projet, il en va de même pour les coordonnateurs, en particulier les pilotes nationaux, et y compris les membres de la DGER.

Apprentissages lors du séminaire de lancement

Des apprentissages ont tout d'abord été réalisés lors du séminaire de lancement en avril 2010 à Dijon, comme le montre le questionnaire rempli à l'issue du séminaire. Une majorité de répondants (24) disent avoir appris des choses lors des séances plénières, seuls 3 répondants disent avoir « assez peu » appris et aucun rien appris.

Les interventions en plénière (M. Esterle, Ann Selars, Patrick Mayen, Loïc Breda et le BVIE) vous ont-elles appris des choses ?

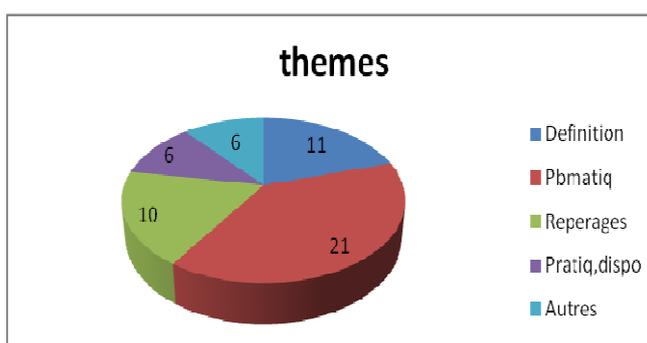
7/ Oui, mais trop (tri à faire) ; 17/ Oui, de manière pertinente ; 3/Assez peu ; 0/ Rien du tout ;



Les thèmes ayant donné lieu à des apprentissages sont variés et concernent la problématique du décrochage scolaire (en majorité), ainsi que, mais en moindre nombre, des pistes pratiques d'action.

Quels thèmes ? :

21 : Problématiques des DS ; 11 : Définition ; 10 : Repérage des DS ; 6 : Pratiques et dispositifs pour lutter contre DS ; 6 : Autres : 3, pistes d'action et réflexion ; 2, connaissances théoriques, 1, apports M. Mayen ;



Certains sujets auraient toutefois appelé de plus amples développements, notamment sur les pratiques et solutions possibles (4 personnes), le fonctionnement des apprentissages des élèves (2 personnes) et le rôle des parents et maîtres d'apprentissage (2 personnes).

A l'issue du séminaire, plus de deux tiers des participants disent avoir changé leur perception du décrochage scolaire et disent avoir développé une vision plus globale du problème. Seuls deux participants regrettent un manque « d'apport de connaissances supplémentaires », ils sont minoritaires, donc.

Suite à ce séminaire, envisagez-vous la question du décrochage scolaire différemment ?

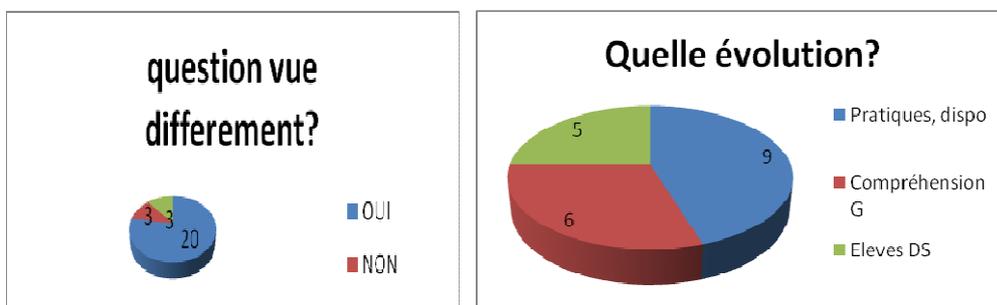
20/ Oui 3/ Non 3/ Ne sais pas

Si oui, en quoi ?

- 9 : Sur les pratiques, dispositifs, comportements des professionnels et équipes éducatives (« prise de conscience du sujet à l'ensemble des équipes éducatives », « élargir les espaces d'accrochage ») ;
- 6 : sur la compréhension générale du problème, avec connaissances globales, psychologiques, sociologiques du problème (« vision plus globale », « meilleure compréhension du processus ») ;
- 5 : sur le comportement, difficultés, multiplicité des élèves DS (« intérêt des décrocheurs scolaires présents », « l'apprenant dans sa globalité ») ;

Si non, pourquoi ?

- 2 : Réflexion abordée déjà mis en place en pratique ;
- 2 : Aucun apport de connaissances supplémentaires, des possibles solutions ;



Les discussions lors des ateliers semblent avoir aussi permis des échanges de pratiques enrichissants (pour 12 participants) et des apports « d'idées » nouvelles (pour 8 participants au moins). Seul un participant a déploré le « peu d'apport de nouveauté » et « des échanges redondants et déjà connus », mais il semble isolé dans ce constat.

Le séminaire semble donc avoir permis une prise de conscience de la variété des dispositifs permettant de lutter contre le décrochage scolaire, un élargissement de la problématique (le décrochage scolaire peut concerner tout le monde, il se joue à tout instant dans toutes les facettes de la vie en établissement, y compris dans les pratiques pédagogiques, dans et hors la classe, à l'internat etc.), une « ouverture vers d'autres façons de penser » (selon un répondant) et une nouvelle manière d'envisager le problème (« ça concerne tout le monde », comme l'a dit un participant).

L'équipe de Noirétable a elle aussi beaucoup appris du séminaire de Dijon (extrait de la monographie de juin 2010) :

Il semble par ailleurs que la participation au séminaire Prédécagri en avril 2010 ait permis aux formateurs impliqués de comparer leurs pratiques à celles de leurs collègues d'autres établissements et d'en tirer des leçons. Ils ont ainsi pu prendre conscience que l'ambiance et le fonctionnement de leur établissement était un facteur important dans la réussite de leur projet, et pas uniquement du fait que c'est une petite structure avec peu de personnels : « on a la chance que l'ensemble des personnes, des équipes, même de direction, sont partie prenante, quel que soit leur statut, leur poste » ; « on a vu les galères des autres

établissements... ce qui vient de la base fonctionne, ce qui est imposé par la direction périclité ».

Les enseignements que l'on peut retirer des séminaires restent somme toute relatifs, comme l'illustre l'exemple de Digne (04) (extrait de la monographie de juin 2010) :

La CPE semble être « restée sur sa faim » à l'occasion du séminaire Prédécagri, car elle avait déjà suivi des enseignements sur le thème du décrochage en IUFM. Elle a par contre souligné l'intérêt de discuter avec les collègues des autres établissements et avec la coordinatrice régionale. Elle a participé à une journée de concertation régionale entre les 3 établissements pilotes à l'Isle sur la Sorgue mais selon elle cette journée a davantage tourné à la confrontation entre personnels, sur des visions différentes de l'éducation.

Toutefois, faute de rencontres et d'échanges structurés et organisés entre les établissements pilotes d'une même région, voire entre établissements, les apprentissages des établissements pilotes ont été moindres dans la suite du projet. Ils dépendent fortement de la capacité d'animation des coordinateurs régionaux. Les seules exceptions sont les formations, ouvertes à l'ensemble des établissements pilotes, organisées en région PACA. Mais ce sont les seules et c'est la seule région qui en a proposé. La formation sur la conduite de projet en Avignon a été semble-t-il appréciée par les participants mais elle est sans doute intervenue trop tardivement dans la mise en œuvre du projet (mai 2011) alors qu'elle était conçue comme un support méthodologique à la conduite de projet.

Récoltés à la fin du projet, les avis sur les apprentissages montrent une certaine diversité, comme à Digne-Carêmejane (extrait de la monographie de janvier 2012) :

Grâce au projet et aux séminaires, ils ont également pu échanger avec d'autres établissements et mettre en commun leurs pratiques, leurs idées en termes de lutte contre le décrochage scolaire. La CPE se montre d'ailleurs satisfaite car, grâce à ces échanges, elle a pu avoir de nouvelles idées pour faire avancer son établissement dans le projet.

De plus, la participation au projet a permis à l'établissement de créer des contacts, comme par exemple avec le Professeur Patrick Mayen, à qui ils comptent demander de participer à la commission de suivi afin qu'il leur apporte un regard extérieur et de nouvelles idées.

Le projet leur a également permis de rassembler les personnels de l'établissement autour d'une problématique commune, qui est celle du décrochage scolaire et de l'adaptation à un nouveau type de public. Le but est ainsi de construire un véritable travail en équipe dans lequel chacun s'implique à son niveau.

A Avize (extrait de la monographie de février 2012), les apprentissages ont été importants pour l'équipe, semble-t-il, dans le rapport aux apprentis :

Grâce à Prédécagri, les formateurs ont développé une nouvelle forme de relation avec les apprentis. Ils ont découvert les jeunes sous un angle différent.

Cette expérience a été enrichissante pour eux et leur a permis de mieux comprendre les besoins des jeunes.

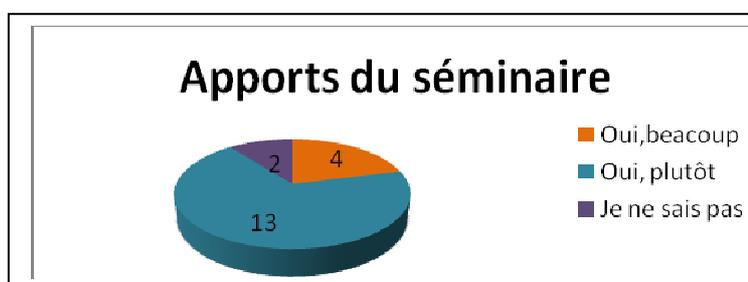
Cela a permis aux équipes de voir les apprentis autrement et autrement que comme des apprentis.

Des apports au séminaire de Marseille

Il semble finalement que les participants au séminaire de clôture, à Marseille, soient satisfaits des apports. Le séminaire a en effet permis, outre la présentation du volet 1, de présenter des travaux de chercheurs (y compris au niveau européen) et une expérience pionnière dans le Nord. Une majorité des participants estime que ce séminaire leur a apporté quelque chose. C'est notamment, le partage des expériences avec les autres qui leur a le plus apporté, en leur donnant des idées nouvelles pour leur propre établissement.

Avez-vous le sentiment que ce séminaire vous apporté quelque chose ?

Oui, beaucoup : 4
Oui, plutôt : 13
Je ne sais pas : 2



Si oui, en quoi ?

- Un partage des expériences, des idées à reprendre : 10
- Une meilleure compréhension du projet Prédécagri : 4
- Synthèse, bilan du projet : 3
- Des approfondissements utiles, des échanges intéressants, une richesse et une diversité des contenus et interventions : 2
- Vision de la DGER : 2

La nécessité de mutualiser les expériences et les savoir-faire et le fait qu'il faille placer les élèves au centre du dispositif et se concentrer sur les élèves qui sont présents mais potentiellement en décrochage, sont les deux idées principales qui ont été retenues par les participants à l'issue de ce séminaire. 4 personnes ont aussi retenu le fait que « nombre de décrochages dans l'enseignement agricole n'est pas si élevé, les sorties sans solutions sont peu nombreuses ». Deux personnes soulignent toutefois l'absence de bilan, de synthèse, de conclusion du séminaire.

Concernant le volet 2, presque tous les participants (17/19) ont trouvé que la synthèse des actions des établissements pilotes et le débat qui l'a suivi leur ont apporté des informations « assez intéressantes », notamment par les liens faits avec la recherche par l'experte en charge de cette présentation.

Enfin, 11 participants sur 19 estiment que ce séminaire leur a apporté de nouvelles idées en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Parmi les différentes raisons qui ont permis aux participants de développer de nouvelles idées au cours de ce séminaire, les plus citées sont le développement d'une réflexion sur les actions et la position vis-à-vis des élèves, la présentation de tentatives de traitements de lutte contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire, et le

partage des expériences avec les autres établissements. Seuls 2 participants ont souligné l'apport de « choses déjà existantes ».

Enfin, ce séminaire vous a-t-il amené des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire ?

Oui : **11**

Non : **6**

Je ne sais pas : **2**



En quoi / pourquoi ?

o Si oui :

- Développement d'une réflexion sur les actions et la position vis-à-vis des élèves : **2**
- Grâce à la présentation de tentatives de traitements de lutte contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire : **2**
- Les expériences des autres établissements semblent très intéressantes et méritent d'être tentées : **1**
- Utilisation d'un outil mutualisé avec plusieurs partenaires : **1**
- L'idée des tutorats : **1**
- Mise en place d'une semaine d'accueil : **1**
- Il faut travailler au niveau des bassins pour apporter des réponses diversifiées aux problématiques des élèves : **1**

o Si non :

- Car ce sont des choses déjà existantes : **2**

En conclusion, la coordinatrice nationale du projet dit aussi que les établissements pilotes ont beaucoup appris dans les séminaires et au contact de la coordinatrice PACA. Elle reconnaît également que les autres apports, enseignements et apprentissages pour les équipes en établissement sont, en dehors de cela, plus limités (entretien du 04/01/12).

Des apprentissages pour les coordonnateurs du projet eux-mêmes

Des apprentissages ont aussi eu lieu pour les coordonnateurs du projet eux-mêmes... ! Ainsi, de l'aveu de la coordinatrice nationale du projet, les suites seront même plus intéressantes que Prédécagri. « On a mûri, on s'est fait une idée sur la question ». Selon elle, il aurait fallu répondre différemment à l'appel à projets, se documenter plus sur le décrochage scolaire en amont (entretien du 04/01/12). Ces connaissances ont donc manqué en début de projet, ainsi que lors de son pilotage.

La coordinatrice a le sentiment d'avoir beaucoup appris au cours du projet, pas tant des établissements pilotes – qu'elle n'a pas visités – mais des interventions d'experts lors des séminaires (elle dit avoir beaucoup appris à leur contact), d'un rapport d'évaluation produit par le cabinet Geste sur la région Rhône-Alpes et d'un colloque qu'elle a suivi au Havre sur ce thème. Comme le ministère, note-t-elle (entretien du 04/01/12), « on commence à mieux connaître ce qui se passe ». Par exemple, elle cite des enseignements tirés de sa lecture du rapport du cabinet Geste sur Rhône Alpes : il « montre bien des différences EN/EA dans le décrochage scolaire, ce n'est pas le même décrochage, pas les mêmes facteurs, il y en a moins à l'EA et il est moins brutal, il y a plus de « dormeurs » ou des problèmes d'orientation... ». Elle parle aussi des enseignements

de ce rapport et de l'étude PACA/FSE sur le décrochage : « Le décrochage scolaire est multifactoriel et en partie personnel... On peut voir des grandes tendances (problèmes d'orientation sur 1/3 des élèves, problème de représentation des métiers sur ¼, il faut travailler sur ça... 25 % des élèves ont des problèmes cognitifs, des troubles des apprentissages, le reste ce sont des problèmes familiaux, sociaux, personnels ». Suite à des présentations d'autres projets de lutte contre le décrochage (comme à Raïsmes, présenté à Marseille, ou au Havre, Pays de Cau), elle souligne l'importance des partenariats (avec d'autres acteurs que l'éducation) et met en avant pour le suivi des sortants les facteurs externes explicatifs du décrochage (qui ne ressortent pas dans le projet Prédécagri) qui n'ont pas été interrogés dans les actions développées dans les établissements, ce qui lui permet aussi de jeter un regard neuf sur les projets pilotes.

Le responsable du bureau BVIE de la DGER semble avoir aussi tiré des enseignements de sa participation au projet en imaginant des prolongements possibles pour certains de ses futurs chantiers (entretien du 15/11/11). Il cite l'intervention d'un expert qui lui est restée en mémoire et qui a contribué à la définition des nouveaux objectifs : « Pourquoi les autres restent ? ». D'où une nouvelle orientation sur « l'ancrage scolaire. » Cette intervention a aussi été retenue par l'animateur de réseau arrivé en renfort en région Rhône-Alpes pour concevoir un nouveau projet (entretien du 17/11/11) : « Qu'est-ce qui fait que des élèves accrochent ? » C'est la question qu'a posée le professeur Patrick Mayen. Le projet va partir de cette question et essayer de comprendre ce phénomène. C'est un projet sur deux ans. » Comme il le résume, « Au moins, cela a permis aux équipes de réfléchir sur l'action, sur les projets, de créer une dynamique régionale, voire des croisements interrégionaux grâce aux séminaires de Dijon, Avignon et Marseille. On n'a pas trouvé la solution au décrochage mais on a commencé à aborder le problème. » Le projet a donc été l'occasion de voir émerger une nouvelle manière de poser la question du décrochage scolaire, en la prenant plutôt sous son angle positif de « soutien à la persévérance », comme le disent les Québécois.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les attentes de la coordinatrice nationale du projet envers cette évaluation sont du même ordre (entretien 04/01/12) : dire « le fond qu'on a et les questions nouvelles qu'on se pose », comme pour aider à tirer tous les enseignements de ce projet. Et elle continue de s'interroger : « comment aider les équipes à explorer les problèmes des élèves et à s'y adapter ? D'ailleurs, où est le problème, est-ce le décrochage scolaire ? » On peut en effet se le demander puisque le décrochage, « ça ne [concerne] que 2 ou 3% des individus selon l'étude PACA. » Selon elle, c'est plus une question de « mal à sa place » dans la formation que de décrochage. « Le problème c'est qu'un quart des jeunes ont une mauvaise représentation du métier et qu'Affelnet n'aide pas » (logiciel d'orientation des élèves).

Il semble également que le ministère, au travers des services de la DGER, à l'occasion de ce projet, ait également enrichi sa connaissance de son institution (la chef du BVIE et de la MISSI (entretien du 14/12/2010) qui indiquent que la réflexion sur le logiciel Sconet-SDO a permis de se rendre compte que le système d'information du ministère de l'agriculture était aujourd'hui géré depuis Dijon) et qu'il ait également gagné en expérience par une manière différente (des autres formes usuelles de collaboration) de travail interministériel, en particulier avec les services du ministère de l'éducation nationale.

Mais un appui méthodologique limité

Si le bilan semble positif en termes d'apprentissages collectifs, les établissements pilotes visités restent sur leur faim en termes de solutions, de réels apports méthodologiques de la part d'Eduter, d'outillage et de partage de pratiques.

Pourtant, le projet initial prévoyait « un suivi national et régional » devant permettre « un appui méthodologique (aide à la mise en place d'entretiens, au positionnement, analyse des pratiques des relations formateurs/maîtres de stage...) » et la « production d'outils et de ressources » pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative au sens large » (convention FEJ-ASD, p. 11). Eduter devait aussi apporter une « expertise en matière de tutorat et d'accompagnement » et une « confrontation de l'expérience avec d'autres pratiques » (p. 13), ainsi que des « séminaires de réflexion » avec des apports de la recherche, des « actions de sensibilisation de l'ensemble des équipes éducatives dans les établissements » et la création de « ressources et d'outils pour former les maîtres de stage, les parents et les équipes des autres établissements » (p. 11), en plus « de courtes vidéos accessibles en ligne ».

Si les séminaires et les confrontations d'expériences avec la recherche ont bien eu lieu, *quid* du reste ? Seules trois formations ont eu lieu dans des établissements du sud, ce qui limite la portée des « actions de sensibilisation de l'ensemble des équipes éducatives dans les établissements » prévues. De plus, s'agissant de la création de ressources, l'impact du DVD produit (inscrit aujourd'hui au catalogue d'Educagri et vendu 22€) reste à ce jour incertain. La coordinatrice du projet ne sait pas combien de DVD ont été diffusés (ils l'ont été aux participants de Marseille, les deux jours) ni ce qui en a été fait. Elle n'a eu aucun retour de la part des équipes à ce sujet. Le DVD, prévu pour être utilisé dans les établissements comme support à un dialogue sur le décrochage scolaire et comme moyen pour toucher le plus largement les acteurs concernés par la question sociale du décrochage scolaire (maîtres d'apprentissage par exemple), le sera-t-il vraiment ? La question reste posée et échappe à l'équipe projet. Aucun des trois établissements pilotes rencontrés n'a mentionné s'être servi de cet outil après Marseille. D'ailleurs, dans le questionnaire de fin de projet en février 2012, à la question « avez-vous connaissance du DVD « marre de l'école », les établissements répondants ont répondu par la négative dans 48/54 d'entre eux. Seul un établissement a déclaré avoir utilisé le DVD, dans le cadre d'une « diffusion en classe ».

De plus, le projet prévoyait initialement de travailler sur « le rôle des maîtres d'apprentissage » et des parents dans le décrochage scolaire, ce qui a été abandonné en cours de route. Or le diagnostic initial (voir plus haut) confirme l'intérêt de travailler sur ce genre de partenariat, plutôt original en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Mais il est vrai que les maîtres d'apprentissage sont parfois difficiles à impliquer dans les dispositifs éducatifs et que les parents ne répondent pas toujours aux sollicitations des établissements. Le DVD a ainsi été conçu aussi comme un moyen et une méthode pour tenter de mobiliser ou de toucher les professionnels et les familles.

Le constat d'un manque d'appui méthodologique en cours de projet est partagé par la coordinatrice de Champagne-Ardenne (entretien du 24/11/10) pour qui un DVD ne suffit pas : « Il y a un manque d'aide en termes de méthodes. (...) Je crois que la présence d'Eduter est nécessaire sur le terrain comme lors du séminaire à Dijon. Je ne suis pas une spécialiste de l'ingénierie de formation, ni du décrochage scolaire. Du coup, nous sommes un peu en échec avec certains établissements, simplement en échec de communication parfois. (...) Comment nous

aider pour aller plus loin ? Peut-être aurait-il fallu un spécialiste du décrochage scolaire pour nous aider... Par exemple, pour monter un séminaire régional du même style que celui de Dijon ? (...) J'ai ressenti en région, un manque d'appui en termes de conduite de projet et de ressources. (...) C'est vraiment différent de la Région PACA où beaucoup de choses sont déjà réglées. (...) Le projet avait bien démarré avec le séminaire de Dijon : les apports théoriques couplés aux échanges de pratiques étaient intéressants. Il aurait sans doute fallu continuer... et poursuivre ces compléments entre apports théoriques et échanges de pratiques pour pouvoir réfléchir aux actions avec plus de recul. »

L'essoufflement ressenti par les équipes après le séminaire de Dijon pourrait donc aussi être dû à un manque d'appui méthodologique, qui n'a pas su nourrir la dynamique lancée. Peut-être est-ce dû au fait que les coordinateurs du projet n'étaient pas, au démarrage, spécialistes du décrochage scolaire ? Comme le dit à demi-mots la coordinatrice PACA, qui souligne la qualité de coordination et de transmission d'informations d'Eduter et de la DGER, « Tout s'est très bien passé. Le problème est celui de la tête pensante. Où est-elle ? Où est le maillon manquant ? » Et d'ajouter que le lien n'a pas été fait avec le volet 1 (entretien du 04/11/11) : « Mon seul regret est que le volet 1 soit complètement déconnecté du volet 2 qui est dans sa phase de bilan. Ce décalage produit une perte de cohérence car le volet 1 aurait pu mobiliser les équipes éducatives sur la question du décrochage et proposer un outil de suivi de l'élève dans le cadre de remédiations. »

Prédécagri a permis de mettre en place ou de continuer des actions dont le caractère novateur et expérimental reste limité

Le projet a permis de mettre en place ou de continuer des actions existantes

A notre connaissance, 5 projets pilotes n'étaient pas nouveaux et étaient mis en place avant Prédécagri (même s'ils ont pu bénéficier de modifications au moment du projet), et 3 seulement ont été inventés et mis en place spécifiquement pour Prédécagri (nous ne pouvons nous prononcer sur un des projets, l'information nous manque).

Prédécagri a donc eu un autre effet : il a incité les 9 établissements pilotes à mettre en place – ou continuer – des actions nouvelles – ou existantes – autour de la prévention du décrochage scolaire. Le projet a ainsi permis aux établissements pilotes de faire vivre leur projet et de mettre la prévention du décrochage scolaire à l'ordre du jour. Le projet a aussi apporté des moyens, qui, même limités, ont permis, comme à Avize, de mettre le projet sur les rails, mais le projet a aussi laissé dans le même temps les équipes se débrouiller seules pour continuer leur action lorsque celle-ci était positivement accueillie dans l'établissement. Même si cela n'était pas non plus, bien sûr, l'objectif central du projet.

Mais, au-delà de la mobilisation d'un noyau d'acteurs déjà convaincus, quelle retombée sur l'ensemble des équipes ? Le cas d'Avize est intéressant à ce titre : le projet a été l'occasion de mobiliser des enseignants qui n'étaient impliqués au démarrage. Le cabinet Geste évoquait (p.118) aussi une limite : le faible impact de ces projets sur les pratiques pédagogiques des enseignants, en classe, le projet étant souvent conçu hors la classe. Est-ce aussi le cas pour nous ? On peut le supposer, certains enseignants ayant même du mal à sortir du cadre scolaire dans leur relation aux élèves (cas de l'expérimentation à Digne où les élèves nous expliquent que l'enseignant même en dehors du cadre d'enseignement reste un enseignant).

Les projets semblent d'autant plus faciles à mettre en place qu'ils sont précédés ou suivis par d'autres projets sur le même thème, du moins cohérents avec les autres projets mis en place dans l'établissement. Le fait de s'appuyer sur des réseaux existants, comme en PACA, est aussi un gage d'engagement dans le projet, comme le constate la coordinatrice PACA (entretien du 23/11/10) : « c'est vrai que nous avons utilisé des actions qui existaient déjà même si elles étaient dispersées et embryonnaires. Cela a été possible car la dynamique régionale en PACA est forte. Pour ma part, je peux m'appuyer sur le réseau insertion et égalité des chances. Je n'ai donc pas eu besoin d'aller faire du démarchage dans les établissements. On avait déjà l'historique qui existait pour les projets antérieurs. Il a juste fallu donner une impulsion au niveau régional. » La coordinatrice de Rhône-Alpes est du même avis, même si elle souligne que la multiplication des projets peut avoir un effet pervers de confusion (entretien du 30/11/11) : « Incontestablement, le projet aura apporté quelque chose. Il n'est pas le seul. Nous avons d'autres dispositifs en Rhône-Alpes qui renforcent cela comme le plan de lutte contre le décrochage scolaire du Conseil Régional qui a financé 17 établissements de l'enseignement agricole en 2008/2011. En 2011/2014, il va y avoir de nouvelles actions pour le raccrochage. A la fin, il faut dire aussi que les projets s'enchevêtrent et que l'on ne sait plus bien (surtout les chefs d'établissement) ce qu'est l'un ou ce qu'est l'autre. Et puis, la généralisation des plateformes locales est arrivée en télescopage avec le décret sur le décrochage. Les chefs d'établissement ont eu du mal à faire la différence entre tous ces dispositifs. L'objectif est que tout le monde soit sensibilisé à l'importance de l'aide et du repérage du décrochage. »

Des équipes en manque de soutien et d'incitation pour évaluer leurs projets

Quels bilans les équipes peuvent-elles tirer, aujourd'hui, de leurs projets ? Il semble que seules celles qui se sont dotées, de manière autonome et volontaire, d'outils d'évaluation, sont en mesure de tirer des bilans. Ce fut le cas lors de la première année de fonctionnement à Noirétable. Cela a été le cas lors de la seule année de fonctionnement à Avize. Les équipes ont imaginé seules l'idée d'une auto-évaluation et ont construit seules les outils et questionnaires d'évaluation.

Ce n'est pas le cas pour toutes les équipes, qui étaient pourtant en attente de retour sur leurs projets. Or il ne leur pas été demandé d'évaluer leurs projets, elles n'ont pas été outillées pour le faire, ni formées. Il est d'ailleurs significatif de noter que, dans la trame fiche bilan qui a été envoyée aux équipes par Eduter pour formaliser leurs projets, aucune rubrique ne mentionne une éventuelle évaluation du projet, si ce n'est une rubrique non spécifiées appelée « les effets attendus ». Rien n'est demandé en matière de mesure ni même d'estimation de ces effets.

Aucun bilan oral ni même écrit ne leur a été fait après le séminaire de Marseille, hormis le retour oral et bref de l'experte. La coordinatrice régionale de PACA s'interroge quant à elle les impacts réels du projet (entretien du 04/11/11) : « Mais qu'est-ce qui est derrière une expérimentation comme celle-là ? Quelle est la plus-value pour les établissements ? » Si ce n'est de construire une dynamique régionale ? A la question, « ces actions ont-elles permis de réduire le décrochage scolaire ? », elle répond : « A notre niveau, nous n'avons pas les moyens d'évaluer si ces actions ont permis de mieux lutter contre le décrochage. On constate dans nos établissements qu'il y a tout de même peu de déperdition. On a moins d'élèves et sans doute plus de sélection : ils restent donc plus. Même si des classes sont beaucoup dans les difficultés car notre public est fragile. »

Il est donc difficile de se prononcer sur une possible (ou même souhaitable ?) généralisation des projets, en l'absence de données sur leurs retombées. Comme nous, le cabinet Geste observe un manque d'objectivation des effets des programmes qui handicape leur possible généralisation (p.71). « Les acteurs interrogés ont dans la majorité des cas éprouvé des difficultés à indiquer un taux de départ et à objectiver précisément son évolution. Dans certains établissements, il n'y a pas réellement d'outils de suivi des repérages et des accompagnements, ni d'indicateurs de résultat et d'effet des actions menées. L'analyse des résultats du projet mené semble relever d'une forme de « culture orale », dans la mesure où on trouve peu de documents de bilan, d'écrits formalisés. » Et de poursuivre (p. 72) « Si tous témoignent d'une meilleure capacité, grâce aux projets, à repérer les élèves en train de décrocher, à les « rattraper » ou à leur proposer une poursuite de parcours de formation, et donc de nombreux cas de décrochage évité, la plupart des acteurs a une réelle difficulté à quantifier l'impact du projet. Ce manque de retour et de visibilité sur les résultats peut par ailleurs être un facteur de découragement et de démobilitation des acteurs du projet. » Ils notent enfin : « après avoir mis en œuvre les projets et leurs actions, les établissements expriment un besoin de retour sur expérience, de produire des bilans et d'essayer de mesurer les effets. Il s'agit à la fois de prendre du recul sur ce qui a été fait au sein de l'établissement, et de pouvoir échanger et comparer avec d'autres établissements pour avoir connaissance de ce qui marche, des bonnes pratiques. » Ces phrases auraient pu être écrites par notre équipe !

Certes, les effets d'actions de ce type sont difficiles à mesurer, et le cabinet Geste le rappelle aussi en soulignant « La difficulté des acteurs à mesurer les effets d'une démarche de prévention, c'est-à-dire à savoir si les élèves *auraient décroché* s'il n'y avait pas eu le projet. » (p. 110), ce qui nécessiterait une base de comparaison, une vision sur le long terme... Il est aussi difficile de mesurer l'impact de projets qui agissent sur plusieurs facteurs à la fois, et le seul fait de parler du phénomène peut amplifier sa perception (et donc déjà avoir un effet), comme le souligne aussi le rapport Geste (p. 85). N'est-il toutefois pas possible de sortir de l'appréciation qu'ont les enseignants et promoteurs du projet, qui est souvent la seule base à toute évaluation ? Est-il impossible de se mettre à l'écoute des élèves, comme ont tenté de le faire certains lycées ? L'exercice peut s'avérer riche d'enseignements, comme l'ont prouvé les entretiens que nous avons menés avec les élèves, où leur avis différait parfois beaucoup de la perception qu'en avaient les enseignants (c'est le cas à Digne notamment comme indiqué plus haut).

Des projets non évalués et non capitalisés

Le projet initial prévoyait pourtant la mise en place de « bilans et d'indicateurs de suivi permettant de mesurer les actions entreprises (...) et de quantifier les décrochages évités » (convention FEJ-ASD, p. 11-12). Était aussi prévue une « capitalisation des méthodes et des premiers acquis » pour « initier le transfert à l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole » (p. 11). Ailleurs, il était précisé que « dans le cadre de cette expérimentation, Eduter Ingénierie contribuera à accompagner les établissements partenaires (...) en travaillant sur les conditions de transfert et la capitalisation des résultats obtenus pour généraliser à l'ensemble des établissements » et promettait la production d'« outils » « testés durant l'expérimentation » et « diffusables car stabilisés » (p. 13). Qu'en est-il aujourd'hui ?

On semble aujourd'hui peu ou prou au même point qu'au démarrage en matière de capitalisation. En effet, les concepteurs du projet avaient posé un constat au démarrage du projet (convention FAJ-ASD, p. 12) : « Il existe à l'heure actuelle des dispositifs qui sont expérimentés à une échelle locale, ces dispositifs sont souvent le fruit de la bonne volonté mais ne sont pas

construits méthodologiquement et restent souvent liés à une équipe sans capitalisation ni transferts envisageables même s'ils semblent efficaces ». Ce constat vaut-il toujours à ce jour ? L'intérêt du projet était présenté comme devant permettre de « repérer en régions des initiatives qui donnent des résultats, d'aider les acteurs locaux à les formaliser et de travailler sur les conditions de leur généralisation » (p. 12). Si une première formalisation a eu lieu (mais non diffusée), le reste des objectifs prévus n'a pas pu être développé.

La coordinatrice nationale du projet semble peu croire à la possibilité d'une généralisation des projets (entretien du 04/01/12). Elle le justifie sur le fait que le décrochage scolaire est multifactoriel et en partie personnel, et, sur ces facteurs, « qu'y peuvent les établissements ? ». La généralisation des actions et des projets n'est alors possible que si on tient compte à la fois de la pertinence des projets dans leur contexte et des évolutions sociales : « L'intérêt de la généralisation ce sont les grandes tendances : le soutien scolaire n'est pas pertinent quand il s'agit de problèmes d'orientation. D'où un futur accompagnement sur la pertinence des projets. Il faut répondre différemment à des cas différents. Il faut aussi aider les établissements à comprendre qu'ils peuvent agir différemment pour y répondre, « faire autre chose et mettre en œuvre des procédures différenciées ». Nous n'avons toutefois pas trouvé trace d'autre réflexion sur la généralisation dans le cadre du projet (peut-être parce que l'évaluation des projets par et avec les équipes n'a pas été pensée ?).

On peut ainsi noter que la grille d'analyse qui a été choisie pour travailler la formalisation des projets – la grille d'analyse construite à partir des travaux de Maryse Esterle – n'a pas permis à l'équipe projet de tirer des recommandations quant aux manières spécifiques de traiter les questions de décrochage scolaire en établissements. Ce n'est pas la grille qui est ici questionnée mais le fait que l'équipe n'ait sans doute pas eu tous les moyens nécessaires à sa disposition pour mener ce travail jusqu'à son terme. Cela exigerait, c'est vrai, sans doute la tenue d'un autre séminaire de travail explicitement consacré à cette action.

Et l'innovation, dans tout cela ?

Selon la convention FEJ-ASD, l'innovation devait venir de « nouvelles procédures » (p. 12) d'accompagnement des élèves en situation potentielle de décrochage et de transfert des pratiques des CFA vers la formation initiale scolaire (le CFA d'Avize est resté plutôt ignoré en la matière). Rien n'est resté de tout cela.

La coordinatrice nationale semble consciente du manque d'innovation globale dans le cadre du volet 2. Selon elle, les apports en terme d'innovation sont limités notamment parce qu'ils sont partis sur des projets préexistants dans le cadre de la RVP donc pas destinés initialement au décrochage scolaire. « Ca n'a pas été pensé comme ça à la base ». De plus, dans la RVP « on est plus sur des facteurs internes à l'établissement or la lutte contre le décrochage scolaire passe plus par des partenariats externes » (ce qu'elle peut dire suite à l'apprentissage réalisé en cours de projet, voir ci-dessus). Elle souligne dès lors la difficulté de dégager des résultats significatifs.

Ce constat, assez clair, énoncé par la pilote du projet elle-même, peut s'expliquer par le fait que les porteurs de projet ont révisé les ambitions à la baisse et que l'esprit et la lettre du Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse se sont un perdus. Le FEJ a pu ainsi apparaître pour les décideurs du projet comme une opportunité offrant l'occasion de financer des actions déjà existantes dans les établissements même si les emprises politique et technocratique sur le projet sont venues également compléter le détournement des objectifs initiaux que donnait le FEJ à ses

projets. Peu de choses ont finalement été dites, dans les séminaires, de l'injonction d'innovation présente à travers le projet de Martin Hirsch d'expérimentation sociale. Le responsable de l'évaluation du FEJ (M. Valdenaire) parle quant à lui d'un « laboratoire de politique publique », où des « initiatives locales innovantes sont évaluées » (présentation orale à l'IEP de Lyon, 12/12/11). Qu'est-devenue l'innovation et son corollaire, l'évaluation ? Comment expliquer cette baisse des ambitions ?

La pilote nationale du volet 2 évoque un manque de temps pour véritablement « expérimenter », le projet devant initialement durer 30 mois, dont 18 mois pour l'expérimentation, (entretien du 22/11/10), même s'il a pu ensuite être réduit et durer finalement 24 mois. Selon la coordinatrice du projet, au début, ils pensaient que le projet allait durer 18 mois, or le temps de mobiliser les équipes ils étaient déjà en avril 2010, il ne restait plus qu'un an, d'où la décision de ne pas partir sur des expérimentations, de ne pas « travailler différemment » mais de « rester sur de l'existant ». Finalement le projet a eu des reports, mais ils l'ignoraient au démarrage.

La demande de formalisation de l'existant aurait pu être une étape première, voire intermédiaire, qui aurait pu être intéressante pour valider ensuite, dans une réflexion plus approfondie, les actions conduites au sein des établissements. Cela aurait sans doute permis à certains établissements d'aller plus loin dans leur expérimentation. Au lieu d'être une base pour penser l'innovation, cette formalisation est devenue une fin. Il en a résulté une certaine frustration des établissements qui attendaient autre chose de leur participation au projet et n'ont pas eu le retour qu'ils en attendaient. Car, comme se le demandait déjà la coordinatrice du projet le 22/11/10, « la question présente est : « que faire des formalisations des établissements » ? ». De plus, le questionnaire du printemps 2010 montre que seuls trois établissements avaient une attente de formalisation des actions ! Ce n'était donc pas une attente des établissements, mais bien des porteurs de projet...

Enfin, pour terminer sur ce point, on peut également se questionner, en termes de politiques publiques, sur l'action d'innovation sous injonction publique. On le voit avec Prédécagri, l'innovation est contrainte par les modalités de fonctionnement des projets qui sont en partie imposés par les administrations et les financeurs. L'innovation est également contrainte par la manière dont les équipes « tests » sont choisies et la manière dont elles se sentent investies d'une logique d'innovation. Cela peut d'ailleurs en partie les décourager. L'innovation ne briderait-elle pas parfois l'innovation ? Le projet Prédécagri semble assez exemplaire de cela si l'on tient compte à la fois du contexte politique dans lequel il s'est déroulé et d'un certain pilotage « par le haut » qui en a découlé et a pu aussi à certains égards parfois déposséder les porteurs de projet de leur projet.

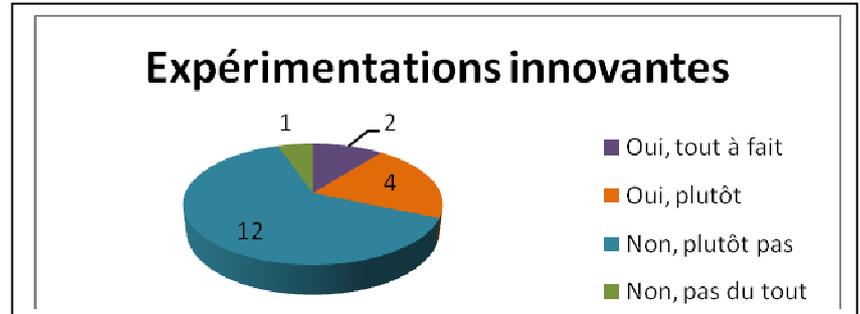
Un manque d'innovation perçu par les acteurs du projet

La réduction d'ambition du projet a été mal vécue par certains acteurs. Comme le rapporte, sans doute de façon un peu excessive, la coordinatrice Champagne-Ardenne (entretien 24/11/10) : « Pour nous, Prédécagri, c'est un gros budget à la clé (15 000€ environ sur la Région). Pour autant doit-il servir uniquement à financer des heures de formalisation ? D'autant que les équipes étaient parties, elles, sur de l'expérimentation car elles veulent tester des choses nouvelles. (...) Le problème est que ce projet est très flou depuis le départ. Pourquoi ne faire que de la formalisation ? Peut-être devrait-on s'ouvrir vers plus de partenariats et s'ouvrir à d'autres choses ? »

Le manque d'innovation des actions a aussi été perçu au séminaire de clôture. 12 répondants sur 19 ne considéraient pas les projets pilotes comme innovants.

Pensez-vous que les actions de lutte contre le décrochage scolaire qui ont été mises en place dans les établissements pilotes sont des expérimentations innovantes ?

Oui, tout à fait : 2
Oui, plutôt : 4
Non, plutôt pas : 12
Non, pas du tout : 1



En quoi / pourquoi ?

o Si oui :

- Car nous n'y avons pas pensé nous-mêmes et les résultats sont probants : 1
- Expérimentations innovantes du point de vue des acteurs : 1

o Si non :

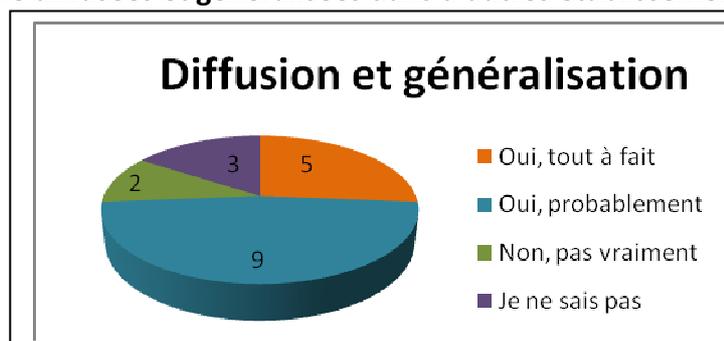
- Des actions existaient déjà, et le projet permet juste leur formalisation : 8
- Risques de confusion entre causes et symptômes : 1
- Pas d'accompagnement à l'innovation : 1
- Des actions de même nature ont été mises en œuvre dans les établissements de l'Education Nationale inscrite dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) : 1

Si l'on s'intéresse au profil des participants, on remarque que seuls les maîtres d'œuvres ont trouvé que ces actions étaient innovantes. Les établissements pilotes, les experts associés et les personnes extérieures au projet ont estimé les actions comme plutôt pas innovantes, et l'argument qui revenait le plus souvent était qu'il s'agissait d'actions déjà existantes. La majorité des participants (15/19) a néanmoins estimé que les premiers résultats étaient probablement encourageants, et ce quel que soit leur profil. De même que la majorité des participants (15/19) a estimé que le projet Prédécagri allait probablement permettre aux 9 établissements pilotes de mieux lutter contre le décrochage scolaire, et ce quel que soit leur profil.

Quant à l'intérêt de généraliser les actions pilotes, les participants au séminaire de clôture de Marseille sont mitigés.

Pensez-vous que les actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes méritent d'être diffusées et généralisées dans d'autres établissements ?

Oui, tout à fait : 5
Oui, probablement : 9
Non, pas vraiment : 2
Je ne sais pas : 3



En quoi / pourquoi ?

- Oui, mais avec des réserves liées au contexte particulier de chaque établissement : 3
- Pour donner des pistes de réflexion : 2

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Oui, mais il faut réfléchir au secteur de diffusion : **1**
- Oui, mais dépend des résultats de l'évaluation : **1**
- Car le dispositif permet également de détecter les décrocheurs avant qu'il ne soit trop tard : **1**
- Car toute action visant à encadrer et soutenir les jeunes est bonne à prendre **1**

Si la majorité des participants (14/19) pense que les actions de lutte contre le décrochage scolaire méritent effectivement d'être diffusées et généralisées, la plupart souligne le fait qu'il faut tenir compte des caractéristiques de chaque établissement.

On pourra toutefois se demander ici s'il est pertinent de vouloir innover à tout prix en matière de lutte contre le décrochage scolaire ? Tout n'a-t-il pas été fait et tenté ? Comment penser différemment ? C'est une vraie question et une vraie difficulté. Ainsi, la coordinatrice de Rhône-Alpes justifie le choix d'en rester à des actions existantes sur une question de pilotage du système et de soutien des projets existants (entretien du 30/11/11) : « Aussi, nous n'avons pas créé mais nous sommes partis de ce qui existait déjà pour valoriser et poursuivre des dispositifs déjà mis en place. Ce ne sont pas de nouvelles expérimentations mais il s'agit tout de même d'expérimentations récentes qui s'élaboraient et commençaient à être suivies. Un projet comme celui de Noirétable a nécessité 18 mois de cogitation. Dans ces conditions, ce n'est pas possible de partir de quelque chose de complètement nouveau : il y a le temps de la réflexion, celui de la mise en place, celui de l'évaluation. Il ne faut pas oublier aussi qu'à cette époque, il y avait une réforme importante qui est celle de la RVP. Nous avons donc cherché à valoriser du travail déjà fait. Sinon, cela n'aurait pas non plus été valorisant pour les établissements déjà engagés dans la lutte contre le décrochage. Il aurait été dommage de ne pas inclure ceux qui auraient commencé trop tôt ! »

L'animateur en renfort de coordination régionale sur Rhône-Alpes mesure aussi les difficultés d'une réelle innovation (entretien du 17/11/11) : « Beaucoup de choses n'ont pas marché comme on voulait. L'expérimentation par exemple... Cela est vraiment dommage. C'est bien pour les équipes même si ce n'est pas expérimental. Il y a tout de même aussi des raisons. Monter une expérimentation sur deux ans, ce n'est pas si facile que cela. Il faut du temps pour réunir les acteurs et lancer les choses. »

Synthèse de la question 3 (volet 2)

Le volet 2 a permis de continuer ou de mettre en place de nouvelles actions dans les établissements pilotes, de lancer une dynamique au printemps 2010 et de favoriser des apprentissages collectifs, à tous les niveaux. Toutefois, le manque de diagnostic initial, le manque de suivi des établissements entre les séminaires, l'abandon de l'esprit d'innovation et le manque d'évaluation des projets en établissements ont déçu certains établissements et certains des porteurs du projet. Ceci a probablement limité les impacts du projet et rendu sa généralisation problématique, d'autant qu'il y a eu peu d'interconnaissance sur les projets mis en place dans les établissements au sein d'une même région pilote, *a fortiori* entre les trois régions pilotes. Les ambitions initiales n'ont pas pu se concrétiser si bien que les établissements n'ont qu'un retour limité de leurs investissements. La conduite non articulée des deux volets et le télescopage avec la RVP ont limité le caractère innovant du projet.

4. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Nous pensons avoir répondu avec ce qui précède sur le fait que le volet 2 du projet Prédécagri ne renvoyait pas très exactement à une logique expérimentale d'innovation. En ce qui concerne le volet 1, il en est de même, à ceci près que l'application Sconet-SDO n'est pas issue du projet, ni d'une logique d'expérimentation dans le cadre de ce projet. Toutefois, on pourrait considérer que l'introduction d'une application de l'éducation nationale dans le système éducatif agricole au sein de trois régions pilotes pourrait bien s'apparenter à une forme d'expérimentation même si cette expérimentation (qui constitue une forme de détournement du dispositif initialement prévu) a été télescopée par l'évolution réglementaire et politique quant au repérage systématique et exhaustif des décrocheurs scolaires.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Dans la convention de 2009 liant le porteur de projet, l'évaluateur et le financeur, il était dit que « l'évaluation permettra de définir les modalités d'extension de la procédure à l'ensemble des régions » (p. 8). Hélas, la décision de la généralisation du volet 1 (logiciel Sconet-SDO) a déjà été prise par le politique bien avant les résultats de l'évaluation.

Concernant le volet 2, l'équipe d'évaluation de Prédécagri se trouve aujourd'hui dans l'impossibilité de se prononcer sur la généralisation possible des projets menés dans les établissements, faute de réelle évaluation réalisée par les équipes projet. De même que le soulignait le rapport Geste pour les projets mis en place en Rhône-Alpes (dans 119 établissements), « L'analyse fait ressortir une très forte hétérogénéité des projets, de leurs objectifs, des types d'action, des modalités de mise en œuvre, liée d'une part à la liberté d'initiative laissée dans le cadre de l'appel à projets, et d'autre part au manque de cadre de référence susceptible de guider les acteurs dans leur stratégie d'action. » (p. 63). Même constat peut être fait dans le cas (plus réduit en nombre d'établissements) de Prédécagri. Il convient également de souligner qu'il s'agit pour la plupart de petits établissements et que la généralisation des actions en dehors de ce cadre se heurterait sans doute à des problèmes de structure.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

L'équipe d'évaluation a fait en sorte de rester la plus indépendante possible par rapport à la conduite du projet. Les relations avec les personnes engagées à tous niveaux dans le projet ont toujours été excellentes et positives. Les rencontres formelles et informelles ont été nombreuses. Une solidarité s'est aussi nouée aux moments de rédaction des nombreux rapports intermédiaires demandés par le FEJ.

L'équipe d'évaluation a pu suivre dans des conditions tout à fait favorables le déroulement du projet.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Pour garantir son indépendance par rapport à l'institution, l'équipe d'évaluation a souhaité adosser sa méthodologie et ses analyses aux membres extérieurs et indépendants du comité de pilotage de l'évaluation qui se sera réuni par deux fois. Toutefois, deux de nos trois experts ont été sollicités pour participer au projet (DVD, interventions lors des séminaires). Pour autant, l'équipe d'évaluation ne doute pas qu'ils aient conservé leur neutralité de jugement, notamment lors du dernier comité de pilotage.

Enfin, l'équipe d'évaluation a fait le choix de ne pas s'abstenir de rendre disponibles aux membres de l'équipe projet les résultats intermédiaires des premiers recueils de données. L'équipe d'évaluation a ainsi pu parfois formuler des avis généraux sur le déroulement du projet. Tous n'ont pas été repris (notamment par exemple l'importance d'aider les équipes des établissements pilotes à auto-évaluer leurs projets). Ainsi, quand bien même nous aurions voulu influencer le déroulement du projet, notre influence est restée plus que limitée.

CONCLUSIONS ET PISTES D'ACTION

Le projet Prédécagri de repérage des décrocheurs, de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole s'est achevé en octobre 2011 après avoir officiellement démarré en septembre 2009. Ce projet, porté par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, piloté par Eduter ingénierie (AgroSup Dijon) s'est décomposé en deux volets opérationnels dans trois régions pilotes (Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, PACA). Le premier volet dont nous avons retracé l'historique se conclut aujourd'hui par la généralisation à l'ensemble des établissements agricoles du public et du privé d'une application Sconet-SDO²³ issue de l'éducation nationale qui devrait permettre de repérer de manière exhaustive les décrocheurs scolaires de l'ensemble des systèmes éducatifs français mais aussi de mieux les suivre. Cette généralisation est issue d'une volonté politique bien plus que du projet en lui-même. Le second volet dont nous avons retracé l'historique se conclut par la formalisation de projets menés en établissements pour mieux suivre et accompagner les possibles décrocheurs ou repérés comme tels dans ces établissements. D'ailleurs, ce volet devrait connaître un prolongement sur la thématique de l'ancrage scolaire.

L'évaluation a permis de mettre à jour certains effets (attendus ou inattendus, jugés positifs ou négatifs) de la mise en œuvre du projet, et de les lier en partie au déroulement du projet. Mais revenir sur ce qui s'est passé n'aurait pas d'intérêt si l'on ne pouvait en tirer des leçons pour l'avenir. Partant des conclusions qui sont les nôtres et qui ont été validées par le comité de pilotage du 13 mars 2012, nous allons à présent évoquer des pistes de progrès pouvant servir à l'orientation des suites données aux programmes de lutte contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole (et pourquoi pas aussi dans d'autres systèmes éducatifs). Les recommandations qui suivent ont émergé des analyses du présent rapport, même si elles ont aussi été nourries par les apports nombreux lors des échanges à l'occasion du comité de pilotage de l'évaluation qui s'est tenu en mars 2012 (le compte-rendu est en annexe 21).

1. Favoriser l'usage de l'outil Sconet-SDO par une approche « anthropo-centrée »

Nos conclusions (questions 1 et 2)

1. La mise en place de Sconet-SDO émane davantage d'une demande politique de pilotage du système que d'une demande des établissements (question 1).
2. Le décrochage scolaire n'est pas perçu comme un problème majeur par les établissements de l'enseignement agricole. Les acteurs de terrain reconnaissent toutefois la nécessité de coordonner et de mutualiser le repérage et le suivi des élèves sortis du système (question 1).
3. Si le logiciel a aujourd'hui été mis en place, nous conservons des doutes sur sa réelle utilisation dans les établissements par les personnels en charge de renseigner l'application. La plupart n'en voit pas l'utilité pour leur établissement. Certains ont des doutes sur son utilisation. Enfin, dans la plupart des cas, la formation ne semble pas suffisante pour une appropriation complète de l'outil (question 2).

²³ Au moment où nous rédigeons les conclusions de ce rapport, l'application Sconet-SDO a été renommée SIECLE.
Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

4. La mesure des décrocheurs semble être améliorée depuis la mise en place des listes même si des inconnues subsistent (question 2).

Pistes de progrès et leçons tirées

La généralisation de l'outil Sconet-SDO est à présent décidée, nous ne reviendrons donc pas sur sa pertinence. On peut toutefois suggérer quelques pistes pour favoriser la réussite de l'introduction de ce logiciel sur le plan national : sortir d'une approche techno-centrée et plutôt entrer par les usages, les pratiques existantes, la prescription et le sens de l'outil, le lier à un travail partenarial en réseau local, simplifier l'interface et clarifier qui l'utilise en établissement. De plus, comme le décrochage scolaire est perçu comme minoritaire dans l'enseignement agricole, il semble nécessaire de convaincre les équipes de l'intérêt qu'elles ont à passer du temps à y travailler. Pour favoriser l'usage de l'outil et accompagner son implantation, il serait bon de se méfier d'une approche courante – technique, nous dirions « techno-centrée » pour reprendre des termes de Rabardel (1995) – pour préférer une approche « anthropo-centrée », orientée par et vers les usages et la perception de l'utilité de l'outil, avant même d'en venir à son utilisation effective. Ce mouvement semble avoir été amorcé par des membres d'Eduter et de la DGER, comme l'a montré le comité de pilotage du 13 mars 2012.

Nous allons à présent détailler ces principes en quelques conseils plus opérationnels.

Plusieurs obstacles semblent devoir être levés

L'enjeu central est celui de la perception négative de l'utilité de l'outil par les établissements, voire un refus de l'utiliser. Les membres des établissements ont une perception de lourdeur administrative et un sentiment de perte de temps. Un des premiers obstacles vient du fait que les membres des établissements ne perçoivent pas qu'il est de leur rôle et de leur ressort d'effectuer le suivi des élèves sortis et, quand bien même ils en auraient conscience, ce suivi est déjà effectué de manière informelle dans les établissements et/ou de manière plus ou moins institutionnalisée au niveau régional avec des outils différents (papier, observatoire,...). Une harmonisation des outils et des pratiques semble être nécessaire et utile à terme (pour éviter notamment les saisies multiples qui multiplient également les risques d'erreurs).

Revoir les formations

Nous suggérons donc de commencer les formations à l'usage de Sconet-SDO non pas par son utilisation mais bien par ses usages, en partant : 1) des obligations légales en la matière, pour faire prendre conscience aux établissements de ce rôle qui est le leur, 2) de la prescription politique et institutionnelle qui donne toute légitimité au processus, 3) des pratiques existantes – qu'il peut s'agir de faire émerger en formation –, pour mieux 4) montrer l'intérêt que les établissements peuvent avoir à utiliser Sconet-SDO, 5) profiter de l'introduction de l'outil pour engager une réflexion et une prise de conscience plus globale de la question du décrochage scolaire – actif et passif – dans les établissements, 6) donner des ressources pour penser le suivi des décrocheurs en partenariat avec les acteurs régionaux et de bassin, 7) aider les établissements à clarifier qui fait quoi en matière de suivi des décrocheurs et donc d'usage du logiciel dans l'établissement (par qui ? Le chef d'établissement ? La CPE ? Des secrétaires ? Une personne en charge du décrochage ?), avant d'en venir 8) à son utilisation technique effective.

Montrer l'intérêt potentiel pour les établissements

Il nous semble nécessaire – si l'on souhaite que l'outil soit utilisé au delà d'une simple mise en conformité à une obligation – de convaincre les chefs d'établissements et les CPE de l'utilité qu'ils

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

peuvent y trouver. L'outil pourrait, par exemple, servir à affiner le diagnostic sur les populations et filières les plus à risque de décrochage dans un établissement mais aussi sur un territoire, chiffres à l'appui, pour sortir d'une vision parfois hâtive ou incertaine des phénomènes. Cela permettrait (voir le lien avec le volet 2) de mieux cibler les actions de prévention, de sortir d'une vision individuelle ou d'un « cas particulier » de décrochage scolaire pour interroger ses causes systémiques et structurelles, comme pourrait le permettre un usage régional et concerté de l'outil. Cette nécessité de communiquer sur l'intérêt est d'autant plus importante que l'outil entre en concurrence avec d'autres outils existants et d'autres pratiques de suivi dans les établissements. L'enjeu est donc bien de partir de ce qui se fait dans les établissements pour montrer la plus value d'application Sconet-SDO. Cela nécessite du temps et de l'écoute en formation... L'idée serait donc de rattacher l'outil à des usages possibles et réels, qui restent pour partie à inventer, dont l'utilité en établissements doit du moins être démontrée auprès des principaux acteurs.

Penser l'outil dans un partenariat plus global

Il nous semble indispensable, à ce stade, de décloisonner l'outil et d'en penser l'usage dans une prise en charge plus globale et multi-partenariale du décrochage scolaire à un niveau local. Il serait ainsi possible de lier l'usage de Sconet-SDO à un travail – en construction – avec les plateformes régionales et les partenaires et observatoires de bassin : montrer qu'il peut s'agir de véritables lieux d'échanges et d'interconnaissance entre acteurs d'un même territoire, en présence des établissements publics, privés, des MFR, d'établissements de l'EN... Même si ces lieux de rencontre sont encore en construction. Il faudrait sans doute partir de l'idée que le suivi des décrocheurs scolaires, et la prévention du décrochage, ne se traiteront pas à un niveau individuel mais collectif. Il faudrait donc envisager une amélioration de la communication à propos des relais, des partenaires auxquels les établissements peuvent avoir recours pour les appuyer dans leur démarche de suivi (dans certains établissements visités, le nom du coordinateur départemental n'était parfois pas connu).

Clarifier et lever des doutes sur l'usage des listes de décrocheurs

Il semblerait également utile de lever les doutes sur plusieurs points :

- Clarifier les obligations légales en matière de suivi des élèves décrochés, de remplissage de Sconet-SDO et de possibles sanctions en cas de non respect des prescriptions. Par exemple, le taux de décrochage va-t-il devenir un indicateur d'évaluation des chefs d'établissements et des établissements ?
- Lever les doutes (accord de la CNIL à l'appui) sur la confidentialité des données et le risque de stigmatisation et de fichage des élèves pour la suite de leur scolarité.

Travailler en parallèle sur les formations

Il semblerait de plus utile de travailler aussi sur la formation des CPE et des chefs d'établissements (ce qui est apparemment prévu au moment où nous rédigeons ce rapport), pour les sensibiliser au décrochage scolaire et les former aux usages de l'outil Sconet-SDO.

Simplifier l'interface technique

Enfin, il semble que des efforts de simplification de la connexion et de l'interface technique puissent encore être faits pour que les acteurs jugent l'outil « facile » d'accès et d'utilisation. Il subsiste par exemple encore des lourdeurs avec, notamment, la double saisie des données sur les élèves.

Crédibiliser les listes de décrocheurs

Pour crédibiliser l'outil, on ne peut aussi que suggérer de continuer le travail de perfectionnement des listes d'élèves sortis sans solution et introduire la possibilité, pour les chefs d'établissements, de les corriger/renseigner via l'outil Sconet-SDO. Une solution informatique est en effet attendue pour régler les différents problèmes (doublons...) des listes reçues via Sconet-SDO. En effet, pour le moment, il n'y a que lors des réunions de bassin qu'il est possible de signaler les problèmes, mais il n'y a aucune possibilité pour le faire informatiquement sur Sconet-SDO. Le désarroi certain qui remonte des établissements vient en partie du fait que ceux-ci peuvent se sentir pris en défaut (par le nombre de décrocheurs) alors qu'ils disposent parfois des moyens de prouver qu'ils ne le sont pas (ils savent où sont ceux qui sont identifiés comme décrocheurs).

Ne pas se focaliser sur l'usage pour le suivi des décrocheurs passifs

Suite à ce rapport, les évaluateurs et le comité d'évaluation doutent fortement que l'outil soit un jour utilisé pour faire le suivi des décrocheurs passifs en établissements, pour plusieurs raisons qui ont été exposées dans les analyses. Peut-être serait-il pertinent de ne pas surcharger la présentation déjà complexe de l'outil et de lui laisser sa mission centrale, dans un premier temps, de repérage et d'identification des élèves sortis ?

De l'évaluation du volet 2 du projet, nous pouvons aussi tirer les recommandations suivantes.

2. Leçons tirées pour la conduite de projets avec des établissements scolaires

Nos conclusions (question 3)

1. Il existait une variété d'actions avant Prédécagri, qui a été peu prise en compte dans le projet.
2. Le projet Prédécagri a impulsé une dynamique qui s'est peu à peu essoufflée.
3. Prédécagri a été l'occasion d'apprentissages nombreux mais n'a pas suffisamment permis d'outiller les équipes éducatives. Au mieux, le projet leur a permis de formaliser sur le papier certaines pratiques alors que, justement, ce n'est pas la pratique en établissement que de le faire.
4. Prédécagri a permis de mettre en place ou de continuer des actions dont le caractère novateur et expérimental reste limité.

Leçons tirées et pistes de progrès

Quelques leçons générales en matière d'accompagnement de projets en établissements peuvent tout d'abord être tirées.

Un suivi régulier

L'évaluation a mis en lumière l'importance d'un travail rapproché avec les équipes des établissements pilotes, par le biais d'un suivi régulier qui permette aux établissements d'être visités – au moins une fois, l'idéal étant au démarrage et à la fin du projet –, écoutés, pris en considération dans leur spécificité. Les visites sur site n'ont pas qu'une dimension opérationnelle – mieux comprendre ce qui se passe dans chaque établissement –, elles ont aussi une dimension symbolique. Les équipes se sentent écoutées, soutenues, prises au sérieux. L'enjeu de reconnaissance pour l'investissement et le travail fait par les équipes en établissement nous semble devoir être mieux pris en compte dans de futurs projets.

Encourager l'innovation à l'échelle locale

On peut aussi souligner l'attente forte d'accompagnement à l'expérimentation de la part des équipes, une envie d'innover, de tester de nouvelles choses et son corolaire, évaluer pour « voir si on fait fausse route ». Ceci nécessite de prendre au sérieux cette demande et de ne pas faire que faire formaliser, ce qui peut démobiliser les équipes. L'accompagnement à l'innovation nous semble passer par trois étapes essentielles : 1) diagnostic et aide à la conception du projet (nous y reviendrons plus longuement), 2) apports méthodologiques dans la mise en œuvre du projet, 3) aide à l'évaluation du projet. Or, la phase de diagnostic en établissement et la phase d'évaluation semblent être facilement négligées, faute de temps prévu dès la conception du projet.

Anticiper la pérennisation des projets

Il serait également pertinent d'anticiper, dès le démarrage du projet, sa pérennité et d'accompagner les équipes dans la recherche et la mise en place de solutions pour ce faire, y compris après le projet : aider à trouver des modes de financement alternatifs, favoriser l'implication de la direction (par l'inscription au projet d'établissement par exemple), pourquoi pas sur la base d'une évaluation des projets pour maintenir une dynamique collective d'apprentissage.

Contractualiser l'accompagnement

En résumé, l'accompagnement des équipes semble pouvoir être pensé comme un véritable échange professionnel et ses modalités contractualisées (étapes, engagements réciproques, calendrier...), pourquoi pas à travers un cahier des charges initial qui clarifie les procédures. Les accompagnateurs veilleront aussi à assurer l'apport d'une expertise suffisante par leurs lectures, mise à disposition de ressources et mise en contact avec des experts (voir ci-dessous). L'animation sans apport de ressources nouvelles peut en effet être perçue comme décevante, charge aux accompagnateurs de se maintenir informés des dernières avancées de leur domaine, des recherches, des pratiques existant à l'EA et des bonnes pratiques hors EA.

3. Leçons tirées en matière de prévention du décrochage scolaire

Nos conclusions (question 3)

1. Il existait une variété d'actions avant Prédécagri, qui a été peu prise en compte dans le projet.
2. Le projet Prédécagri a impulsé une dynamique qui s'est peu à peu essoufflée.
3. Prédécagri a été l'occasion d'apprentissages nombreux mais n'a pas suffisamment permis d'outiller les équipes éducatives. Au mieux, le projet leur a permis de formaliser sur le papier certaines pratiques alors que, justement, ce n'est pas la pratique en établissement que de le faire.
4. Prédécagri a permis de mettre en place ou de continuer des actions dont le caractère novateur et expérimental reste limité.

Leçons tirées et pistes de progrès

Un certain nombre de leçons peuvent aussi être tirées en matière de soutien à la prévention du décrochage scolaire dans les établissements.

Mobiliser les équipes sur la question de la démobilité scolaire

Une des premières leçons nous semble être de ne pas rentrer par la catégorie administrative « décrochage scolaire », qui mobilise peu dans l'enseignement agricole vu sa faible ampleur. Une entrée par le thème de la démobilité passive, de la difficulté scolaire a plus de chances de parler aux équipes, de même que l'approche aujourd'hui prônée par la DGER, « l'ancrage » scolaire. Un travail sur l'absentéisme, le redoublement, la prévention des ruptures sans solutions, les problèmes d'orientation, l'apport de statistiques... autant de manières de rentrer dans le problème. Un premier travail pourrait consister à sensibiliser les équipes aux manières de prendre en compte ces questions, à les aider à sortir d'une représentation d'impuissance pour tenter de leur redonner un « pouvoir d'agir » sur la situation. Dans la région PACA par exemple, un maillage territorial et la continuité de plusieurs projets permettent de mieux mobiliser autour de ces questions, sur le long terme, les membres de la communauté éducative. L'une des questions qui se pose est la suivante : comment motiver les équipes à mettre en place des choses nouvelles pour moins de 5 à 10 % des élèves ? Un travail préalable peut aussi se centrer sur la direction, dont un soutien est indispensable pour pérenniser les projets, mais aussi sur les différents relais et acteurs régionaux. Faire prendre conscience qu'il s'agit d'enjeux régionaux qui concernent tout le monde nous semble être un axe important de progrès. Sans compter le fait que tout ce travail peut aussi bénéficier aux élèves qui restent dans les établissements.

Ne pas se tourner trop rapidement vers les solutions habituelles ou toutes faites, ni vers l'illusion de recettes applicables partout, mais il faudrait au contraire privilégier une vraie phase de diagnostic et d'enquête préalable à la conception du projet.

Notre rapport a mis à jour l'importance d'accorder du temps à un diagnostic préalable aux choix des établissements et des populations et filières concernées par les projets. En effet, avant de penser solution, pourquoi ne pas penser diagnostic ? Comment être sûr qu'on cible les filières et population les plus à risque ? Le diagnostic pourrait typiquement s'appuyer sur un usage intelligent des listes de décrocheurs qui transitent via les plates formes régionales et Sconet-SDO pour affiner, à un niveau local ou régional, la connaissance des dynamiques de décrochage : ampleur réelle du phénomène, effet filière ? Effet d'âge ? Population la plus à risque ? Il s'agirait ainsi de mieux cibler les actions de prévention là où il y en a le plus besoin (et non sur des formations où le décrochage reste anecdotique). Les établissements qui souffrent du plus fort taux de décrochage sont peut-être ceux qui sont le moins impliqués dans des projets tels que Prédécagri et sont le moins volontaires pour y travailler... Il s'agit d'un phénomène classique en matière de politique publique. L'aide publique, quand elle s'appuie sur du volontariat, récompense souvent les meilleurs ou les plus dynamiques et ne parvient pas à toucher ceux qui pourtant en auraient le plus besoin.

Explorer les lieux, formes et causes du décrochage

Ce travail nécessite une exploration et des enquêtes spécifiques, avec les acteurs d'un bassin ou d'une région, et pas uniquement sur un seul établissement. Cela permettrait sans doute d'explorer les conjonctures propres à des bassins d'emploi et des populations pour identifier des facteurs sociaux de risque de décrochage scolaire importants – et non individuels. Par exemple, il pourrait être intéressant et pertinent d'explorer des effets filière et des logiques locales de marché de l'emploi qui, comme à Avize, peuvent susciter l'arrêt de la scolarité, ou des problèmes d'orientation et de représentation du métier propres à une filière... pour développer des actions les plus adaptées possibles. Cela donnerait l'occasion de travailler sur les causes structurelles du décrochage scolaire – et pas uniquement en établissement mais aussi avec les familles/milieus professionnels –, de sortir des formats classiques, internes aux établissements, et de penser les solutions à un niveau plus global et partenarial. Ceci nécessite donc des enquêtes en région et

dans les établissements pour identifier les lieux et causes du décrochage scolaire, et pour permettre de sortir des évidences. A été soulignée au comité de pilotage de mars 2012 l'importance d'objectiver la situation pour ne pas rester centré sur la perception (parfois faussée) des enseignants ou des élèves... Une telle enquête permettrait aussi de questionner les possibles corrélations entre décrochage et pratiques pédagogiques, pratiques d'exclusion répétées, climat d'établissement, précocité de la première expérience professionnelle, défauts d'orientation, concurrence du marché du travail... L'organisation de l'établissement produit-elle, sans le vouloir, du décrochage scolaire ?

Sortir d'une vision externe du décrochage scolaire

Il semblerait de plus pertinent d'aider les membres des établissements à sortir d'une vision externe des causes du décrochage scolaire, vision qui est trop souvent la leur. Ne serait-il pas pertinent de chercher dans l'établissement lui-même les facteurs de production du décrochage qu'on pourra dès lors modifier en équipe ? Chacun aura des combinaisons de facteurs propres, et par conséquent ce qui marche à un endroit ne marche pas forcément à un autre... Cela impliquerait des raisonnements du type : « Compte tenu de ce que sont les élèves, de leur orientation et des facteurs X et Y, alors il vaut mieux faire Z et A ». Le comité de pilotage de mars 2012 a souligné que les équipes pédagogiques sont souvent démunies pour penser les choses de cette façon et qu'il faut souvent les accompagner pour leur en faire prendre conscience, l'organisation des pratiques pédagogiques étant souvent un impensé.

Il est donc conseillé de se méfier d'un renvoi trop facile du décrochage à des facteurs individuels ou externes aux établissements. Il est facile de rejeter systématiquement la faute sur les familles. Comme cela a été souligné au comité de pilotage de mars 2012, tout ceci est intriqué, les problèmes familiaux peuvent devenir centraux si la vie à l'école se passe mal et une difficulté dans un domaine peut rendre l'autre insurmontable. A l'inverse, lorsque la vie à l'école se passe bien, cela peut aider le jeune à surmonter des difficultés dans sa vie personnelle et/ou familiale.

Evaluer les projets pour en tirer des leçons

Il peut être important d'inciter les établissements à évaluer leurs projets et de les outiller/former pour le faire. Ceci est important pour les amener à questionner les effets de leurs actions mais aussi leurs causes (pourquoi on fait ça et pas autrement, ne pas se jeter sur les solutions de facilité comme le soutien scolaire) et se mettre à l'écoute des élèves dans une perspective de neutralité qui peut occasionner de véritables (re)découvertes de leurs points de vue. Cela est également important pour tirer des leçons, aussi, de ce qui semble plus ou moins bien fonctionner dans chaque contexte, comme l'a montré l'exemple de Digne (avancer le stage de BTS de quelques mois a fait baisser le taux de départs précoces de la formation). Si les effets sur le décrochage passif sont moins facilement mesurables, rien n'empêche une réflexion sur la manière indirecte de mesurer la mobilisation en cours et l'investissement dans sa formation.

Créer des temps et des espaces de parole neutres pour le repérage des problèmes individuels

Enfin, puisque tous les cas de décrochage ne peuvent être prévus ou être corrélés à des facteurs sociaux plus globaux, il peut être intéressant de penser à accompagner les équipes dans la mise en place d'un repérage individuel précoce des élèves en démobilitation, ce qui peut se faire sous différentes formes. Ont été soulignés au comité de pilotage de mars 2012 le travail avec des partenaires (assistantes sociales, travailleurs sociaux, points écoute, infirmières...) et la nécessité de créer des espaces de parole neutres dans l'établissement. La neutralité impliquerait *a priori* de ne pas faire jouer ce rôle aux enseignants (qui sont engagés dans des relations de notation et de Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

sanction avec les élèves et qui ont parfois du mal à se départir du format scolaire et à écouter les élèves sans les juger), mais cela n'est pas toujours possible. Reste alors à trouver des figures pour cet échange et créer des espaces de questionnement et de dialogue autour du rapport à l'école, hors classe, hors bureau des CPE, hors salle des professeurs... Les élèves pourraient choisir leurs interlocuteurs (comme à Avize pour le tutorat). Mais il ne s'agit ici que de quelques pistes qui mériteraient un approfondissement nécessitant de réfléchir également, plus pragmatiquement, et en amont, aux sources de financement de ces actions (les enseignants de Digne notamment nous ont bien fait comprendre que l'engagement et l'investissement personnels pouvaient aussi avoir leurs limites surtout lorsque ce sont (presque toujours) les mêmes personnels qui se portent volontaires).

4. Leçons tirées pour favoriser l'innovation, les apprentissages collectifs et la circulation des idées

Nos conclusions (question 3)

1. Prédécagri a été l'occasion d'apprentissages nombreux mais n'a pas suffisamment permis d'outiller les équipes éducatives. Au mieux, le projet leur a permis de formaliser sur le papier certaines pratiques alors que, justement, ce n'est pas la pratique en établissement que de le faire.
2. Prédécagri a permis de mettre en place ou de continuer des actions dont le caractère novateur et expérimental reste limité.

Leçons tirées et pistes de progrès

On peut retirer de Prédécagri qu'un projet de ce type peut permettre des apprentissages collectifs par le biais de mises en réseau d'acteurs de terrain, de rencontres régulières avec des experts et/ou des chercheurs spécialistes du domaine. On ne peut ici que recommander la poursuite de ce type de mise en relation, à différents moments et par différents biais, ce qui permet d'assurer une diffusion et une circulation des idées entre différents cercles (l'établissement de Digne a mis en œuvre à son propre compte cette démarche pour sensibiliser tous les personnels de l'établissement à l'enjeu du décrochage, ils en sont visiblement très satisfaits).

On ne peut à ce sujet que regretter la diffusion limitée du DVD « Marre de l'école » qui a été produit pendant le projet. Il semblerait possible d'améliorer la communication autour de cet outil. Comment l'intégrer dans des accompagnements futurs ? Des formations ? Pourquoi avoir abandonné l'idée initiale de mise en ligne gratuite et accessible à tous, la production du DVD ayant été à notre connaissance financée par le FEJ ?

De plus, on pourra questionner l'injonction d'innover, sans cesse innover, relevée lors du comité de pilotage de mars 2012. Est-ce toujours indispensable ? Ne suffit-il pas parfois d'appliquer la loi, de remettre en place des choses qu'on ne faisait plus, de changer certaines pratiques sans pour autant tout modifier ? Tout dépend du niveau où l'on situe l'innovation : ce qui sera innovant pour un établissement le sera peut-être moins du point de vue général. Tout dépend des objectifs donnés aux projets.

Enfin, dans cette section, et de manière plus large, la conduite et la mise en œuvre d'un projet tel que celui-ci permet sans aucun doute de tirer un certain nombre d'enseignements (notamment grâce au volet 1) sur la conduite des politiques publiques qui sont aujourd'hui de plus en plus participatives (au sens où elles intègrent davantage les acteurs « de terrain ») même si elles sont décidées au sommet hiérarchique de l'Etat et qui répondent à une logique de mutualisation interministérielle. Du moins, c'est l'une des hypothèses que nous pouvons formuler et à n'en point douter, par la mise en œuvre de Sconet-SDO dans l'enseignement agricole, le projet Prédécagri participe de cela. Des décroissements dans les pratiques comme dans les usages sont certainement à opérer dans le registre du décrochage scolaire comme dans celui d'autres problématiques sociales (chômage, dette,...) complexes.

BIBLIOGRAPHIE

Allam, M., Coureau, E. et Epstein, M. (2011). Suivi évaluatif du Plan Régional de Lutte contre le Décrochage Scolaire et les sorties sans qualification. *Rapport d'évaluation du cabinet Geste pour le Conseil Régional de Rhône-Alpes*, octobre 2011.

Bautier, E. (2003). Décrochage scolaire : Genèse et logique des parcours. *VEI Enjeux*, 132, 30-45.

Capron M., Quairel F. (2006). « Evaluer les stratégies de développement durable des entreprises : l'utopie mobilisatrice de la performance globale », *Revue de l'organisation responsable*, n°1.

Esterle, M., et Douat, E. (2009). *Recherche-action autour de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire et pour le renforcement de l'assiduité des élèves, synthèse*. CESDIP.

Glasman, D. (2000). Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle. *VEI Enjeux*, 122, 10-25.

Rabardel, P. (1995). *Les hommes et les technologies : approche cognitive des instruments contemporains*. Paris : A. Colin.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Référentiel de l'évaluation – mars 2010

ANNEXE 2 : Compte-rendu du comité de pilotage de l'évaluation – mars 2010

ANNEXE 3 : Questionnaire d'évaluation du séminaire de Dijon en avril 2010

ANNEXE 4 : Analyse du questionnaire d'évaluation du séminaire de Dijon en avril 2010

ANNEXE 5 : Monographie de Noirétable – juin 2010

ANNEXE 6 : Monographie d'Avize – juin 2010

ANNEXE 7 : Monographie de Digne-Carêmejane – juin 2010

ANNEXE 8 : Questionnaire de juin 2010

ANNEXE 9 : Analyse des réponses au questionnaire de juin 2010 : traitement quantitatif des réponses et liste des réponses aux questions ouvertes

ANNEXE 10 : Questionnaire d'évaluation du séminaire de clôture du projet à Marseille en octobre 2011

ANNEXE 11 : Analyse des réponses au questionnaire d'évaluation du séminaire de clôture du projet à Marseille en octobre 2011

ANNEXE 12 : Monographie de Noirétable – janvier 2012

ANNEXE 13 : Monographie d'Avize – février 2012

ANNEXE 14 : Monographie de Digne-Carêmejane – janvier 2012

ANNEXE 15 : Questionnaire de janvier 2012

ANNEXE 16 : Analyse des réponses au questionnaire de janvier 2012 : traitement quantitatif des réponses et liste des réponses aux questions ouvertes

ANNEXE 17 : Grilles d'entretien avec les correspondants régionaux et responsables du projet – automnes 2010 et 2011

ANNEXE 18 : Grilles d'entretien des études de cas en établissements : juin 2010 et janvier / février 2012

ANNEXE 19 : Grilles d'entretien des autres établissements pilotes (volet 2) janvier / février 2012

ANNEXE 20 : Compte-rendu d'entretien avec un établissement pilote (volet 2) non visité (CFA de l'Aube)

ANNEXE 21 : Grille d'entretien avec les DR-TIC

ANNEXE 22 : Compte-rendu du comité de pilotage de l'évaluation – mars 2012

ANNEXE 1

REFERENTIEL DE L'EVALUATION – MARS 2010

Evaluation du projet Prédécagri

*Equipe d'évaluation d'AgroSup Dijon (C. Tourmen, S. Jakubowski, N. Droyer, C. Rossand)
Mars 2010*

Evaluation du projet Prédécagri

Dans le cadre de l'appel d'offre « Expérimentations pour les jeunes » du Haut-Commissariat à la Jeunesse (printemps 2009), Eduter pilote un projet visant à lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole. Son but est de réduire la sortie du système scolaire sans diplôme pour les élèves de l'Enseignement Agricole.

Il s'agit d'une expérimentation : le projet sera d'abord mis en place dans 3 Régions pilotes (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Champagne-Ardenne) avant d'être, éventuellement, généralisé à l'ensemble de l'enseignement agricole. Cette évaluation portera sur le projet expérimental et ses conclusions permettront aux décideurs d'envisager, le cas échéant, la pertinence et les conditions d'une éventuelle généralisation du dit projet à l'ensemble du territoire.

L'évaluation est menée par une équipe d'Eduter Recherche, indépendante de l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet, appuyée par un comité de pilotage pluraliste qui s'est réuni pour la première fois le 18 mars 2010.

Des objectifs du projet à ceux de l'évaluation

Lutter contre le décrochage scolaire est un objectif politique mis en avant par le gouvernement¹. Or il est difficile, aux vues du système d'information actuel, d'estimer le nombre réel d'élèves sortis du système de l'enseignement agricole sans solutions (faute d'outil de suivi harmonisé entre établissements, faute de partage d'informations entre partenaires publics). De même, les établissements ne sont pas tous engagés dans un rôle d'accompagnement des décrocheurs une fois que ceux-ci ont quitté leurs murs et les pratiques de prévention du décrochage sont disparates.

Le but de ce projet est de mieux repérer et de mieux accompagner les décrocheurs scolaires et les élèves en situation potentielle de décrochage de l'Enseignement Agricole (EA), en partenariat avec les autres acteurs éducatifs (Education Nationale, Conseils Régionaux...). Il prévoyait, au démarrage, trois types d'actions :

- 1) conception et mise en place d'un outil de suivi des décrocheurs dans l'enseignement agricole (public et privé) dans 3 régions pilotes (Volet 1 du projet)
- 2) partage de l'information avec les partenaires (Education Nationale...) (Volet 1)
- 3) conception d'une procédure et de mesures d'accompagnement des décrocheurs (Volet 2 du projet)

Le projet a évolué à l'automne 2009. Dans le volet 1 - mise en place d'un outil de suivi du Décrochage Scolaire (DS) - il n'est plus question que l'EA conçoive et mette en place son propre outil. Il est au contraire demandé à l'EA de mettre en place un outil déjà développé dans certains

¹ Voir à ce sujet l'instruction n° 09-060 JS du 22 avril 2009 sur le décrochage signée par le Ministre chargé de l'Agriculture.

départements par l'Education Nationale, Sconet DSO, qui devrait ensuite être généralisé à l'ensemble du territoire Français.

Concernant le volet 2 - mieux accompagner les élèves en situation de DS - il a été décidé de partir des pratiques existantes dans les établissements pour prévenir le DS (tutorat, soutien, orientation...) afin de les encourager. Il s'agira alors de former certaines équipes à la lutte contre le DS et de mutualiser les pratiques.

Compte tenu des objectifs de l'évaluation, de la nature du projet et de ses évolutions, les évaluateurs envisagent d'évaluer le projet sous l'angle de sa **pertinence** et de son **efficacité** (à N + 6 mois). Ils souhaitent répondre à trois principales questions d'évaluation :

1. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (Volet 1) répond-il aux besoins et contraintes des acteurs de l'enseignement agricole² ?
2. En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (Volet 1) permet-il de mieux repérer les apprenants (élèves et/ou apprentis) qui ont décroché³ et de mieux les accompagner ?
3. En quoi les actions mises en place dans le cadre du projet (Volet 2) permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les apprenants en situation potentielle de décrochage⁴ ? (Volet 2)

² Ces acteurs sont : l'institution éducative (Direction générale de l'enseignement et de la recherche -DGER, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt -DRAAF...) et les établissements d'enseignement (publics et privés) en région.

³ Les élèves sortis du système scolaire sans diplôme ou « Drop out » en cours et en fin d'année scolaire comme stipulé dans le projet Prédécagri.

⁴ Elèves démobilisés passifs non sortis de l'établissement ou « Drop in » comme stipulé dans le cahier des clauses techniques du volet 2 Prédécagri.

Référentiel d'évaluation

Afin de répondre à ces questions, un référentiel d'évaluation a été conçu. Il reprend pour partie les critères d'utilisabilité des outils définis par Tricot (2002)⁵.

Question d'évaluation	Critères et sous critères évalués	Indicateurs à récolter (liste non exhaustive)	Outils de recueil de données
<p>Question 1 : En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet répond-il aux besoins et contraintes des acteurs de l'enseignement agricole ?</p>	<p>Utilité de l'outil : adéquat aux tâches à réaliser et à leurs contraintes / permet un gain dans la résolution de problèmes</p>	<p>Précision des objectifs de l'outil, adéquation contenu/objectifs, adéquation outils / tâches et contraintes des acteurs / utilisateurs bien ciblés (ex. l'outil permet de faire remonter une information précise et rigoureuse aux décideurs sur le nombre de décrocheurs) (ex. l'outil permet aux établissements de mieux répondre aux problèmes posés par les élèves en situation de décrochage) Intérêt que les acteurs ont à utiliser cet outil Temps pour utiliser l'outil Utilisation de l'outil qui permet de mieux gérer le décrochage scolaire – intégré dans une réflexion d'ensemble de l'établissement ?</p>	<p>Monographies Questionnaire Entretiens avec maîtres d'œuvre du projet (Eduter, Missi, Régions pilotes)</p>

⁵ Tricot, A. (2002). IHM, cognition et environnements informatisés d'apprentissages. In Boy, G. (ed). *L'ingénierie cognitive : IHM et cognition*. Paris : Hermes Science, 411-447.

	Utilisabilité de l'outil : il existe une aide pour utiliser et s'approprier l'outil / l'outil est efficient (gain de temps)	Guidage et incitation, existence d'un mode d'emploi Facilité d'utilisation L'outil créé s'articule aux pratiques/outils déjà existants dans les régions et dans les établissements	Monographies Questionnaire Entretiens avec maîtres d'œuvre du projet (Eduter, Missi, Régions pilotes) Entretiens avec des partenaires de l'enseignement agricole
	Acceptabilité de l'outil : l'outil sera considéré comme acceptable par ses utilisateurs	Outil adéquat aux demandes des acteurs / aux valeurs et principes des acteurs / aux règlements (CNIL) / à l'organisation du travail / aux autres outils de gestion existants / aux conditions matérielles...	Monographies Questionnaire Entretiens avec maîtres d'œuvre du projet (Eduter, Missi, Régions pilotes) Entretiens avec des partenaires de l'enseignement agricole
<p>Question 2 : En quoi l'outil de suivi des décrocheurs mis en place dans le cadre du projet (Volet 1) permet-il de mieux repérer les apprenants (élèves et/ou apprentis) qui ont décroché⁶ et de mieux les accompagner ?</p>	L'outil est effectivement utilisé dans les établissements par les acteurs concernés (chefs d'établissement, CPE et responsables vie scolaire...)	Utilisation effective de l'outil à n + 6 mois, acteurs concernés Qui l'utilise (et présence d'une cellule de coordination ?) L'outil a permis que davantage de personnes s'occupent de la prévention et du suivi du DS dans les établissements, voire de mettre en place une organisation spécifique (cellule...)	Questionnaire Monographies Entretiens avec maîtres d'œuvre du projet (Eduter, Missi, Régions pilotes)
	L'outil permet un partage d'information sur les décrocheurs avec les autres institutions (EN, Conseil Régional, Pôle Emploi...)	Partage d'informations réellement mis en place Adéquation des données entre institutions	Questionnaire Monographies Entretiens avec maîtres d'œuvre du projet (Eduter, Missi, Régions pilotes) Entretiens avec des partenaires de l'enseignement agricole

⁶ Les élèves sortis du système scolaire sans diplôme ou « Drop out » en cours et en fin d'année scolaire comme stipulé dans le projet Prédécagri.

	Les décrocheurs réels sont mieux repérés dans les établissements et au niveau régional par rapport à l'ensemble des sortants du système	Suivi systématique des élèves sortis des établissements Identification des décrocheurs réels parmi l'ensemble des sortants sur une année scolaire	Questionnaire Monographies Entretiens avec des partenaires de l'enseignement agricole Informations chiffrées fournies par la MISSI (comparaison régions pilotes et autres régions, Bourgogne et Alsace)
	Les décrocheurs réels sont mieux suivis par les établissements, avec l'aide des partenaires locaux	Les acteurs mettent en place un accompagnement / suivi à un niveau local / régional Les acteurs locaux savent où orienter les élèves décrocheurs, ils sont recontactés et on leur propose des solutions alternatives	Monographies Questionnaire Entretiens avec des partenaires de l'enseignement agricole
Question 3 : En quoi les actions mises en place dans le cadre du projet permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les personnes en situation potentielle de décrochage⁷?	Les membres des établissements sont plus sensibles aux signaux du décrochage	Ils ont suivi des formations ou reçu une information (écrite, de la part des collègues, de la direction...) Ils se disent plus sensibles à ces signaux Ils ont des outils (concepts, méthodes...) pour mieux comprendre le DS et l'éviter Plus de personnes sont sensibilisées à cette question après le projet	Monographies Questionnaire Observation et évaluation des séminaires du volet 2

⁷ Elèves démobilisés passifs non sortis de l'établissement ou « Drop in » comme stipulé dans le cahier des clauses techniques du volet 2 Prédécagri.

	Des actions sont mises en place dans les établissements pour accompagner / orienter les élèves susceptibles de décrocher	Nombre d'actions continuées, modifiées ou impulsées suite au projet, nouveauté et pérennité de ces actions, mutualisation entre établissements	Monographies Questionnaire Observation et évaluation des séminaires du volet 2
--	--	--	--

Ce référentiel pourra être amené à évoluer aux vues des évolutions dans la mise en œuvre du projet lui-même et en fonction des recommandations et décisions du comité de pilotage de l'évaluation.

Déroulement de l'évaluation

L'évaluation se déroulera comme suit :

Préparation de l'évaluation (sept 2009 – mars 2010)

Documentation sur le projet et le DS

Conception du référentiel d'évaluation et des outils de recueil de données

Constitution du comité de pilotage de l'évaluation, 1^{ere} réunion le 18 mars 2010 pour discuter et valider la méthodologie globale de l'évaluation.

1^{er} recueil de données (avant mise en place de l'outil dans les établissements, printemps 2010)

- 1 questionnaire auprès des directeurs des établissements publics et privés des 3 régions pilotes (138 au total - voir détail du projet dans le fichier joint)
- 3 études de cas d'établissements pilotes (1 dans chaque région) donnant lieu à la rédaction de 3 monographies (pour le détail voir la méthode des études de cas en annexe 1)
- Entretiens avec les maîtres d'œuvre du projet et 1 CPE de la région Bourgogne (pour information et test du questionnaire)
- Observation et questionnaire d'évaluation du séminaire sur le DS mis en place en avril 2010 (pour les établissements pilotes)

2^e recueil de données (en cours de projet, automne 2010)

- Entretiens téléphoniques auprès des correspondants régionaux en charge de la mise en œuvre du projet (9 personnes réparties dans les 3 régions pilotes)
- Entretiens avec les maîtres d'œuvre du projet
- Questionnaires auprès des personnes ayant suivi un séminaire sur le DS en région, dans le cadre du volet 2

3^e recueil de données (après la fin du projet, fin prévue en avril 2011)

- 1 nouveau questionnaire auprès des directeurs des établissements publics et privés des 3 régions pilotes (138 au total)
- 3 nouvelles études de cas dans les établissements pilotes visités en début de projet, donnant lieu à la rédaction de 3 monographies

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Entretiens avec les maîtres d'œuvre du projet et les partenaires locaux (Conseils Régionaux, Pôle emploi...)

Finalisation de l'évaluation

Analyse des données

Nouvelle réunion du comité de pilotage pour discuter et valider les analyses et rédaction d'un rapport d'évaluation (remis au plus tard fin décembre 2011).

NB : Les évaluateurs disposent d'un budget total de 28080 € pour réaliser cette évaluation, les enquêtes devront donc rentrer dans cette enveloppe budgétaire.

Annexe 1 – Méthode des études de cas (version mars 2010)

3 établissements seront visités avant le démarrage du projet Prédécagri (printemps 2010) et les 3 mêmes le seront à nouveau après la fin du projet (printemps 2011). Ils donneront lieu à la rédaction de monographies.

Choix des établissements

- 3 établissements pilotes, un dans chaque région (RA, PACA et Champagne-Ardennes)
- 3 établissements publics (2 lycées et 1 CFA) choisis, si cela est possible (parmi 9 possibilités), pour leur hétérogénéité en fonction des variables suivantes : situation géographique (zone rurale, urbaine ou périurbaine), mode d'organisation de la direction et des équipes, taille de l'établissement, nombre d'apprenants, nombre de filières.

Déroulement des visites

- Sur une journée (et plus si nécessaire).
- Envoi au préalable d'une lettre de présentation de l'évaluation et de l'équipe au directeur de l'établissement – avec appui de la DGER.
- Il sera demandé au chef d'établissement d'organiser plusieurs entretiens : 1) entretien avec le chef d'établissement et ses adjoints, le directeur du CFA s'il existe, 2) entretien avec le CPE et les personnes en charge du suivi des décrocheurs si elles existent (personne recrutée dans l'établissement pour gérer le projet si elle existe et/ou personnes d'une cellule de veille et de suivi, si elle existe), 3) entretien avec des professeurs principaux et/ou coordinateurs de filières, 4) entretien avec des élèves de seconde professionnelle susceptibles de décrocher ou ayant été accompagnés comme décrocheurs (entretien de groupe), 5) visite des lieux.

Informations recherchées

Les évaluateurs chercheront tout d'abord à mettre à jour la manière dont la question du décrochage scolaire se posait dans chaque établissement avant le projet Prédécagri et la manière dont elle était traitée. Ceci afin d'identifier les pratiques existantes avant le projet et les besoins des acteurs pour traiter le problème du décrochage.

Ils chercheront dans un second temps – à l'issue du projet Prédécagri – à décrire la façon dont l'établissement a participé au projet et à estimer – avec l'aide des acteurs concernés – ce qu'ils ont pu en retirer (évolution des pratiques de repérage et d'accompagnement des décrocheurs ou élèves en cours de décrochage ?). Ceci afin de mettre à jour la plus value éventuelle de la participation au projet, ses conditions de réussite et de pérennisation.

Grille d'entretien avec les personnels de l'Établissement

Informations préliminaires : présentation de l'établissement

Nom, lieu, statut, nombre d'élèves, filières, nombre de personnels, histoire de l'établissement...

Présentation des interlocuteurs (statut, profil, ancienneté dans l'établissement...)

Question d'entrée

Comment et en quoi, votre établissement se préoccupe-t-il de la question du décrochage scolaire ?

Les décrocheurs

Qu'est-ce qu'un élève décrocheur pour vous ?

Existe-t-il un profil type du décrocheur ?

Combien y aurait-il d'élèves décrocheurs chaque année dans votre établissement ? Dans quelles filières plus particulièrement ? A quel niveau ? A quel moment de l'année ?

Y a-t-il des décrocheurs que vous ne repérez pas ? Pourquoi ? [*Relance : qu'en est-il des élèves passifs ?*]

A quoi se repèrent-ils ? Comment ?

Une fois identifiés, comment cela se passe-t-il pour eux ? Pour vous ?

Les outils du décrochage

Existe-t-il un outil vous permettant de rendre compte du nombre de décrocheurs et de leur devenir ?

Comment fonctionne-t-il ?

Qui l'utilise ? A quelle fréquence ?

Vous semble-t-il efficace pour le suivi des décrocheurs ? Pourquoi ?

Avez-vous des attentes vis-à-vis d'un (autre) outil de suivi des décrocheurs ?

L'accompagnement du décrocheur

Existe-t-il une procédure d'accompagnement du décrocheur repéré ?

Echangez-vous avec d'autres institutions ou organismes pour aider ce décrocheur ? Lesquelles ?

Comment cela se traduit-il concrètement ?

Quelles sont les réussites ? Les manquements de ce processus, de cette procédure ?

De quoi auriez-vous besoin pour accompagner au mieux les élèves en situation de décrochage/décrochés ?

Gardez-vous des liens quelconques avec les décrocheurs ayant été accompagnés ?

L'accompagnement des décrocheurs permet-il de renforcer les liens avec des partenaires extérieurs ?

Les enjeux du décrochage

Considérez-vous que le décrochage est un enjeu social ? Pour les élèves ? Pour l'établissement ? Pour vous ? Pour l'institution ?

Le décrochage est-il une préoccupation plutôt nouvelle ou plutôt ancienne dans l'enseignement agricole ? Y a-t-il une évolution dans la manière dont le problème se pose ?

Pensez-vous qu'il est de votre ressort de traiter cette question ? Quelle aide attendez-vous de l'institution ? Et des partenaires extérieurs ?

Devez-vous rendre des comptes à l'institution sur votre capacité à suivre ou endiguer le décrochage scolaire ? Faire remonter des indicateurs ? Avez-vous des prescriptions spécifiques sur ce thème ?

Les personnels de l'établissement, les enseignants en particulier, vous semblent-ils sensibles à la question du décrochage des élèves ? Ces personnels ont-ils reçu une formation spécifique ? Participent-ils à des réseaux ?

Pourquoi avez-vous accepté de participer à une expérimentation visant à améliorer le repérage et l'accompagnement des décrocheurs repérés dans un établissement ? Quels bénéfices en attendez-vous ? Quels sont les conditions de sa réussite ?

Nb : Les mêmes thèmes seront abordés à l'issue du projet avec des questions nouvelles sur le déroulement de l'expérimentation et la participation de l'établissement, les réussites et les points jugés non satisfaisants, les avancées éventuelles, les demandes pour la suite et l'évolution dans les pratiques de suivi et d'accompagnement des décrocheurs et élèves en situation de décrochage.

Grille d'entretien des jeunes scolarisés en seconde professionnelle

(Entretien par groupe de 5 jeunes : 3 décrocheurs potentiels et 2 non décrocheurs mais en difficulté)

Question d'entrée

Comment se passe l'école pour vous ?

Les réussites à l'école

Qu'est-ce qui marche bien pour vous dans votre scolarité ?

Quel est votre parcours scolaire ?

Comment en êtes-vous arrivé à fréquenter l'enseignement agricole ?

Quel est votre projet professionnel ?

Combien de temps de travail personnel consacrez-vous à l'école, en dehors des heures de cours ?

Comment organisez-vous ce temps de travail ? Etes-vous interne ?

La vie dans l'établissement

Quelle est l'ambiance dans l'établissement ?

Participez-vous à des activités pédagogiques, culturelles, associatives, sportives,... ?

Est-ce un élément important pour vous ?

Y a-t-il une singularité de l'esprit de l'enseignement agricole ?

Les difficultés à l'école

Avez-vous des difficultés particulières ?

Etes-vous « à l'heure » dans votre parcours de formation ?

Vous arrive-t-il de sécher les cours ? Si oui, lesquels ? Selon quels critères ? A quelle fréquence ?

Vous arrive-t-il d'être absents le matin ou l'après-midi ou une heure ou deux de temps en temps ?

Vous sentez-vous aidé en cas de problème ? Par qui ?

Que voulez-vous faire après l'école ?

Le décrochage

Avez-vous de l'aide de l'établissement : tutorat, soutien scolaire ? Etes-vous proche du professeur principal, du CPE ?

Avez-vous déjà arrêté l'école ? Quand et pourquoi ? Que s'est-il passé ensuite ? Comment êtes-vous revenu ? Avez-vous eu de l'aide ?

Avez-vous déjà songé à arrêter l'école ? Quand et pourquoi ? Qu'est-ce qui vous a fait rester ? Qu'est-ce qui vous aiderait à continuer ?

Connaissez-vous des élèves qui ont arrêté l'école ? Quand et pourquoi ? Que s'est-il passé pour eux ? Ont-ils reçu de l'aide ?

ANNEXE 2

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE L'EVALUATION – MARS 2010

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE D'ÉVALUATION DU PROJET PRÉDÉCAGRI 18 MARS 2010

Présents : Benistant Daniel, Charlier François, Cothenet Jean-Charles, Dechy Agnès, Droyer Nathalie, Glasman Dominique, Escande Bernard, Esterle Maryse, Jakubowski Sébastien, Le Guen Véronique, Lisberney Marie-Jacqueline, Louette Max, Monfroy Brigitte, Pige Marie-Thérèse, Rossand Carine, Rossi Françoise, Sivigliani Pierre, Tourmen Claire, Veillerot Estelle

1) Rappel du projet.

Il s'agit d'évaluer le projet Prédécagri visant à lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole dans le cadre de l'appel d'offre « expérimentations pour les jeunes » du Haut-Commissariat à la jeunesse (printemps 2009). Le projet Prédécagri est porté par Eduter-Ingénierie et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche au ministère chargé de l'agriculture. L'évaluation est portée par 3 personnes d'Eduter-Recherche (C. Tourmen, S. Jakubowski et N. Droyer) et une personne de la Cellule Insertion (C. Rossand). Bien que les quatre évaluateurs fassent partie du même établissement que les porteurs du projet Prédécagri, l'indépendance de l'évaluation est garantie par un comité de pilotage d'évaluation externe et pluraliste regroupant les évaluateurs, des porteurs et commanditaires du projet (Eduter, DGER et correspondants régionaux) et des partenaires (EN, CR, Fédérations de l'enseignement privé agricole et des experts sur le décrochage scolaire).

Le comité de pilotage de l'évaluation se réunit deux fois :

- le 18 mars 2010 pour discuter de la démarche d'évaluation et stabiliser la méthodologie et les outils retenus
- dans 18 mois pour valider les premiers résultats de l'évaluation

2) Tour de table

3) Présentation du projet Prédécagri (cf. annexe 1)

Prédécagri est constitué de deux volets :

- Volet 1, informatique qui doit permettre de repérer et partager les données sur le décrochage scolaire. Trois régions sont concernées soit 138 établissements publics et privés. Il s'agit d'adapter SCONET-SDO utilisé par l'Education Nationale à l'enseignement agricole. Actuellement, l'étude de la faisabilité technique de l'interfaçage SCONET-SDO avec le système d'information de l'enseignement agricole est en cours (accès à l'outil et préremplissage des données par le système actuel dans l'enseignement agricole).
- Volet 2, « pédagogique » d'expérimentation de l'accompagnement des jeunes (élèves en seconde professionnelle) en situation de décrochage avec deux types d'actions : implication des maîtres de stage, maîtres d'apprentissage et des parents et suivi et aide individualisée des parcours et apprentissage des élèves. Dans chacune des trois régions, deux lycées et un Centre de formation des Apprentis de l'enseignement public agricoles sont concernés, établissements conduisant déjà des travaux sur le décrochage scolaire.

4) Portage politique dans l'enseignement agricole : actuellement 160 000 jeunes quittent l'enseignement sans diplôme, le problème est de savoir ce que recouvre ce nombre car l'établissement d'origine n'est pas toujours informé de ce que devient un jeune qui quitte son établissement.

5) Présentation de SCONET-SDO (cf. annexe 2).

Le même problème s'est posé à l'Education Nationale à savoir le manque d'informations quant au devenir des élèves notamment ceux qui sortent du système scolaire sans solution. L'application de SCONET-SDO est fonctionnelle dans des collèges et des lycées depuis octobre 2009 (région Rhône-Alpes).

6) Points abordés à propos du projet Prédécagri

- Le problème d'un identifiant national pour chaque élève (INE). Actuellement, l'INE est académique et non national et ne concerne pas l'apprentissage à l'Education Nationale. Les suivis de cohorte sont nécessaires, l'évaluation doit être dynamique
- Le surcroît de travail administratif pour les équipes dans les établissements.
- La nécessité de comprendre le processus qui a conduit au décrochage scolaire et pas seulement pourquoi un élève décroche à un instant t.
- Présentation d'une caractérisation assez fine des motifs du décrochage scolaire réalisée en région PACA.
- Les statistiques ne règlent pas le décrochage scolaire mais c'est un outil de pilotage important au niveau national, régional voire local pour anticiper les flux.
- Le choix de la seconde professionnelle semble intéressant car c'est un moment particulier dans le parcours scolaire mais vérifier s'il y a des parcours spécifiques en seconde professionnelle qui seraient liés au décrochage scolaire
- Le problème des termes employés : sorties sans qualification/sorties sans diplôme, notion même de décrocheurs et la définition donnée, distinguer décrochage/absentéisme.
- Si la nécessité de comptabiliser les décrocheurs du système est bien comprise pour des considérations d'ordre institutionnel et bureaucratique, la question de l'utilité de ce travail administratif pour gérer le décrochage est posée. Le temps passé à compter n'est pas du temps passé à accompagner. Le risque est aussi de perdre l'individu dans la globalité.
- La question de l'individualité se pose car les établissements connaissent très bien qui sont les décrocheurs. Mais les établissements sont souvent démunis car ce ne sont jamais les mêmes problématiques d'élèves. Les établissements ont besoin d'éléments pour mieux comprendre la carrière du décrocheur. Y a-t-il des parcours spécifiques ? Quid des difficultés scolaires ? Les décrocheurs ne sont pas n'importe quels élèves.

7) Présentation du protocole de référentialisation de l'évaluation

Cf. annexe 3

- La question de la motivation des établissements à mener le projet Prédécagri et à être évalué a été posée, en particulier parce qu'à ce jour, ils n'ont pas été informés de l'évaluation
- Le choix des trois établissements évalués sur les critères de taille, de filière... n'est peut-être pas pertinent. Il serait plus judicieux de s'intéresser à la façon dont s'organisent les établissements pour s'emparer du projet Prédécagri (équipe de direction, management)
- Le problème des termes employés : les apprentis ne sont pas des élèves, préférer le terme apprenant, le décrochage « scolaire », confusion entre décrocher d'un processus scolaire et décrocher d'un processus d'apprentissage (l'apprentissage n'est pas régi par les mêmes règles que la voie scolaire)
- L'outil n'est qu'un outil et sans adhésion, il ne sert à rien, il faut donc travailler sur cette question-là sachant que cela demande un temps supérieur à 18 mois
- Attention aux effets d'optiques possibles du fait que le décrochage peut être lié au dispositif construit
- L'enquête qualitative est importante car l'outil statistique de Prédécagri ne permet pas de répondre à toutes les questions en particulier sur les corrélations entre tous les facteurs et surtout comment les motifs de décrochage s'articulent les uns par rapport aux autres

- Il faut également interroger les organisations collectives (exemple : cellule de veille, réussite éducative dans les agglomérations)
- Les représentants des fédérations du privé regrettent que les établissements retenus soient tous de l'enseignement public pour le volet 2
- Ce qui est important, ce n'est pas l'outil mais le volontarisme de l'établissement qui va ou non constituer le repérage et l'inscrire dans l'outil (volet 1). Ce n'est pas un outil de repérage à proprement parlé mais la formalisation du repérage

8) Présentation des outils d'enquête

Entretiens

cf. Annexe 4

- un jour pour mener tous les entretiens dans un établissement paraît peu
- Demande de précision sur les établissements pilotes qui doivent être repérés par les correspondants régionaux comme ayant déjà des pratiques d'accompagnement du décrochage scolaire. Biais car ce sont des établissements a priori moteur dans le décrochage scolaire
- Correspondants régionaux : mission spécifique rémunérée comme telle ou décharge ?
- Question sur le déroulement des entretiens auprès des jeunes, entretien collectif (4-5). Rajouter des questions sur leur parcours scolaire, leur vécu d'apprenants et leur projet d'avenir. Egalement, les questionner sur ce qui fonctionne bien dans leur scolarité ce qui légitime la parole de chacun y compris de ceux qui ne sont pas en décrochage. Enfin, les conditions de réussite scolaire concernent le travail personnel, interroger sur la façon dont les élèves se comportent vis-à-vis du travail personnel, du temps qu'ils y accordent, des temps cadrés et privilégiés mis en place par l'établissement. Il faut interroger « l'utilisateur » du décrochage.
- La majorité des élèves dans l'enseignement agricole est interne et donc, il y a d'autres facteurs qui peuvent impacter avec les effets de Prédécagri
- Il faut distinguer les établissements péri-urbains et les établissements ruraux

Questionnaire

Cf. annexe 5

- compte tenu des questions, une même personne ne pourra pas remplir entièrement le questionnaire donc il faut prévoir la nécessité d'y revenir
- Pas de question sur le sexe des élèves alors que les filières sont très sexuées : pas de question particulière mais le genre sera pris en compte dans l'analyse
- Lors de l'analyse également, seront comparées les réponses des établissements pilotes aux réponses des autres pour voir s'ils n'ont pas un profil particulier
- Attention là encore aux termes utilisés (élèves/apprentis, décrochage « scolaire »...). Egalement « incapable », « démobilisation passive », identification ou repérage ?
- Harmoniser les termes employés (trois formulations différentes pour la même catégorie d'apprenants)
- Rajouter les organisations collectives dans les items proposés (ou municipalités), les milieux professionnels de type chambre consulaire, les associations de quartier
- Rajouter des questions sur le rôle des maîtres de stage, maîtres d'apprentissage, des parents dans le repérage et le suivi des élèves et sur les moyens dont disposent actuellement les établissements pour savoir où vont les jeunes qui quittent leur établissement et si cela est formalisé quelque part.
- Commencer le questionnaire par la question 1.2

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- La question 1.1 est incomprise puisque obligatoirement, c'est le chef d'établissement ou son adjoint qui est chargé d'identifier les décrocheurs, la reformuler

Le Comité de pilotage valide les orientations méthodologiques d'investigation présentées par l'équipe d'évaluateurs.

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU SEMINAIRE DE DIJON EN AVRIL 2010

Questionnaire d'évaluation du séminaire Prédécagri

Agro Sup Dijon, les 27, 28 et 29 avril 2010

Le projet Prédécagri bénéficie d'un financement du Ministère à la Jeunesse et aux Solidarités Actives. Dans ce cadre, il est soumis à une évaluation qui est réalisée par une équipe d'Eduter recherche, épaulée par une instance d'évaluation pluraliste et externe. Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire – anonyme – et de le remettre en mains propres aux évaluateurs en fin de séminaire.

1) Pourquoi êtes-vous venu(e) à ce séminaire ?

- Sur décision personnelle - par intérêt pour le sujet
- Sur le conseil d'un collègue ou d'un supérieur hiérarchique
- Ou sur la demande d'un collègue ou d'un supérieur hiérarchique
- Autre (précisez) :

2) Qu'attendiez-vous de ce séminaire ?

- M'informer sur le thème du décrochage scolaire
- Partager mes pratiques et mes questions avec des collègues et chercheurs
- M'aider à monter des projets de lutte contre le décrochage scolaire
- Autre (précisez) :

3) Ce séminaire a-t-il répondu à vos attentes ?

- Tout à fait Globalement oui Plutôt non Non, pas du tout

4) Les interventions en plénière (M. Esterle, Ann Selars, Patrick Mayen, Loïc Breda et le BVIE) vous ont-elles appris des choses ?

- Oui, mais trop (tri à faire) Oui, de manière pertinente Assez peu Rien du tout

Si oui, sur quels thèmes ? La définition du décrochage scolaire Les problématiques des élèves décrocheurs Le repérage des élèves en cours de décrochage les pratiques et dispositifs existants pour lutter contre le décrochage scolaire Autre (précisez) :

.....
Si non, pourquoi ? Y a-t-il des sujets que vous auriez souhaité aborder davantage ?

5) Ce que vous avez entendu dans ces interventions aura-t-il des incidences sur vos pratiques de travail ?

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Oui certainement Oui probablement Ne sait pas encore Probablement non Certainement non

Si oui, en quoi ?.....

.....

Si non, pourquoi ?

.....

6) Pouvez-vous résumer 2 idées fortes que vous retiendrez de ce séminaire ?

.....

.....

7) Lors des ateliers en groupe, avez-vous trouvé les discussions autour des pratiques et difficultés en matière de lutte contre le décrochage scolaire :

Tout à fait intéressantes Plutôt intéressantes Plutôt peu intéressantes Pas du tout intéressantes

Si oui, en quoi ?.....

.....

Si non, pourquoi ?

.....

8) Suite à ce séminaire, envisagez-vous la question du décrochage scolaire différemment ?

Oui Non Ne sais pas

Si oui, en quoi ?.....

.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

9) Suite à ce séminaire, portez-vous un autre regard sur vos propres pratiques en matière de lutte contre le décrochage scolaire (ou celles de votre institution) ?

Oui Non Ne sais pas

Si oui, en quoi ?

.....

.....

10) Pensez-vous que ce séminaire va vous aider à mieux lutter contre le décrochage scolaire (construire de nouvelles actions ou modifier des pratiques existantes) ?

Oui Non Ne sais pas

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Si oui en quoi :

Si non, pourquoi ?.....

11) Enfin, seriez-vous intéressé(e) pour participer à d'autres actions sur ce thème (séminaires, mise en réseau, formations...) ?

Oui Non Pourquoi pas Ne sais pas

Si oui, quels types d'actions ?.....

Merci d'avoir complété ce questionnaire. Avant de partir, merci de compléter ces quelques informations vous concernant :

Dans quelle région travaillez-vous ? Bourgogne PACA Rhône-Alpes Champagne-Ardenne
 Autre :

Etes-vous déjà impliqué dans la lutte contre le décrochage scolaire ? Oui au quotidien dans mon activité principale Oui par le biais d'actions spécifiques (soutien scolaire...) Oui par le biais de réseaux J'ai déjà suivi des formation/colloques sur ce thème J'ai participé à un projet sur ce thème Oui mais à la marge de mon activité principale Non et c'est une découverte Autre :

Si vous êtes membre d'un établissement d'enseignement agricole :

Fonction dans l'établissement : directeur CPE Enseignant/formateur Autre :

Ancienneté dans le poste : et dans l'établissement :

Age : 20 – 35 ans 36 – 56 ans 57 ans et plus

Est-ce que votre établissement fait partie des établissements pilotes du projet Prédécagri (volet 2, accompagnement des élèves en cours de décrochage) ? Oui Non Ne sais pas

Si vous ne faites partie d'un établissement d'enseignement agricole, quelle est votre institution ?

.....

Votre poste ?

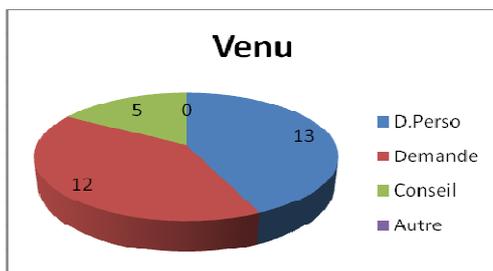
ANNEXE 4

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU SEMINAIRE DE DIJON EN AVRIL 2010

Questionnaire d'évaluation du séminaire Prédécagri

1) Pourquoi êtes-vous venu(e) à ce séminaire ?

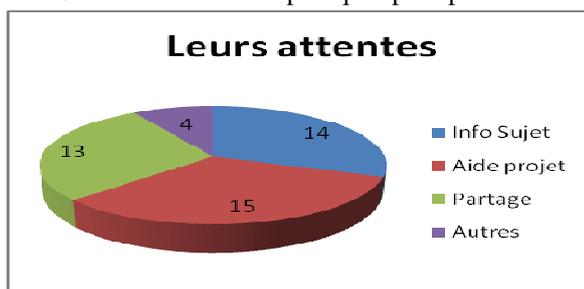
- 13/ Sur décision personnelle - par intérêt pour le sujet ;
5/ Sur le conseil d'un collègue ou d'un supérieur hiérarchique ;
12/Ou sur la demande d'un collègue ou d'un supérieur hiérarchique ;
- Dont pers venu suite demande + intérêt pour le sujet : 3
 - Dont pers venu suite conseil + intérêt pour le sujet : 1



La majorité des participants sont venus à ce séminaire par intérêt pour le sujet traité. Cependant 12 sont venues sur demande institutionnelle, et parmi elles 3 s'intéressaient aussi à cette problématique.

2) Qu'attendiez-vous de ce séminaire ?

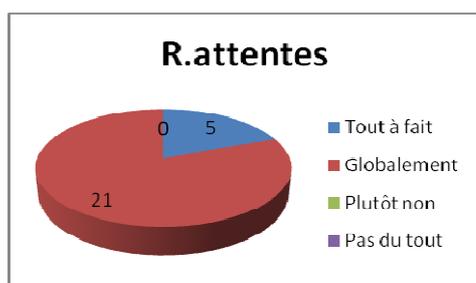
- 14/ M'informer sur le thème du décrochage scolaire
13/ Partager mes pratiques et mes questions avec des collègues et chercheurs
15/ M'aider à monter des projets de lutte contre le décrochage scolaire
- o 4/Autre (précisez) : 3 : aide, appuie, formalisation pour le projet Prédécagri ;
 - o 1 : aide dans la lutte du DS, sans projet ;
 - o 1 : diversifié des pratiques pour professionnels administratifs ;



Les attentes des participants à ce séminaire sont : pour 15 d'entre eux de trouver une aide à l'élaboration du projet Prédécagri ; et 14 et 13 personnes souhaitaient un apport d'information et de partage sur la problématique.

3) Ce séminaire a-t-il répondu à vos attentes ?

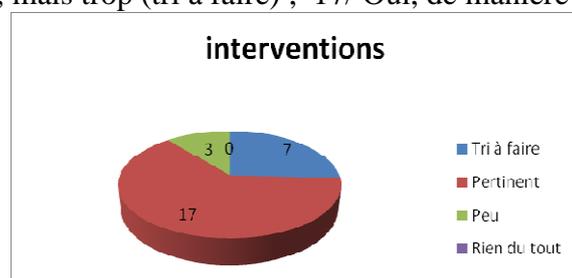
- 5/ Tout à fait 21/ Globalement oui 0/ Plutôt non 0/ Non, pas du tout



Nous pouvons observer que la très grande majorité des participants (21 sur 26 personnes ayant répondu au questionnaire) ont trouvé réponses à leurs attentes lors de ce séminaire.

4) Les interventions en plénière (M. Esterle, Ann Selars, Patrick Mayen, Loïc Breda et le BVIE) vous ont-elles appris des choses ?

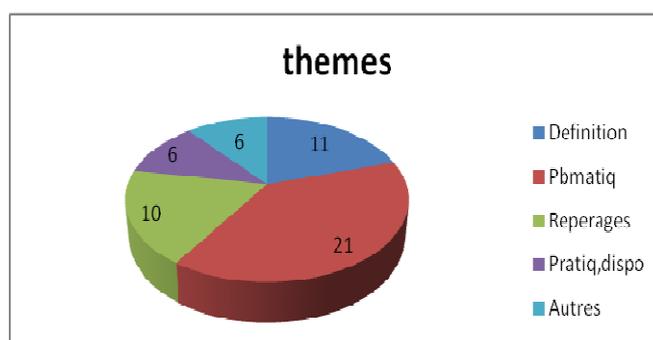
7/ Oui, mais trop (tri à faire) ; 17/ Oui, de manière pertinente ; 3/Assez peu ; 0/ Rien du tout ;



Lors des interventions en plénière, 17 participants sont satisfaits du contenu traités en trouvant les apports théoriques pertinents.

- Quels thèmes :

- 21 : Problématiques des DS ;
- 11 : Définition ;
- 10 : Repérage des DS ;
- 6 : Pratiques et dispositifs pour lutter contre DS ;
- 6 : Autres : 3, pistes d'action et réflexion ; 2, connaissances théoriques, 1, apports M. Mayen ;



Une très grande majorité des participants souhaitent traiter de la problématique des élèves décrocheurs scolaires ; et pour une dizaine sur la définition et le repérage des D.S.

Si non, pourquoi ? Y a-t-il des sujets que vous auriez souhaité aborder davantage ?

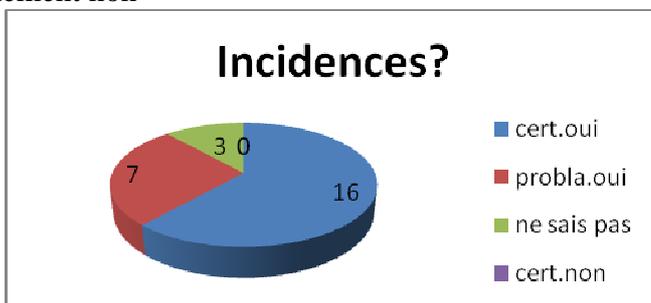
- 2 : Plus d'échanges sur les pratiques, les dispositions ;
- 2 : Plus d'apports de connaissances sur fonctionnement des apprentissages des élèves ;
- 2 : Plus d'apports de solutions pour la lutte DS ;
- 1 : rôle des parents, maitres d'apprentissage ;



Quelques participants auraient souhaité avoir plus d'échanges entre professionnels, un apport de connaissances théoriques plus importants et un peu plus de solutions sur cette problématique.

5) Ce que vous avez entendu dans ces interventions aura-t-il des incidences sur vos pratiques de travail ?

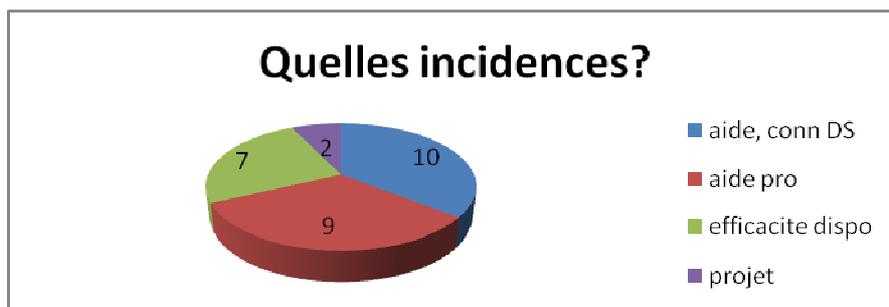
16/ Oui certainement 7/ Oui probablement 3/ Ne sait pas encore 0/ Probablement non 0/ Certainement non



Pour 23 participants du séminaire, les apports et notions traités pourraient avoir une incidence sur leurs pratiques professionnelles.

Si oui, en quoi ?

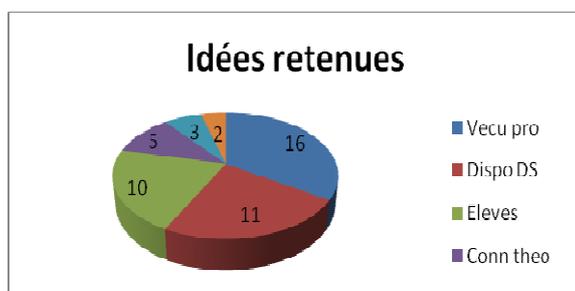
- 10 : dans l'aide, prise en charge, écoute, connaissances des élèves DS (« meilleurs connaissances du fonctionnement des jeunes », « problèmes divers et variés », « gérer les déceptions ») ;
- 9 : dans l'aide, travail des professionnels, des équipes (« cas plus concret pour les cours », « évoluer les pratiques éducatives », « mieux analyser le comportement des élèves ») ;
- 7 : dans l'efficacité, meilleurs fonctionnements des dispositifs (« mise en place de dispositifs plus efficace », « expérimenter les situations d'apprentissage ») ;
- 2 : dans l'évolution du projet Prédécagri (« finaliser le projet ») ;



Les participants pensent que ce séminaire pourra les aider dans leur vécu professionnelle et leur apporter des connaissances sur les élèves décrocheurs scolaires, ainsi qu'une aide dans la mise en place de dispositifs efficaces et adaptés.

6) Pouvez-vous résumer 2 idées fortes que vous retiendrez de ce séminaire ?

- 16 : le vécu des professionnels : vision du problème, positionnement, motivation (« comprendre mieux pour agir », « agir vite », « erreur fondamentale d'attribution causale ») ;
- 11 : sur les dispositifs DS : innovant, apprentissages, inclure l'individualisation, appartenance, orientation... (« sens des apprentissages », « ateliers pratiques à l'oral », « diversité des pratiques ») ;
- 10 : sur l'élève : ses difficultés, son vécu, fonctionnement, DS passifs... (« Gestion mentale », « les décrocheurs passifs ») ;
- 5 : sur les connaissances théoriques : définition, socio, psycho, apports de M. Esterle (« approche sociologique », « savoirs-faires psy et sociaux ») ;
- 3 : Mise en place dispositif G en EA : cadre de vie, Pays-Bas (« amélioration du cadre de vie », « apports des pratiques au Pays-Bas ») ;
- 2 : Métiers de profs, éducateurs : contenu des cours, pratiques pédagogiques (« remise en cause des pratiques pédagogiques ») ;



Une majorité des participants retiennent de ce séminaire qu'il leur a apporté une aide dans leur vécu en tant que professionnel pour traiter cette problématique. Pour une dizaine d'entre eux, l'intérêt des dispositifs mis en place et de prendre en compte l'élève dans sa globalité sont deux thématiques importantes du séminaire.

7) Lors des ateliers en groupe, avez-vous trouvé les discussions autour des pratiques et difficultés en matière de lutte contre le décrochage scolaire :

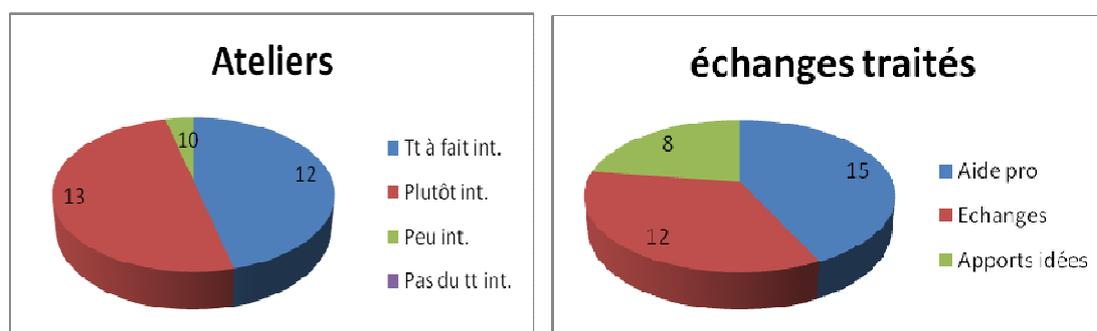
12/ Tout à fait intéressantes 13/ Plutôt intéressantes 1/ Plutôt peu intéressantes 0/
Pas du tout intéressantes

Si oui, en quoi ?

- 15 : une aide pour les professionnels dans leur vécu, leurs difficultés, leur compréhension de la problématique, prise de conscience de la problématique («Prise de conscience de ce qui existe », « comprendre la diversité des situations, des outils », « identification des raisons ») ;
- 12 : Dans les échanges des expériences, situations, dispositifs, outils, réflexion... (« Échanges d'expériences, de pratiques », « mutualiser les pratiques pour émergence d'idées de projet ») ;
- 8 : un apport d'idées, de dispositifs, de problèmes des situations, de réflexion... («Chacun rebondit sur les réflexions des autres », « ouverture vers d'autres façon de penser ») ;

Si non, pourquoi ?

- 1 : Echanges redondants et déjà connu, peu d'apports de nouveauté ;
- 1 : démarrage du travail du sujet lent ;



Nous pouvons observer que pratiquement tout les participants ont trouvé intéressant les sujets abordés lors des ateliers, et plus particulièrement portant sur les possibles aides des professionnels et des échanges entre les acteurs.

8) Suite à ce séminaire, envisagez-vous la question du décrochage scolaire différemment ?

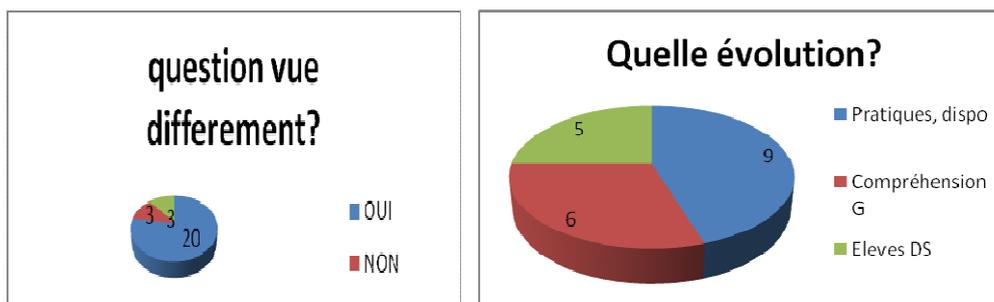
20/ Oui 3/ Non 3/ Ne sais pas

Si oui, en quoi ?

- 9 : Sur les pratiques, dispositifs, comportements des professionnels et équipes éducatives (« prise de conscience du sujet à l'ensemble des équipes éducatives », « élargir les espaces d'accrochage ») ;
- 6 : sur compréhension générale du problème, avec connaissances globales, psychologiques, sociologiques du problème (« vision plus globale », « meilleurs compréhension du processus ») ;
- 5 : sur le comportement, difficultés, multiplicité des élèves DS (« intérêt des décrocheurs scolaires présents », « l'apprenant dans sa globalité ») ;

Si non, pourquoi ?

- 2 : Réflexion abordés déjà mis en place en pratique ;
- 2 : Aucun apport de connaissances supplémentaires, des possibles solutions ;



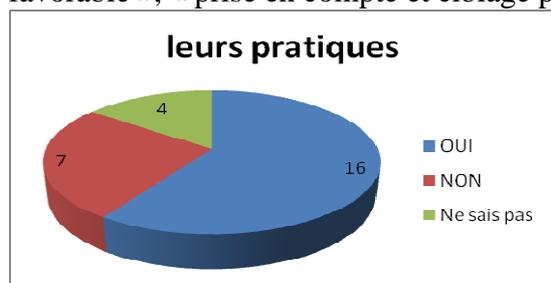
Pratiquement tout les participants de ce séminaire envisagent cette problématique différemment, et plus particulièrement sur les pratiques et dispositifs mis en place.

9) Suite à ce séminaire, portez-vous un autre regard sur vos propres pratiques en matière de lutte contre le décrochage scolaire (ou celles de votre institution) ?

16/Oui 4/ Non 7/ Ne sais pas

Si oui, en quoi ?

- 12 : sur comportements, visions, solutions des professionnels (« re-motivation des élèves », « approche systémiques », « Plus d'innovation avec les équipes ») ;
- 6 : évolution pratiques pédagogique, dispositif, climat établissement (« créer un climat plus favorable », « prise en compte et ciblage plus précis ») ;



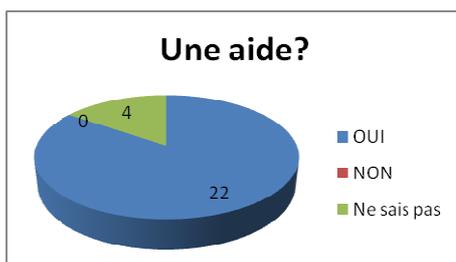
Une petite majorité des participants portent un autre regard sur leurs pratiques, cependant par rapport aux autres questions, les réponses négatives et sans opinions sont plus nombreuses.

10) Pensez-vous que ce séminaire va vous aider à mieux lutter contre le décrochage scolaire (construire de nouvelles actions ou modifier des pratiques existantes) ?

22/ Oui 0/ Non 4/ Ne sais pas

Si oui en quoi :

- 12 : Dans la modification et mise en place nouveau des pratiques, dispositifs plus adapté (« axé projet de vie scolaire », « envisager de nouvelles pratiques, actions ») ;
- 7 : Dans le vécu, re-motivation, aide, échanges entre professionnels et pour les professionnels (« échanger avec d'autres régions », « on a un cadre d'aide ») ;
- 4 : En intégrant de nouvelles connaissances, repères du sujet, des nouvelles questions (« appuis théoriques », « nouvelles questions autour du stress, gestion mentale ») ;



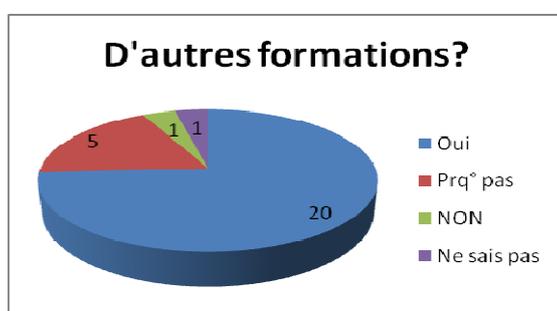
Nous pouvons observer que ce séminaire à apporter une aide à ces professionnels, qui pensent avoir trouver des éléments de réponses dans la mise en place des dispositifs et sur leurs pratiques.

11) Enfin, seriez-vous intéressé(e) pour participer à d'autres actions sur ce thème (séminaires, mise en réseau, formations...)?

22/ Oui 1/ Non 5/ Pourquoi pas 1/ Ne sais pas

Si oui, quels types d'actions ?

- 10 : Formations sur les fonctionnements, concepts de l'élève (« Formations sur traitement des DS », « Formation sur savoir-faire psy, troubles DIS ») ;
- 8 : Formations sur les pratiques, outils d'aides, d'accompagnements (« Formation méthodes d'apprentissages », « mise en réseau ») ;
- 3 : Formations globales, générales sur le sujet (« séminaire, formation ») ;
- 1 : Formations pour formateurs (P.Mayen) ;



Par cette question, nous pouvons noter que les participants sont en demande de formations et d'aide pour la mise en place des dispositifs et pour comprendre le fonctionnement et les difficultés des élèves décrocheurs scolaires.

POPULATION :

Région :

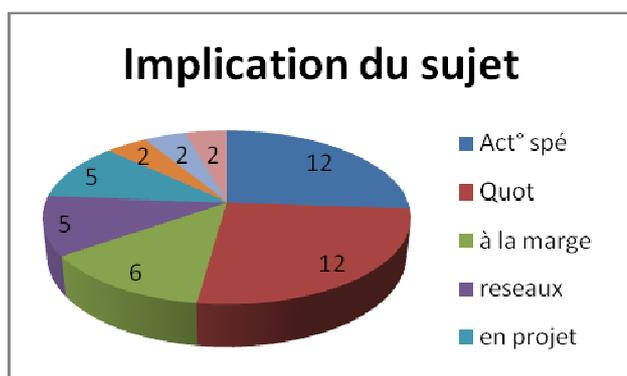
- 11 : Rhône-Alpes
- 9 : Champagne-Ardenne
- 6 : PACA

Etes-vous déjà impliqué dans la lutte contre le décrochage scolaire ?

- 12/ Oui au quotidien dans mon activité principale
- 12/ Oui par le biais d'actions spécifiques (soutien scolaire...)
- 5/ Oui par le biais de réseaux
- 2/ J'ai déjà suivi des formation/colloques sur ce thème
- 5/ J'ai participé à un projet sur ce thème
- 6/ Oui mais à la marge de mon activité principale
- 2/ Non et c'est une découverte

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- 2/ Autre :



La grande partie des participants sont impliqués dans la problématique de lutte contre le décrochage scolaire au quotidien de leur activité professionnelle et par actions spécifiques extérieures.

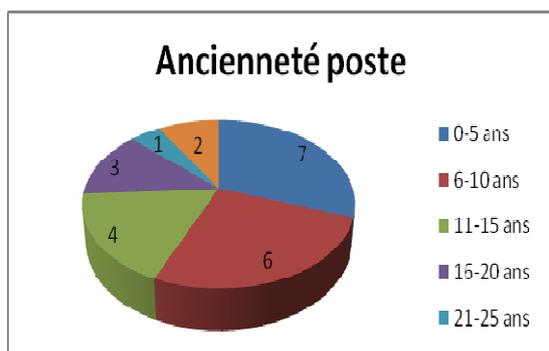
Si vous êtes membre d'un établissement d'enseignement agricole :

Fonction dans l'établissement :

- 0/ directeur
- 4/ CPE
- 14/ Enseignant/formateur
- 5/ Autre

Ancienneté dans le poste :

- 0 à 5 ans : 7
- 6 à 10 ans : 6
- 11 à 15 ans : 4
- 16 à 20 ans : 3
- 21 à 25 ans : 1
- 26 à 30 ans : 2

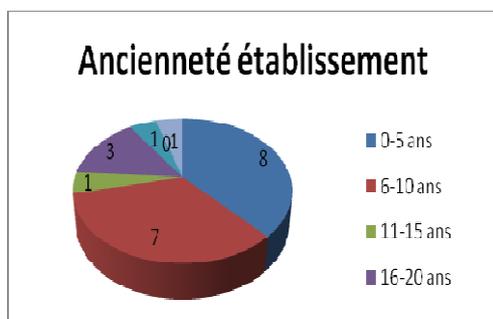


Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Pour une grande partie des participants, leur ancienneté à leur poste de travail actuel est récente puisqu'elle date de moins de 10 ans.

Ancienneté dans l'établissement :

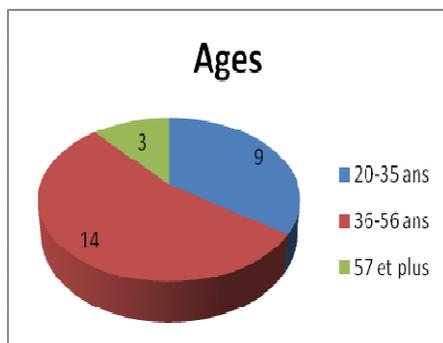
- 0 à 5 ans : 8
- 6 à 10 ans : 7
- 11 à 15 ans : 1
- 16 à 20 ans : 3
- 21 à 25 ans : 1
- 26 à 30 ans :
- + 30 ans : 1 (40 ans)



De même pour leur ancienneté dans l'établissement, la majorité des participants travaillent depuis moins de 10 ans dans leur structure actuelle.

AGE :

- 14 : en 36-56 ans
- 9 : en 20-35 ans
- 3 : en 57 et +



Les personnes ayant répondu au questionnaire sont principalement âgées entre 36 et 56 ans, avec une forte présence de participants jeunes, puisque âgés de moins de 35 ans.

E PILOTES :

Oui : 18

Non : 5

Ne sais pas : 1

NON EA :

INSTITUTION DRAAF. POSTE DRTIC ;

CFA ; responsable pédagogique ;

Animatrice régionale mission insertion ;

SRFD, chargée de missions.

Récapitulatif :

Les participants à ce séminaire sont en grande partie de jeunes formateurs, d'ancienneté de moins de 10 ans, s'impliquant pour la majorité au quotidien ou par actions spécifiques sur la problématique du décrochage scolaire. Leur participation à ce séminaire fut pour le plus grand nombre par intérêt personnel pour le sujet, et pour partie, une demande hiérarchique à traiter ce problème au sein de leur établissement. Les attentes des participants concernaient le sujet de manière assez générale, et souhaitaient trouver réponses autant sur la problématique, que sur le fonctionnement des élèves décrocheurs scolaire, ou qu'un besoin d'échanges et de partages entre professionnelles.

Au vu des résultats de ce questionnaire, nous pouvons observer que la très grande partie des participants sont satisfaits des apports et contenus traités tout au long de ces trois jours de réflexions et d'échanges. Les interventions en plénières ont répondu aux possibles questions et manques des connaissances théoriques. De plus, les ateliers auraient été pour eux, un moment privilégié d'échanges et de partage, qui leur a apporté aide et conseil dans le vécu de leur activité professionnelle. Pour beaucoup, ce séminaire pourrait avoir une incidence sur leur vision portée sur cette problématique, mais également pensent modifier leurs pratiques professionnelles et souhaitent apporter des évolutions dans les actions et dispositifs mis en place au sein des équipes pédagogiques.

Toutefois, nous pouvons observer que pour quatre des participants le séminaire n'aura pas forcément d'incidence sur leurs pratiques et leurs visions de la problématique du décrochage scolaire.

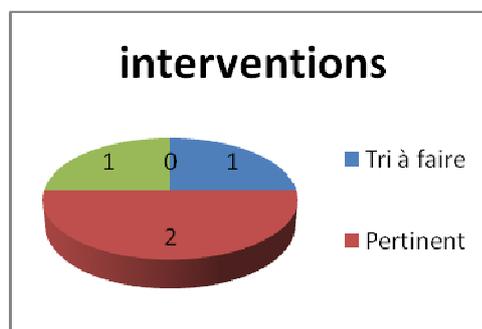
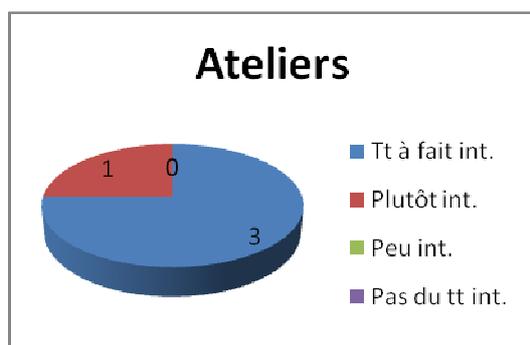
Ces participants sont en majorité venus par intérêt personnel pour le sujet. Ils attendaient une aide dans l'élaboration du projet Prédécagri et un partage d'informations et de pratiques entre professionnels. Et ainsi souhaitaient obtenir un apport dans le repérage des D.S., dans la mise en place des dispositifs et des pratiques, et quelques éléments de réponses sur la problématique.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Au vue de leur situation professionnelle et sociale, en effet ces participants sont pour la majorité de jeunes professionnels, âgés de moins de 35 ans et d'une ancienneté de moins de 5 ans, travaillant au quotidien sur cette problématique ; nous pouvons penser que ces personnes ont déjà une base de connaissances sur le sujet et donc sur la problématique, ce qui pourrait expliquer que les notions abordés lors de ce séminaire ne vont pas forcément modifier leur vision, leur point de vue mais plutôt vont pouvoir influencer leurs pratiques professionnelles :



En effet, même si ce séminaire n'a pas eu de grandes incidences sur leur vision du problème, ces personnes sont satisfaites des échanges et notions abordés lors des interventions en plénières et des ateliers.



ANNEXE 5

MONOGRAPHIE DE NOIRETABLE – JUIN 2010

Sébastien Jakubowski
Claire Tourmen
Marine Vuillemin
AgroSup Dijon / Eduter Recherche

Evaluation du projet Prédécagri

**Visite de l'EPLEFPA de Roanne
Antenne de Noirétable
Lundi 7 juin 2010, 9h30 / 16h30**

NB : cette monographie, qui a été rédigée au démarrage de la participation de l'établissement au projet Prédécagri, vise à caractériser la manière dont la question du décrochage scolaire se posait dans chaque établissement avant le projet Prédécagri et la manière dont elle était traitée. Ceci afin d'identifier les pratiques existantes avant le projet Prédécagri et les besoins des acteurs pour traiter le problème du décrochage.

Les évaluateurs reviendront dans les établissements à l'issue du projet Prédécagri. Ils chercheront alors, dans un second temps, à décrire la façon dont l'établissement a participé au projet Prédécagri et à estimer – avec l'aide des acteurs concernés – ce qu'ils ont pu en retirer (quelle aide des porteurs de projet Prédécagri ? quelle évolution des pratiques de repérage et d'accompagnement des décrocheurs ou élèves en cours de décrochage ?). Ceci afin de mettre à jour la plus-value éventuelle de la participation au projet Prédécagri, ses conditions de réussite et de pérennisation.

1 : Présentation de l'établissement

L'établissement agricole de Noirétable est une antenne, située à 50 km, de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé (Région Rhône-Alpes) depuis 1993. La « maison mère » de cette antenne regroupe environ 200 personnels, 630 élèves, 210 apprentis et 120 stagiaires, il propose différentes formations initiales, apprentissages et adultes du CAP au BTS, dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement, paysagers, forêt et services.



Noirétable est un établissement positionné dans le champ des formations forestières. Il est le seul établissement public à occuper cette spécialité dans la Région Rhône-Alpes. Deux à trois

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

établissements privés investissent ce créneau dans cette Région. C'est un établissement dans lequel on ne vient pas fondamentalement « par hasard » et qui a un bassin de recrutement large, y compris dans d'autres régions (PACA,...).

L'établissement scolarise 80 élèves en formation initiale en 2010 (dont 3 filles³¹), 40 apprentis et 15 adultes pour la partie CFPPA. L'établissement a ouvert, en 2009/2010, 5 classes (deux secondes, deux premières et une terminale). A la rentrée 2010, l'établissement a obtenu l'ouverture d'une classe de seconde supplémentaire. En contrepartie, le nombre d'élèves par classe ne pourra excéder 16, ce qui portera à 96 élèves le maximum théorique de scolarisés dans cet établissement dans les 6 classes.

Comme les autres établissements agricoles, celui-ci connaît une évolution de l'origine sociale et géographique des élèves. L'établissement estime à moins de 20% les élèves issus du milieu agricole et à 50% les élèves qui viendraient des « villes ». 90% des élèves sont internes à Noirétable.

L'établissement dispose d'un parc de machines (tronçonneuses etc....) et d'une ferme-exploitation située à Noirétable même. Cette ferme comprend notamment des chevaux car les formations de l'établissement sont spécialisées en extraction du bois en forêt à l'aide de chevaux (débardage). L'exploitation est également le support des prestations de services, des chantiers réalisés par les apprenants dans le cadre du déroulement de leur formation. Les formateurs indiquent que l'établissement est « bien implanté » dans la Région auprès des professionnels du bois.

L'établissement souligne la stabilité des moyens qui lui sont affectés par la Région Rhône-Alpes. Les locaux ont été entièrement rénovés il y a une dizaine d'années et la Région pourvoie aux moyens techniques (tronçonneuses,...) dont ont besoin les élèves pour leur formation.

L'établissement emploie :

- 1 responsable de site,
- 13 enseignants en formation initiale dont 4 interviennent sur les 2 sites,
- 1 chef cuisine et 3 personnels de cuisine,
- 1 chef des services généraux et 3 personnels chargés de l'entretien,
- 1 chef des services techniques,
- 6 formateurs au CFPPA (un formateur étant en charge de la ferme) et une aide vie scolaire,
- 1 conseillère principale d'éducation et 3 assistants d'éducation.

Il s'agit d'une équipe condensée dans un établissement où le nombre d'apprenants peut être considéré comme modeste. L'équipe est visiblement relativement stable et plutôt jeune.

Il convient de noter l'interopérabilité des personnels entre le lycée et le CFPPA : enseignants et formateurs sont un grand nombre à intervenir dans les deux structures.

Liste des personnes rencontrées :

- Christine Petrucci : formatrice au CFPPA et enseignante en français, 19 ans d'ancienneté,

³¹ La majorité des garçons est liée à la spécificité forestière, traditionnellement plus masculinisée.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Valérie Thollet : ingénieur en environnement, enseignante en techniques forestières, 10 ans d'ancienneté,
- Aurélie Gomez : CPE de l'établissement, 3 ans d'ancienneté,
- Anne Comas : formatrice au CFPPA en économie-gestion, 12 ans d'ancienneté,
- Pascal Darcon : formateur au CFPPA en techniques forestières, responsable des formations adultes,
- 3 élèves de seconde professionnelle Bac NJPF (Nature Jardins Paysage Forêt) spécialité Travaux Forestier – dont un redoublant (qui a déjà envisagé de décrocher scolairement)-
- Frédéric Bastien : CPE en fonction de responsable de site, 3 ans d'ancienneté.

Nous remercions vivement l'ensemble des personnels et élèves de l'antenne de Noiretable rencontrés pour leur accueil chaleureux et pour la visite de leur établissement.

2 : L'enjeu social du décrochage scolaire dans l'établissement

Comment la question du décrochage scolaire se pose dans l'établissement

Cet enjeu semble limité et les équipes semblent davantage préoccupées par la question des difficultés scolaires et de l'accompagnement méthodologique des élèves.

Cet enjeu est limité car, au cours de l'année 2010, l'écart entre le nombre d'inscrits en septembre 2009 et le nombre prévu d'inscrits à la fin du mois de juin 2010 est de quatre. Sur ces quatre individus, deux ont été exclus de l'établissement pour des raisons comportementales, suite à un conseil de discipline. Cela laisse donc deux cas récents de décrocheurs, qui sont rapportés, selon le directeur d'antenne, à des problèmes familiaux ou à des erreurs d'orientation.

Le premier est celui d'un jeune adulte de formation initiale (terminale) qui n'est pas revenu après les vacances de Noël. Des troubles de santé et des troubles familiaux semblent être à l'origine de cette défection. L'équipe n'a pas vraiment de nouvelles de ce jeune adulte qui n'était pas à la recherche d'un emploi. Ses camarades n'ont pas de nouvelles non plus. Selon une formatrice, « il ne supportait plus les bancs de l'école. »

Le second cas est celui d'une jeune fille de seconde, « brillante et très impliquée » selon la CPE, qui a été enceinte pendant sa scolarité et est revenue après son accouchement. Mais ses parents ont déménagé dans une autre région dans le cadre d'un projet de création d'entreprise. Des problèmes de trajet, ajoutés à des problèmes financiers, ont eu raison de la scolarisation de cette jeune fille au sein de cet établissement. Celle-ci a, néanmoins, gardé contact avec certains de ses camarades. Les formateurs rencontrés supposent une pression familiale accentuant (voire causant) ce départ et n'arrivent pas à en parler avec les parents de la jeune fille.

Il est à noter, sur le plan de la gestion du décrochage, que les personnels de l'établissement constatent une intrusion de plus en plus grande des problématiques familiales dans l'institution scolaire. La CPE a souligné qu'il n'y a pas de lien automatique entre décrochage et difficultés scolaires et que le fait d'avoir des élèves internes aide à lutter contre ce phénomène, en extrayant les élèves de leur contexte familial. Ce paramètre déstabilise un peu ces personnels qui se sentent démunis pour gérer ces problèmes d'élèves parfois majeurs et pour lesquels leurs compétences, connaissances et légitimité s'avèrent

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

largement insuffisantes. Pour ces personnels, la lutte contre le décrochage scolaire passe par de la présence auprès des élèves, par de l'écoute pour capter et faire remonter les informations. Ce qui s'avère souvent impossible compte tenu de l'évolution des effectifs adultes dans un établissement comme celui-ci (par exemple deux personnes sont présentes la nuit pour 90 internes).

Du côté des formations par apprentissage ou des formations d'adultes, les personnels remarquent qu'il y a très peu de décrocheurs (1 cas a été signalé en apprentissage sans que nous ayons plus de précisions). Ces personnes ont généralement un projet professionnel précis et s'accrochent à la formation même lorsque celle-ci leur apparaît comme extrêmement difficile. Mais les matières enseignées à ces publics sont aussi plus appliquées et techniques, ce qui semble accroître la motivation des apprenants. Un seul adulte aurait interrompu sa formation en 2009/2010 pour recherche d'emploi. En formation initiale, comme en formation adultes, la problématique principale demeure finalement celle des décrocheurs passifs qui restent dans l'établissement mais qui subissent des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de motivation principalement liés à leur orientation.

Le suivi des élèves « décrochés »

De ce fait, l'établissement ne procède pas véritablement à un accompagnement ou à un suivi institutionnalisé des élèves sortis. Le directeur d'antenne a été surpris par notre question et nous a dit que tel n'était pas son rôle. Les formateurs ont également souligné qu'ils n'avaient pas d'obligation de suivi des élèves sortis. Ce suivi d'informations, directes ou indirectes, se fait plutôt par le bouche-à-oreille (entre professeurs, CPE et élèves, ou entre chefs d'établissements) mais l'établissement n'y porte pas une attention particulière autre que celle de savoir « pour la culture personnelle » des individus. Cependant, lorsque cela est possible, c'est-à-dire principalement lorsque les décrocheurs ne sont pas des exclus, les personnels de l'établissement (formateurs et CPE) s'efforcent de rechercher des solutions. Ils ne connaissent toutefois pas les interlocuteurs relais potentiels, *a fortiori* quand les jeunes partent dans d'autres régions.

Enfin, le directeur d'antenne n'avait pas connaissance, lors de notre venue, de l'expérimentation à venir (à la prochaine rentrée) du logiciel Sconet-SDO dans sa région, et a énoncé une peur de « construire une usine à gaz ».

3 : Origine de la participation au projet Prédécagri

L'entrée dans Prédécagri : un effet d'opportunité

Le fait de se positionner comme établissement pilote dans le projet Prédécagri est ainsi, dans cet établissement, un enjeu d'opportunité.

En effet, au cours des années précédentes, des risques importants de fermeture ont pesé sur le site. Des problèmes managériaux et de gestion à la tête de l'EPL, il y a quatre années, ont conduit à une situation problématique dans cette antenne au point que le poste de responsable d'antenne est resté vacant une année. L'équipe des personnels s'est donc autogérée dans le souci de protéger l'établissement et d'assurer sa survie. Des liens de solidarité se sont apparemment noués à cette période et n'ont pas été érodés depuis. La stratégie de l'établissement, depuis cette période, consiste alors à « faire du bruit pour ne pas fermer et avoir des projets en lien avec la DGER ». Dans ce contexte, la participation à des projets s'apparente à une saisine d'opportunité et de visibilité pour l'établissement tout en mettant en avant un potentiel d'innovation. Le cas du projet « Prédécagri » sur le décrochage scolaire est à cet égard tout à fait illustratif de cela.

Prédécagri, un programme qui s'additionne aux autres

Le site de Noirétable a développé, depuis plusieurs années, un projet phare appelé « individualisation », conçu dans le cadre d'un autre programme (régional) et ensuite repris dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle et enfin dans le cadre de Prédécagri. Au départ, leur réflexion a pris forme dans le cadre du projet EAP portée par la région Rhône-Alpes et proposé par les chefs d'établissements, et initialement mis en place dans 9 établissements agricoles, dans l'objectif d'essayer d'améliorer la pédagogie et la scolarité des élèves. Par la suite, c'est lors du Printemps de l'Enseignement Agricole, que Bénédicte (personnel et initiatrice du projet dans l'établissement, actuellement en congé maternité) à sollicité deux autres collègues (Valérie Thollet et Christine Petrucci) pour enfin formaliser leur réflexion de travail et construire un projet sur le long terme. Au vue de leur projet, la DGER les a sollicités en indiquant que leur dispositif pouvait également entrer dans le cadre du décrochage scolaire et donc faire partie des établissements pilotes du projet Prédécagri.

A la question « qu'est-ce qui a motivé cette démarche ? », le directeur d'antenne évoque « le problème de la difficulté du travail chez les jeunes ». La toute première idée partait du constat que « les élèves ont des difficultés à travailler seuls » et d'une hétérogénéité de leurs niveaux. Ils voulaient les faire travailler en petits groupes pour les aider à être plus autonomes, et à anticiper mieux leurs devoirs par exemple. Le projet n'a donc pas été motivé, en premier lieu, par une volonté de lutter contre le décrochage scolaire même si celle-ci, comme on va le voir, a pu y être rattachée plus tard à l'occasion de Prédécagri.

Le projet a ensuite été validé en Conseil d'Administration de l'EPL, en juin 2009, mais n'a pas été intégré dans le projet d'établissement de l'EPL, qui, aux dires du directeur de site, « ne vit pas ». Il convient toutefois de noter que les enseignants de Roanne-Chervé, élus au CA, semblent s'être abstenus lors du vote. Il semblerait que les deux sites de l'EPL est deux fonctionnements pédagogiques, deux cultures d'établissement différentes ne permettant pas de mettre en place les même dispositifs et organisations pédagogiques.

Ce projet, lorsqu'il a été initié au sein de l'antenne, a été soumis à l'approbation de l'ensemble des personnels de l'établissement. Ainsi, cette idée de réduire le temps de face à face pour basculer en individualisation a obtenu l'accord des personnels après des réunions et un « référendum » par boîte électronique.

La difficulté étant qu'un même projet peut être partiellement financé par deux dispositifs différents (par exemple le projet « ensemble apprendre autrement » ou le projet établissement pilote dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle), ce qui est de nature à brouiller le socle du projet. De plus, cela suppose de l'équipe de direction qu'elle parvienne, peut être artificiellement, à distinguer sur le papier ce qui ne peut être distingué dans la réalité. Mais, évidemment, cela n'entrave *a priori* en rien la qualité du projet, son innovation ou encore la manière dont celui-ci est introduit et conduit dans l'établissement.

4 : La poursuite d'un projet innovant dans le cadre du projet Prédécagri

On ne peut pas véritablement dire que la source de ce projet est de corriger des situations problématiques de décrochage dans cet établissement. Ce qui ne signifie pas que ce projet n'a pas d'impacts potentiels sur la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire. Ce projet a plutôt une entrée qui consiste, d'un point de vue méthodologique, à tenter de corriger des problèmes

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

d'organisation du travail chez les élèves. Le but du projet est d'aider les élèves à devenir plus autonomes et à mieux anticiper leur travail personnel.

Le moyen pour y parvenir est de les amener à travailler en petits groupes en gagnant du temps sur les heures de cours. Depuis la rentrée de septembre 2009, les heures de cours, au sein de cet établissement, ont donc été réduites de 5 minutes. Les cours ont une durée de 50 minutes au lieu de 55. Les élèves jouissent ainsi d'une pause de 10 minutes au lieu de 5 minutes entre chaque cours. Ce temps de pause peut aussi être consacré à des discussions plus longues entre élèves et enseignants. Les 5 minutes ainsi prélevées sont agrégées et sont replacées en fin de journée pendant des périodes balisées dites d'individualisation, en réalité de suivi individualisé. Ces 4 créneaux, répartis dans la semaine (le soir de 17h15 à 17h45) sont inscrits à l'emploi du temps des élèves, ainsi que pour les enseignants. Pour ces derniers, si le jeu comptable est à somme nulle (proportionnellement à leur temps de travail), ce projet produit bien, en réalité, un accroissement de la charge de travail par une présence accentuée dans l'établissement et par le travail de préparation des séances d'individualisation.

Le suivi de ces séances d'individualisation est assuré par un livret d'individualisation propre à chaque élève. Ce livret individuel de suivi est structuré en plusieurs parties. La première précise les règles de fonctionnement, d'organisation du travail et de comportement à respecter dans le cadre de ce dispositif. La seconde permet aux enseignants de consigner les besoins repérés de l'élève pour chaque discipline. La troisième permet à l'apprenant de consigner ses propres besoins en fonction des disciplines. La quatrième est celle des prescriptions et dates des séances d'individualisation. Elle comporte deux colonnes d'évaluation : une par l'apprenant et une autre par l'enseignant. La cinquième est celle du bilan de la période. Il porte principalement sur les méthodologies de travail et le comportement en séances d'individualisation. Enfin, la sixième et dernière partie permet de formaliser, pour la période suivante, les objectifs que se fixent l'apprenant et les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour les satisfaire.

Au cours de la semaine, les élèves inscrivent dans leur livret leurs besoins ressentis pour la semaine suivante. Dans une seconde partie, les enseignants y inscrivent à leur tour d'éventuelles prescriptions. Le vendredi après-midi, deux porteuses de projet, dépouillent les livrets d'individualisation, composent les groupes de travail pour la semaine suivante et informent les enseignants des groupes dont ceux-ci auront la charge. Ce mode de fonctionnement implique plusieurs choses. D'une part, les porteuses du projet réalisent ce travail d'organisation des séances sur leur temps libre. D'autre part, ce mode de fonctionnement suppose pour les enseignants une forte réactivité pour construire des exercices pour la semaine suivante. Pour les enseignants, ce mode de fonctionnement peut laisser le sentiment d'un fonctionnement quelque peu opaque, du type d'une boîte noire. Mais c'est un dispositif pédagogique qui nécessite aussi du temps de rodage, de la réactivité et la construction d'outils pour répondre aux sollicitations des élèves.

Pour les élèves de seconde (24 scolarisés en 2009/2010), la classe a été séparée en deux sous-groupes de 12 élèves : un groupe d'élèves en difficulté et un groupe d'élèves qui ne l'étaient pas. Le groupe en difficulté a été principalement suivi par une enseignante en français. Les élèves les moins en difficultés ont eu une aide aux devoirs et ont par exemple créé un loto des essences forestières à destination des autres élèves de l'établissement.

En cette fin d'année scolaire 2010, ce projet est reconduit tacitement sans qu'une nouvelle consultation des personnels ait été effectuée. Si le bénéfice pour les apprenants est mis en avant, demeure néanmoins irrésolue, à ce stade, la question de la charge de travail liée à la gestion du système.



5 : La vie du projet entre limites et besoins

Une démarche d'auto évaluation et un bilan qui semble positif

Bien que l'objet de cette monographie ne soit pas d'évaluer le projet « individualisation » de Noirétable en tant que tel (mais bien l'impact de la participation au programme Prédécagri), nous tenons à souligner le fait que l'équipe de Noirétable s'est lancée dans une démarche d'auto-évaluation de ce projet afin d'en dresser un bilan et de le faire évoluer. La démarche a été originale puisque des élèves de seconde impliqués dans ce projet ont construits eux-mêmes un questionnaire qu'ils ont ensuite administré à tous les élèves.

Toutes les classes ont répondu à ce questionnaire soit 96 réponses dont 18 élèves de seconde professionnelle. Si 100% des élèves de seconde professionnelle indiquent que l'individualisation leur paraît utile. Ce n'est le cas que de 65% des élèves dans l'ensemble de l'établissement. Ce qui confirme bien les éléments recueillis en entretiens. L'organisation des séances semble poser problème puisque la majorité des élèves s'estiment insatisfaits de celle-ci (51%). Les problèmes principaux pouvant expliquer cela semblent être des horaires pas toujours bien répartis, des besoins pas toujours bien pris en compte, un suivi des professeurs peu optimal, certaines matières qui ne sont pas proposées. Néanmoins, la grande majorité des élèves (69%) estime qu'il faut reconduire le dispositif l'an prochain. Ils soulignent le nombre suffisant de séances d'individualisation chaque semaine, l'utilité d'usage du carnet de suivi, une bonne répartition des élèves dans les séances. Pourtant, ils estiment que l'individualisation les a plutôt moyennement aidés, que les professeurs étaient plutôt à l'écoute mais que le bilan de fin d'année n'était pas utile. Quant aux bienfaits de ce dispositif, les apprenants semblent ne pas très bien les percevoir, à la question « est-ce que l'individualisation t'a aidé cette année ? », 61% des 2cd Bac Pro ont répondu « moyennement » et 22% « peu » ; pour les CFF, 36% ont répondu « pas du tout », 34% « peu » et 15% « moyennement ». De plus, les résultats confirment la différence d'opinion entre les apprenants 2cd Bac Pro et les CFF. En effet, ces derniers semblent plus exigeants sur l'organisation du dispositif et ont tendance à remettre un peu plus en cause son utilité et l'aide apportée.

De leur côté, les formateurs porteurs du projet « individualisation » ont estimé le bilan très positif³² : ils soulignent que les enseignants ont quand même fini leur programme – malgré la réduction des heures de cours – et soulignent l'enthousiasme des élèves, qui les poussaient même à continuer lorsqu'ils avaient du mal à gérer le tout.

³² Au moment des entretiens, les résultats du questionnaire n'étaient pas encore connus.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Aux dires des personnes rencontrées dans l'établissement, le projet a été mieux accueilli par les élèves de seconde, nouveaux dans l'établissement, que par les élèves de première ou de terminale qui ont éprouvé des difficultés à en comprendre le sens et l'utilité. Au début, ils ne rentraient pas leurs souhaits dans le carnet... ce qui s'est semble-t-il amélioré, selon les formateurs.

Selon une enseignante en français, le travail en groupe restreint a permis à ces élèves en difficulté de verbaliser et de vivre des échanges d'une grande richesse qui les ont rassurés (« Ça crée du lien »). Le suivi en petits groupes crée de la proximité entre les apprenants et l'enseignant et cela permet aux élèves de se sentir vraiment écoutés. Selon elle, les élèves ont demandé à continuer ce travail en groupe en français toute l'année. Pour un autre enseignant, lors de ces séances, les élèves sont moins passifs et davantage partie prenante. Ils sont davantage acteurs et par ailleurs plutôt ravis de pouvoir avoir de nouvelles personnes en face d'eux.

Selon les élèves rencontrés, le dispositif était jugé globalement satisfaisant même s'il a été estimé plus utile pour les élèves en difficulté que pour les autres. Ils ont apprécié le travail en plus petits groupes et la proximité des enseignants même s'ils ont regretté que certaines de leurs demandes n'aboutissent pas et qu'ils auraient souhaité travailler sur davantage de matières et au sein de groupes plus restreints. Selon les élèves rencontrés, le dispositif était jugé globalement satisfaisant même s'il a été estimé plus utile pour les élèves en difficulté que pour les autres.

Il reste toutefois difficile d'évaluer, pour les équipes pédagogiques, en quoi l'innovation pédagogique en termes de temps de travail a permis, ou non, d'empêcher certains élèves de décrocher du système scolaire. Il s'agit là d'effets difficiles à mesurer, de type préventifs.

Quelques limites constatées

Une première limite vient du fait que des enseignants peuvent être amenés à assurer des séances d'individualisation dans une discipline qui n'est pas la leur. Certes, les enseignants de cette matière préparent les exercices pour leurs collègues mais certaines limites à l'intervention peuvent rapidement se faire sentir.

De plus, seconde limite, certains enseignants semblent avoir été « frustrés » du manque de temps et d'outils pour créer des exercices innovants lors des sessions d'individualisation, où, aux dires des élèves, ils refont souvent les mêmes exercices qu'en cours.

Une troisième limite de ce projet concerne la différence de charges et d'organisation du travail entre les apprenants en formation initiale et ceux en formation continue. Si les formations initiales ont un emploi du temps relativement stable et fixe, ce n'est pas le cas des autres ; ce qui implique des aménagements particuliers du dispositif.

On pourrait également se demander légitimement, dernière limite, si ce dispositif ne dissimule en réalité pas des séances de soutien déguisées au sens où elles ne seraient pas affichées comme telles nécessairement. Certains établissements mettent en effet en place des séances, affichées comme telles, de soutien individualisé aux élèves. Celles-ci sont généralement incitatives pour les enseignants car comptabilisées en heures complémentaires. Ce qui n'est pas présentement le cas à Noirétable.

Les évolutions du projet, à venir

Les enseignants envisagent de faire évoluer le dispositif à la rentrée prochaine, suite notamment à la participation au séminaire Prédécagri du mois d'avril 2010. Ils envisagent quatre choses :

- **La mise en place d'un groupe adulte relais** : en effet, suite aux échanges et discussion entre professionnels et après réflexion sur leurs difficultés rencontrées lors de la mise en place de ce

nouveau dispositif, l'équipe a pris conscience de leur manque de compétences et connaissances sur le « fonctionnement » des apprenants. Avec la création de ces groupes adultes relais, ils ont la volonté de mieux les orienter, les accompagner et les écouter suivant leurs besoins, attentes et fonctionnements : « Qu'est-ce qu'on fait avec ce qu'on entend ? Qu'est-ce qu'on peut leur dire ? On ne sait pas comment les prendre ? ».

- **L'introduction d'entretiens de suivi individuel en seconde** (faits par la CPE ou des formateurs). En effet le projet est mis en place dans un contexte plus général d'évolution et de rationalisation des moyens voués à l'enseignement. Les équipes nous font ainsi part, avec la réforme de la voie professionnelle, d'une diminution des heures d'enseignement techniques par élèves³³ ou encore de la mise en place du système d'informations qui affecte, en fonction des vœux, les élèves dans les établissements. Ce dernier point semble poser plus particulièrement problème à cette antenne habituée de l'organisation d'entretiens d'informations (et non de sélection) auprès des élèves. Ces entretiens de motivation permettaient de bien préciser au postulant le cadre de l'exercice du travail à laquelle la formation préparait. Il s'agit pour les équipes d'un système qui risque d'empêcher la tenue de ces entretiens et donc de possiblement augmenter le risque de décrochage dans l'établissement. Le directeur d'antenne a souligné le « risque de déception » accru des élèves et a insisté sur le rôle potentiel des entretiens de suivi individuels pour les prévenir et y remédier. On voit donc ici comment le projet initial peut évoluer au gré des nouvelles problématiques rencontrées par l'établissement et offrir un cadre suffisamment souple pour permettre d'autres formes de suivi.
- **La création d'un espace numérique de travail**, pour lequel les équipes ont demandé une aide d'Eduter Cnerta. L'équipe de l'établissement forestier estime en effet que le développement et la continuité du projet rendent nécessaires certains investissements et équipements. Les équipes de formation sont ainsi demandeuses de matériel informatique portable, voire d'un espace numérique de travail et d'outils de formation pédagogique, pour mieux accompagner les élèves en créant des exercices, en favorisant l'interactivité...
- **Le recrutement d'une personne chargée de la gestion du projet** et des livrets d'individualisation. Le besoin principal semble être celui du recrutement. La mise en place d'un groupe d'adultes relais dans l'établissement pourrait également être à la charge de cette personne missionnée sur ce projet pour partie. Une autre limite, inattendue et un peu paradoxale de ce projet, semble être l'investissement des personnels de l'établissement. Certains personnels non enseignants ont manifesté leur intérêt pour le projet et leur volonté d'intervenir. Le problème est que les services de la Région ne délivrent pas leur autorisation à ce que ces personnels volontaires soient impliqués dans un dispositif pédagogique

Il semble par ailleurs que la participation au séminaire Prédécagri en avril 2010 ait permis aux formateurs impliqués de comparer leurs pratiques à celles de leurs collègues d'autres établissements et d'en tirer des leçons. Ils ont ainsi pu prendre conscience que l'ambiance et le fonctionnement de leur établissement était un facteur important dans la réussite de leur projet, et pas uniquement du fait que c'est une petite structure avec peu de personnels : « on a la chance que l'ensemble des personnes, des équipes, même de direction, sont partie prenante, quelques soit leur statut, leur poste » ; « on a vu les

³³ Ce qui a été confirmé par les élèves (baisse de nombre d'heures de pratique en seconde) et qui est regretté par eux. Une formatrice le regrette aussi : « les élèves viennent pour faire de la pratique ».

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

galères des autres établissements... ce qui vient de la base fonctionne, ce qui est imposé par la direction périclité ».

Le manque d'appui de la part des instances régionales de l'enseignement agricole ou de l'équipe projet de « Prédécagri » n'est pas explicitement formulé. L'établissement insiste davantage sur ses besoins en termes d'appuis financiers en se reposant, sur l'investissement des personnels de l'établissement. Cependant, il était encore un peu tôt pour estimer l'impact de l'encadrement régional – Prédécagri ayant démarré fin avril – et la responsable régionale du projet était attendue dans les jours suivants notre venue dans l'établissement.

6 : Qu'en est-il de la généralisation possible de cette expérimentation ?

Le programme Prédécagri semble donner lieu à – ou s'insérer dans – une kyrielle de projets variés selon les établissements pilotes. Comme l'a formulé une formatrice, « chaque établissement trouve une solution à sa mesure ».

Ce projet a émergé dans cet établissement grâce à la volonté de personnels particulièrement moteurs et motivés par l'envie de bouger, de changer les choses, de casser un rythme certainement trop routinier. Leur objectif est de pouvoir formaliser ce projet et de généraliser ce projet ponctuel au plus grand nombre, au moins à l'EPL dans son ensemble. La force de ce projet est certainement sa généralisation à toutes les classes de l'établissement même si celui-ci est de taille modeste.

La production d'un tel projet dans un établissement repose sur les épaules de quelques personnes particulièrement volontaires et dynamiques. Ce volontarisme, gourmand en temps, risque de produire un certain épuisement pour ces personnes même si les autres enseignants de l'équipe éducative consentent à suivre avec bienveillance le mouvement. Après une année de mise en place et de test sur l'établissement, le besoin d'institutionnalisation se fait déjà sentir pour assurer la continuité et la pérennité des nouvelles pratiques instaurées dans l'établissement à l'occasion de ce projet « Prédécagri ». Comme l'a dit le directeur d'antenne, « le bénévolat ne suffira pas 10 ans ».



ANNEXE 6

MONOGRAPHIE D'AVIZE – JUIN 2010

Sébastien JAKUBOWSKI

Claire TOURMEN

Marine VUILLEMIN

AgroSup Dijon/ Eduter Recherche

Evaluation du projet Prédécagri

Visite de l'EPLEFPA d'Avize

Antenne CFA Avize

Lundi 28 Juin 2010

NB : cette monographie, qui a été rédigée au démarrage de la participation de l'établissement au projet Prédécagri, vise à caractériser la manière dont la question du décrochage scolaire se posait dans chaque établissement avant le projet Prédécagri et la manière dont elle était traitée. Ceci afin d'identifier les pratiques existantes avant le projet Prédécagri et les besoins des acteurs pour traiter le problème du décrochage.

Les évaluateurs reviendront dans les établissements à l'issue du projet Prédécagri. Ils chercheront alors, dans un second temps, à décrire la façon dont l'établissement a participé au projet Prédécagri et à estimer – avec l'aide des acteurs concernés – ce qu'ils ont pu en retirer (quelle aide des porteurs de projet Prédécagri ? quelle évolution des pratiques de repérage et d'accompagnement des décrocheurs ou élèves en cours de décrochage ?). Ceci afin de mettre à jour la plus-value éventuelle de la participation au projet Prédécagri, ses conditions de réussite et de pérennisation.

1. Présentation de l'établissement

L'EPLEFPA d'Avize regroupe plusieurs sites de formation : un lycée situé à l'entrée d'Avize, un CFA et CFPPA situés à quelques centaines de mètres du lycée, une antenne à Bezannes, une à l'Épine, un CFA à Châlons-en-Champagne et une antenne à Chatillon-sur-Marne qui vient actuellement de fermer par manque d'apprentis (la structure ne comptait que 9 apprentis en 2009-2010). Troisième EPL le plus important de la Région Champagne-Ardenne, l'établissement se situe dans un secteur économique précis, celui du domaine viticole du champagne, formant ainsi à la production, au commerce, aux agroéquipements et à la logistique de la vigne et du vin.

Pour cela, l'EPL comprend une exploitation viticole de 10 hectares avec une coopérative de vinification présente directement au sein des locaux de l'EPL, alimentée en partie par les raisins de l'exploitation et prise en charge par quelques 90 anciens élèves de l'établissement, qui a pour objectif de financer l'appareil de transformation viticole utilisé par les élèves. Chaque année environ 130 000 bouteilles sont produites et ensuite vendues.

Par son implantation, l'EPL représente près de 80% des diplômés de la filière et tient une position hégémonique dans la région, qui peut s'expliquer par l'existence, dans la région, de « seulement » quatre autres petites antennes de formation diplômant peu d'apprentis. Le CFA-CFPPA d'Avize est en effet le plus important de la Région Champagne-Ardenne.

Le lycée accueille environ 400 élèves, 364 apprentis pour le CFA et 1100 adultes passés pour une formation au CFPPA. Au total, l'établissement comprend environ 160 personnels dont 85 personnels éducatifs, 3 CPE (1 au CFA et 2 pour le lycée), 9 assistants d'éducation, 25 personnels administratifs, 25 personnels techniques, 1 infirmière, 3 salariés sur l'exploitation et 3 sur la

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

coopérative. Le CFA est composé de 22 formateurs dont 13 sont en CDD, 5 en CDI, les autres étant sous statut de fonctionnaires.

Grâce à un investissement de la Région Champagne-Ardenne de 7 millions d'euros, il est prévu de restructurer l'établissement, qui s'étend déjà sur 28 000 m², avec 2 500 mètres carrés de locaux en plus, et ainsi redonner une qualité de vie un peu plus confortable pour les élèves et les personnels (créer des bureaux par exemple) ; car à l'heure actuelle, les lieux de vie sont restreints et plus particulièrement pour le CFA. Le lycée se trouve actuellement en pleine restructuration d'un nouveau projet d'établissement pour la période 2010-2015, qui est en phase de réflexion et de formalisation.



Liste des personnes rencontrées :

- Stephen BONNESSOEUR : directeur de l'EPL depuis 2004, initialement professeur d'économie, gestion, marketing, tourisme ; et en poste de direction depuis 20 ans ;
- Véronique BONNESSOEUR : secrétaire depuis 5 ans au CFA d'Avize ;
- Patrice HIVET : directeur du CFA 4 ans, présent depuis 20 ans dans l'établissement initialement comme formateur, puis adjoint du directeur ;
- Thérèse LECLERC : présente depuis 19 ans au sein du CFA comme formatrice, actuellement chargée de mission depuis 1 an au Centre de ressources ;
- Sophie PIGET : formatrice au CFA en ESC depuis 7 ans, responsable du CDI (a postulé pour le poste d'animatrice CDR, à ce jour en attente) ;
- Jean-Pierre TRICHEZ : CPE présent dans l'EPL depuis 10 ans, actuellement CPE du CFA depuis 2 ans et demi, et CPE adjoint sur le lycée ;
- 4 apprentis en seconde professionnelle Viticulture ;
- 2 formateurs : un formateur Viticulture, Œnologie et un formateur Anglais et Commerce des Vins, tous deux en statut CDD et présents depuis 1 an au sein du CFA ;

Le projet Prédécagri, qui concerne l'antenne CFA de l'EPLEFPA d'Avize, est porté et pris en charge par Thérèse LECLERC, Véronique BONNESSOEUR et Virginie JACQUEMINET (non présente le jour de la visite), et depuis peu par Sophie PIGET.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes rencontrées à Avize pour la qualité de leur accueil et leur disponibilité lors de notre visite au sein du CFA d'Avize.

2. L'enjeu social du décrochage scolaire dans l'établissement

Une conjoncture économique et démographique à prendre en compte pour l'établissement

L'EPL d'Avize se trouve marqué depuis quelques années par une forte problématique démographique. En effet, la Région Champagne-Ardenne, peu attractive pour la population, a perdu près de 25% des jeunes en âge d'aller au lycée. De plus, avec près de 4.3 milliards d'euros de chiffres d'affaires et environ 15 000 viticulteurs en activité, cette problématique se trouve accentuée par une filière d'activité en forte demande de main d'œuvre pour répondre aux demandes de production. Actuellement, le secteur d'activité se trouve pourvu de seulement un tiers des besoins professionnels en CDI. Cette tension sur le marché de l'emploi peut donc permettre aux jeunes de travailler dans ce secteur professionnel sans qualification, ce qui incite les jeunes à entrer dans le monde professionnel rapidement, sans effectuer ou poursuivre des études.

Ces deux facteurs nécessitent donc pour l'établissement la mise en place d'une politique de communication offensive pour informer les jeunes et ainsi « remplir » au maximum les classes. Ainsi, l'établissement accueille le plus possible de jeunes, sans mettre en place de phase de recrutement pour le début d'année. D'après le diagnostic des personnes rencontrées, l'établissement a pu observer au fil des années une « dégradation » du niveau des pré-requis des jeunes, plus particulièrement dans les filières générales (français et mathématiques). Ces apprenants en difficultés scolaires, n'ayant pas réussi dans la filière générale, se trouvent donc orientés dans une filière professionnelle, sans forcément connaître le métier. Il y a deux ans, d'ailleurs, 50% des jeunes scolarisés dans l'établissement n'étaient pas issus du milieu viticole ou agricole.

La conjonction d'une demande professionnelle importante et d'une baisse du niveau moyen des apprenants produit dans cet établissement une réussite aux examens faible, et une problématique de décrochage scolaire importante, avec depuis quelques années une augmentation de 1.7 à 4.7 % du taux de démission en cours d'année sur le lycée, ainsi que des chiffres d'exclusions importants : pour 330 élèves l'année dernière, l'établissement compte 131 exclusions de cours, 610 retenues, 60 avertissements, 13 exclusions supérieures à 3 jours et 4 conseils de disciplines. De son côté, le CFA a « perdu » 30 apprentis parmi les 364 apprentis entrés en formation au début de l'année scolaire.

Les facteurs de décrochage scolaire des apprentis

Pour les personnels rencontrés, ces chiffres correspondent à un signal d'alerte des difficultés qu'ils rencontrent et soulignent la problématique du manque d'aide et d'apports de solutions qu'ils pourraient apporter aux apprenants. Ces décrochages s'effectuent pour la plupart au cours du premier trimestre, qui serait selon eux un véritable « couperet ». Les premiers décrochages commenceraient après les vendanges (en septembre) pour les jeunes qui prennent conscience de la réalité d'un métier qui ne leur correspondrait pas. D'autant plus, qu'aux dires des apprenants, ce domaine d'activité demande aux jeunes d'être très autonomes et de savoir créer son propre réseau professionnel pour évoluer et trouver des réponses à leurs propres problèmes. Pour eux, ces exigences nécessitent donc

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

une grande maturité de la part de l'apprenant pour évoluer dans ce milieu, ce qui n'est pas toujours le cas des apprenants, surtout pour les plus jeunes d'entre eux, ce qui peut donc favoriser le décrochage scolaire de ceux-ci. Les jeunes rencontrés, de manière notablement consensuelle, sont d'accord pour indiquer que « l'on est parfois trop jeune à la sortie du collège pour savoir ce que l'on veut faire car l'orientation en troisième, c'est trop tôt ». Compte tenu de la position qu'ils occupent, les personnels de l'établissement sont d'accord avec cela en admettant, de leur côté, une certaine impuissance à gérer certaines situations. Pour l'un d'entre eux, « quand le jeune est décidé, on ne peut plus rien y faire ».

Les raisons en incombent à la fois au manque de moyens dont dispose l'établissement lorsque l'apprenant a plus de seize ans mais encore au fait que pour les formateurs, dans la plupart des cas, les problèmes de décrochage trouvent leur racine dans des problèmes familiaux sur lesquels ils ont peu d'emprise. Cette analyse est d'ailleurs confirmée par les apprentis qui admettent que « l'établissement n'est pas au courant du dixième des difficultés des élèves ». Ceux-ci admettent dissimuler leurs difficultés par peur des représailles éventuelles du maître d'apprentissage. Ils nous confient même qu'ils travaillent dans les vignes pendant leur temps libre, pour subvenir à leurs besoins (ce qu'ils appellent « faire des tâches »). Un apprenant nous explique ainsi qu'il est amené à travailler 50 heures par mois. Pour évoluer dans ce milieu professionnel, les jeunes sont donc amenés à subvenir seul à leurs moyens (financier, matériels, logement...) dans un secteur où l'expérience et les rencontres pour se créer son propre réseau professionnel sont en partie la clef de la réussite. Mais pour les jeunes rencontrés la raison principale du décrochage, que les apprentis rencontrés ont tous connu au cours de la carrière scolaire, incombe davantage au manque de maturité pour faire face à toutes ces conditions, qu'aux problèmes familiaux.

Concernant le suivi des jeunes « décrochés », l'établissement a obligation de mener des enquêtes commandées par le Conseil Régional, par le Ministère ou encore le Rectorat, qui sont envoyées aux anciens apprentis. Le suivi de ces enquêtes est assuré par courrier, sans relance téléphonique. Les dernières statistiques indiquent que le taux de réponse est faible, avec seulement 47 réponses sur 137 envois. Les personnels rencontrés notent qu'il s'avère difficile d'obtenir des réponses de la part des apprentis ayant connu un échec. Ce sont majoritairement les apprentis ayant réussi qui répondent à ce type de sollicitation.

Des actions déjà mises en place

Suite à un appel à projets nationaux émis par la DGER sur l'accompagnement éducatif et un appel à projet « jeunes » émis par le Haut-commissariat pour la jeunesse, le CRIPT Champagne-Ardenne (Complexe Régional d'Innovations Pédagogiques et Techniques) a proposé la mise en place au sein des établissements de la région un dispositif nommé « SOS METHODO ». Soutenu par le FSE au titre des actions « cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations », ce dispositif propose un positionnement dès la rentrée sur toutes les matières et un appui aux élèves de seconde professionnelle. Pour l'établissement d'Avize, les tests de positionnement ont été conçus en interne à partir d'autres dispositifs existants et appuyés par l'association des parents d'élèves, très active avec 80% des parents adhérents. De plus, depuis trois ans, l'établissement a également mis en place des tests de positionnement et une soixantaine d'heures de soutien pour les élèves en difficultés en classe de 3ème.

Ces quelques dispositifs correspondent à une remédiation cognitive pour les aider dans la compréhension et la lecture des consignes, dans leur organisation de travail. Il s'agit d'un

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

accompagnement pour leur redonner confiance. L'objectif de ces temps de remédiation est de travailler différemment avec les apprenants et leur apporter les connaissances manquantes avec d'autres exercices. De plus, l'établissement réalise un suivi autour de la problématique « DYS », c'est-à-dire concernant les problèmes de dyslexie, dyscalculie, dyspraxie. A la suite d'une étude menée auprès du lycée, 30% des élèves de 3^{ième}, 19% des élèves de 2nd professionnelle et 10% des 2nd GT souffriraient de problèmes « DYS » (personnes souffrant de Dyslexie, ou Dyspraxie, ou Dysphasie, ou Dysorthographe, ou Dyscalculie, ou Dysgraphie, provoquant des troubles dans l'apprentissage du langage, et/ou de la lecture, et/ou du calcul, etc.) qui, d'après le personnel, expliqueraient en partie pourquoi ces jeunes se sont retrouvés en grandes difficultés dans une filière de l'enseignement général.

A la suite de ces actions, l'établissement a cherché à travailler sur les possibles moyens à mettre en place pour aider, accompagner et encourager les élèves en difficulté, en collaborant avec des associations et surtout avec l'appui des familles, avec l'objectif d'intégrer ce travail dans le projet d'établissement. Pour favoriser au mieux l'apprentissage des apprenants, la direction pense également à la notion de bien-être au sein même de l'établissement, aspect peu pris en compte les années précédentes. Cette préoccupation est centrale au point que l'établissement se trouvera en restructuration dans les années à venir pour améliorer les conditions de vie des jeunes.

Pour le CFA, l'accompagnement des jeunes se met en place avec l'aide des maîtres d'apprentissage. En cas d'absentéisme et de baisse de motivation de la part du jeune, le maître d'apprentissage se trouve sollicité tant il conserve une autorité importante auprès des jeunes. En effet, le jeune se trouve en position de salarié qui vient au sein du CFA pour chercher une formation complémentaire à sa pratique au sein de l'entreprise. L'un des jeunes interviewés nous confie même que « le patron, ça calme plus car le patron peut te tuer socialement ».

Ces différentes actions mises en place dans l'établissement posent ainsi la problématique du « travailler autrement » et ainsi demandent aux personnels éducatifs de remettre en question leur métier, leurs pratiques et leurs positions face aux jeunes apprenants. Il est donc d'actualité d'aider également les formateurs et enseignants à acquérir de nouvelles compétences professionnelles grâce à la formation continue des professionnels pour les accompagner dans ces changements et leur permettre d'être acteurs face à ces évolutions de travail. Par ces actions, l'établissement a cherché des moyens innovants pour lutter contre les formes classiques d'enseignement qui conduisent, pour certains apprenants, à l'échec. Le projet Prédécagri intervient en renfort de ces initiatives.

3. L'origine de la participation au projet Prédécagri

Une direction qui s'investit dans des actions expérimentales

Le contexte est celui d'un établissement où le directeur s'investit dans de multiples projets et indique être fortement sensible aux actions concernant l'insertion sociale (contribution dans la création d'Ecole de la Seconde Chance en 2002, de centre de ressources, dans le travail de l'individualisation autour des problèmes de pré-requis cognitifs, sociaux, sociaux-éducatifs ...). C'est ainsi que le chef du SRFD, lors d'une réunion organisée par la DRAAF auprès des chefs d'établissements, leur a proposé de s'investir dans ce projet en postulant en tant qu'établissement pilote. Par appui et forte demande de la part de la direction, l'établissement souhaite travailler sur des dispositifs expérimentaux autour de

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

l'aide, l'accompagnement de l'apprenant dans son parcours de formation. Suite à cette demande, le directeur du CFA a sollicité trois personnes motivées et avec l'assurance qu'elles seraient toujours présentes au sein du CFA dans les années à venir, pour traiter cette problématique et ainsi être identifiées comme porteuses du projet. La particularité souhaitée par la direction était d'intégrer au sein de l'équipe une personne de l'administration, d'où la présence d'une secrétaire, qui se trouve également informée de la situation des apprenants en situation de décrochage scolaire, avec pour volonté de dépasser le simple cadre d'une problématique issue du milieu des formateurs.

Leur participation à ce projet fait partie intégrante de leur réflexion menée sur leur travail et sur les actions qu'ils mettent en place. Au cours de l'entretien, l'équipe s'interpelle sur l'organisation de leur fonctionnement, si ce qu'ils font est bien fait, si leurs actions sont bien menées et cela avec de bonnes méthodes. En participant à ce projet, ils souhaitent trouver quelques éléments de réponses, formaliser leur travail pour obtenir des résultats probants et une mobilisation plus forte des professionnels. Un besoin de cadrage et de guidage dans leurs actions de la part d'instances spécialisées, telles que le SRFD ou encore Eduter par son appui, ses conseils et son accompagnement dans cette réflexion, apparaît nettement.



Le séminaire : le début d'une réflexion dans la mise en place du projet

Au cours du séminaire Prédécagri fin avril, les trois chargées du projet avaient pour objectif de prélever un maximum d'informations et de poser une première réflexion sur cette problématique. Ce séminaire a été pour elles, un apport en sociologie et psychologie de l'apprenant et du jeune au-delà du groupe classe. Soulignant ainsi que les professionnels éducatifs ne prennent pas assez en compte le jeune en tant qu'individu, fautes de connaissances et avec la crainte pour le directeur de l'EPL de « faire de la psychologie de commerce » pour aider le jeune.

Au retour du séminaire, l'équipe porteuse du projet a souhaité partir des actions qui existaient au préalable au sein de l'établissement, pour le formaliser et ensuite informer, de leur travail lors d'une première réunion mi-mai, l'ensemble de l'équipe pédagogique du CFA. A partir de leurs actions avec les apprenants en AGEFIPH (par la mise en place d'un accompagnement et d'un suivi des élèves en situation d'handicap), les personnels pédagogiques ont pu observer que les jeunes étaient très motivés et satisfaits d'être suivis par un tuteur, auquel ils peuvent se confier. De plus, ils ont pu observer que

les maîtres d'apprentissage et les familles étaient également demandeurs d'une personne référent à laquelle ils peuvent s'adresser en cas de problèmes ou de possibles questions administratifs, de santé, scolaires... Au vue des échanges lors du séminaire et de la situation de l'établissement, l'équipe a donc décidé de mettre en place une démarche de tutorat pour les jeunes apprenants arrivant en 2nd professionnelle.

A l'heure actuelle, les procédures souhaitées pour la mise en place sont formalisées sous forme de tableaux synthétiques décrivant les différentes phases, le rôle de chacun dans ce projet, et les points déjà existant, ceux à améliorer et enfin ceux qui doivent être créés.

4. Suivi individuel et tutorat des apprentis dans le cadre du projet Prédécagri

L'équipe souhaite mettre en place un suivi individuel de l'apprenant, cet accompagnement par tuteur vise à encadrer, soutenir et aider le jeune et ainsi permettre de détecter au plus vite les possibles signaux d'alerte de décrochage. Le tuteur devrait être choisi par l'apprenant parmi tout adulte de l'établissement (formateur, personnels de la vie scolaire, administratif, la direction...). Les apprentis soulignent l'importance pour eux de pouvoir choisir le tuteur (« quelqu'un que l'on aime bien ») pour que le système puisse fonctionner. Le tuteur aura pour rôle de suivre le jeune dès le début de sa formation par entretiens réguliers, et par entretien obligatoire avec le maître d'apprentissage et la famille (à effectuer dans les deux mois après la rentrée). Pour cela, le tuteur pourra travailler à partir d'un carnet d'individualisation retraçant le parcours de l'apprenant tout au long de l'année, mais également d'un livret d'apprentissage présentant le CFA, son fonctionnement et les règles à respecter, et du suivi du rapport de stage. Suivant les besoins, difficultés ou demandes de l'apprenant, il pourra être amené à effectuer des visites en entreprises, des rencontres avec la famille, le maître d'apprentissage et de suivre au plus près, si tel est le cas, sa formation en CDR, avec des entretiens, une communication auprès des équipes, des bilans de suivi...

Pour soutenir cette action de tutorat, l'équipe souhaite également approfondir la phase de cadrage des tests de positionnement sur toutes les matières de la formation (aussi bien les matières générales que les matières professionnelles) et cela avant même la rentrée pour positionner chaque apprenant le jour même de la rentrée. Les tests déjà existants auront pour objectif de vérifier la bonne orientation des jeunes, de cibler leurs pré-requis pour la formation avec la réalisation d'un bilan, et d'établir dès la rentrée le parcours individualisé de l'apprenant. En fonction de ses résultats, le parcours de formation du jeune pourra ou non être adapté, avec la possibilité de suivre une formation individualisée en CdR, et si besoin modulation de durée du contrat.

Dans le cas d'une formation en CdR, un contrat de formation individuelle inclus dans le carnet d'individualisation est déjà établi à partir de la fiche d'entretien et des résultats aux tests de positionnement, informant l'apprenant sur ses engagements de travail, en énumérant les matières dispensées ou/et à approfondir, ainsi que la durée, l'organisation de la formation tout au long de l'année. Cette formation sera donc proposée à tout apprenant se trouvant en difficulté scolaire, en le dispensant de certaines matières ou encore présentant un niveau de pré-requis supérieur à celui de la formation, nécessitant donc de réorganiser sa formation, et pourra être réadapté en cours d'année en fonction des besoins, demandes et progrès de l'apprenant.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ces différentes actions visent précisément à détecter le plus rapidement les possibles difficultés de l'apprenant et donc un possible décrochage de sa part, qui pourra recourir à une possible remédiation de son parcours de formation. Il sera demandé au tuteur d'être particulièrement vigilant à la motivation de l'apprenant, à l'absentéisme, aux possibles conflits rencontrés, et ainsi d'en informer l'équipe pédagogique. Dans le cas d'une remédiation de l'apprenant, un contrat d'engagement convenu et signé par le tuteur et par le jeune sera mis en place. L'équipe tient tout particulièrement à respecter la personnalité, le niveau scolaire, le contexte social, familial, professionnel du jeune. C'est pourquoi, ce contrat dressera des objectifs précis, suivant ces difficultés. En cas de problèmes comportementaux, le contrat fixera des objectifs d'une durée de 2 à 3 semaines. Pour des problèmes d'ordre scolaire le contrat fixera des objectifs d'une durée de 2 à 3 mois. Au cours de ces périodes, des bilans seront effectués et conviendront de la possible évolution des progrès. Suite au bilan final, si les objectifs sont atteints le contrat prend fin. S'il reste quelques progrès à effectuer le contrat peut être renouvelé et dans le cas du non-respect du contrat, des sanctions disciplinaires pourront être envisagés ou le contrat pourrait être renouvelé.

Pour mobiliser au maximum les professionnels dans cette nouvelle organisation du CFA, le projet sera de nouveau évoqué lors de la réunion de fin d'année. Concernant la création des outils, une possibilité d'organisation se propose à eux, durant les 2 semaines de vendanges courant septembre, période où les apprenants ne sont pas présents. Cette période permettrait aux professionnels de se réunir et travailler tous ensemble dans la création même des outils de travail.

Des outils à créer

Dans le cadre de la formalisation de leur projet, l'équipe a énuméré les actions déjà existantes, celles à améliorer et/ou à modifier et enfin celles à créer, sous forme d'un tableau synthétique, qu'ils nous ont remis lors de notre visite. Il est apparu que les tests de positionnement, les entretiens dans les deux mois de la rentrée, les visites en entreprise, le livret d'apprentissage, le CdR et l'aide aux devoirs fonctionnaient déjà. Il est prévu de créer un bilan complet individuel, des entretiens bilans intermédiaires, la mission du tuteur, le livret d'individualisation, le contrat de progrès et d'identifier les besoins de formation des formateurs.

Une des premières actions à mettre rapidement en place est la fiche de mission du tuteur, informant ainsi de son rôle et de l'organisation du choix de celui-ci par l'apprenant. Cette fonction implique une nouvelle façon de travailler et de s'organiser pour le professionnel, qui peut être un facteur de stress et d'angoisse s'il ne se sent pas soutenu et accompagné. C'est pourquoi, par cette fiche mission, la fonction de tuteur sera cadrée et apportera des premiers repères dans son nouveau rôle.

Plusieurs questionnements dans la mise en place du projet

Même si les personnels de l'établissement étaient au courant du déploiement à partir de janvier 2011 et des objectifs de l'outil Sconet-SDO, la formalisation d'un projet expérimental et donc innovant suscite beaucoup de questionnement dans la mise en place et le fonctionnement de la part des équipes.

Une première question se situe sur le choix du tuteur. L'équipe souhaite que celui-ci se fasse par l'élève, et envisage de mettre en place une liste des personnels et de proposer à l'apprenant de lister trois noms de personnes qu'il souhaiterait comme tuteur. Cela implique donc que l'élève connaisse au minimum les personnels de l'établissement, et pas seulement les formateurs mais aussi les personnels

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

administratifs ou de vie scolaire. Ce qui n'est pas évident en tout début d'année. Il est donc envisagé que tous les personnels soient présents le jour de la réunion de rentrée pour se présenter et commencer une première rencontre. Cependant, un second point d'interrogation se pose, sur la connaissance ou non des choix des apprenants pour leur tuteur. Une inquiétude des formateurs est dans le cas présent de ne pas être choisis par les apprenants, que cela signifie-t-il ? Est-il pour autant moins bien apprécié ? Cela peut-il remettre en cause sa façon de travailler, d'enseigner ? Une possibilité envisagée sera de ne pas divulguer en public le choix des apprenants et de laisser ces informations à la responsabilité stricte de la petite équipe de pilotage. Et enfin, se pose aussi la question de la volonté du professionnel. Tous sont-ils motivés pour être tuteur ? Tous ont-ils les capacités pour tenir cette fonction ? L'équipe doit-elle obliger les professionnels à être tuteur ou bien seuls les volontaires peuvent se proposer ?

Ces questions posent une problématique non moindre pour l'établissement : la motivation et la mobilisation des formateurs ?

Plusieurs facteurs peuvent freiner cette dynamique :

- La première réunion de présentation du projet s'est déroulée dans une période peu propice pour la mobilisation et la réflexion de chacun. En fin d'année, les équipes sont grandement sollicitées par les examens, les programmes à terminer, etc. Par conséquent, peu de professionnels se sont sentis investis par ce nouveau projet. Selon la direction, il leur est difficile de percevoir les bienfaits d'un tel programme qui à court terme nécessitera de modifier leur pratique et leur représentation du métier.
- Les professionnels rencontrés nous ont fait part de leur désillusion quant au manque de motivation des élèves. Dans le cadre de formations professionnelles, les formateurs s'attendent à travailler avec des jeunes motivés et plus dynamiques dans leur apprentissage. Les enseignants se retrouvent à devoir modifier leurs représentations des publics et ainsi à envisager leur métier et leurs pratiques professionnelles de manière différente. Ces évolutions, pas évidentes à considérer pour les professionnels, nécessitent un accompagnement et du temps pour les équipes éducatives, et peuvent induire plus ou moins une nouvelle problématique dans la lutte du décrochage scolaire.
- Les conditions de travail des formateurs sont instables (avec seulement 10% de l'effectif en statut CDI), et pour beaucoup leur statut de CDD les oblige à travailler dans l'incertitude par rapport à leur métier. Au vu, des évolutions des formations induisant des diminutions de classes et d'apprentis, quelques postes de formateurs seront supprimés. Dans cette incertitude du maintien de leur poste au sein même de l'établissement, les professionnels peuvent difficilement s'investir au long terme dans des actions auxquelles ils ne sont pas toujours sûrs de pouvoir participer. Cette condition peut donc créer une résistance de certains formateurs à travailler sur ce type de projet. Leur réticence semble plus portée sur ces incertitudes de postes que sur les actions en tant que telles. Pour les formateurs rencontrés, la mise en place d'un projet innovant comme Prédécagri semble les motiver, et pourrait même contribuer indirectement à souder les équipes éducatives.

C'est pourquoi, la direction souhaite créer une cohésion de groupe, une cohésion collective de professionnels autour de ces nouvelles préoccupations, en décroissant les métiers de chacun, d'où l'intégration des personnels administratifs et de vie scolaire dans ce projet. L'équipe porteuse du projet

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

souhaite donc atténuer les tensions des professionnels en les rassurant sur le caractère expérimental du projet et précise qu'ils se donnent la possibilité de se tromper, pour avancer et répondre au mieux à cette problématique du décrochage scolaire.

5. Les besoins en ressources et le travail en équipe autour d'un projet d'établissement

Face à toutes ces interrogations, l'équipe est en grande demande et besoin d'appui et d'accompagnement. Après les différentes rencontres lors du séminaire Prédécagri, l'équipe porteuse du projet est en demande de mutualiser et d'échanger ses pratiques, réflexions et difficultés avec les professionnels d'établissements pilotes de la même Région ou avec les deux autres régions. Par exemple, les personnes en charge du projet au CFA d'Avize suggèrent la création d'une conférence qui serait un lieu d'échanges concrets autour des actions mises en œuvre dans les établissements pilotes. Cette demande s'accompagne également d'un besoin de travailler avec d'autres instances du milieu éducatif, comme des associations, la DGER ou encore Eduter. Ils souhaiteraient être plus accompagnés et que leur soient apportées de possibles réflexions sur de nouvelles méthodes, pour un apport de méthodologie. Ils ont besoin d'outillages pour travailler autrement et faire face à toutes ces évolutions démographiques, de populations, de façons de travailler, avec les nouveaux référentiels...

Au vue des possibles changements d'organisation, de travail, et de la nécessité de maîtriser de nouvelles connaissances sur le jeune et la situation du décrochage scolaire, les formateurs ont fait part, lors de la réunion de présentation du projet, de leur besoin en formations pour les accompagner et leur apporter un appui méthodologique. Elément actuellement en cours de réflexion par l'équipe porteuse du projet, avec la possible mise en place de formations collectives par demi-journée directement sur site. Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à eux, par des formations du PNF, dans le cadre de programmes régionaux, ou encore sur demande spécifique au bureau FORMCO (Bureau de la formation continue et du développement des compétences, proposant aux agents travaillant pour le Ministère de l'alimentation, l'agriculture et de la pêche des formations continues) ou auprès d'Eduter.

Cet d'accompagnement serait pour eux une aide aussi pour faire face aux difficultés internes de l'établissement. En effet, avec de meilleurs outillages et des possibles réponses à leurs interrogations, l'équipe porteuse du projet pense pouvoir aider d'autant plus les équipes pédagogiques (formateurs, enseignants, personnels accompagnant les élèves), en leur apportant des outils, en leur demandant de travailler en équipe et ainsi les mobiliser davantage autour de ces problématiques.



ANNEXE 7

MONOGRAPHIE DE DIGNE-CARMEJANE – JUIN 2010

Sébastien JAKUBOWSKI

Claire TOURMEN

Marine VUILLEMIN

AgroSup Dijon/ Eduter Recherche

Evaluation du projet Prédécagri
Visite de l'EPLFPA de Carmejane (Digne-les-Bains)
Mercredi 30 Juin 2010

NB : cette monographie, qui a été rédigée au démarrage de la participation de l'établissement au projet Prédécagri, vise à caractériser la manière dont la question du décrochage scolaire se posait dans chaque établissement avant le projet Prédécagri et la manière dont elle était traitée. Ceci afin d'identifier les pratiques existantes avant le projet Prédécagri et les besoins des acteurs pour traiter le problème du décrochage.

Les évaluateurs reviendront dans les établissements à l'issue du projet Prédécagri. Ils chercheront alors, dans un second temps, à décrire la façon dont l'établissement a participé au projet Prédécagri et à estimer – avec l'aide des acteurs concernés – ce qu'ils ont pu en retirer (quelle aide des porteurs de projet Prédécagri ? quelle évolution des pratiques de repérage et d'accompagnement des décrocheurs ou élèves en cours de décrochage ?). Ceci afin de mettre à jour la plus-value éventuelle de la participation au projet Prédécagri, ses conditions de réussite et de pérennisation.

1. Présentation de l'établissement

L'EPLFPA de Carmejane est un établissement agricole public constitué de trois centres situés sur un même lieu géographique : comprenant un lycée d'enseignement général et technologique agricole, un centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA et CFA), et une exploitation agricole avec une ferme expérimentale. L'établissement se positionne historiquement dans la production animale et plus particulièrement dans la production ovine. L'établissement possède 600 brebis et quelques ruches également. La ferme travaille dans l'expérimentation des élevages bovins pastoraux, avec des espaces d'altitude en été, dans le respect des normes de qualité de la production du label rouge « agneaux de Sisteron ». Cette structure se positionne comme base pédagogique d'apprentissage pour les élèves avec la réalisation de leurs travaux pratiques, mais également comme un lieu expérimental et de recherche à destination des professionnels. Les expérimentations menées apportent de possibles solutions innovantes dans divers domaines, comme les systèmes d'élevage ovins pastoraux montagnards, les techniques et stratégies en production ovine, etc.

Au cours des dernières années, l'établissement s'est diversifié vers d'autres formations comme l'aménagement et l'entretien des espaces ruraux, l'environnement, les travaux paysagers, le tourisme en milieu rural, les services à la personne et les métiers de l'animation et des sports.

Le lycée comprend 214 élèves dont 140 internes, répartis en 12 classes de formations de 2nd professionnelle au BTS, spécialisées dans le domaine de la production animale, de l'environnement et des travaux paysagers. Le CFA comprend 110 apprentis ; le CFPPA a dispensé 70 000 heures apprenants auprès de 180 adultes. Au total, l'établissement, sans compter les membres de l'équipe de

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

direction, est composé d'environ une centaine de personnels, avec une quarantaine de professeurs, 15 formateurs, 5 personnels de vie scolaire, 11 administratifs, 15 personnels de service, 1 infirmière et 5 personnels pour l'exploitation.



Liste des personnes rencontrées :

- Claude Guillot, directeur de l'établissement ;
- Jean-Luc Carlan : Proviseur adjoint de l'établissement ;
- Anne-Laure Monié : CPE du lycée ;
- 5 professeurs principaux (en Histoire-Géographie, Physique-Chimie, Agronomie, Lettre et Histoire, Education)
- Le directeur du CFPPA et futur formateur au lycée l'année prochaine ;
- Une salariée de l'exploitation ;

Le projet Prédécagri concerne le lycée, et se trouve plus particulièrement pris en charge par Anne-Laure Monié, la CPE.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes rencontrées à Carmejane pour la qualité de leur accueil et leur disponibilité lors de notre visite au sein de l'établissement.

2. L'enjeu social du décrochage scolaire dans l'établissement

Un enjeu aléatoire d'une année à l'autre mais un enjeu d'efficacité pour l'établissement

Concernant le nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire, l'établissement observe de grandes fluctuations d'une année à l'autre. La précédente année scolaire (2008-2009) fut une année difficile, les équipes ont dû faire face à un grand nombre de décrochage pour la classe de BTS, avec 9 élèves sur 18 qui ont quitté la formation, alors que lors de cette année scolaire (2009-2010) aucun élève en situation de décrochage n'a été repéré. Les professionnels expliquent ce phénomène par une mauvaise ambiance de classe qui n'a pas favorisé une bonne ambiance de travail et de réussite pour les étudiants. A noter que le CFA enregistre au cours de cette année scolaire un taux de rupture net (c'est-à-dire sans signature d'un nouveau contrat) de 7%.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

L'équipe nous précise que le public de l'établissement est peu issu du monde agricole, très rural et assez défavorisé (le taux de boursier est le plus important de la région et la grande majorité des apprenants travaillent pendant leurs vacances). Les élèves présents ont pour beaucoup des difficultés sociales et familiales qui pèsent lourd dans leur vie, et certains sont livrés à eux-mêmes dès l'âge de 16 ans. Les professionnels ont le sentiment que beaucoup de familles se reposent sur eux en cas de problèmes pour aider le jeune et trouver des solutions.

Pour eux, la principale problématique se poserait plus en termes de décrochage « passif » des élèves. Les jeunes présents au sein de l'établissement se sentent bien et les équipes éducatives observent un fort sentiment d'appartenance au lycée. Certains élèves décrocheurs demandent de se réorienter au sein même de l'établissement alors que plusieurs démarches vers d'autres formations ont été engagées. Un point qui pose souci aux équipes, vécu comme un échec, et qui les amènent à s'interroger sur de nouvelles actions de travail à engager avec ces élèves.

L'enjeu du décrochage scolaire au sein de cet établissement dévoile le paradoxe d'un sentiment d'appartenance fort envers l'établissement qui, au final, semble pouvoir nuire au parcours scolaire de certains élèves lorsqu'ils ne trouvent pas dans celui-ci la voie de formation la plus adéquate pour eux. Ainsi, parfois, le sentiment d'appartenance semble plus important qu'une certaine forme de réussite pour l'élève.

Les professionnels repèrent deux grandes causes de décrochage : (i) une mauvaise orientation du jeune ; ou (ii) des raisons extérieures à la vie de l'établissement. Dans le cas d'un mauvais choix de formation, les équipes arrivent à mener une démarche d'orientation avec le jeune par le biais de rencontres avec lui, avec sa famille et cherchent à trouver en interne des possibles solutions. Dans le second cas, les professionnels nous indiquent qu'ils ne savent pas quoi faire face à ces problématiques : « on se sent démunis dans l'action », « on n'a pas vraiment d'outils ». Ils essaient d'établir une relation de confiance avec l'élève, mais leur manque de compétences dans un domaine plus psychologique leur pose un réel problème : « il faut quand même un accompagnement derrière un peu plus professionnel, parce que là on touche vite nos limites ». Dans leur champ d'action, les professionnels essaient de tenir compte des difficultés de l'élève, et observent une tolérance dans le contrat de travail imposé à l'élève, ils « n'enfoncent pas le clou ». Ils adaptent également les conseils de discipline en démarche « presque pédagogique » pour éviter les exclusions définitives : « on n'est pas dans une culture vraiment de l'exclusion, de la sanction, et pourtant... c'est sûrement pas le bon outil ».

Cette problématique reste donc constante et les professionnels suivent de près tous élèves décrochés scolairement, et nous ont précisé que, quantitativement, le nombre de décrocheurs au sein de l'établissement était à la marge, mais qu'en termes de temps passé dans l'accompagnement et le suivi du jeune, ce travail était loin d'être négligeable. Pour le proviseur adjoint, cette problématique du décrochage est une responsabilité à conduire : « c'est une commande de notre ministère, mais c'est aussi une commande que l'on peut se donner parce que c'est normal par rapport au travail accompli ».

Plusieurs actions et partenariats pour lutter contre le décrochage scolaire

Soucieuse de cette problématique, l'équipe de l'établissement met en place depuis plusieurs années des actions pour aider ces jeunes en difficultés. La particularité de la prise en compte de la

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

problématique du décrochage scolaire par cet établissement est que celui-ci cherche à traiter, en amont, par des actions de prévention en lien avec des partenaires extérieurs, le décrochage possible de certains élèves en agissant sur certaines causes identifiées. L'établissement a aussi mis en place un suivi systématique des élèves décrochés, en partenariat avec d'autres institutions, suivi assuré par la CPE.

- Un partenariat Point écoute

Face à ces interrogations et aux manques de moyens pour aider les jeunes sur le plan psychologique, l'établissement a mis en place un partenariat avec le point écoute de Digne, avec une permanence une fois par mois de psychologues présents dans l'établissement pendant les horaires de cours et cela au sein même de l'infirmierie. Ces permanences permettent donc à tout élève de s'y rendre anonymement et sans justificatif particulier. Il est aussi possible, pour l'équipe, de solliciter le point écoute à tout moment pour qu'ils interviennent en dehors des permanences établies. La CPE nous indique que le point écoute est connu des élèves, et que le préalable travail de l'infirmière dans une démarche d'écoute auprès des jeunes a permis, dès l'arrivée de ce partenariat, de bien fonctionner.

Les équipes souhaiteraient travailler davantage avec des psychologues car certains élèves ne se confient qu'aux personnels de l'établissement, ne souhaitent pas rencontrer des professionnels du milieu socio-psychologique. Face à ces oppositions, les membres des équipes éducatives restent en difficultés.

- Un suivi téléphonique des élèves décrocheurs scolaires

Depuis l'année dernière, la CPE effectue un suivi des élèves n'ayant pas obtenu leur diplôme l'année précédente. Ce suivi est notamment motivé par la participation à des réunions FSE mises en place par la Région sur le thème du décrochage scolaire qui a permis de sensibiliser la CPE à l'importance de ce suivi. Sous forme d'entretien téléphonique, l'objectif est d'obtenir des informations à titre indicatif sur leur parcours depuis un an et leur projet professionnel. Cette démarche n'a pas été évidente, compte tenu de la difficulté à reprendre contact avec eux suite à leur échec scolaire. D'autant qu'à cette occasion, beaucoup changent de coordonnées.

Dans ce cadre, la CPE (en poste depuis 2 ans) a tenu à sortir l'établissement de son isolement dans le bassin et a participé à des réunions avec le CIO et l'EN, pour mettre en place un suivi des élèves décrochés. Une fiche de liaison avec le CIO a ainsi été mise en place. Il est de plus intéressant de noter que la CPE considère que ce suivi des élèves décrochés et le partage des informations avec les partenaires fait pleinement partie de son rôle, même s'il est preneur en temps et qu'elle le réalise davantage sous forme d'auto prescription. Ce rôle pourrait-il être davantage formalisé par l'institution ?

La CPE nous a fourni les tableaux de suivi des élèves décrochés. Concernant les élèves de l'année 2008-2009, 11 élèves ont été concernés par ce suivi, au moment de l'entretien, la CPE a recueilli les informations suivantes :

- Pour un élève : suite à l'échec de son examen en BTA, a recommencé une nouvelle formation en tant qu'auxiliaire vétérinaire ;
- Pour un élève en situation de décrochage passif tout au long de sa formation, il n'a pas réussi à obtenir son Bac STAV (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) sur deux années consécutives. Il a donc envisagé une réorientation en CAP mécanique ;

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Pour un élève en Terminal STAV, il s'est également réorienté en formation par apprentissage dans la plomberie. Sa précédente formation ne lui plaisait plus et l'élève n'a pas souhaité se présenter aux examens du baccalauréat ;
- Pour un élève en situation d'échec en BTA, il a souhaité redoubler dans le même établissement. Faute de place à l'internat et ne pouvant pas se loger par ses propres moyens, l'élève est entré dans la vie active pendant l'année, tout en travaillant en parallèle les cours de BTA, pour passer de nouveau l'examen (lors de l'entretien, ses résultats n'étaient pas connus) ;
- Pour un élève en terminal STAV, s'est retrouvé en échec lors de l'examen. Ce fut une grande surprise pour l'équipe, car l'élève ne semblait pas être en difficulté tout au long de son année. Actuellement, l'élève est redoublant dans la même formation, dans un établissement à Marseille ;
- Pour un élève redoublant en STAV, à la suite d'un second échec, a intégré cette année un BST apprentissage à Carmejane ;
- Pour un élève en situation d'échec en en terminal STAV, il a intégré au plus petit grade la gendarmerie ;
- Pour un élève en classe BEPA déjà redoublant, faute de place à l'internat et ne pouvant pas se loger par ses propres moyens, s'est engagé en tant que sapeur-pompier professionnel ;
- Pour un élève, en situation d'échec en BTA, ne s'est pas réorienté et travaille actuellement en tant qu'ouvrier en usine ;
- Pour une élève, malgré son bon niveau scolaire (14 de moyenne), ses problèmes familiaux et ses absences ne lui ont pas permis de continuer en BEPA. L'élève en situation de précarité, travaille actuellement comme hôtesse de caisse en supermarché ;
- Et enfin, pour un élève sans soutien familial, en situation de précarité, sans logement fixe et avec de gros problèmes financier, a arrêté sa formation, et travaille comme berger pour la saison 2010. Actuellement sans diplôme, il ne souhaite pas reprendre de formation ;

Malgré trois jeunes en situation de précarité, le bilan semble correct pour l'équipe, avec 6 élèves en nouvelle formation et 2 autres qui se sont engagés dans des professions qui peuvent leur permettre de construire un projet professionnel.

- **De multiples projets pour les élèves**

L'établissement se montre très dynamique dans la mise en place de projets pour les élèves, avec la participation de tout le personnel (enseignants, personnels de cuisine, infirmière, personnels de l'exploitation...). Chaque formation, chaque classe participe au moins à un projet au cours de l'année :

- dans le cadre de projets financés par des appels à projets proposés par la Région : tels que l'Agenda 21 qui correspond à des programmes d'actions de la Région suite aux stratégies nationales du Développement Durable menée lors des sommets de Rio et de Johannesburg, les 3 lycées agricoles (Digne, Aix-Valabre et St-Rémy) se sont positionnés comme établissements pilotes avec la volonté d'inscrire le développement durable dans leur projet d'établissement. Cette démarche à intérêt pédagogique et stratégique mobilisant ainsi tout le personnel d'établissement, se met en place par des actions telles que le tri des déchets, des repas biologiques, démarches de qualification, coopération internationale et solidarité... permettant ainsi des contacts et échanges avec des associations, de la recherche d'information,

de documentation. Ou encore avec les Projets Régionaux d'Actions Incitatives (PRAI), qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du Plan d'Action français de la décennie Mondiale de l'UNESCO 2005-2014 et concernent les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable, par des démarches collectives d'éducation dans les établissements agricoles en partenariat avec des professionnels et les acteurs territoriaux ;

- dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité de Digne pour la participation à des activités extrascolaires (accro-branches...) mais encore avec des associations de protections des espèces rares, des actions sur la biodiversité pour l'exploitation agricole, ou encore des projets sur la santé. Les équipes proposent également aux élèves des voyages de classe, des projets d'équipe pour la préparation aux deux semaines de stage, en axant sur le travail en autonomie, le respect des échéances, etc.

Pour permettre un travail d'équipe, la CPE organise des réunions de vie scolaire toutes les semaines avec les enseignants, permettant ainsi d'échanger entre eux sur les difficultés rencontrées, les absences observées, et porter une réflexion sur les activités proposées. Mais, l'équipe est consciente que ce travail n'a pour le moment pas amené à une formalisation. L'équipe fonctionne essentiellement par petites actions de groupes d'enseignants. Leur souhait serait de mettre à disposition de façon plus cohérente et formalisée les informations entre professionnels : « ça part un peu dans tous les sens et rien n'est vraiment formalisé, ni organisé » ; et ainsi mettre en place des actions plus suivies, construites et pérennes dans le temps.

L'établissement, par le biais de son directeur notamment, rend compte d'une appréhension du phénomène du décrochage comme un « problème total » au sens quasi goffmanien du terme. En effet, d'une part, l'établissement ne cherche pas à stigmatiser les élèves mais considère plutôt que la source du décrochage peut être ailleurs ; causes qu'il cherche à traiter et à résoudre par diverses actions. D'autre part, cette vision totalisante du phénomène du décrochage par cet établissement conduit celui-ci à élargir son champ de questionnement. Pour élargir ce débat, car l'établissement ne se sent pas seul en mesure de solutionner les causes du décrochage, celui-ci pose la question de l'efficacité. Dès lors, l'établissement se met en situation de mesurer l'efficacité de son action pédagogique et éducative en exploitant d'autres critères que la seule réussite scolaire. Le taux d'insertion et le « bien être » de l'élève dans son métier (certes plus difficilement mesurable) en font partie. Dès lors, les premiers résultats se font sentir. Par exemple, en 2009-2010, cet établissement est le seul de la région dont les effectifs ont augmenté. Mais si les effectifs ont augmenté sur l'année, alors que le recrutement est resté plutôt stable, c'est en raison des premières actions qui ont permis à l'établissement de garder ses élèves. Tel est l'enjeu central dont il souhaite aujourd'hui, visiblement, se préoccuper en priorité.



3. Une dynamique régionale autour de la problématique du décrochage scolaire

La région PACA est une région très dynamique autour de la question du décrochage scolaire et propose ainsi diverses actions à l'ensemble des établissements de la région. L'équipe s'est déjà positionnée dans ces actions :

- Par la création d'une fiche de liaison en collaboration avec le CIO. Suite à une enquête observant que pour beaucoup d'élèves décrocheurs scolaires ne passaient pas par les instances telles que le CIO, les missions locales ou les MGI, le CIO a constaté qu'il n'avait plus d'informations les concernant. Suite à ce constat, un partenariat a été créé, et les établissements observant des élèves décrocheurs scolaires remplissent une fiche de liaison de l'élève qu'ils font suivre au CIO qui pourra ainsi suivre et contacter l'élève et le précédent établissement si besoin ;
- Ensuite par appel à projet FSE. A donc été mis en place pour une période de juin 2009 à avril 2010, un observatoire du décrochage scolaire porté par le CRIPT (Complexe Régional d'Innovations Pédagogiques et Techniques).

Cet observatoire régional concerne tous les établissements agricoles publics de PACA et se présente sous logiciel, appelé « formulaire PACA » pour repérer et tracer les décrocheurs scolaires au sein des établissements. L'objectif est de réunir les éléments statistiques du décrochage scolaire et de son évolution, ce qui permettra d'établir des propositions de procédures d'accompagnement, afin de réduire la sortie des jeunes sans qualification après l'exploitation des résultats. Il est mis en place dans 12 établissements, et concerne les niveaux 5 et 4 des filières professionnelles et les 4^{ième} et 3^{ième} soit environ 2000 élèves. Pour analyser le déroulement de l'action et ainsi apporter un possible accompagnement des établissements, une commission de travail a été créée.

Pour effectuer ces données statistiques, les profils des décrocheurs scolaires ont été classés en 3 grandes populations :

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Population 1 : Tout apprenant qui interrompt en cours d'année le cursus commencé avant l'obtention du diplôme ainsi que le 4^e et 3^e; effectifs concernant la période du 1^{er} septembre 2009 au 1^{er} avril 2010 ;
- Population 2 : Tout apprenant qui interrompt en fin d'année le cursus commencé avant l'obtention du diplôme, échec au diplôme inclus et hors redoublement ; concernant les démissionnaires de fin d'année en juin 2009 et/ou en échec aux examens en juin/ septembre 2009 sur les effectifs du 1^{er} avril 2009 au 30 septembre 2009 ;
- Population 3 : Elève en situation de décrochage scolaire (absentéisme/ démotivation scolaire...) ; sur l'effectif du 1^{er} septembre 2009 au 1^{er} avril 2010.

Afin d'analyser les résultats obtenus, les données saisies sont organisées sous forme d'une grille de recueil appelée fiche. Une première fiche concerne l'établissement et son organisation de suivi du protocole de l'Observatoire (constitution de l'équipe, nomination d'un référent, liste récapitulative des réunions internes sur l'observatoire, évaluation des besoins de formation des personnes ressources et de la communauté éducative). Une deuxième fiche comprend une grille de recueil des données par établissement, indiquant de façon anonyme, le type de population, les classes, les âges et énumérant ainsi les motifs du décrochage : motifs médicaux, motifs sociaux, difficultés relationnelles, motivation pour la formation, représentation professionnelles, cas de justice, réussite au concours. Enfin, une troisième fiche individuelle du repérage et du traçage du suivi en établissement, explique le motif principal du décrochage, le traçage des actions, les solutions, etc.

A l'heure actuelle, la saisie des données et les envois des fiches ont été clôturées et feront l'objet d'une analyse pour permettre un bilan du dispositif et de nouvelles perspectives possibles lors de la réunion de la Commission de suivi. Cependant, lors de l'entretien, l'équipe nous a donné un document retraçant les statistiques déjà recueillis à ce jour, pour les 11 établissements (6 LEGTA, 5 LPA), répartis par classes, suivant les motifs de décrochage et énumérant les solutions proposées :

- Concernant les données par établissements : au total, on peut observer 19.65% d'élèves décrocheurs sur les trois populations (soit 332 élèves sur 1689). Dont 6.63% pour la population 1 (soit 112 élèves), 8.17% pour la population 2 (soit 138 élèves) et enfin 4.85% pour la population 3 (soit 82 élèves). Le plus grand nombre d'élèves en situation de décrochage observé par un établissement est de 256 élèves ; et le plus faible est de 71 ; avec pour moyenne sur les 11 établissements environ 153 élèves en situation de décrochage ;
- Concernant les statistiques par classe : pour la population 1 ce sont les classes de CAPA 1 avec 15.91% et les classes de bac pro première année avec 11.43% qui sont les plus touchées. Pour la population 2, ce sont le cycle orientation avec 28.99% et le BEPA 2 avec 15.34%. Enfin pour la population 3, ce sont les classes de seconde professionnelle avec 11.72% et les CAPA 1 avec 7.95% qui comptabilisent les plus forts taux ;
- Concernant les motifs de décrochage : environ 37% des ruptures peuvent être expliquées par le manque de motivation à la formation (dû à une affectation subie, par une entrée dans la vie professionnelle, par erreur d'orientation, par manque d'enseignement pratique...) ; et pour 30% par des difficultés scolaires (problème avec la langue française, avec les mathématiques, troubles légers du langage, capacités professionnelles...). Ces pourcentages représentent 221 élèves sur les 330 reconnus comme en situation de décrochage scolaire.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Les solutions proposées : pour 163 élèves une réorientation ou un maintien dans la scolarité ; pour 53 élèves l'insertion dans la vie active et pour 45 aucune solution.
- Les premiers bilans observent qu'au final, 0.88% des élèves de la population 1 (soit 15 sur 1689) et 1.89% des élèves de la population 2 (soit 32 sur 1689) sont définitivement en situation de décrochage scolaire (c'est-à-dire sans solution de projet proposée).

4. Le projet Prédécagri

Une articulation entre la dynamique de la région et la dynamique de l'établissement

Au vue, de cette dynamique de la région, l'établissement de Carmejane est donc déjà mobilisé dans une action dans le but de comprendre au mieux cette problématique du décrochage scolaire. Ce qui a ainsi permis d'organiser des réunions de réflexion, l'élaboration d'un cahier des charges pour repérer les décrocheurs et formaliser les raisons du décrochage scolaire au sein de leur établissement.

C'est dans la continuité de leur travail avec la région PACA que la coordinatrice régionale du projet « Prédécagri » leur a proposé de « passer à l'étape suivante », et ainsi mettre en place des actions innovantes au sein même de l'établissement pour lutter contre le décrochage scolaire avec l'opportunité du projet Prédécagri. Le dispositif Prédécagri permettra de continuer leurs réflexions commencées avec la mise en place de l'observatoire et ainsi d'impliquer plus de personnels et pérenniser leurs actions au sein de l'établissement. On peut d'ailleurs légitimement se demander si, au niveau de la généralisation de l'expérimentation, l'outil Sconet-SDO ne sera pas une forme de prise de relais de cette initiative régionale.

Dans le cadre de cette dynamique régionale, les trois établissements pilotes travaillent à partir de l'existant de l'observatoire pour consolider, formaliser et analyser leurs actions l'année prochaine. Suite au séminaire Prédécagri d'avril 2010 auquel des personnes de l'établissement de Carmejane ont assisté, les trois établissements accompagnés par la coordinatrice régionale, se sont réunis pour définir leurs objectifs de travail et ainsi construire un projet commun avec une mise en place spécifique à chaque établissement. Il a été établi trois axes de travail autour de la motivation de l'élève (orientation, sentiment d'appartenance) et autour de la mobilisation des enseignants (synergie, les moyens à disposition, la valorisation du travail effectué):

- Un axe de cohésion du groupe classe : avec des formations/actions sur la construction d'une semaine d'accueil à la rentrée et sa réalisation (concernant l'établissement de l'Isle-sur-la-Sorgue) ;
- Un axe d'individualisation : avec des formations/actions et la reconduction d'un projet de livret de l'apprenant (concernant l'établissement de St Rémy) ;
- Et un axe de formalisation des dispositifs de suivi de l'élève au sein de l'établissement, avec implication des équipes et développement du sentiment d'appartenance ;

C'est dans ce dernier axe que l'établissement de Carmejane travaille.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

En partant du constat que beaucoup d'élèves bien présents se trouvaient en situation de décrochage « passifs », les personnels ont la volonté de prévenir en amont cette situation avec des actions pour prévenir les décrocheurs scolaires, et non plus de les prendre en charge une fois qu'ils ont décroché.

L'établissement souhaite donc travailler autour du sentiment d'appartenance et de bien-être au sein du lycée des nouveaux élèves arrivants, et ainsi faire prendre conscience de leur « métier » d'élève, en travaillant sur leurs droits et leurs devoirs. L'équipe souligne fortement ce travail autour des droits et des devoirs des élèves. Le sentiment d'appartenance étant déjà fortement présent pour les élèves, cette semaine de cohésion n'est pas tant de renforcer ce sentiment, mais surtout de formaliser leurs actions et d'intégrer un peu plus la notion du « métier » d'élèves tout en s'assurant de leur bien-être.

L'organisation de la semaine de cohésion, prévue dans le cadre du projet Prédécagri

Cette semaine de cohésion est prévue pour se dérouler sous deux jours et demi, qui seront banalisés dès la rentrée, avec une interruption d'une journée de cours, pour commencer à initier les élèves à leur formation.

Pour le moment, il est prévu :

- Une demi-journée qui permettra de sensibiliser les élèves sur le contenu de leur formation: description des matières, présentation des professeurs associés, déroulement des CCF (Contrôle en Cours de Formation), organisation de travail à suivre, conseils dans l'organisation de leur cours, préparation aux contrôles, conseils pour lire et comprendre des documents, etc. ;
- Une demi-journée pour la visite des lieux, connaître le personnel et effectuer un travail plus approfondi sur le règlement intérieur, sur les devoirs et droits des élèves;
- La semaine se clôturera par une randonnée en montagne avec les 2nd professionnelle et les 2nd GT tous ensemble, encadrés par des enseignants, dans le but d'éviter les clans et créer une cohésion entre élèves dès la rentrée.

Pour répondre à leurs objectifs, ces présentations se dérouleront sous la forme de rencontres, de discussions avec des professionnels pour apporter une première représentation du milieu professionnel, du déroulement du stage ; mais également des rencontres avec les élèves déjà présents dans l'établissement, pour leur présenter les travaux réalisés, les projets à venir, etc.

Suite à une réunion avec l'établissement de l'Isle-sur-Sorgue, l'équipe réfléchit à la mise en place d'un système de parrainage entre pairs, par tirage au sort et qui permettra d'établir des rencontres et échanges entre élèves de différents niveaux de formation. Ce dispositif suscite de nombreuses interrogations et débats au sein de l'équipe. En effet, l'idée est très récente (elle a émergé la veille de notre visite) et exige une grande organisation de leur part, dans l'impulsion du dispositif et la mobilisation des élèves parrains qui pour le moment ne sont pas encore prévenus de cette action. Il sera alors nécessaire de bien les préparer dans leur rôle, de poser un cadre, de prévoir une marge de liberté dans leur choix de refuser cette fonction et de pouvoir changer de parrain si le parrainage entre les deux élèves ne se déroule pas correctement. Plusieurs points pour le moment restent non élucidés et demandent une réflexion et un travail d'équipe.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Des entretiens individuels avec le professeur principal, la CPE ou le proviseur adjoint seront aussi organisés pour parler avec eux de leur motivation, de leur projet professionnel, et ainsi vérifier la bonne adéquation entre leur projet et leur présence au sein de l'établissement.

La mise en place d'une semaine de cohésion a déjà été testée il y a quelques années auprès des classes de BTS. Faute de formalisation et d'analyse de leur fonctionnement, sans connaître les bienfaits auprès des élèves, le dispositif s'est arrêté. Prédécagri est donc un moyen pour l'équipe d'appuyer leurs démarches, analyser leurs actions en formalisant leurs réflexions. Et ainsi, pour organiser au mieux cette semaine de cohésion, l'équipe prévoit de constituer un groupe de travail qui se réunira régulièrement.

Une nouvelle organisation dans le suivi des élèves en situation de décrochage passif

Pour répondre au mieux aux problématiques des élèves décrocheurs rencontrés au sein de leur établissement, l'équipe envisage dans le cadre du dispositif Prédécagri de mettre en place une commission intermédiaire, en amont du conseil de discipline. Pour ne pas multiplier les groupes de travail, cette commission intermédiaire sera pour la grande majorité composée des mêmes personnes que le groupe de travail mis en place pour la semaine de cohésion. L'objectif n'étant plus de travailler sous l'angle disciplinaire mais plutôt dans l'accompagnement des problèmes rencontrés par l'élève. Proposant ainsi aux élèves observant plusieurs avertissements, de passer auprès d'une commission plus adaptée et plus apte à l'aider dans son travail, que le conseil de discipline. Car pour l'équipe il y a un lien fort entre les élèves reçus en conseil de discipline et ceux en situation de décrochage scolaire.

5. Un besoin d'appui pour gérer au mieux les évolutions des profils des élèves

L'équipe pédagogique et administrative fait le constat d'une grande évolution du profil des élèves, évolution envers laquelle ils ne savent pas comment travailler et qui pourtant est un facteur important à prendre en compte pour eux. Ils sont donc en forte demande de formations pour les accompagner dans l'évolution de leur travail et ainsi leur apporter de nouvelles méthodologies de travail, mais aussi sur le plan du suivi de l'élève (psychologie, informations sur les réseaux d'aides possibles suivant les difficultés rencontrées, etc.). En effet, les professionnels se confrontent à un nouveau profil de public, auquel ils ne se sentent pas forcément bien préparés : « on remarque des changements, ça serait intéressant d'avoir aussi des formations théoriques sur ces évolutions, sur quoi on peut s'appuyer pour travailler, redynamiser ces nouveaux publics, parce que c'est pas les mêmes approches... pour mieux les comprendre ». La CPE semble être « restée sur sa faim » à l'occasion du séminaire Prédécagri, car elle avait déjà suivi des enseignements sur le thème du décrochage en IUFM. Elle a par contre souligné l'intérêt de discuter avec les collègues des autres établissements et avec la coordinatrice régionale. Elle a participé à une journée de concertation régionale entre les 3 établissements pilotes à l'Isle sur la Sorgue mais cette journée a davantage tourné à la confrontation entre personnels, sur des visions différentes de l'éducation.

Les membres de l'établissement ont mis en place cette année un suivi des études pour inciter les jeunes à travailler plus, en s'intéressant à leurs activités. En cette fin d'année, l'équipe semble ne pas avoir obtenu tous les résultats escomptés et pense que d'autres critères, d'autres freins sont à prendre en compte.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Face à ces interrogations et difficultés, l'équipe se sent isolée au niveau des partenariats, les collaborations avec les missions locales, les MGI, le CIO semblent restreintes mais tendent petit à petit à se développer au sein de l'établissement avec le soutien de la région. Le suivi avec la coordinatrice régionale du projet « Prédécagri » semble leur apporter un cadrage temporel, en leur donnant des échéances dans l'évolution des projets. Néanmoins, ils souhaiteraient plus de partage d'informations entre établissements, entre professionnels, et un partage des pratiques, des projets déjà existants dans d'autres structures pour leur apporter d'autres pistes de réflexions dans leurs actions. La CPE souhaite qu'Eduter puisse faire remonter des informations et évaluations des expérimentations tentées dans d'autres établissements, pour favoriser un partage des pratiques, et puisse leur dire « si on fait fausse route », et les aider à auto évaluer l'impact de leurs propres projets (formation aux techniques d'enquête par questionnaire par exemple).

Toutes ces évolutions (nouveau public, nouvelle organisation d'établissement) produisent un changement de leurs pratiques professionnelles que chacun doit de nouveau appréhender. Il est donc nécessaire que chaque membre de l'établissement se sente investi par cette problématique pour créer une nouvelle dynamique d'établissement. En incluant un peu plus les personnels « non éducatif » dans la mise en place de ce nouveau projet, en effet, pour le moment ce travail s'effectue à « huit clos », sans l'implication des personnels TOS.

De plus, certains enseignants auraient tendance à gérer leurs difficultés seul, s'en trop partager leur travail avec leurs collègues. Pour cette équipe pédagogique, dont le fonctionnement par petits groupes est plutôt classique pour une organisation professionnelle de ce type, il est nécessaire de créer une seule et même démarche, entre ceux qui se sentent plus actifs par cette problématique et ceux qui la subissent un peu plus. La direction souhaite ainsi « monter en puissance » pour faire face à ce nouveau public, aux nouvelles problématiques, aux nouveaux programmes de travail qui viennent, selon eux, considérer l'élève plus comme un individu que comme un élève appartenant à un groupe classe. Cette impulsion de la direction et les précédentes actions déjà réalisées au sein de l'établissement semblent être une aide dans la mobilisation de tous, et d'après l'équipe une nouvelle dynamique d'équipe tente à apparaître depuis quelques temps.



ANNEXE 8

QUESTIONNAIRE DE JUIN 2010

Les pratiques relatives au décrochage scolaire dans les établissements

1. Utilisez-vous un ou des outils (logiciels, questionnaires...) permettant de repérer dès leur rentrée dans l'établissement des apprenants susceptibles de décrocher ?

1. oui 2. non

2. Lesquels ?

3. ... les interruptions prématurées de formation en cours

ou fin de cycle sont :

1. Fréquentes 2. Assez fréquentes

3. Peu fréquentes 4. Rares

4. A priori, quel pourcentage de l'effectif global de l'établissement estimez-vous concerné par ces interruptions prématurées ?

5. ... les démobilisations passives d'apprenants qui, tout en

restant dans l'établissement, n'arrivent pas ou plus à

suivre leur formation, sont...

1. Fréquentes 2. Assez fréquentes

3. Peu fréquentes 4. Rares

6. Les interruptions prématurées de formation en cours ou

fin de cycle sont...

1. En augmentation 2. Stables

3. En diminution

7. Les démobilisations passives en cours ou fin de cycle

sont...

1. En augmentation 2. Stables

3. En diminution

8. Laquelle de ces deux formes de décrochage scolaire vous

paraît la plus préoccupante (ou problématique) pour

l'établissement ?

1. Les interruptions prématurées de formation

2. Les démobilisations passives

9. Quelle(s) question(s) pose-t-elle à l'établissement ?

10. Dans quels filières et/ou cycles proposés par l'établissement les interruptions se rencontrent-elles

le plus ?

1. 4ème/3ème

2. Filière générale (S)

3. Filière technologique

4. Filière(s) professionnelle(s)(dont BTSA)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

11. Précisez la ou les classes

1. 2nde GT 2. 1ère S 3. Tle S

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

12. Précisez la ou les classes

1. 2nde GT 2. 1ère 3. Tle

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

13. Précisez le(s) diplôme(s) le(s) plus touché(s)

14. Dans quels filières et/ou cycles proposés par l'établissement les démobilisations se rencontrent-elles le plus ?

1. 4ème/3ème

2. Filière générale (S)

3. Filière technologique

4. Filière(s) professionnelle(s)(dont BTSA)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

15. Précisez la ou les classes

1. 2nde GT 2. 1ère S 3. Tle S

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

16. Précisez la ou les classes

1. 2nde GT 2. 1ère 3. Tle

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

17. Précisez le(s) diplôme(s) le(s) plus touché(s)

2 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Eduter

1 Les apprenants "décrocheurs sortants", qui interrompent leur formation de manière prématurée, soit en cours soit en fin de cycle, avant l'obtention de leur diplôme...

A. L'identification de ces apprenants "décrocheurs sortants"

18. Quels signaux sont pris en compte dans l'établissement

pour considérer qu'un apprenant se trouve potentiellement dans cette situation et à partir desquels

une procédure d'identification/vérification est engagée ?

1. Absence physique non motivée depuis plus de X jours

2. Appel de l'apprenant à l'établissement

3. Appel des parents (ou des responsables légaux) à l'établissement

4. Signalement du professeur principal ou du coordinateur de cycle

5. Signalement d'un camarade de classe

6. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

19. Précisez le nombre de jours

20. Précisez

21. Qui est chargé de l'identification de ces apprenants

"décrocheurs sortants" ?

- 1. Le proviseur ou le directeur du CFA
- 2. Le proviseur adjoint
- 3. Le(s) CPE
- 4. Un/des surveillant/s
- 5. Une secrétaire
- 6. Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation

7. Un groupe organisé, spécifiquement chargé de ces apprenants en situation de décrochage

8. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

22. Précisez son intitulé et sa composition

23. Précisez

24. Comment se passe alors la procédure d'identification/vérification ? Autrement dit, comment vérifiez-vous que l'apprenant est - ou non - "décrocheur sortant" ?

25. A partir de quand l'interruption de la formation est-elle considérée comme effective/officielle ?

- 1. Passage en conseil de discipline de l'apprenant
- 2. Passage devant une autre commission interne à l'établissement
- 3. Réception par l'établissement d'une lettre de démission de l'apprenant
- 4. Entretien de l'apprenant démissionnaire avec un membre de l'établissement
- 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

26. Précisez laquelle

27. Précisez qui

28. Précisez

3 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Eduter

29. Quelles informations complémentaires sont recherchées au sujet de l'apprenant identifié comme

"décrocheur sortant" ?

- 1. Aucune
- 2. Motifs du départ
- 3. Élément/Événement déclencheur
- 4. Projet après la sortie de l'établissement
- 5. Personnes ou institutions relais en charge de l'apprenant à sa sortie de l'établissement
- 6. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

30. Précisez

31. Gardez-vous une trace du travail d'identification ainsi effectué ?

- 1. Non, le travail d'identification n'est pas formalisé
- 2. Des listes nominatives d'apprenants "décrocheurs sortants" sont établies (par classe, cycle, etc.) en dehors des recensements effectués pour la tutelle (par exemple, via Libellule pour la DGER)
- 3. Les informations collectées sur les apprenants "décrocheurs sortants" sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un cahier, un classeur, un fichier, etc.)
- 4. Chaque apprenant "décrocheur sortant" est identifié à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée
- 5. Autre(s) mise(s) en forme du travail d'identification effectué

32. Précisez

33. Un traitement statistique des données sur les "décrocheurs sortants" de l'établissement est-il effectué ?

- 1. oui 2. non

34. Par qui ?

- 1. CPE

2. Proviseur adjoint
 3. Un groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants "décrocheurs sortants"

4. Autre(s)
Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

35. Si ce groupe est différent de celui déjà évoqué, précisez

36. Précisez

37. Dans l'enseignement agricole ?

1. oui 2. non

38. A l'éducation nationale ?

1. oui 2. non

39. Dans d'autres ministères proposant des formations (jeunesse et sport, santé, travail, etc.)

1. oui 2. non

B. Le suivi de ces apprenants "décrocheurs sortants"

40. Existe-t-il dans l'établissement un suivi des apprenants

"décrocheurs sortants" ?

1. Tous les apprenants "décrocheurs sortants" sont suivis
 2. Seuls les apprenants âgés de moins de 16 ans sont suivis
 3. Seuls les apprenants qui n'ont pas de "solution" à la sortie de l'établissement sont suivis (ils sont sans projet, ne savent pas ce qu'ils vont faire ensuite)
 4. Aucun suivi n'est mis en place dès lors que l'apprenant quitte officiellement l'établissement
 5. Autre

41. Précisez

42. ... qui l'assure ?

1. Le proviseur ou le directeur du CFA
 2. Le proviseur adjoint
 3. Le(s) CPE
 4. Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant "décrocheurs sortants"
 5. Un groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants "décrocheurs sortants"
 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).
4 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Eduter

43. Si ce groupe est différent de celui déjà évoqué, précisez

44. Précisez quelle autre personne assure le suivi des décrocheurs dans l'établissement :

45. ... quelle(s) forme(s) prend-il ? ou en quoi consiste-t-il ?

"

46. ... la famille (ou les responsables légaux) de l'apprenant

"décrocheur sortant" est-elle associée à ce suivi ?

1. oui 2. non

47. Comment ?

48. ... travaillez-vous avec des partenaires extérieurs à l'établissement pour effectuer ce suivi ?

1. oui 2. non

49. De qui s'agit-il ?

1. Mission locale-permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)
 2. CIO-Mission générale d'insertion (MGI)
 3. Dispositifs relais
 4. Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
 5. Associations
 6. Municipalités
 7. Services sociaux (Education nationale, conseil régional)
 8. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

50. Précisez pour chacune d'elles leur champ d'action

51. Précisez

52. ... gardez-vous trace du suivi effectué ?

1. Non, le suivi réalisé n'est pas formalisé
 2. Les informations collectées sur les apprenants "décrocheurs sortants" sont consignées au fur et à mesure

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

sans être organisées de manière particulière (dans un cahier, un classeur, un fichier, etc.)

3. Chaque apprenant "décrocheur sortant" est suivi à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée

4. Autre(s) mise(s) en forme du suivi effectué

53. Précisez

54. ... à partir de quand ce suivi cesse-t-il pour les apprenants ayant une solution, un projet?

1. L'apprenant (ou sa famille ou ses responsables légaux) déclare qu'il a une solution, un projet

2. Les personnes ou partenaires relais concernés sont contactés et informés à propos de l'apprenant et de son projet

3. L'effectivité de la solution annoncée est vérifiée auprès de la source (employeur, centre de formation, autre...)

4. L'apprenant est engagé dans la solution : en formation, en emploi, etc.

5. Autre

55. Précisez

5 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Eduter

56. ... à partir de quand cesse-t-il pour les apprenants sans solution, sans projet ?

1. L'apprenant et sa famille (ou ses responsables légaux) sont informés des aides/partenaires existants pour trouver une solution, construire un nouveau projet

2. Les personnes ou partenaires relais concernés sont contactés et informés à propos de l'apprenant et de son absence de projet

3. L'apprenant a défini un nouveau projet, trouvé une solution

4. L'apprenant a mis en œuvre son projet

5. Autre

57. Précisez

58. Vos éventuels commentaires

2 Les apprenants démobilisés ou décrocheurs de l'intérieur, qui n'ont pas quitté l'établissement, mais

n'arrivent pas ou plus à suivre la formation commencée

A. Le repérage de ces apprenants démobilisés

59. Comment les apprenants démobilisés sont-ils repérés

dans l'établissement ?

1. Une procédure de repérage est appliquée à l'ensemble des apprenants de l'établissement pour déterminer lesquels d'entre eux se trouvent dans cette situation

2. Les apprenants démobilisés sont repérés grâce à une ou des actions de repérage coordonnées mais non systématisées à l'ensemble de la population lycéenne

3. Les apprenants démobilisés sont identifiés au coup par coup, de manière ponctuelle, sans qu'aucune action de repérage coordonnée soit menée

4. Il n'y a aucun travail particulier de repérage de ces apprenants effectué dans l'établissement

60. Qui effectue ce repérage ?

1. Le proviseur ou le directeur du CFA

2. Le proviseur adjoint

3. Le(s) CPE

4. L'infirmière

5. Un/des surveillant/s

6. Les professeurs des apprenants concernés

7. Les professeurs principaux de chaque classe ou coordinateurs de cycles

8. Groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants dans cette situation

9. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

61. Si ce groupe est différent de celui chargé des apprenants "décrocheurs sortants", précisez son intitulé et sa composition

62. Précisez

6 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Eduter

63. Qui centralise ces informations ?

- 1. Le proviseur ou le directeur du CFA
- 2. Le proviseur adjoint
- 3. Le(s) CPE
- 4. L'infirmière
- 5. Un/des surveillant/s
- 6. Les professeurs des apprenants concernés
- 7. Les professeurs principaux de chaque classe

ou coordinateurs de cycles

- 8. Groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants dans cette situation

- 9. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

64. Si ce groupe est différent de celui chargé des apprenants "décrocheurs sortants", précisez son intitulé et sa composition

"

65. Précisez

"

66. Quels signaux permettent de considérer qu'un apprenant est effectivement démobilisé ?

Autrement dit, sur quels éléments (ou indices) se fonde le repérage de ces apprenants ?

67. A quelles occasions (ou dans quels cadres) ce repérage est-il effectué ?

- 1. Entretiens d'accueil
- 2. Entretiens de positionnement de début d'année
- 3. Réunions des équipes pédagogiques
- 4. Réunions du groupe spécifiquement chargé des apprenants démobilisés
- 5. Conseils de classe
- 6. Conseils de mi-trimestre
- 7. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

68. Précisez

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

69. Expliquez brièvement pour chaque occasion comment cela se passe

70. Gardez-vous une trace du travail de repérage ainsi effectué ?

- 1. Non, le travail de repérage n'est pas formalisé
- 2. Les informations collectées sur les apprenants démobilisés sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un carnet, un classeur, un fichier, etc.)

- 3. Chaque apprenant démobilisé est repéré à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée

- 4. Autre(s) mise(s) en forme du travail de repérage effectué

"

71. Précisez

"

B. L'accompagnement de ces apprenants démobilisés

72. Mettez-vous en place des actions ou dispositifs ciblés

d'accompagnement des apprenants démobilisés dans l'établissement ?

- 1. oui 2. non

Destinés spécifiquement à cette population

7 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Eduter

73. Quelle(s) forme(s) prennent-ils ?

- 1. Soutien scolaire (cognitif et/ou méthodologique)
- 2. Tutorat
- 3. Aide au devoir
- 4. Travail sur la motivation et le projet de l'apprenant
- 5. Suivi médico-socio-psychologique
- 6. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

74. Précisez

75. Décrivez rapidement cette/ces action(s) ou ce(s) dispositif(s) (indiquez en particulier qui le(s) prend en charge)

76. ... ces différentes actions d'accompagnement sont-elles coordonnées ?

1. oui 2. non

77. Coordonnées par qui ?

1. Proviseur adjoint 2. CPE

3. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

78. Précisez

79. Quels autres actions ou dispositifs sont mis en œuvre, qui ne sont pas spécifiquement ciblés sur ces apprenants, mais qui peuvent aussi les aider (heures de vie de classe, entretiens de positionnement, etc.) ?

80. ...la famille (ou les responsables légaux) de l'apprenant démobilisé est-elle associée à ce suivi ?

1. oui 2. non

81. Comment ?

82. ...les professionnels (maîtres de stage ou d'apprentissage) sont-ils associés à ce suivi ?

1. oui 2. non

83. Comment ?

84. ... recourez-vous à des partenaires extérieurs pour aider ces apprenants ?

1. oui 2. non

85. De qui s'agit-il ?

1. Assistante sociale 2. Psychologue

3. Associations 4. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

86. Précisez pour chacune d'elles leur champ d'action

87. Précisez

8 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Eduter

88. ... gardez-vous trace de l'accompagnement effectué ?

1. Non, l'accompagnement réalisé n'est pas formalisé

2. Les informations collectées sur les apprenants démobilisés sont consignées au fur et à mesure sans être

organisées de manière particulière (dans un carnet, un classeur, un fichier, etc.)

3. Chaque apprenant démobilisé est accompagné à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée

4. Autre(s) mise(s) en forme du travail d'accompagnement effectué

89. Précisez

90. Dans l'établissement, diriez-vous que l'information relative au repérage des apprenants démobilisés circule...

1. Bien 2. Assez bien 3. Assez mal

4. Mal

91. Dans l'établissement, diriez-vous que l'information

relative à l'accompagnement mis en place pour chacun d'eux circule...

1. Bien 2. Assez bien 3. Assez mal

4. Mal

92. Les équipes éducatives de l'établissement sont-elles sensibilisées/formées à la question du décrochage scolaire ?

1. Oui 2. Non

93. Précisez en quoi consiste cette sensibilisation/formation ainsi que ses bénéficiaires

94. Selon vous, de quoi l'établissement aurait-il besoin pour mieux accompagner les apprenants démobilisés (formation des enseignants sur..., outillage diagnostique pour..., plus grande présence des conseillers d'orientation...)?

95. Vos éventuels commentaires

En guise de conclusion sur le décrochage scolaire...

96. Existe-t-il un travail effectué au niveau régional sur le décrochage scolaire auquel l'établissement participe ?

1. Oui 2. Non

97. Sur quel(s) type(s) de population de décrocheurs ce travail est-il effectué ?

1. Les apprenants décrocheurs sortants

2. Les apprenants démobilisés

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

98. En quoi consiste-t-il ?

1. Demande de remontées d'informations régulières sur les décrocheurs

2. Participation à la mise en place d'une base de données de type observatoire du décrochage

3. Incitation à la mise en place d'actions ou de dispositifs d'accompagnement des décrocheurs

4. Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

99. Précisez

100. Précisez

101. Selon vous, existe-t-il des pratiques au sein de l'établissement qui peuvent générer du décrochage scolaire (Non autorisations de redoublement, conseils de discipline non suivis de rescolarisation, réorientations imposées...)?

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

1. Oui 2. Non

9 – Questionnaire PRÉDÉCAGRI- AgroSup Dijon - Educer

102. Lesquelles ?

Quelques renseignements complémentaires sur l'établissement

103. Votre région

1. Champagne-Ardenne 2. Rhône-Alpes

3. PACA

104. Affiliation de l'établissement

1. Public 2. CNEAP 3.

UNMFREO

4. UNREP

105. Nom de l'établissement (Précisez si besoin le site et/ou l'antenne)

106. Type de public formé dans l'établissement

1. Elèves 2. Apprentis

3. Elèves+apprentis

107. Effectif global de l'établissement

108. Dont nombre d'apprentis

109. Offre de formation de l'établissement

1. 4ème/3ème

2. Filière générale (S)

3. Filière technologique

4. Filière professionnelle Production

5. Filière professionnelle Equine/hippique

6. Filière professionnelle Aménagement

7. Filière professionnelle Transformation

8. Filière professionnelle Commerce

9. Filière professionnelle Services

10. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

110. Précisez

111. Niveaux de diplômes

1. Niveau V (CAPA, BEPA, BPA)

2. Niveau IV (BTA, Bac pro, BP)

3. Niveau III (BTSA)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

112. Nombre de CPE dans l'établissement

1. 1 2. 2 3. 3 et plus

113. Présence d'une infirmière dans l'établissement

1. Oui 2. Non

114. Fonction(s) de celui ou ceux qui ont rempli ce questionnaire

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- 1. Proviseur/directeur
- 2. Proviseur/directeur adjoint
- 3. CPE
- 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

115. Précisez la fonction

ANNEXE 9

ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE DE JUIN 2010 : TRAITEMENT QUANTITATIF DES REPONSES ET LISTE DES REPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES

Evaluation du projet PRÉDÉCAGRI

QUESTIONNAIRE D'ENTRÉE sur les PRATIQUES RELATIVES au DÉCROCHAGE SCOLAIRE dans les ÉTABLISSEMENTS

TRAITEMENT des RÉPONSES

1°. LA POPULATION RÉPONDANTE : Caractérisation de l'échantillon

Sur les 149 (?) établissements des 3 régions pilotes participant au projet PRÉDÉCAGRI contactés par mail en mai 2010, 62 ont répondu à l'enquête, dont plus de la moitié est située en Rhône-Alpes, un petit tiers en Champagne Ardennes et le reste – soit 8 seulement – en PACA. Globalement, la répartition public-privé des répondants au questionnaire (40/60) respecte celle nationale, avec cependant une légère sous-représentation du CNEAP et, à l'inverse, une sur-représentation de l'UNMFREO.

Nbre TOTAL d'établissements répondants	100% (62)
en Rhône-Alpes	54,8% (34)
en Champagne-Ardenne	32,3% (20)
en PACA	12,9% (8)

Affiliation	TOTAL	Rhône-Alpes	Ch-Ardennes	PACA
Public	40,3% (25)	32,4% (11)	45,0% (9)	62,5% (5)
Privé	59,7% (37)	67,6% (23)	55% (11)	37,5% (3)
dont CNEAP	22,6% (14)	26,5% (9)	15,0% (3)	25,0% (2)
UNMFREO	32,3% (20)	35,3% (12)	35,0% (7)	12,5% (1)
UNREP	4,8% (3)	5,9% (2)	5,0% (1)	0,0% (0)
TOTAL	100% (62)	100% (34)	100% (20)	100% (8)

Liste des établissements répondants

<p>Public LEGTA de Gap EPLE Montbrison Précieux - Deux sites LPA La Martellière Voiron Lycée horticole de Romans Lycée agricole ??? <i>Nom non précisé</i> CFA Edgard Pisani Agricampus Var EPL de Cognin LPA Orange Lycée Edgard Pisani LEGTA de Valabre Lycée Horticole Fayl Billot Lycée le Valentin Lycée agricole de Savoie Legta Grenoble Saint Ismier LEGTPA de Chalons en Champagne - Lycée CFA Aube EPL de l'Aube site de Croigny LEGTPA Chalons en Champagne - CFA CFA Agricole de la Marne CFPPA des Savoie et du Bugey (Domaine Reinach, La Motte Servolex) LPA La Ricarde LPA de Contamine-sur-Arve EPL Avize EPL de Cibeins (01). LEGTPA et CFA</p>	<p>CNEAP LETPAP de Maubert Fontaine Lycée professionnel rural des Alpes (38) LEAP Fontlongue Miramas Lycée agricole privé St André (42) Lycée de Combloux LEPAP Charles de Foucauld (07) LEAP Saint Maximin LEAP Vallon Bonnevaux, site Les Bonnevaux. Lycée privé Sainte Maure Lycée des Cordeliers LETP Bellevue LHP Lyon Pressin L.T.P. Les Mandailles LAP E Gautier</p> <p>UNMFREO ☛ 2 éts n'ont pas donné leur nom MFR de La Palma- antenne Cfa des MFREO MFREO de Auve MFREO St Laurent de Chamousset MFR Doulaincourt MFR Garachon Lambesc MFREO du pays de Seyssel MFR Pont de Veyle MFR La Seigniere MFR Coublevie (38)</p>
---	--

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

UNREP LPT Somme Suipe CEFA de Montélimar (26) LPPR site de Nantua (01)	MFR Gionges MFR Lucquy MFR de Montbrison MFR Vertus MFR L'Arclosan - Le Villard (74) MFR le Belvédère antenne CFA MFR Chapeau Cornu (38) MFR Murigneux (42) MFR des 4 Vallées, Lamure-sur-Azergues
--	--

Dans leur grande majorité (plus de 60%), les questionnaires ont été remplis par des chefs d'établissement ou leur adjoint. 7 ont été complétés par des binômes : 1 proviseur + adjoint, 4 proviseur + CPE, 1 proviseur + responsable administrative, 1 proviseur + formateur (sur mission santé et social).

Fonction(s) des répondants	
Proviseur/directeur	51,6% (32)
Proviseur/directeur adjoint	<u>11,3%</u> (7)
CPE	22,6% (14)
Autre	24,2% (15)
TOTAL	100% (68)

QRM. %/citations
 1 non réponse

Autres fonctions : 6 Enseignant, formateur 3 Secrétaire 3 Responsable pédagogique 1 Responsable administratif 1 TEPETA vie scolaire 1 Animatrice du CDR

Dans l'ensemble, les établissements répondants accueillent pour plus de la moitié des élèves de la voie scolaire, pour plus d'un tiers un public mixte élèves-apprentis. Ces proportions varient cependant sensiblement selon les affiliations.

Type de publics formés	TOTAL	Public	Privé	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Elèves	54,8% (34)	32,0% (8)	70,3% (26)	78,6% (11)	70,0% (14)	33,3% (1)
Apprentis	8,1% (5)	20,0% (5)	0	0	0	0
Elèves+apprentis	<u>37,1%</u> (23)	48,0% (12)	29,7% (11)	21,4% (3)	30,0% (6)	66,7% (2)
TOTAL	100% (62)	100% (25)	100% (37)	100% (14)	100% (20)	100% (3)

Il s'agit de petites structures, qui forment le plus souvent entre 100 et 300 élèves, les établissements publics étant en règle générale d'une taille un peu supérieure à ceux du privé.

Effectif global	TOTAL	Public	Privé	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Moins de 100	9,7% (6)	4,0% (1)	13,9% (5)	7,1% (1)	20,0% (4)	0
De 100 à 200	27,4% (17)	16,0% (4)	36,1% (13)	35,7% (5)	40,0% (8)	0
De 200 à 300	25,8% (16)	28,0% (7)	25,0% (9)	21,4% (3)	20,0% (4)	66,7% (2)
De 300 à 400	<u>19,4%</u> (12)	24,0% (6)	16,7% (6)	14,3% (2)	15,0% (3)	33,3% (1)
De 400 à 500	11,3% (7)	16,0% (4)	8,33% (3)	21,4% (3)	0	0
De 500 à 600	0	0	0	0	0	0
600 et plus	4,8% (3)	12,0% (3)	0	0	0	0
TOTAL	100% (61)	100% (25)	100% (36)	100% (14)	100% (19)	100% (3)

1 non réponse (MFR)

L'offre de formation des établissements répondants est diversifiée puisqu'elle s'étend, sans compter les formations non agricoles, de la 4^{ème}-3^{ème} à la licence pro et aux classes préparatoires. La totalité des établissements propose au moins une formation professionnelle, le plus souvent dans la filière services dans les structures privées, dans la filière production dans les structures publiques. La filière aménagement est également souvent présente (dans près d'1/3 des établissements). En moyenne, les ¾ des établissements

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

possèdent par ailleurs un cycle 4^{ème}-3^{ème}, cette proportion étant nettement plus élevée dans l'enseignement privé.

Offre de formation	TOTAL	Rhône-Alpes	Ch-Ardenes	PACA
4ème/3ème	75,8% (47)	82,4% (28)	75,0% (15)	50,0% (4)
Filière générale (S)	16,1% (10)	14,7% (5)	15,0% (3)	25,0% (2)
Filière technologique	<u>32,3%</u> (20)	26,5% (9)	25,0% (5)	75,0% (6)
Filière prof ^{elle} Production	43,6% (27)	23,5% (8)	60,0% (12)	87,5% (7)
Filière prof ^{elle} Equine/hippique	6,5% (4)	8,8% (3)	0	12,5% (1)
Filière prof ^{elle} Aménagement	<u>32,3%</u> (20)	35,3% (12)	25,0% (5)	37,5% (3)
Filière prof ^{elle} Transformation	6,5% (4)	5,9% (2)	5,0% (1)	12,5% (1)
Filière prof ^{elle} Commerce	21,0% (13)	26,5% (9)	15,0% (3)	12,5% (1)
Filière prof ^{elle} Services	51,6% (32)	50,0% (17)	50,0% (10)	62,5% (5)
Autre	21,0% (13)	29,4% (10)	15,0% (3)	0

QRM.. %/Observations

Offre de formation	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
4ème/3ème	44,0% (11)	92,9% (13)	100% (20)	100% (3)
Filière générale (S)	28,0% (7)	21,4% (3)	0,0% (0)	0,0% (0)
Filière technologique	52,0% (13)	28,6% (4)	5,0% (1)	66,7% (2)
Filière prof ^{elle} Production	68,0% (17)	35,7% (5)	25,0% (5)	0,0% (0)
Filière prof ^{elle} Equine/hippique	8,0% (2)	7,1% (1)	5,0% (1)	0,0% (0)
Filière prof ^{elle} Aménagement	40,0% (10)	28,6% (4)	25,0% (5)	33,3% (1)
Filière prof ^{elle} Transformation	12,0% (3)	7,1% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)
Filière prof ^{elle} Commerce	28,0% (7)	14,3% (2)	20,0% (4)	0,0% (0)
Filière prof ^{elle} Services	36,0% (9)	78,6% (11)	55,0% (11)	33,3% (1)
Autre	16,0% (4)	7,1% (1)	25,0% (5)	100% (3)

QRM.. %/Observations

Autres formations proposées :

Petite enfance	Classe prépa
Maintenance des matériels	Secrétariat
Agroéquipements	CAP APR
BP JEPS LTP, BTS AGTL	DIMA
Fleuriste	BP JEPS
Licence pro	BP préparateur en pharmacie
Fleuristerie	

Pour les cursus professionnels, l'offre de formation à un niveau de qualification est d'autant moins répandue que ce niveau est élevé : si la quasi-totalité des établissements répondants propose un niveau V de formation, ils ne sont plus que 43% à préparer à un niveau III. Le plus souvent, ils ouvrent 2, voire 3 niveaux de formation, le plus souvent dans la même filière.

Niveaux de diplômes proposés	TOTAL	Rhône-Alpes	Ch-Ardenes	PACA
Niveau V (CAPA, BEPA, BPA)	93,6% (58)	91,2% (31)	95,0% (19)	100% (8)
Niveau IV (BTA, Bac pro, BP)	88,7% (55)	91,2% (31)	80,0% (16)	100% (8)
Niveau III (BTSA)	43,6% (27)	44,1% (15)	40,0% (8)	50,0% (4)

QRM

Un seul niveau de formation	11,5% (7 : 6 NV + 1 N IV) (2 CNEAP, 5 MFR)
Deux niveaux de formation	47,5% (29) (27 NV + IV, 2 NIV + III)
Trois niveaux de formation	<u>41%</u> (25) (15 public, 5 CNEAP, 3 MFR, 2 UNREP)

1 non réponse

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Les établissements ne sont pas pourvus de manière identique en personnel éducatif non enseignant : si le plus souvent, les établissements répondants ont un CPE, près d'un sur trois - et plus des 4/5^{ème} des MFR, organisées différemment - n'en compte aucun. Le nombre de CPE dans les établissements est fonction de la taille de ces derniers. De même pour les infirmières : si 1/3 de l'ensemble des établissements bénéficient de leur présence, ce sont avant tout les structures d'enseignement public qui en sont dotés (pour les ¾), alors que les établissements privés n'en disposent que très exceptionnellement.

Nombre de CPE	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Aucun	30,7% (19)	0	14,3% (2)	85,0% (17)	0
1	46,8% (29)	60,0% (15)	64,3% (9)	15,0% (3)	66,7% (2)
2	19,4% (12)	32,0% (8)	21,4% (3)	0	33,3% (1)
3 et plus	3,2% (2)	8,0% (2)	0	0	0
TOTAL	100% (62)	100% (25)	100% (14)	100% (20)	100% (3)

Présence d'une infirmière	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Oui	33,9% (21)	76,0% (19)	14,3% (2)	0	0
Non	66,1% (41)	24,0% (6)	85,7% (12)	100% (20)	100% (3)
TOTAL	100% (62)	100% (25)	100% (14)	100% (20)	100% (3)

1^{ère} APPROCHE DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE : Définition, mesure et évolution du phénomène dans les établissements

Un repérage préalable du décrochage scolaire potentiel encore assez peu pratiqué (dans 1 établissement sur 3), à l'aide d'outils diagnostics pas forcément spécifiques et peu croisés.

Usage d'outils de repérage du DS à l'entrée en formation	TOTAL	Public	Privé	Rhône-Alpes	Ch-Ardenes	PACA
oui	31,0% (18)	33,3% (8)	29,4% (10)	35,5% (11)	21,1% (4)	37,5% (3)
non	69,0% (40)	66,7% (16)	70,6% (24)	64,5% (20)	79,0% (15)	62,5% (5)
TOTAL	100% (58)	100% (24)	100% (34)	100% (31)	100% (19)	100% (8)

4 non réponse (1 Ch-Ardenes, 3 RA)

Outils de repérage du DS utilisés	TOTAL
Entretien	30,0% (6)
Test de positionnement (dont Eval 3)	30,0% (6)
Bulletins scolaires antérieurs	10,0% (2)
Logiciel de gestion de la vie scolaire (Pronote)	5,0% (1)
Fiche diagnostic	5,0% (1)
Observatoire du DS	5,0% (1)
Bilan orthophoniste	5,0% (1)
Autre	10,0% (2)
TOTAL	100% (20)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 16 réponses brutes). QRM. %/citations

2 non réponse

3 Combinaisons :
Fiche diagnostic + dossier de demande de 1/3 temps
Entretien + Bulletins scolaires
Entretien + Test de positionnement

Autre :
1 Dossiers de demande de 1/3 temps
1 Lien avec l'établissement d'origine

Un phénomène jugé globalement peu fréquent, des démobilisations passives considérées comme plus répandues que les interruptions prématurées de formation.

Fréquence des interruptions prématurées de formation en cours ou fin de cycle	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Fréquentes	0	0	0	0	0
Assez fréquentes	14,5% (9)	28,0% (7)	7,1% (1)	5,0% (1)	0
Peu fréquentes	67,7% (42)	60,0% (15)	64,3% (9)	80,0% (16)	66,7% (2)
Rares	17,7% (11)	12,0% (3)	28,6% (4)	15,0% (3)	33,3% (1)
TOTAL	100% (62)	100% (25)	100% (14)	100% (20)	100% (3)

Fréquence des interruptions prématurées de formation en cours ou fin de cycle	Rhône-Alpes	Ch-Ardenes	PACA
Fréquentes	0	0	0
Assez fréquentes	8,8% (3)	20,0% (4)	25,0% (2)
Peu fréquentes	73,5% (25)	65,0% (13)	50,0% (4)
Rares	17,7% (6)	15,0% (3)	25,0% (2)
TOTAL	100% (34)	100% (20)	100% (8)

Fréquence des démobilisations passives	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Fréquentes	0	0	0	0	0
Assez fréquentes	27,9% (17)	37,5% (9)	35,7% (5)	15,0% (3)	0
Peu fréquentes	55,7% (34)	54,2% (13)	50,0% (7)	60,0% (12)	66,7% (2)
Rares	16,4% (10)	8,3% (2)	14,3% (2)	25,0% (5)	33,3% (1)

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

TOTAL	100% (61)	100% (24)	100% (14)	100% (20)	100% (3)
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------

1 non réponse

Fréquence des démobilisations passives	Rhône-Alpes	Ch-Ardennes	PACA
Fréquentes	0	0	0
Assez fréquentes	21,2% (7)	30,0% (6)	50,0% (4)
Peu fréquentes	63,6% (21)	50,0% (10)	37,5% (3)
Rares	15,2% (5)	20,0% (4)	12,5% (1)
TOTAL	100% (33)	100% (20)	100% (8)

1 non réponse

Des interruptions prématurées de formation estimées comme marginales ($\leq 5\%$ dans les $\frac{3}{4}$ des réponses)

Pourcentage d'interruptions prématurées dans l'effectif global	
$\leq 1\%$	15,1% (8)
$\leq 2\%$	9,4% (5)
Environ 3%	<u>18,9%</u> (10)
Environ 4%	7,5% (4)
$\leq 5\%$	26,4% (14)
7%	1,9% (1)
Environ 8%	9,4% (5)
Environ 9%	3,4% (2)
10%	5,6% (3)
15%	1,9% (1)
TOTAL	100% (53)

Moins de 1%	15,1% (8)
Entre 2 et 5%	62,3% (33)
Entre 6 et 9%	15,1% (8)
10% et plus	7,5% (4)

9 non réponse

Un phénomène vu comme stable le plus souvent ($\frac{3}{5}$ ^{ème} des réponses), plutôt en augmentation dans un deuxième temps (1 réponse sur 3)

Evolution des interruptions prématurées de formation	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
En augmentation	<u>28,3%</u> (17)	36,0% (9)	25,0% (3)	25,0% (5)	0
Stables	58,3% (35)	36,0% (9)	66,7% (8)	75,0% (15)	100% (3)
En diminution	13,3% (8)	28,0% (7)	8,3% (1)	0	0
TOTAL	100% (60)	100% (25)	100% (12)	100% (20)	100% (3)

2 non réponse

Evolution des démobilisations passives	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
En augmentation	31,2% (19)	36,0% (9)	38,5% (5)	15,0% (3)	66,7% (2)
Stables	62,3% (38)	52,0% (13)	53,9% (7)	85,0% (17)	33,3% (1)
En diminution	6,6% (4)	12,0% (3)	7,7% (1)	0	0
TOTAL	100% (61)	100% (25)	100% (13)	100% (20)	100% (3)

1 non réponse

Une plus grande attention portée aux démobilisations passives ($\frac{2}{3}$ des établissements)

Forme de décrochage scolaire la plus préoccupante/problématique	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Interruptions prématurées de formation	34,6% (19)	23,8% (5)	25,0% (3)	<u>52,6%</u> (10)	33,3% (1)
Démobilisations passives	65,5% (36)	76,2% (16)	75,0% (9)	47,4% (9)	66,7% (2)

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

TOTAL	100% (55)	100% (21)	100% (12)	100% (19)	100% (3)
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------

7 non réponse

Un phénomène qui affecte d'abord les filières professionnelles de formation, plus particulièrement le niveau IV (Bac pro), mais aussi en second lieu les 4-3^{ème}.

Filière(s) ou cycle(s) les plus concernées par les interruptions prématurées de formation	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
4ème/3ème	18,6% (13)	10,0% (3)	14,3% (2)	27,3% (6)	50,0% (2)
Filière générale (S)	1,4% (1)	3,3% (1)	0	0	0)
Filière technologique	1,4% (1)	3,3% (1)	0	0	0)
Filière(s) professionnelle(s) (dont BTSA)	78,6% (55)	83,3% (25)	85,7% (12)	72,7% (16)	50,0% (2)
TOTAL	100% (70)	100% (30)	100% (14)	100% (22)	100% (4)

QRM. %/citations

2 non réponse

Cycles/ classes les plus concernés	
Filière générale	2 ^{nde}
Filière technologique	2 ^{nde}
Filières professionnelles :	
CAPA	12 (3 SMR, 2 Vigne et vin, 1 PAUM, 1 TF, 1 Vente, 4 non précisé)
BEPA	17 (11 SAP, 1 Secrétariat accueil, 1 Vente, 1 Vigne et vin, 3 non précisé)
Bac pro	31 (8 SMR, 5 CGEA, 4 TCV, 3 P. horticoles, 3 AEQ, 1 nature, 7 non précisé) 6 réf ^{ces} au Bac pro 3 ans
BTSA	5 (1 STA, 1 TV, 1 TP, 1 GEMEAU, 1 non précisé)
Autres	2 (1 DIMA, 1 DNB)

Filière(s) ou cycle(s) les plus concernées par les démobilisations passives	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
4ème/3ème	24,0% (18)	9,7% (3)	27,8% (5)	42,1% (8)	28,6% (2)
Filière générale (S)	1,3% (1)	3,2% (1)	0	0	0
Filière technologique	6,7% (5)	6,5% (2)	5,6% (1)	0	28,6% (2)
Filière(s) professionnelle(s) (dont BTSA)	68,0% (51)	80,7% (25)	66,7% (12)	57,9% (11)	42,9% (3)
TOTAL	100% (75)	100% (31)	100% (18)	100% (19)	100% (7)

QRM. %/citations

2 non réponse

Cycles/classes les plus concernés	
Filière générale	2 ^{nde}
Filière technologique	3 2 ^{nde} , 4 1 ^{ère} , 3 1 ^{ère}
Filières professionnelles :	
CAPA	11 (2 SMR, 2 Vigne et vin, 1 TF, 1 Vente, 5 non précisé)
BEPA	18 (9 SAP, 2 Vigne et vin, 1 Secrétariat accueil, 1 Vente, 1 AEQ, 1 PA, 3 non précisé)
Bac pro	26 (5 SMR, 3 CGEA, 2 TCV, 3 AEQ, 2 TP, 1 TF, 1 P. horticoles, 9 non précisé) 4 réf ^{ces} au Bac pro 3 ans
BTSA	6 (2 TC, 1 STA, 1 GEMEAU, 2 non précisé)

Les questions soulevées par le décrochage scolaire

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Questions posées par les interruptions prématurées	TOTAL
Orientation	26,3% (5)
Suivi-accompagnement	21,1% (4)
Devenir du jeune (le risque de déscolarisation)	15,8% (3)
Motifs-causes du décrochage	15,8% (3)
Motivation-intérêt pour la formation	15,8% (3)
Pratiques pédagogiques	5,3% (1)
TOTAL	100% (19)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 14 réponses brutes). QRM. %/citations
5 non réponse

Questions posées par les démobilisations passives	TOTAL
Organisation de l'été (Moyens, dispositifs à mettre en place)	31,8% (14)
Motivation-mobilisation-cadrage (discipline) des élèves	27,3% (12)
Pratiques pédagogiques	18,2% (8)
Orientation (sélection)-projet professionnel	15,9% (7)
Repérage-détection	6,8% (3)
TOTAL	100% (44)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 27 réponses brutes). QRM. %/citations
6 non réponse

Confrontés aux interruptions prématurées de formation, les répondants cherchent d'abord à comprendre/expliciter celles-ci (motifs-causes) et formulent le problème en termes d'orientation et de (maintien de la) motivation des apprenants. Ils s'interrogent également sur les modalités d'accompagnement des jeunes concernés.

Face aux démobilisations passives, il s'agit avant tout pour les répondants d'agir et de trouver des solutions de "raccrochage". La quasi-totalité des questions posées tourne ainsi autour de la prise en charge de ces apprenants par les établissements, aussi bien en amont (à titre préventif) qu'en aval (une fois le processus de démobilisation enclenché).

1°. LES APPRENANTS DÉCROCHEURS SORTANTS qui interrompent leur formation de manière prématurée avant l'obtention de leur diplôme

1.1°. L'IDENTIFICATION des DÉCROCHEURS SORTANTS

Les signaux du décrochage : le primat des absences ; le plus souvent une combinaison d'indicateurs

Signaux pris en compte dans le repérage des apprenants potentiellement dans cette situation (→ engagement d'une procédure de vérification/identification)	TOTAL
Absence physique non motivée depuis plus de X jours	31,4% (49)
Appel de l'apprenant à l'établissement	11,5% (18)
Appel des parents (ou des responsables légaux) à l'établissement	18,6% (29)
Signalement du professeur principal ou du coordinateur de cycle	26,3% (41)
Signalement d'un camarade de classe	5,1% (8)
Autre(s)	7,1% (11)
TOTAL	100% (156)

QRM. %/citations

Autres :
2 Signalement d'une autre personne de l'établissement
2 Signalement du maître d'apprentissage
2 Comportement
2 Lieux de stage pas trouvés
2 Désintérêt pour la formation (cours, stages)
1 Devoirs non rendus

51 établissements combinent plusieurs signaux :
 24 en croisent 2, 15 en associent 3, 6 en articulent 4 et enfin 6 en combinent 5.
 Parmi les plus fréquentes :
 4 Absences + Appel
 14 Absences + Signalement
 14 Absences + Appel + Signalement

Nombre de jours d'absence

1	7 (15,9%)
2	1
3	2
4	2
5	10 (22,7%)
6	1
7	6 (13,6%)
8	4 (9,1%)
9	1
10	4 (9,1%)
15	4 (9,1%)
20	1
25	1
	44 (100%)

2 jours et moins	8 (18,2%)
3 à 5 jours	14 (31,8%)
6 à 9 jours	12 (27,3%)
10 jours et plus	10 (22,7%)

La procédure d'identification des apprenants décrocheurs sortants

L'identification des apprenants décrocheurs sortants est souvent effectuée en équipe, aussi bien par les enseignants (professeurs principaux ou équivalents), que par la direction et la vie scolaire, sans pour autant qu'un groupe spécifiquement chargé de ces apprenants soit mis en place (1 seul cas).

Qui se charge d'identifier les décrocheurs ?	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Le proviseur ou le directeur du CFA	16,2% (24)	8,1% (6)	21,2% (7)	29,4% (10)	14,3% (1)
Le proviseur adjoint	8,8% (13)	14,9% (11)	6,1% (2)	0	0
Le(s) CPE	24,3% (36)	32,4% (24)	27,3% (9)	0	42,9% (3)
Un/des surveillant/s	6,1% (9)	9,5% (7)	6,1% (2)	0	0
Une secrétaire	8,1% (12)	6,8% (5)	3,0% (1)	17,7% (6)	0
Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation	32,4% (48)	23,0% (17)	30,3% (10)	52,9% (18)	42,9% (3)
Un groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants en situation de décrochage	0,7% (1*)	1,4% (1)	0	0	0
Autre	3,4% (5)	4,1% (3)	6,1% (2)	0	0

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

TOTAL	100% (148)	100% (74)	100% (33)	100% (34)	100% (7)
--------------	------------	-----------	-----------	-----------	----------

QRM. %/citations

2 Formateur référent (CFA)
1 Enseignants

1 Consultation psychologue et assistante sociale
1 Conseil de classe

Dans **47 établissements**, l'identification des apprenants est assurée par un **binôme** ou un **trinôme**, quelquefois par une petite **équipe** :

*Groupe adulte relais

6 Provisseur + Professeur principal ou équivalent

- 1 Provisseur + Provisseur adjoint + CPE
- 1 Provisseur + Provisseur adjoint + CPE + Professeur principal ou équivalent
- 1 Provisseur + Provisseur adjoint + CPE + Surveillant
- 1 Provisseur + CPE + Surveillant(s)

5 Provisseur + CPE + Professeur principal ou équivalent

- 2 Provisseur + CPE + Surveillant(s) + Professeur principal ou équivalent
- 1 Provisseur + CPE + Secrétaire + Professeur principal ou équivalent
- 1 Provisseur + CPE + Professeur principal ou équivalent + autre : psychologue et assistante sociale

4 Provisseur + Secrétaire + Professeur principal ou équivalent

- 1 Provisseur + Professeur principal ou équivalent + autre : conseil de classe

- 2 Provisseur adjoint + CPE
- 2 Provisseur adjoint + CPE + Professeur principal ou équivalent
- 1 Provisseur adjoint + CPE + Secrétaire
- 2 Provisseur adjoint + CPE + Surveillant(s) + Professeur principal ou équivalent
- 1 Provisseur adjoint + CPE + Secrétaire + Professeur principal ou équivalent
- 1 Provisseur adjoint + CPE + Professeur principal ou équivalent + autre : groupe adulte relais
- 1 Provisseur adjoint + CPE + Professeur principal ou équivalent + autre : formateur référent

8 CPE + Professeur principal ou équivalent

- 2 CPE + Secrétaire
- 1 CPE + Surveillant(s)
- 1 CPE + Surveillant(s) + Professeur principal ou équivalent + autre : enseignants
- 1 CPE + Surveillant(s) + Secrétaire + Professeur principal ou équivalent

Dans **16 établissements**, le travail de repérage est effectué par **une seule personne** : 10 Professeur principal ou équivalent, 3 CPE, 2 Secrétaire, 1 Provisseur, 1 Formateur référent

Pour les apprenants identifiés comme potentiellement décrocheurs, il s'agit le plus souvent de vérifier l'effectivité du décrochage auprès du jeune et/ou de sa famille, lors d'un – voire de plusieurs – entretien(s) permettant de faire un état des lieux. Dans certains cas, les enseignants et les maîtres de stage ou d'apprentissage sont consultés, voire invités aux entretiens. L'identification peut également passer par un travail de recueil d'indices "concrets" du décrochage (absences, notes, travail personnel, avertissements, courriers sans réponses...). 15 établissements combinent ces différentes actions dans leur procédure d'identification et la moitié d'entre eux insèrent leurs décrocheurs sortants dans un dispositif de suivi global de manière très précoce.

En quoi consiste la procédure ? (Nature)	TOTAL
Prise de contact avec le jeune et/ou sa famille pour entretien-état des lieux	61,6% (43)
Concertation en interne (enseignants, camarades)	12,7% (9)
Concertation maîtres de stage/d'apprentissage	5,6% (4)
Autre concertation externe	2,8% (2)
Recueil de preuves-Inventaire des signaux du décrochage	16,9% (12)
Autre	1,4% (1)
TOTAL	100% (71)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 53 réponses brutes). QRM. %/citations

9 non réponse

Autre :
La procédure n'est pas formalisée

Combinaisons (15 établissements) :

- 7 Prise de contact + Concertation interne étés
- 2 Prise de contact + Concertation MA/MS
- 2 Prise de contact + Recueil de preuves
- 2 Prise de contact + Autre concertation externe
- 1 Prise de contact + Concertation interne étés + Concertation MA/MS
- 1 Prise de contact + Concertation interne étés + Concertation MA/MS + Recueil de preuves

Quelques exemples de mise en place d'un suivi global de l'apprenant décrocheur sortant :

n°19 : Gestion du dossier par le CPE (appel aux familles, entretiens, point avec le professeur principal et le conseil de classe).

n°29 : Les enseignants sont consultés. Un entretien téléphonique précède une rencontre avec les parents ; l'élève est présent. Les origines d'un éventuel départ et le projet à venir sont creusés. Les solutions envisageables sont passées en revue. Si, au final, l'élève quitte l'établissement, le CPE conserve une trace écrite de la suite du parcours scolaire ou non de l'individu en question.

n°31 : Tenue d'un tableau de suivi de mouvement des élèves à partir des éléments permettant d'actualiser leur situation.

n°44 : Le formateur/responsable de la classe prend en charge l'élève concerné : organise un entretien individuel, informe le reste de l'équipe pédagogique, ainsi que la famille. En fonction de la classe, de l'âge, de la motivation, du projet professionnel... des actions sont mises en place, soit pour redonner du sens à la formation, soit pour réorienter le jeune.

Plus de 9 fois sur 10, c'est la lettre de démission qui entérine l'interruption de la formation. Si 24 établissements s'en contentent, les autres officialisent cette démission dans des cadres complémentaires, le plus souvent lors d'un entretien avec l'apprenant (21), mais aussi en convoquant un conseil de discipline (17).

Quand l'interruption de la formation est-elle effective ?	TOTAL
Réception par l'établissement d'une lettre de démission de l'apprenant	91,9% (57)
Entretien de l'apprenant démissionnaire avec un membre de l'établissement	37,1% (23)
Passage en conseil de discipline de l'apprenant	27,4% (17)
Passage devant une autre commission interne à l'établissement	3,2% (2)
Autre	8,1% (5)

QRM. %/observations. 1 non réponse

1 Conseil de maison (CNEAP)
1 Commission éducative (MFR)

Autre :

1 3^{ème} avertissement disciplinaire
1 Un trop grand nombre d'absences
2 Rupture du contrat d'apprentissage
1 Non précisé

8 Chef d'établissement
1 Adjoint du chef d'établissement
3 Chef d'éts ou adjoint + CPE
3 Chef d'établissement ou adjoint + CPE + Professeur principal ou équivalent
2 Chef d'établissement + Professeur principal ou équivalent
1 CPE
1 Professeur principal ou équivalent

Combinaisons (33 établissements) :

13 Lettre de démission + Entretien
10 Conseil de discipline + Lettre de démission
5 Conseil de discipline + Lettre de démission + Entretien
2 Commission interne de l'éts + Lettre de démission + Entretien
1 Lettre de démission + Autre
1 Conseil de discipline + Lettre de démission + Autre
1 Conseil de discipline + Lettre de démission + Entretien + Autre

Aucun établissement ne déclare se contenter d'enregistrer la démission de l'apprenant sans chercher à l'expliquer sinon à la comprendre. Presque tous s'informent sur les motifs du départ et le projet du jeune à la sortie de l'établissement, près des ¾ recherchent l'événement qui a décidé le jeune à partir.

Informations complémentaires recherchées	TOTAL
Aucune	0
Motifs du départ	93,6% (58)

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Elément/Événement déclencheur	72,6% (45)
Projet après la sortie de l'établissement	93,6% (58)
Personnes ou institutions relais en charge de l'apprenant à sa sortie de l'établissement	27,4% (17)
Autre(s)	3,2% (2)

QRM. %/ observations. 1 non réponse

n°29 : Une réflexion s'engage systématiquement pour faire évoluer les outils et les pratiques de lutte contre le décrochage scolaire : Quels éléments avons-nous négligés ? Que n'avons-nous pas vu ou fait pour qu'il reste ? La démission de l'élève est-elle la bienvenue pour lui ou un aveu d'échec pour nous ?

Combinaisons (58 établissements) :

- 28 Motifs du départ + Elément/Événement déclencheur + Projet
- 13 Motifs du départ + Elément/Événement déclencheur + Projet + Relais
- 11 Motifs du départ + Projet
- 2 Motifs du départ + Projet + Relais
- 1 Elément/Événement déclencheur + Projet
- 1 Motifs du départ + Elément/Événement déclencheur + Relais
- 1 Motifs du départ + Elément/Événement déclencheur + Autre
- 1 Motifs du départ + Elément/Événement déclencheur + Projet + Relais + Autre

Autre :

- 1 Projet de vie de l'élève
- 1 Non précisé

La formalisation des données

Plus des 2/3 des établissements gardent trace du travail d'identification des décrocheurs sortants effectué. Les outils utilisés sont rarement spécifiques, reflètent de procédures d'identification le plus souvent peu formalisées et standardisées. 1 fois sur 7, ces dernières aboutissent à des listes d'apprenants "décrocheurs sortants".

Trace du travail d'identification effectué	TOTAL
Non, le travail d'identification n'est pas formalisé	36,1% (22)
Des listes nominatives d'apprenants "décrocheurs sortants" sont établies (par classe, cycle, etc.) en dehors des recensements effectués pour la tutelle (par exemple, via Libellule pour la DGER)	14,8% (9)
Les informations collectées sur les apprenants "décrocheurs sortants" sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un cahier, un classeur, un fichier, etc.)	41,0% (25)
Chaque apprenant "décrocheur sortant" est identifié à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée	6,6% (4)
Autre(s) mise(s) en forme du travail d'identification effectué	1,6% (1)
TOTAL	100% (61)

1 non réponse

Autre :

- 1 Un certain formalisme qui peut être amélioré

Les données sur les "décrocheurs sortants" font l'objet d'un traitement statistique dans 2 établissements sur 5, le plus souvent effectué par le CPE.

Traitement statistique des données sur les "décrocheurs sortants" de l'établissement	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	40,4% (23)	50,0% (11)	46,2% (6)	31,6% (6)	0
non	59,7% (34)	50,0% (11)	53,9% (7)	68,4% (13)	100% (3)
TOTAL	100% (57)	100% (22)	100% (13)	100% (19)	100% (3)

5 non réponse

NB. Parmi les 23 établissements qui effectuent un traitement statistique des données sur leurs décrocheurs sortants, 19 gardent trace de leur travail d'identification de ces derniers, 4 non.

Auteur du traitement statistique	TOTAL
----------------------------------	-------

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

CPE	44,0% (11)
Chef d'établissement	16% (4)
Secrétaire	16% (4)
Proviseur adjoint	8,0% (2)
Un groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants "décrocheurs sortants"	8,0% (2*)
Autre	8,0% (2)
TOTAL	100% (25)

QRM. %/citations

*Non précisé

Autre : 1 TEPETA Vie scolaire 1 Formateur référent
--

Dans **3 établissements**, le **traitement statistique** est assuré par une **équipe** :

CPE + formateur référent

Proviseur adjoint + groupe organisé

CPE + groupe organisé (enseignants + assistants d'éducation + secrétariat administratif)

Dans les **20 autres établissements**, ce travail est effectué par **une seule personne**

Dans l'ensemble, les établissements ne disposent guère d'informations "officielles" relatives aux poursuites de scolarité de leurs apprenants "décrocheurs sortants". La circulation de telles informations semble être meilleure lorsque la poursuite des études se fait au sein de l'EA : 2 établissements sur 5 disent en être avertis.

Information officielle sur les poursuites de scolarité des apprenants "décrocheurs sortants"			
	Dans l'EA	A l'EN	Dans les autres ministères
Oui	<u>41,2%</u> (21)	26,1% (12)	7% (3)
Non	58,8% (30)	73,9% (34)	93% (40)
TOTAL	100% (51)	100% (46)	100% (43)

11 non réponse

16 non réponse

19 non réponse

1.2°. Le SUIVI des DÉCROCHEURS SORTANTS

Une pratique non majoritaire (48,3% des établissements)

Existence d'un suivi des "décrocheurs sortants" dans l'établissement	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Tous les apprenants "décrocheurs sortants" sont suivis	18,3% (11)	20,0% (5)	15,4% (2)	21,1% (4)	0
Seuls les apprenants âgés de moins de 16 ans sont suivis	20,0% (12)	8,0% (2)	23,1% (3)	31,6% (6)	33,3% (1)
Seuls les apprenants qui n'ont pas de "solution" à la sortie de l'établissement sont suivis (ils sont sans projet, ne savent pas ce qu'ils vont faire ensuite)	8,3% (5)	4,0% (1)	7,7% (1)	10,5% (2)	33,3% (1)
Aucun suivi n'est mis en place dès lors que l'apprenant quitte officiellement l'établissement	51,7% (31)	64,0% (16)	53,9% (7)	36,8% (7)	33,3% (1)
Autre	1,7% (1*)	4,0% (1*)	0	0	0
TOTAL	100% (60)	100% (25)	100% (13)	100% (19)	100% (3)

2 non réponse

*Non précisé

Le dispositif de suivi des "décrocheurs sortants"

Une prise en charge par la direction, parfois associée aux CPE ou aux professeurs principaux

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Qui assure le suivi ?	TOTAL
Le proviseur ou le directeur du CFA	31,9% (15)
Le(s) CPE	<u>25,5%</u> (12)
Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant "décrocheur sortant"	<u>23,4%</u> (11)
Secrétaire	10,6% (5)
Le proviseur adjoint	8,5% (4)
Un groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants "décrocheurs sortants"	0
TOTAL	100% (47)

QRM. %/citations

Dans **15 établissements**, le suivi des décrocheurs sortants est assuré par un **binôme**, voire un **trinôme** :

- 3 Proviseur + CPE
- 3 Proviseur + Professeur principal ou équivalent
- 1 Proviseur + Proviseur adjoint + CPE
- 1 Proviseur + CPE + Professeur principal ou équivalent
- 1 Proviseur adjoint + CPE
- 1 Proviseur adjoint + CPE + Professeur principal ou équivalent
- 3 CPE + Professeur principal ou équivalent
- 2 Professeur principal ou équivalent + Secrétaire

Dans **14 établissements**, ce travail est effectué par **une seule personne** : 7 proviseur, 1 proviseur adjoint, 2 CPE, 3 secrétaire, 1 professeur principal ou équivalent

Formes du suivi effectué (**Question ouverte** → cf. Liste des 24 réponses brutes) :

Il est difficile, au vu des réponses données, de cerner la nature du suivi des apprenants décrocheurs sortants effectué par les établissements. Une part d'entre eux n'évoque que l'entretien de sortie, qui entérine la démission de l'élève, ainsi que la prise de contact antérieure avec les parents qui le précède. Le suivi se limite à cette seule rencontre, qui peut être l'occasion de faire un bilan et de donner des informations sur les possibilités d'avenir pour le jeune qui interrompt sa scolarité. Plus fréquemment, les réponses laissent supposer qu'il s'agit d'un suivi à distance, téléphonique, le plus souvent extérieur, où l'établissement s'informe des choix faits par le jeune sans participer à la maturation de ces derniers. 6 établissements semblent mettre en place un suivi plus régulier et actif des apprenants sortis en cours de formation et accompagner ces derniers dans la construction de leur projet.

9 fois sur 10, la famille est associée au suivi du "décrocheur sortant", présente lors des entretiens et RDV, à défaut contactée au téléphone.

Association de la famille au suivi	TOTAL
oui	88,9% (24)
non	11,1% (3)
TOTAL	100% (27)

Formes prises par ce suivi :

- 2 Appels téléphoniques
- 7 Entretiens, RDV
- 9 Les deux
- 2 Non précisée
- 4 Non réponse

Un peu moins de la moitié des établissements assurant un suivi des apprenants "décrocheurs sortants" déclare travailler avec des partenaires extérieurs. Il s'agit le plus souvent de la Milo-PAIO et du CIO-MGI.

Travail avec des partenaires extérieurs à l'établissement	TOTAL
oui	<u>48,3%</u> (14)
non	51,7% (15)
TOTAL	100% (29)

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Partenaires extérieurs	TOTAL
Mission locale-permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)	25,7% (9)
CIO-Mission générale d'insertion (MGI)	25,7% (9)
Dispositifs relais	5,7% (2)
Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)	8,6% (3)
Associations	5,7% (2)
Municipalités	2,9% (1)
Services sociaux (Education nationale, conseil régional, conseil général : CAS)	17,1% (6)
Autres établissements scolaires ou de formation	8,6% (3)
TOTAL	100% (35)

QRM. %/citations

12 établissements travaillent avec **plusieurs partenaires extérieurs**. La combinaison la plus fréquente est la suivante : 4 MILO-PAIO + CIO-MGI
 Les 8 autres combinaisons sont uniques : 3 établissements travaillent avec 2 partenaires, 3 établissements avec 3 partenaires, 1 établissement avec 4 et un autre avec 6.

D'après les réponses des établissements, le suivi des apprenants décrocheurs sortants s'inscrit peu dans la durée et son interruption ne coïncide pas forcément avec une solution concrète mise en œuvre par le jeune concerné. Pour les apprenants avec projet, la moitié des établissements s'en tient au déclaratif. Seul ¼ poursuit l'accompagnement jusqu'à l'engagement effectif du jeune dans la solution trouvée. De même, pour les apprenants sans projet, près de la moitié des établissements se contente d'informer sur les aides/partenaires existants et 1 sur 7 contacte ces mêmes aides/partenaires. Moins de 5% prolongent le suivi jusqu'à la mise en œuvre effective du projet du jeune.

Arrêt du suivi : pour les apprenants avec projet	TOTAL
L'apprenant (ou sa famille ou ses responsables légaux) déclare qu'il a une solution, un projet	50,0% (14)
Les personnes ou partenaires relais concernés sont contactés et informés à propos de l'apprenant et de son projet	17,9% (5)
L'effectivité de la solution annoncée est vérifiée auprès de la source (employeur, centre de formation, autre...)	7,1% (2)
L'apprenant est engagé dans la solution : en formation, en emploi, etc.	<u>25,0%</u> (7)
TOTAL	100% (28)

1 non réponse

Arrêt du suivi : pour les apprenants sans projet	TOTAL
L'apprenant et sa famille (ou ses responsables légaux) sont informés des aides/partenaires existants pour trouver une solution, construire un nouveau projet	46,2% (12)
Les personnes ou partenaires relais concernés sont contactés et informés à propos de l'apprenant et de son absence de projet	15,4% (4)
L'apprenant a défini un nouveau projet, trouvé une solution	<u>26,9%</u> (7)
L'apprenant a mis en œuvre son projet	3,9% (1)
Autre	7,7% (2)
TOTAL	100% (26)

2 non réponse

Autre :
 Nous restons à disposition
 Au bout de 5 ans

La formalisation des données

Comme pour l'identification des apprenants "décocheurs sortants", la majorité des établissements garde trace du suivi effectué les concernant, même si ce travail n'est pas formalisé sous une forme standard.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Trace du suivi effectué	TOTAL
Non, le suivi réalisé n'est pas formalisé	48,3% (14)
Les informations collectées sur les apprenants "décrocheurs sortants" sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un cahier, un classeur, un fichier, etc.)	<u>41,4%</u> (12)
Chaque apprenant "décrocheur sortant" est suivi à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée	10,3% (3)
TOTAL	100% (29)

Les commentaires des établissements sur le décrochage scolaire versus drop out (Question ouverte → cf. Liste des 23 réponses brutes)

Les commentaires libres des établissements ne se cantonnent pas à une forme de décrochage précise (ici, le drop out), mais traitent la question du décrochage dans sa globalité.

Globalement, ces commentaires montrent que le décrochage scolaire est une thématique dont se sont emparés les établissements, sur laquelle ils travaillent et se mobilisent et qui les interroge. Leurs réflexions sont plurielles ; elles portent aussi bien sur la formalisation et la structuration du travail de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs, le profil de ces derniers, le travail en réseau ou en partenariat qui serait à développer pour accroître l'efficacité de cette lutte, les moyens et dispositifs de prévention et de remédiation à mettre en place dans les établissements ou encore les pratiques pédagogiques les plus pertinentes pour aider les jeunes à surmonter leurs difficultés.

2°. LES APPRENANTS DÉMOBILISÉS ou DÉCROCHEURS DE L'INTÉRIEUR, qui n'ont pas quitté leur établissement, mais n'arrivent pas ou plus à suivre la formation commencée

2.1°. Le REPÉRAGE des APPRENANTS DÉMOBILISÉS

La pratique usuelle des établissements : un repérage ponctuel et occasionnel, non organisé (2/3 des établissements)

Existence d'un repérage des apprenants démobilisés dans l'établissement	TOTAL
Une procédure de repérage est appliquée à l'ensemble des apprenants de l'établissement pour déterminer lesquels d'entre eux se trouvent dans cette situation	13,1% (8)
Les apprenants démobilisés sont repérés grâce à une ou des actions de repérage coordonnées mais non systématisées à l'ensemble de la population lycéenne	14,8% (9)
Les apprenants démobilisés sont identifiés au coup par coup, de manière ponctuelle, sans qu'aucune action de repérage coordonnée soit menée	65,6% (40)
Il n'y a aucun travail particulier de repérage de ces apprenants effectué dans l'établissement	6,6% (4)
TOTAL	100% (61)

1 non réponse

Des signaux d'alerte multiples et combinés, avec une triple composante : scolaire, comportementale, psychologique

Signaux de la démobilisation	TOTAL
Résultats	<u>17,1%</u> (24)
Absentéisme (à l'école, en stage)	22,1% (31)
Démotivation-désintérêt	10,7% (15)
Absence-manque de travail personnel	11,4% (16)
Comportement-discipline (dont retards)	19,3% (27)
Fatigue-maladie (séjours à l'infirmerie)	3,6% (5)
Isolement-mutisme-retrait	5,7% (8)
Pbs avec les stages	2,1% (3)
Alerte-signalment-réaction de l'environnement (MS, famille)	4,3% (6)
Autre	3,6% (5)
TOTAL	100% (140)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 46 réponses brutes). QRM. %/citations

8 non réponse

Autre : 1 Diff ^{tés} psychologiques, sociales, scolaires 1 Caractère 1 Discours qui interpelle 1 Affichage verbal de la volonté de partir 1 Eléments à risques (pbs familiaux)
--

Combinaisons des signaux (42 établissements) :

- 1 Absentéisme + Résultats
- 1 Absentéisme + Démotivation
- 2 Résultats + Comportement
- 2 Résultats + Manque de travail
- 1 Résultats + Démotivation
- 2 Démotivation + Comportement
- 2 Démotivation + Manque de travail
- 1 Manque de travail + Fatigue
- 3 Absentéisme + Résultats + Comportement
- 2 Absentéisme + Résultats + Démotivation

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

1 Absentéisme + Résultats + Fatigue-maladies
 1 Absentéisme + Comportement + Démotivation
 1 Absentéisme + Comportement + Manque de travail
 1 Absentéisme + Comportement + Alerte de l'environnement
 2 Absentéisme + Comportement + Autre
 1 Absentéisme + Démotivation + Manque de travail
 1 Absentéisme + Manque de travail + Pbs avec les stages
 1 Résultats + Isolement + Autre
 1 Résultats + Isolement + Fatigue-maladies
 1 Démotivation + Pbs avec les stages + Alerte de l'environnement

2 Absentéisme + Résultats + Comportement + Alerte de l'environnement
 1 Absentéisme + Résultats + Comportement + Démotivation
 1 Absentéisme + Résultats + Comportement + Manque de travail
 1 Absentéisme + Résultats + Comportement + Fatigue-maladies
 1 Absentéisme + Comportement + Démotivation + Manque de travail
 2 Absentéisme + Comportement + Manque de travail + Isolement
 1 Résultats + Comportement + Isolement + Autre
 1 Comportement + Manque de travail + Isolement + Fatigue-maladies

1 Absentéisme + Résultats + Démotivation + Isolement + Autre
 1 Absentéisme + Résultats + Comportement + Démotivation + Manque de travail + Isolement
 1 Absentéisme + Résultats + Comportement + Manque de travail + Pbs avec les stages + Alerte de l'environnement

4 réponses simples : 3 Absentéisme, 1 Alerte de l'environnement

La procédure d'identification des apprenants démobilisés : un travail collectif, qui repose le plus souvent sur les enseignants et la vie scolaire.

Qui effectue ce repérage ?	TOTAL
Le proviseur ou le directeur du CFA	8,8% (13)
Le proviseur adjoint	5,4% (8)
Le(s) CPE	17,6% (26)
L'infirmière	6,1% (9)
Un/des surveillant/s	5,4% (8)
Les enseignants des apprenants concernés	25,0% (37)
Les professeurs principaux de chaque classe ou coordinateurs de cycles	28,4% (42)
Groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants dans cette situation	0,7% (1)*
Autre	2,7% (4)
TOTAL	100% (148)

QRM. %/citations

1 non réponse

Autre :

- 1 Secrétaire
- 2 Ensemble de l'établissement
- 1 Formateur en charge des ateliers d'aide et formateurs référents

* Responsable de la vie scolaire + 3 enseignants volontaires : équipe responsable du dispositif de lutte contre le décrochage scolaire et sorties sans qualification

Dans **53 établissements**, l'**identification des apprenants démobilisés** est un **travail d'équipe** :

- 1 Proviseur + Professeur principal ou équivalent
- 1 Proviseur + CPE
- 2 Proviseur + Enseignants des apprenants concernés
- 4 Proviseur + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés**
- 3 Proviseur + CPE + Professeur principal ou équivalent
- 1 Proviseur + Proviseur adjoint + CPE + Surveillant(s) + Professeur principal ou équivalent
- 1 Proviseur + CPE + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
- 1 Proviseur + Infirmière + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
- 1 Proviseur adjoint + Professeur principal ou équivalent
- 2 Proviseur adjoint + CPE + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
- 1 Proviseur adjoint + CPE + Enseignants des apprenants concernés

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

1 Proviseur adjoint + CPE + Surveillant(s) + Infirmière
 1 Proviseur adjoint + CPE + Surveillant(s) + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
 1 Proviseur adjoint + CPE + Surveillant(s) + Infirmière + Enseignants des apprenants concernés
 2 CPE + Professeur principal ou équivalent
 2 CPE + Enseignants des apprenants concernés
5 CPE + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
 1 CPE + Infirmière + Professeur principal ou équivalent
 2 CPE + Surveillant(s) + Infirmière + Professeur principal ou équivalent
 1 CPE + Surveillant(s) + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
 1 CPE + Surveillant(s) + Infirmière + Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
9 Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
 1 Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés + Secrétaire
 1 Professeur principal ou équivalent + Infirmière + Surveillant(s)
 1 Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés + autre : ensemble de l'établissement
 1 Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés + Infirmière + autre : ensemble de l'établissement
 3 Enseignants des apprenants concernés
 1 Enseignants des apprenants concernés + autre : formateur en charge des ateliers d'aide + formateurs référents
 1 groupe organisé
 Dans **7 établissements**, l'identification des apprenants démobilisés est assurée par **une seule personne** : 6 Professeur principal ou équivalent, 1 CPE

Qui centralise ces informations ?	TOTAL
Le proviseur ou le directeur du CFA	17,7% (14)
Le proviseur adjoint	10,1% (8)
Le(s) CPE	30,4% (24)
L'infirmière	0
Un/des surveillant/s	1,3% (1)
Les professeurs des apprenants concernés	6,3% (5)
Les professeurs principaux de chaque classe ou coordinateurs de cycles	31,7% (25)
Groupe organisé, spécifiquement chargé des apprenants dans cette situation	0
Secrétaire	2,5% (2)
TOTAL	100% (79)

QRM. %/citations

3 non réponse

Dans **28 établissements**, les **informations** concernant les apprenants démobilisés sont **centralisées** par un **binôme** ou une **petite équipe** :

1 Proviseur + proviseur adjoint
4 Proviseur + CPE
3 Proviseur + Professeur principal ou équivalent
 1 Proviseur + Enseignants des apprenants concernés
3 Proviseur adjoint + CPE
 1 Proviseur adjoint + Professeur principal ou équivalent
8 CPE + Professeur principal ou équivalent
 1 CPE + Enseignants des apprenants concernés
 1 Professeur principal ou équivalent + Enseignants des apprenants concernés
 1 Professeur principal ou équivalent + Surveillant(s)
 1 Professeur principal ou équivalent + Secrétaire
 1 Enseignants des apprenants concernés + Secrétaire
 1 Enseignants des apprenants concernés
 1 groupe organisé
 Dans **30 établissements**, cette centralisation est assurée par **une seule personne** : 11 Professeur principal, 10 CPE, 6 Proviseur, 3 Proviseur adjoint

Des cadres de repérage plutôt classiques, peu spécifiques

Le repérage des apprenants démobilisés semble s'effectuer dans le cadre habituel et ordinaire du fonctionnement quotidien des établissements, le plus souvent à l'occasion des réunions des équipes pédagogiques et des conseils de classe. Dans la plupart des établissements, il s'inscrit dans des cadres pré-établis qui ne lui sont pas spécifiquement dédiés, qui explique son caractère très « occasionnel ». Les quelques cadres « extraordinaires » consacrés à part entière à ce repérage restent encore peu développés, de même que ceux permettant un dépistage permanent.

Occasions/Cadres du repérage des apprenants démobilisés	TOTAL
Entretiens d'accueil	7,1% (9)
Entretiens de positionnement de début d'année	3,9% (5)
Entretiens autres	3,1% (4)
Réunions-concertations des équipes pédagogiques (ou autres)	40,2% (51)
Réunions du groupe spécifiquement chargé des apprenants démobilisés	1,6% (2)
Conseils de classe	30,7% (39)
Conseils de mi-trimestre	10,2%(13)
Autre	3,1% (4)
TOTAL	100% (127)

QRM. %/citations
2 non réponse

Autre :
1 Fiche de suivi
1 Dossier personnel : Un dossier pour l'élaboration du projet personnel est remis à chaque apprenant et vérifié selon un calendrier élaboré à l'avance.
1 Visites en entreprise
1 non précisé

44 établissements repèrent les apprenants démobilisés à de **multiples occasions**. Les combinaisons les plus fréquentes sont :

15 Réunions des équipes pédagogiques + Conseils de classe
6 Réunions des équipes pédagogiques + Conseils de classe + Conseils de mi-trimestre
4 Réunions des équipes pédagogiques + Autre
2 Entretiens d'accueil + Réunions des équipes pédagogiques + Conseils de classe
2 Entretiens d'accueil + Conseils de classe + Autre
2 Entretiens d'accueil + Réunions des équipes pédagogiques + Conseils de classe + Conseils de mi-trimestre
2 Entretiens de positionnement + Réunions des équipes pédagogiques + Conseils de classe + Conseils de mi-trimestre
11 combinaisons sont uniques : 5 établissements évoquent 2 cadres différents, 4 établissements en citent 3, 2 établissements en combinent 4.

11 établissements effectuent ce repérage dans **un cadre unique** : Les réunions ou concertations des équipes pédagogiques pour 8 d'entre eux, les conseils de classe pour les 3 autres.

Précisions sur les **modalités** du **repérage** des **apprenants démobilisés** (**Question ouverte** → cf. Liste des 27 réponses brutes)

Les compléments apportés à la définition des occasions/cadres du repérage des apprenants démobilisés montrent la diversité des procédures de prise en charge de la démobilisation mises en place par les établissements. 7 établissements font état d'un dispositif de repérage pas forcément spécifique mais fonctionnant (quasiment) en continu, permettant un repérage permanent.

La formalisation des données : une pratique majoritaire

Plus de la moitié des établissements garde trace du travail de repérage des apprenants démobilisés, même si les informations recueillies ne sont pas formalisées de manière particulière ni selon une procédure pré-définie ou standardisée.

Trace du travail de repérage effectué	TOTAL
Non, le travail de repérage n'est pas formalisé	45,5% (25)
Les informations collectées sur les apprenants démobilisés sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un carnet, un classeur, un fichier, etc.)	49,1% (27)
Chaque apprenant démobilisé est repéré à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée	0
Autre(s) mise(s) en forme du travail de repérage effectué	5,5% (3)
TOTAL	100% (55)

2 non réponse

Autre :

1 Les informations collectées sur les apprenants démobilisés sont éparpillées (infirmerie, salle des profs, BVS, etc.), mais le tuteur, si tuteur il y a, ou les personnes référentes aux dispositifs peuvent veiller à les regrouper.

1 Toutes les infos sont formalisées, classées et archivées dans l'ensemble des services concernés.

1 non précisé

2.2°. L'ACCOMPAGNEMENT des APPRENANTS DÉMOBILISÉS

Une pratique assez répandue (2/3 des établissements)

Existence d'actions ou dispositifs ciblés d'accompagnement des apprenants démobilisés	TOTAL
oui	65,6% (40)
non	34,4% (21)
TOTAL	100% (61)

1 non réponse

Des dispositifs ciblés d'accompagnement souvent combinés et coordonnés, qui cherchent à pallier en priorité les difficultés scolaires.

Formes prises par les actions ou dispositifs d'accompagnement des apprenants démobilisés	TOTAL
Soutien scolaire (cognitif et/ou méthodologique)	25,7% (27)
Tutorat	16,2% (17)
Aide au devoir	20,0% (21)
Travail sur la motivation et le projet de l'apprenant	22,9% (24)
Suivi médico-socio-psychologique	9,5% (10)
Autre(s)	5,7% (6)
TOTAL	100% (105)

QRM. %/citations

1 non réponse

Autre :

- 1 Relations plus suivies avec les familles et les jeunes
- 1 Rencontre avec un psychologue en réunion informelle pour que le jeune puisse exprimer son mal-être
- 1 PRÉDECAGRI Volet II = aide aux élèves atteints de troubles dys
- 1 Mise en place d'ateliers d'improvisation et d'intégration sociale.
- 1 Entretiens avec le CPE

32 établissements combinent plusieurs actions ciblées d'accompagnement des apprenants démobilisés. Ces combinaisons sont multiples. Les 3 plus fréquentes sont : Soutien scolaire + Travail sur la motivation et le projet (5 établissements), Tutorat + Travail sur la motivation et le projet (3 établissements), Soutien scolaire + Aide au devoir + Travail sur la motivation et le projet + Suivi médico-socio-psychologique (3 établissements).

5 établissements associent 2 actions, 9 en articulent 3, 5 en combinent 4 et 2 établissements en proposent 5.

7 établissements ne mettent en œuvre qu'une seule action ciblée d'accompagnement, parmi lesquels 3 une aide au devoir, 2 un soutien scolaire.

Coordination des actions ou dispositifs d'accompagnement	TOTAL
oui	78,4% (29)
non	21,6% (8)
TOTAL	100% (37)

3 non réponse

Coordinateur	TOTAL
Proviseur adjoint	22,0% (9)
CPE	29,3% (12)
Professeur principal ou équivalent	24,4% (10)
Autres enseignants	4,9% (2)
Infirmière	2,4% (1)
Proviseur	2,4% (1)
Autre	14,6% (6)
TOTAL	100% (41)

Coordination double, voire triple dans 7 établissements :

- 3 Proviseur adjoint + CPE
- 1 Proviseur adjoint + des enseignants
- 1 CPE + Animateur local insertion + Professeur principal ou équivalent
- 1 CPE + Professeur principal ou équivalent + Secrétaire scolaire
- 1 CPE + infirmière

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

QRM. %/citations

Autre :
 1 Groupe de travail
 1 Référents de chaque dispositif
 1 Secrétariat scolaire
 1 CDR
 1 Animateur local insertion
 1 Un enseignant pilote des projets, mais surtout sur le volet administratif

Précisions sur les actions ou dispositifs ciblés d'accompagnement des apprenants démobilisés (Question ouverte → cf. Liste des 29 réponses brutes)

Les précisions données ici ne permettent pas toujours de saisir dans sa globalité la nature de l'action ou du dispositif mis en place et il paraît difficile de généraliser à partir de réponses souvent très particulières. Toutefois, quelques idées fortes émergent :

Les actions ou dispositifs d'accompagnement des apprenants démobilisés sont l'occasion de prendre en compte ces derniers de manière plus individualisée, ou au moins de les faire travailler en petits groupes. Ils sont instaurés en accord avec les familles sinon avec leur participation. Ils nécessitent une implication souvent importante de la communauté éducative, notamment des enseignants et des CPE, et sont soutenus par une organisation collective plus ou moins étendue. Ils sont le plus souvent péri ou parascolaires et portent peu sur le scolaire lui-même, ie sur les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans le cadre des cours.

D'autres actions ou dispositifs d'accompagnement plus globaux, non spécifiquement destinés aux apprenants démobilisés (dans 40 établissements, soit les 2/3)

Parmi les 62 établissements répondants, 12 ne mettent en œuvre que des actions ou dispositifs d'accompagnement ciblés sur les apprenants démobilisés, 12 autres ne proposent que des actions ou dispositifs non spécifiques, 28 proposent les deux.

Les actions ou dispositifs non ciblés sont divers. Ils consistent beaucoup en des temps de régulation collective ou individuelle. De manière plus secondaire, l'aide et le soutien scolaire ainsi que les aménagements pédagogiques sont également présents.

Autres actions ou dispositifs non ciblés spécifiquement sur les apprenants démobilisés mais pouvant les aider	TOTAL
Heures de vie de classe	22,7% (15)
Entretiens individuels autres (+/- informels)	18,2% (12)
Soutien-Aide-Etudes surveillées (1)	13,6% (9)
Entretiens individuels de positionnement	7,6% (5)
Travail sur la pédagogie (temps d'accueil-de bilan, plages projet)	9,1% (6)
Activités périscolaires	4,6% (3)
Rencontre des parents	4,6% (3)
Aide à l'orientation	4,6% (3)
Rencontre avec un psychologue	3,0% (2)
Tutorat-suivi	3,0% (2)
Aide à la construction du projet personnel-portfolio	3,0% (2)
Autre	6,0% (4)
TOTAL	100% (66)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 40 réponses brutes). QRM. %/citations

22 non réponse

Autre :
 1 Formation des formateurs
 1 Suivi en entreprise
 1 Entraînement-préparation spécifique aux examens
 1 Semaines thématiques : insertion, TRE...

17 établissements associent **plusieurs actions** ou dispositifs non spécifiquement ciblés sur les apprenants démobilisés. Les 17 combinaisons sont particulières : 12 concernent deux actions, 2 en recouvrent 3 et deux autres 4, enfin 1 seule en article 5.

23 établissements ne mettent en œuvre qu'**une seule action** : l'heure de vie de classe est la plus fréquente (8 établissements), suivie des entretiens individuels autres (4).

Un accompagnement qui se veut plutôt collaboratif

Quels que soient les actions ou dispositifs mis en place (ciblés ou non), l'accompagnement des apprenants démobilisés apparaît le plus souvent comme une action collective : outre les personnels de la communauté éducative de l'établissement qui prennent en charge ce suivi, les familles y sont associées plus de 9 fois sur 10. Des partenaires extérieurs, le plus souvent des assistantes sociales ou des psychologues, interviennent dans plus de la moitié des cas. Les professionnels, bien que moins fréquemment sollicités, sont impliqués près de 2 fois sur 5.

Partenaires associés à l'accompagnement proposé	oui	non	TOTAL	
Famille/Responsables légaux	92,2% (47)	7,8% (4)	100% (51)	11 non réponse
Professionnels	38,8% (19)	61,2% (30)	100% (49)	13 non réponse
Partenaires extérieurs	52,0% (26)	48,0% (24)	100% (50)	12 non réponse

Les réponses libres données aux questions visant à préciser les modalités des associations des différents intervenants dans le suivi des jeunes démobilisés conduisent cependant à relativiser sinon à minorer le partenariat instauré dans le cadre de cet accompagnement :

Modalités de l'association des familles à l'accompagnement des apprenants démobilisés (**Question ouverte** → cf. Liste des 45 réponses brutes)

Les réponses sont trop brèves et elliptiques pour permettre de cerner la nature exacte des relations qui s'instaurent entre les établissements et les parents des élèves démobilisés, notamment leur durée. 18 réponses laissent inférer un suivi plus ou moins régulier (le terme revient seulement trois fois) des jeunes concernés, à tout le moins des contacts répétés, soit téléphoniques, soit physiques, soit encore mixtes avec les familles. Trois d'entre elles mentionnent l'usage d'un outil d'échanges un peu plus spécifique : carnet de liaison, cahier de suivi, RDV pédagogiques et éducatifs. Dans l'ensemble, les formes d'implication des familles dans la remobilisation des jeunes sont peu développées et semblent très restreintes. A l'inverse, 21 réponses semblent décrire des relations réduites à un contact unique (entretien suite à courrier et/ou appel téléphonique), de type plutôt informatif-bilan. Deux réponses évoquent explicitement des difficultés pour établir et maintenir un contact avec la famille. Une parle de convocation dans le cadre d'un conseil de discipline.

Modalités de l'association des professionnels à l'accompagnement (**Question ouverte** → cf. Liste des 14 réponses brutes)

Les réponses ne sont guère développées. L'association des professionnels à l'accompagnement des jeunes démobilisés ne semble guère sortir des cadres habituels de coopération école-entreprise ni différer du suivi effectué pour l'ensemble des apprenants : les contacts ont le plus souvent lieu par téléphone, courriers ou dans le cadre des visites de stage. Quatre réponses mentionnent le remplissage du carnet de suivi-liaison.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Deux réponses évoquent des réunions multi-partis entre le jeune, sa famille, le professionnel, les enseignants, le CPE et la direction.

Partenaires extérieurs sollicités	TOTAL
Assistante sociale	31,3% (15)
Psychologue	35,4% (17)
Associations	12,5% (6)
Autre	20,8% (10)
TOTAL	100% (48)

QRM. %/citations
26 répondants

Autres partenaires cités :
Éducateurs
5 Mission Générale d'Insertion, MLJ, CIO, PAIO.
Municipalités
Pôle Emploi
Agences d'intérim
Professionnels de santé
Formateur des ateliers d'improvisation et d'intégration sociale
Médiateur de la justice
1 Non précisé

Sur les 18 combinaisons données, la plus fréquente (citée 7 fois) : Assistante sociale + Psychologue

La formalisation et la circulation des données

Les pratiques de formalisation des données relatives à l'accompagnement des apprenants démobilisés sont partagées, puisque une moitié des établissements déclare garder trace de cet accompagnement et l'autre non. Lorsqu'une telle formalisation existe, elle n'est qu'exceptionnellement standardisée et mise en forme de manière particulière à l'aide d'outils spécifiques (2 établissements).

Trace de l'accompagnement effectué	TOTAL.
Non, l'accompagnement réalisé n'est pas formalisé	50,0% (18)
Les informations collectées sur les apprenants démobilisés sont consignées au fur et à mesure sans être organisées de manière particulière (dans un carnet, un classeur, un fichier, etc.)	<u>38,9%</u> (14)
Chaque apprenant démobilisé est accompagné à l'aide d'une grille (d'un tableau, d'une fiche, etc.) standardisée	2,8% (1)
Autre(s) mise(s) en forme du travail d'accompagnement effectué	8,3% (3)
TOTAL	36

4 non réponse

Autres
n°23 : c'est surtout la démarche qui est formalisée mais pas l'accompagnement
n°29 : Les informations collectées concernant les élèves démobilisés sont consignées et organisées au travers de documents précis et propres à chaque dispositif.
n°46 : Formalisation de l'accompagnement des jeunes reconnus travailleurs handicapés : récap. des interventions, bilans, émargements...

L'absence de formalisation systématique des données sur les apprenants démobilisés ne semble guère être un obstacle à leur circulation, puisque les appréciations portant sur cette dernière sont positives pour les $\frac{3}{4}$, davantage encore pour les informations relatives au repérage des apprenants démobilisés que pour celles concernant leur accompagnement.

	Bien	Assez bien	Assez mal	Mal	TOTAL
Circulation de l'information relative au repérage des apprenants démobilisés	<u>21,3%</u> (13)	55,7% (34)	19,7% (12)	3,3% (2)	100% (61)
Circulation de l'information relative à l' accompagnement des apprenants démobilisés	8,2% (5)	63,9% (39)	<u>26,2%</u> (16)	1,6% (1)	100% (61)

1 non réponse à chaque question

Une sensibilisation des équipes éducatives à la thématique du décrochage scolaire plus qu'une formation à part entière sur la façon de l'appréhender

Sensibilisation/Formation des équipes éducatives à la question du décrochage scolaire	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Oui	51,7% (30)	50,0% (12)	63,6% (7)	45,0% (9)	66,7% (2)
Non	48,3% (28)	50,0% (12)	36,4% (4)	55,0% (11)	33,3% (1)
TOTAL	100% (58)	100% (24)	100% (11)	100% (20)	100% (3)

4 non réponse

Précisions sur la formation/sensibilisation des équipes éducatives (Question ouverte → cf. Liste des 19 réponses brutes)

Les équipes sont sensibilisées surtout dans le sens où elles sont mobilisées sur le sujet et souvent impliquées dans des actions et/ou dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. Dans certains cas, celle-ci est une priorité de l'établissement, inscrite dans son projet. Mais si quelques réponses indiquent l'existence d'informations structurées et régulièrement transmises aux équipes sur les élèves en difficulté (6/19), très peu évoquent une formation spécifique sur le sujet (1 fait référence à la FI des enseignants, une autre cite des interventions du CRIPT-PACA).

Le recensement des besoins des établissements pour accompagner les apprenants démobilisés confirme cette analyse : la formation des équipes à la question du décrochage scolaire est la priorité, devant l'outillage pour la prendre en charge, en premier lieu pour la repérer (outils diagnostic). La troisième piste donnée par les répondants est celle des moyens consacrés au suivi des apprenants démobilisés, moyens tant humains, que matériels ou encore temporels. Pour les premiers, le renforcement de la présence de partenaires extérieurs spécialisés sur la question, tels que les conseillers d'orientation-psychologues, les assistantes sociales, les psychologues ou – quand il n'y en a pas dans l'établissement – les infirmières, est mis en avant.

Besoins des établissements pour accompagner les apprenants démobilisés	TOTAL
Outils diagnostic	15,4% (14)
Outils autres	9,9% (9)
Formations	30,8% (28)
Présence-Interventions de spécialistes (COPSY, assistante sociale, infirmier)	15,4% (14)
Temps (scolaire : 2 – autre : 7)	9,9% (9)
Du lien-des relais-des partenariats renforcés	3,3% (3)
Formalisation de l'existant	3,3% (3)
Mobilisation plus large	2,2% (2)
Moyens (humains et financiers) supplémentaires	5,5% (5)
Autre	4,4% (4)
TOTAL	100% (91)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 47 réponses brutes). QRM. %/citations

12 non réponse

Autre :

n° 2 : Encadrement plus rigoureux lorsqu'il s'agit de jeunes en foyers

n° 10 : Amélioration des pratiques éducatives et pédagogiques

n° 17 : Un soutien psychologique de l'ensemble des personnels qui intervient directement auprès des jeunes (...) et une médiation auprès des familles.

n° 58 : Une "reconnaissance" plus forte de ce suivi - Une réflexion plus grande sur l'orientation

Les commentaires des établissements sur le décrochage scolaire versus drop in (Question ouverte → cf. Liste des 9 réponses brutes)

Les quelques commentaires faits ici rejoignent ceux qui clôturent la 1^{ère} partie et font référence au décrochage scolaire dans sa globalité. La lutte contre ce dernier et la remédiation scolaire sont des objets de travail souvent centraux – et pas forcément nouveaux – pour les établissements qui y sont confrontés au quotidien. Sur les 9 commentaires, 7 évoquent leurs difficultés à prendre en charge les jeunes décrocheurs.

EN GUISE DE CONCLUSION SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE...

Une prise en charge de la question variable selon les régions ; des actions parfois déjà engagées...

Si, dans l'ensemble, plus de la moitié des établissements déclare ne pas participer à un travail sur le décrochage scolaire effectué à l'échelon régional, à l'inverse, plus d'un établissement sur deux en Rhône-Alpes et plus encore en PACA sont engagés dans de tels travaux. Il s'agit dans près de la moitié des cas de mettre en place des actions ou dispositifs d'accompagnement des décrocheurs. La description de ces derniers

Existence d'un travail au niveau régional sur le DS auquel l' établissement participe	TOTAL	Ch-Ardennes	Rhône-Alpes	PACA
Oui	46,7% (28)	31,6% (6)	51,5% (17)	62,5% (5)
Non	53,3% (32)	68,4% (13)	48,5% (16)	37,5% (3)
TOTAL	100% (60)	100% (19)	100% (33)	100% (8)

2 non réponse

Publics ciblés par le travail	TOTAL	Ch-Ardennes	Rhône-Alpes	PACA
Les apprenants décrocheurs sortants	14,8% (4)	16,7% (1)	18,8% (3)	0
Les apprenants démobilisés	37,0% (10)	16,7% (1)	56,2% (9)	0
Les deux	48,1% (13)	66,6% (4)	25,0% (4)	100% (5)
TOTAL	100% (27)	100% (6)	100% (16)	100% (5)

1 non réponse (RA)

Nature du travail effectué	TOTAL	Ch-Ardennes	Rhône-Alpes	PACA
Demande de remontées d'informations régulières sur les décrocheurs	28,9% (13)	33,3% (4)	26,1% (6)	30,0% (3)
Participation à la mise en place d'une base de données de type observatoire du décrochage	20,0% (9)	25,0% (3)	8,7% (2)	40,0% (4)
Incitation à la mise en place d'actions ou de dispositifs d'accompagnement des décrocheurs	48,9% (22)	41,7% (5)	60,9% (14)	30,0% (3)
Autre(s)	2,2% (1)	0	4,4% (1)	0
TOTAL	100% (45)	100% (12)	100% (23)	100% (10)

QRM. %/citations

Autre Réunion insertion

Actions ou dispositifs d'accompagnement des décrocheurs encouragés par les régions	TOTAL
Remédiation scolaire (6 cognitive et méthodologique, 2 personnelle)	47,3% (9)
Participation à un projet régional sur le DS- Nature des actions non précisée	21,1% (4)
Travail en réseau-partenariat avec les autres étés (intra-EA, EA/MEN)	26,3% (5)
Travail avec les partenaires extérieurs (MGI-CIO...)	5,3% (1)
Travail sur le repérage des élèves décrocheurs	5,3% (1)
TOTAL	100% (17)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 15 réponses brutes). QRM. %/citations

7 non réponse

Une auto-critique peu développée : un faible impact attribué aux pratiques internes des établissements sur le décrochage scolaire

Existence de pratiques pouvant générer du DS dans l' étés	TOTAL
Oui	23,3% (14)
Non	76,7% (46)
TOTAL	100% (60)

2 non réponse

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Pratiques génératrices de décrochage scolaire dans l'établissement	TOTAL
Pratiques coercitives (Conseil discipline, contrôle des absences, sanctions...)	26,3% (5)
Suppression des redoublements	21,1% (4)
Repérage défaillant-inexistant (pas de dialogue)	21,1% (4)
Rythmes inadaptés (trop rapides-mnq heures)	10,5% (2)
Procédures d'orientation inadaptées	10,5% (2)
Absence de personnels spécialisés	5,3% (1)
Ambiance de classe dégradée	5,3% (1)
TOTAL	100% (19)

Question ouverte recodée (→ cf. Liste des 14 réponses brutes). QRM. %/citations

Evaluation du projet PRÉDÉCAGRI

QUESTIONNAIRE D'ENTREE sur les PRATIQUES RELATIVES au DECROCHAGE SCOLAIRE dans les ETABLISSEMENTS

Liste des réponses aux questions ouvertes du questionnaire

Outils de repérage des apprenants susceptibles de décrocher utilisés par les établissements dès l'entrée en formation (16 réponses/18 éta ayant déclaré utiliser de tels outils)

- n° 2 : Une grille d'entretien
- n°13 : Dépistage des difficultés par une orthophoniste
- n°14 : Lien avec l'établissement d'origine
- n°15 : Eval 3
- n°19 : Observatoire du décrochage scolaire
- n°21 : Positionnement fait par les enseignants
- n°25 : Test de positionnement
- n°27 : Bulletins trimestriels des établissements précédents
- n°29 : La fiche diagnostic est utilisée dans le cadre du repérage des élèves en difficultés. Les dossiers de demandes de tiers temps permettent de cerner certains éventuels facteurs de décrochage.
- n°31 : PRONOTE
- n°32 : Entretien individuel préalable à l'entrée en formation
- n°37 : Une fiche d'enregistrement de l'entretien préalable à l'inscription qui permet de vérifier le projet professionnel et les pré-requis scolaires. Des tests de positionnement effectués soit en amont soit lors de la semaine d'insertion des apprenants et qui permet de vérifier la préinscription.
- n°50 : Lors de l'entretien d'inscription, on demande s'ils ont déjà été renvoyés d'une école et pour quel motif. De même, on demande les bulletins et on peut alors s'apercevoir d'une coupure dans la scolarité. Sur les bulletins, le nombre d'absences peut être un indice précieux.
- n°55 : Entretien individuel
- n°57 : Eval3
- n°58 : Entretiens, tests de positionnement

Questions posées par le décrochage scolaire dans ses différentes formes aux établissements

• Réponses des établissements plus préoccupés par les interruptions prématurées (14/19)

- n° 1 : L'élève a-t-il été bien orienté ? Que faire pour mobiliser les jeunes ?
- n° 3 : Pertinence du parcours de recrutement (orientation,) - Positionnement d'entrée - Qualité de l'approche pédagogique : est-elle adaptée ?
- n° 6 : Avenir du jeune, déscolarisation
- n°17 : Les jeunes quittent l'établissement et nous avons du mal à joindre les familles lesquelles ont du mal à donner les raisons exactes : souvent le motif internat est présent et peut aller jusqu'à contrarier la santé! Quand les familles acceptent de se déplacer les interruptions sont limitées. Les contraintes de stage restent aussi un motif exprimé. La question qui se pose souvent aux responsables et à l'équipe pédagogique est de savoir l'étape (de la phase recrutement à la vie dans l'établissement) qu'on a raté pour arriver à cette interruption, d'autant plus qu'elle est souvent suivie de déscolarisation.
- n°20 : Mauvaise trajectoire d'orientation en aval
- n°24 : La capacité d'accompagnement de l'établissement. L'aide à l'orientation
- n°25 : C'est souvent la déscolarisation qui est envisagée. L'école n'arrive pas à satisfaire à l'idée de réussir un diplôme. Il faudrait un éducateur spécialisé pour mieux suivre ces jeunes. En effet, ce sont souvent des problèmes sociaux ou familiaux qui favorisent le décrochage.
- n°27 : Comment éviter dans ce cas l'arrêt de toute scolarité
- n°28 : Intégration entre le profil sociologique des élèves et les formations. Sens des études par rapport aux débouchés en terme d'emploi.
- n°32 : Comment accompagner les élèves pour maintenir une motivation suffisante à la réussite scolaire?
- n°36 : Trouver une raison à ces interruptions prématurées et entrer en contact avec la famille afin d'apporter des réponses.
- n°48 : Comment motiver si le professionnel ne plait plus

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°50 : Elle laisse le jeune et sa famille en recherche difficile d'un établissement pour terminer l'année jusqu'aux 16 ans de l'élève. La démobilisation nous laisse au contraire quelques moyens d'agir puisque l'élève est encore présent.

n°62 : L'orientation des jeunes - L'accompagnement des formateurs et des maîtres de stage dans le métier - La réorientation

• Réponses des établissements plus préoccupés par les démobilisations passives (27/36)

n° 2 : Comment motiver les jeunes ? Comment détecter cette démobilisation ? Comment accompagner ces jeunes soit pour qu'elles "raccrochent" soit pour qu'elles se réorientent ?

n° 5 : De l'aide individualisées, du soutien et groupe de discussion ainsi que des rencontres entre les élèves plus jeunes et plus âgés.

n° 7 : Comment refaire prendre pied à ces élèves que plus rien ne touchent (parents, enseignants...) ?

n° 9 : Que ne fait-on pas ?

n°10 : Comment rendre l'élève actif dans sa formation ? Comment développer l'autonomie, le respect ?

n°11 : Nous observons qui se mobilisent pendant 1 an voir plus pour une formation et qui du jour au lendemain démissionnent par lassitude

n°12 : La question principale posée est la sélection à l'entrée. Doit-on en faire une ? Sur quels critères ?

n°13 : Motivation - orientation

n°14 : Quel suivi psychologique ou familial pour les accompagner

n°19 : Discipline. Prise en charge de ces élèves. Problèmes familiaux des élèves.

n°22 : Comment mobiliser les élèves sur leur orientation future ? Comment à intéresser et à mobiliser les élèves en cours et sur leur formation actuelle ? Comment faire pour que ces élèves décrocheurs ne perturbent pas négativement l'ambiance de la classe ?

n°29 : Les solutions envisagées habituellement sont inefficaces et la liste est rapidement épuisée ; l'équipe éducative a parfois le sentiment d'avoir tout essayé et décrie que le chemin que l'élève doit effectuer lui-même n'a pas été parcouru alors qu'il s'agit d'innover et de ne pas décrocher.

n°31 : Que peut-on mettre en œuvre au niveau des apprentissages pour que ces apprenants ne décrochent pas ?

n°33 : Comment gérer l'élève décrocheur passif dans le groupe classe ? Comment gérer l'élève qui devient perturbateur parce qu'il n'est plus intéressé ? Comment faire émerger le projet personnel de chaque jeune et construire un projet de formation et/ou professionnel autour ?

n°34 : Pourquoi nos pratiques pédagogiques ne permettent-elles pas de maintenir la mobilisation de ces jeunes?

n°37 : Attractivité des cours, projet professionnel, individualisation.....

n°39 : Faut-il revoir nos techniques et méthodes d'enseignements afin de les adapter aux apprenants ? Et il faudrait des personnes ressources qui pourraient suivre de façon individualisée les apprenants.

n°40 : Comment remotiver les élèves susceptibles de décrocher, et de ce fait comment inviter les enseignants à remobiliser ces élèves?

n°44 : Quel(s) outils mettre en place en terme de prévention pour ces jeunes concernés?

n°45 : Ce sont des élèves qui ne travaillent plus, ne participe pas et ne rendent pas leurs travaux

n°46 : Réfléchir, mettre en œuvre des outils pour aider, soutenir, raccrocher les apprentis "décrocheurs présents"

n°47 : Arriver à les remotiver, adapter une pédagogie active pour ce public en pratiquant de l'individualisation qui pose d'autres soucis par manque de moyens

n°49 : Modification des rythmes scolaires et acquisitions de compétences à travers des expériences pratiques, mise en place de tutorat

n°55 : Quelle réponse apporter ?

n°57 : Comment motiver les élèves à travailler...

n°58 : Orientation - accompagnement individualisé

n°60 : Les démobilisations passives sont plus difficiles à déceler.

1°. Les APPRENANTS DÉCROCHEURS SORTANTS qui interrompent leur formation de manière prématurée avant l'obtention de leur diplôme

Déroulement de la procédure d'identification/vérification du décrochage (53 réponses/62)

- n° 1 : Discussion en réunion de concertation (mise en place depuis cette année d'une réunion par filière toutes les 6 semaines) - discussion CPE / prof principal - rencontre avec l'élève - rencontre de la famille et du jeune
- n° 2 : Appel des familles - Rendez-vous avec les familles et le jeune ainsi qu'avec les assistantes sociales ou foyers s'il y a lieu
- n° 3 : La procédure n'est pas formalisée
- n° 4 : Après plusieurs appels téléphoniques et des courriers répétitifs pour signaler les absences journalières, un courrier invitant la famille à exposer la situation scolaire de son enfant est envoyé. Suit ensuite un entretien avec le jeune, avec le jeune et ses parents.
- n° 5 : En discutant si c'est possible, sinon on acte son absence par 1 lettre de démission des parents et des jeunes.
- n° 6 : par sa non présence et son non travail scolaire
- n° 7 : Appel à la famille
- n° 8 : Appel téléphonique, courrier, renseignements auprès des camarades
- n° 9 : rencontre avec l'élève, les parents
- n°10 : Entretien avec le jeune, avec les parents
- n°11 : Si à l'envoi du courrier il n'y a pas de réponse ni du jeune ni de la famille, si le jeune est épisodiquement présent lors de sa présence on essaie de lui parler et quand il refuse toute forme de discussion.
- n°12 : Nous prenons rendez-vous avec le jeune et sa famille afin de tenter de le remotiver et de comprendre ce qui cause sa démotivation
- n°13 : Entretien avec l'élève, les parents et les enseignants
- n°14 : Prise de RDV avec la famille
- n°15 : Profs – parents – entretien avec élève
- n°16 : Taux d'absentéisme
- n°17 : Le Directeur tente de joindre la famille par tél et/ou envoie un courrier ou tente de convenir un rendez-vous pour entendre les difficultés et éventuellement "recadrer" le parcours du jeune.
- n°18 : Rencontre avec les parents ou les référents de l'élève
- n°19 : Gestion du dossier par le CPE (appel aux familles, entretiens, point avec le professeur principal et le conseil de classe).
- n°20 : Etat des absences, appel de la famille, rencontre avec la famille, état des lieux
- n°21 : Appel auprès des parents et/ou référent
- n°22 : Appel aux parents, entretien avec l'élève, entretien avec les parents
- n°23 : L'absentéisme - la motivation au travail
- n°24 : Contact avec sa famille ou lui-même
- n°25 : Convocation de la famille sans réponse ...
- n°27 : Pas de réelles excuses à l'absence - Pas de rendu du travail
- n°28 : En fonction de ses absences, de ses résultats, de son attitude.
- n°29 : Les enseignants sont consultés. Un entretien téléphonique précède une rencontre avec les parents ; l'élève est présent. Les origines d'un éventuel départ et le projet à venir sont creusés. Les solutions envisageables sont passées en revue. Si, au final, l'élève quitte l'établissement, le CPE conserve une trace écrite de la suite du parcours scolaire ou non de l'individu en question.
- n°31 : Tenue d'un tableau de suivi de mouvement des élèves à partir des éléments permettant d'actualiser leur situation.
- n°32 : Rencontre pour temps de discussion sur la situation
- n°33 : Entretien avec un CPE et/ou proviseur adjoint
- n°34 : Appel téléphonique ou entretien avec le jeune et la famille (ou représentant légal)
- n°36 : Rendez-vous avec la famille, demande d'un document attestation une re-scolarisation dans un autre établissement
- n°37 : Entretien famille/apprenti/Maître d'apprentissage/référent et encadrement
- n°39 : La vérification se fera au travers des notes formatives, des CCF, des avertissements...
- n°40 : Un entretien est systématique avec l'élève, que ce soit avec le proviseur adjoint, les CPE, le professeur principal et les parents
- n°41 : Appel aux parents, discussion avec l'élève
- n°42 : Demande au jeune - Appel aux parents - Appel au maître d'apprentissage
- n°43 : Le directeur contacte les parents.
- n°44 : Le formateur/responsable de la classe prend en charge l'élève concerné : organise un entretien individuel, informe le reste de l'équipe pédagogique, ainsi que la famille. En fonction de la classe, de l'âge, de la motivation, du projet professionnel...des actions sont mises en place, soit pour redonner du sens à la formation, soit pour réorienter le jeune.
- n°45 : Par plusieurs entretiens avec l'élève et son tuteur

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°46 : En réponse aux signaux sus-cités (désintérêt pour les cours, comportement excessif, la volonté manifeste du jeune d'arrêter la formation), une réunion de régulation est rapidement mise en place, regroupant le jeune et sa famille, le formateur référent, le maître d'apprentissage, la CPE et le directeur du centre.

n°48 : En le convoquant en lui demandant des explications sur ses absences en convoquant les parents

n°50 : Un entretien avec les parents est organisé.

n°51 : Rendez-vs avec lui et sa famille

n°52 : Appel téléphonique aux parents + maître d'apprentissage (pour les apprentis) - Envoi d'un courrier pour les absences non justifiées - Point avec les parents - Point avec le maître d'apprentissage

n°53 : Entretiens individuels avec chef d'établissement assisté du professeur principal et du responsable de cycle

n°55 : Entretien avec l'élève, la famille - Mobilisation des partenaires - Application du règlement intérieur

n°56 : Appel des parents puis rencontre avec la famille et l'élève.

n°57 : Entretien professeur principal (éventuellement proviseur) et jeune éventuellement avec la famille

n°58 : Pour toute absence, appel vie scolaire renouvelé chaque jour d'absence...puis demande d'une lettre de démission et/ou prise de RDV avec directeur adjoint

n°59 : Appel de la famille et entretien individuel

n°60 : Rencontre du jeune, de la famille, de l'enseignant responsable.

Formes du suivi des décrocheurs sortants (24 réponses/29)

n° 2 : Appels téléphoniques, Courriers

n° 4 : Pour un élève âgé de moins de seize ans tant qu'aucun établissement n'a été trouvé l'apprenant est suivi.

n°10 : Appel des parents, rencontre avec le jeune, prise de contact avec des structures capables d'aider.

n°12 : Nous restons en contact avec la famille si celle-ci ne s'y oppose pas

n°13 : Enquête par téléphone jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée

n°15 : Appel à la famille

n°17 : Il y a suivi seulement quand la famille et le jeune souhaitent une réorientation vers un autre établissement de formation au sein de l'enseignement agricole.

n°18 : Un bilan est établi lors de l'entretien qui finalise la sortie de l'établissement et des pistes pour l'orientation sont données.

n°22 : Appel aux parents ou à la structure d'accueil

n°24 : Rencontre individuelle.

n°25 : Avec le logiciel MAGISTER.

n°27 : Contact avec le responsable légal du jeune : téléphone, courrier

n°31 : Tableau récapitulatif sur ce que font les "décrocheurs sortants" au cours des 5 années suivant leur sortie de l'établissement.

n°32 : Appel téléphonique aux familles concernées

n°33 : Le jeune qui quitte l'établissement à en général trouvé une solution sinon une MLJ prend le relais.

n°36 : RDV avec la famille et l'apprenant

n°40 : Suite à l'entretien avec l'élève concerné et sa famille, il leur est demandé de nous donner les informations quant à la suite de l'interruption de la scolarité ou de son abandon vers la vie active par exemple

n°44 : Un contact avec les familles; des coordonnées de personnes ressources sont données; des entretiens individuels sont organisés...

n°48 : Relations avec les parents ou les établissements qui accueillent le jeune

n°49 : On reprend contact avec tous les élèves qui ont quitté l'établissement dès septembre

n°55 : Accompagnement du projet personnel de l'élève et dans les difficultés personnelles

n°56 : Enquête sur devenir des élèves.

n°61 : Appel téléphonique, Entretien avec l'apprenant avant sa démission

n°62 : S'informer de la poursuite de la scolarité

Commentaires des établissements sur le décrochage versus Drop out (23/62)

n° 3 : La réflexion est en cours - Non formalisé pour l'instant

n° 4 : Nous sommes confrontés régulièrement au décrochage scolaire des jeunes en lycée professionnel. Ils arrivent dans notre établissement avec un lourd passé scolaire qu'il est difficile de gommer. Même si nous offrons des formations avec des effectifs qui permettent un suivi individuel, les difficultés anciennes et les blocages anciens remontent à la surface. De plus il est très difficile de faire barrage à la majorité. Majorité qu'ils invoquent tous pour prendre la décision d'arrêter l'école au profit de la recherche d'un travail. La finalité professionnelle de nos formations notamment en bac pro services en milieu rural ne les motive pas car elle est beaucoup trop floue.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°11 : Souvent par rapport au décrochage scolaire ce sont pour des jeunes atteignant 18 ans et qui pensent pouvoir trouver du travail ou qui veulent trouver du travail ou qui ont trouvé un petit boulot pour 15 jours voir 1 mois qui quittent tout et qui ensuite se retrouvent sans rien

n°17 : Ce n'est pas facile d'assurer le suivi des élèves décrocheurs, tout dépend du motif ou de l'évènement déclencheur ! et bien sûr de l'âge du jeune !

n°18 : Un travail isolé sans concertation avec les autres établissements scolaires.

n°20 : 3 projets : 1 GDER, 1Région, 1Européen

n°24 : C'est une préoccupation de l'établissement en particulier sur le cycle bac pro.

n°25 : Nous aurions besoin d'un éducateur spécialisé pour faire davantage le lien entre famille, école et services sociaux. Ce suivi doit être quotidien et permanent (y compris pendant les vacances). Les problèmes sociaux et familiaux ne facilitent pas la lutte contre le décrochage. Nous avons environ 35% de familles boursières, ce qui explique cette difficulté.

n°27 : Difficile à suivre car souvent l'apprenant décrocheur manque d'encadrement en dehors de l'établissement et il manque un adulte responsable pour suivre à nos côtés le projet de l'apprenant

n°28 : Les moyens à notre disposition et la volonté des uns et des autres ne sont pas toujours à la hauteur des besoins de ces élèves en échec scolaire. La "politique" de l'établissement consiste plutôt à s'occuper des bons élèves.

n°29 : Les moyens de lutte sont multiples et complémentaires : soutien scolaire, tutorat, SOS Méthodologie, PRÉDÉCAGRI, EIE consacrée à l'insertion, animation éducative, pédagogie différenciée, sorties, voyages et chantiers, etc. Les élèves ont de nombreux interlocuteurs possibles : enseignants, membres de la direction, personnels Vie Scolaire, infirmière, psychologue. Le principal problème du suivi des élèves décrocheurs consiste principalement dans le manque de temps mais l'investissement concernant le traitement de la problématique est certain.

n°32 : Dans le cadre du dispositif apprenti gagnant, l'établissement propose en soirée des cours de soutien individualisés ou en petits groupes, à raison d'une heure par soir en moyenne avec les élèves volontaires. Restent les élèves non volontaires, qui auraient besoin d'une aide extérieure mais qui ne souhaitent pas participer. L'établissement a pris la position de ne pas obliger la participation de tel ou tel élève mais de proposer. Le dispositif fonctionne globalement correctement mais n'est ouvert qu'aux jeunes en apprentissage, il serait intéressant de le développer sur les autres filières.

n°33 : La plupart des jeunes partent en étant réorientés en début ou en fin d'année scolaire.

n°35 : Jusqu'à présent l'établissement n'avait pas beaucoup de cas d'élèves décrocheurs, mais le mouvement s'est intensifié depuis environ deux ans, ainsi qu'une démobilitation mais sans quitter le lycée

n°36 : Il est assez difficile dans certains cas de rentrer en contact avec les familles et l'apprenant en décrochage.

n°39 : SOS méthodologie, Mise en place d'un contrat, rencontre avec une personne ressource.

n°40 : De nombreuses difficultés subsistent notamment dans le suivi hors de l'établissement quand l'élève n'a pas d'autre projet que de quitter l'établissement dans lequel il ne se plaît pas (internat, vie scolaire..) pour les élèves jeunes, pour ceux et celles qui envisagent des concours en cours d'année, nous laissant sans nouvelles, même après relance téléphonique ou courrier

n°44 : La pédagogie de l'alternance permet de prévenir tout décrochage et elle permet aussi de travailler autour du projet; il est donc rare qu'un jeune sorte de l'établissement sans projet.

n°46 : Le suivi des jeunes sans projet, sans solution nécessiterait au sein du centre formalisation et structuration

n°48 : Il faudrait avoir des moyens pour inciter les parents à forcer leur jeune à aller à l'école. Il y a trop de parents laxistes qui ne font aucun effort pour motiver leur enfant. La pression avec les allocations familiales est selon nous un moyen qui peut empêcher un jeune de décrocher totalement. Il faut ensuite beaucoup de temps pour échanger avec le jeune.

n°55 : Le suivi des élèves se fait jusqu'à une clarification de leur part de la démarche engagée. L'accompagnement des élèves décrocheurs potentiels ou avérés représente un travail très conséquent pour les professeurs principaux et la Vie scolaire. Le temps de travail de la CPE en particulier est consommé en grande partie par cet accompagnement. Le suivi devient de plus en plus complexe :

- multiplicité des partenaires, des problématiques

- accentuation des problèmes issus de difficultés sociales lourdes

- arrivée d'élèves portant des difficultés accumulées au cours des années

n°57 : Nous essayons de savoir ce que prévoit de faire le jeune à la sortie de notre établissement. Mais ensuite nous n'effectuons pas de suivi. Nous essayons d'année en année d'améliorer notre dispositif. Nous sommes engagés dans une démarche avec le Conseil régional. Les actions mises en place font partie intégrante du projet d'établissement, cela va du repérage à la mise en place de soutien scolaire, ou la mise en place d'actions de remédiation "personnalisées" pour remotiver le jeune (ex : participation à des concours, comices agricoles...)

n°60 : Les formateurs assurent un suivi individualisé pour chaque jeune pour tenter de prévenir le décrochage scolaire.

2°. LES APPRENANTS DÉMOBILISÉS ou DÉCROCHEURS DE L'INTÉRIEUR, qui n'ont pas quitté leur établissement, mais n'arrivent pas ou plus à suivre la formation commencée

Les signaux de la démobilisation (46 réponses/59 établissements déclarant repérer les apprenants démobilisés)

n° 1 : Résultats scolaires, absentéisme, passages répétés à l'infirmerie

n° 2 : Absences répétées, Chute des résultats, Démotivation en cours

n° 3 : Résultats scolaires, Intérêt pour la formation (assiduité, ...)

n° 4 : Absentéisme, problème de comportement, résultats scolaires catastrophiques.

n° 5 : absentéisme, manque de motivation, ne va plus en stage, ne fait plus son travail comportement parfois difficile à gérer.

n° 6 : Travail scolaire à la maison non fait, inattention en salle de classe, non travail en classe

n° 7 : Chute des résultats, attitude et comportement en classe

n° 8 : Absence, retard, non prise de parole, devoirs non rendus

n°10 : Absence d'implication du jeune dans son travail, dégradation de son comportement.

n°11 : Devoirs non faits, non rendus, agressivité, ou attitude passive voir endormie en cours, absentéisme important, perturbation des cours

n°12 : Une démotivation pour les stages et pour le travail scolaire ainsi que des entretiens individuels

n°13 : Manque de motivation, refus de travail, ne rend pas son travail, absences

n°14 : Notes, attitude en classe

n°16 : - Démotivation - Absentéisme

n°18 : Un dossier pour l'élaboration du projet personnel est remis à chaque apprenant et vérifié selon un calendrier élaboré à l'avance. Des temps d'accueil et de bilan sont réalisés par les formateurs responsables de classe lors de chaque session de formation.

n°19 : Absentéisme, problème de discipline, appels aux familles, entretiens individuels, baisse des résultats.

n°20 : L'absentéisme

n°22 : Absentéisme; exclusions de cours, rencontres avec l'infirmière, entretiens avec l'élève (avec la CPE et/ou les enseignants), appel de la famille

n°23 : - Absentéisme - Problème de discipline - Démotivation

n°24 : Forte baisse des résultats, travail scolaire non rendu.

n°25 : Fatigue, résultats scolaires en baisse et augmentation du % d'absentéisme et retard

n°27 : Travail scolaire non rendu, absentéisme, stages non trouvés ou très en retard

n°28 : Résultats, absences

n°29 : - Absences fréquentes et souvent sans raison valable

- Retards répétés pour des motifs contestables

- Travail irrégulier

- Résultats en deçà des potentialités de l'individu

- Manque d'investissement dans les diverses activités proposées en dehors des cours

- Chahut à l'internat ou déviance comportementale symptomatique pendant les cours ou en dehors

- Un projet professionnel inexistant

- Désintérêt vis à vis des discours et des dispositifs d'aide mis en place

- Allers et venues inutiles (toilettes, infirmerie, etc.)

n°31 : Absentéisme, difficultés psychologiques, scolaires, sociales, comportementales...

n°32 : Attitude passive, résultats insuffisants, discours qui interpelle

n°33 : Absences, résultats et punitions ou sanctions pour conduites déviantes ou irrespectueuses

n°34 : Travail régulièrement non rendu, baisse des notes ou de la qualité du travail

n°36 : Les absences et les mauvais résultats. Le manque de travail et l'incivilité sont des indices forts

n°37 : [Des indices repérables lors des entretiens individuels, lors de l'analyse des résultats scolaires au moment des conseils de classes, lors des visites en entreprise, lors des réunions de concertation]. L'analyse des taux d'absence par la vie scolaire et des comportements spécifiques

n°39 : Les notes, l'implication en cours et dans la vie de l'établissement, son caractère, son comportement corporel

n°40 : Absence de travail en classe, en étude, travaux non-rendus, élève dormant en cours

n°42 : Dort en classe - extrêmement dissipé - aucun travail - refus de travail et de participer au travail de groupe - isolement

n°44 : Absentéisme, manque de travail, attitude dysfonctionnante...

n°46 : Démotivation, difficultés de concentration, comportements excessifs, décalés...

n°48 : Les notes le fait que le jeune dorme en classe ou soit passif

n°49 : Les résultats scolaires, les absences et le comportement...

n°50 : L'absentéisme en classe et en stage, l'évolution des résultats scolaires (notes, travail à faire à la maison), les problèmes de comportement en classe comme à l'internat, les remarques des parents et des maîtres de stage sur le cahier de liaison...

n°52 : Absences répétées en formation, en stage ou en apprentissage. Absences non justifiées par les parents

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°53 : Absentéisme, baisse d'attention en cours, démobilisation visible, baisse des résultats, attitudes extérieures et comportements globaux hors des cours...

n°55 : Absence d'intérêt pour la formation technique, orientation par défaut, Difficultés scolaires croissantes, Absence de participation, d'intégration dans le groupe, Affichage verbal de la volonté de partir, absences

n°56 : beaucoup d'absences non justifiées, travail non rendu...

n°57 : Attitude en cours, absence, présence d'éléments "à risque" (pbs familiaux...)

n°59 : Les absences répétées sans motif valable (panne de réveil, malade, etc.)

n°61 : Baisse de motivation, Chute des résultats scolaires, Absentéisme

n°62 : Travail scolaire non rendu. Peu de mobilisation lors des stages en entreprise

Précisions sur les cadres du repérage des apprenants démobilisés (27 réponses/59 établissements déclarant repérer les apprenants démobilisés)

En surligné vert : réponses induisant un dispositif de repérage permanent

n° 1 : L'élève en difficulté est évoqué lors de réunions intermédiaires (bilan intermédiaire aux conseils de classe) par la CPE ou prof principal ou autre membre. Au vu du tour de table, une décision est prise : rencontre du jeune par le prof principal, CPE, prov adjoint / rencontre famille / courrier...

n° 2 : Passage en revue des difficultés et mise en place de stratégies. Avec le secrétariat, signalement aux organismes de tutelle

n° 3 : Rencontres non formalisées

n° 6 : Passage en revue de tous les élèves 1 fois par semaine pour juger du travail. Évaluation du travail fait en début de session (devoirs à la maison)

n° 7 : Réunions hebdomadaires de l'équipe pédagogique pour discuter des élèves. Rencontre Parents, Professeurs, Elèves au mois de novembre puis entretien avec les familles au cas par cas en fonction des besoins

n°11 : Des réunions de mi-trimestre sont mises en place pour que l'équipe pédagogique puisse se réunir et essayer de dépister les élèves décrocheurs et pour déterminer les actions à mettre en œuvre pour les aider ou les remotiver. Il y a souvent ensuite une rencontre avec le proviseur, le CPE et le professeur principal pour une mise au point. La même démarche se réalise lors des conseils de classe

n°12 : Les enseignants ont une réunion hebdomadaire lors de laquelle ils abordent tous les soucis rencontrés avec les groupes et les élèves. Les cas de décrochage sont traités à ce moment là

n°13 : Les enseignants donnent leurs impressions ; elles sont croisées avec ce que l'on peut savoir du jeune et avec la vie scolaire

n°19 : Des réunions pédagogiques sont régulièrement organisées. Chaque professeur principal est chargé de faire un point sur les élèves décrocheurs. Une pré-réunion au conseil de classe est organisée, sans les délégués (élèves et parents). Un point est fait sur les élèves décrocheurs.

n°22 : Lors des réunions des équipes pédagogiques et des conseils de classe, un rapide bilan est établi par l'enseignant coordonnateur de la filière sur les élèves qui présentent des difficultés : d'intégration, scolaires... Un bilan de l'absentéisme est établi par la CPE. Suite à ces deux bilans, la décision est prise par l'équipe de rencontrer l'élève et ses parents pour un entretien.

n°23 : En conseil de classe et en conseil de mi-trimestre, lors de du cas par cas, les élèves démobilisés sont signalés.

n°24 : Chaque lundi, réunion de l'équipe qui fait part des problèmes concernant les élèves.

n°25 : C'est surtout le prof principal qui fait la synthèse. Elle se fait en équipe (conseil de classe ou de concertation)

n°27 : Réunion de l'équipe pédagogique tous les jeudis soirs et lundis matins de chaque semaine. Bilan de la semaine et préparation de la semaine à venir. Situation difficile étudiée et prise de contact avec la famille.

n°29 : Les divers dispositifs d'accompagnement sont formalisés et traitent le problème sous 4 angles différents : difficultés proprement scolaires, difficultés méthodologiques, problème d'élaboration du projet professionnel/projet de vie et résolution des difficultés liées au handicap. Les documents, les outils ainsi que les principes de fonctionnement sont complexes. Les équipes sont concernées et investies mais manquent de temps. Les réunions sont régulières et productives : elles regroupent toujours des membres de service différents et allie ainsi des points de vue différents qui entrent en conflit et font avancer les choses.

n°33 : Pour chaque classe des bilans intermédiaires sont réalisés avec les équipes pédagogiques. L'infirmière repère aussi à son niveau la fuite de la classe ou le mal être des jeunes qui passent la consulter. La même chose est faite par les surveillants d'internat et d'externat.

n°36 : Demande aux équipes des élèves en grande difficulté ou en manque de motivation.

n°37 : Des indices repérables lors des entretiens individuels, lors de l'analyse des résultats scolaires au moment des conseils de classes, lors des visites en entreprise, lors des réunions de concertation.

n°39 : Lors des conseils, les enseignants peuvent signaler des problèmes survenus avec un jeune ou simplement une observation sur le mal être.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°40 : Des tests de positionnement sont effectués par les enseignants pour des mises à niveaux de début d'année, dans sa matière, à l'ancienne, des rappels de connaissances et de méthodologie sont fréquents ainsi que les rappels. Des réunions d'équipes partielles ou complètes sont mises en place avec les participants impliqués ou volontaires, des bilans sont effectués notamment lors des conseils de classe ou de filière (ce qui aux dires de certains est souvent tard).

n°44 : Lors de réunions d'équipe nous évoquons le cas de certains jeunes en situation de décrochage et nous essayons de trouver ensemble les solutions adaptées à chaque cas.

Nous organisons des entretiens individuels trois ou quatre fois dans l'année, notamment lors de la remise de bulletin et lors de bilans d'orientation ce qui permet aux formateurs de repérer d'éventuels dysfonctionnements et de mettre en place des actions adéquates. La famille est alors informée.

n°48 : Conseil de classe : c'est le moment privilégié pour faire le point des absences des problèmes dans chaque cours le professeur principal est ensuite chargé de discuter avec le jeune pour voir ce qui ne va pas en fonction des problèmes. L'équipe met en place des suivis ou dirige vers des personnes plus compétentes

n°49 : Lors des réunions de concertation qui ont lieu très régulièrement, on prend le temps d'étudier les résultats et le comportement des élèves

n°52 : Bilan de classe fait le lundi matin, échange sur les élèves susceptibles de décrocher. Moyens à mettre en place, contact avec les responsables de l'élève.

n°53 : L'alerte peut être donnée par n'importe quel membre des équipes éducatives ou pédagogiques. Le professeur principal coordonne alors l'action et propose soit une réunion ponctuelle de l'équipe soit à l'occasion du conseil de classe ou de mi trimestre

- premier temps alerter tout le monde et provoquer une attention particulière, alerter sur le risque de décrochage
- proposer à chacun de mener des actions d'accompagnement et de tentatives de remobilisation
- si pas de réussite proposer au jeune des entretiens individuels d'accompagnement personnel pour cerner la ou les difficultés, en lien avec les parents.

- le cas échéant, orienter le jeune et sa famille vers la recherche d'une aide médico-psychologique

n°57 : Nous avons prévu cette année de faire un "mini" conseil de classe vers la Toussaint.

n°58 : Entretien : des échanges plus ou moins informels pour essayer de définir d'éventuelles difficultés mais sans stigmatiser dès le départ. Conseil de classe : résultats scolaires

n°59 : Le point sur les absences, les notes, entretien avec les parents

Précisions sur les actions ou dispositifs d'accompagnement des apprenants démobilisés (29/40 établissements ayant déclaré mettre en place ces dispositifs)

Etablissements proposant du soutien scolaire (15/26 établissements mettant en place de type d'action)

n° 5 : cela dépendant du jeune, le travail psycho ne peut pas se faire sur l'établissement du coup des contacts sont établis avec les parents. aide aux devoirs en tout petit groupe est organisée.

n°15 : Soutien scolaire et travail sur la motivation/ projet : prise en charge par le proviseur adjoint avec le professeur principal et CPE. Organisation, évaluation, bilan. Interventions d'enseignants et d'assistants d'éducation.

Suivi médico socio psychologique : infirmière + CPE + famille

n°24 : Suivi individualisé par l'enseignant responsable.

n°25 : soutien scolaire pour les élèves internes + tutorat avec le prof principal

n°29 : Soutien scolaire : aide aux devoirs et tutorat basé sur le volontariat avec des horaires intégrés à l'emploi du temps. Il existe un référent qui s'occupe du vis-à-vis avec les élèves et de la coordination.

"SOS Méthodo" : une équipe de travail est chargée de remédiation et met l'accent sur des éléments de base. Comment tenir à jour son agenda ? Comment apprendre ? Comment effectuer une fiche de synthèse ? Le référent concernant le soutien prend encore une fois le relais.

PRÉDÉCAGRI comprendra deux axes internes : le premier permettra aux élèves d'élaborer ou de finaliser leurs projets professionnels et le second aidera à une meilleure prise en compte du handicap, de façon à ne plus se contenter de l'obtention d'un tiers-temps supplémentaire; La professeur documentaliste sera chargée de la coordination.

n°33 : Un travail est surtout réalisé pour palier aux difficultés scolaires. En parallèle une écoute officieuse se pratique par le service de vie scolaire et par l'infirmière.

n°34 : Entretien avec le jeune réalisé par le responsable de classe pour travailler sur les motivations - soutien scolaire sur les temps d'étude assuré par l'ensemble de l'équipe pédagogique)

n°36 : RDV avec la famille ou bien l'apprenant lui-même. Incitation à se mettre en relation avec des institutions spécialisées dans les cas extrêmes.

n°37 : Atelier d'aide pour CAPA, mise à disposition d'un responsable insertion, suivi par le formateur référent, mise en place d'un fond social apprenti.

n°38 : au cas par cas avec l'ensemble de l'équipe éducative

n°40 : mise en place globale avec les enseignants volontaires et motivés dès le début d'année depuis plusieurs années avec la classe de troisième et depuis la rentrée 2009-2010 avec les secondes professionnelles dans le cadre de son méthodologie mis en place par le coordonnateur insertion et la direction du lycée.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°46 : Pédagogie différenciée par le dédoublement des classes sur la base de formation de groupes de niveaux
Individualisation, travail tutoré au CDR

Création /adaptation des ressources : dossiers d'autoformation

Adaptation du parcours de formation (formation en 1 ou 3 ans au lieu de 2 ans)

n°55 : Soutien scolaire sur les séquences d'aide individualisée, possibilité de recourir à des outils d'autoformation

Voir partenariats cités en début d'enquête

n°57 : suivant le jeune, nous essayons avec lui de définir des modalités adaptées

n°58 : les personnels d'enseignement et de surveillance :

Etablissements proposant un tutorat (8 /17 établissement mettant en place de type d'action)

n° 7 : tutorat: de manière hebdomadaire , les enseignants et les élèves décident de participer ou pas

Aide au devoir: tous les soirs des heures d'étude après les cours sont surveillées par les enseignants

n°10 : Suivi individuel avec rencontre programmée 1 à 2 fois par semaine

n°12 : un adulte est désigné pour remobiliser le jeune ou l'accompagner vers un nouveau projet

n°19 : Cahier de suivi : l'apprenant garde un cahier créé par le CPE. Ce cahier est rempli à chaque heure par les enseignants et les AE. Y sont notés : travail scolaire, attitude, notes obtenues (formatives et certificatives). Le cahier est visé une fois par semaine par le tuteur (un enseignant), les parents et le CPE.

n°25 : soutien scolaire pour les élèves internes + tutorat avec le prof principal

n°29 : Soutien scolaire : aide aux devoirs et tutorat basé sur le volontariat avec des horaires intégrés à l'emploi du temps. Il existe un référent qui s'occupe du vis-à-vis avec les élèves et de la coordination.

"SOS Méthodo" : une équipe de travail est chargée de remédiation et met l'accent sur des éléments de base. Comment tenir à jour son agenda ? Comment apprendre ? Comment effectuer une fiche de synthèse ? Le référent concernant le soutien prend encore une fois le relais.

PRÉDÉCAGRI comprendra deux axes internes : le premier permettra aux élèves d'élaborer ou de finaliser leurs projets professionnels et le second aidera à une meilleure prise en compte du handicap, de façon à ne plus se contenter de l'obtention d'un tiers-temps supplémentaire; La professeur documentaliste sera chargée de la coordination.

n°46 : Pédagogie différenciée par le dédoublement des classes sur la base de formation de groupes de niveaux
Individualisation, travail tutoré au CDR

Création /adaptation des ressources : dossiers d'autoformation

Adaptation du parcours de formation (formation en 1 ou 3 ans au lieu de 2 ans)

n°50 : Le responsable de classe met en place le suivi nécessaire avec le jeune et sa famille.

Etablissements proposant une aide au devoir (12 /21 établissement mettant en place ce type d'action)

n° 5 : cela dépendant du jeune, le travail psycho ne peut pas se faire sur l'établissement du coup des contacts sont établis avec les parents. aide aux devoirs en tout petit groupe est organisée.

n° 7 : tutorat: de manière hebdomadaire , les enseignants et les élèves décident de participer ou pas

Aide au devoir: tous les soirs des heures d'étude après les cours sont surveillées par les enseignants

Mise en place de vendredi après-midi projet ou les élèves s'investissent dans des projets de leur choix avec un enseignant pilote: projet art, projet animation, projet construction de chalets miniatures....

n°17 : l'enseignant référent du jeune ou celui avec qui un contact est encore possible tente d'instaurer le dialogue avec le jeune et ou sa famille ou responsable ou services éducatifs. Temps d'écoute et travail sur le projet.

n°23 : le travail est fait en lien avec les dispositifs ministériels dans le cadre du "sos méthodologique"

n°29 : Soutien scolaire : aide aux devoirs et tutorat basé sur le volontariat avec des horaires intégrés à l'emploi du temps. Il existe un référent qui s'occupe du vis-à-vis avec les élèves et de la coordination.

"SOS Méthodo" : une équipe de travail est chargée de remédiation et met l'accent sur des éléments de base. Comment tenir à jour son agenda ? Comment apprendre ? Comment effectuer une fiche de synthèse ? Le référent concernant le soutien prend encore une fois le relais.

PRÉDÉCAGRI comprendra deux axes internes : le premier permettra aux élèves d'élaborer ou de finaliser leurs projets professionnels et le second aidera à une meilleure prise en compte du handicap, de façon à ne plus se contenter de l'obtention d'un tiers-temps supplémentaire; La professeur documentaliste sera chargée de la coordination.

n°33 : Un travail est surtout réalisé pour palier aux difficultés scolaires.

En parallèle une écoute officieuse se pratique par le service de vie scolaire et par l'infirmière.

n°38 : au cas par cas avec l'ensemble de l'équipe éducative

n°40 : mise en place globale avec les enseignants volontaires et motivés dès le début d'année depuis plusieurs années avec la classe de troisième et depuis la rentrée 2009-2010 avec les secondes professionnelles dans le cadre de sos méthodologie mis en place par le coordonnateur insertion et la direction du lycée.

n°46 : Pédagogie différenciée par le dédoublement des classes sur la base de formation de groupes de niveaux
Individualisation, travail tutoré au CDR

Création /adaptation des ressources : dossiers d'autoformation

Adaptation du parcours de formation (formation en 1 ou 3 ans au lieu de 2 ans)

n°55 : Soutien scolaire sur les séquences d'aide individualisée, possibilité de recourir à des outils d'autoformation

Voir partenariats cités en début d'enquête

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°57 : suivant le jeune, nous essayons avec lui de définir des modalités adaptées

n°58 : les personnels d'enseignement et de surveillance

Etablissements proposant un travail sur la motivation et le projet de l'apprenant (18/24 établissement mettant en place ce type d'action)

n° 5 : cela dépendant du jeune, le travail psycho ne peut pas se faire sur l'établissement du coup des contacts sont établis avec les parents. Aide aux devoirs en tout petit groupe est organisée.

n° 7 : tutorat: de manière hebdomadaire, les enseignants et les élèves décident de participer ou pas

Aide au devoir: tous les soirs des heures d'étude après les cours sont surveillées par les enseignants

Mise en place de vendredi après-midi projet ou les élèves s'investissent dans des projets de leur choix avec un enseignant pilote: projet art, projet animation, projet construction de chalets miniatures...

n°15 : Soutien scolaire et travail sur la motivation/ projet : prise en charge par le proviseur adjoint avec le professeur principal et CPE . Organisation, évaluation, bilan. Interventions d'enseignants et d'assistants d'éducation.

Suivi medico socio psychologique : infirmière + CPE + famille

n°17 : l'enseignant référent du jeune ou celui avec qui un contact est encore possible tente d'instaurer le dialogue avec le jeune et ou sa famille ou responsable ou services éducatifs. Temps d'écoute et travail sur le projet.

n°19 : Cahier de suivi : l'apprenant garde un cahier créé par le CPE. Ce cahier est rempli à chaque heure par les enseignants et les AE. Y sont notés : travail scolaire, attitude, notes obtenues (formatives et certificatives). Le cahier est visé une fois par semaine par le tuteur (un enseignant), les parents et le CPE.

n°24 : Suivi individualisé par l'enseignant responsable.

n°27 : En entretiens avec l'apprenant et sa famille recherche des aménagements à mettre en place pour éviter la cassure durant l'année scolaire : différer le départ en juin

n°29 : Soutien scolaire : aide aux devoirs et tutorat basé sur le volontariat avec des horaires intégrés à l'emploi du temps. Il existe un référent qui s'occupe du vis-à-vis avec les élèves et de la coordination.

"SOS Méthodo" : une équipe de travail est chargée de remédiation et met l'accent sur des éléments de base. Comment tenir à jour son agenda ? Comment apprendre ? Comment effectuer une fiche de synthèse ? Le référent concernant le soutien prend encore une fois le relais.

PRÉDÉCAGRI comprendra deux axes internes : le premier permettra aux élèves d'élaborer ou de finaliser leurs projets professionnels et le second aidera à une meilleure prise en compte du handicap, de façon à ne plus se contenter de l'obtention d'un tiers-temps supplémentaire; La professeur documentaliste sera chargée de la coordination.

n°33 : Un travail est surtout réalisé pour palier aux difficultés scolaires.

En parallèle une écoute officieuse se pratique par le service de vie scolaire et par l'infirmière.

n°34 : Entretien avec le jeune réalisé par le responsable de classe pour travailler sur les motivations - soutien scolaire sur les temps d'étude assuré par l'ensemble de l'équipe pédagogique)

n°36 : RDV avec la famille ou bien l'apprenant lui-même.

Incitation à se mettre en relation avec des institutions spécialisées dans les cas extrêmes.

n°37 : Atelier d'aide pour CAPA, mise à disposition d'un responsable insertion, suivi par le formateur référent, mise en place d'un fond social apprenti.

n°38 : au cas par cas avec l'ensemble de l'équipe éducative

n°40 : mise en place globale avec les enseignants volontaires et motivés dès le début d'année depuis plusieurs années avec la classe de troisième et depuis la rentrée 2009-2010 avec les secondes professionnelles dans le cadre de ses méthodologie mis en place par le coordonnateur insertion et la direction du lycée.

n°46 : Pédagogie différenciée par le dédoublement des classes sur la base de formation de groupes de niveaux
Individualisation, travail tutoré au CDR

Création /adaptation des ressources : dossiers d'autoformation

Adaptation du parcours de formation (formation en 1 ou 3 ans au lieu de 2 ans)

n°50 : Le responsable de classe met en place le suivi nécessaire avec le jeune et sa famille.

n°55 : Soutien scolaire sur les séquences d'aide individualisée, possibilité de recourir à des outils d'autoformation

Voir partenariats cités en début d'enquête

n°57 : suivant le jeune, nous essayons avec lui de définir des modalités adaptées

Etablissements proposant un suivi médico-socio-psychologique (6/11 établissement mettant en place ce type d'action)

n° 5 : cela dépendant du jeune, le travail psycho ne peut pas se faire sur l'établissement du coup des contacts sont établis avec les parents. aide aux devoirs en tout petit groupe est organisée.

n°15 : Soutien scolaire et travail sur la motivation/ projet : prise en charge par le proviseur adjoint avec le professeur principal et CPE . Organisation, évaluation, bilan. Interventions d'enseignants et d'assistants d'éducation.

Suivi médico socio psychologique : infirmière + CPE + famille

n°36 : RDV avec la famille ou bien l'apprenant lui-même. Incitation à se mettre en relation avec des institutions spécialisées dans les cas extrêmes.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°40 : mise en place globale avec les enseignants volontaires et motivés dès le début d'année depuis plusieurs années avec la classe de troisième et depuis la rentrée 2009-2010 avec les secondes professionnelles dans le cadre de sa méthodologie mis en place par le coordonnateur insertion et la direction du lycée.

n°55 : Soutien scolaire sur les séquences d'aide individualisée, possibilité de recourir à des outils d'autoformation

Voir partenariats cités en début d'enquête

n°57 : suivant le jeune, nous essayons avec lui de définir des modalités adaptées

Etablissements proposant un suivi autre (3/6 établissement mettant en place ce type d'action)

n° 2 : rendez-vous, entretiens, proposition de travail

n°29 : Soutien scolaire : aide aux devoirs et tutorat basé sur le volontariat avec des horaires intégrés à l'emploi du temps. Il existe un référent qui s'occupe du vis-à-vis avec les élèves et de la coordination.

"SOS Méthodo" : une équipe de travail est chargée de remédiation et met l'accent sur des éléments de base. Comment tenir à jour son agenda ? Comment apprendre ? Comment effectuer une fiche de synthèse ? Le référent concernant le soutien prend encore une fois le relais.

PRÉDÉCAGRI comprendra deux axes internes : le premier permettra aux élèves d'élaborer ou de finaliser leurs projets professionnels et le second aidera à une meilleure prise en compte du handicap, de façon à ne plus se contenter de l'obtention d'un tiers-temps supplémentaire; La professeur documentaliste sera chargée de la coordination.

n°57 : suivant le jeune, nous essayons avec lui de définir des modalités adaptées

Autres actions ou dispositifs non ciblés spécifiquement sur les apprenants démobilisés mais pouvant les aider mis en œuvre par les établissements (40 réponses/62)

n° 1 : Entretiens individuels

n° 2 : Soutien scolaire - bilans de classe

n° 4 : Entretiens de positionnement avec les professeurs principaux irréguliers.

n° 5 : Heures de vie de classe, travail dehors, travail par le jeu, le théâtre

n° 6 : Accompagnement ou positionnement pour les classes de 4/3 sur leur orientation

n° 7 : Mise en place de vendredi après-midi projet ou les élèves s'investissent dans des projets de leur choix avec un enseignant pilote: projet art, projet animation, projet construction de chalets miniatures....

n°11 : Nous mettons en place des heures de soutien dans le cadre de l'internat et nous essayons de proposer des rencontres avec le psychologue pour faire le point en particulier sur l'orientation

n°12 : Deux fois par an tous les élèves ont un entretien individuel avec un adulte

n°13 : Heures de vie de classe

n°14 : Vie de classe, entretien individuel

n°16 : entretiens de positionnement

n°17 : Des entretiens en cours de semaine de façon plutôt individuelle

n°18 : Soutien scolaire - temps de travail sur le projet personnel.

n°19 : Heures de vie de classe.

n°23 : Heures de vie de classe.

n°24 : Entretien individuel, activité éducative...

n°25 : Il y a 1 h de vie de classe tous les 15 jours.

n°27 : Rencontres informelles avec les autres intervenants de l'établissement : maitresses de maison, animateur vie résidentielle

n°28 : Aides individualisées

n°29 : Entretiens individuels (avec P.P ou parents ou autre, en fonction des raisons de la convocation)

n°30 : Heures de vie de classe.

n°31 : Heures de vie de classe.

n°32 : Dans le cadre du dispositif apprenti gagnant, l'établissement propose en soirée des cours de soutien individualisés ou en petits groupes, à raison d'une heure par soir en moyenne avec les élèves volontaires. Restent les élèves non volontaires, qui auraient besoin d'une aide extérieure mais qui ne souhaitent pas participer. L'établissement a pris la position de ne pas obliger la participation de tel ou tel élève mais de proposer. Le dispositif fonctionne globalement correctement mais n'est ouvert qu'aux jeunes en apprentissage, il serait intéressant de le développer sur les autres filières.

n°33 : Entretiens en début d'année et en cours de scolarité si besoin pour les plus jeunes en filière professionnelle (2des pro)

n°34 : Port folio : temps de travail / Entretien avec le jeune autour de son projet

n°35 : Depuis cette année suivi individualisé avec les BTS. Rien de formel avec les autres hormis des entretiens réguliers avec la CPE

n°37 : Semaine d'insertion, Récupération de Vécu en Entreprise qui permet de valoriser les acquis autres que purement scolaire, atelier théâtre, remise à niveau en anglais, préparation aux épreuves terminales, aide au rapport de stage, animation sportive, semaine TRE, Examen blancs, outils de liaison.....

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°39 : Heure de vie de classe avec le prof principal

n°40 : Une heure de vie de classe hebdomadaire pour les troisième EA

n°44 : Entretiens individuels réguliers - Rencontre parents/formateurs - Visites d'entreprise/ bilans avec le maître de stage - Bilans et accueils des groupes.

n°45 : Tutorat avec un moniteur désigné en début d'année

n°46 : Formation des formateurs en "gestion mentale" par exemple, pour une meilleure appréhension de la difficulté...

n°48 : Entretien avec un psychologue quand le jeune veut bien

n°49 : Les heures de vie de classe 1 semaine sur 2 et les heures de méthodes soutien 2 heures par semaines en 4 et 3 de l'enseignement agricole

n°50 : Nous faisons un temps d'accueil en début de semaine et un temps de bilan en fin de session qui permettent de mettre en valeur "l'humeur" des jeunes, nous avons beaucoup de temps d'accompagnement des élèves à l'internat, nous recevons les élèves que nous sentons "à la dérive" immédiatement.

n°53 : 1 heure de vie de classe/ semaine, Entretiens individuels orientation

n°55 : Actions d'animations dans l'établissement (actions de cohésions de classes, actions associatives ...) visant à la remotivation

n°57 : Heures de vie de classe, positionnement en début d'année

n°59 : Heure de vie classe, entretien individuel puis avec les parents.

n°62 : 2 heures de vie de classe hebdomadaire - Études surveillées quotidienne de 45 minutes

Formes du partenariat avec les familles pour l'accompagnement des apprenants démobilisés (34 réponses/40 éts déclarant associer les familles à l'accompagnement des apprenants démobilisés)

n° 1 : par entretien

n° 2 : Rendez-vous et contacts téléphoniques

n° 4 : Mais ce n'est pas évident car les parents des élèves décrocheurs décrochent facilement et se plient à la volonté de leurs enfants.

n° 5 : Par des rencontres mais rarement suivies

n° 6 : Par téléphone puis RDV individuel avec le directeur

n° 7 : Appel et entretien pour décider communément de l'avenir et des dispositifs d'aide pour l'apprenant

n° 9 : Rencontre avec les membres de la communauté éducative

n°10 : Contact direct, invitation au Lycée pour rencontre avec les personnes concernées.

n°12 : RDV

n°13 : Entretien avec la famille sur convocation du proviseur

n°14 : entretien

n°15 : Entretiens

n°17 : Le Directeur pose un RDV avec la famille qui l'accepte ou pas, ce qui conditionne la suite. Parfois un simple échange téléphonique permet de rebooster les jeunes!

n°18 : Lors d'un entretien bilan avec le jeune la famille le formateur responsable de la classe et la directrice. La présence du maître de stage ou d'apprentissage est sollicitée. L'entretien peut être réalisé au centre de formation ou sur le lieu de stage.

n°19 : Par le cahier de suivi (Cahier de suivi : l'apprenant garde un cahier créé par le CPE. Ce cahier est rempli à chaque heure par les enseignants et les AE. Y sont notés : travail scolaire, attitude, notes obtenues (formatives et certificatives). Le cahier est visé une fois par semaine par le tuteur (un enseignant), les parents et le CPE.).

n°21 : Par des rendez-vous pédagogiques et éducatifs

n°24 : Informations : lettre, rencontre

n°25 : Le prof principal invite la famille pour effectuer un entretien.

n°27 : Par des entretiens et des messages sur le carnet de liaison

n°29 : Appels téléphoniques réguliers - RDV organisés ponctuellement si une rencontre s'avère nécessaire. Certaines démarches sont laissées à l'initiative des responsables légaux, de façon à ce qu'ils s'impliquent réellement. Des explications, des conseils et un soutien administratif est éventuellement fourni si besoin est.

n°31 : Présentation des projets, entretiens.

n°33 : Par des rencontres où sont fixés des objectifs à atteindre pour éviter le décrochage ou pour travailler sur une sortie de l'établissement avec une issue en dans une autre formation.

n°34 : Entretien avec la famille et proposition d'action simple à mettre en place à la maison

n°35 : entretien régulier et suivi extérieur pour savoir si le jeune va à des entretiens programmés cio, association..., mission locale

n°36 : Information des familles

n°37 : Réunion entre les partenaires de la formation

n°38 : Contacts par courrier, téléphone, rendez-vous avec la famille

n°39 : Parfois on contacte les parents pour signaler les problèmes des jeunes

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- n°40 : Invitation la plupart du temps voire convocation lors d'un éventuel conseil de discipline
- n°42 : Contact téléphonique - rencontre
- n°44 : Par des entretiens téléphoniques et des rencontres ponctuelles.
- n°45 : en rencontrant la famille
- n°46 : Les familles sont associées aux réunions concernant les jeunes en difficultés
- n°48 : Ils sont invités aux entretiens
- n°49 : Par des rencontres régulières
- n°50 : Téléphone, entretien, orientation vers d'autres intervenants susceptibles de les aider...
- n°51 : Entretien
- n°53 : Courriers puis propositions d'entretiens
- n°55 : Entretiens, mise en action
- n°57 : Pas de manière systématique, cela dépend des cas (surtout lorsque les parents ne répondent pas aux convocations...)
- n°58 : Essentiellement sous la forme soit de courriers soit de RDV
- n°59 : Entretien, appel téléphonique
- n°61 : Entretien et contacts
- n°62 : Rencontre et suivi du jeune

Formes du partenariat avec les professionnels pour l'accompagnement des apprenants démobilisés (14 réponses/19 éts déclarant associer les professionnels à l'accompagnement des apprenants démobilisés)

- n° 2 : Contacts téléphoniques et rendez-vous si besoin
- n° 6 : Tous les professionnels n'ont pas la fibre
- n°12 : Ils sont tenus au courant et le problème est toujours abordé lors d'une visite
- n°17 : Lors de visites ou entretiens téléphoniques
- n°21 : Informations par courrier
- n°24 : Contact téléphonique
- n°29 : Certains enseignants sont chargés du suivi des stages et réfèrent des conclusions et commentaires du maître ou de la maîtresse de stage à leurs collègues, au CPE ou au chef d'établissement.
- n°34 : Information par le biais du carnet de liaison et lors des visites de stage
- n°37 : Réunion entre les partenaires de la formation
- n°38 : Contacts par courrier, téléphone, rendez-vous sur le lieu de stage avec la famille
- n°42 : Contact téléphonique - rencontre
- n°44 : Carnets de liaisons - Visites d'entreprises
- n°46 : Echanges réguliers (courrier, courriel, tél...etc.) pour faire le point. Des réunions de régulation regroupant maître d'apprentissage, formateur référent, le jeune et la famille, le directeur de l'établissement et la CPE pour faire le point ont lieu
- n°50 : Appel téléphonique, visite sur le lieu de stage, carnet de suivi à remplir...

Nature de la sensibilisation/formation des équipes éducatives à la question du décrochage scolaire (+ bénéficiaires) (19 réponses/30 éts ayant déclaré que leurs équipes étaient sensibilisées/formées)

- n° 2 : Formation de deux ans pour chaque formateur, ces questions sont abordées
- n°12 : Chacun est informé que nous n'abandonnons personne en chemin, les gens sont donc sensibilisés. Par contre nous réagissons au cas par cas, personne n'est donc formé.
- n°13 : Informations données lors des réunions pédagogiques
- n°19 : Réunions mises en place.
- n°25 : Il faudrait de la formation dans ce domaine. Chaque année, la priorité de l'établissement est la lutte contre l'absentéisme des élèves. Baisse de 40% en 4 ans.
- n°29 : Le chef d'établissement s'est battu pour constituer des équipes de travail intéressées, a désigné systématiquement un référent. Les dispositifs sont donc structurés et efficaces. Les informations sont collectées, transmises et consultables.
- n°31 : Intégration collective dans le dispositif de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualifications.
- n°32 : Dans le cadre de la formation pédagogique, chaque nouvel enseignant est sensibilisé
- n°33 : Nous en parlons toujours ensemble service vie scolaire, équipes pédagogiques et direction.
- n°36 : En réunion filière, il est demandé aux enseignants d'être vigilants quant aux difficultés détectées sur des apprenants.
- n°40 : Informations dès la mise en place des aides, en début d'année, des emplois du temps et du bilan intermédiaire du 1er trimestre ou à la demande d'un enseignant. De même les travaux réalisés sont mis à disposition par les intervenants en salle des professeurs ou à l'affichage

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- n°44 : Informations lors des réunions d'équipe - Implication dans les démarches à effectuer - Formateur dont la mission est d'accompagner plus précisément les jeunes en situation de décrochage en lien avec des partenaires locaux.
- n°48 : Il n'y a pas de formation mais chaque année des jeunes sont dans ce cas ce qui permet de ne jamais oublier
- n°49 : C'est l'équipe de la vie scolaire, associée au cdi et l'enseignante de français qui encadrent les élèves sur l'action heures de méthodes et soutien. Cette action est pilotée par la responsable de vie scolaire
- n°53 : Sensibilisation plutôt informelle mais inscrite dans la culture de l'établissement et dans son histoire
- n°55 : Actions dans le projet pédagogique du LPA. Interventions CRIPT - SNA
- n°59 : Les équipes le repèrent mais n'ont pas d'outils formalisés pour y faire face
- n°60 : Information lors des réunions d'équipe hebdomadaires.
- n°62 : L'accueil du public en décrochage scolaire fait partie du quotidien en MFR

Les besoins des établissements pour accompagner les apprenants démobilisés (47 réponses/62)

- n° 1 : Formation pour le repérage, des outils pour proposer une alternative au jeune, l'orienter davantage. Présence d'une permanence CIO dans l'établissement
- n° 2 : Outillage diagnostic, formations, conseillers d'orientation, encadrement plus rigoureux lorsqu'il s'agit de jeunes en foyers
- n° 3 : Outils de diagnostic (analyse de groupe,...)
- n° 4 : Diagnostic présence de COP
- n° 6 : Formation pour connaître les outils d'accompagnements pour mieux remplir ce rôle
- n° 7 : Un diagnostic formalisé serait un plus
il manque du lien entre les différents acteurs de remobilisation.
- n° 8 : Formations : les lycées privés ne possèdent pas de conseiller d'orientation
- n° 9 : Formation des enseignants, plus grande présence des conseillers d'orientation. Outillage de diagnostic
- n°10 : Amélioration des pratiques éducatives et pédagogiques.
- n°11 : De formation des personnels enseignant et non enseignant. D'outils performants pour déceler le décrochage
- n°12 : Formation des enseignants sur les "dys". Plus de temps disponible pour l'accompagnement des jeunes, donc plus de moyens financiers
- n°13 : Outillage diagnostic. Formation des personnels
- n°14 : Formation des enseignants, assistante sociale
- n°15 : - Formations des enseignants, CPE - Outils diagnostic communs entre collèges et lycées - Présence de COP, Assistante sociale, psychologue scolaire dans les établissements agricoles
- n°17 : Un soutien psychologique de l'ensemble des personnels qui intervient directement auprès des jeunes, une présence d'adultes dans l'aide aux devoirs et à l'organisation du travail et une médiation auprès des familles.
- n°19 : Présence d'un conseiller d'orientation. Présence d'un assistant social. Présence d'un infirmier scolaire. Heures de cours et de soutien.
- n°20 : Conseiller d'orientation
- n°22 : Présence plus importante des conseillers d'orientation pour aider à la démarche d'orientation
Formaliser plus les actions mises en place (grilles d'évaluation, listing des propositions...)
Mobiliser l'ensemble de l'équipe éducative sur le décrochage en non seulement les professeurs coordonnateurs et la cpe.
- n°24 : Formation des personnels. Temps pour le suivi individualisé.
- n°25 : Un éducateur spécialisé
- n°26 : Formation des enseignants
- n°27 : Besoin d'une procédure claire. Dès que l'apprenant est absent ou quitte l'école sur qui se reposer pour un accompagnement, pour mettre en place un nouveau projet ?
- n°28 : Présence de conseillers d'orientation
- n°29 : Formation des enseignants et des autres personnes impliquées : pédagogies innovantes, techniques de traitement des troubles "dys". Valisette d'outils de travail
- n°31 : Formation des enseignants sur le comment donner du sens aux apprentissages face aux apprenants en voie de décrochage scolaire.
- n°32 : Soutien scolaire en dehors des heures de classe habituelles
- n°33 : Formation des enseignants et outil de diagnostic ou d'aide.
- n°34 : Formation des enseignants et outillage/diagnostic
- n°35 : outillage diagnostic. Formation des enseignants sur la psychologie de l'adolescent
- n°36 : De temps
- n°37 : Formation sur la problématique des décrocheurs, outils déjà expérimentés
- n°39 : Des formations, des outils mais surtout de personnes qui auraient des horaires pour effectuer ce travail et qui serait une personne avec qui les jeunes pourraient dialoguer et obtenir du soutien des informations.
- n°40 : Davantage d'informations, d'interventions extérieures spécialisées en pédagogie seraient sans doute appréciées mais aussi davantage de participation d'enseignants et/ou autres personnels déjà impliqués en étude par exemple pour les Assistants d'éducation

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°43 : Outillage diagnostic

n°44 : Des formations adaptées à la prise en charge de ce public. Des moyens humains et financiers.

n°48 : Il faudrait beaucoup plus de temps de présence du psychologue

n°49 : L'outillage sur le diagnostic pourrait être intéressant

n°51 : Formation

n°52 : Formation des enseignants et secrétaire sur le décrochage scolaire

n°53 : Formation des enseignants et outils spécifiques

n°55 : Du temps, des moyens en personnels et des formations

n°56 : Plus de temps pour pouvoir travailler en individuel avec chacun.

n°57 : Outil de diagnostic

n°58 : - Du temps pour permettre le suivi dans la durée, une formalisation et une "reconnaissance" plus forte de ce suivi

- Une réflexion plus grande sur l'orientation

n°59 : Outils, formation des enseignants

n°60 : Outillage diagnostic. Plus de temps de disponibilité.

n°62 : Plus de liens avec les organisations publiques chargées du suivi et de l'orientation des jeunes (collèges, CIO, ...)

Commentaires des établissements sur le décrochage versus Drop in (9 réponses/62)

n° 3 : Une démarche est initiée avec le lycée professionnel EN de proximité

n°12 : Etant une maison familiale, nous accueillons déjà des jeunes au bord du décrochage scolaire. Le cœur de notre métier en 4ème et 3ème est de raccrocher ces jeunes à l'école. J'estime donc que notre action s'inscrit dans ce dispositif. Par contre pour les quelques jeunes de 4ème et 3ème pour lesquels notre système ne fonctionne pas, nous sommes vraiment très démunis

n°13 : Les choses se font sans que cela soit vraiment structuré

n°17 : C'est un mal plus sournois qui gâche l'avenir du jeune et aussi la dynamique de classe

n°27 : L'apprenant démissionnaire est souvent "mal" accompagné dans son milieu de vie. Relations conflictuelles ou limitées. Quel relais, quel interlocuteur pour l'établissement ?

n°29 : La lutte contre les différentes sortes de décrochage scolaire est constante. Elle prend différentes formes qui sont complémentaires. Le besoin de formation est récurrent. Les outils doivent être concrets et précis et non consister en principes généraux avec lesquels chacun doit se débrouiller.

n°40 : Nous n'en sommes encore qu'au début d'un gros travail nécessitant une mise en place au plan de l'établissement, sans doute par filière, précisant en amont les compétences très précises devant être maîtrisées par tous les élèves, leur permettant de rattraper leur(s) retard(s) et surtout de voir plus clair dans un projet accompagné.

n°55 : Le suivi des difficultés des élèves, s'il est considéré comme essentiel dans le LPA, n'en est pas moins une lourde tâche assurée par la bonne volonté des personnels. De nombreux freins subsistent en l'absence de moyens adaptés. Nous remercions le travail du CRIPT PACA dans ce domaine, il est très sûrement assuré par la bonne volonté des personnes chargées du dossier

n°57 : Ce souci est présent et nous essayons de nous améliorer d'année en année. Compte tenu de la typologie de notre public, il est parfois difficile d'avoir un contact constructif avec la famille et nous nous trouvons démunis.

Actions ou dispositifs d'accompagnement des décrocheurs incités par la région (15 réponses /22 établissements participant à un travail effectué au niveau régional sur le DS)

En Champagne-Ardenne

n°29 : SOS Méthodo - PRÉDÉCAGRI

n°36 : Soutien, travail en équipe

n°39 : SOS méthodologie

n°40 : Relations avec les organismes spécialisés, MGI, CIO etc...

n°58 : SOS Méthodologie en sec pro (2009-2010)

En Rhône-Alpes

n° 4 : Dans le cadre de la communauté de communes une réflexion voit le jour avec tous les établissements du bassin.

n° 7 : Aide financière pour les différentes actions menées

n°15 : Projet régional "Ensemble EAP"

n°31 : Plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualifications.

n°32 : Soutien scolaire

n°33 : Soutien, aide au devoir, mise en place de lieux de parole.

n°44 : Réunion sous l'égide du conseil régional et présidée par le directeur du CIO.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°57 : Propositions faites par les établissements et coordonnées par le Conseil régional Rhône Alpes : Nous sommes engagés dans une démarche avec le Conseil régional. Les actions mises en place font partie intégrante du projet d'établissement, cela va du repérage à la mise en place de soutien scolaire, ou la mise en place d'actions de remédiation "personnalisées" pour remotiver le jeune (ex : participation à des concours, comices agricoles...)

n°60 : Les MFR sont fédérées au niveau "département", "régional", national. Ces thèmes sont souvent abordés lors de réunions.

En PACA

n°19 : Une commission insertion existe pour les établissements agricoles PACA. Une commission insertion et une commission décrochage scolaire existent au MEN dans le bassin auxquelles participent les membres de l'établissement (proviseur et CPE).

Pratiques pouvant générer du décrochage scolaire dans l'établissement (14/14 éta ayant déclaré l'existence de telles pratiques)

n° 6 : Conseil de discipline lors de renvoi définitif

n°13 : Contrôle strict des absences - Obligation de travail

n°19 : Manque d'heures de cours (DGH faiblissant depuis quelques années). Pas d'infirmier ni d'assistant social. Pas de Copsy. Pas de redoublements en première année de diplôme pro (recommandations IA).

n°24 : Quelques réorientations imposées pour inadaptation au système scolaire.

n°27 : L'exigence : sur le respect du plan de formation, sur les règles de vie en collectivité, sur la non autorisation des absences

n°28 : Exemples cités précédemment [Les moyens à notre disposition et la volonté des uns et des autres ne sont pas toujours à la hauteur des besoins de ces élèves en échec scolaire. La "politique " de l'établissement consiste plutôt à s'occuper des bons élèves.]

n°31 : L'exclusion de cours et l'accumulation des punitions et des sanctions.

n°37 : Pas de redoublement possible en CFA en cours de cycle, la seule possibilité est un allongement du contrat de travail.

n°40 : L'obligation faite aux enseignants d'avancer dans les programmes en vue des examens engendre un rythme parfois difficile à suivre pour des élèves en difficultés, en retard scolaire, plus lents à écrire, à comprendre; à s'organiser dans leur travail. S'ensuivent ainsi des "coupes" sombres et des priorités préjudiciables.

n°48 : Quand on voit que le redoublement n'existe plus, les jeunes accumulent les difficultés. Manque de discussions avec les familles et les jeunes. Orientation pas toujours très organisée : on privilégie beaucoup les établissements sans voir ce qui peut être bon pour le jeune ; on donne une mauvaise image du professionnel ce qui rebute les jeunes

n°54 : Absence de dialogue. Si chaque jeune est connu et reconnu il en sera d'autant plus vite repéré et accompagné

n°55 : Conseils de disciplines, certains "non repérages"

n°58 : L'ambiance du groupe classe peut influencer sur la motivation d'élèves

n°59 : Si les familles refusent le redoublement, l'élève se trouve en situation d'échec et décroche.

ANNEXE 10

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU SEMINAIRE DE CLOTURE DU PROJET A MARSEILLE EN OCTOBRE 2011

Questionnaire d'évaluation du séminaire Prédécagri

Marseille, le 13 octobre 2011

Le projet Prédécagri est l'un des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets pour des expérimentations en faveur de la jeunesse mis en œuvre par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative. Dans ce cadre, il est soumis à une évaluation. Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire – anonyme – et de le remettre en mains propres aux évaluateurs en sortant.

1. Avez-vous le sentiment que ce séminaire vous a apporté quelque chose ?

Oui, beaucoup Oui, plutôt Non, peu Non, rien du tout Je ne sais pas

Si oui, en quoi ?.....

.....

Si non, pourquoi ?

.....

2. Pouvez-vous résumer 2 idées fortes que vous retiendrez de ce séminaire ?

.....

.....

Concernant le volet 1 « Repérer » du projet PRÉDÉCAGRI

3. Aviez-vous connaissance du logiciel Sconet-SDO avant de venir ?

Oui, je l'ai déjà utilisé Oui, mais je ne l'ai jamais utilisé Non, je ne le connaissais pas

4. La présentation du Volet 1 et la table ronde autour de l'application Sconet-SDO vous ont-elles apporté des informations :

Très intéressantes Assez intéressantes Peu intéressantes Pas intéressantes du tout

En quoi / pourquoi ?

.....

5. Pensez-vous que l'introduction de l'application Sconet-SDO dans l'enseignement agricole va permettre de mieux repérer les élèves décrochés³⁴ ?

- Oui, certainement Oui, probablement J'en doute Je ne sais pas

En quoi / pourquoi ?

.....

6. Pensez-vous que l'introduction de l'application Sconet-SDO va permettre d'améliorer le suivi des élèves décrochés (une fois l'établissement quitté) ?

- Oui, certainement Oui, probablement J'en doute Je ne sais pas

En quoi / pourquoi ?

.....

Concernant le volet 2 « Accompagner » du projet PRÉDÉCAGRI

7. La synthèse des actions des établissements pilotes et le débat qui l'a suivie vous ont-ils apporté des informations :

- Très intéressantes Assez intéressantes Peu intéressantes Pas intéressantes du tout

En quoi / pourquoi ?

.....

8. Pensez-vous que les actions de lutte contre le décrochage scolaire qui ont été mises en place dans les établissements pilotes sont des expérimentations innovantes ?

- Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, plutôt pas Non, pas du tout Je ne sais pas

En quoi / pourquoi ? :

.....

9. Pensez-vous que les premiers résultats des actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes sont encourageants ?

- Oui, certainement Oui, probablement J'en doute Je ne sais pas

En quoi / pourquoi ? :

.....

10. Pensez-vous que le projet Prédécagri va permettre aux 9 établissements pilotes de mieux lutter contre le décrochage scolaire ?

³⁴ Elèves ayant quitté l'établissement en cours d'année ou en fin d'année sans avoir obtenu de certification.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Oui, certainement Oui, probablement J'en doute Je ne sais pas

En quoi / pourquoi ? :
.....

11. Pensez-vous que les actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes méritent d'être diffusées et généralisées dans d'autres établissements ?

- Oui, tout à fait Oui, probablement Non, pas vraiment Non, pas du tout
 Je ne sais pas

En quoi / pourquoi ? :
.....

12. Ce séminaire vous a-t-il permis de resituer les actions du projet dans un cadre plus général de lutte contre le décrochage scolaire à l'échelle nationale ?

- Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, pas vraiment Non, pas du tout

En quoi / pourquoi ? :
.....

13. Enfin, ce séminaire vous a-t-il amené des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire ?

- Oui Non Je ne sais pas

En quoi / pourquoi ? :
.....

Merci d'avoir complété ce questionnaire ! Veuillez à présent terminer en complétant ces quelques informations vous concernant :

Etiez-vous impliqué(e) dans le projet Prédécagri ?

- Oui en tant que maître d'œuvre (relais-coordonnateur régional ou national du projet)
 Oui en tant que membre d'un des 9 établissements pilotes
 Oui en tant que membre d'un établissement d'enseignement agricole situé dans l'une des trois régions pilotes (PACA, Rhône Alpes, Champagne Ardenne)
 Oui en tant qu'expert associé au projet
 Non, pas directement. Dans ce cas, précisez votre lien éventuel avec le projet :
.....
....

Dans quelle région travaillez-vous ? Bourgogne PACA Rhône-Alpes Champagne-Ardenne

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ile de France Autre :

Si vous êtes membre d'un établissement d'enseignement agricole :

Votre fonction dans l'établissement : Directeur CPE Enseignant/formateur

Autre :

Est-ce que votre établissement faisait partie des établissements pilotes du projet Prédécagri ?

Oui Non Ne sais pas

Si vous ne faites pas partie d'un établissement d'enseignement agricole, quelle est votre institution ?

.....

Votre fonction ?

.....

Etes-vous par ailleurs impliqué(e) dans la lutte contre le décrochage scolaire ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser dans quel cadre :

.....

.....

.....

Merci de remettre ce questionnaire en main propre aux évaluateurs présents dans la salle.

Si cela ne peut être fait, vous pouvez leur envoyer à l'adresse suivante :

Claire Tourmen, AgroSup Dijon, 26 Bd du Dr Petit Jean, BP87999, 21079 Dijon cedex.

ANNEXE 11

ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU SEMINAIRE DE CLOTURE DU PROJET A MARSEILLE EN OCTOBRE 2011

Analyse des questionnaires d'évaluation du séminaire Prédécagri

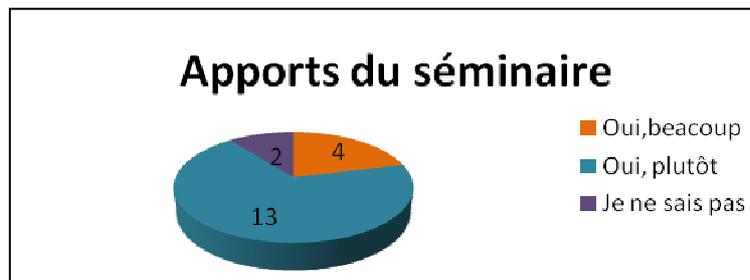
(Marseille, le 13 octobre 2011)

1. Avez-vous le sentiment que ce séminaire vous apporté quelque chose ?

Oui, beaucoup : 4

Oui, plutôt : 13

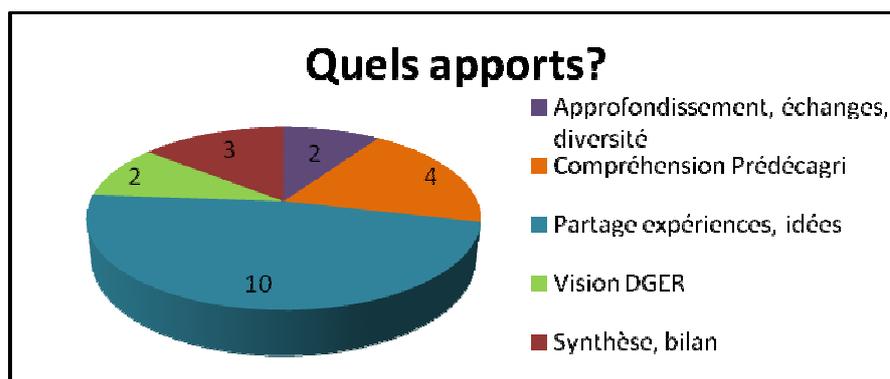
Je ne sais pas : 2



- *Nous observons que la majorité des participants (17 sur 19) ont estimé que ce séminaire leur avait apporté quelque chose.*
- *Concernant les établissements pilotes, la majorité (5/6) ont estimé que ce séminaire leur avait plutôt apporté quelque chose.*

Si oui, en quoi ?

- Un partage des expériences, des idées à reprendre : 10
- Une meilleure compréhension du projet Prédécagri : 4
- Synthèse, bilan du projet : 3
- Des approfondissements utiles, des échanges intéressants, une richesse et une diversité des contenus et interventions : 2
- Vision de la DGER : 2



- *Les participants ont particulièrement apprécié (10 sur 19) le partage des expériences qui leur a apporté des idées à reprendre.*
- *Concernant les établissements pilotes, les trois éléments qui reviennent le plus souvent sont le partage des expériences (2/6), le bilan du projet (2/6) et la vision de la DGER (2/6).*

Si non, pourquoi ?

- Pas bien compris l'intérêt de Sconet SDO : **1**

2. Pouvez-vous résumer deux idées fortes que retiendrez de ce séminaire ?

- Nécessité de mutualiser les expériences et savoir-faire : **6**
- Se concentrer sur les élèves présents mais potentiellement en décrochage, placer les élèves au cœur du dispositif : **5**
- Nombre de décrochages dans l'enseignement agricole n'est pas si élevé, les sorties sans solutions sont peu nombreuses : **4**
- Un nouvel outil, un nouveau dispositif à s'approprier pour mieux accompagner les jeunes : **3**
- Pas de bilan, pas de synthèse, pas de conclusion : **2**
- Rôle important du SNA : besoin de formations dans les équipes, besoin de moyen pour réaliser un suivi personnel et individuel : **2**
- Agir en amont sur la formation initiale des jeunes : **1**
- Lien entre les deux volets : **1**
- Prédécagri a permis la formalisation des actions : **1**
- Eclairage sur le fonctionnement de Sconet SDO : **1**

- *Les deux principales idées que les participants ont retenues, sont la nécessité de mutualiser les expériences et les savoir-faire (6 sur 19) et qu'il faut placer les élèves au centre du dispositif et se concentrer sur les élèves qui sont présents mais en potentiellement en décrochage (5 sur 19). Ils ont également noté que le décrochage dans l'enseignement agricole était peu élevé, et les sorties sans solutions peu nombreuses.*
- *L'idée principale retenues par les établissements pilotes est la nécessité de placer les élèves au centre du dispositif et de se concentrer sur les élèves qui sont présents mais en potentiellement en décrochage (3 sur 6).*

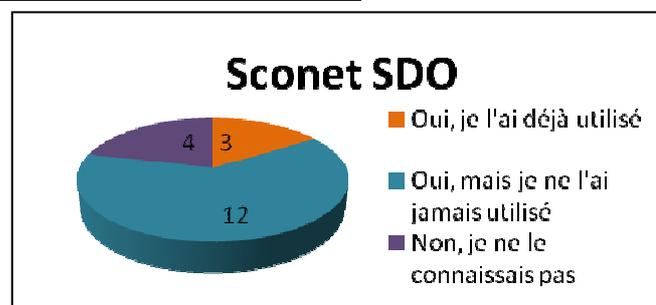
Concernant le Volet 1 « Repérer » du projet PREDECAGRI

3. Aviez-vous connaissance du logiciel Sconet SDO avant de venir ?

Oui, je l'ai déjà utilisé : **3**

Oui, mais je ne l'ai jamais utilisé : **12**

Non, je ne le connaissais pas : **4**



- *La majorité des participants (12 sur 19) connaissent Sconet SDO, mais ne l'ont jamais utilisé.*
- *Concernant les établissements pilotes, la majorité connaissent Sconet-SDO mais ne l'ont jamais utilisé (4 sur 6).*

4. La présentation du Volet 1 et la table ronde autour de l'application Sconet SDO vous ont-elles apporté des informations :

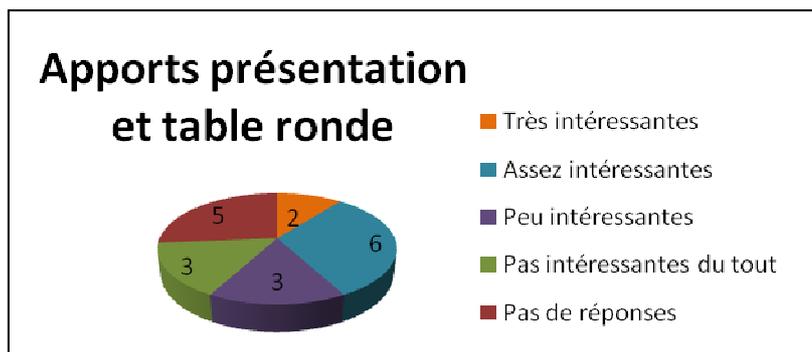
Très intéressantes : 2

Assez intéressantes : 6

Peu intéressantes : 3

Pas intéressantes du tout : 3

Pas de réponse : 5



- *Concernant la présentation du Volet 1 et la table ronde, les avis sont relativement partagés. Néanmoins, même si 5 des participants n'ont pas répondu, on remarque que la plupart ont trouvé que la présentation du Volet 1 et la table ronde leur avaient apporté des informations assez intéressantes.*
- *Concernant les établissements pilotes les avis sont partagés. En effet, 3 sur 6 ont trouvé que la présentation du volet 1 et la table ronde leur avaient apporté des informations assez intéressantes. Les 3 autres ont trouvé ces informations peu ou pas intéressantes du tout.*

En quoi / pourquoi ?

○ Très/Assez intéressantes :

- Connaissances du système et applications possibles : 3
- Apports techniques sur l'outil, beaucoup de technique au démarrage du séminaire : 3
- Informations quantitatives concernant l'Académie des Bouches-du-Rhône : 1
- Apports sur le phasage du fonctionnement du repérage : 1
- Informations sur la généralisation : 1
- Pour les échanges : 1

○ Peu/Pas intéressantes :

- Pas directement concerné par l'utilisation de l'outil : 3
- Connaît déjà l'outil / déjà entendu parler à Dijon en mai 2011 : 2

- *Les participants ont tiré deux informations principales de la présentation du Volet 1 et de la table ronde. Tout d'abord ils ont apprécié les apports techniques sur l'outil, ensuite, cela leur a permis de développer leur connaissance du système ainsi que ses applications possibles. Néanmoins, une partie des participants a reconnu ne pas être concernée par l'utilisation de l'outil.*
- *Concernant les établissements pilotes, ils ont particulièrement apprécié les apports techniques sur l'outil et ils ont pu développer leur connaissance du système ainsi que ses applications possibles. Pour ceux qui ont trouvé les informations peu intéressantes, ils donnent les raisons citées plus haut (pas directement concernés et connaissent déjà l'outil).*

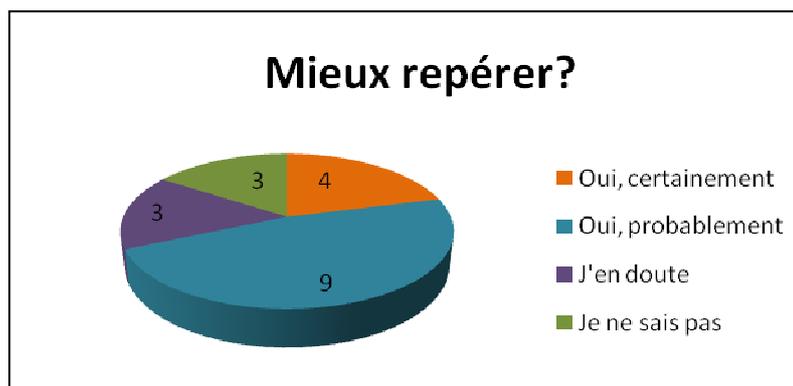
5. Pensez-vous que l'introduction de l'application de Sconet SDO dans l'enseignement agricole va permettre de mieux repérer les élèves décrochés ?

Oui, certainement : 4

Oui, probablement : 9

J'en doute : 3

Je ne sais pas : 3



- La plupart des participants (13 sur 19) estiment que l'introduction de l'application Sconet SDO va permettre de mieux repérer les élèves décrochés. Parmi ces 13 participants, seuls 4 en sont certains et 9 pensent que c'est probable.
- Concernant les établissements pilotes, les avis sont partagés. En effet, 3 sur 6 ont estimé que Sconet-SDO permettrait probablement/certainement de mieux repérer les élèves décrochés. Les 3 autres en doutent.

En quoi / pourquoi ?

○ Si oui :

- Outil qui permettra de formaliser les interventions : 3
- Mieux repérer / avoir la liste des élèves décrochés : 3
- Outil multifonctionnel : 2
-
- Oui, mais il faut qu'il soit intégré dans un dispositif complet : 1
- Travail à partir d'un outil commun, donc possibilité de partage : 1
- Facilité d'utilisation : 1

○ Si non :

- Cela dépend de l'engagement des personnes et de comment ils se l'approprient : 1
- Les critères ne sont pas encore vraiment au point : 1

- Une partie des participants s'accorde à dire que Sconet SDO va permettre une formalisation des interventions et de mieux repérer les élèves, notamment grâce au retour des listes. Ils soulignent également la multifonctionnalité de l'objet.
- Concernant les établissements la majorité (2 sur 3) estime que Sconet-SDO va permettre un meilleur repérage grâce au retour des listes des élèves décrochés. Pour ceux qui en doutent, 2 n'ont pas justifié leur réponse, le troisième estime que les critères ne sont pas encore vraiment au point.

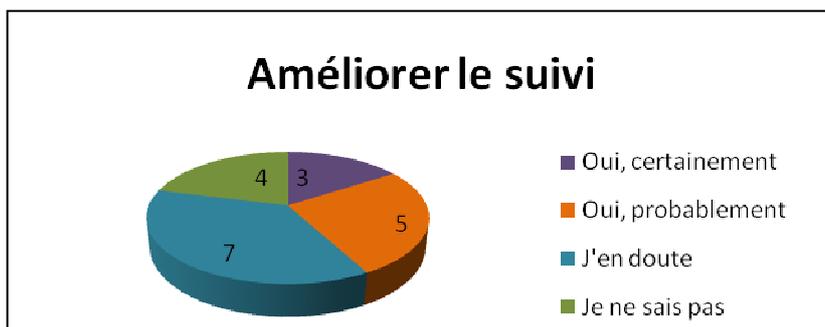
6. Pensez-vous que l'introduction de l'application de Sconet SDO va permettre d'améliorer le suivi des élèves décrochés (une fois l'établissement quitté) ?

Oui, certainement : 3

Oui, probablement : 5

J'en doute : 7

Je ne sais pas : 4



- La plupart des participants (8 sur 19), pensent que Sconet SDO va permettre d'améliorer le suivi des décrocheurs. Néanmoins, 7 participants sur 19 émettent des doutes sur cette amélioration du suivi des décrocheurs grâce à Sconet SDO.
- Concernant les établissements pilotes, la majorité en doute (3 sur 6), 2 ne savent pas et le dernier estime que Sconet-SDO va certainement permettre d'améliorer le suivi.

En quoi / pourquoi ?

○ Si oui :

- Une meilleure formalisation : 2
- Disposer d'éléments de comparaison avec d'autres établissements/pouvoir partager : 2
- Implication de différents partenaires à différents niveaux : 2
- Dépend de la façon dont l'équipe s'approprie l'outil : 2
- Prise de conscience : 1

○ Si non :

- Le suivi est déjà souvent fait dans les lycées agricoles : 2
- Une fois le lien rompu, il est difficile de remotiver le jeune, un outil ne permettra pas d'arranger cela : 1
- Non, car pas plus de temps pour le faire : 1

- Concernant le suivi des décrocheurs, les participants pensent que Sconet SDO permettra une meilleure formalisation, il permettra également de disposer d'éléments de comparaison avec d'autres établissements, de pouvoir partager. Le logiciel Sconet SDO implique différents partenaires à différents niveaux. Cependant, selon certains participants, son utilisation dépend de la façon dont l'équipe se l'approprie, de plus le suivi est déjà souvent fait dans les lycées agricoles.
- Concernant les établissements pilotes, ils doutent que Sconet-SDO permette d'améliorer le suivi car ils estiment que le suivi est déjà souvent fait dans les lycées agricoles. De plus, ils ne pensent pas avoir concrètement le temps pour le faire.

Concernant le Volet 2 « Accompagner » du projet PREDECAGRI

7. La synthèse des actions des établissements pilotes et le débat qui l'a suivi vous ont-ils apporté des informations :

Très intéressantes : 3

Assez intéressantes : 14

Peu intéressantes : 2



- *La majorité des participants (14 sur 19) estiment avoir retirés des informations assez intéressantes de la synthèse des actions des établissements pilotes et du débat qui l'ont suivi.*
- *Concernant les établissements, ils ont trouvé, à l'unanimité, que la synthèse des actions et le débat leur avaient apporté des informations assez intéressantes.*

En quoi / pourquoi ?

○ Très/Assez intéressantes :

- Liens théoriques avec la recherche : 4
- Partage et comparaison avec les autres établissements : 2
- Idées intéressantes : 2
- Prise de recul : 2
- Volonté de chercher des solutions : 1
- Le concept de climat scolaire et ses différentes dimensions : 1

○ Peu intéressantes :

- Peu contextualisées, peu présentées : 2
- Pas compris le diagnostic initial, les hypothèses, les actions, l'évaluation dans le projet d'établissement : 1

- *Nous observons qu'une majeure partie des participants a trouvé intéressant qu'un lien théorique avec la recherche ait été fait. Ils ont également apprécié le fait de pouvoir partager et se comparer avec d'autres établissements. Enfin, la synthèse et le débat leur ont apporté des idées intéressantes et leur ont permis de prendre du recul.*
- *Concernant les établissements pilotes, ils ont trouvé intéressant qu'un lien théorique avec la recherche ait été fait. De même qu'ils estiment que la synthèse et le débat leur ont apporté des idées intéressantes et leur ont permis de prendre du recul.*

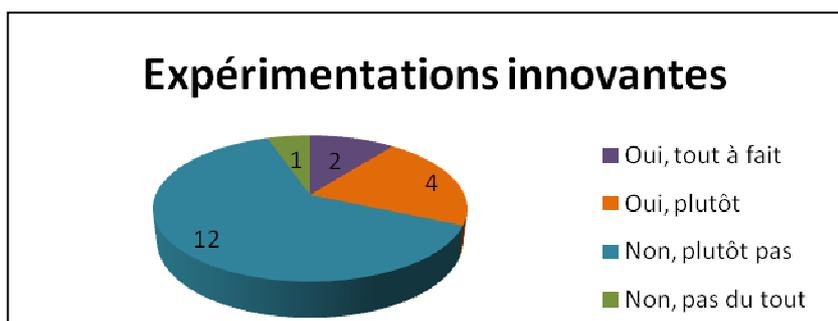
8. Pensez-vous que les actions de lutte contre le décrochage scolaire qui ont été mises en place dans les établissements pilotes sont des expérimentations innovantes ?

Oui, tout à fait : 2

Oui, plutôt : 4

Non, plutôt pas : 12

Non, pas du tout : 1



- *Nous observons que la plupart des participants (12 sur 19) ne pensent pas que les actions mises en place dans les établissements pilotes soient innovantes.*
- *Pour ce qui est des établissements pilotes, la majorité (4 sur 6) ne pensent pas que les actions mises en place dans les établissements pilotes soient innovantes.*

En quoi / pourquoi ?

○ Si oui :

- Car nous n'y avons pas pensé nous-mêmes et les résultats sont probants : **1**
- Expérimentations innovantes du point de vue des acteurs : **1**

○ Si non :

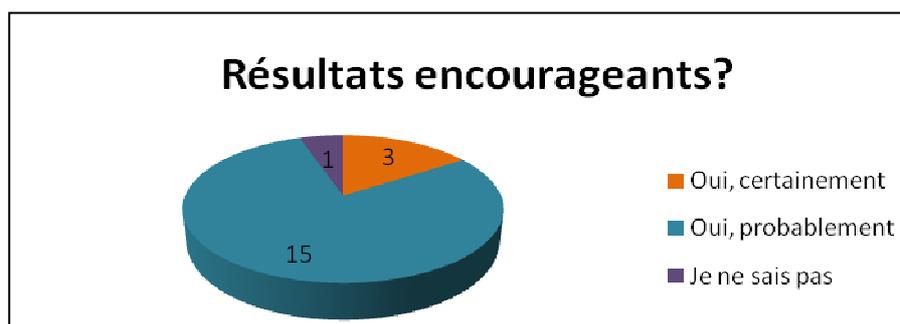
- Des actions existaient déjà, et le projet permet juste leur formalisation : **8**
 - Risques de confusion entre causes et symptômes : **1**
 - Pas d'accompagnement à l'innovation : **1**
 - Des actions de même nature ont été mises en œuvre dans les établissements de l'Education Nationale inscrite dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) : **1**
- *Une grande partie des participants (8 sur 13), estiment que ces actions ne sont pas innovantes car elles existaient déjà, et le projet a seulement permis leur formalisation.*
 - *Pour ce qui est des établissements pilotes, ils estiment que ces actions ne sont pas innovantes car elles existaient déjà, et le projet a seulement permis leur formalisation. Ils soulignent également le manque d'accompagnement à l'innovation.*

9. Pensez-vous que les premiers résultats des actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes sont encourageants ?

Oui, certainement : 3

Oui, probablement : 15

Je ne sais pas : 1



- *La majorité des participants (15 sur 19) pensent que les résultats des actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements sont encourageants, mais n'en sont pas certains. Seul 3 participants en sont certains.*
- *Concernant les établissements pilotes, ils pensent à l'unanimité que les résultats des actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements sont encourageants.*

En quoi / pourquoi ?

- On a formalisé les choses, donc on peut transposer les actions : **2**
 - Car les actions mises en œuvre semblent avoir pour effet de changer le regard des enseignants impliqués et de reconfigurer la relation élèves/enseignants : **1**
 - La baisse du nombre de décrocheurs est un élément encourageant : **1**
 - Oui, mais il faut placer la pédagogie au cœur des établissements : **1**
 - Oui, cependant le suivi des élèves était déjà important dans l'enseignement agricole : **1**
-
- *Les participants pensent que les premiers résultats sont encourageants, puisque grâce à la formalisation on va pouvoir transposer les actions.*
 - *Les établissements pilotes nous donnent trois justifications pour lesquelles selon eux les premiers résultats sont encourageant : la formalisation des choses qui va permettre une transposition des actions, la baisse du nombre de décrocheurs et le fait que ce soit encourageant même si le suivi des élèves était déjà important dans l'enseignement agricole.*

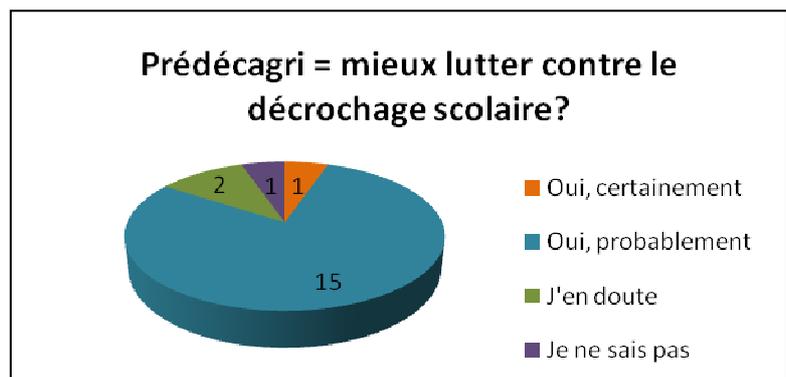
10. Pensez-vous que le projet Prédécagri va permettre aux neuf établissements pilotes de mieux lutter contre le décrochage scolaire ?

Oui, certainement : **1**

Oui, probablement : **15**

J'en doute : **2**

Je ne sais pas : **1**



- *La plupart des participants (15 sur 19) pensent que le projet Prédécagri va probablement permettre aux neufs établissements pilotes de mieux lutter contre le décrochage scolaire.*
- *Concernant les établissements pilotes, la majorité (4 sur 6) estime que le projet Prédécagri va probablement permettre aux neufs établissements pilotes de mieux lutter contre le décrochage scolaire.*

En quoi / pourquoi ?

- Si oui :
 - Par l'obligation de l'effort de réflexion, la sensibilisation au problème du décrochage scolaire : **3**
 - Oui, s'il y a une mutualisation des expériences et des évaluations et s'il y a une prise en compte de l'amont : **2**
 - Le projet est une clé d'entrée sur la problématique, il ouvre une porte sur des questions, permet de chercher des réponses et de donner du sens : **1**
 - Ce que se faisait ponctuellement sera fait systématiquement : **1**
 - Oui, par le changement des représentations et des pratiques de l'équipe éducative vis-à-vis des jeunes : **1**
 - Oui, car ils auront déjà expérimenté des solutions : **1**

- Si non :
 - Les actions existaient déjà, et la dynamique de l'équipe joue un rôle primordiale : **1**

- *Une partie des participants pensent que le projet Prédécagri va permettre aux neuf établissements pilotes de mieux lutter contre le décrochage scolaire car il pousse à la réflexion et il sensibilise à cette problématique. Cependant, ils soulignent l'importance de mutualiser les expériences et les évaluations pour que cette lutte soit plus efficace.*
- *Les établissements pilotes pensent que le projet Prédécagri va leur permettre de mieux lutter contre le décrochage scolaire car les équipes seront déjà sensibilisées à cette problématique du décrochage scolaire et auront déjà expérimenté des solutions, et car ce qui se faisait ponctuellement sera fait systématiquement.*

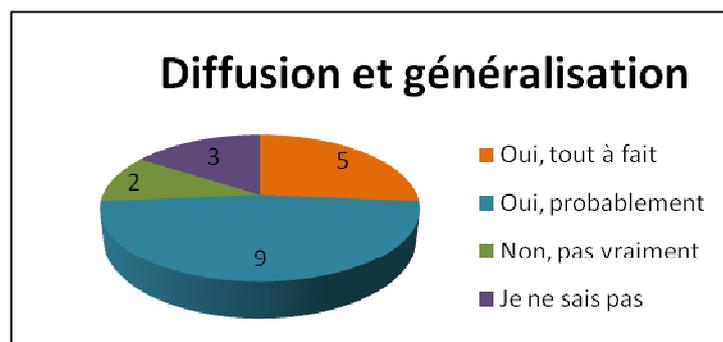
11. Pensez-vous que les actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes méritent d'être diffusées et généralisées dans d'autres établissements ?

Oui, tout à fait : **5**

Oui, probablement : **9**

Non, pas vraiment : **2**

Je ne sais pas : **3**



- *Nous constatons que la plupart des participants (9 sur 19) pensent que les actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes méritent probablement d'être diffusées et généralisées dans d'autres établissements. Seuls 5 participants sur 19 pensent qu'elles méritent tout à fait d'être diffusées et généralisées dans d'autres établissements.*
- *Concernant les établissements pilotes, la majorité(4 sur 6) pense que les actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes méritent d'être diffusées et généralisées dans d'autres établissements. Seul un établissement estime qu'elles ne méritent pas d'être généralisées.*

En quoi / pourquoi ?

- Si oui :
 - Oui, mais avec des réserves liées au contexte particulier de chaque établissement : **3**
 - Pour donner des pistes de réflexion : **2**
 - Oui, mais il faut réfléchir au secteur de diffusion : **1**
 - Oui, mais dépend des résultats de l'évaluation : **1**
 - Car le dispositif permet également de détecter les décrocheurs avant qu'il ne soit trop tard : **1**
 - Car toute action visant à encadrer et soutenir les jeunes est bonne à prendre : **1**

 - Si non : les participants ayant répondu non à cette question n'ont pas justifié leur réponse.
- *Les participants estiment que les actions mises en place dans les établissements méritent d'être généralisées, car elles vont permettre d'apporter des pistes de réflexion aux autres établissements, mais qu'il faut néanmoins tenir compte des caractéristiques particulières de chaque établissement.*
- *Concernant les établissements pilotes*

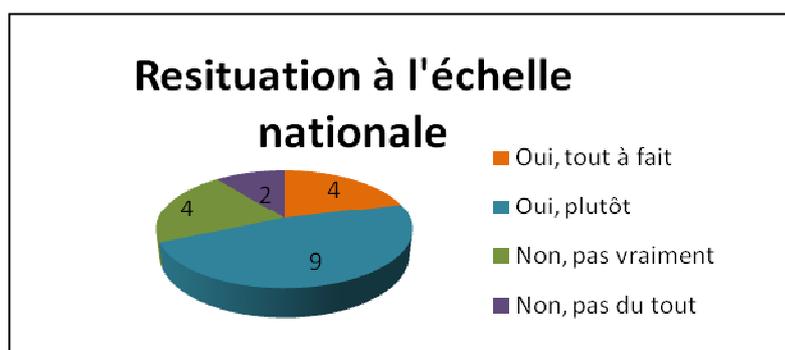
12. Ce séminaire vous a-t-il permis de resituer les actions du projet dans un cadre plus général de lutte contre le décrochage scolaire à l'échelle nationale ?

Oui, tout à fait : **4**

Oui, plutôt : **9**

Non, pas vraiment : **4**

Non, pas du tout : **2**



- *Concernant la resituation des actions du projet dans un cadre plus général de lutte contre le décrochage scolaire à l'échelle nationale, les avis sont partagés. Ainsi, nous observons que 13 participants sur 19 ont répondu positivement, dont 9 pour qui ce séminaire a plutôt permis cette resituation, et 4 pour qui ce séminaire a permis cette resituation de manière certaine. Enfin, pour 4 participants, ce séminaire n'a pas vraiment permis de faire cette resituation.*
- *Pour ce qui est des établissements pilotes, les avis sont partagés. En effet 3 sur les 6 ont répondu que ce séminaire leur avait permis de resituer les actions dans un cadre plus général de lutte contre le décrochage scolaire à l'échelle nationale. Les 3 autres ont répondu que ce séminaire ne leur avait pas permis cette resituation.*

En quoi / pourquoi ?

- Si oui :
 - Sconet SDO est généralisé à l'ensemble des établissements : 2
 - Mise en place de plates-formes de suivi : 1
 - Lien avec l'Education Nationale : 1

- Si non : les participants ayant répondu non à cette question n'ont pas apporté de justification à leur réponse

➤ *Aucun des établissements pilotes n'a apporté de justification à cette réponse.*

13. Enfin, ce séminaire vous a-t-il amené des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire ?

Oui : **11**

Non : **6**

Je ne sais pas : **2**



- *La plupart des participants (11 sur 19) estiment que ce séminaire leur a apporté des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire.*
- *Concernant les établissements pilotes, les avis sont partagés. En effet 3 sur les 6 estiment que ce séminaire leur a apporté des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Les 3 autres n'ont pas le sentiment d'avoir pu retirer de nouvelles idées de ce séminaire.*

En quoi / pourquoi ?

- Si oui :
 - Développement d'une réflexion sur les actions et la position vis-à-vis des élèves : **2**
 - Grâce à la présentation de tentatives de traitements de lutte contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire : **2**
 - Les expériences des autres établissements semblent très intéressantes et méritent d'être tentées : **1**
 - Utilisation d'un outil mutualisé avec plusieurs partenaires : **1**
 - L'idée des tutorats : **1**
 - Mise en place d'une semaine d'accueil : **1**
 - Il faut travailler au niveau des bassins pour apporter des réponses diversifiées aux problématiques des élèves : **1**

- Si non :

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Car ce sont des choses déjà existantes : **2**
- *Une partie des participants estiment que ce séminaire leur a apporté des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire, grâce à la présentation de tentatives de traitements de lutte contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire, et grâce au développement d'une réflexion sur les actions et la position vis-à-vis des élèves.*
- *Pour ce qui est des établissements pilotes, ils estiment que ce séminaire leur a apporté des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire grâce au développement d'une réflexion sur les actions et la position vis-à-vis des élèves. Ils ont également trouvé l'idée des tutorats et les expériences des autres établissements intéressantes, et pensent que ce sont des idées qui méritent d'être tentées. Ceux ayant répondu non à la question n'ont pas apporté de justifications à leur réponse.*

Population

- Êtes-vous impliqué(e) dans le projet Prédécagri ?

Oui en tant que maître d'œuvre (relais-coordonnateur régional ou national du projet) : **3**

Oui en tant que membre d'un des neuf établissements pilotes : **6**

Oui en tant que membre d'un établissement d'enseignement agricole situé dans l'une des trois régions pilotes (PACA, Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne) : **1**

Oui, en tant qu'expert associé au projet : **7**

→ DRAAF : 1

→ Agrocampus Ouest : 1

→ Directrice d'édition : 1

→ UNREP : 1

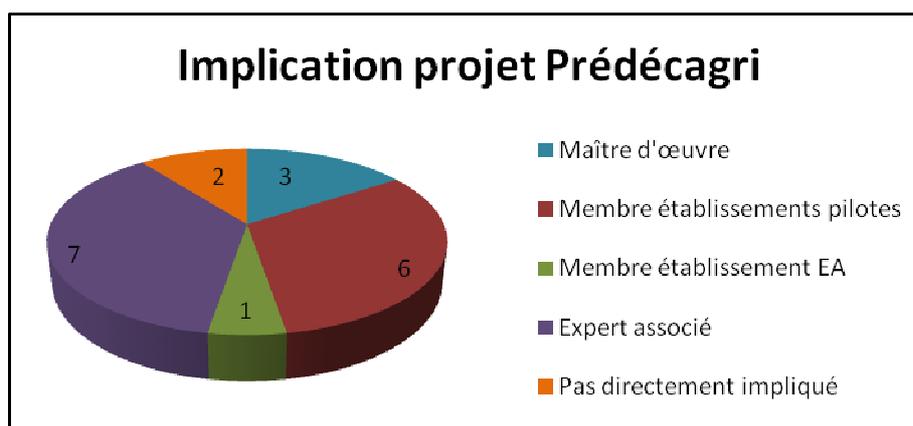
→ Maître de conférences : 1

→ Enseignant/Chercheur : 1

Non, pas directement. Dans ce cas, précisez le lien éventuel avec le projet : **2**

→ Mise en place du projet dans l'établissement grâce au projet CRIPT PACA : 1

→ Collègue Eduter : 1



- Dans quelle région travaillez-vous ?

Bourgogne: 2

PACA: 5

Rhône-Alpes: 4

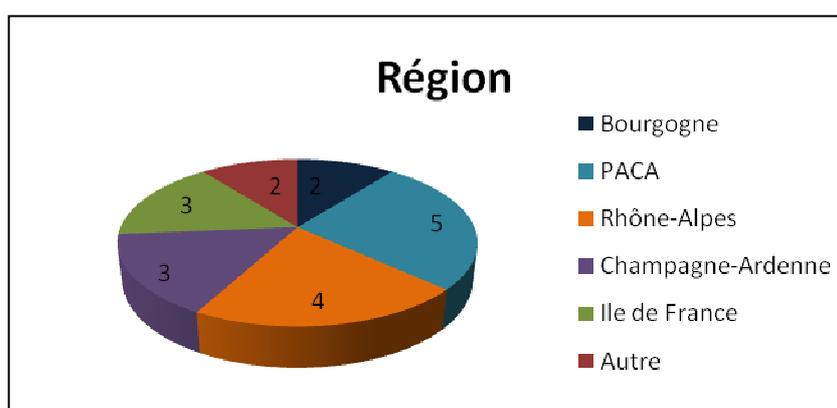
Champagne-Ardenne: 3

Ile de France : 3

Autre : 2

→ Bretagne : 1

→ Nord Pas De Calais : 1



- Si vous êtes membre d'un établissement d'enseignement agricole :

- **Votre fonction dans l'établissement :**

Directeur : 3

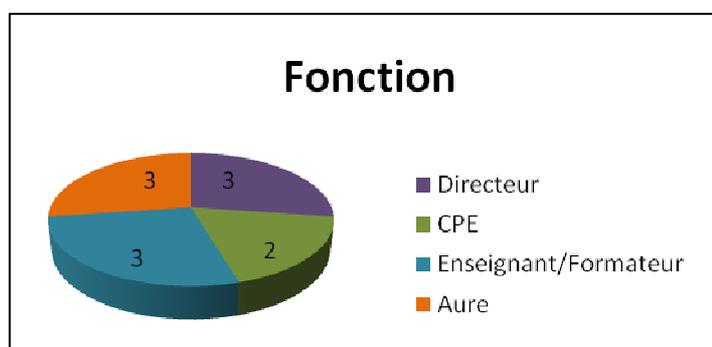
CPE : 2

Enseignant/Formateur : 3

Autre : 3

→ Directrice des éditions

→ Chargée de missions



- **Es-ce-que votre établissement faisait partie des établissements pilotes du projet Prédécagri ?**

Oui : 7

Non : 2

- Si vous ne faites pas partis d'un établissement d'enseignement agricole, quelle est :
 - **votre institution ?**

→ La DGER : 1

→ UNREP : 1

→ Enseignement supérieur : 1

→ Université d'Artois IUFM : 1

→ DRAAF : 2

→ DGER / BVIE : 1

→ Agrocampus Ouest : 1

- **Votre fonction ?**

→ Chef de bureau BVIE

→ Directeur adjoint – responsable service formation

→ MCF

→ Enseignant chercheur

→ DRTIC

→ Animateur national réseau insertion

→ Chargé d'inspection de l'apprentissage

- Êtes-vous par ailleurs impliqué(e) dans la lutte contre le décrochage scolaire ?

Oui : 12

Non : 7

- *La majorité des participants sont impliqués par ailleurs dans la lutte contre le décrochage scolaire.*

- Si oui, merci de préciser dans quel cadre :

- Production de ressource

- Travail avec les missions locales en formation continue et pour adulte / travail avec la chargée de mission régionale sur l'insertion

- Interventions et formations des futurs CPE dans le Master SMEEF spécialité CPE

- Chercheur
- Projet FSE
- Projet régional PACA
- En tant que soutien auprès de mon équipe éducative par la mise à disposition de moyens humains et de moyens financiers
- Responsable du CDR, référent de plusieurs jeunes
- A titre personnel
- Responsable du CRD, soutien scolaire, remédiations, autoformation tutorée
- Réseau insertion
- Projet FSE PACA, prévention des ruptures de fonction et de décrochage scolaire en EAP PACA

Récapitulatif

La majeure partie des participants étaient présents à ce séminaire en tant que représentants d'un établissement pilote ou en tant qu'experts associés au projet Prédécagri. Les deux régions les plus représentées étaient PACA et Rhône-Alpes. Une majorité des participants estime que ce séminaire leur a apporté quelque chose. C'est notamment, le partage des expériences avec les autres qui leur a le plus apporté, en leur donnant des idées nouvelles pour leur propre établissement.

La nécessité de mutualiser les expériences et les savoir-faire et le fait qu'il faille placer les élèves au centre du dispositif et se concentrer sur les élèves qui sont présents mais potentiellement en décrochage, sont les deux idées principales qui ont été retenues par les participants à l'issue de ce séminaire.

Concernant le volet 1, la majorité des participants reconnaît connaître Sconet SDO mais ne l'avoir jamais utilisé.

Pour ce qui est des apports de la présentation et de la table ronde sur ce volet 1, les avis sont relativement partagés. En effet, même si un peu plus de participants (8/19 (dont 3 établissements pilotes, 3 experts associés, 1 maître d'œuvre, 1 personne extérieure au projet)) trouvent que la présentation et la table ronde leur ont apporté des informations intéressantes, l'écart avec les autres réponses n'est pas très important, puisque 6 participants (dont 3 établissements pilotes, 1 expert associé, 1 maître d'œuvre, 1 personne extérieure au projet) sur 19 trouvent les informations peu intéressantes et 5 autres (dont 3 experts associés, 1 établissement non pilotes et 1 maître d'œuvre) ne souhaitent pas se prononcer.

Les participants tirent deux informations principales de la présentation du Volet 1 et de la table ronde. Tout d'abord ils ont apprécié les apports techniques sur l'outil, ensuite, cela leur a permis de développer leur connaissance du système ainsi que ses applications possibles. Néanmoins, une partie des participants reconnaît ne pas être concernée par l'utilisation de l'outil.

Si l'on s'intéresse maintenant à leur avis concernant le fait que Sconet SDO va permettre un meilleur repérage des élèves décrochés, une majorité des participants (13/19) pensent qu'effectivement Sconet SDO va permettre de mieux repérer les élèves décrochés, car c'est un outil qui permettra de formaliser les interventions et de mieux repérer grâce à la production des listes des élèves décrochés. Si on s'intéresse maintenant au profil des participants, on s'aperçoit

que si pour les experts associés, les maîtres d'œuvres et les extérieurs au projet on retrouve cette majorité de oui, pour les établissements pilotes, les avis sont partagés. En effet, si la moitié des établissements est d'accord avec le fait que Sconet SDO va permettre un meilleur repérage des élèves décrochés. L'autre moitié en revanche en doute, car ils estiment que les critères de Sconet-SDO ne sont pas encore vraiment au point.

Enfin, pour ce qui est du fait que Sconet SDO va permettre d'améliorer le suivi des élèves décrochés (une fois l'établissement quitté), les avis sont relativement partagés. En effet, 8 participants sur 19 pensent que Sconet SDO va effectivement permettre un meilleur suivi, car il permettra une meilleure formalisation et de disposer d'éléments de comparaison avec d'autres établissements, de pouvoir partager, mais ils soulignent que néanmoins cela dépend de la façon dont l'équipe se l'approprie. En revanche, 7 participants sur 19 en doutent, et 4 participants ne savent pas. Si on s'intéresse maintenant au profil des participants, on remarque que si pour les maîtres d'œuvre la majorité est d'accord avec la possibilité d'un meilleur suivi des élèves décrochés grâce à Sconet SDO, en revanche pour les établissements pilotes et les personnes extérieures au projet, la majorité en doute, car ils estiment que le suivi est déjà souvent fait dans les lycées agricoles et ils ne pensent pas avoir concrètement le temps pour le faire. Concernant les experts associés, les avis sur cette question sont partagés. En effet, 2 participants sur 7 pensent que Sconet SDO permettra un meilleur suivi, 3 sur 7 en doutent, et enfin 2 sur 7 ne savent pas.

Concernant le volet 2, presque tous les participants (17/19) trouvent que la synthèse des actions des établissements pilotes et le débat qui l'a suivi leur ont apporté des informations intéressantes.

Pour ce qui est du fait qu'ils considèrent ces actions comme innovantes la majorité (12/19) répond que non. Si l'on s'intéresse au profil des participants, on remarque que seuls les maîtres d'œuvres trouvent que ces actions sont innovantes. Les établissements pilotes, les experts associés et les personnes extérieures au projet estiment les actions comme plutôt pas innovantes, l'argument revenant le plus souvent est qu'il s'agit d'actions déjà existantes.

La majorité des participants (15/19) estiment néanmoins que les premiers résultats sont probablement encourageants, et ce quel que soit leur profil.

De même, que la majorité des participants (15/19) estime que le projet Prédécagri va probablement permettre aux 9 établissements pilotes de mieux lutter contre le décrochage scolaire. Si l'on s'intéresse aux établissements pilotes, on retrouve cette majorité, puisque 4 sur 6 estiment que le projet Prédécagri va probablement leur permettre de mieux lutter contre le décrochage scolaire, car les équipes seront déjà sensibilisées à cette problématique du décrochage scolaire et auront déjà expérimenté des solutions, et car ce qui se faisait ponctuellement sera fait systématiquement.

Concernant la diffusion et la généralisation des actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place dans les établissements pilotes, la majorité des participants (14/19) pensent qu'elles méritent effectivement d'être diffusées et généralisées, et ce quel que soit leur profil. Cependant, la plupart souligne le fait qu'il faut tenir compte des caractéristiques particulières de chaque établissement.

Enfin, 11 participants sur 19 estiment que ce séminaire leur a apporté de nouvelles idées en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Parmi les différentes raisons qui ont permis aux participants de développer de nouvelles idées au cours de ce séminaire, les plus citées sont le développement d'une réflexion sur les actions et la position vis-à-vis des élèves, la présentation de tentatives de traitements de lutte contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire et le partage des expériences avec les autres établissements.

ANNEXE 12

MONOGRAPHIE DE NOIRETABLE – JANVIER 2012

Sébastien Jakubowski
Carine Rossand
Aurélié Coppin

Evaluation du projet Prédécagri

Monographie de l'EPL de Roanne – Antenne de Noirétable

Lundi 9 janvier 2012

10h / 18h

Nota bene : L'équipe d'évaluation tient ici à préciser qu'il ne s'agit pas d'une évaluation de l'expérimentation mise en place dans l'établissement mais de l'appui apporté par le projet – et l'équipe projet – pour la bonne réalisation de cette expérimentation. Ce qui ne nous empêche pas, évidemment, de nous intéresser à la possible généralisation de l'expérimentation.

Remerciements et personnes rencontrées

La rédaction de cette monographie intervient après le séminaire de clôture du projet Prédécagri qui a eu lieu à Marseille en octobre 2011. Cette visite intervient donc à la fin du projet et à la fin de l'expérimentation. Il s'agit de la seconde visite de cet établissement, la première ayant eu lieu au début du projet.

Liste des personnes rencontrées :

- Monsieur Frédéric Bastien : responsable de l'antenne de Noirétable
- Madame Valérie Thollet : chef de projet, enseignante
- Madame Christine Pettrucci : enseignante
- Mademoiselle Aurélié Gomez : CPE
- Mademoiselle Marion Marcoux : en charge du projet et de fonctions de secrétariat
- Deux élèves de Terminale Baccalauréat professionnel GCCF

Nous remercions vivement les membres de l'établissement pour leur accueil chaleureux. Nous les remercions également pour leur disponibilité et la précision de leurs explications.

1 : Contexte général : Que s'est-il passé dans l'établissement depuis notre dernière visite ?

A : Une augmentation des effectifs scolarisés et une stabilité des personnels

En septembre 2010, a été ouvert le baccalauréat professionnel GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune). Cela conduira naturellement, après l'ouverture de la classe de seconde à la rentrée 2010, de la première à la rentrée 2011, à l'ouverture de la terminale en 2012. Consécutivement à la mise en place de cette nouvelle filière de formation, l'antenne de Noirétable a augmenté ses effectifs puisqu'elle scolarise à ce jour 86 élèves. L'ouverture de la classe de seconde professionnelle Nature Jardins Paysage Forêt (NJPF) a été un peu délicate car l'établissement a obtenu tardivement l'autorisation du Ministère et communiqué tardivement sur cette nouvelle formation qui n'a en particulier pas pu être présentée lors de la journée Portes Ouvertes. Si la classe a été remplie dès la première année, le recrutement a été laborieux. Pour la première promotion, les membres de l'équipe pédagogique ont remarqué que tous les élèves n'étaient pas forcément au niveau de la seconde professionnelle. Des réorientations ont donc été nécessaires pour certains d'entre eux en dehors de l'établissement. Il s'agissait principalement d'élèves en difficultés scolaires ou d'élèves rencontrant des problèmes familiaux et/ou sociaux.

Du côté du personnel, l'équipe pédagogique est restée stable. Seul le professeur d'éducation socioculturelle a changé. Dans l'équipe administrative, il convient de noter que Mademoiselle Marion Marcoux a rejoint l'établissement en contrat aidé (CAE financement Région / Pôle Emploi) à la rentrée 2010. Pendant l'année scolaire, l'entièreté de son temps de travail (70% ETP) a été consacrée à la gestion du projet pédagogique d'individualisation. Ce contrat n'ayant pas été renouvelé, l'antenne de Noirétable a pu conserver Marion Marcoux dans ses effectifs sur le support d'un contrat établissement. Mais, désormais, une grande part de son activité est consacrée à des missions de secrétariat (70% de son temps de travail), le reste étant toujours affecté à la gestion du projet d'individualisation. Cette réduction du temps de travail affecté au projet représente, pour la gestion de ce dernier, une perte de ressources notable.

B : Des projets entremêlés : saisir les opportunités

Le projet « individualisation » de l'équipe éducative de Noirétable s'inscrit à la fois dans les Opérations Pilotes de la Rénovation de la Voie Professionnelle (RVP) et dans Prédécagri car les deux actions se rejoignent en articulant décrochage scolaire et individualisation³⁵. La participation à ces deux projets n'a pas vraiment enclenché de travail supplémentaire. Cependant, la participation aux Opérations Pilotes semble avoir apporté plus de financements à l'établissement qui a pu se doter, dans ce cadre, d'une salle informatique « mobile » par l'achat de six ordinateurs portables (4000€ en 2010, 2400€ en 2011).

La participation aux Opérations Pilotes de la RVP s'est traduite par un élément important qui est le fait que l'établissement a mis en place en début d'année et à mi-parcours pour chaque élève des entretiens individuels devant deux adultes de l'établissement. Ces deux entretiens (le premier à l'entrée en formation, le second intermédiaire au milieu de l'année scolaire) permettent des échanges, de libérer la parole et de récolter des informations nécessaires à la compréhension du comportement de l'élève ou d'autres élèves. Ces entretiens de 20 minutes environ permettent de lever certains verrous. Ces entretiens ont lieu au début de l'année pendant la première semaine de rentrée pendant laquelle ils n'ont pas cours. Au cours de cette semaine, les élèves sont amenés à

³⁵ A noter à ce propos que l'Inspection, qui est venue dans l'établissement dans le cadre de l'évaluation des Opérations Pilotes, a suggéré de ne pas parler d'individualisation mais plutôt de « suivi personnalisé » ou de « suivi individualisé » car ce suivi est réalisé en collectif.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

travailler sur des thématiques comme les dangers d'internet, le civisme, le lycée éco-responsable, etc. Ils passent également des tests de positionnement scolaire. Ils ont la possibilité de mieux se connaître les uns les autres par des activités physiques et sportives (randonnée, canoë). Ce programme concerne les classes de seconde et de première, pas celles de terminale. Cette première semaine permet déjà d'identifier et de solutionner quelques problèmes éventuels d'orientation. Cela a été dernièrement le cas d'un élève qui a quitté la formation après la semaine d'intégration. Il a retrouvé une autre formation. Dans le cadre des Opérations Pilotes, l'établissement a toujours obtenu de l'aide – notamment d'Eduter –, lorsque cette aide a été sollicitée pour, par exemple, mieux formaliser une grille d'entretien pour les entretiens individuels.

Ces deux projets sont à ce point entremêlés que les équipes elles-mêmes ont du mal à dissocier les deux. En réalité, on pourrait dire que ce sont les sollicitations extérieures en termes de formalisation ou de visites qui forcent une distinction invisible dans la pratique et dans la réalité du fonctionnement de l'établissement. Cette intrication fait sans doute gagner du temps mais empêche peut-être aussi un peu de profiter mieux, ou plus, des avantages ou bénéfices que pouvait apporter chacun des dispositifs.

S'il y a clairement une saisine d'opportunités par la participation à divers projets plus souvent juxtaposés que véritablement articulés, la question se pose tout de même de savoir quel est le sens donné par l'antenne et par l'EPL à l'ensemble de ces dispositifs et surtout à quelle stratégie d'ensemble ils répondent³⁶.



C : De nouveaux projets à venir

Valérie Thollet a demandé un dégagement d'un tiers de son temps pour la prochaine rentrée scolaire pour la création d'un Centre de ressources (CDR) avec des outils techniques sur les forêts, les animaux... L'envie de créer de nouvelles actions et dispositifs pour accompagner les élèves, de progresser dans la formalisation et l'évaluation des projets mis en place est intacte dans l'établissement.

2 : Le rapport actuel de l'établissement au décrochage scolaire

A : Les cas de décrochage

Il n'y a pas énormément de décrocheurs, aux dires des membres de l'équipe pédagogique que nous avons rencontrés. Dans la filière « forêt », les décrocheurs sont quasi inexistantes. Il faut dire que l'équipe essaie d'anticiper d'éventuelles mauvaises orientations par un premier entretien avec l'élève, qui est nécessaire pour valider l'inscription, à l'entrée en formation. Cet entretien porte sur

³⁶ A ces questions, nous n'avons pas obtenu de réponses.

la nature de la formation, son contenu, sur les emplois sur lesquels elle débouche, sur ce que sont les travaux forestiers. Cet entretien « d'orientation » limite donc le nombre de décrocheurs dans la filière. Les seuls cas indiqués sont ceux d'un élève pour qui il y a eu une erreur de saisie du code diplôme dans le logiciel d'orientation (AFFELNET) et d'un autre qui a voulu changer d'établissement.

Dans les autres filières, et notamment en GMNF, quelques cas de décrocheurs sont à relever notamment lors de la précédente année scolaire (1^{ère} promotion entrée en 2010) :

- Le premier cas est celui d'un élève avec des antécédents scolaires lourds, qui rencontrait des problèmes de discipline. Ses difficultés familiales et personnelles finissaient par obérer sa scolarité. Un suivi a été enclenché en partenariat étroit avec sa mère et son beau-père très présents. L'élève a dû quitter l'établissement (après une exclusion temporaire même si elle n'est pas la cause du départ) et a été pris en charge à l'extérieur. Il est aujourd'hui scolarisé dans une formation par apprentissage dans un autre établissement agricole.
- Le second cas est celui d'un élève très éveillé mais démotivé, qui rencontrait des problèmes familiaux, travaillait peu et était en pleine rébellion. Des rencontres ont eu lieu avec les parents ainsi qu'avec l'éducateur qui le suivait avant son entrée dans l'établissement. Cet élève a également rejoint une filière par apprentissage dans un établissement agricole.
- Le troisième élève était entré en seconde professionnelle à Noirétable après un grave accident de scooter l'ayant amené à interrompre la formation en chaudronnerie qu'il suivait alors et à être temporairement déscolarisé. Outre un niveau scolaire insuffisant, il manifestait des troubles de concentration et se comportait de manière inadaptée tant avec ses pairs qu'avec l'équipe éducative, demandant un suivi de tous les instants à la CPE. Les discussions avec la mère de l'élève ont révélé un problème d'ordre médical, qui nécessitait une prise en charge thérapeutique. Malgré tout, l'élève a dû quitter l'antenne de Noirétable. Il a été réorienté dans le même établissement à Chervé en apprentissage. Selon les dires de l'équipe, il lui fallait « plus de pratique et pas de théorie ».

B : D'autres pistes ou actions pour tenter d'y remédier

Valérie Thollet souligne que, s'agissant du décrochage, l'impact des actions et dispositifs développés dans l'établissement est somme toute limité. L'analyse des formateurs consiste en effet à penser que c'est aussi principalement l'environnement familial du jeune qui a un impact fort sur le décrochage. C'est la raison pour laquelle, en plus des outils pédagogiques permettant à l'établissement de transmettre à nouveau les savoirs fondamentaux, il est surtout question dans la lutte contre le décrochage, du point de vue des formateurs rencontrés, de la formation et de l'information des parents. Aujourd'hui, l'établissement fait le diagnostic que les parents arrivent jusqu'à eux mais qu'ils doivent trouver seuls et par eux-mêmes les informations relatives au lycée forestier de Noirétable et aux formations qu'il propose. Le secteur agricole semble délaissé par les Centres d'Informations et d'Orientation (CIO). L'aspect professionnel et pratique des filières Nature et Forêt a pu être socialement quelque peu dévalorisé et dénigré. Les élèves qui arrivent jusqu'à l'établissement sont donc déjà des élèves qui ont fait l'effort de récolter des informations. Ce qui ne doit pas empêcher l'établissement de les orienter aussi conformément à ce qu'ils souhaitent sans chercher à tous prix à remplir les filières. L'établissement a donc enclenché un gros travail avec les CIO. Des formateurs sont allés à leur rencontre ainsi que dans des Centres de Documentation et d'Informations (CDI) des collèges de la région. Le message est passé, semble-t-il, sans que cela ne se retranscrive obligatoirement par une élévation fulgurante du nombre de jeunes recrutés. Dans la mesure où la filière Nature et Forêt est très particulière, la prise en compte du projet professionnel en amont, et dès la 3^{ème}, est peut-être encore plus sensible. A cela, il faut encore ajouter que l'informatisation des procédures d'orientation, via le logiciel AFFELNET, complique encore les choses dans la mesure où les établissements ont de moins en moins la

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

possibilité de vérifier la motivation des élèves qui s'inscrivent dans leurs filières professionnelles de formation.



3 : L'expérimentation Prédécagri

A : Une poursuite et une adaptation du dispositif « individualisation »

Lancée en septembre 2009³⁷, l'expérimentation se poursuit toujours à ce jour. L'an dernier, Marion Marcoux s'est chargée du fonctionnement de l'expérimentation de l'individualisation. Sa mission perdure cette année encore malgré la réduction du temps de travail qu'elle peut y consacrer. L'expérimentation fonctionne toujours et n'a pas beaucoup changé depuis les débuts dans ses fondamentaux. Initialement, les séquences d'individualisation étaient très portées sur les disciplines scolaires. Aujourd'hui, le projet a un peu évolué et les élèves peuvent davantage choisir les modules auxquels ils veulent participer. Outre le soutien strictement disciplinaire qui est maintenu, d'autres possibilités plus thématiques/transversales leur sont ouvertes : un atelier sur la gestion du stress, un autre sur la création et la rédaction d'un blog (rédaction d'articles sur l'établissement, sur les sorties ou sur des animaux par exemple), un 3^{ème} atelier d'expression orale (pour préparer les soutenances, les exposés ou les entretiens d'embauche). Ces « projets » comportent tous une visée pédagogique. A ces 3 ateliers, il faut ajouter un 4^{ème} proposé par Christine Petrucci, enseignante partie prenante du projet depuis le départ, qui est l'enseignante référente pour les élèves « dys ».

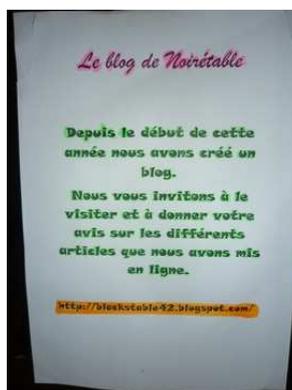
Le dispositif est ainsi plus « souple » qu'il ne l'était au départ. Les élèves choisissent davantage, mais les heures (50 minutes plus exactement) de permanence affectées à l'individualisation sont fléchées sur le soutien scolaire, alors que les séances du soir de 17h15 à 17h45 sont toujours consacrées aux ateliers. Si les élèves choisissent davantage, pour autant les heures de soutien scolaire restent obligatoires et prioritaires dès lors que les enseignants ont désigné un élève comme en ayant besoin sur tel ou tel aspect du cours vu en classe. S'il est possible de tester au préalable un atelier, par la suite, la participation à ce dernier est liée à une obligation d'assiduité et les élèves s'y engagent pour un semestre. Il est à noter que des élèves qui ne souhaitent pas participer aux ateliers (ce qui semble être le cas de l'ensemble des élèves de la classe de première Bac pro) font alors du soutien : ils doivent réaliser des exercices disciplinaires selon l'ancienne formule.

Concrètement, l'organisation des ateliers se déroule de la façon suivante. Marion Marcoux passe dans les classes le mercredi matin pour demander aux élèves ce qu'ils veulent faire. Les professeurs indiquent également leurs recommandations pour certains élèves. Marion Marcoux regroupe toutes ces demandes et établit le planning de la semaine suivante à partir de ces souhaits.

³⁷ Cf. la première monographie suite à la visite de l'établissement en juin 2010.

L'équipe pédagogique a profité de cette expérimentation pour individualiser davantage les heures de permanence.

Dans ses fondamentaux, le projet reste ainsi inchangé : les 5 minutes ponctionnées à chaque heure de cours représentent toujours bien 1h30 par semaine d'individualisation pour les enseignants et environ 2 séances de 30 minutes par semaine pour les élèves. Ces séances, inscrites à l'emploi du temps, sont obligatoires.



B : Le bénéfice du projet dans la lutte contre le décrochage scolaire

Selon les personnes rencontrées, le dispositif d'individualisation apparaît comme étant bénéfique pour les élèves et les familles. L'individualisation est présentée dès la rentrée. Les personnels de Noirétable ont le sentiment que les élèves se sentent davantage écoutés et soutenus et que cela a une influence positive sur la lutte contre le décrochage. Selon eux, les élèves apprennent à se connaître et à s'auto-évaluer, ils identifient mieux leurs besoins et sont plus autonomes et acteurs dans leur formation. Les liens tissés entre les équipes éducatives et les élèves, mais aussi avec les familles, créent un climat et une dynamique de travail favorables à la réussite.

Pour Valérie Thollet, chef du projet, le dispositif d'individualisation permet aux enseignants de voir les élèves comme des personnes au-delà des contraintes scolaires. Selon elle, un rapport nouveau de confiance s'est instauré, de nouvelles relations se sont établies. De plus, les jeunes auraient vu et compris que les enseignants pouvaient s'intéresser à eux, ce qui les conduirait à s'ouvrir plus facilement et à parler de leurs problèmes aux enseignants. Les ateliers nouveaux qui ont été mis en place permettraient corollairement aux élèves de voir les enseignants sous un autre jour. Comme les ateliers ne sont pas de l'aide scolaire, les élèves découvrent que les enseignants ne sont pas qu'enseignants. Ce climat de confiance réciproque serait un élément qui intervient positivement dans le repérage des premiers signaux du décrochage et notamment des difficultés familiales qui peuvent perturber la scolarité.

Une illustration :

L'un des élèves que nous avons rencontrés nous fait partager son expérience de décrochage scolaire, vécue l'an dernier, alors qu'il était scolarisé au lycée de Noirétable. Il nous explique que, suite au décès de sa grand-mère, il a eu une grande période où il n'était plus motivé par sa formation. Au départ, il a été absent pendant plusieurs jours et a échoué à un CCF. Ensuite, quand il est revenu en classe, « par moments ça allait » comme il le dit, il arrivait mieux à suivre. A d'autres moments, il était complètement absent du cours, il était trop difficile pour lui de suivre le cours. Il nous explique que, pour remédier à la situation, il a beaucoup dialogué avec sa famille, avec ses professeurs et avec la CPE. Certains professeurs l'ont également soutenu en acceptant que, parfois, il ne suive pas le cours. Le soir, lors des moments d'individualisation, les enseignants et lui prenaient alors un temps ensemble pour reprendre le cours. Cet élève est très reconnaissant de cette

attention qui lui a été portée et nous dit que « s'il a remonté la pente et n'a pas arrêté sa formation », c'est en partie grâce à cette écoute et grâce au suivi dont il a bénéficié.

Du point de vue des élèves, l'individualisation leur apparaît comme étant bénéfique. Ainsi, l'un des élèves nous parle de ses difficultés dans les matières générales et nous explique que l'individualisation lui a permis de développer ses connaissances, de mieux comprendre, de s'améliorer et d'obtenir de meilleurs résultats. Néanmoins, il regrette le fait que, parfois, ses demandes pour l'individualisation ne soient pas toujours respectées. Les deux élèves rencontrés expriment également leur souhait de pouvoir profiter de l'individualisation pour développer la pratique qui, parfois, peut manquer lors des cours qui développent principalement les aspects théoriques. Ils nous ont expliqué s'être déjà retrouvés en difficultés lors de leur stage à cause de ce manque de pratiques. De plus, ils reconnaissent également tous deux l'intérêt porté aux ateliers, notamment l'atelier de gestion du stress, qui les aide beaucoup dans leur préparation pour le baccalauréat de fin d'année.

C : Le bilan du projet

Le bilan que tire la chef du projet est positif. Les équipes ont accepté de continuer. Mais la limite est cependant atteinte avec la réduction du temps de travail de Marion Marcoux qui remet en cause la viabilité du dispositif. Il est évident qu'il ne serait plus aujourd'hui possible de revenir à une gestion hebdomadaire du projet uniquement fondée sur du volontariat. D'autant que la chef de projet ne dispose plus d'une réduction de ses heures d'enseignement et que l'arrivée de deux collègues enseignants en cours de titularisation a complexifié l'organisation de l'établissement. Ceux-ci ont deux journées de cours imposées (les autres sont consacrées à la formation), ce qui offre moins de souplesse de fonctionnement pour répondre aux besoins des élèves. De l'avis de la chef de projet, cela se ressent puisque moins d'outils sont créés pour aider les jeunes. Les anciens sont réutilisés.

Le bilan conduit à préciser tout de même qu'un tel projet se situe « sur le fil du rasoir » et ne peut fonctionner qu'avec le concours des équipes. Sans l'appui des collègues, un tel projet ne pourrait être pérenne. Malgré cette innovation et le fait que les cours aient perdu 5 minutes, tous les programmes ont été achevés.

Si le bilan est positif, c'est certainement aussi en raison du fait que l'établissement est un petit établissement qui se caractérise par une certaine disponibilité et réactivité des équipes.

Les équipes cherchent ainsi malgré la diminution des moyens, à proposer aux élèves des activités plus variées et intéressantes. La place du bénévolat est encore prépondérante à l'image de Christine Petrucci qui, en tant qu'enseignante et formatrice au CFA, n'est pas assujettie à l'individualisation mais qui, pourtant, assure bénévolement la prise en charge du groupe des élèves « dys ». Dans ce groupe, le suivi est encore plus individualisé. Le groupe se réunit dans une salle redécorée un peu à l'écart de l'établissement, de manière peut-être plus intime pour ne pas stigmatiser ces élèves.

De plus, même si l'équipe indique avoir manqué d'appui dans la création de certains outils et de temps dû au moment des réunions de cadrage et d'informations, celle-ci est tout de même parvenue à créer certains outils comme un Trivial Poursuit botanique. Les élèves adhèrent à ce type de projets et cela leur permet d'apprendre de façon plus ludique. La mise en place d'un outil d'auto évaluation du dispositif d'individualisation – comme un questionnaire par exemple – permettrait certainement de mieux encore étayer cette idée au sein de l'établissement.

D : Les limites, les espaces de progression et les besoins

En théorie, 8 heures par semaine du temps de travail de Marion Marcoux sont consacrées à l'individualisation. En pratique, elle estime en passer plus du double. En 2010, le projet fonctionnait à 100% grâce au bénévolat des chefs de projet. En 2011, le projet fonctionnait grâce au CAE. Aujourd'hui, les équipes estiment qu'il devient très difficile de le faire fonctionner à l'optimum sans moyens complémentaires. Pour autant, un retour en arrière, c'est-à-dire au bénévolat, ne serait évidemment pas viable mais les équipes se prononcent pour la pérennité du projet. Il est clair qu'il semble y avoir aussi une logique d'EPL puisque le site de Chervé pratique également de l'individualisation. Ce projet est soutenu par l'équipe pédagogique, par la direction de l'antenne et de l'EPL. De leur côté, les élèves semblent plutôt satisfaits du dispositif. Les premiers élèves ayant connu les débuts du dispositif sont aujourd'hui en terminale et les échos sont plutôt positifs. A noter toutefois que le dispositif pourtant évalué en interne par l'équipe en juin 2010 ne l'a plus formellement été depuis cette période.

Selon Valérie Thollet, le projet Prédécagri se caractérise par le fait qu'il n'y avait pas d'échéance précise ni de point d'étape demandé, contrairement, par exemple, aux Opérations Pilotes où la formalisation était nécessaire et demandée. Il n'y a pas eu de suivi régulier du projet, ni d'action particulière autre que celle de formaliser l'action dans une grille dans le cadre de Prédécagri. L'équipe de l'établissement n'y voit pas là un inconvénient en raison des expériences accumulées par la participation aux autres projets. Indirectement, le fait de formaliser dans d'autres projets a aidé à la formalisation du projet Prédécagri. Sur le plan financier, la région n'a demandé aucune remontée des temps de travail passés au développement du projet, ni des besoins qui pouvaient découler de celui-ci. L'établissement n'a donc bénéficié d'aucune aide financière dans ce cadre.

Les équipes considèrent que des chantiers à venir pourraient améliorer le fonctionnement des dispositifs actuels. Ont notamment été évoqués : l'amélioration de la façon de conduire les entretiens individuels, la création d'un groupe adultes relais, la présence – sinon permanente, au moins sous forme de vacations régulières – d'une infirmière et d'une assistante sociale dans l'établissement, ou encore l'aménagement d'un lieu spécifique dédié à la rencontre et aux échanges avec les élèves.

On peut noter également qu'un grand nombre d'élèves d'une classe de première semble refuser le principe de l'individualisation. Ils font leur temps obligatoire mais un grand nombre d'entre eux n'est pas volontaire pour profiter des activités en atelier.

Pour pouvoir progresser en ce sens, l'établissement a aujourd'hui des besoins matériels (informatique) et des besoins humains (avoir des heures en plus pour la coordination du projet et l'aide aux devoirs).



E : Les suites données au projet et sa pérennisation

L'une des premières suites entrevues par l'équipe serait de s'appuyer sur les expérimentations en termes d'individualisation conduites à Noirétable et Chervé pour solliciter un financement dans le cadre des « Internats d'excellence ». Cela permettrait de demander des postes à temps plein supplémentaires à l'internat pour y améliorer l'aide aux devoirs lors des heures d'études obligatoire du soir. Le projet a été déposé. C'est une volonté forte de la direction de l'EPL.

La seconde suite est en lien avec l'espace numérique de travail (ENT). Le Conseil Régional Rhône-Alpes le teste aujourd'hui de façon expérimentale. L'établissement aimerait tenter d'y annexer l'individualisation, ce qui constituerait un autre mode de valorisation du dispositif.

Compte-tenu du faible nombre de décrocheurs, le responsable de l'antenne du lycée forestier de Noirétable reformule la question du décrochage scolaire dans son établissement plus en termes de (re)motivation ou de maintien des élèves dans leur formation. Selon lui, le dispositif individualisation permettrait de mieux repérer et d'anticiper les difficultés potentielles des élèves. L'utilité pour la prévention du décrochage scolaire semblerait manifeste. Il faut ajouter à cela le fait que la participation à un tel projet accentue la sensibilisation des enseignants à la lutte contre le décrochage.

Le point central demeure toutefois la pérennisation du poste de Marion Marcoux pour assurer la poursuite du projet dans les conditions actuelles et dans des conditions acceptables pour les membres de l'équipe pédagogique comme pour les élèves (prise en charge de l'organisation et du contenu des séances notamment par une personne tierce, plutôt que de manière bénévole par les formateurs enseignants).

4 : Qu'a apporté Prédécagri à l'établissement ?

A la question de savoir ce qu'a apporté le projet Prédécagri, le responsable de l'antenne de Noirétable répond : « d'être invité à plein de réunions avec plein de gens bien !!! Cela nous fait connaître et fait connaître l'établissement sans passer par la maison mère. » Un peu plus tard, il le répète. Le gain pour l'établissement se situe en termes de visibilité accrue au sein de l'appareil de formation, cette reconnaissance au niveau national lui permettant de mieux être informé des projets expérimentaux à venir et de se positionner rapidement dessus. Financièrement, Prédécagri n'a rien apporté à l'établissement. Suite aux difficultés rencontrées par la région pour recruter un coordonnateur régional de l'action, personne d'autre que l'équipe d'évaluation n'est venu et lui n'a vu personne en dehors des séminaires ou formations auxquels il a assisté. Le projet n'a donc bénéficié d'aucun encadrement sur place dans ce cadre. Mais, aux yeux du responsable de l'antenne, la finalité première n'est pas ce que cela doit ou peut apporter à l'établissement. Ce qui compte est surtout ce que cela apporte aux élèves et notamment la façon nouvelle de travailler des équipes que le projet a pu impulser.

La chef de projet Valérie Thollet indique, quant à elle, la satisfaction qu'elle a obtenue quant au travail avec d'autres établissements engagés dans Prédécagri pour discuter des approches et de la gestion des élèves, surtout en petit nombre. En dehors des séminaires d'ouverture et de clôture de Prédécagri, elle a participé à une journée de travail au SRFD Rhône-Alpes, à Lyon, avec Estelle Veullerot (pilote du projet), Patrick Maséra, la chargée d'insertion nouvellement nommée, Marie-Jacqueline Lisberney (adjointe au SRFD) et la CPE du lycée des Sardières de Bourg-en-Bresse en janvier 2011 pour faire le point sur les projets respectifs des deux établissements. Pour elle, outre le

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

fait qu'un tel projet permet de nouer en externe un réseau, il contribue à créer en interne une dynamique à laquelle l'équipe peut se raccrocher.

De plus, la chef de projet a touché à la fin de l'année 2011 quelques heures d'enseignement rémunérées en provenance de l'enveloppe régionale. Sur ce point, nous pouvons d'ailleurs préciser que les personnes rencontrées nous ont indiqué ne pas connaître la manière dont l'enveloppe attribuée par le projet Prédécagri au niveau régional a été dépensée.

Les équipes de l'établissement ont participé au séminaire de lancement du projet à Dijon en avril 2010, au séminaire sur la conduite de projet en Avignon en mai 2011, au séminaire de clôture à Marseille en octobre 2011. Selon eux, ils ont principalement retiré de la participation à ces séminaires la possibilité qui leur a été offerte de pouvoir échanger avec d'autres équipes pédagogiques également mobilisées par des expérimentations dans le cadre de Prédécagri. L'établissement a également été pilote pour le volet 1 (personne n'est en mesure de nous indiquer comment cela est arrivé), ce qui a conduit le responsable de l'antenne à suivre la formation Sconet-SDO à Dijon en mai 2011. Il est à noter cependant que l'établissement aurait notamment pu envoyer Marion Marcoux à d'autres formations ou séminaires mais que ce droit lui a été refusé en raison de son statut. N'ayant pas un numéro SAFO, celle-ci n'a pu être inscrite à certaines formations.

5 : Le repérage et le suivi des décrocheurs, l'application Sconet-SDO

Si la chef du projet comme la CPE ont entendu parler de l'outil par le responsable de l'antenne, ce n'est pas forcément le cas des autres personnels qui ne sont pas toujours concernés par son emploi. Si l'équipe de direction et les différentes personnes impliquées dans le projet individualisation reconnaissent qu'aujourd'hui le suivi n'est pas complètement fait, l'obligation de repérage et de suivi va inciter à le faire. Pour ce faire, la priorité sera donnée aux élèves sortis sans solution du système sachant que les familles n'ont pas toujours envie de répondre aux sollicitations de l'établissement dans lequel n'est plus scolarisé leur enfant. Finalement les « copains » se révèlent, par expérience, être les indicateurs les plus fiables pour savoir où en est tel élève ou tel autre.

L'un des risques évoqués avec l'introduction de Sconet-SDO est l'usage qui pourrait en être fait à d'autres fins, notamment le fait que les informations puissent suivre l'individu dans toute sa carrière d'élève. Par conséquent, l'envie des équipes de signaler dans le module de suivi un élève comme décrocheur est très modérée. On peut douter, d'un point de vue général, de la mobilisation de cette possibilité. Les établissements préféreront sans doute continuer à utiliser leurs fiches internes plutôt que de renseigner cela dans l'outil auquel peu de personnes auront accès et dont l'usage « extérieur » ne sera pas maîtrisé.

N'ayant pas eu de communication ou d'informations internes, n'ayant pas vu l'application, les personnels enseignants s'interrogent sur l'utilité et sur l'intérêt pour les jeunes d'une telle application. Plutôt que de se centrer sur Sconet-SDO, l'équipe met en avant le fait qu'une meilleure gestion de l'outil d'orientation et d'affectation des élèves (AFFELNET) serait sans doute plus profitable car, selon eux, le système actuel touche aux limites d'une affectation largement informatisée et non humaine. Or le décrochage est très fortement lié à l'orientation (et donc au suivi des jeunes) tout comme à la capacité de l'établissement à prendre le relais des familles.

La CPE dispose, pour Sconet-SDO, d'une clé OTP mais l'application n'est pas installée sur son poste de travail, elle n'a pas été formée et ne s'y est jamais connectée : « C'est tombé comme ça : vous aurez à faire ça, ça et ça, mais je ne sais même pas ce que c'est ! ». L'équipe vie scolaire

paraît sous pression en raison notamment du manque d'effectifs (manque d'un surveillant qui oblige à un roulement des permanences les nuits à l'internat). Dans ces conditions, elle ne paraît pas désireuse de s'investir dans un suivi systématique des élèves ayant quitté l'établissement. L'utilisation de l'application paraît lourde aux yeux de la CPE : pour elle le principal obstacle est le temps qui fait défaut pour renseigner Sconet-SDO. Les entretiens qui ont lieu avec les élèves décrocheurs se font à l'aide d'un carnet de notes qui permet de reporter les informations essentielles qui ont trait à la discussion. Elle ne se voit pas reporter ces informations dans le logiciel une fois l'entretien terminé, et encore moins demander aux autres personnes qui réalisent ces entretiens de le faire...

Une première réunion du comité de suivi départemental s'est tenue début novembre avant l'établissement de la liste des élèves inscrits dans l'enseignement agricole à la rentrée 2010 et non scolarisés dans l'enseignement agricole à la rentrée 2011 redescendue dans l'établissement à la mi novembre. A propos de la première liste arrivée fin juin 2011 sur les décrochés 2010, le responsable de l'antenne qui a suivi la formation à Dijon n'a pas remarqué d'incohérences majeures. Il souligne la lourdeur de la procédure de suivi des décrocheurs puisque seul le chef d'établissement peut déclencher un suivi de l'élève et se demande si c'est bien son rôle que de le faire. Par ailleurs, il explique aussi, face à l'écran, qu'il ne peut pas corriger la liste de ceux qui apparaissent comme étant décrocheurs alors qu'il est en mesure d'indiquer où ils se trouvent et donc de les sortir de cette liste de décrochés qu'ils ne sont pas... Il s'interroge sur l'usage réel de Sconet-SDO à l'éducation nationale, qu'il pense des plus restreints. Dans le cas de Noirétable, il envisage une utilisation réduite à son strict minimum, c'est-à-dire en réponse à l'obligation légale de repérage des élèves décrochés. Selon lui, l'établissement préférera certainement ne pas utiliser la fonction suivi de l'outil pour toute une série de raisons : outre la question du déclenchement de suivi à l'initiative unique du directeur, les problèmes de connexion limitée liés à clé OTP, il faut aussi, pour faire fonctionner l'outil, constituer une équipe de suivi, remplir l'application de manière décalée par rapport aux entretiens. Il remarque « On ne va pas non plus courir après les élèves. C'est très compliqué quand ils ont quitté l'établissement, surtout avec l'éloignement géographique... » Si tout le monde se sent concerné par le décrochage, l'idée que l'outil puisse avoir des conséquences néfastes semble l'emporter pour le moment. Ne pas l'utiliser complètement, c'est au moins ne pas prendre le risque de desservir l'élève.

6 : Qu'en est-il de la généralisation possible de cette expérimentation ?

La question se pose de savoir si cette expérimentation a été conduite dans le cadre du projet Prédécagri, des Opérations Pilotes ou des deux à la fois. Quoiqu'il en soit, il y a bien tentative d'innovation pédagogique.

Ce projet s'est déjà fortement institutionnalisé mais il semble aujourd'hui avoir atteint une limite de moyens. Si un tel projet est parfaitement adapté à un établissement de cette taille, la généralisation d'un tel dispositif à un établissement plus important, avec une équipe pédagogique plus importante, n'est pas « gagnée ».

Il s'agit en effet ici d'une antenne d'un EPL très dynamique engagée dans une stratégie de survie et de communication qui saisit des opportunités. L'ensemble des personnels qui apparaissent soudés et solidaires fait front. Cela favorise sur ce terrain le développement d'une logique et d'une volonté d'apprendre, d'innover en collectif. Cette dynamique très certainement accentuée par le caractère « communautaire » de la vie au sein de cet établissement est favorisée par la professionnalisation et la spécialisation des filières. En outre, l'établissement est, par cette configuration et par les

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

initiatives qu'il met en place, peu sujet au décrochage scolaire qui prend principalement la forme de problèmes d'orientation ou de problèmes psychologiques, sociaux ou familiaux des élèves.

C'est la raison pour laquelle on peut légitimement s'interroger sur la possibilité de transposer cette expérimentation innovante dans d'autres établissements et dans d'autres contextes. La limite des moyens associés au projet et la cohérence stratégique de l'intrication de dispositifs pluriels englobés, malgré le soutien important de la direction de l'antenne et de l'EPL, sont certainement aujourd'hui les deux principaux points de vigilance pour l'antenne de Noirétable.

ANNEXE 13

MONOGRAPHIE D'AVIZE – FEVRIER 2012

Aurélié Coppin
Claire Tourmen
Sébastien Jakubowski

Evaluation du projet Prédécagri

Monographie du CFA d'Avize

Mercredi 8 février 2012

10h / 17h

Nota bene : L'équipe d'évaluation tient ici à préciser qu'il ne s'agit pas d'une évaluation de l'expérimentation mise en place dans l'établissement mais de l'appui apporté par le projet – et l'équipe projet – pour la bonne réalisation de cette expérimentation. Ce qui ne nous empêche pas, évidemment, de nous intéresser à la possible généralisation de l'expérimentation.

Remerciements et personnes rencontrées

La rédaction de cette monographie intervient après le séminaire de clôture du projet Prédécagri qui a eu lieu à Marseille en octobre 2011. Cette visite intervient donc à la fin du projet et à la fin de l'expérimentation. Il s'agit de la seconde visite de cet établissement, la première étant intervenue au début du projet.

Liste des personnes rencontrées :

- Monsieur Patrice Hivet : Directeur du CFA
- Monsieur Jean-Pierre Richez : CPE
- Madame Thérèse Leclerc : chargée de mission et responsable du projet
- Madame Virginie Jacqueminet : formatrice en anglais et en français
- Madame Véronique Bonnessoeur : responsable administrative du CFA et du CFPPA
- Deux formateurs : un formateur en EPS/maths et une formatrice en français
- Trois apprentis de Première CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) Vigne et Vin

Nous remercions vivement les membres de l'établissement pour leur accueil chaleureux. Nous les remercions également pour leur disponibilité et la précision de leurs explications.

1 : Contexte général : Que s'est-il passé dans l'établissement depuis notre dernière visite ?

A : Une baisse des effectifs, une évolution des filières, des partenariats et une réduction de l'équipe des formateurs

Depuis notre dernière visite en juin 2010, après avoir connu une augmentation de leurs effectifs à la rentrée de septembre 2010, le CFA s'est trouvé, à la rentrée de septembre 2011, face une baisse de ses effectifs. Actuellement, le CFA compte 287 apprentis (364 apprentis en juin 2010). Selon le directeur, Monsieur Hivet, cette baisse serait une conséquence directe de la réforme de la voie professionnelle. En effet, toujours selon lui, la disparition du BEPA est en cause. Il nous explique que les jeunes qui sortent de CAPA ne se sentent pas prêts à intégrer un baccalauréat professionnel, ni à retourner en seconde. Ils prennent donc la décision de partir sur le marché du travail.

En remplacement de la CPA, a été créée la filière DIMA (Dispositif d'Initiation au Métiers en Alternance). Elle est destinée aux jeunes de 15 ans et elle leur permet de découvrir des métiers mais sans les pratiquer. Il ne s'agit pas seulement de métiers agricoles, il y a également des métiers comme la plomberie, la menuiserie, la carrosserie. A côté de cela, les élèves suivent également des cours en matières générales (français, mathématiques, anglais, histoire-géographie...).

Concernant la filière commerce, elle rencontre actuellement des difficultés et risque de disparaître. En effet, ses effectifs sont très faibles : quatre jeunes en première et seulement trois en terminale. A cela, s'ajoute la difficulté de recruter des enseignants en commerce pour cette filière. Tout d'abord, le faible effectif décourage un peu les enseignants car il n'y a pas d'émulation de groupe, on se trouve presque dans de l'individualisation. Ensuite, les cours de commerce ne représentent pas un poste à temps complet, ce qui accroît d'autant plus la difficulté de recrutement.

Depuis 2010, le CFA s'est associé à d'autres établissements de la région. Ainsi, le 11 janvier 2012, le CFA a signé une convention avec l'EPL de Châlons-en-Champagne pour créer une UFA à L'Epine. Cette convention a permis de définir clairement les rôles de chacun au sein de l'UFA. L'UFA assure la formation des jeunes en CAPA SMR (Service en Milieu Rural) et en Baccalauréat professionnel SAPAT (Service A la Personne et Au Territoire). Les personnels du CFA interviennent également à l'antenne de Bezannes avec le CFA de St Pouange. Dans le cadre de cette association, le CFA d'Avize met à disposition quelques formateurs à St Pouange, par exemple en français, en mathématiques, en EPS ou encore en documentation et St Pouange est porteur du BTS VO (Viticulture – Œnologie). Enfin, la vie scolaire du CFA a fusionné avec le CFPPA, le service s'appelle aujourd'hui « la vie de centre ». En plus de sa fonction de CPE, le CPE Monsieur Richez s'occupe des services généraux tels que le service entretien, le service ménage ou encore le service restauration. Deux assistants, l'un en journée, l'autre en nuit, l'aident dans l'exercice de sa fonction de CPE.

Du côté des formateurs, on peut noter également une baisse des effectifs. En effet, alors qu'ils étaient 22 formateurs en juin 2010, ils ne sont plus que 16 aujourd'hui (16 formateurs ETP dans toutes les antennes du CFA auxquels il faut ajouter une responsable administrative (Véronique Bonnesoeur), une responsable pédagogique, une chargée de mission (Thérèse Leclerc) et le Directeur). Le Directeur nous explique que cette diminution est due à des départs volontaires qui n'ont pas été remplacés. Il souligne également que les formateurs réembauchés à la rentrée de septembre 2011 n'ont pas tous pu l'être à temps complet.

Le CFA compte aujourd'hui 287 apprentis toutes filières confondues. Chaque année, environ 90 jeunes (pas forcément des décrocheurs) quittent leur formation pour entrer sur le marché du travail ou quittent le CFA pour intégrer ailleurs une autre formation. Le nombre d'apprentis en

baccalauréat professionnel est passé de 67 à 36. Pour faire face à cette problématique, des contacts ont été établis avec les collèges de la région pour présenter l'offre de formation, des lettres ont été envoyées aux viticulteurs de champagne pour présenter l'intérêt de l'apprentissage.



B : Le projet Prédécagri et le projet contrat qualité, contrat de progrès et pack apprentis : deux projets bien distincts

Le CFA est actuellement impliqué dans deux projets. D'un côté, il y a le projet Prédécagri dans le cadre duquel le CFA a mis en place un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire. D'un autre côté, il y a le projet contrat qualité, contrat de progrès et pack apprentis grâce auquel le CFA a mis en place l'individualisation (aide aux devoirs et renforcement en matières générales et techniques).

Le projet Prédécagri est apparu pour l'établissement comme une réelle opportunité de travailler sur le décrochage scolaire et sur la mise en place d'actions innovantes, au sein de l'établissement, pour lutter contre ce dernier. Après un temps de réflexion sur ce qui existait déjà au sein du CFA, sur ce qui pouvait être mis en place, Thérèse Leclerc, Virginie Jacqueminet et Véronique Bonnesoeur, les porteuses du projet, ont lancé un travail en concertation avec le reste de l'équipe pédagogique qui leur a permis de mettre en place le tutorat. Le tutorat consistait à attribuer à chaque élève de seconde un tuteur qui allait suivre cet élève jusqu'à la fin de sa scolarité.

Le projet contrat qualité, contrat de progrès et pack apprentis est un projet subventionné à la fois par le Conseil Régional (60%) et par le FSE (40%). Ce projet se compose de trois parties distinctes : le contrat qualité, le contrat de progrès et le pack apprentis. A chaque partie correspond un financement, que le CFA obtient selon les actions qu'il a mises en place. Ainsi, la partie contrat de progrès est consacrée au temps hors cours, c'est-à-dire les sorties organisées pour les jeunes, l'achat du matériel pour la création d'une salle de musculation, l'achat de revues. L'enveloppe consacrée au contrat de progrès permet donc aux jeunes du CFA d'avoir une vie plus « sympathique » en dehors des cours. Concernant la partie contrat qualité, il a permis la mise en place de l'individualisation. L'individualisation est composée de deux parties : une partie aide aux devoirs et une partie Centre de Ressources (CDR). L'aide aux devoirs se déroule le soir et est prise en charge par un formateur dont le rôle est d'aider les jeunes à mieux comprendre le travail qui a été fait dans la journée. Le CDR, appelé aussi renforcement en matières générales et techniques, s'adresse à des jeunes « atypiques ». Ces jeunes peuvent être des élèves redoublant leur classe de terminale et qui, ayant déjà validé certaines épreuves de l'examen, ont des dispenses pour certains cours. Ils se rendent alors au CDR durant ces heures de dispenses, afin de pouvoir travailler les autres matières. Le CDR peut également concerner des jeunes qui arrivent en première baccalauréat professionnel en ayant déjà un baccalauréat général ou technologique. Ces jeunes-là sont dispensés de matières générales et peuvent se rendre au CDR pour y travailler les autres matières. Enfin, le CDR peut s'adresser à des jeunes qui se trouvent en très grandes difficultés scolaires dans certaines matières.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Le FSE intervient également dans le financement de tout ce qui concerne les relations avec les entreprises (visites en entreprise, entretiens individuels...).

C : De nouveaux projets à venir

Le CFA a fait la demande pour une ouverture d'un BTS Techniques Commerciales, pour la rentrée de septembre 2012. Pour le moment, ils sont en attente de la réponse.

Suite à une enquête qui a été menée par l'établissement, il y aurait, dans les années à venir, un besoin en ouvriers viticoles et vinicoles dans les coopératives. Pour répondre à ce besoin, le CFA a pour projet de faire une demande, pour la rentrée 2013, d'ouverture d'un CS Cave et d'une formation au métier de magasinier en produits phytosanitaires.

2 : Le rapport actuel de l'établissement au décrochage scolaire

A : Les cas de décrochage et les actions mises en place

Le CFA est régulièrement confronté à des cas de décrochage scolaire ou de rupture. Il y en a eu un la veille de notre visite, un le jour de notre visite par exemple. Généralement, les cas de décrochage interviennent en priorité au début de l'année scolaire : sur les 20 apprentis perdus entre le 1^{er} septembre et le 20 novembre 2011 (date limite de signature des contrats d'apprentissage), 13 l'ont été au cours du seul mois de septembre. Le Directeur du CFA nous indique ici que le taux de rupture est à Avize en dessous de celui de la moyenne nationale.

Cependant, l'équipe pédagogique reconnaît sa difficulté à mettre des actions en place pour y remédier car les causes de ces ruptures sont multiples, et, bien souvent, externes au CFA. Ainsi, la cause de rupture que l'équipe pédagogique rencontre le plus souvent est une mésentente entre l'apprenti et son maître d'apprentissage. Mais il y a de nombreuses autres causes telles que, par exemple, les conditions de travail chez le maître d'apprentissage estimées trop difficiles par le jeune. Il arrive que certains maîtres d'apprentissage oublient qu'il s'agit de jeunes en apprentissage et sans expériences et aient des attentes trop élevées par rapport à ce que le jeune est capable de faire. Les causes peuvent également être familiales. Cependant, l'équipe pédagogique reconnaît que les causes peuvent aussi être scolaires. Ainsi, l'équipe pédagogique admet que la rupture peut venir d'une lassitude du jeune par rapport au travail scolaire, c'est-à-dire que certains jeunes sont en apprentissage pour la pratique et, au fil de l'année, ils décrochent petit à petit du travail scolaire. Il faut également souligner que si certaines exclusions de quelques jours sont prononcées, il n'y a pas eu d'exclusion définitive.

L'ensemble des membres de l'équipe pédagogique souligne que la période des vendanges est une période cruciale durant laquelle ils ont un nombre important de ruptures. Ils nous expliquent qu'il s'agit d'une période très intense pour les jeunes et ce, d'autant plus, qu'elle correspond bien souvent à leurs premiers pas au sein de l'entreprise. Les vendanges se déroulant en septembre, les jeunes n'ont pas encore eu le temps d'acquérir de connaissances sur le métier, ils se sentent un peu perdus et peuvent facilement décrocher. Néanmoins, les ruptures viennent parfois aussi du patron qui estime que le jeune n'est pas assez performant et qui rompt le contrat.

Monsieur Hivet évoque également l'attraction de l'argent pour les jeunes. A ce titre, celui-ci emploie une belle formule : « les jeunes sont en manque de manque ». Il nous explique que les jeunes perçoivent leur salaire comme de l'argent de poche. C'est-à-dire que les apprentis vont calculer de combien ils ont besoin pour couvrir leurs différentes dépenses (facture de téléphone portable, cigarettes...) et vont alors travailler en conséquence. Si trois semaines sont suffisantes

pour acquérir la somme nécessaire alors, parfois, ils ne viendront pas travailler la 4^{ème} semaine. A ce phénomène, s'ajoute le fait que les jeunes savent qu'ils se trouvent dans un secteur qui embauche. Ils estiment donc que lorsqu'ils auront terminé leur apprentissage, diplôme en poche ou non, ils trouveront du travail. En conséquence, ils ne se posent pas trop la question de leur avenir et peuvent très vite être démotivés.

Toutefois, les conditions de travail et les conditions climatiques peuvent dissuader certains jeunes de s'engager dans ces métiers. Lorsque les conditions sont très difficiles, comme c'était le cas au moment de notre visite, les apprentis se rendent compte que la taille de la vigne lorsqu'il fait grand froid dehors fait souffrir le corps. Les jeunes filles (certains d'entre elles sont parfois mères) sont les plus exposées à ces difficultés.

En raison de ces multiples causes possibles de décrochage scolaire, l'équipe pédagogique rencontre des difficultés à trouver un dispositif qui permettrait de répondre à chacune d'entre elles. Cependant, la mise en place du tutorat leur est apparue comme un bon moyen de résoudre une partie des problèmes rencontrés par les jeunes, puisqu'en plus d'être suivis sur le plan scolaire, les jeunes pouvaient discuter avec leur tuteur du déroulement de leur stage, de leur rapport avec leur maître d'apprentissage... Le tutorat leur apportait un accompagnement dans plusieurs domaines à la fois.

B : D'autres pistes ou actions pour tenter d'y remédier

Le projet Prédécagri est terminé, faute d'avoir trouvé de nouveaux financements. Le CFA a dû mettre fin au projet de tutorat. N'ayant obtenu de réponse pour ces demandes de financements qu'en septembre, les personnels de l'établissement n'avaient pas réfléchi à un nouveau projet. Pour le moment, ils ne semblent pas avoir réellement de nouveaux projets en vue pour les aider à lutter contre le décrochage scolaire.

3 : L'expérimentation Prédécagri

A : Un dispositif : le tutorat

Suite au séminaire d'ouverture du projet organisé à Dijon en avril 2010 et auquel a assisté l'équipe porteuse du projet au sein du CFA, cette même équipe a commencé à réfléchir à ce qui pourrait être mis en place au sein du CFA, en s'appuyant sur les informations reçues à Dijon. Les membres de l'équipe ont donc fait le point sur ce qui existait déjà au sein du CFA et sur ce qu'il était possible de mettre en place. A partir de tout cela, les porteuses du projet ont construit le projet de tutorat qu'elles ont alors proposé aux formateurs et aux autres membres de l'équipe pédagogique lors de la réunion de fin d'année en juin 2010. Le projet a été plutôt bien accueilli et, dès la fin de la réunion, des formateurs sont venus manifester leur intérêt pour le projet et se proposer pour être tuteurs.

Des équipes ont été formées pour travailler à la mise en place concrète du tutorat et à son déroulement. Les équipes ont créé deux documents : le livret d'individualisation et le contrat d'engagement. Ces documents ont été élaborés par tous les formateurs et non pas seulement par les tuteurs.

- Le contrat d'engagement : il s'agissait d'un contrat à faire signer au jeune dans le but de le ré-impliquer dans sa formation. Ainsi, lorsque malgré le suivi, l'aide et l'accompagnement du tuteur, un jeune ressentait l'envie de décrocher, on lui proposait de signer un contrat d'engagement. Il permettait au jeune de se responsabiliser et de s'engager à faire des efforts

pour raccrocher à la formation. Cependant, ce document n'a été utilisé par aucun tuteur. Les tuteurs n'en ont pas éprouvé le besoin et ne se sont pas trouvés face à des situations de décrochage nécessitant le recours au contrat d'engagement.

- Le livret d'individualisation : il permettait au formateur de recueillir un certain nombre d'informations sur le jeune qu'il suivait mais également, lors des entretiens individuels menés avec le jeune dont il avait la charge, de noter leurs échanges. Cela permettait de faciliter le suivi pour le tuteur qui, d'un entretien à l'autre, pouvait reprendre ce qui avait été dit pour en reparler avec le jeune.

Concernant la mise en place du tutorat, à la rentrée de septembre 2010, l'équipe porteuse du projet s'est rendue dans la classe de seconde afin de leur expliquer ce en quoi consistait le dispositif. L'équipe a fait part aux élèves de la liste des formateurs qui avaient accepté d'être tuteurs. Les élèves devaient en choisir deux dans cette liste, le choix est intervenu trois semaines après la rentrée pour que les élèves aient le temps de connaître un peu les formateurs. Il a également été expliqué clairement aux élèves que le tuteur choisi serait celui qui les suivrait jusqu'en terminale et qu'il n'était pas question de changer de tuteur toutes les semaines. A la suite de cela, Véronique Bonnesoeur et Virginie Jacqueminet ont réparti les élèves entre les tuteurs. Certains élèves n'ont pas pu obtenir leur premier choix même si certains tuteurs ont pris jusqu'à quatre apprentis en suivi. Le CPE, Monsieur Richez, a également été tuteur d'un élève. Nous noterons que le choix se faisait des deux côtés, le tuteur pouvait refuser de suivre un élève s'il pensait que leur relation était conflictuelle. Concernant le déroulement du tutorat, de manière concrète, le tuteur menait un entretien tous les deux mois environ. La durée de l'entretien n'était pas fixe et dépendait du jeune. En moyenne, la durée d'un entretien était de 15 minutes mais, parfois, il pouvait durer plus d'une heure. Les entretiens avaient lieu tous les deux mois environ. Le but du tutorat était que le jeune soit suivi par le même tuteur de la seconde jusqu'à la terminale. Le tuteur était donc chargé de mener les visites en entreprises, de réaliser les entretiens individuels... L'objectif était qu'il soit un interlocuteur privilégié pour le jeune, pour les familles et pour le maître d'apprentissage. Son rôle était donc de suivre le jeune dans tous les domaines afin qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur pour chaque jeune au CFA. Cela a permis de rompre avec le fonctionnement habituel du CFA où ce n'est pas forcément le même formateur qui effectue les visites en entreprise sur la durée pour un même jeune.

L'un des formateurs rencontrés nous explique comment s'est passé pour lui le tutorat. Il a suivi au cours de l'année trois apprentis. Un entretien s'est déroulé en début d'année, quatre autres l'ont été au cours de l'année scolaire. Les entretiens se sont toujours faits par la sollicitation du formateur. En fonction de chaque jeune, les entretiens ont eu une durée de 20 à 30 minutes. Les entretiens avaient lieu dans une salle de cours libre. Parmi ces trois jeunes, l'un a décroché et a trouvé un CDI dans les vignes. Il n'y avait selon lui « aucun moyen de le raccrocher ». Il avait des problèmes avec les cours et les matières générales. Un autre apprenti a failli décrocher pour devenir viticulteur œnologue. Mais il a trouvé un autre patron par lui-même et « tout se passe bien pour lui désormais ».

B : Un bénéfice du projet dans la lutte contre le décrochage scolaire difficile à estimer

Du point de vue des apprentis, il ressort qu'ils ont apprécié ce dispositif de tutorat. Les apprentis semblent avoir eu le sentiment de ne plus être un anonyme au sein de la classe mais d'être une personne à part entière dont les besoins et les attentes étaient pris en compte. Ce sentiment nous a été confirmé par les trois jeunes que nous avons rencontrés. En effet, les jeunes ont tous les trois apprécié le tutorat et auraient souhaité qu'il soit reconduit cette année. Les jeunes apprentis rencontrés nous ont indiqué qu'ils avaient confiance dans le formateur, que leurs choix ont été respectés. L'un d'eux nous explique que, grâce au tutorat, il pouvait mettre en avant ses difficultés

et ainsi mieux orienter l'aide aux devoirs. Il regrette que le tutorat soit terminé car la difficulté des cours augmente avec les années et avoir un tuteur pour en parler aurait été bien. Un autre nous dit qu'il a eu l'envie, à un moment, de quitter le CFA car il en avait assez des cours. Grâce à son tuteur, qui a su le remotiver, il est resté et est même revenu cette année. Ces jeunes nous expliquent également que, même s'ils sont motivés par le diplôme, et le sont encore plus par le salaire, leur objectif est avant tout de pouvoir obtenir une bonne place. Tous les trois nous expliquent que si, durant leur formation, un CDI leur était proposé, cela pourrait leur faire arrêter leur formation. Bien sûr, ils prendraient le temps d'étudier l'offre qui leur a été faite avant de prendre une décision.

Du point de vue des formateurs, le bilan est également positif. Le questionnaire a fait ressortir que les tuteurs avaient apprécié le tutorat. Selon Thérèse Leclerc, le tutorat a été pour les formateurs une expérience enrichissante qui leur a permis de développer « une relation différente avec les jeunes que ce fichu face à face groupe, où l'on a 15-20 jeunes face à soi, et où l'on doit faire un peu de rapport de force, où l'on a des relations parfois tendues. Là, enfin, on peut se poser en face d'un jeune et puis l'approcher d'un peu plus près ». Les entretiens menés avec trois tuteurs nous confirment également ce sentiment. Le tutorat leur a permis de développer de meilleurs rapports avec les apprentis car il se passait en dehors du cadre scolaire. L'un d'eux nous explique que c'était également un très bon moyen pour pousser les jeunes à participer à l'aide aux devoirs. Maintenant, ils n'ont plus cette possibilité de les motiver à y participer. Un autre nous évoque sa déception quant à l'arrêt du tutorat « c'est frustrant d'avoir porté un projet et qu'il s'arrête comme ça. On a suivi des jeunes pendant un an et maintenant on ne sait plus où ils en sont, si notre travail a vraiment porté ses fruits. Parfois on les croise dans les couloirs, on se dit qu'au moins ils sont toujours là ». Les tuteurs s'accordent sur le fait qu'ils n'ont pas eu la sensation que les jeunes soient gênés par le fait que leur tuteur soit un formateur. Ils n'ont pas le sentiment que cela ait été un frein, les jeunes semblaient relativement à l'aise.

Si ce dispositif semble avoir été plutôt positif pour ces différents acteurs, néanmoins, il ne semble pas avoir eu d'impact réel sur le décrochage scolaire, puisque le CFA a tout de même connu des cas des décrochages scolaires. Cependant, l'équipe souligne que les causes de ces décrochages étaient toutes extérieures à l'établissement et ne concernaient pas des difficultés scolaires. L'établissement n'est pas en mesure d'attester qu'il y aurait eu plus de décrochage s'il n'y avait pas eu le dispositif de tutorat.

C : Le bilan du projet

Afin de connaître les effets de ce dispositif et d'établir un bilan, l'équipe porteuse du projet a construit un questionnaire, à sa propre initiative. Elle a fait passer ce questionnaire auprès des élèves et des tuteurs en juin 2011. L'analyse de ce questionnaire a permis de tirer un bilan plutôt positif du tutorat.

Il convient de souligner que le CFA d'Avize est, avec celui de Noirétable (même si l'auto-évaluation de l'action a eu lieu la première année et pas les suivantes), l'un des établissements à avoir entrepris seul une démarche d'évaluation du dispositif mis en place. Cela a été réalisé en juin 2011 à la fin de l'année scolaire à l'aide d'un questionnaire adressé aux apprentis et aux tuteurs.

Parmi les 18 jeunes ayant répondu au questionnaire, les résultats sont très positifs :

- 12 déclarent que le tuteur était très disponible (6 assez disponible),
- 14 que le tuteur a complètement répondu à leurs attentes (3 moyennement),
- 10 qu'ils étaient très à l'aise avec le tuteur (7 plutôt à l'aise),
- 13 se déclarent très satisfaits du contenu des entretiens (4 pas du tout ou pas vraiment satisfaits),
- 13 considèrent que les entretiens les ont beaucoup ou plutôt aidé (4 pas du tout),

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- 11 déclarent que le tutorat a plutôt porté sur la motivation et 9 se sont ainsi sentis soutenus et épaulés,
- Au final, 6 sont très satisfaits, 6 plutôt satisfaits, 4 pas vraiment satisfaits et 2 pas du tout satisfaits.

Parmi les 8 tuteurs ayant répondu au questionnaire, les résultats sont également positifs :

- 7 tuteurs considèrent qu'il était facile ou très facile d'organiser les entretiens dans leur emploi du temps,
- 5 considèrent que les entretiens étaient plutôt utiles à la fois pour le tuteur et pour le jeune (1 pas très utile),
- Les informations recueillies étaient dans l'ordre : scolaires, professionnelles, personnelles et en majorité ce sont les informations scolaires puis professionnelles qui ont été remontées à l'équipe,
- Pour 3 des tuteurs, leurs élèves n'avaient aucun problème, pour 3 autres les résultats ont stagné, pour 2 autres la motivation des jeunes s'est émoussée,
- Enfin, en majorité, les tuteurs ayant répondu à l'enquête considèrent que le tutorat a été, dans l'ordre, plutôt utile, bénéfique pour le jeune et bénéfique ensuite pour l'équipe pédagogique.

Le projet Prédécagri a permis au CFA de tester un dispositif nouveau. Ce dispositif a permis aux formateurs de travailler tous ensemble, sur un projet commun. Grâce au tutorat, les formateurs ont pu développer une nouvelle forme de relation avec les apprentis, les découvrir sous un autre angle. Du point de vue des apprentis, le tutorat leur a apporté de la reconnaissance au sein de l'établissement. Grâce au tutorat, ils ont eu le sentiment de se sentir importants, d'être écoutés.

Le point négatif de ce projet est qu'il n'a pas pu continuer. L'équipe porteuse se sent assez frustrée d'avoir fourni tout ce travail, d'avoir mis en place le dispositif qui, au final, doit s'arrêter faute de financements. Ce sentiment de frustration est également présent chez les tuteurs qui sont déçus d'avoir commencé à suivre des élèves et de ne pas pouvoir continuer à le faire aujourd'hui. Chez les élèves, il s'agit plus d'un sentiment de déception. A la rentrée de septembre 2011, certains apprentis sont retournés vers le tuteur pour leur demander s'ils allaient de nouveau les suivre cette année. Ils ont été déçus d'apprendre que ce ne serait pas le cas. En effet, les apprentis rencontrés auraient bien aimé que le tutorat se poursuive. Même si certains formateurs ne sont pas fermés au fait de continuer les échanges, ce n'est néanmoins pas la même chose que lorsque cela se fait de manière balisée et organisée.

Concernant les séminaires organisés dans le cadre du projet, si le séminaire de Dijon leur a plu, c'est en revanche moins le cas de celui de Marseille. Pour ce qui est du séminaire d'Avignon, ils n'ont pas reçu d'invitation et n'ont eu connaissance de son existence qu'une fois le séminaire passé. Ainsi, le séminaire d'ouverture à Dijon leur a permis de lancer une réflexion sur ce qui pourrait être mis en place au sein du CFA. L'équipe porteuse s'est appuyée sur ce qui lui avait été dit à Dijon pour construire et mettre en place le dispositif de tutorat. Le séminaire de clôture à Marseille ne leur a pas autant apporté et les a même plutôt déçus. La première déception a été de comprendre que le projet Prédécagri s'arrêtait sans qu'il n'y ait eu finalement de généralisation. La seconde déception concerne le manque de partage de leur expérience avec les autres établissements. L'équipe porteuse n'a pas eu la sensation que les actions menées dans les établissements aient été mises en valeur. Le compte-rendu des actions dans les établissements est jugé « anecdotique », ce qui a laissé le sentiment que le volet 1 comptait davantage que le volet 2. En effet, le séminaire a surtout porté sur le logiciel Sconet-SDO. De son côté, Thérèse Leclerc a eu le sentiment que le problème n'était plus de savoir de quelle façon on pouvait aider les jeunes et les équipes mais de savoir comment quantifier le nombre de décrocheurs.

Au final, les personnes qui ont porté le projet dans l'établissement éprouvent un « sentiment d'abandon ». Le projet a servi à l'établissement, aux apprentis et aux formateurs mais sans pouvoir le partager avec d'autres.

D : Les limites, les espaces de progression et les besoins

L'une des premières limites de ce dispositif concerne l'absence de financements permettant de continuer le projet. Les personnels du CFA qui ont assisté au séminaire de clôture à Marseille y ont alors appris qu'il n'y aurait pas de nouvelles subventions pour pouvoir continuer le projet (le message n'était pas clair jusque-là). Les personnels du CFA impliqués dans le projet n'ont donc pas eu le temps de chercher de nouvelles sources de financements. Cependant, il est à noter que, même si le temps leur avait été donné, le CFA ne voit pas à qui il pourrait s'adresser pour cette demande. La piste du Conseil Régional, alors que nous interrogeons l'équipe sur cette possibilité, ne semble pas avoir été retenue par le CFA.

De plus, certains n'hésitent pas à questionner le véritable soutien de la direction dans la conduite de ce projet et en font l'un des facteurs principaux de la non reconduction du dispositif cette année. Certains s'interrogent ainsi sur une nécessaire restructuration de l'établissement, du CFA comme de l'EPL surtout dans une période où le projet d'établissement n'est pas très actif et dynamique et ne prévoit aucun axe particulier sur la lutte contre le décrochage scolaire.

Une autre limite de ce dispositif est qu'il ne permet pas de gérer les facteurs extérieurs à l'établissement qui peuvent être en cause dans certains cas de décrochage. Cependant, l'équipe porteuse du projet nous explique que ces facteurs externes sont multiples et donc très compliqués à contrôler. La possibilité pour l'apprenti de discuter avec son tuteur de ses problèmes externes au CFA est pour eux un début de solution.

Enfin, concernant l'aide extérieure, le CFA n'en a reçu aucune dans le cadre du projet. L'équipe en charge du projet remarque que la coordination nationale (Eduter) n'a pas proposé son aide sur la méthodologie. L'équipe a ainsi eu le sentiment de s'être « débrouillée seule » : « chacun s'est débrouillé dans son coin et il n'y a pas eu d'échanges avec les autres établissements. » L'équipe va plus loin et regrette de n'avoir été sollicitée que « pour remplir des bilans et des questionnaires ». « Cela nous a pollué » juge-t-elle. Ils n'ont pas eu particulièrement besoin d'aide. Néanmoins, l'équipe porteuse du projet a sollicité une fois Fabienne Vasseur, coordinatrice régionale, pour obtenir un appui méthodologique mais cette demande est restée sans réponse. Ils ont tout de même rencontré Fabienne Vasseur à plusieurs reprises mais c'était presque toujours pour remplir des documents administratifs, qui ne leur étaient pas d'une très grande utilité pour avancer dans leur projet.

Il nous est apparu que l'univers professionnel et social de l'établissement renvoyait à une structure sociale très divisée. Non seulement, le monde viticole est socialement très hiérarchisé mais il semblerait que ce soit également le cas de formations permettant d'accéder à cet univers professionnel. Formateurs et élèves nous ont ainsi expliqué que les « fils de vigneron » allaient « faire les diplômes » au lycée tandis que les « fils d'ouvriers » étaient eux scolarisés au CFA. De leur côté, les formateurs éprouvent le sentiment de ne pas être placés sur un pied d'égalité (symbolique et social) avec les enseignants du lycée. La question se pose donc de savoir si un tel projet ne vient pas confirmer ces divisions sociales ou si de tels projets ne pourraient pas être l'occasion d'élaborer des dispositifs permettant plus d'échanges entre le lycée et le CFA.

E : Les suites données au projet et sa pérennisation

Faute de financements, le projet s'est arrêté cette année. En effet, le projet Prédécagri étant terminé, le CFA n'a pas pu obtenir de nouveau les financements leur permettant de continuer ce projet de tutorat cette année. L'équipe porteuse du projet, de même que les tuteurs, semblent relativement frustrés d'avoir dû mettre fin à l'expérimentation. En effet, c'était pour eux quelque chose qui fonctionnait bien, qui leur avait permis de développer une relation différente avec les jeunes et qu'ils auraient souhaité continuer. Une enseignante nous explique que c'est d'autant plus frustrant d'avoir suivi des élèves pendant un an et de ne plus savoir aujourd'hui ce qu'ils deviennent, où ils en sont, si tout se passe bien pour eux.

4 : Qu'a apporté Prédécagri à l'établissement ?

Prédécagri a permis au CFA de tester un dispositif nouveau : le tutorat. Dispositif qui a été bénéfique aux jeunes apprentis et qui a montré son efficacité en termes de soutien et d'accompagnement du jeune. Cette idée de tutorat est née grâce à Prédécagri et notamment suite au séminaire de Dijon.

En termes d'accompagnement et d'aide, seuls les séminaires de Dijon et de Marseille leur ont apporté des éléments. Néanmoins l'équipe porteuse du projet nous exprime son regret de ne pas avoir pu échanger plus avec les autres établissements pilotes.

Prédécagri a également apporté financièrement au CFA. En effet, le CFA a reçu une enveloppe de la DRAAF qui a permis de rémunérer le temps des formateurs, à raison de 5h par jeune et par an (forfait inclus dans les 774 heures que doit annuellement tout formateur). Cette enveloppe a également permis de rémunérer le temps passé à l'élaboration du projet et des documents de suivi et d'accompagnement des jeunes. Le montant de la facture adressée au niveau régional s'élève à 5100 euros.

Grâce à Prédécagri, les formateurs ont développé une nouvelle forme de relation avec les apprentis. Ils ont découvert les jeunes sous un angle différent. Cette expérience a été enrichissante pour eux et leur a permis de mieux comprendre les besoins des jeunes.

5 : Le repérage et le suivi des décrocheurs, l'application Sconet-SDO

L'application Sconet-SDO est installée dans l'établissement mais n'est pas utilisée. « Ca ne fonctionne pas », nous rapporte-t-on même. L'établissement a reçu deux clés OTP (le lycée en a également reçu deux autres) lors d'une journée de formation organisée pour la région Est en mai 2011. Cette journée s'est déroulée à Agrosup Dijon. Il s'agissait d'une formation sur le décrochage scolaire. L'une des clés était destinée au directeur et l'autre était pour la personne en charge du suivi des décrocheurs. Cette personne est Thérèse Leclerc. Ainsi, elle nous explique qu'elle a une clé OTP mais qu'elle ne peut pas se connecter à l'application car ils n'ont pas encore eu le temps d'organiser une réunion avec le directeur afin qu'il ouvre les droits à d'autres personnes. Elle évoque également les grandes difficultés qu'elle a rencontrées pour se connecter la première fois mais qu'elle a pu résoudre grâce à l'aide d'un technicien d'Agrosup Dijon qu'elle a sollicité à plusieurs reprises par téléphone.

Le logiciel leur apparaît comme étant flou et complexe. Selon le directeur, ils n'ont pas été assez formés à son utilisation. Thérèse Leclerc le définit ainsi : « Sconet-SDO nous a été présenté comme un système permettant de dénombrer les jeunes sortant d'un peu partout, qui décrochaient, et qui permet de savoir ce qu'ils deviennent. Et notamment, ça permet aux missions locales, aux BAIO... de les interpeller si on s'aperçoit qu'ils sont dans la nature, sans être ni dans un établissement scolaire, ni dans un CFA, ni au travail ».

De plus, ils estiment que ce logiciel ne va pas leur apporter grand-chose. Ils nous expliquent être tout à fait capables de savoir qui décroche et capables d'établir une liste sans avoir recours à Sconet-SDO. Néanmoins, ils restent conscients qu'il s'agit d'une volonté politique et que, si le logiciel ne leur apporte rien à eux, il apporte à des personnes qui sont plus haut placées, dans le but d'éviter le décrochage scolaire de manière générale.

Enfin, concernant la remontée des listes, ils nous disent n'avoir rien reçu. Cependant, ils ont fait parvenir une liste à la DRAAF mais cette liste provenait de libellule. Il s'agissait d'une liste de tous les élèves inscrits dans l'établissement.

Les personnels du CFA que nous avons rencontrés ne semblent ainsi pas très au fait du dispositif de repérage des décrocheurs. Un grand flou semble régner. Sans doute cela est-il dû au statut de CFA puisque les CFA ne sont, semble-t-il, pas encore tout à fait intégrés au dispositif. Toutefois, les personnels ne connaissent pas le nom du coordinateur départemental et ils ne voient pas bien l'intérêt pour l'établissement de cet outil qui leur a été présenté de manière quelque peu « magique ».

6 : Qu'en est-il de la généralisation possible de cette expérimentation ?

Le dispositif de tutorat est un dispositif intéressant qui pourrait être mis en place dans d'autres établissements car il permet de répondre à différentes problématiques.

Néanmoins, il s'agit d'un dispositif adapté pour de petits établissements avec peu d'élèves. En effet, il peut paraître compliqué d'attribuer un tuteur à chacun des élèves dans un établissement de plus grande taille avec plus de classes car, au CFA, le dispositif ne concernait qu'une seule classe de seconde.

Enfin, les formateurs du CFA étaient volontaires et motivés par ce projet. C'est pourquoi ce dernier a bien fonctionné. Mais on peut se demander si ce serait le cas dans les autres établissements. Le volontariat ne saurait en effet être attractif. Être tuteur est un travail de suivi qui demande du temps. Et encore faut-il que les tuteurs se sentent aptes et capables de le faire. Certains formateurs ont ainsi reconnu à Avize ne pas avoir la fibre pour être à l'écoute des jeunes.

La généralisation de ce projet semble donc être possible mais sous certaines conditions tout de même. L'une des particularités ici, par rapport aux deux autres établissements visités, est qu'il s'agit d'un CFA et d'apprentis. Le public n'est pas tout à fait le même de l'aveu même des principaux intéressés qui considèrent que « l'apprentissage est une bonne solution quand on en a marre du collège. L'essentiel reste d'aimer le métier et de se donner les moyens pour réussir ». Les apprentis nécessitent certainement dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire une prise en compte singulière qui tienne compte de leurs spécificités.



ANNEXE 14

MONOGRAPHIE DE DIGNE-CARMEJANE – JANVIER 2012

Aurélié Coppin
Claire Tourmen
Sébastien Jakubowski

Evaluation du projet Prédécagri

Monographie de l'EPLEFPA de Carmejane (Digne-les-Bains)

Lundi 16 janvier 2012

10h / 17h

Nota bene : L'équipe d'évaluation tient ici à préciser qu'il ne s'agit pas d'une évaluation de l'expérimentation mise en place dans l'établissement mais de l'appui apporté par le projet – et l'équipe projet – pour la bonne réalisation de cette expérimentation. Ce qui ne nous empêche pas, évidemment, de nous intéresser à la possible généralisation de l'expérimentation.

Remerciements et personnes rencontrées

La rédaction de cette monographie intervient après le séminaire de clôture du projet Prédécagri qui a eu lieu à Marseille en octobre 2011. Cette visite intervient donc à la fin du projet et à la fin de l'expérimentation. Il s'agit de la seconde visite de cet établissement, la première étant intervenue au début du projet.

Liste des personnes rencontrées :

- Monsieur Jean-Luc Carlan : Proviseur adjoint de l'établissement
- Mademoiselle Anne-Laure Monié : CPE
- Mademoiselle Kahina Arlaud : CLPR (Chargée Locale de Prévention des Ruptures)
- Cinq enseignants professeurs principaux
- Quatre élèves : deux en seconde professionnelle production animale, et deux en seconde professionnelle travaux paysagers

Nous remercions vivement les membres de l'établissement pour leur accueil chaleureux. Nous les remercions également pour leur disponibilité et la précision de leurs explications.

1 : Contexte général : Que s'est-il passé dans l'établissement depuis notre dernière visite ?

A : Des changements de direction, de nouvelles filières et un changement de public

Depuis septembre 2010, deux nouveaux directeurs sont arrivés au sein de l'établissement. Tout d'abord, il convient de signaler l'arrivée de Monsieur Didier Lachassagne, qui a pris la direction de l'EPLEFPA et, ensuite, de Monsieur Serge Villard, qui a pris la direction du CFPPA, et qui a aidé

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

le CFPPA à se relancer, selon les dires des personnes rencontrées. Ces deux nouveaux directeurs sont assez complémentaires et ont institué un réel travail en équipe de direction. Ils ont ainsi permis un rapprochement des centres constitutifs de l'EPELFPA. Ce rapprochement a notamment permis d'inclure les apprentis dans le dispositif de décrochage scolaire depuis la rentrée de septembre 2011. Néanmoins, il a été constaté que les formateurs du CFPPA avaient déjà mené un gros travail sur le décrochage scolaire, car ils sont en contact avec des « élèves décrocheurs qui essaient de raccrocher » grâce à l'apprentissage. Du coup, ils sont plus en avance sur le dispositif que le lycée et ont déjà de nombreux réseaux. Il n'y a pas à signaler d'autres mouvements significatifs de personnels.

Suite à la réforme de la voie professionnelle, de nombreux changements sont intervenus dans l'organisation des enseignements et de nouvelles filières ont été créées. Ainsi, le BTA faune sauvage s'est transformé en Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune). En septembre 2010 a également été ouverte une Seconde Pro NJPF (Nature Jardin Paysage Forêt) en remplacement du BEPA entretien des espaces naturels et ruraux. Cette Seconde Pro NJPF regroupe aussi bien les élèves qui vont aller en GMNF que ceux qui vont aller en aménagement paysagers.

Suite à cette réforme du Bac Pro en 3 ans, il a été constaté une évolution du public qui fréquente l'établissement, selon les membres de l'équipe pédagogique. En effet, les jeunes sont là pour 3 ans sans forcément y être prêts. Ce changement a entraîné de nombreux cas de décrochage, une dizaine l'an dernier, car la formation ne correspondait plus à leurs attentes. La plupart de ces jeunes ayant décroché se sont réorientés ailleurs. Beaucoup sont partis en apprentissage. Certains se sont de nouveau orientés en seconde professionnelle, d'autres dans une autre filière. Suite à cette réforme de la voie professionnelle, tous les personnels de l'établissement ont constaté cette évolution du public (« plus durs », « qui ont moins envie de travailler », « qui se cherchent »), ce qui s'est traduit par la formulation de nouvelles « demandes » des personnels. En effet, suite à ces retours, a été lancée une réflexion dans l'établissement sur la question de l'adaptation à cette évolution des publics. Il s'agit d'une réflexion globale sur le système éducatif, qui inclut tous les personnels y compris techniques et administratifs. Cela est à souligner car il semble rare que des personnels « non pédagogiques » désirent être associés à ce type de réflexion et le soient. Monsieur Lachassagne soutient cette remise en question et souhaite que tout le monde travaille ensemble. Cette réflexion globale intègre le décrochage scolaire, car selon le Proviseur Adjoint, « pour qu'un jeune puisse raccrocher, il ne suffit pas de lui donner du soutien par matière. Il se raccroche à un système éducatif, donc il faut d'abord qu'il se sente bien, qu'il comprenne les règles, les accepte et les intègre pour qu'une fois en classe, il soit disponible pour l'enseignant ». C'est un réel travail en équipe pour aider les jeunes.

B : Des projets entremêlés : une complémentarité

L'équipe s'est d'abord investie dans le projet FSE, puis dans le projet Prédécagri qui apparaissait alors comme l'opportunité, suite à une première réflexion sur la question du décrochage scolaire, de mettre en place des actions innovantes au sein de l'établissement pour lutter contre le décrochage scolaire. Cependant, il semble que la participation au projet FSE ait pris le dessus sur le projet Prédécagri dans la mesure où le projet FSE a apporté des financements à l'établissement. Ces financements leur ont notamment permis de recruter Mademoiselle Kahina Arlaud. Cette dernière occupe le poste de CLPR (Chargée Locale de Prévention des Ruptures), c'est-à-dire que sa principale mission consiste à repérer et suivre les élèves en situation de décrochage scolaire.

C : De nouveaux projets à venir

A la rentrée prochaine, l'équipe éducative a la volonté de mettre en place deux journées consacrées à l'intégration et à l'accueil des nouveaux arrivants. Elle souhaiterait également pouvoir faire

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

interroger par questionnaire les élèves au moment de la rentrée afin d'avoir un premier recueil d'informations sur ceux-ci. Le but est d'effectuer un premier repérage de potentiels cas de décrochage. Ce questionnaire viendrait en appui de l'entretien individuel. Enfin, l'équipe pédagogique de l'établissement aimerait mettre en place un système de parrainage entre les nouveaux arrivants et les terminales. En ce qui concerne ce projet de parrainage, les élèves que nous avons rencontrés ne pensent pas que ce soit forcément une bonne idée. Ils ont mis en avant le fait que les secondes ne feraient pas forcément confiance à leur parrain et que, par conséquent, ils ne discuteraient pas forcément de leurs problèmes avec lui. Ils ont la crainte que le parrain en discute avec d'autres élèves de l'établissement. La crainte est que leur problème soit, du coup, connu de tout le lycée. Cependant, selon eux, si le parrain permet de parler des cours ou des stages, alors dans ce cas-là, ils n'y seraient pas opposés.

L'équipe pédagogique de l'établissement a aussi parlé de la volonté de mettre en place une plate-forme, un espace commun à toute l'équipe éducative, qui serait alimentée par Monsieur Carlan, Mademoiselle Monié, Mademoiselle Arlaud ou des professeurs principaux. Cette plate-forme permettrait un suivi des élèves en difficulté. Chacun pourrait intervenir sur cet espace et ajouter ce qu'il a fait ou observé à propos de tel ou tel élève.



2 : Le rapport actuel de l'établissement au décrochage scolaire

A : Les cas de décrochage et les actions mises en place

Lors de notre première visite, en juin 2010, l'établissement rencontrait d'importantes difficultés avec les élèves en BTS. La moitié de la classe, soit 9 élèves sur 18, avait quitté la formation. L'équipe s'était alors posé la question des causes de ce décrochage important. Il était alors ressorti de ce travail deux causes principales, sur lesquelles l'équipe a particulièrement travaillé. La première cause était la difficulté pour les élèves de BTS de gérer leur statut, à cheval entre le lycéen et l'étudiant. Pour y remédier, l'équipe a effectué un travail par rapport à leur intégration. La deuxième cause évoquée est le fait que les élèves de BTS étaient un public qui n'avait pas du tout la culture agricole. Or, le BTS production animale est, selon Monsieur Carlan, très « agricole-agricole ». Pour remédier à cela, l'équipe a, depuis la rentrée 2011, mis en place un nouveau dispositif pédagogique. Ils ont travaillé sur l'accueil et l'intégration des jeunes et ont décidé d'envoyer en premier lieu les étudiants en stage ouvrier afin de leur apporter une vision et une approche globales de l'exploitation dès le premier mois de la formation. Les élèves de BTS ont ainsi eu un stage de découverte des activités agricoles de la région de l'établissement et ont

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

beaucoup travaillé sur l'exploitation au cours du premier mois. Toutes ces activités les ont rassurés et leur ont donné une culture élevage/production animale. Ce dispositif semble porter ses fruits et semble plutôt bien fonctionner selon les personnes que nous avons rencontrées. En effet, pour preuve, il n'y a eu aucun cas de décrochage en BTS cette année (au moment de notre visite).

Concernant les classes de seconde professionnelle et les classes de seconde générale, il y a eu de nombreux cas de réorientation : une dizaine de cas l'an dernier et plusieurs réorientations cette année depuis la rentrée de septembre 2011. Beaucoup de ces réorientations se font assez rapidement après la rentrée mais d'autres arrivent plus tardivement dans l'année.

- Dans les classes de seconde professionnelle en production animale, il y a eu peu de cas de décrochage. Il y en a eu davantage en seconde professionnelle NJPF (soit en aménagements paysagers, soit en GMNF) car les élèves ont, semble-t-il, une représentation du métier qui est encore un peu floue, surtout en GMNF où ils doivent manipuler des outils (ex : tronçonneuse, débrousailluse...). Or, certains jeunes (principalement des filles) ont de la peine à travailler avec ces outils. Par conséquent, ils demandent une réorientation car la formation ne correspond pas à leurs attentes. De plus, les jeunes que nous avons rencontrés dénoncent l'absence de débouchés dans la section GMNF. Le problème qui a été soulevé est que cette seconde professionnelle NJPF reste trop générale et qu'elle n'est pas encore tout à fait dans la spécificité de la filière. Les jeunes ont du mal à se repérer et à rester motivés. Beaucoup de jeunes qui sont en GMNF viennent dans cette formation parce qu'ils souhaitent travailler dans un domaine particulier. Or, la formation traite de plusieurs domaines différents et ces jeunes, qui ont l'impression que la formation ne répond pas à leurs attentes, décrochent petit à petit. En termes de bilan, l'an dernier, la seconde professionnelle avait un effectif de 16 élèves. Un quart des élèves environ avait quitté la formation. Cette année, l'effectif est de 12. Deux réorientations ont déjà eu lieu. Trois jeunes sont actuellement dans « l'incertitude ». L'équipe pédagogique du lycée a entamé un dialogue avec ces élèves. Toutefois, les équipes pédagogiques ont constaté que ces départs et ces « incertitudes » de ces jeunes qui doutent jouent sur l'ambiance de la classe. Cela contribue aussi à induire des doutes chez d'autres élèves. Néanmoins, pour faire face à ce problème, ont été mis en place, dès le début de l'année, avec le concours de la professeure principale des élèves de seconde professionnelle, des entretiens individuels. Ils permettent de recevoir individuellement les jeunes et de faire le point avec eux à propos de leur intégration dans le lycée ou à l'internat mais aussi par rapport à leur formation. Cela permet encore de discuter avec eux des idées de stage et de leur projet professionnel. Ces entretiens permettent de faire un premier bilan, d'estimer si l'élève est bien là où il doit être ou non et s'il risque de rencontrer des difficultés au cours de sa scolarité dans la formation.
- Pour les élèves de seconde générale, l'an dernier, l'établissement a perdu de nombreux élèves entre la seconde et la première. Sur 17 élèves, seulement 11 sont passés au niveau supérieur. La plupart se sont réorientés en seconde professionnelle mais l'ont fait dans d'autres établissements. Cette année encore, les personnels de l'établissement ont constaté qu'il y avait de nombreux soucis avec les élèves de seconde générale. Ce sont principalement des problèmes de travail et de comportements. Depuis le début de l'année, deux cas de décrochages sont à signaler et un troisième élève va partir. L'équipe explique ces difficultés par une diminution des recrutements. Avant, les classes avaient des effectifs de 28-30 élèves. Aujourd'hui, il n'y a plus que 15-20 élèves par classe. L'établissement n'a plus beaucoup de choix pour le recrutement et se retrouve confronté à des élèves ayant un niveau scolaire très faible et qui sont rapidement en difficulté. Par conséquent, ils se trouvent être en situation de décrochage scolaire. De plus, certains « lorgnent » un peu vers leurs camarades en Bac professionnel et ont l'impression que ce serait peut-être plus facile

pour eux. Il y a en quelque sorte ici un effet d'attraction des élèves inscrits en Baccalauréat professionnel.

B : D'autres pistes ou actions pour tenter de remédier au décrochage scolaire

L'équipe souhaiterait faire un gros travail sur le Bac professionnel GMNF en raison des nombreux problèmes rencontrés avec les élèves de seconde. Toutefois, ce Bac professionnel est aussi compliqué à appréhender pour toute l'équipe pédagogique et pas seulement pour les élèves. Ainsi, Monsieur Carlan exprime sa difficulté à expliquer le contenu et les débouchés de ce Bac professionnel lorsqu'il en fait la promotion lors de forums par exemple. Selon lui, ce Bac n'a pas vraiment d'identité perceptible pour les familles d'autant qu'il n'a pas non plus vraiment pour les équipes pédagogiques. Ce flou autour de cette formation se ressent également dans la manière dont l'établissement a élaboré le projet pédagogique. Inévitablement, cela transparaît dans l'enseignement des enseignants, ce qui a un impact sur les jeunes qui ne ressentent pas autant d'engouement en GMNF qu'en aménagements paysagers. Une inspectrice, qui est venue dans l'établissement, a indiqué que les enseignants avaient une approche trop théorique du Bac professionnel GMNF et qu'il était nécessaire d'emmener les élèves sur le terrain dès que possible pour les remotiver et rendre ce Bac professionnel plus concret et plus opérationnel aux yeux des élèves.

Sur le plan de la communication externe, l'équipe nous a également fait part de progrès possibles concernant leur site internet, surtout quant à la présentation du BTS. En effet, Monsieur Carlan explique que les élèves venant en BTS ne viennent pas aux journées portes ouvertes et le seul moyen d'information pour eux est le site internet.

Enfin, les professeurs principaux ont exprimé la nécessité d'inclure des heures de vie de classe pour les élèves de première et de terminale et non pas uniquement pour les élèves de seconde. En effet, n'ayant pas d'heures de vie de classe avec les premières et les terminales, le suivi opéré par les enseignants est plus compliqué car le professeur n'a pas de temps dédié pour pouvoir dialoguer avec les élèves, soulever les éventuels problèmes et repérer les décrocheurs potentiels.

3 : L'expérimentation Prédécagri

A : Un tutorat collectif et une commission de suivi

Avant le début de Prédécagri, les enseignants et la CPE se rencontraient une fois par semaine pour la réunion de vie scolaire. Cette réunion s'est maintenue et leur permet d'échanger sur les difficultés rencontrées par les élèves, les absences observées et de porter une réflexion sur les activités proposées. Néanmoins, ce travail n'est toujours pas formalisé et l'équipe souhaite toujours créer un espace commun, sur lequel chacun puisse intervenir pour noter ce qui a été fait avec les différents élèves considérés en situation de décrochage ou avec lesquels les enseignants rencontrent des difficultés.

Lors de notre première visite, toujours dans cette dynamique du travail en équipe et en collaboration avec différents personnels de l'établissement, l'équipe nous avait fait part de son souhait de partager leurs pratiques tous ensemble, de réfléchir aux solutions possibles pour faire face à ce nouveau public, d'échanger avec des professionnels extérieurs... C'est donc dans ce cadre qu'a été mise en place une commission de suivi. Le proviseur adjoint Monsieur Carlan nous explique que sa mise en place a été laborieuse mais, qu'enfin, la première commission de suivi s'est déroulée le 9 janvier 2012 (la semaine précédant notre visite). La difficulté qu'a rencontrée

l'équipe pour la mise en place de cette commission est que certains membres du personnel se sentaient peu concernés par la problématique du décrochage scolaire. En conséquence, Monsieur Carlan et Mademoiselle Monié ont fait le choix de consacrer les réunions de vie scolaire au décrochage scolaire et au suivi des élèves en situation de décrochage scolaire, et de consacrer la commission de suivi à la réflexion sur des solutions, à la mise en place d'outils pour les appuyer... Dans ce cadre-là, cette commission du 9 janvier a intéressé, selon leurs dires, tout le monde, aussi bien les enseignants que les personnels administratifs présents. Concrètement, lors de cette commission de suivi du 9 janvier, trois ateliers étaient proposés, dans lesquels chacun pouvait se répartir selon le sujet qui l'intéressait. Un premier atelier portait sur les apprentissages. Dans cet atelier, les participants se sont posés la question de la mobilisation des élèves autour des apprentissages et de l'aide à leur apporter pour mieux se les approprier. Pour contribuer à répondre à cette question, une visioconférence avait été organisée avec le Professeur Patrick Mayen (AgroSup Dijon). Un second atelier portait sur le décrochage. Enfin, un troisième atelier était consacré à une réflexion sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Dans ce dernier atelier, le groupe a travaillé sur un questionnaire qu'il souhaite mettre en place pour la rentrée prochaine (pour les nouveaux arrivants et les élèves en place). Son objectif serait de repérer rapidement les élèves en difficulté pour travailler au plus vite avec eux, en complément de l'entretien individualisé (le questionnaire pouvant servir de base à l'entretien).

L'équipe a également mis en place, dans le cadre de Prédécagri, un tutorat pour les élèves de seconde. Ce tutorat est intégré à l'emploi du temps à raison de 1h par semaine pendant un semestre. Concrètement, lors de cette heure de tutorat, les élèves sont répartis en groupe de 5-6 et chaque groupe est encadré par un professeur. Durant cette heure, l'enseignant est censé quitter son « rôle » d'enseignant et prendre le temps de discuter avec les élèves de tout ce qu'ils souhaitent. Il s'agit d'un temps d'écoute et de partage entre les élèves et un enseignant.

Comme nous l'indiquions précédemment, la poursuite du projet en FSE dans le cadre de la région PACA a permis de recruter une personne à temps plein sur un poste de « Chargée Locale de Prévention » (Mademoiselle Arlaud), de septembre 2011 à avril 2012. Elle rencontre régulièrement les élèves, participe aux conseils de classe et à la vie scolaire... et donc au repérage et au suivi des élèves en difficulté. Sa mission est toutefois parfois encore floue, se définissant au fur et à mesure et pouvant varier selon les établissements. Son rôle est ici de « faire du lien entre les équipes éducatives » et « faire se rencontrer les gens ». Pour les classes de seconde, des entretiens individuels ont été mis en place en début d'année. Ces entretiens sont menés par la CLP, Mademoiselle Kahina Arlaud (suite à l'opportunité de financer son poste dans le cadre de la poursuite du projet en FSE), auprès de tous les élèves de seconde afin de voir avec eux comment se passe leur arrivée dans l'établissement, s'ils s'y sentent bien, s'ils sont bien intégrés. Elle aborde également leur scolarité, elle leur demande comment ils trouvent le contenu des enseignements, comment ils s'y sentent, est-ce-que cela leur plaît, est-ce que la formation correspond à leurs attentes, quel est leur projet professionnel... Ces entretiens individuels permettent de se rendre compte rapidement si l'élève est un potentiel décrocheur ou non et si la formation qu'il a choisie est adaptée à ses souhaits, à son projet professionnel.

B : Un bénéfice mitigé du projet dans la lutte contre le décrochage scolaire

Les réunions de vie scolaire et la mise en place de la commission de suivi paraissent plutôt bénéfiques pour l'équipe pédagogique. La plupart des enseignants rencontrés semblent, notamment, satisfaits de l'échange avec le Professeur Patrick Mayen qui leur a apporté un regard extérieur. Ils soulignent toutefois que cela ne leur a pas forcément apporté « la solution miracle » : « on n'est pas forcément formés à l'orientation, au suivi des stages »... De plus, ces deux dispositifs permettent de construire un réel travail d'équipe incluant tous les personnels de l'établissement. Cependant, un des professeurs a soulevé le fait que, les enseignants qui n'étaient pas vraiment

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

impliqués dans le projet, n'avaient pas forcément grand-chose à apporter aux autres lors des journées d'échange et pouvaient parfois se demander quel intérêt ils avaient à participer à ces journées. De plus, les enseignants impliqués regrettent le manque de temps et de reconnaissance liés à leur participation. Certains semblent même « au bord de la rupture » suite à leur participation, qu'ils estiment n'être pas toujours suffisamment reconnue, à l'ensemble de ces dispositifs.

Les dispositifs mis en place pour les BTS semblent avoir porté leurs fruits selon Monsieur Carlan. En effet, le nombre de décrochages a diminué par rapport aux années précédentes. Les entretiens individuels menés en début d'année semblent être un bon moyen de repérer les potentiels décrocheurs et également de voir si le parcours choisi par l'élève est bien en adéquation avec son projet professionnel. Dans le cas où, suite à l'entretien, un problème serait détecté, le suivi et/ou la réorientation de l'élève concerné peuvent se faire rapidement et avant que l'élève ne soit complètement décroché.

Enfin, pour ce qui est des tutorats, les avis quant aux bénéfices de ce dispositif sont assez divergents suivant à qui l'on s'adresse. Ainsi, selon le proviseur adjoint et la CPE, il s'agit d'un dispositif qui fonctionne car les élèves ne voient pas celui-ci comme une contrainte. Selon eux, c'est un espace de parole privilégié qui est différent des entretiens avec les professeurs principaux. La parole y est plus libérée, « il n'y a pas de tabou, pas de contrainte », selon la CPE. De son côté, le proviseur adjoint nous dit : « ils sentent qu'on s'occupe d'eux et ils aiment ça ». Leur crainte était que les professeurs ne parviennent pas à sortir de leur rôle d'enseignant pour se placer d'égal à égal avec les élèves le temps d'une discussion. Selon certains professeurs, qui complètent les propos tenus par le proviseur adjoint et la CPE, le tutorat ne devrait pas exister uniquement pour les classes de seconde mais également en première et en terminale. De plus, alors que le tutorat doit être un temps de parole libre pour les élèves, certains professeurs ont construit un programme avec un thème à aborder pour chaque heure de tutorat. Ce programme laisse donc peu de marge de manœuvre et d'initiative aux élèves pour aborder les sujets dont ils ont envie de parler. Un des professeurs a souligné que lorsque des élèves évoquaient un problème rencontré avec un enseignant, même si le professeur en charge du tutorat restituait le problème au professeur concerné, il était rare que celui-ci modifie sa manière de faire en tenant compte des remarques des élèves. La plupart du temps, chacun reste sur ses positions. Cependant, les professeurs sont unanimes quant à l'impression qu'ils ont que les élèves se confient plus facilement lors des tutorats, se sentent libres de parler.

Du point de vue des élèves, le sentiment est différent. Selon les 4 élèves de seconde professionnelle que nous avons rencontrés, le tutorat collectif ne leur apporte que très peu de bénéfices. Ils en perçoivent peu l'utilité (« on est là, on s'assoit, on raconte notre vie et nos notes »). Ils ne sentent pas libres de parler de ce qu'ils veulent car ils ont la crainte qu'ensuite les professeurs se le répètent entre eux (« On préfère parler à quelqu'un d'autre qu'un prof »). De plus, ils nous parlent tous du fait que lorsqu'ils vont en tutorat, le professeur qui anime le tutorat commence très souvent par leur demander leurs notes dans telle ou dans telle autre matière. Or, parler du scolaire ne les intéresse pas forcément. Selon eux, « ça dépend des profs ». Avec certains ils peuvent parler de la vie à l'internat et dans le lycée, avec d'autres ça reste trop centré sur « t'as eu des bonnes notes ou pas ». Ils ne sont pas contre l'idée d'évoquer leurs problèmes scolaires mais craignent vraiment que le professeur aille ensuite en discuter avec ses collègues (« les profs ça parle entre eux », « quand on a un gros problème, on n'en parle pas là »). La forme collective du tutorat est-elle aussi un frein aux échanges entre élèves et professeurs ? Ou le fait que les professeurs aient la liberté des thèmes, certains en restant sur du scolaire ? De plus, comme l'a dit une enseignante, « ce n'est pas avec une demi-heure par semaine en groupe qu'on va régler le décrochage scolaire », consciente de la complémentarité avec les suivis individuels et les autres actions en place.

C : Le bilan du projet Prédécagri

L'équipe en charge du projet tire un bilan plutôt positif de celui-ci. Tout d'abord, le projet leur a permis de construire un réel travail d'équipe aussi bien entre les personnels de l'établissement, qu'avec les autres centres constitutifs de l'EPLEFPA. De plus, possibilité leur a été offerte d'échanger sur leurs pratiques avec d'autres établissements sur le plan national. Les membres de l'équipe projet ont ainsi pu en retirer des idées (« avoir plus d'idées ») pour faire avancer leur propre projet au sein de l'établissement, notamment lors du séminaire d'avril 2010 à Dijon.

Néanmoins, l'équipe en charge du projet précise que ce projet est complémentaire du FSE et que l'un pourrait difficilement exister sans l'autre. « Le FSE et Prédécagri ont accompagné notre réflexion », ont permis de « rassurer » les équipes et de les « aider dans l'accompagnement ». Les personnes rencontrées soulignent toutefois que les apports extérieurs obtenus par le biais de Prédécagri (séminaires avril 2010 et octobre 2011, intervention en visioconférence de Patrick Mayen) seraient à poursuivre et qu'ils sont en attente de continuer à bénéficier d'un « regard extérieur ». Selon Jean-Luc Carlan, ces deux projets étaient complémentaires, et l'un ne pouvait pas aller sans l'autre. En effet, selon eux, le projet Prédécagri a apporté la théorie et la méthodologie, et le projet FSE a traduit cela dans la mise en place et dans la pratique.

Cependant, avec le départ de Mademoiselle Kahina Arlaud en avril, l'équipe se demande si elle aura assez de temps et de ressources pour poursuivre le projet. En effet, Mademoiselle Kahina Arlaud avait un rôle très important à jouer dans le projet puisque c'est notamment elle qui était en charge des entretiens individuels de début d'année (entre plusieurs autres choses). L'équipe espère que son contrat sera renouvelé pour la rentrée de septembre 2012 (fin de son contrat en avril 2012).

D : Les limites, les espaces de progression et les besoins

L'équipe en charge du projet reconnaît que le projet Prédécagri leur a beaucoup apporté d'un point de vue théorique mais que, pour ce qui est du côté pratique et de la mise en place concrète de dispositifs, cela aurait été plus compliqué s'ils n'avaient pas bénéficié du FSE. De plus, durant toute l'expérimentation, à part l'équipe d'évaluation, personne n'est venu leur rendre visite pour les conseiller, les accompagner dans la mise en place du projet. Ils n'ont pas eu affaire aux organisateurs de Prédécagri, même s'ils ont pu rencontrer la coordinatrice régionale lors de plusieurs réunions FSE ou régionales. De plus, presque toutes les personnes impliquées dans le projet regrettent de ne pas avoir eu plus d'outils à leur disposition.

Il est à noter qu'aucun des dispositifs mis en place dans le cadre du projet n'a été évalué de manière formelle. L'équipe pointe d'ailleurs le fait que, dans le cadre du projet Prédécagri, aucune demande d'auto-évaluation des dispositifs n'a été formulée (« On nous incite à mettre en place des choses mais les évaluer, ce n'est pas encore dans la culture, on le fait mais de façon informelle »). Cependant, les responsables du projet ne seraient pas contre cette idée à condition qu'on leur fournisse les outils, les méthodes et les moyens pour le faire. Pour le moment, ceux-ci font des évaluations informelles sous forme de bilan mais ils reconnaissent que mener une évaluation formelle leur permettrait de mieux progresser, et d'améliorer leurs dispositifs.

Pour pouvoir améliorer le suivi des élèves en difficulté au sein de l'établissement, l'équipe aimerait beaucoup avoir à sa disposition un espace où chacun pourrait intervenir. Ce serait un espace de partage entre tous les membres de l'équipe éducative et qui, surtout, permettrait de formaliser les suivis qui, actuellement, ne le sont pas vraiment.

E : Les suites données au projet et sa pérennisation

L'une des premières suites avancées par l'équipe projet concerne la mise en place de deux journées consacrées à l'intégration des nouveaux arrivants et au projet « parrain ». Ils ont une réelle volonté de créer du lien entre les nouveaux arrivants et ceux qui étaient déjà scolarisés dans l'établissement les années précédentes. Cette volonté passe par la mise en place de moments conviviaux permettant de rassembler tous les élèves ensemble.

Une seconde suite donnée à ce projet est la création d'une plate-forme de partage permettant la formalisation du suivi des élèves en situation de décrochage et/ou en difficultés scolaires.

Enfin, une troisième suite, qui pourrait être donnée à ce projet, serait la mise en place d'une évaluation des différents dispositifs existants déjà. Cela leur permettrait ainsi de les améliorer et de faire progresser l'établissement dans sa lutte contre le décrochage scolaire.

Pour ce qui est de la continuité du projet à la rentrée prochaine, l'établissement va continuer de mener les entretiens individuels auprès des nouveaux arrivants. L'établissement a également la volonté de poursuivre les tutorats dans les classes de seconde. Enfin, concernant la commission de suivi, l'équipe éducative souhaiterait la pérenniser car elle permet d'échanger avec toutes les catégories de personnels et de partager les outils mis en place pour que chacun puisse s'en servir s'il en a besoin. La question de la pérennisation se pose toutefois face à la difficulté de pérenniser le poste de la CLP.

4 : Qu'a apporté le projet Prédécagri à l'établissement ?

A cette question, l'équipe en charge du projet nous répond que Prédécagri a accompagné leur réflexion sur le décrochage scolaire et leur réflexion sur le fonctionnement du système éducatif. C'est un projet qui, en complémentarité du FSE, les a rassurés dans leur réflexion car il leur a apporté des dispositifs pour les aider dans l'accompagnement qu'ils ont mis en place. Toujours selon l'équipe en charge du projet, ce dernier leur a apporté de la théorie et de la méthodologie, notamment lors des séminaires auxquels ils ont assisté. L'équipe en charge du projet a participé au séminaire de Dijon en avril 2010, au séminaire en Avignon en mai 2011 et au séminaire de clôture à Marseille en octobre 2011. Monsieur Carlan souligne qu'il a trouvé le séminaire en Avignon, dont le thème portait sur le pilotage et la conduite de projet, particulièrement intéressant.

Grâce au projet et aux séminaires, ils ont également pu échanger avec d'autres établissements et mettre en commun leurs pratiques, leurs idées en termes de lutte contre le décrochage scolaire. La CPE se montre d'ailleurs satisfaite car, grâce à ces échanges, elle a pu avoir de nouvelles idées pour faire avancer son établissement dans le projet.

De plus, la participation au projet a permis à l'établissement de créer des contacts, comme par exemple avec le Professeur Patrick Mayen, à qui ils comptent demander de participer à la commission de suivi afin qu'il leur apporte un regard extérieur et de nouvelles idées.

Le projet leur a également permis de rassembler les personnels de l'établissement autour d'une problématique commune, qui est celle du décrochage scolaire et de l'adaptation à un nouveau type de public. Le but est ainsi de construire un véritable travail en équipe dans lequel chacun s'implique à son niveau.

D'un point de vue financier, ils n'ont pas eu d'aide de la part du niveau régional ou du niveau national. C'est surtout le FSE qui leur a apporté des financements car ils ont pu embaucher Mademoiselle Kahina Arlaud grâce à lui.

Enfin, tout au long du projet, ils ont eu des contacts assez nombreux avec Madame Agnès Dechy qui les a motivés sur ce projet. Cependant, elle n'est jamais venue les voir sur site. La CPE, quant à elle, la voyait assez régulièrement lors de réunions avec d'autres établissements de la région, ou lors de formations qu'elle organisait (par exemple, elle a proposé une formation sur la conduite d'entretiens avec des élèves en difficulté ?) et auxquelles Mademoiselle Monié ou Mademoiselle Arlaud assistaient.

5 : Le repérage et le suivi des décrocheurs, l'application Sconet-SDO

L'application Sconet-SDO n'est pas encore installée dans l'établissement. En effet, les personnels concernés (directeur de l'EPL, proviseur adjoint et CPE) n'ont obtenu leurs clés OTP qu'au mois de décembre 2011. Les clés ne sont pas encore activées. Ils en sont à l'étape où il faut renvoyer les papiers pour permettre l'installation et l'activation des clés.

A l'occasion de la remise des clés, Mademoiselle Monié et Mademoiselle Arlaud ont suivi une formation réalisée par la correspondante régionale de Prédécagri (Agnès Dechy). Cette formation était d'ailleurs plutôt une réunion à laquelle étaient conviés tous les établissements agricoles publics et privés de la région afin de leur expliquer le fonctionnement de Sconet-SDO.

Le logiciel leur apparaît comme étant flou et complexe (« un outil assez complexe aux vues du fascicule », il sera « compliqué d'y rentrer »). A part une procédure qu'ils ont reçue lors de la réunion, ils ne l'ont pas réellement vu en fonctionnement. D'ailleurs, ils estiment que ce logiciel ne va pas leur apporter grand-chose à part la constitution des listes de décrocheurs. Ils pensent que c'est un logiciel qui est plutôt destiné à de gros établissements. Ils ne voient pas l'intérêt d'un tel logiciel dans de petits établissements comme le leur. Ils avaient déjà expérimenté un logiciel en PACA dans le cadre du projet européen et cela fonctionnait plutôt bien.

Un suivi des élèves décrochés était déjà réalisé dans l'établissement par la CPE (« le suivi on le faisait déjà »), qui effectuait un travail de recension, de dialogue avec les enseignants, et qui faisait déjà remonter les informations au CIO par le biais de fiches de liaison. Du coup, avec Sconet-SDO, « ça va plus formaliser mais c'est tout ». De son côté, Monsieur Carlan souligne tout de même le fait que, grâce à Sconet-SDO, le suivi des élèves sera formalisé. Il nous dit : « grâce au logiciel, les élèves décrocheurs, qui seront donc inscrits sur la plate-forme, auront plus de chance d'être orientés vers quelque chose qui leur convient. Car avant, même si on faisait remonter au CIO, c'était un peu du bricolage et le CIO n'avait pas toujours dans ses listes les élèves de l'enseignement agricole ». Il souligne qu'ils ont encore besoin d'inventer un espace dans l'établissement pour avoir un suivi des élèves en difficulté, accessible à tous.

Le logiciel n'étant pas encore installé, l'établissement n'a pas encore reçu, via l'application, la remontée des premières listes. Cependant, la CPE nous explique que l'établissement travaille en parallèle avec le CIO et l'Education Nationale. Ainsi, ils ont reçu, grâce aux bonnes relations entretenues avec ces partenaires, des listes de leur part par email et ils vont se rendre à une réunion de coordination départementale bientôt. Il s'agira de la première réunion de l'année scolaire où ils vont croiser ces listes et les informations qu'ils ont en leur possession avec d'autres établissements.

6 : Qu'en est-il de la généralisation possible de cette expérimentation ?

Cette expérimentation a été mise en place pour répondre à des problèmes internes à l'établissement. Or, ces problèmes ne sont pas forcément de la même nature que ceux des autres établissements. On peut alors se poser la question de savoir si ces dispositifs peuvent être généralisés à d'autres établissements formant à d'autres spécialités et dans une autre région. De plus, c'est un dispositif qui est adapté à la petite taille de l'établissement. Mais qu'en est-il d'un établissement de plus grande taille ? Il apparaît plus compliqué de mettre en place un tel projet et de tels dispositifs au sein d'un établissement plus important, avec une équipe pédagogique plus importante et un nombre d'élèves plus élevé ; le tout sans moyens associés (comme un poste de CLP par exemple) pour appuyer le déploiement de ces dispositifs.



ANNEXE 15

QUESTIONNAIRE DE JANVIER 2012

LES PRATIQUES RELATIVES AU DECROCHAGE SCOLAIRE DANS LES ETABLISSEMENTS : Repérage et suivi des apprenants décrocheurs.

L'expérimentation PRÉDÉCAGRI, lancée en Septembre 2009 dans trois régions pilotes (PACA, Rhône-Alpes et Champagne-Ardenne), touche à sa fin. Elle visait à favoriser le développement de dispositifs et d'actions pour lutter contre le décrochage scolaire dans l'Enseignement agricole et a notamment accompagné l'introduction de l'application Sconet-SDO. L'équipe chargée de l'évaluation de cette expérimentation vous remercie de prendre le temps de répondre à ce questionnaire qui permettra de mieux cerner les enjeux et pratiques en lien avec le suivi et la prévention du décrochage scolaire dans les établissements de l'Enseignement agricole.

A propos de l'application SCONET-SDO : connaissance et usage actuels de l'outil

- 1) Connaissez-vous l'application SCONET-SDO qui permet d'identifier et de suivre les apprenants en situation de décrochage scolaire ?
Oui Non
- 2) Etiez-vous l'un des établissements pilotes pour la phase de test de cette application ?
Oui Non
- 3) Cette application est-elle installée dans votre établissement ?
Non, elle n'est pas installée
Sur le/s poste/s de la direction
Sur le/s poste/s du/des CPE ou de la vie scolaire
Sur le/s poste/s de la/des secrétaire/s
Sur l'ensemble des postes accessibles aux personnels éducatifs de l'établissement
Autre, précisez
- 4) Avez-vous été informé de l'introduction de cet outil dans les établissements de l'enseignement agricole, de ses finalités et de son intérêt potentiel :
Bien Assez bien Peu Pas du tout
- 5) Utilisez-vous actuellement l'application SCONET-SDO :
- pour identifier les apprenants décrochés sortis de votre établissement en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme et partager l'information avec les autres partenaires concernés (EN, Jeunesse et Sport, Missions locales...)? Oui Non
(Si oui) A qui revient-il de renseigner l'application ?
Le proviseur ou le directeur de CFA
Le proviseur adjoint
Le(s) CPE
Un(e)/des surveillants
Un(e) secrétaire
Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation
Un membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs
Autre, précisez

- pour formaliser le suivi des apprenants potentiellement décrocheurs dans votre établissement ? Oui Non

(Si oui) Qui remplit le module permettant d'effectuer ce suivi ?

Le proviseur ou le directeur de CFA

Le proviseur adjoint

Le(s) CPE

Un(e)/des surveillants

Un(e) secrétaire

Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation

Un membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs

Autre, précisez

- pour effectuer des statistiques sur le décrochage scolaire dans votre établissement ? Oui Non

(Si oui) Qui utilise cette modalité ?

Le proviseur ou le directeur de CFA

Le proviseur adjoint

Le(s) CPE

Un(e)/des surveillants

Un(e) secrétaire

Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation

Un membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs

Autre, précisez

6) (Si oui à au moins l'une des 3 propositions de la 5) En dehors de la/des personne/s qui remplit/sent ou exploite/ent ce/s module/s de l'application (repérage – suivi – statistiques), qui d'autre dans l'établissement peut consulter les données enregistrées dans SCONET-SDO ?

Personne d'autre

Le proviseur ou le directeur de CFA

Le proviseur adjoint

Le(s) CPE

Un(e)/des surveillants

Un(e) secrétaire

Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation

Un membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs

L'ensemble du personnel éducatif de l'établissement

Autre, précisez

7) Des formations techniques à l'utilisation de l'application SCONET-SDO ont été organisées à partir de mai 2011 : quelqu'un de votre établissement y a-t-il participé ? Oui Non

(Si oui) Qui ?

Le proviseur ou le directeur de CFA

Le proviseur adjoint

Le(s) CPE

Un(e)/des surveillants

Un(e) secrétaire

Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation

Un membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs

Autre, précisez

(Si oui) Par qui ces formations ont-elles été assurées ?

La région (via le DRTIC) Eduter-CNERTA Autres : précisez

(Si oui) Ces formations vous ont-elles parues

Très peu utiles Peu utiles Assez utiles Très utiles

8) Auriez-vous besoin aujourd'hui d'autres formations sur SCONET-SDO ?

Oui Non

(Si oui) Sur quels aspects de cette application ? **Qo**

Si vous avez utilisé SCONET-SDO, quel premier bilan en faites-vous ?

9) D'une manière générale, à propos de SCONET-SDO, vous diriez que :

- l'application est difficile assez difficile assez facile facile à utiliser
- les modules présents dans SCONET-SDO sont : inappropriés peu appropriés plutôt appropriés appropriés pour travailler sur le décrochage scolaire dans votre établissement

10) Quel autre adjectif vous vient à l'esprit pour qualifier SCONET ? **Qo**

11) Avez-vous rencontré des difficultés pour utiliser SCONET-SDO ? Oui Non

(Si oui) De quelle/s nature/s ?

Difficultés techniques et matérielles (clés, installation de l'application, connexion, modalités d'accès...)

Difficultés ergonomiques (structuration/plan de l'application, instructions pour remplir les modules, fonctionnalités proposées, etc.)

Difficultés liées à la compréhension des rubriques/libellés proposés

Difficultés liées aux a-priori relatifs à l'utilisation des informations recueillies sur les apprenants via SCONET-SDO

Difficultés liées à la disponibilité des personnels de l'établissement (pas de personnel concerné, manque de temps, intérêt réduit à l'égard de cet outil, problème non prioritaire dans l'établissement, etc.)

Difficultés liées au manque d'information/formation sur l'application

Autres, précisez

Et demain ? Quelles perspectives pour SCONET-SDO dans votre établissement ?

12) Pensez-vous qu'il est dans les missions du chef d'établissement et/ou du CPE d'assurer le suivi des apprenants décrochés sortis de l'établissement en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme ? Oui Non

Pourquoi ? (Expliquez votre réponse) **Qo**

13) Utilisez-vous déjà, dans votre établissement, un outil équivalent à SCONET-SDO (en dehors de Libellule ou de DONNAPP) pour :

- identifier les apprenants décrochés sortis de l'établissement en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme ? Oui Non

- formaliser le suivi de ces apprenants décrochés sortis de l'établissement ? Oui Non
 - formaliser le suivi des apprenants potentiellement décrocheurs ? Oui Non
- (Pour les 3, si oui) Cet outil est-il informatisé ? Oui Non
- (Pour les 3, si oui) Sconet-SDO vous paraît-il pouvoir s'articuler avec cet outil ?
Oui, c'est plutôt complémentaire Non, c'est redondant

14) Selon vous, l'application SCONET-SDO peut-elle vous permettre de :

- mieux identifier les apprenants sans solution sortis de votre établissement en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme ?
Pas d'accord/Plutôt pas d'accord//Plutôt d'accord/D'accord
- mieux repérer les apprenants potentiellement décrocheurs ?
Pas d'accord/Plutôt pas d'accord//Plutôt d'accord/D'accord
- mieux suivre les apprenants sans solution ayant quitté votre établissement ?
Pas d'accord/Plutôt pas d'accord//Plutôt d'accord/D'accord
- mieux suivre les apprenants potentiellement décrocheurs ?
Pas d'accord/Plutôt pas d'accord//Plutôt d'accord/D'accord
- d'engager une réflexion collective sur le décrochage scolaire ?
Pas d'accord/Plutôt pas d'accord//Plutôt d'accord/D'accord

15) Considérez-vous SCONET-SDO plutôt comme :

un outil pouvant apporter une plus-value dans le pilotage de votre établissement une
contrainte supplémentaire pour votre établissement

Justifiez votre réponse (Avantages/Inconvénients de l'outil) **Qo**

16) Comptez-vous utiliser SCONET-SDO dans votre établissement à l'avenir pour

- identifier les apprenants décrochés sortis de l'établissement en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme ? Oui Non
- formaliser le suivi de ces apprenants décrochés sortis de l'établissement ? Oui Non
- formaliser le suivi des apprenants potentiellement décrocheurs ? Oui Non

Le décrochage scolaire aujourd'hui dans votre établissement : une thématique de travail ?

17) Avez-vous choisi de développer, depuis 2009, des actions et/ou dispositifs spécifiques pour repérer et suivre les décrocheurs et/ou prévenir le décrochage scolaire au sein de l'établissement ?

Oui Non

(Si oui) Lesquelles ? (Décrivez rapidement en quoi consistent ces actions et/ou dispositifs, à qui elles s'adressent et qui les mènent/encadrent) **Qo**

(Si non) Pour quelles raisons ?

18) Les équipes éducatives de l'établissement ont-elles été sensibilisées/formées à la question du décrochage scolaire depuis 2009 ? Oui Non

(Si oui) Précisez en quoi cette sensibilisation/professionnalisation a consisté (Contenu/s, bénéficiaires, auteur/s, lieu/x, date/s) **Qo**

(Si oui) Cette sensibilisation/professionnalisation a-t-elle eu un impact sur les pratiques de l'établissement relatives à la prévention du décrochage scolaire ? Oui Non

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

19) Avez-vous été informé de l'existence de l'expérimentation PRÉDÉCAGRI, dont une partie a consisté à mettre en place des projets en matière de lutte contre le décrochage scolaire dans 9 établissements pilotes en Rhône-Alpes, PACA et Champagne-Ardenne ? Oui Non

20) Avez-vous connaissance du DVD « Marre de l'école » réalisé à l'issue du projet PRÉDÉCAGRI ? Oui Non
(Si oui) L'avez-vous utilisé dans l'établissement ? Oui Non
(Si oui) Dans quel cadre ? **Qo**

21) Pour conclure, qu'est-ce qui pourrait aider votre établissement dans la lutte contre le décrochage scolaire aujourd'hui ? **Qo**

+ **Quelques renseignements complémentaires sur l'établissement**

- Votre région : PACA ; Rhône-Alpes ; Champagne-Ardenne
- Nom de l'établissement (Précisez si besoin le site et/ou l'antenne)
- Affiliation de l'établissement : public. CNEAP. UNMFREO. UNREP. Autre, précisez
- Type/s de public/s formé/s dans l'établissement (sur le site ou l'antenne seulement) : Elèves ; Apprentis ; Elèves + Apprentis
- Fonction(s) de celui/ceux qui remplit/sent le questionnaire : proviseur/directeur ; proviseur adjoint/directeur adjoint ; CPE ; Autre, précisez la fonction

ANNEXE 16

**ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE DE JANVIER 2012 : TRAITEMENT
QUANTITATIF DES REPONSES ET LISTE DES REPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES**

Evaluation du projet PRÉDÉCAGRI

QUESTIONNAIRE DE SORTIE sur les PRATIQUES RELATIVES au DÉCROCHAGE SCOLAIRE dans les ÉTABLISSEMENTS

TRAITEMENT des RÉPONSES

1°. LA POPULATION RÉPONDANTE : Caractérisation de l'échantillon

NbreTOTAL d'établissements répondants	100% (54)
en Rhône-Alpes	61,1% (33)
en Champagne-Ardenne	22,2% (12)
en PACA	16,7% (9)

Affiliation	TOTAL	Rhône-Alpes	Ch-Ardennes	PACA
Public	35,2% (19)	24,2% (8)	33,3% (4)	77,8% (7)
Privé	64,8% (35)	75,8% (25)	66,7% (8)	22,2% (2)
dontCNEAP	1,9% (1)	0	8,3% (1)	0
UNMFREO	57,4% (31)	72,7% (24)	41,7% (5)	22,2% (2)
UNREP	5,6% (3)	3,0% (1)	16,7% (2)	0
TOTAL	100% (54)	100% (33)	100% (12)	100% (9)

Liste des établissements répondants

<p>Public ENILV La Roche sur Foron - Lycée LPA Contamine sur Arve AGRICAMPUS VAR, site du LPA Les Arcs. LEGTA des Hautes Alpes LEGTA Aix Valabre Lycée horticole de Montravel (42) Pôle d'enseignement Agricole Public "Edgard Pisani" (lycée) Lycée agricole de la Cote Saint André Lycée F. Pétrarque Lycée Agricole Charles Baltet (10. St Pouange) EPLEFPA Lyon-Dardilly-Ecully LPA la Martellière LEGTA RETHEL Lycée du Paysage et de l'Horticulture de Fayl-Billot EPLEFPA de Lyon-Saint Genis Laval Lycée des Calanques LEGTA Montbrison-Précieux-St-Genest-Malifaux EPL Avignon LPA laRicarde à l'Isle sur la Sorgue EPLEFPA Louis Giraud - Carpentras</p> <p>UNREP Centre horticole - Chalons en champagne LPPR de L'Ain, site de Villars les Dombes Lycée professionnel et technologique. Nom non précisé</p> <p>CNEAP Lycée des cordeliers (10. Arcis sur Aube)</p>	<p>UNMFREO MFR Tartaras MFR La Montagnette (13 Barbantane) MFR de Chapeau Cornu (38 Vignieu) MFR Le Levillaret (74. Thones) MFR de Bonne. Antenne du CFA des MFR Rhône Alpes MFR. Nom non précisé MFR. Nom non précisé MFR Pont de Veyle MFR (38. Chatte) MFR de la Côte des Bar MFR Lucquy MFR Richerenches (84) MFREO "Les Athiauds" (42 St Germain Lespinasse) MFREO. Nom non précisé MFR des Dronières (74. Cruseilles) MFR Moirans (38) MFR St Barthélémy (38) MFR d'Anneyron (26) MFR Doulaincourt MFR des Quatre Vallées (Lamure sur Azergues) MFR Montbrison MFR La Vernée (01 Péronnas) MFR les Maréchaux Antenne CFA MFR de Mozas MFR Anse MFR de l'Ouest lyonnais-Antenne du cfa régional des MFR MFR de la Grive MFREO LaSeignière (52190 St Broingt le Bois) MFR de Mondy (26302) MFR La Palma (69 L'Arbresle) MFR le Village (38 St André le Gaz)</p>
--	---

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Fonction(s) des répondants	
Proviseur/directeur	27,8% (15)
Proviseur/directeur adjoint	9,3% (5)
CPE	16,7% (9)
Autre	46,3% (25)
TOTAL	100% (54)

QRM. %/citations

Autres fonctions :

15 Secrétaire
 2 Chargé local de Prévention des Ruptures Scolaires
 2 Moniteur
 1 chef de service
 1 Responsable Administratif et Comptable
 1 TEPETA Vie scolaire
 1 Proviseur + CPE
 1 CPE + secrétaire
 Proviseur + CPE + Chargé local de prévention des ruptures.

Typedepublicsformés	TOTAL	Public	Privé	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Elèves	40,7% (22)	31,6% (6)	45,7% (16)	100% (1)	38,7% (12)	100% (3)
Apprentis	0	0	0	0	0	0
Elèves+apprentis	59,3% (32)	68,4% (13)	54,3% (19)	0	61,3% (19)	0
TOTAL	100% (54)	100% (19)	100% (35)	100% (1)	100% (31)	100% (3)

A propos de l'application SCONET-SDO : connaissance et usage actuels de l'outil

22) Connaissez-vous l'application SCONET-SDO qui permet d'identifier et de suivre les apprenants en situation de décrochage scolaire ?

Connaissance de SCONET-SDO	TOTAL	Public	Privé	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	90,7% (49)	100% (19)	85,7% (30)	0	22,6% (28)	66,7% (2)
non	9,3% (5)	0	14,3% (5)	100% (1)	9,7% (3)	33,3% (1)
TOTAL	100% (54)	100% (19)	100% (35)	100% (1)	100% (31)	100% (3)

23) Etiez-vous l'un des établissements pilotes pour la phase de test de cette application ?

EtablissementpilotedansphasetestSCONETSDO	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	26,9% (14)	29,4% (5)	0	22,6% (7)	66,7% (2)
non	73,1% (38)	70,6% (12)	100% (1)	77,4% (24)	33,3% (1)
TOTAL	100% (52)	100% (17)	100% (1)	100% (31)	100% (3)

2 non réponse

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

24) Cette application est-elle installée dans votre établissement ?

Application installée dans l'éts	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Non, elle n'est pas installée	48,5% (32)	10,0% (3)	100% (1)	84,4% (27)	33,3% (1)
Oui, sur le/s poste/s de la direction	<u>19,7%</u> (13)	33,3% (10)	0	6,3% (2)	33,3% (1)
Oui, sur le/s poste/s du/des CPE ou de la vie scolaire	<u>18,2%</u> (12)	36,7% (11)	0	0,0% (0)	33,3% (1)
Oui, sur le/s poste/s de la/des secrétaire/s	9,1% (6)	10,0% (3)	0	9,4% (3)	0
Oui, sur l'ensemble des postes accessibles aux personnels éducatifs de l'éts	0	0	0	0,0% (0)	0
Autre	4,6% (3)	10,0% (3)	0	0,0% (0)	0
TOTAL	100% (67)	100% (30)	100% (1)	100% (32)	100% (3)

QRM. 1 non réponse

Autre :
 Responsable de l'antenne UFA
 Chargé local prévention
 Poste chargée de la prévention des ruptures scolaires

25) Avez-vous été informé de l'introduction de cet outil dans les établissements de l'enseignement agricole, de ses finalités et de son intérêt potentiel :

Information sur intro de l'outil dans l'EA	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Bien	<u>29,6%</u> (16)	31,6% (6)	0	32,3% (10)	0
Assez bien	48,2% (26)	47,4% (9)	100% (1)	45,2% (14)	66,7% (2)
Peu	18,5% (10)	21,1% (4)	0	19,4% (6)	0
Pas du tout	3,7% (2)	0	0	3,2% (1)	33,3% (1)
TOTAL	100% (54)	100% (19)	100% (1)	100% (31)	100% (3)

26) Utilisez-vous actuellement l'application SCONET-SDO :

- pour identifier les apprenants décrochés sortis de votre établissement en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme et partager l'information avec les autres partenaires concernés (EN, Jeunesse et Sport, Missions locales...)?
- pour formaliser le suivi des apprenants potentiellement décrocheurs dans votre établissement
- pour effectuer des statistiques sur le décrochage scolaire dans votre établissement

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Utilisations de SCONET-SDods l'êts	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
Identifier les apprenants décrochés + partager infos avec partenaires	29,6% (16)	57,9% (11)	0	9,7% (3)	66,7% (2)
Formaliser le suivi des décrocheurs potentiels	24,1% (13)	36,8% (7)	0	12,9% (4)	66,7% (2)
Effectuer des statistiques sur le DS	14,8% (8)	15,8% (3)	0	12,9% (4)	33,3% (1)

1 Proviser/Directeur de CFA
 1 Proviser/Directeur de CFA + Proviser adjoint
 1 Proviser/Directeur de CFA + CPE
 1 Proviser/Directeur de CFA + Proviser adjoint + CPE + Membre de l'équipe de suivi des élèves décrocheurs
 2 Proviser adjoint + Secrétaire
 4 CPE
 1 CPE + Secrétaire
 1 CPE + Responsable de l'antenne UFA
 1 CPE + Membre de l'équipe de suivi des élèves décrocheurs
 1 Membre de l'équipe de suivi des élèves décrocheurs

1 Proviser/Directeur de CFA
 1 Proviser/Directeur de CFA + Secrétaire
 1 Proviser/Directeur de CFA + CPE + Responsable de l'antenne UFA
 1 Proviser/Directeur de CFA + Secrétaire + Professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation
 1 Proviser adjoint
 1 Proviser adjoint + Secrétaire
 3 CPE
 1 CPE + Membre de l'équipe de suivi des élèves décrocheurs
 2 Membre de l'équipe de suivi des élèves décrocheurs
 1 Secrétaire

1 Proviser/Directeur de CFA
 1 Proviser/Directeur de CFA + Secrétaire
 1 Proviser/Directeur de CFA + Secrétaire + Professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation
 1 Proviser/Directeur de CFA + CPE + Responsable de l'antenne UFA
 1 Proviser adjoint
 1 Secrétaire + Membre de l'équipe de suivi des élèves décrocheurs
 2 Membre de l'équipe de suivi des élèves décrocheurs

27) Qui d'autre dans l'établissement peut consulter les données enregistrées dans SCONET-SDO ?

4 Personne d'autre
 10 Proviser ou le directeur de CFA
 4 Proviser adjoint
 2 CPE
 1 surveillant/s
 2 Secrétaire
 1 Membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs
 1 Ensemble du personnel éducatif de l'établissement
 1 Chargé local prévention

28) Des formations techniques à l'utilisation de l'application SCONET-SDO ont été organisées à partir de mai 2011 : quelqu'un de votre établissement y a-t-il participé ?

Formation à l'utilisation SCONET-SDO	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	90,6% (48)	94,7% (18)	100% (1)	90,0% (27)	66,7% (2)
non	9,4% (5)	5,3% (1)	0	10,0% (3)	33,3% (1)
TOTAL	100% (53)	100% (19)	100% (1)	100% (30)	100% (3)

1 non réponse

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Participants à la formation	
Le proviseur ou le directeur de CFA	14,6% (7)
Le proviseur adjoint	10,4% (5)
Le(s) CPE	31,3% (15)
Un(e)/des surveillants	2,1% (1)
Un(e)/des secrétaires	50,0% (24)
Le professeur principal ou coordinateur de cycle de l'apprenant qui interrompt sa formation	8,3% (4)
Un membre de l'équipe de suivi chargée de suivre les élèves décrocheurs	14,6% (7)
Autre	8,3% (4)
TOTAL	100% (48)

Qui a assuré ces formations ?	
La région (via le DRTIC)	61,7% (29)
Eduter-CNERTA	19,2% (9)
Autre	19,2% (9)
TOTAL	100% (47)

QRM. 2 non réponse

Autre :
 1 Formateur
 1 Responsable antenne UFA
 1 Chargé local prévention
 1 Non précisé

Appréciation des formations	
Très peu utiles	0
Peu utiles	14,9% (7)
Assez utiles	72,3% (34)
Très utiles	12,8% (6)
TOTAL	100% (47)

1 non réponse

Autre :
 2 DRAAF (dt 1 « sans certitude »)
 2 Personnel de l'UNMFR
 Lycée P. Claudel de Crémieu Mme
 Laurençon G.
 Lycée référent
 Ministère agriculture
 2 Non précisé

29) Auriez-vous besoin aujourd'hui d'autres formations sur SCONET-SDO ?

Formations supplémentaires sur SCONET-SDO	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	30,8% (16)	31,6% (6)	0	31,0% (9)	33,3% (1)
non	69,2% (36)	68,4% (13)	100% (1)	69,0% (20)	66,7% (2)
TOTAL	100% (52)	100% (19)	100% (1)	100% (29)	100% (3)

2 non réponse

Sur quels aspects de l'application SCONET-SDO ?

n° 8 : c'est la secrétaire qui a participé à cette formation, il semble que cela soit davantage du ressort des formateurs et des responsables de classes en particulier de participer à ce temps de formation.

n° 9 : non pratiqué depuis septembre 2011 - aucune autres informations nous a été transmises depuis cette date.

n°12 : L'emploi du logiciel car la première formation n'a servi qu'à présenter l'outil et les modalités de connexion.

n°13 : Quelles en sont les finalités au niveau interne ? comment les exploiter ?

n°23 : Il est difficile d'en faire un véritable bilan parce qu'au sein de l'établissement, il a été peu pratique de mettre en place le dispositif par manque de temps et de formation complémentaire, par conséquent le suivi de sconet -sdo a été fait par une intervenante d'éduiter, Mme Mardesic.

n°28 : Nous n'avons pas encore eu l'installation dans notre Etablissement, l'idéal serait d'avoir à nouveau une formation au moment précis de l'installation du logiciel.

n°32 : Participer à la formation sans pouvoir mettre en application aussitôt, c'est un peu dommage d'autant plus que ma collègue n'était pas directement au fait de l'actualité.

n°41 : une mise en application concrète

n°42 : l'utilisation sur site

n°51 : aspects pratiques

n°53 : Nous n'avons pas reçu la clé pour installer l'application

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n°54 : l'ensemble

Un premier bilan de l'utilisation de SCONET-SDO

30) D'une manière générale, à propos de SCONET-SDO, vous diriez que :

L'utilisation de l'application est...	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
difficile	13,6% (3)	15,4% (2)	0	14,3% (1)	0
assez difficile	45,4% (10)	46,2% (6)	0	42,9% (3)	50,0% (1)
assez facile	36,4% (8)	38,5% (5)	0	28,6% (2)	50,0% (1)
facile	4,6% (1)	0	0	14,3% (1)	0,0% (0)
TOTAL	100% (22)	100% (13)	0	100% (7)	100% (2)

32 non réponse : 6 public, 1 CNEAP, 24 UNMFREO, 1 UNREP

31) Quel autre adjectif vous vient à l'esprit pour qualifier SCONET ? **Qo**

n° 7 : Lourd

n° 8 : difficile d'apprécier ce logiciel sans l'utiliser

n° 9 : Pas utilisé à ce jour - pas de commentaires

n°10 : !!! Usage unique sans lien avec le reste de nos logiciels....

Un seul sens : établissement vers l'administration, pas de retour

n°12 : Complexe.

n°13 : laborieux

n°18 : En attente d'utilisation.

n°20 : Répétitif - Inadapté

n°23 : Peu pratique dans la mise en place au sein de l'établissement. Qui fait le suivi? Qui fait le saisie ?

n°24 : travail supplémentaire

n°25 : inutile pour travailler sur le décrochage dans l'établissement

n°29 : Ressenti lors de la formation : peu lisible et pas pratique

n°30 : pas pratique

n°39 : Un outil mais il faudrait la clé USB pour s'en servir

n°42 : usine à gaz ne correspond pas aux logiciels qu'on utilise

n°44 : complexe car nouveau

n°47 : préventif

n°50 : Utile ?

n°52 : Protégé

32) Avez-vous rencontré des difficultés pour utiliser SCONET-SDO ?

Difficultés d'utilisation	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	75,9% (22)	70,6% (12)	0	80,0% (8)	100% (2)
non	24,1% (7)	29,4% (5)	0	20,0% (2)	0
TOTAL	100% (29)	100% (17)	0	100% (10)	100% (2)

25 non réponse : 2 public, 1 CNEAP, 21 UNMFREO, 1 UNREP

De quelle/s nature/s ?

Difficultés techniques et matérielles (clés, installation de l'application, connexion, modalités d'accès...)	41,7% (20)
Difficultés ergonomiques (structuration/plan de l'application, instructions pour remplir les modules, fonctionnalités proposées, etc.)	<u>20,8% (10)</u>
Difficultés liées à la compréhension des rubriques/libellés proposés	8,3% (4)
Difficultés liées aux a-priori relatifs à l'utilisation des informations recueillies sur les apprenants via SCONET-SDO	6,3% (3)
Difficultés liées à la disponibilité des personnels de l'établissement (pas de personnel concerné, manque de temps, intérêt réduit à l'égard de cet outil, problème non prioritaire dans l'établissement, etc.)	10,4% (5)
Difficultés liées au manque d'information/formation sur l'application	12,5% (6)
TOTAL	100% (48)

QRM

Les perspectives pour SCONET-SDO dans les établissements répondants

33) Pensez-vous qu'il est dans les missions du chef d'établissement et/ou du CPE d'assurer le suivi des apprenants décrochés sortis de l'établissement en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme?

Suivi des décrochés = mission CPE/Chef d'ets	
oui	72,3% (34)
non	27,7% (13)
TOTAL	100% (47)

7 non réponse

Pourquoi ?

Réponses des « oui »

n° 7 : Pour mieux éviter le décrochage des suivants

n° 8 : pour avoir un regard attentif sur ces jeunes en situation de fragilité et pour proposer des accompagnements individualisés

n°10 : oui et non, le travail est de l'accompagner dans ses difficultés et sa démarche d'orientation mais où est notre légitimité lorsqu'il est sorti de l'établissement?

n°11 : Il nous semble impérieux de prévenir la sortie du cursus scolaire sans qualification

n°14 : pour comprendre le pourquoi et surtout savoir ce qu'ils deviennent.

n°18 : Suivi des jeunes

n°19 : C'est une des missions de l'enseignement agricole.

n°20 : Notre objectif accompagne chaque jeune

n°26 : sans Sconet, nous avons toujours essayé de suivre nos élèves qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme.

n°28 : Connaissent bien l'élève

n°30 : aucun jeune en formation ne doit sortir d'un établissement sans solution

n°32 : C'est toujours important de pouvoir suivre le devenir de nos élèves

n°34 : Oui, car chef d'établissement et CPE ont une mission d'accompagnement des jeunes.

n°35 : Ne pas laisser un jeune dans l'errance et pourvoir l'accompagner pour qu'il se professionnalise d'une manière ou d'une autre.

n°41 : ce sont les moteurs principaux de décisions et les sources de solutions quand il y en a

n°42 : parce que nous le faisons déjà, nous suivons nos anciens élèves décrochés

n°44 : la qualité de notre suivi est primordial sur l'avenir du jeune

n°50 : C'est leur rôle

n°51 : pour que les jeunes ne restent pas sans solution

n°52 : Fondamental sur la région de faire le point et de confronter avec l'E.N.

Réponses des « non »

n°12 : Cette mission est importante mais ne peut être à la seule charge de l'établissement d'origine et doit être partagée avec d'autres partenaires (CIO, établissements du bassin, Missions locales, MGI...).

n°23 : C'est sûr, que prioritairement c'est le CPE qui au 1er plan informé des absences des apprenants néanmoins un élève décrocheur peut être repéré par un des enseignants de la classe ou par un autre personnel de l'établissement donc c'est l'affaire de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Pour faire le suivi des élèves décrocheurs, il faudrait que soit mis en place une commission de veille.

n°24 : Suivre des élèves sortis de l'établissement...parfois retournés dans leur région d'origine...difficile de les rencontrer, remobiliser, complique les choses

n°25 : Il est préférable de s'occuper plutôt des élèves potentiellement décrocheurs pour éviter qu'ils décrochent

n°29 : Le décrochage se traduit par un abandon de formation qui nécessite la mise en place de procédures et d'actions qui doivent être gérées par nos autorités académiques et éventuellement des structures adaptées.

n°33 : parce que tout est déjà mis en place au sein de l'Etablissement donc si l'élève décroche, il doit aller vers d'autres solutions de formation

n°37 : Travaillant en étroite collaboration avec les CIO locaux nous alimentons leur base de données sur les suivis de cohorte.

n°39 : Il a déjà bien d'autres choses à gérer

n°45 : il est parfois difficile d'obtenir des informations par la famille

n°47 : car il est déjà bien difficile d'assurer le suivi des apprenants susceptibles de décrocher et qui sont encore dans l'établissement. Cette mission peut être assurée dans la mesure où les moyens et notamment humains sont mis en place.

n°48 : l'utilisation qui est faite des données apparait insuffisamment sécurisée

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

34) Utilisez-vous déjà, dans votre établissement, un outil équivalent à SCONET-SDO (en dehors de Libellule ou de DONNAPP) pour :

Utilisation d'autres outils pour	TOTAL	Outil informatisé	Complémentarité avec SCONET-SDO
identifier les apprenants décrochés sortis de l'éts en cours de formation sans obtenir de diplôme	31,5% (17)	62,5% (10)	35,3% (6)
formaliser le suivi de ces apprenants décrochés	29,6% (16)*	71,4% (10)	50,0% (8)
formaliser le suivi des apprenants potentiellement décrocheurs	31,5% (17)*	56,3% (9)	35,3% (6)

*2 Non réponse

35) Selon vous, l'application SCONET-SDO peut-elle vous permettre de :

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	
mieux identifier les apprenants sans solution sortis de votre éts en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme	12,0% (6)	22,0% (11)	54,0% (27)	12,0% (6)	*
mieux repérer les apprenants potentiellement décrocheurs	22,0% (11)	34,0% (17)	38,0% (19)	6,0% (3)	*
mieux suivre les apprenants sans solution ayant quitté votre éts	6,1% (3)	22,5% (11)	51,0% (25)	20,4% (10)	**
mieux suivre les apprenants potentiellement décrocheurs	12,2% (6)	32,7% (16)	46,9% (23)	8,2% (4)	**
engager une réflexion collective sur le décrochage scolaire	16,0% (8)	24,0% (12)	42,0% (21)	18,0% (9)	*

* 4 non réponse ** 5 non réponse

36) Considérez-vous SCONET-SDO plutôt comme :

Considérez-vous SCONET-SDO comme	
un outil pouvant apporter une plus-value dans le pilotage de votre éts	45,7% (21)
une contrainte supplémentaire pour votre éts	54,4% (25)
TOTAL	100% (46)

*8 Non réponse

Avantages de l'outil :

n°14 : récapitulatif des élèves potentiellement décrocheurs pour un meilleur suivi mais aussi encore du travail supplémentaire

n°23 : Sur le principe c'est un outil qui pourrait être un atout dans le suivi des élèves décrocheurs mais contraignant quant à sa mise en place

n°30 : bien que peu de jeunes décrochent cela permet de mieux appréhender l'orientation des jeunes lors des inscriptions (en amont lors de JPO) ou suite aux conseils de classe. Il permet également de connaître le devenir des jeunes, travail qui n'est pas systématiquement réalisé.

n°34 : C'est un plus à condition d'alléger la technicité de l'outil (la connexion est à simplifier)

n°35 : Gestion commune par plusieurs établissements accompagnant un seul jeune, permet d'être informé du passé et suivre le devenir d'un décrocheur.

n°39 : Mais encore faudrait-il, que notre MFR est la clé

n°40 : Etre très attentif aux choix des rubriques saisies de façon à disposer d'une information mémorisée la plus précise.

n°41 : mettre fin à un contrat avec un jeune est toujours douloureux mais ne pas réellement mesurer son devenir, son décrochage est un échec pour le système scolaire

n°44 : Passée la période de "domptage" de l'outil, son intérêt sera évident.

n°46 : un avantage mais aussi une contrainte (travail supplémentaire)

n°52 : avantage : réseau avec éducatrice Nationale et potentiel de suivi par le réseau (mission locales...)

Inconvénients :

n° 3 : L'outil est encore un outil de plus que les équipes doivent s'approprier. Dans notre établissement, nous avons un suivi rapproché des élèves, par le responsable de formation, qui est conduit à mettre en œuvre une traçabilité écrite des élèves identifiés comme en difficultés (les potentiels décrocheurs en font partie); de plus le lien privilégié que nous entretenons au quotidien (avec beaucoup d'énergie) avec les familles permet de limiter le décrochage, même s'il demeure des familles que nous ne parvenons pas à mobiliser. Dans ce cas, nous signalons très vite à notre autorité académique la situation.

n° 5 : Une contrainte pour l'établissement (temps d'utilisation de l'outil), par contre un meilleur suivi des jeunes qui ont quitté l'établissement. De plus cela permet un travail avec les partenaires (mission locale....).

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

n° 7 : Très grande lourdeur administrative et document en double avec un outil interne mieux adapté à la petite taille de l'établissement.

n° 8 : L'établissement accueille un nombre limité de jeunes (185 environ), le travail individualisé et le contact avec les familles permet déjà de cibler les jeunes potentiellement décrocheurs ou de repérer rapidement les jeunes en situation de décrochage.

Du fait de l'alternance, nous n'accueillons pas plus de 95 jeunes en même temps dans l'établissement chaque semaine (pour une dizaine de formateurs, soit un formateur pour 10 élèves).

La proximité et le contact permanent avec les jeunes et les familles, le suivi réalisé par les responsables de classes et les tuteurs des élèves font que l'établissement réagit rapidement lorsqu'un jeune est en situation de décrochage.

n° 9 : Logiciel non pratiqué à ce jour mais difficulté pour notre établissement de détacher une personne continuellement à ce suivi

n°10 : Notre établissement a peu de décrocheurs : 170 secondaires seulement, le logiciel est sur dimensionné pour notre usage

n°12 : Ce logiciel est vécu de prime abord comme une contrainte car il manque de personnel pour être responsable de la saisie mais le logiciel apparaît comme un outil efficace.

n°15 : Nous sommes déjà saturés d'enquêtes diverses et variées sur le devenir de nos anciens élèves. Ceci constitue encore un travail administratif supplémentaire qui n'apporte pas forcément un grand intérêt pour l'établissement en lui-même.

n°18 : Petite structure proche du devenir des jeunes

n°20 : Nous avons nos propres outils qui donnent satisfaction.

n°25 : outil redondant avec kimai. Beaucoup de travail informatique qui va au détriment du travail sur le terrain avec les élèves potentiellement décrocheurs.

n°26 : voir directives du CNEAP

n°29 : Outil peu pratique à l'utilisation. En tant que petite structure, on arrive à repérer les jeunes en difficultés (chaque élève a un tuteur au sein de notre établissement) et à leur proposer des actions avant le décrochage.

n°33 : difficile de mettre en place ce genre d'action dans notre établissement compte tenu du nombre important d'intervenants auprès du jeune. La secrétaire ne sera pas informée de toutes les actions, les moniteurs eux n'iront pas sur le logiciel.

n°34 : C'est un plus à condition d'alléger la technicité de l'outil (la connexion est à simplifier)

La formation à l'outil montre une certaine "lourdeur" technique.

n°37 : Nous établissons déjà un suivi de résultats et progression avec les CPE et Professeurs Principaux. Nous nous efforçons de trouver des solutions en "soutien matière" ou soutien méthodologique" et remédiation pour garantir ou réveiller la motivation des élèves pour leur formation ou tout simplement pour les maintenir dans le système scolaire lui-même. Nous recevons les élèves et leurs parents pour les réorienter ou leur montrer la nécessité de poursuivre ou changer de voie. L'utilisation de cet outil serait à notre sens une saisie supplémentaire qui n'apporterait rien de bien constructif, d'autant que nous répondons déjà à plusieurs enquêtes dans l'année.

n°42 : nous suivons déjà nos élèves et nos outils ne sont pas informatisés, nos bases d'élèves sont sur un intranet nommé IMFR qui reprend l'ensemble des outils de suivi mais qui ne sera pas compatible avec Sconet-SDO

n°47 : Cet outil est une plus-value indiscutable simplement nous sommes dans un autre dispositif de lutte contre le décrochage.

n°48 : trop d'enquêtes, trop de papiers, un surcroît de travail administratif empêchant de recevoir cet outil avec bienveillance.

De plus, ce suivi des élèves décrocheurs devrait être assuré directement entre les missions locales, les CIO et les établissements: pas besoin d'en rajouter une couche dans un mille-feuille administratif.

n°50 : Qui gère ? De manière centralisée ?

n°53 : Difficile à évaluer, l'application n'est pas utilisée

37) Comptez-vous utiliser SCONET-SDO dans votre établissement à l'avenir pour

Usages projetés de SCONET-SDO ds l'été	
identifier les apprenants décrochés sortis de l'été en cours ou en fin de formation sans obtenir de diplôme	72,0% (36)
formaliser le suivi de ces apprenants décrochés sortis de l'été	64,0% (32)
formaliser le suivi des apprenants potentiellement décrocheurs	64,0% (32)

4 non réponse

Le décrochage scolaire aujourd'hui dans les établissements répondants : une thématique de travail ?

38) Avez-vous choisi de développer, depuis 2009, des actions et/ou dispositifs spécifiques pour repérer et suivre les décrocheurs et/ou prévenir le décrochage scolaire au sein de l'établissement ?

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Dvpt d'actions/dispositifs spécifiques sur le DS depuis 2009	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	57,1% (28)	64,7% (11)	100% (1)	53,6% (15)	33,3% (1)
non	42,9% (21)	35,3% (6)	0	46,4% (13)	66,7% (2)
TOTAL	100% (49)	100% (17)	100% (1)	100% (28)	100% (3)

5 non réponse : 2 public, 3 MFR

(Si oui) Lesquelles ? (Décrivez rapidement en quoi consistent ces actions et/ou dispositifs, à qui elles s'adressent et qui les mènent/encadrent)

n° 5 : suivi individualisé des jeunes, travail en équipe sur l'orientation, contact avec les familles, lien avec les maîtres de stage ou d'apprentissage

n° 7 : Des entretiens réguliers dès que nous pensons que l'élève va décrocher.

n° 8 : rendez-vous individuels auprès des familles, visites des jeunes sur le lieu de stage, enregistrement des absences dans le logiciel i-mfr

n°10 : Accompagnement individuel, fiches de suivi, soutien scolaire

n°12 : Participation au projet FSE PACA : dispositif expérimental de lutte contre le décrochage scolaire et rupture de formation.

n°13 : participe au dispositif de lutte contre le décrochage scolaire financé par le FSE CRIPT PACA

n°18 : Par des bilans hebdomadaires et trimestriels

n°19 : Plan régional contre le décrochage scolaire (avec en particulier des sorties culturelles pour les classes de CAPA)

Mise en place de procédure de prise en charge des élèves en situation de handicap

n°20 : Accompagnement personnalisé

n°25 : oui des réunions du comité de suivi du décrochage avec du personnel de l'établissement, un suivi actif des absences et des notes pour déceler un potentiel décrocheur, un suivi régulier des potentiels décrocheurs, des plages horaires régulières d'une conseillère d'orientation dans notre établissement pour faciliter la rencontre avec les élèves.

n°26 : les professeurs principaux entretiennent des liens réguliers avec les parents des élèves futurs décrocheurs, des propositions de formations sont faites à tous les élèves, beaucoup d'entretiens entre le jeune et la direction ou l'éducatrice de vie scolaire

n°27 : suivi téléphonique

n°28 : Nous avons une fiche individuelle d'absentéisme qui provient de la DRAAF et qui permet déjà de noter les dates, motifs avancés, démarches engagées, lorsqu'il se présente un cas d'absentéisme ou de décrochage scolaire. Cette fiche peut être remplie conjointement par le secrétariat et le moniteur référent de l'élève. Ensuite elle est adressée à la DRAAF.

n°29 : Dispositif d'accompagnement "Aide à la parentalité". Présence d'une médiatrice de la scolarité

n°32 : Quand les absences commencent à se faire rapprocher, nous tentons de rencontrer les familles physiquement... ou téléphoniquement. Aujourd'hui, nous sommes sans voix devant le fait de ne plus pouvoir joindre ni famille, ni jeune...à l'heure où nous sommes joignables à tout moment et partout!!! Cette démarche s'inscrit souvent en parallèle de celle réalisée par les services sociaux avec lesquels nous échangeons!

n°34 : Suivi individualisé. Entretien-bilan. Ecoute et aide aux familles.

n°36 : Partenariat avec le dispositif de réussite éducatif de la ville

n°37 : Dans le cadre d'un PRI (Plan Régional d'Insertion) nous avons mis en place des actions :

1. Soutien méthodologique pour les classes de Seconde Professionnelle et Seconde Générale.
2. Activités de prise de conscience de soi dans des ateliers artistiques ou sportifs (actions non retenues par EDUTER qui après nous avoir sollicité nous a évincé du processus d'expérimentation.)
3. Mises en relation concrète des activités de pratiques professionnelles avec les matières générales en classes de 4EA et 3 EA.

n°39 : Accompagnement au projet professionnel

n°42 : outils préexistant. Pour Sconet nous utiliserons ce qu'il sera obligatoire d'utiliser

n°44 : Mise en place de conseil de prévention, rencontre avec le jeune et ses parents lors de formulation d'avertissements, échange de l'équipe pédagogique dès qu'un élève montre son désintérêt pour la formation.

n°47 : dispositif de lutte contre le décrochage dans le cadre du FSE et encadré par le CRIPT (action de repérage, de saisie, d'accompagnement)

n°51 : groupe de travail interne

n°52 : Action PACA avec le CRIPT, dossier FSE

n°53 : Suivi des absences. Indicateurs dans le cadre de la Démarche Qualité. Suivi par la fiche de mouvement de la DRAAF

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

39) Les équipes éducatives de l'établissement ont-elles été sensibilisées/formées à la question du décrochage scolaire depuis 2009 ?

Sensibilisation/formation des équipes au DS	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	50,0% (25)	47,4% (9)	0	55,6% (15)	33,3% (1)
non	50,0% (25)	52,6% (10)	100% (1)	44,4% (12)	66,7% (2)
TOTAL	100% (50)	100% (19)	100% (1)	100% (27)	100% (3)

4 non réponse : 4 MFR

(Si oui) Précisez en quoi cette sensibilisation/professionnalisation a consisté :

n° 3 : C'est un travail quotidien avec les équipes de l'établissement, avec des réunions régulières par classe pour assurer le suivi des élèves en questions! La vigilance est de mise, en ces temps où les élèves manquent souvent de repères familiaux forts.

n° 7 : Information lors des réunions équipes

n° 8 : temps d'échanges en réunion d'équipe

n°10 : Au cœur du projet : réussite des élèves. Modification des pratiques pédagogiques

n°12 : Réunions informatives, journée banalisée en présence d'un intervenant extérieur, formation d'un comité de pilotage.

Contenu : approche de la problématique de décrochage et mise en place d'outils.

Bénéficiaires : toute l'équipe adulte de l'établissement.

Lieux : sur place.

Date : année scolaire 2011-2012.

n°13 : dans le cadre du dispositif, une personne chargée de lutte contre le décrochage scolaire a été recrutée, présentation des objectifs en réunion de pré-rentree à l'ensemble des personnels. Actions mises en place : repérage des décrocheurs, suivi individuel des jeunes décrocheurs, réunion hebdomadaires, journée de réflexion banalisée pour la communauté éducative, travail sur l'orientation, développement des partenaires extérieurs (CIO, mission locale), création d'un point ressource au sein du lycée (bureau/permanence/ accueil par le CLPR Chargé Local de Prévention des Ruptures scolaires), accompagnement scolaire par la mise en place d'ateliers de soutien scolaire et de méthodologie.

Sensibilisation des jeunes et des familles

n°18 : Réunions d'équipe et projet d'établissement.

n°20 : Réunion pédagogique interne régulière

n°25 : Demi-journée banalisée pour tout le personnel pour parler du décrochage, réfléchir sur des outils à mettre en place le 14 novembre 2011 (entre autres)

n°34 : Présentation en réunion des outils et des procédures possibles et ce dès le début d'année.

n°35 : il ne suffit pas de laisser décrocher un jeune il est de notre éthique en MFR de se responsabiliser sur la suite de son parcours.

n°37 : Sensibiliser Oui former Non nous envisageons des stages en commun avec des formateurs CFA sur des pratiques ARL (Atelier de Raisonnement Logique) qui pourrait sensibiliser et surtout donner des pistes de réflexion et outils pédagogiques aux enseignants de formation initiale enseignants

n°39 : A chaque réunion

n°42 : tous et bien avant, cela fait partie de leur formation pédagogique

n°44 : suivi des absences, suivi des sanctions, actions auprès des parents en concertation avec les enseignants

n°47 : Journée de formation le 26 mars pour l'ensemble du personnel (accompagnement, repérage, vivre ensemble, méthodes pédagogiques pour cours d'accompagnement)

n°51 : réunions des responsables 3°, formation orientation

n°52 : Formation action PRÉDÉCAGRI avec AF Trollat incluant l'ensemble des personnels

n°53 : Mise en place d'une procédure de suivi des absences, dossier pour l'orientation, rencontre avec les familles

(Si oui) Cette sensibilisation/professionnalisation a-t-elle eu un impact sur les pratiques de l'établissement relatives à la prévention du décrochage scolaire ?

Impact de la sensibilisation/formation	
oui	90,5% (19)
non	9,5% (2)
TOTAL	100% (21)

4 non réponse

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

40) Avez-vous été informé de l'existence de l'expérimentation PRÉDÉCAGRI, dont une partie a consisté à mettre en place des projets en matière de lutte contre le décrochage scolaire dans 9 établissements pilotes en Rhône-Alpes, PACA et Champagne-Ardenne ?

Info sur l'expérimentation PRÉDÉCAGRI	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	64,2% (34)	88,9% (16)	100% (1)	48,4% (15)	66,7% (2)
non	35,9% (19)	11,1% (2)	0	51,6% (16)	33,3% (1)
TOTAL	100% (53)	100% (18)	100% (1)	100% (31)	100% (3)

1 non réponse

41) Avez-vous connaissance du DVD « Marre de l'école » réalisé à l'issue du projet PRÉDÉCAGRI ?

Connaissance DVD "Marre de l'école"	TOTAL	Public	CNEAP	UNMFREO	UNREP
oui	7,7% (4)	22,2% (4)	0	0	0
non	92,3% (48)	77,8% (14)	100% (1)	100% (30)	100% (3)
TOTAL	100% (52)	100% (18)	100% (1)	100% (30)	100% (3)

(Si oui) L'avez-vous utilisé dans l'établissement ? 1 non réponse, 1 oui, 2 non

(Si oui) Dans quel cadre ? Diffusion dans les classes ←

42) Pour conclure, qu'est-ce qui pourrait aider votre établissement dans la lutte contre le décrochage scolaire aujourd'hui ?

n° 7 : Des outils de prévention plutôt que de suivi des élèves une fois qu'ils ont quitté l'établissement.

n° 8 : le décrochage scolaire s'explique souvent par des difficultés extra scolaires (financières, familiales...).

n° 10 : accompagner la professionnalisation des personnels pour modifier leurs pratiques

n° 12 : La pérennisation de l'outil mis en place par le projet FSE PACA. La totale main mise sur toutes les fonctions de SCONET-SDO avec une personne responsable de la saisie.

n° 13 : Pérenniser l'action par le maintien d'un CLPR

n° 18 : Des passerelles entre les écoles, en cours d'année.

n° 19 : Une orientation choisie et non par défaut.

n° 20 : Des moyens financiers

n° 25 : surtout un meilleur travail sur l'orientation en 3ème et en terminale des élèves.

n° 29 : Des moyens financiers pour la prise en charge de poste de médiateurs permettant de prendre le relais et/ou d'accompagner les formateurs sur les problématiques de décrochage. Ceci permettrait d'agir en amont et d'anticiper certaines situations.

n° 34 : Un outil et une procédure plus adaptée aux contraintes de nos établissements. Ex : des mails à envoyer pour signaler du décrochage pourraient être une piste...

n° 37 : Maintenir des effectifs raisonnables et rendre les enseignants plus disponibles pour leur permettre de s'investir avec foi dans les projets. Garder une dimension et une éthique qui permettent réellement à l'EA d'accomplir les missions qui sont les siennes.

n° 39 : Plus de cohérence entre le public et le privé

n° 42 : nous laisser continuer de faire ce que nous avons l'habitude de faire

n° 44 : Partage d'expériences, de pratiques afin .

n° 47 : Des moyens en personnel et notamment une infirmière.

n° 51 : des réunions d'information, des formations

n° 52 : Plus d'encadrement au sein de l'établissement : renforcer les moyens attribués en vie scolaire. Harmonisation plus avancée du réseau externe

ANNEXE 17

GRILLES D'ENTRETIEN AVEC LES CORRESPONDANTS REGIONAUX ET RESPONSABLES DU PROJET – AUTOMNES 2010 ET 2011

Grille d'entretien avec les correspondants régionaux du projet Prédécagri au sein des régions pilotes

AUTOMNE 2010

Où en est le projet Prédécagri aujourd'hui ?

Volet 1 : le logiciel Sconet-SDO : avez-vous eu des informations récentes sur ce point ?

Et le volet 2 : les actions mises en place dans les établissements ?

Justement, quelles actions ont été mises en place dans votre Région ? Combien ? Où ? A l'initiative de qui ?

Quels sont les moyens dont dispose votre Région en tant que Région pilote ?

Vous rendez-vous régulièrement dans les établissements ? A votre initiative ou à celle des établissements ? Comment cela se passe-t-il ?

Quelles actions avez-vous mises en place à votre niveau au sein de votre Région pour les 3 établissements pilotes ?

Qu'en est-il aujourd'hui dans l'établissement de Digne-Carméjane ? Dans celui d'Avize ?

Qu'en est-il du pilotage du dossier par Eduter ? De quoi avez-vous besoin ? Remontez-vous des informations aux responsables du projet ? Qu'attendez-vous de leur part ?

Quel temps consacrez-vous au projet ?

Avez-vous des éléments sur les premiers bilans des actions mises en place dans les établissements auprès des élèves ou des personnels sur la lutte et la prévention contre le décrochage scolaire ? Un tel projet permet-il d'y contribuer selon vous ? Si oui, que faudrait-il améliorer ? Si non, que faudrait-il changer ?

Grille d'entretien avec les correspondants régionaux du projet Prédécagri au sein des régions pilotes

+ Grille d'entretien avec les porteurs de projet au niveau DGER

AUTOMNE 2011

Le projet Prédécagri a pris fin officiellement mi octobre à Marseille.

Quel bilan tirez-vous aujourd'hui du volet 1 ?

Où en sont les établissements de votre région quant à l'utilisation de l'outil Sconet-SDO (formations, accessibilité) ?

Quel est votre sentiment quant à l'usage qui en sera fait par les établissements une fois que l'outil aura été généralisé ? (Quelle appropriation...)

Quel bilan tirez-vous aujourd'hui du volet 2 ?

Quelles actions ont été mises en place dans les établissements ?

Quel retour avez-vous sur ce qu'ont produit ces actions ?

Combien de fois vous êtes-vous rendu dans les établissements ? Qui avez-vous rencontré ? Qu'y avez-vous fait ?

Quelle a été votre méthodologie d'accompagnement du projet en région et dans les établissements ?

Quelles ont été vos relations avec les porteurs du projet (Eduter, DGER) ?

Les avez-vous rencontrés? Combien de fois ?

Avez-vous fait remonter des informations ?

Comment avez-vous dépensé le budget qui vous était alloué ?

Un projet comme Prédécagri avec ses 2 composantes (repérer et accompagner) permet-il de contribuer à la prévention et à la lutte contre le décrochage scolaire ? Pourquoi ? Comment ? En quoi ? Pourquoi ?

Et à l'inverse, quels problèmes (quelles questions) /qu'est-ce qu'un projet sur le DS comme Prédécagri laisse de côté/ne permet pas de réinterroger ? Tu crois qu'on pourrait poser ce genre de question ?

Faut-il une suite à Prédécagri ? De quelle nature ?

Quels sont les enseignements que vous en tirez (à tous points de vue) ?

ANNEXE 18

**GRILLES D'ENTRETIEN DES ETUDES DE CAS EN ETABLISSEMENTS : JUIN 2010 ET
JANVIER / FEVRIER 2012**

Grille d'entretien avec les personnels de l'Établissement

JUIN 2010

Informations préliminaires : présentation de l'établissement

Nom, lieu, statut, nombre d'élèves, filières, nombre de personnels, histoire de l'établissement...

Présentation des interlocuteurs (statut, profil, nombre d'années dans l'établissement...)

Question d'entrée

Comment et en quoi, votre établissement se préoccupe-t-il de la question du décrochage scolaire ?

Les décrocheurs

Qu'est-ce qu'un élève décrocheur pour vous ?

Existe-t-il un profil type du décrocheur ?

Combien y aurait-il d'élèves décrocheurs chaque année dans votre établissement ? Dans quelles filières plus particulièrement ? A quel niveau ? A quel moment de l'année ?

Y a-t-il des décrocheurs que vous ne repérez pas ? Pourquoi ? [*Relance : qu'en est-il des élèves passifs ?*]

A quoi se repèrent-ils ? Comment ?

Une fois identifiés, comment cela se passe-t-il pour eux ? Pour vous ?

Les outils du décrochage

Existe-t-il un outil vous permettant de rendre compte du nombre de décrocheurs et de leur devenir ?

Comment fonctionne-t-il ?

Qui l'utilise ? A quelle fréquence ?

Vous semble-t-il efficace pour le suivi des décrocheurs ? Pourquoi ?

Avez-vous des attentes vis-à-vis d'un (autre) outil de suivi des décrocheurs ?

L'accompagnement du décrocheur

Existe-t-il une procédure d'accompagnement du décrocheur repéré ?

Echangez-vous avec d'autres institutions ou organismes pour aider ce décrocheur ? Lesquelles ?

Comment cela se traduit-il concrètement ?

Quelles sont les réussites ? Les manquements de ce processus, de cette procédure ?

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

De quoi auriez-vous besoin pour accompagner au mieux les élèves en situation de décrochage/décrochés ?

Gardez-vous des liens quelconques avec les décrocheurs ayant été accompagnés ?

L'accompagnement des décrocheurs permet-il de renforcer les liens avec des partenaires extérieurs ?

Les enjeux du décrochage

Considérez-vous que le décrochage est un enjeu social ? Pour les élèves ? Pour l'établissement ? Pour vous ? Pour l'institution ?

Le décrochage est-il une préoccupation plutôt nouvelle ou plutôt ancienne dans l'enseignement agricole ? Y a-t-il une évolution dans la manière dont le problème se pose ?

Pensez-vous qu'il est de votre ressort de traiter cette question ? Quelle aide attendez-vous de l'institution ? Et des partenaires extérieurs ?

Devez-vous rendre des comptes à l'institution sur votre capacité à suivre ou endiguer le décrochage scolaire ? Faire remonter des indicateurs ? Avez-vous des prescriptions spécifiques sur ce thème ?

Les personnels de l'établissement, les enseignants en particulier, vous semblent-ils sensibles à la question du décrochage des élèves ? Ces personnels ont-ils reçu une formation spécifique ? Participent-ils à des réseaux ?

Pourquoi avez-vous accepté de participer à une expérimentation visant à améliorer le repérage et l'accompagnement des décrocheurs repérés dans un établissement ? Quels bénéfices en attendez-vous ? Quels sont les conditions de sa réussite ?

Nb : Les mêmes thèmes seront abordés à l'issue du projet avec des questions nouvelles sur le déroulement de l'expérimentation et la participation de l'établissement, les réussites et les points jugés non satisfaisants, les avancées éventuelles, les demandes pour la suite et l'évolution dans les pratiques de suivi et d'accompagnement des décrocheurs et élèves en situation de décrochage.

Grille d'entretien des élèves de seconde pro

Question d'entrée

Comment se passe l'école pour vous ?

Les difficultés à l'école

Avez-vous des difficultés particulières ?

Etes-vous « à l'heure » dans votre parcours de formation ?

Rapport d'évaluation finale du projet AP1-57

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Vous arrive-t-il de sécher les cours ? Si oui, lesquels ? Selon quels critères ? A quelle fréquence ?

Vous arrive-t-il d'être absents le matin ou l'après-midi ou une heure ou deux de temps en temps ?

Vous sentez-vous aidé en cas de problème ? Par qui ?

Que voulez-vous faire après l'école ?

Le décrochage

Avez-vous de l'aide de l'établissement : tutorat, soutien scolaire ? Etes-vous proche du professeur principal, du CPE ?

Avez-vous déjà arrêté l'école ? Quand et pourquoi ? Que s'est-il passé ensuite ? Comment êtes-vous revenu ? Avez-vous eu de l'aide ?

Avez-vous déjà songé à arrêter l'école ? Quand et pourquoi ? Qu'est-ce qui vous a fait rester ? Qu'est-ce qui vous aiderait à continuer ?

Connaissez-vous des élèves qui ont arrêté l'école ? Quand et pourquoi ? Que s'est-il passé pour eux ? Ont-ils reçu de l'aide ?

Grille d'entretien avec les personnels de l'établissement Monographie de janvier 2012

Question d'entrée

Une année et demie après notre première visite, comment se pose la question du décrochage scolaire dans votre établissement ?

L'expérimentation dans l'établissement

Pouvez-vous revenir sur la nature de l'expérimentation mise en place dans le cadre de la participation de l'établissement au projet Prédécagri (volet 2) ?

Comment s'est déroulée cette expérimentation ?

Avez-vous bénéficié de suffisamment d'aide de la part des porteurs de projet ? Sur quoi a-t-elle porté ?

Que pouvez-vous nous dire des résultats produits par cette expérimentation sur les élèves ? Sur les équipes pédagogiques ? Sur la Direction ? Sur le décrochage scolaire ?

Avez-vous pu mettre en place des recueils de données spécifiques permettant d'évaluer l'impact de ces actions ?

Cette expérimentation a-t-elle été prolongée au-delà du projet Prédécagri en lui-même ? Pensez-vous qu'une telle expérimentation devrait être copiée dans d'autres établissements ?

La participation au projet Prédécagri vous permet-elle aujourd'hui de mieux repérer, identifier et accompagner les décrocheurs ? Ou les élèves en situation de possible décrochage ?

La participation au projet Prédécagri vous a-t-elle permis de mieux sensibiliser les personnels de l'établissement au décrochage scolaire ?

L'application Sconet-SDO

Où en êtes-vous aujourd'hui par rapport à l'application Sconet-SDO dans votre établissement ?

Avez-vous été établissement pilote ?

L'application est-elle aujourd'hui installée ?

Disposez-vous des clés de cryptage ?

Avez-vous reçu une formation/ de l'information ?

Concrètement utilisez-vous l'application ? Pourquoi ?

Concrètement, qui l'utilise ?

Avez-vous rencontré des problèmes ? De quelle nature ?

Pensez-vous que l'application vous permettra de mieux repérer, identifier et accompagner les décrocheurs ?

Lors des premières sorties de listes, combien aviez-vous de décrocheurs supposés ? De décrocheurs réels ?

Le projet Prédécagri

Que retirez-vous de votre participation au projet Prédécagri ? Etes-vous allé au séminaire final et si oui qu'en avez-vous pensé ? Si non, pourquoi ?

Qu'avez-vous à dire que l'organisation du projet et de la coordination entre les niveaux national-Eduter-régional-établissement ?

Comptez-vous participer à d'autres projets de ce type ?

Les enjeux du décroche scolaire

Selon vous et suite à cette expérience, le décrochage scolaire est-il un enjeu social important ? Pour les établissements ? Pour l'enseignement agricole ? Pour les systèmes éducatifs ? Pour la société ?

Quelle est votre analyse quant à la manière dont cet enjeu social est aujourd'hui traité par les institutions et par les pouvoirs publics ?

Avez-vous / allez-vous modifier vos pratiques professionnelles de repérage, de suivi et d'accompagnement des décrocheurs ?

Que faudrait-il introduire comme outils, procédures... pour, selon vous, mieux encore suivre et accompagner les élèves repérés comme étant en situation possible de décrochage ou ayant décroché ?

Estimez-vous qu'un projet comme Prédécagri réponde à ces enjeux ?

Pensez-vous que le projet Prédécagri soit une réussite ? En quoi et pourquoi ?

Grille d'entretien avec les élèves Monographie de janvier 2012

L'établissement a mis en place une expérimentation pour mieux prévenir et/ou repérer et/ou accompagner les élèves en situation possible de décrochage ou ayant décroché. En avez-vous entendu parler ? Y avez-vous participé ? Si oui, qu'en avez-vous pensé ? Pensez-vous que cela puisse avoir des effets sur votre motivation / implication en classe ?

Avez-vous déjà arrêté l'école ou interrompu votre formation ? Si oui, que s'est-il passé alors ? Avez-vous gardé un contact avec votre établissement ? Comment cela s'est-il passé pour vous ? Comment avez-vous « retrouvé » une formation ?

Quel est votre projet professionnel ? Quel est votre projet personnel ?

En quoi l'école ou cette formation vous permettra-t-elle, selon vous, de le concrétiser ?

ANNEXE 19

**GRILLES D'ENTRETIEN DES AUTRES ETABLISSEMENTS PILOTES (VOLET 2) JANVIER /
FEVRIER 2012**

*Grille d'entretien téléphonique avec les établissements pilotes
Evaluation du projet Prédécagri*

Vous avez participé, en tant qu'établissement pilote, au projet Prédécagri de lutte contre le DS.

Historique et enjeux

Qu'est-ce qui vous a poussé à entrer dans le projet Prédécagri ?

Comment se pose la question du DS dans votre établissement (avant Prédécagri et à ce jour) ?

Réalisé

Pouvez-vous nous décrire ce que vous avez mis en place dans le cadre du projet Prédécagri, volet 2 ? (type de projet...)

En quoi ce projet est-il original ou est-il dans la continuité de projets existants ?

En avez-vous évalué la mise en œuvre et les impacts ? Quel bilan en tirez-vous aujourd'hui ?

Aide reçue

Quelle aide avez-vous reçue de la part des porteurs de projet Prédécagri (niveau national et régional) ?

Quelqu'un est-il venu vous rendre visite dans l'établissement ?

Avez-vous bénéficié de moyens (financiers notamment) dans le cadre du projet ?

Etes-vous (ou quelqu'un de l'établissement) allé aux séminaires du projet (avril 2010 à Dijon et octobre 2011 à Marseille) ? Si oui, qu'en avez-vous retiré ?

Est-ce que la participation au projet vous a amené des idées nouvelles en matière de lutte contre le décrochage scolaire ?

Quels seraient vos besoins, aujourd'hui, pour lutter contre le DS ?

Volet 1

Etes-vous établissement pilote dans le cadre de la mise en place de Sconet-SDO ?

Le logiciel Sconet-SDO est-il installé dans votre établissement ? Avez-vous reçu une clé OTP (sinon qui ?) ?

Avez-vous reçu (ou quelqu'un de votre établissement) une formation à ce nouveau logiciel ? Qu'en avez-vous retiré ?

L'utilisez-vous ? Qui ? Quelles difficultés ?

Est-il utile, selon vous ?

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Effectuez-vous déjà un suivi des élèves qui ont quitté votre établissement sans diplôme ? En quoi Sconet va-t-il vous encourager à le faire ?

Quel bilan pouvez-vous tirer de l'introduction de Sconet-SDO dans les établissements ?

ANNEXE 20

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN AVEC UN ETABLISSEMENT PILOTE (VOLET 2) NON VISITE (CFA DE L'AUBE)

<p style="text-align: center;">Entretien téléphonique avec Valérie Masson – CFA de l'Aube Lundi 6 février 2012</p>
--

Historique et enjeux

L'entrée dans le projet Prédécagri a été un choix de la direction, qui a ensuite impliqué les membres de l'équipe pédagogique dans ce projet. La première étape du projet a consisté à réaliser un état des lieux, dans le but d'analyser la problématique du décrochage scolaire au sein du CFA. Suite à cet état des lieux, plusieurs conclusions ont été tirées. Tout d'abord, il est ressorti que le CFA n'était pas confronté à une grosse problématique de décrochage. En effet, il ne rencontre que très peu de cas de ruptures brutales. Le plus souvent, les cas de décrochage sont dus à des changements d'entreprises, puisque les jeunes sont des apprentis, mais il s'agit de petits décrochages, qui ne durent jamais très longtemps. Ensuite, il a été constaté que le CFA devait faire face à une autre forme de décrochage scolaire : le décrochage passif. Ce décrochage passif concerne principalement des jeunes qui ont mal été orienté, mal positionné, et qui par conséquent s'ennuient en cours. Ces jeunes restaient au CFA car ils avaient un contrat, mais les cours qu'ils suivaient ne les intéressaient pas.

Prédécagri a également accompagné le CFA dans sa réflexion sur la problématique du décrochage scolaire, et leur a permis d'analyser leurs pratiques et de les faire progresser. En effet, avant Prédécagri, l'équipe pédagogique ne se posait pas vraiment la question du décrochage scolaire, elle se satisfaisait du faible taux de décrocheurs (6%), et cela s'arrêtait là. Prédécagri a impulsé cette réflexion, les a poussés à lancer un travail autour du décrochage scolaire.

Suite à tous ces constats, le CFA a décidé de travailler sur le positionnement des jeunes, qui leur apparaît comme une source du décrochage scolaire. Ils ont donc travaillé à l'amélioration de leur procédures de positionnement, avec comme objectif d'influer directement sur les décrocheurs.

Réalisé

Dans le cadre de Prédécagri, le CFA a complètement modifié sa procédure de positionnement. Avant ces modifications, le positionnement avait lieu lorsque les jeunes entraient en formations. C'est-à-dire que lorsque le jeune s'inscrivait, le CFA regardait rapidement ses bulletins scolaires, il vérifiait si par rapport au cadre réglementaire le jeune pouvait intégrer la formation, et si tout était validé, alors il acceptait l'entrée en formation du jeune. La procédure était purement administrative, et très peu d'entretiens étaient menés avec le jeune. Le positionnement du jeune intervenait à la rentrée, durant sa première semaine, appelée semaine d'insertion. Suite aux résultats du positionnement, l'équipe pédagogique faisait ou non des propositions de réorientations aux jeunes et à leurs familles. Mais bien souvent ces propositions n'étaient pas suivies, car d'une part il ne s'agissait que de proposition et non pas d'obligation, d'une autre part ces propositions arrivaient tardivement, souvent le jeune avait déjà signé un contrat d'apprentissage, il était déjà inséré dans sa classe... et les familles estimaient qu'un changement serait perturbant pour le jeune. C'est donc pour limiter ces refus que le CFA a décidé de revoir sa procédure de positionnement, et Prédécagri a été pour eux l'opportunité de le faire.

De nombreuses modifications ont donc été apportées à la procédure de positionnement pour l'organiser différemment. La modification majeure concerne la décision qui a été prise de désormais positionner les jeunes avant leur entrée dans la formation. Ainsi, aujourd'hui, elle s'organise de la manière suivante : le CFA convoque les jeunes qui sont préinscrits chez eux durant les mois de mai, juin et juillet précédents leur rentrée, afin de réaliser leur positionnement. Ce positionnement se fait en plusieurs étapes. Dans un premier temps, une réunion plénière est organisée avec les familles. Cette réunion a pour objectif de redéfinir précisément ce qu'est l'apprentissage ("on lève les tabous sur l'apprentissage, et on enlève toute idée reçue"), et le métier choisi par le jeune, afin que le jeune soit bien conscient de ce qui l'attend et qu'il ne soit pas surpris

à la rentrée. Cette réunion est également l'occasion de présenter le CFA. Dans un second temps, le jeune est reçu en entretien individuel. Cet entretien individuel se fait en deux temps : il y a un premier entretien qui porte sur le parcours scolaire du jeune, puis un second entretien qui concerne son projet professionnel. Enfin, dans un troisième temps, le jeune passe des tests écrits en français et en mathématiques, qui sont des savoirs de bases, et il passe un test de lecture.

Toutes ces étapes sont corrigées (pour les tests) et analysées (pour les entretiens) dans la foulée, par une équipe appelée l'équipe Prédécagri. Il s'agit d'une équipe dont les membres sont clairement identifiés et sont les suivants : les deux formateurs en mathématiques et en français, la secrétaire qui est en charge des dossiers scolaires et des contrats d'apprentissage, et enfin il y a la responsable pédagogique. Les membres de cette équipe sont des personnels pré-sentis de par leur fonction, et qui ont été volontaires pour participer au projet. A la suite de l'analyse des résultats, cette équipe fait des propositions aux familles quand il y a lieu. Ces propositions interviennent bien avant la rentrée, contrairement à avant, et interviennent même parfois avant la signature du contrat d'apprentissage. De ce fait, les familles et les jeunes sont plus enclins à accepter cette proposition.

Ce dispositif ayant été mis en place en juin 2011, pour la rentrée de septembre 2011, le CFA n'est pas en mesure, pour le moment, de nous dire, si ce dispositif a eu un impact sur le décrochage scolaire. Néanmoins, une évaluation est prévue pour le mois de juin, et l'équipe pédagogique a déjà relevé plusieurs points forts à ce dispositif. Tout d'abord, l'équipe pédagogique nous explique que les entretiens menés en juin, leur permette de mieux connaître les jeunes avant leur entrée en formation. Ensuite, les entretiens menés en juin, leur permettent de faire un premier repérage des jeunes qui pourraient potentiellement décrocher, et ainsi d'avoir une vigilance plus accrue sur ces jeunes durant leur année scolaire. Enfin, à chaque jeune est attribué un formateur référent, qui le suit tout au long de l'année, et qui mène des entretiens individuels avec le jeune. Grâce aux entretiens de juin, le formateur sait sur quel point il est important de travailler, et peut orienter l'entretien individuel. L'équipe pédagogique a également retravaillé les fiches guide d'entretien, par rapport aux entretiens de juin, afin de les rendre plus efficaces.

Aujourd'hui, Valérie Masson nous dit que si pour l'évaluation, l'équipe pédagogique est tout à fait capable de la construire seule, ils auraient bien besoin d'un regard extérieur sur le dispositif. En effet, elle explique qu'un regard extérieur qui pourrait leur dire si ce qu'ils ont réalisé est réellement important et intéressant serait utile pour pouvoir faire avancer le dispositif et soulever les points forts et faibles de ce dernier.

Aide reçue

Au démarrage du projet, pour la réalisation de l'état des lieux et le lancement du dispositif, l'équipe pédagogique a reçu l'aide d'une animatrice CRFD. Elle les a aidés à établir un diagnostic, à élaborer le projet et à formaliser.

Valérie Masson a également participé au séminaire d'ouverture de Dijon, ainsi qu'au séminaire de clôture de Marseille. Ces deux séminaires lui ont apporté de l'information, de la bibliographie, de la didactique, des idées notamment grâce aux témoignages, aux confrontations et à la mutualisation avec les autres établissements, mais pas d'outil ou de technique. Le séminaire de Dijon, où il y a eu des interventions sur ce qui est fait à l'étranger, sur la problématique du décrochage, sur l'appartenance au groupe..., leur a permis de découvrir d'autres facteurs qui influent sur le décrochage scolaire, comme par exemple le cadre de vie, et de travailler dessus. Il leur a également permis de développer de nouvelles idées ou de les conforter dans des choix qu'ils avaient faits. Ces séminaires semblent donc avoir été plutôt positifs, et avoir permis à l'équipe pédagogique d'avancer dans sa réflexion.

D'un point de vue financier, Prédécagri a déclenché des aides. Il a notamment apporté des financements pour la constitution de l'équipe Prédécagri, pour la réalisation de l'état des lieux, pour le travail fourni pour la réalisation du projet, mais également pour fournir les diagnostics à Eduter (il leur a été demandé de présenter des actions innovantes, et le travail fourni par les équipes en interne pour la présentation de ces actions innovantes, a été partiellement financé par Prédécagri).

Durant toute l'expérimentation, selon Valérie Masson, il ne semble pas que l'établissement ait reçu de visites extérieures dans le cadre de Prédécagri. Elle n'en est pas tout à fait sûre, mais à part l'animatrice CRFD et les rencontres lors des séminaires, il ne lui semble pas que quelqu'un soit venu les voir.

Volet 1

Le CFA n'utilise pas Sconet-SDO. Valérie Masson possède une clé OTP, mais elle ne s'en est encore jamais servie. Elle ne sait pas si le logiciel est installé sur son ordinateur, mais il ne lui semble pas.

Elle a du mal à percevoir l'intérêt de ce logiciel, et ce d'autant plus qu'il semblerait que ça ne fonctionne pas bien dans l'apprentissage. Elle ne sait pas qui s'occupe de la saisie des décrocheurs sur le lycée, ni comment les apprentis sont pris en compte. Mais il lui semble que si elle fait remonter une liste de ses décrocheurs, le logiciel ne permette pas de les retrouver, car il n'est pas encore tout à fait au point pour ce qui concerne l'apprentissage.

Une formation a été réalisée au sein de EPLEFPA, mais en raison d'une mauvaise coordination le CFA ne s'y est pas rendu, en conséquence les membres de l'équipe pédagogique du CFA se sentent très éloignés de Sconet-SDO.

Néanmoins, Valérie Masson, nous explique qu'elle ne serait pas contre l'utiliser à condition que son utilisation lui apporte quelque chose pour le fonctionnement du CFA et pour lutter contre le décrochage scolaire en interne. Elle nous dit que la partie suivi du logiciel pourrait être intéressante, mais qu'ils ont déjà de nombreux logiciels de suivi qui fonctionnent bien au sein du CFA. Elle se pose la question de savoir si le logiciel Sconet-SDO est plus performant que ceux qu'ils ont déjà, et s'il permet une meilleure centralisation.

Bilan

Valérie Masson évoque les intérêts pour le CFA d'avoir rejoint Prédécagri :

- Tout d'abord, Prédécagri a été l'opportunité pour l'équipe pédagogique de se poser et de réfléchir à la problématique du décrochage scolaire au sein du CFA
- Ensuite, grâce à Prédécagri, l'équipe pédagogique a pu constater que le décrochage scolaire n'était pas quelque chose de très prégnant au sein du CFA, mais qu'il était néanmoins possible de mettre des actions en place pour l'améliorer, notamment le décrochage passif.
- Prédécagri a également permis la constitution d'une équipe clairement identifiée, et qui se consacre à la problématique du décrochage, appelée l'équipe Prédécagri.
- Enfin, Prédécagri leur a permis de tester un dispositif nouveau. Cependant, pour ce qui est du bilan du dispositif, de son efficacité sur le décrochage, l'équipe pédagogique est en train de mettre en place une évaluation pour l'estimer.

Un sentiment de déception par rapport au projet. Valérie Masson pensait que le but de Prédécagri était de mettre en place des actions innovantes, et a été un peu déçu par rapport à cela. En effet, avant la mise en place du dispositif, il y a eu toute une grande première partie consacrée à l'état des lieux, et où Valérie Masson nous dit avoir eu la sensation d'alimenter les banques de données sur l'état des lieux de l'enseignement agricole. Elle n'a pas la sensation d'avoir travaillé sur des actions innovantes, ni d'avoir été soutenu sur un travail dans ce sens. Et ce d'autant plus, que le dispositif qu'ils ont mis en place au CFA dans le cadre de Prédécagri n'est pas innovant, mais il s'agit d'un dispositif qui existait déjà et sur lequel ils ont retravaillé. Elle estime que les thèmes abordés lors du séminaire de Dijon, sur la veille des décrocheurs, l'amélioration du cadre de vie... n'ont pas été assez retravaillés de manière concrète ensuite. Elle espérait que des actions seraient mises en place par rapport à cela, et elle regrette que ça n'est pas été le cas.

Une poursuite du dispositif

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

L'équipe pédagogique aimerait, dans l'idéal et si cela était possible, poursuivre sa réflexion vers une veille des décrocheurs. C'est-à-dire, une fois que tout ce qui pouvait être fait en interne a été fait mais que le jeune décroche quand même, avoirs les moyens de le suivre à 3 mois, à 6 mois... Mais ils n'ont pour le moment pas les moyens de le faire, ni en temps, ni financiers. L'idéal serait d'avoir une personne identifiée qui se consacre à cette veille, qui puisse suivre le jeune après, et le guider et l'appuyer dans ses choix, dans ses recherches.

ANNEXE 21

GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LES DR-TIC

Grille d'entretien avec les DRTIC

Evaluation du projet Prédécagri

- 1) Quel est votre rôle au sein du volet 1 de Prédécagri ?
- 2) Quelles difficultés rencontrez-vous pour mener à bien cette mission ?
- 3) Sur quels critères avez-vous choisi les 22 établissements pour tester Sconet-SDO ?
- 4) Vous avez été formé au printemps 2011 à Sconet SDO, que pensez-vous de cette formation ? de cet outil ?
- 5) Quelles sont les difficultés liées à Sconet-SDO ?
- 6) Que pensez-vous de la liste L7 retournée aux établissements ?
- 7) A votre avis, à quoi est dû le retard de la mise en place du volet 1 ?
- 8) Vous avez dû à votre tour, former les personnes des établissements à Sconet SDO, comment se sont déroulées ces formations ?
- 9) Quelles difficultés ont été évoquées par les personnels d'établissements lors de cette formation ?
- 10) Quel intérêt voient, selon vous, les établissements à Sconet-SDO ?
- 11) De quelle nature sont les contacts que vous avez avec le coordinateur régional ? départemental ?
- 12) Quelle est la nature des liens que vous avez avec les établissements ?
- 13) Êtes-vous informé des suivis mis en place par les établissements dans le cadre du volet 2 ?

ANNEXE 22

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE L'EVALUATION – MARS 2012

Compte-rendu du Comité de pilotage d'évaluation du Projet Prédécagri

13 mars 2012, Engref / AgroParisTech

10h / 16h30

Présents : Chalier François (matinée), Dechy Agnès, Droyer Nathalie, Escande Bernard, Esterle Maryse, Glasman Dominique, Jakubowski Sébastien, Le Guen Véronique (matinée), Lisberney Marie-Jacqueline, Louette Max, Masera Patrick, Monfroy Brigitte, Rossand Carine, Rossi Françoise, Touitou Michel, Tourmen Claire, Veuillerot Estelle (matinée).

1) **Tour de table (cf. annexe 1)**

2) **Bilan du déroulement du projet**

NB : Ne sont mentionnées dans ce compte-rendu que les principales remarques orales qui ont été formulées suite à la présentation du diaporama – joint à ce compte-rendu – par l'équipe d'évaluation.

- **Rappel du projet**

- Les évaluateurs permettent de tirer des leçons à valeur générale de projets souvent particuliers dans des contextes précis, et se prononcer sur une possible généralisation.
- Les établissements privés ne sont concernés que par le Volet 1.
- Ce que nous appelons les correspondants régionaux du Volet 2 est en fait le réseau des DRTIC et le réseau des chargés de mission insertion.
- Le BVIE correspond au bureau de la vie scolaire étudiante et de l'insertion, et non pas de l'innovation.

- **Historique de la mise en œuvre du Volet 1**

- Il existe des soucis techniques rencontrés quant à l'utilisation de Sconet-SDO dans l'enseignement agricole. En effet, du point de vue des libellés cela ne correspondait pas toujours, car il y a des académies de l'Education Nationale qui n'existent pas dans l'enseignement agricole.
- Une remarque a également été faite concernant des soucis de sécurité. En effet, Sconet-SDO est sur un réseau sécurisé de l'Education Nationale, et pour que les établissements de

l'enseignement agricole puissent y accéder, ils ont besoin de clés OTP. C'est l'utilisation de ces clés OTP qui a posé un certain nombre de problème.

- Il est à noter une variation des formations et des formateurs en fonction des régions.
- Les formations à l'outil Sconet-SDO devaient avoir lieu en septembre/octobre/novembre, mais il y a eu un léger décalage, du fait que certains établissements n'avaient pas encore reçu leur clé OTP. Parfois, les formations ont eu lieu sans clés OTP qui sont arrivées plus tard dans l'établissement.

- **Historique de la mise en œuvre du Volet 2**

- En raison de la durée du projet, le choix d'une demande de formalisation des pratiques pédagogiques existantes plutôt que d'une véritable recherche systématique pour les établissements pilotes d'une expérimentation pédagogique ou innovante au sein des établissements, a été fait. Néanmoins, des expérimentations ont tout de même été menées dans un certain nombre d'établissements.
- Il est à noter que pour la suite, un accompagnement de 10 établissements (différents des établissements pilotes du projet Prédécagri) est envisagé avec SupAgro Florac, AgroCampus Ouest et peut-être l'ENFA.

3) Présentation des données recueillies

- L'équipe d'évaluation précise que les résultats obtenus au questionnaire final (février 2012, dont les résultats viennent de sortir et n'ont donc pas pu être exploités pour cette réunion) sont convergents avec l'analyse réalisée à l'aide d'autres supports (questionnaires, entretiens, monographies...).
- L'équipe d'évaluation souligne que les dernières monographies ainsi que les entretiens élèves n'ont pas été assez explorés.
- L'équipe d'évaluation a enfin rappelé quelques limites méthodologiques de l'étude :
 - Il n'y a pas eu d'évaluation systématique des formations du Volet 1 alors que cela aurait pu être intéressant.
 - Il n'y a pas eu non plus d'évaluation des 3 formations du Volet 2.

4) Présentation des premiers résultats

- **Question 1 : En quoi l'outil de suivi des décrocheurs répond-il aux besoins et aux contraintes des acteurs de l'EA ?**

Après que l'équipe d'évaluation ait présenté les premiers résultats, la discussion a porté sur les points suivants :

- Les établissements ont mal perçu l'utilité de Sconet-SDO.
- La priorité des établissements concerne les élèves qui sont en situation potentielle de décrochage, démobilisés passifs et qui sont donc toujours présents dans l'établissement.
- Quel sens donne-t-on à la demande politique ? Qu'entend-t-on précisément par politique : qui ? quoi ? Le lancement de Sconet SDO a été percuté par les plateformes. Il y a eu un manque de lisibilité entre le FEJ et la loi sur le décrochage.
- Le suivi des élèves ayant quitté l'établissement se fait souvent de manière indirecte par les élèves pairs, qui se trouvent encore dans l'établissement et qui renseignent les professeurs, l'établissement de la situation de leur camarade, de ce qu'ils deviennent.
- La question de savoir de quelle façon cette mission de suivi des élèves décrochés est inscrite dans les statuts, comment les chefs d'établissement et les CPE sont formés et informés, se pose.
- Une interrogation est soulevée quant à l'identification des relais et partenariats auxquels les établissements peuvent avoir recours pour le suivi des élèves.
- Sconet-SDO semble plutôt conçu pour un usage solitaire et ne permet pas facilement une prise de contact avec les partenaires.
- Sconet-SDO est perçu comme une lourdeur administrative. Les établissements perçoivent l'utilité pour faire remonter des chiffres, mais ils leur manquent le dispositif qui est mis en place afin que Sconet-SDO leur soit utile au sein de l'établissement.
- Une précision a été apportée à propos des nouvelles formations à l'outil Sconet-SDO (qui s'appelle maintenant SIECLE), qui aujourd'hui tiennent compte de l'utilité de l'outil pour l'établissement et lui donne un sens. Ces formations sont plus pédagogiques et mettent en avant que Sconet-SDO est un outil de pilotage, c'est-à-dire que l'établissement peut l'utiliser pour l'ensemble de son activité de suivi des décrocheurs scolaires.
- Un problème a été soulevé quant à la qualité des listes (doublons...), surtout pour l'apprentissage. Les premières listes L7 récupérées ont été décourageantes car il y avait beaucoup de noms d'élèves qui n'avaient en fait pas décrochés et les établissements n'ont pas la possibilité de corriger ces listes L7.
- Une interrogation concerne l'utilisation réelle qui peut être faite de l'outil, qui n'est pas très claire. En effet, les établissements s'interrogent sur la possibilité de flécher, de stigmatiser l'élève pour la suite de sa carrière d'élève parce qu'il a à un moment été signalé dans le logiciel comme élève décrocheur. Cependant, il semble qu'il n'y ait pas de traçabilité possible, et que ce qui soit mis en place dans un établissement reste dans l'établissement.

Mais il reste tout de même la question du dossier scolaire, une procédure de suivi peut-elle être consignée dans le dossier scolaire de l'élève ?

- L'expérimentation n'a pas permis d'identifier les besoins des acteurs sur le terrain, notamment parce que l'outil Sconet-SDO leur a été imposé et qu'il a pris une trop grande importance. Est-ce que l'expérimentation a permis d'identifier les besoins des acteurs ? Il n'y a pas de lien entre les logiciels de gestion des élèves et Sconet-SDO, ce qui engendre une double saisie.

- **Question 2 : En quoi l'outil de suivi permet-il de mieux repérer les élèves décrochés et de mieux les accompagner ?**

Après que l'équipe d'évaluation ait présenté les premiers résultats, la discussion a porté sur les points suivants :

- Une précision a été apportée quant au fait que l'application Sconet-SDO n'est pas installée dans presque la moitié des établissements des trois régions pilotes. En conséquence, les usages en sont restreints.
- Les établissements ne perçoivent pas vraiment l'utilité d'utiliser Sconet-SDO, dans la mesure où ils possèdent déjà des outils qui fonctionnent. De plus, Sconet-SDO étant en "langage" Education Nationale n'est pas forcément adapté pour tout le monde (notamment l'EA).
- Un défaut de l'expérimentation concernant le manque de lien entre le Volet 1 et le Volet 2 a été pointé.
- Une focalisation sur l'outil (approche technocentrée et non anthropocentrée) n'a pas permis d'aborder ces usages, c'est une erreur.
- Une précision a été apportée par rapport à l'obligation donnée à chaque établissement de suivre le devenir de ses anciens élèves jusqu'à un an après leur sortie (cf. article du code de l'éducation qui s'applique à l'enseignement agricole tant que celui-ci n'a pas de textes spécifiques concernant ce point).
- La question de savoir comment intégrer un outil exogène à l'enseignement agricole dans l'enseignement agricole a été posée.
- Le lien entre le Préfet et le DRAF.
- Chaque région, académie... a aussi son propre mode de fonctionnement spécifique. Comment ce qui a été mis en place s'insère dans les dispositifs existants ?
- Une certaine lisibilité commence seulement à apparaître. Les établissements commencent à comprendre, à donner du sens notamment avec l'installation des plateformes régionales et

locales. La question est de savoir comment est organisé tout cela ? D'où l'importance des réunions de bassin.

- **Question 3 : En quoi les actions mises en place permettent-elles aux personnels des établissements de mieux accompagner les personnes en situation potentielle de décrochage ?**

Après que l'équipe d'évaluation ait présenté les premiers résultats, la discussion a porté sur les points suivants :

1. Une variété d'actions existant avant Prédécagri et peu prises en compte dans le projet

- Concernant le caractère novateur des actions mises en place, il semble qu'il y ait un problème sur la façon dont Eduter Ingénierie a répondu à l'appel à projet. En effet, le fait d'avoir ciblé les secondes professionnelles et les RVP (rénovation de la voie professionnelle) a entraîné une confusion. C'est-à-dire que les établissements ont profité de Prédécagri pour mettre en place la RVP, ayant pour conséquence une absence d'innovation dans le projet. Il aurait pu être intéressant de s'intéresser à d'autres classes.
- La centration sur les secondes professionnelles a probablement limité le projet, et a du coup empêché l'équipe projet de s'intéresser à d'autres filières qui aurait pu être intéressantes. D'autant plus que le décrochage scolaire est plus ou moins important selon les voies, les filières, les établissements. L'âge des élèves a également un impact. Certains ont pu constater un passage à l'acte de décrochage aux paliers de 16 et 18 ans.
- Les formateurs et les enseignants n'ont pas de clés pour faire de l'individualisation dans un groupe. Ils se trouvent face à un public qui évolue, qui change mais pour lequel ils ne sont pas formés, ils n'ont pas les outils.
- La question de savoir si un repérage au fil de l'eau était suffisant se pose. De même, qu'une interrogation sur l'existence d'outil permettant aux établissements non plus de faire un repérage collectif, mais un repérage individuel en début de formation a été soulevée.
- On attribue presque toujours le décrochage à des causes personnelles ou à des problèmes liés à l'orientation. Mais qu'en est-il des possibles corrélations avec les pratiques pédagogiques ? Y'a-t-il des jeunes qui décrochent uniquement de certains enseignements ? C'est-à-dire des enseignants qui produiraient une forme de décrochage par certaines pratiques. Est-ce que l'organisation établissement lycée agricole produit en elle-même du décrochage scolaire ? N'y a-t-il pas des spécificités propres à l'enseignement agricole qui pourraient expliquer d'un point de vue structurel, qu'il y ait dans cet univers-là moins de décrochage scolaire qu'il y en a dans d'autres milieux ?

Cette habitude d'imputer le décrochage scolaire à des causes extérieures est une façon pour les établissements de s'exonérer de leur part éventuelle de responsabilité car le décrochage scolaire n'est pas multifactoriel mais intrique plusieurs facteurs. Il serait donc intéressant de mener un diagnostic au sein de l'établissement, de faire un retour avec les élèves qui ont décroché pour connaître les raisons exactes de leur décrochage.

- La question de la généralisation des dispositifs existants a été posée. La transférabilité n'est pas évidente, ce n'est pas une simple reproduction mécanique.

2. Prédécagri a impulsé une dynamique qui s'est peu à peu essoufflée

- Une remarque concerne le manque de temps pour présenter les 9 projets des établissements pilotes lors du séminaire de Marseille. En effet, il n'y avait qu'une seule demi-journée qui leur était consacrée.
- Les établissements regrettent de ne pas avoir eu connaissance des projets des autres établissements pilotes ; projets desquels ils pensent qu'ils auraient pu apprendre et tirer des idées pour leur propre établissement.
- Un tel projet aurait dû être co-construit entre les établissements et les porteurs, les équipes qui accompagnent le projet. Il est important de se mettre d'accord dès le départ du projet sur le temps qu'il faudra donner, que chacun pourra consacrer au projet.
- Si l'expérimentation a été difficile pour 2 des 3 régions pilotes, on peut s'interroger sur ce qu'il va en être pour les autres régions.

3. Prédécagri a été l'occasion d'apprentissages nombreux mais n'a pas suffisamment permis d'outiller les équipes éducatives

- Une précision a été apportée à propos du DVD "Marre de l'école" : sur les trois régions pilotes 93% des établissements disent ne pas avoir connaissances de ce DVD. Il semble donc qu'il y ait eu un problème de communication et de diffusion autour de cet outil.
- Une interrogation concerne le fait que ce DVD soit payant alors qu'il a été réalisé grâce à un financement public.
- Une précision concernant le fait que le DVD est désormais utilisé dans les nouvelles formations à Sconet-SDO (des extraits sont diffusés).

4. Prédécagri a permis de mettre en place ou de continuer des actions dont le caractère novateur et expérimental reste limité

- Une remarque concerne la durée, estimée trop courte, du projet qui n'a du coup pas permis aux équipes de réaliser une évaluation de leur projet, faute de temps. Si le projet avait duré

plus longtemps, il y aurait pu avoir un rapport, un bilan intermédiaire, qui aurait permis d'apporter des rectifications du projet et un accompagnement accentué des équipes.

- Une interrogation concerne la possibilité de rendre les entretiens individuels accessibles à tous, la possibilité de les modéliser pour que chacun puisse l'utiliser et l'adapter à son établissement.
- Une remarque concerne le fait que l'innovation n'est pas indispensable. L'innovation, ce n'est pas forcément quelque chose de nouveau, elle peut consister en la mise en œuvre d'actions déjà existantes mais seulement dans des contextes nouveaux ou différents.

5) Points de précision à propos du rapport

- Un point de précision a été apporté concernant le rapport Geste. Il est important dans le rapport de préciser ce qu'est le cabinet Geste. Le Conseil Régional Rhône-Alpes a mis en place un plan de lutte contre le décrochage scolaire à destination des établissements porteurs d'une formation professionnelle. 140 établissements (sur 600 potentiels) ont répondu à l'appel à projet. L'évaluation des projets a été menée par le cabinet Geste, qui a obtenu un taux de réponse globale de 60%. Une remarque est formulée à propos de ce rapport Geste : l'on nous invite à prendre les conclusions de ce rapport avec précaution suite à certaines limites méthodologiques qui ont été soulevées lors du comité de pilotage de l'évaluation réalisée par le cabinet Geste.
- Un point de précision a été apporté à propos de la page 13 du rapport, où l'on parle de sortants non qualifiés. La définition officielle du décrochage scolaire parle de sortants non diplômés. En effet, depuis 1969, les jeunes sont considérés comme qualifiés dès lors qu'ils ont atteint l'année terminale du cycle dans lequel ils se trouvent (qualifié niveau IV, V...) et ce, qu'ils aient obtenu ou non le diplôme.
- Un point de précision a été apporté à propos de la page 12 concernant le BVIE. Il ne s'agit pas du bureau de la vie étudiante et de l'innovation comme nous le disons, mais du bureau de la vie étudiante et de l'insertion.
- Une remarque concerne l'utilisation des pourcentages dans le rapport. Il faut être très précis sur ce qui est pris en compte, sur quelle base on s'appuie, sur l'effectif total sur lequel on se base... dans le pourcentage cité.

6) Recommandations

Nous rapportons ici certains éléments de recommandations qui ont été énoncés au fil de la journée. Ils seront repris et retravaillés par les évaluateurs dans le rapport final.

- Une solution informatique est attendue pour régler les différents problèmes (doublons...) des listes reçues via Sconet-SDO. En effet, pour le moment, il n'y a que lors des réunions de bassin qu'il est possible de signaler les problèmes, mais il n'y a aucune possibilité pour le faire informatiquement.
- Envisager une amélioration de la communication à propos des relais, des partenaires auxquels les établissements peuvent avoir recours pour les appuyer dans leur démarche de suivi.
- Inciter les établissements à participer aux plates-formes de Sconet-SDO (maintenant devenu SIECLE), et leur expliquer que sur ces plates-formes ils vont pouvoir partager et discuter de leurs recherches de solutions pour les jeunes en situation de décrochage.
- Inviter les équipes à réfléchir à ce qui pourrait être changé dans leurs pratiques pédagogiques, à ce qu'ils pourraient modifier dans leur établissement. Donner les moyens aux équipes de rentrer dans une réelle démarche d'expérimentation et d'apprentissage, d'évaluer leurs projets pour voir si cela fonctionne, pour les améliorer et les questionner.
- Utiliser le DVD "Marre de l'école" comme outil, comme support de discussion, de débat autour du décrochage scolaire, dans les équipes pédagogiques.
- Il faudrait commencer par un état des lieux dans les établissements au départ du projet, pour avoir une évaluation de départ, et ainsi vérifier s'il y a eu changement. Sans pour autant tomber dans une mesure quantitative.
- Il faudrait développer l'évaluation dans les établissements afin qu'ils en fassent un outil d'apprentissage, qu'ils se l'approprient comme un outil de progression. Il faudrait les amener à penser l'évaluation par les équipes pour elles-mêmes, et non pas comme un outil pour rendre des comptes.
- Etablir une liste des points de vigilance repérés dans le projet Prédécagri afin qu'elle puisse être utilisée dans de futurs projets du même type.
- Mettre en place au sein des établissements une sorte d'instance spécialisée dans la prévention des ruptures. Une instance qui suive les ruptures et puisse s'avancer sur un diagnostic, qui puisse rendre des comptes en conseil d'administration. Une sorte d'instance qui réfléchisse sur cette problématique du décrochage scolaire. Cette idée serait intéressante, et ce d'autant plus que dans Sconet-SDO, il est demandé de constituer une équipe de suivi.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Construire pour chaque établissement, dans la mesure du possible, un espace avec des interlocuteurs (autres que des enseignants) dans lequel les élèves pourraient parler de tout et avoir une parole libérée.
- Construire un site de veille avec des ressources documentaires qui pourrait être un point de références pour le suivi des décrocheurs scolaires, et sur lequel les établissements pourraient se rendre pour les aider à trouver des solutions, les appuyer dans leurs démarches.

En conclusion, le comité de pilotage a validé les principaux résultats et conclusions présentés par l'équipe d'évaluateurs, et amené les remarques ci-dessus qui ont été prises en compte dans la version finale du rapport. Aucune conclusion n'a donné lieu à désaccord de la part des membres du comité de pilotage, même si certains points restaient à préciser.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>